ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ŒUVRES COMPLÈTES

TOME XVII

CORRESPONDANCE À DIVERS

★

LE PRÉSENT VOLUME A ÉTÉ ÉTABLI
SOUS LA DIRECTION DE FRANÇOISE MÉLONIO
PAR FRANÇOISE MÉLONIO ET ANNE VIBERT
ET SOUMIS POUR CONTRÔLE ET APPROBATION
À GUY BERGER, JEAN-CLAUDE CASANOVA
ET BERNARD DEGOUT

nrf

GALLIMARD

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ŒUVRES COMPLÈTES

TOME XVII

CORRESPONDANCE À DIVERS

★

LE PRÉSENT VOLUME A ÉTÉ ÉTABLI
SOUS LA DIRECTION DE FRANÇOISE MÉLONIO
PAR FRANÇOISE MÉLONIO ET ANNE VIBERT
ET SOUMIS POUR CONTRÔLE ET APPROBATION
À GUY BERGER, JEAN-CLAUDE CASANOVA
ET BERNARD DEGOUT

GALLIMARD

Introduction générale

En 1861, Barbey d'Aurevilly s'était indigné de la « torture d'eau » que lui infligeait l'inondation de lettres insipides de Tocqueville rassemblées par la pieuse amitié de Beaumont[1]. Déluge épistolaire, qui, ajoutait-il, masquait mal la minceur de l'œuvre… Qu'aurait-il dit de la présente édition ? L'abondance de la collecte doit beaucoup à Tocqueville lui-même : il avait classé sa correspondance, envoyée et reçue, tantôt pour garder trace d'affaires électorales, politiques ou financières, tantôt parce que les lettres lui servaient à tenir le journal de sa vie. Il n'est pas sûr qu'il en ait anticipé la publication, quoique l'édition des correspondances d'un défunt ait été un acte de piété amicale ou familiale fréquent. Dans son testament de février 1854, il avait légué tous ses papiers à sa femme, la laissant juge de ce qu'il y avait à publier et la chargeant de léguer à son tour les papiers à celui des amis ou parents qu'elle estimerait digne d'en être le dépositaire. Il prescrivait que les lettres de ses correspondants soient brûlées ou rendues à ceux qui les avaient écrites s'ils vivaient encore. Marie en brûla quelques-unes, en restitua d'autres, mais beaucoup sont restées au château et, de surcroît, Beaumont put réintégrer dans les archives bon nombre de lettres envoyées par Tocqueville ou en prendre copie, sans toujours les publier ou les publier intégralement dans son édition. Antoine Redier fit à son tour une prospection très méthodique pour la préparation de son livre *Comme disait M. de Tocqueville* (Paris, Perrin et Cie, 1925). Puis André Jardin relança l'enquête et explora méthodiquement les archives Tocqueville, dont le dernier reclassement en 2002 par les archives de la Manche a rendu repérables quelques documents nouveaux. D'autre part les héritiers de Beaumont, auquel Marie Mottley avait fait don d'une partie du fonds, le cédèrent à la bibliothèque Beinecke de l'université Yale, qui aujourd'hui encore enrichit continuellement sa collection par des achats sur le

marché des autographes. Les lettres présentées ici résultent donc d'une sédimentation de documents, d'abord triés par Tocqueville, puis recueillis par ses légataires et complétés ensuite par plusieurs enquêtes systématiques dans des fonds publics et privés.

Quoique la récolte soit donc considérable, elle reste sûrement incomplète et ne donne qu'une image partielle de ce que fut l'intense activité épistolaire de Tocqueville. Hormis les lettres de Tocqueville à ses électeurs, ou les factures de ses créanciers qu'il archiva lui-même, il reste peu de lettres qui ne soient adressées à des châtelains ou de grands bourgeois. Eux seuls disposaient d'habitations vastes, transmises de génération en génération, souvent à l'aîné seul de leurs descendants ; eux seuls avaient la possibilité de léguer leurs fonds à des organismes publics. La conservation des archives, qui pâtit des déménagements ou des divisions successorales, est le fait d'un milieu social privilégié. L'écriture des lettres ne l'est pas moins. Jamais on ne s'est tant écrit qu'au XIXe siècle : l'accélération des transports, l'invention du timbre qui, en 1849, remplace le port payé par le destinataire, l'alphabétisation dans les milieux populaires contribuent à cet essor. Dans l'aristocratie ou la grande bourgeoisie, la lettre n'est pas seulement un vecteur d'information, c'est une forme littéraire liée au mode ambulatoire de vie, hiver en ville, été dans une résidence campagnarde. La correspondance est alors le substitut de la vie de salon lors des périodes de séparation, elle est la forme écrite de l'art de la conversation à bâtons rompus. Cela explique du reste l'irrégularité de la collecte selon les mois et les années : Tocqueville écrit beaucoup quand il est en Normandie, en voyage, ou alité, ce qui lui arrive souvent. Durant ses séjours à Paris, il écrit moins puisqu'il peut rencontrer ses parents, amis et collègues. Sans doute aussi conserve-t-il moins ses lettres à Paris, puisqu'il n'y fut jamais propriétaire d'un domicile.

Quoique incomplète, la présente édition n'en apporte pas moins un éclairage très nouveau en situant l'œuvre et l'homme dans son contexte global. Les lettres rassemblées ici, hormis les billets de rendez-vous, relèvent rarement de la seule communication utilitaire. Ce ne sont pas non plus des documents administratifs. On a choisi de ne pas publier les convocations signées par Tocqueville et adressées à ses collègues académiciens lorsqu'il fut directeur de l'Académie d'avril à juin 1847, pas plus que les invitations officielles ou les dépêches aux ambassadeurs rédigées par des secrétaires selon ses indications lorsqu'il fut ministre des

Affaires étrangères en 1849. Elles nous apprennent plus sur le fonctionnement des institutions que sur la personne du signataire. Seules figurent dans ce volume les lettres particulières du ministre en 1849, autographes pour la plupart, qui constituent un commentaire libre des événements. Les lettres ici publiées relèvent donc toutes de l'écriture personnelle, elles nous introduisent dans une conversation souvent à sauts et gambades, avec des lacunes et des redites du fait de la multiplicité des correspondants, qui donnent au livre l'allure d'un miroir brisé. Paradoxe : ce miroir brisé fait ressortir la cohérence que Tocqueville n'eut de cesse de revendiquer.

*

Tocqueville ne se pensait pas comme un grand isolé et ne plaçait pas le génie dans la marginalité. S'il se juge réservé, comme il l'écrit à Stöffels, son condisciple au lycée en 1822-1823, et si ses collègues à la Chambre lui reprochent, sous la monarchie de Juillet, de vouloir agir seul, il fut aussi un homme de salons et de sociétés savantes, recherché pour sa conversation, entouré d'amis fidèles et de compagnons politiques. On pourrait juger contradictoire son sentiment d'être isolé, voire rejeté par ses contemporains, et son aptitude à circuler au sein des élites françaises et internationales du temps. La contradiction tient sans doute à sa situation historique. À ses propres yeux il est un homme de l'entre-deux, entre l'ancien monde aristocratique et le nouveau monde démocratique – pour les légitimistes il est même un transfuge. Il l'a lui-même affirmé à plusieurs reprises : « L'aristocratie était déjà morte quand j'ai commencé à vivre et la Démocratie n'existait point encore ; mon instinct ne pouvait donc m'entraîner aveuglément ni vers l'une ni vers l'autre[2]. »

La correspondance qui s'étend ici de la lettre à Eugène Stöffels le 22 octobre 1822, peu avant l'entrée en classe de philosophie, jusqu'à la dernière lettre du 11 mars 1859, trois semaines avant sa mort, permet de suivre l'extension progressive des réseaux de Tocqueville du milieu aristocratique familial vers les milieux intellectuels et politiques largement dominés par de grands bourgeois.

Le jeune Tocqueville est d'abord un héritier, un homme de lignage plus que d'enracinement territorial. Dans les lettres de jeunesse, on perçoit bien l'attachement affectif de Tocqueville à son milieu, principalement à la descendance directe de Malesherbes, son arrière-

grand-père maternel, dont il se réclame de façon répétée lorsqu'il prête serment en 1830, lorsqu'il publie *De la démocratie en Amérique* en 1835, ou à son entrée dans la vie politique en 1839. Il en conservait un buste sur sa table de travail à la fin de sa vie et il pensa sûrement à l'analogie entre la situation de Malesherbes écarté après ses remontrances en 1771 et son propre exil intérieur. Parmi les descendants de ce grand ancêtre, il y a d'abord le « bon oncle Rosambo », le frère de Louise de Tocqueville, la mère d'Alexis : au décès de celle-ci le 9 janvier 1836, Tocqueville revient pour sa cousine Eugénie de Grancey sur l'histoire tragique de cet oncle de sa lignée maternelle : « Quelle triste destinée que celle de sa famille, ma chère cousine ! Quelle race frappée par la providence ! Ses parents meurent sur l'échafaud, de ses trois sœurs l'une a le même sort, l'autre meurt dans toute la force de la jeunesse, la troisième succombe après vingt ans de misères, et lui, le seul qui ne soit pas frappé dans sa personne, voit ceux qui lui sont le plus chers tomber de toutes parts autour de lui. » À sa mort le 30 septembre 1856, Tocqueville s'afflige : « Il était le dernier d'une génération qui valait mieux que la nôtre[3]. »

Cette affection se porte particulièrement sur sa cousine Eugénie de Cordoue, comtesse de Grancey, née en 1809, fille de la marquise de Cordoue, née Montboissier, qui était la petite-fille de M. de Malesherbes. Une cousine issue de germaine, donc. Tocqueville garde aussi de l'affection sa vie durant pour la tante de celle-ci, Alexandrine-Héloïse-Laurette de Montboissier, veuve depuis 1820 du comte de Pisieux. À ces deux femmes mais surtout à la plus jeune, Tocqueville envoie des lettres sensibles et pleines d'humour. L'humour est le moyen de faire passer auprès des femmes des considérations plus graves, et il leur est d'ailleurs presque exclusivement réservé. À Eugénie, Tocqueville envoie ainsi des descriptions enjouées de la laideur des Indiennes, des évocations dramatiques de la misère scandaleuse des Irlandais ; auprès de ses cousines, il rit de lui-même, de son manque d'argent, de son enthousiasme tardif de propriétaire rural pour l'élevage porcin en 1857.

Cette affection pour sa parentèle aristocratique, Tocqueville ne la renia jamais. Mais elle se conjugue avec un éloignement politique et intellectuel croissant, dès 1830. Il s'irrite fort de ce qu'on lui objecte son devoir de fidélité envers sa famille pour condamner le serment qu'il prête à Louis-Philippe en 1830 – à contrecœur et avec l'aval de son père. Le premier à l'accuser d'infidélité est son condisciple à Metz, Henrion, futur publiciste catholique et fils d'un secrétaire du comte de Provence. Il était

protégé d'Hervé à Metz, bien accueilli dans la famille Tocqueville, et crut bon de dénoncer Alexis à sa mère, manœuvre déloyale qui entacha définitivement la familiarité des deux jeunes gens et valut à Henrion des lettres fort violentes en octobre et novembre 1830. Mais ces reproches d'infidélité, on les retrouve sous la plume du cousin Camille d'Orglandes, à qui Tocqueville explique longuement le sens de son ralliement à la démocratie le 29 novembre 1834, non pour le convaincre – c'était sans espoir – mais au moins pour être compris. Le bon oncle Rosambo lui-même ne put supporter l'ambition politique de son jeune neveu, qui lui fit valoir le 13 mars 1839 que la fidélité au roi et à la France n'était pas dans l'immobilisme mais dans l'effort pour éviter une nouvelle révolution. Après 1839, sauf à Eugénie, Tocqueville n'écrit plus à sa famille restée légitimiste que des lettres un peu convenues de condoléances ou de vœux pour les naissances et les mariages ; c'est pis après 1851 avec ceux des légitimistes qui se rallient à Napoléon III, trouvant le despotisme à leur goût pourvu qu'il restaure leur ancienne grandeur. En quoi ils faisaient preuve, selon Tocqueville, d'une gobemoucherie héréditaire…

Avec son milieu familial, légitimiste, Tocqueville partage donc de moins en moins d'idées, mais il y reste attaché par les souvenirs de famille, par une affection sincère et aussi, au dire même de ses contemporains, par un habitus aristocratique. Il en a conscience et l'exprime pour Montalembert le 1er décembre 1840 : « Nous avons, comme vous le dites, des divergences considérables d'opinion ; mais nous nous tenons, croyez-le, par une foule de secrètes sympathies, qui naissent d'une commune origine. » Encore faut-il préciser que contrairement à son frère Édouard il ne porte pas son titre de comte, par indifférence, considérant qu'il vit dans un temps où les titres ne représentent plus rien.

Après 1830, Tocqueville n'a plus de proximité intellectuelle qu'avec ceux de ses parents étrangers au légitimisme, et qui, eux, s'empressent de patronner le rejeton transfuge : au premier chef ses cousins Le Peletier d'Aunay (1782-1855) et Mathieu Molé (1781-1855). Les deux hommes ont bien des points communs. Tous deux avaient servi l'Empire : Molé avait été ministre de la Justice, Le Peletier préfet et fait baron en 1810 ; sous la Restauration, Molé fut ministre de la Marine et des Colonies, Le Peletier soutint le ministère Martignac qui le fit conseiller d'État. Tous deux s'étaient ralliés à Louis-Philippe. Le Peletier fut élu continûment dans la majorité conservatrice de 1831 à 1848 et soutint Molé lorsque celui-ci fut président du Conseil, de 1836 à 1839. Ils avaient gardé des relations

courtoises avec Hervé de Tocqueville – les divergences politiques ne font pas oublier les liens de famille : Le Peletier favorisa l'obtention de la mission pénitentiaire de Beaumont et de Tocqueville, lequel lui enverra d'Amérique de longues lettres sur son enquête. La correspondance reprend en 1835 à l'occasion de la publication de *De la démocratie en Amérique* et Le Peletier déploie ensuite une grande énergie pour favoriser l'élection de Tocqueville en Normandie et à l'Académie.

Libéral sans ostentation, Le Peletier est pour Tocqueville un modèle. La nécrologie que Tocqueville lui consacre le 6 avril 1855 est aussi un autoportrait. Chez Le Peletier qui avait servi tous les régimes sauf le Second Empire qui lui fit quitter la vie publique, Tocqueville reconnaît « la vertu [poussée] jusqu'à une sorte de pruderie, puisqu'on le vit souvent préférer l'isolement, quelque douloureux qu'il soit dans les assemblées, à des associations dont le but unique et évident ne lui paraissait pas le bien public[4] ».

Molé ne montre pas moins de bonne volonté envers son jeune cousin, mais assurément il n'a pas autant de vertu que Le Peletier et les rapports avec lui sont tendus : en 1837, président du Conseil, il cherche à soutenir la candidature d'Alexis à la députation de Normandie. Le jeune homme repousse hautement tout soutien ministériel, ce dont Molé eut la générosité de ne pas lui tenir rigueur. En 1842, c'est Molé qui reçut Tocqueville à l'Académie française – le jeune académicien fut fort mécontent d'un discours quelque peu paternaliste mais somme toute bien plus acceptable que l'accueil que Molé réservera à Vigny peu après. Les relations se dégradèrent en 1849 quand Molé soutint les plus réactionnaires des défenseurs du pape contre Tocqueville, ministre des Affaires étrangères. « Molé est toujours à vendre, commente Tocqueville. C'est le plus sale intrigant de toute la bande. Il me rappelle ces vieux libertins qui font encore des cochonneries avec les filles quand ils ne peuvent faire autre chose, tant le vice chez eux est devenu habitude irrésistible[5]. » Il est révélateur de voir que tout le début de la carrière de Tocqueville se déroule grâce au patronage familial : le nom de Malesherbes le recommande à la magistrature, l'appui de Le Peletier et de Molé à l'Académie et à la députation.

Le jeune Tocqueville trouve donc dans sa famille des protecteurs aristocratiques. Et aussi un modèle d'ambition. Car Chateaubriand, oncle par alliance, à défaut d'être un protecteur, offre à Tocqueville la figure d'une gloire intellectuelle qu'il envie avec une fascination réticente tant

l'invention verbale de l'écrivain lui semble relever de l'enflure. L'échange de lettres entre l'oncle et le neveu qui lui envoie son livre en 1835 est un modèle d'admiration réciproque un peu surjouée, la proximité croissante de leurs choix politiques masquant mal la dissemblance des personnalités.

Tocqueville était donc un héritier et ne s'en cacha jamais. Mais « les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères », selon le proverbe. À dix-sept ans, Tocqueville quitte le vieil abbé son précepteur et sa mère neurasthénique pour Metz. Sa satisfaction éclate dans sa première lettre à son condisciple Eugène Stöffels le 22 octobre 1822. Au lycée, et bien davantage encore à l'arrivée à Paris, Tocqueville se lie avec des hommes de sa génération, de milieux divers. La correspondance balise le chemin de cette émancipation.

Hervé avait été nommé préfet de la Moselle le 21 mars 1817. En avril 1820 Alexis le rejoint à Metz. Il avait paru prudent de l'éloigner de sa mère et de lui permettre d'entreprendre des études propres à le préparer à la carrière juridique ou politique tôt envisagée par la famille pour ce fils puîné. Après un an de préceptorat, Tocqueville intègre l'excellent collège royal de Metz fin 1821 en classe de rhétorique. Là il trouve un compagnon aussi réservé que lui, Eugène Stöffels, un peu plus âgé (il était né le 13 novembre 1804), fils d'un contrôleur de l'octroi, avec lequel il entreprend un premier voyage en Suisse à l'été 1822. De son propre aveu, Tocqueville ne trouvera plus jamais d'ami aussi proche, quoique après 1835 Eugène ait souffert de l'écart entre son ami devenu célèbre et sa propre condition de receveur roturier chargé d'enfants. La proximité est bien moindre avec Charles Stöffels, le frère plus jeune de trois ans, que Tocqueville juge d'emblée fumeux et cuistre, mais qu'il protégera sa vie durant par amitié pour Eugène. Metz, vert paradis des amours adolescentes dont la correspondance ici ne parle pas, lieu de la découverte de la camaraderie, est aussi le premier moment où Tocqueville s'essaie à philosopher : dans ses échanges avec Eugène on perçoit bien comment le génie de Tocqueville fut de reformuler des interrogations communes, nées de l'insatisfaction des jeunes devant la gérontocratie de la Restauration. À Metz, l'ouverture sociale et l'émancipation intellectuelle et religieuse facilitée par les absences fréquentes du préfet en tournée n'introduisent pas néanmoins Tocqueville dans un réseau d'influences. Hormis les frères Stöffels il ne gardera pas de relations suivies avec les Messins. C'est à Paris, à partir de 1823, qu'il sort véritablement du cercle des relations familiales et fréquente en grand

nombre les jeunes étudiants et magistrats de sa génération. On sait qu'il pratiqua les conférences d'avocats, partagea des repas au restaurant (la mode en était récente) avec de jeunes gens de son âge, rencontra de jeunes républicains pour prendre le pouls de l'opinion et alla suivre en Sorbonne les cours de Guizot comme la jeunesse intellectuelle du temps… On n'a malheureusement pas trouvé trace de lettres amicales datant des études de droit ou de l'entrée dans la magistrature. Mais les vingt-huit lettres envoyées à ses collègues magistrats ou aux amis de Versailles durant le voyage en Amérique suffisent à prouver l'appartenance de Tocqueville à un groupe générationnel tel que le définit Sainte-Beuve : « L'association naturelle et comme spontanée de jeunes esprits et de jeunes talents, non pas précisément semblables et de la même famille, mais de la même volée et du même printemps, éclos sous le même astre, et qui se sentent nés, avec des variétés de goût et de vocation, pour une œuvre commune[6]. »

Tocqueville est de la même volée que son compagnon de voyage Beaumont, mais aussi que ses jeunes collègues magistrats auxquels il envoie de longues missives : Chabrol, ami d'enfance et colocataire de Tocqueville avant son départ pour l'Amérique, Dalmassy… Jeunes gens « tout portés », comme l'écrit Sainte-Beuve, partageant la même culture juridique, issus tous de milieux favorisés – on rentrait dans la magistrature sur recommandation. Aux magistrats ses collègues, il faut ajouter les relations versaillaises du jeune Tocqueville : Bouchitté, philosophe professeur au collège royal de Versailles, son beau-frère Baudry de Balzac, médecin naturaliste, Blosseville, le conseiller de préfecture, un peu plus âgé, dont les débuts littéraires avaient été protégés par Chateaubriand. La plupart allaient rester des correspondants réguliers de Tocqueville sa vie durant, constituant autour de lui un petit milieu libéral. Chez tous l'instabilité du régime, après la révolution de 1830, renforçait le sentiment d'appartenir à une même classe d'âge.

Jusqu'à son départ pour l'Amérique, simple juge auditeur non rémunéré, Tocqueville ne se distingue donc guère des jeunes gens bien nés de sa génération. Le tribunal de Versailles n'est pour lui qu'une position d'attente. La magistrature ne le passionne pas, et d'ailleurs n'était à ses yeux qu'une préparation à la vie politique. La réputation acquise par la publication du *Système pénitentiaire* en 1833 et de *De la démocratie en Amérique* en 1835 l'introduit dans une sociabilité très élargie d'interlocuteurs de tous âges et d'opinions diverses. Notre collecte a

permis de retrouver, pour chacune des années qui suivent, quelque trente à cinquante lettres.

Elles permettent de mesurer l'extension des réseaux de Tocqueville, mondains, académiques, politiques. Ces réseaux ne sont pas étanches. Tocqueville est par excellence un homme de l'âge de la publicité au sens que Guizot donnait au terme. Il circule dans tout l'espace public, où s'élaborent les idées qui vont nourrir les politiques. Il fréquente les salons où l'on apprécie sa conversation policée et sa maturité précoce de jeune vieillard, sage avant l'âge. Les salons bruissent de rumeurs académiques. C'est même une activité essentielle des muses et hôtesses comme Mme Ancelot ou Mme Récamier que de préparer les élections à l'Institut. Exclues du suffrage, les grandes dames ne s'en passionnent pas moins pour la politique – surtout quand leur salon s'organise autour d'un grand homme : Talleyrand pour la duchesse de Dino, Molé pour la comtesse de Castellane, Guizot pour la princesse de Lieven. Entre tous ces milieux Tocqueville est un passeur. Lui qui est le plus américain des Français se fait, dès son entrée à l'Académie des sciences morales, l'introducteur des Américains mais aussi des Anglais auprès de ses confrères : Lieber, Sedgwick, Grote deviendront correspondants. Il intervient à la Chambre comme dans les journaux pour faire état de son expérience américaine. Passeur, il l'est aussi entre la province et Paris. Sur le plan culturel, il appuie Bouchitté, son ami versaillais, pour une place de correspondant qu'il n'obtint jamais, favorise les rapports entre les académies provinciales, de Caen notamment, et Paris, appuie de jeunes artistes locaux. Sur le plan politique, avant même d'être élu député, il recommande les Normands aux divers ministres : intervient ici pour une cure, là pour des établissements scolaires, pour des militaires, pour le port de Cherbourg. On peut s'étonner de cet activisme au service de ses « compatriotes » de la part de l'infatigable contempteur des passe-droits…

Cet activisme ne singularise pas Tocqueville. La circulation entre le centre et la périphérie et entre le politique et le mondain était une caractéristique des notables. Des billets apparemment insignifiants portent témoignage de l'étendue de ses fréquentations à l'intérieur du monde des élites. La singularité de Tocqueville est dans son aptitude à entrer en relation avec des aristocrates et des démocrates, des légitimistes éclairés ou la jeune gauche (rarement les républicains néanmoins) sans pour autant partager leurs convictions : il n'apprécie ni le catholicisme sacrificiel de Charles Stöffels, ni le papisme de Corcelle vieillissant, ni les

idées des saint-simoniens ou le socialisme d'un Considerant, ni les illusions des légitimistes, mais il les écoute. Cette ouverture ne va pas sans contorsions. Tocqueville accommode souvent ses propos à ses correspondants : il peut très bien écrire au dépressif Eugène le 4 juillet 1840 qu'il méprise la politique et les politiciens et à Faucher, un proche de Thiers, le 28 du même mois, qu'il a plaisir à rencontrer des électeurs normands, plaisir d'autant plus grand, dit-il, qu'ils sont favorables à la politique de Thiers – que Tocqueville détestait pourtant… Il est périlleux d'interpréter une lettre sans prendre en compte son destinataire.

Si tous les réseaux de Tocqueville sont donc liés entre eux, il ne les fréquente pas tous assidûment aux mêmes périodes.

Tocqueville est d'abord introduit dans les salons : celui de Virginie Ancelot, qui recevait Chateaubriand, Jouffroy, Guizot, Vigny, Balzac et déclare avoir connu Tocqueville en 1832, aussitôt après son retour d'Amérique (elle l'aida pour obtenir des comptes rendus de *De la démocratie* dans les journaux) ; celui de Mme Récamier, où il est introduit en 1836 par Chateaubriand. Il avait tout pour plaire à Mme Récamier : sa parenté avec Chateaubriand, son talent, ses manières aristocratiques, et ce zeste de romantisme peu conventionnel que prouvait son mariage d'inclination avec une roturière[7] – les amis de Mme Récamier devaient jouer un grand rôle dans son élection à l'Académie française. Il fréquente les salons politiques de Mme de Castellane, où trône Molé, et de la duchesse de Dino, nièce de Talleyrand. Il se plaindra le 12 novembre 1856 à Laurette de Pisieux, sa tante, très âgée, de la décadence des salons : c'était déjà un lieu commun sous la Restauration et qui n'est pas pertinent pour la monarchie de Juillet. Tocqueville rencontra là des écrivains, Chateaubriand évidemment, Vigny, Lamartine, Ballanche, des dramaturges… On trouve peu de traces dans ses lettres de ces rencontres avec des écrivains et moins de traces encore de contacts avec des peintres, hormis Théodore Chassériau qui fit son portrait en 1850, Ary Scheffer, dont le frère Arnold fut le rédacteur du journal *Le Commerce* en 1844-1845 quand Tocqueville en assumait la direction intellectuelle, et David d'Angers qui était familier des milieux politiques et académiques. La correspondance ne donne ainsi des goûts littéraires et artistiques de Tocqueville qu'une vision fragmentaire mais elle montre bien la porosité des élites mondaines, artistiques et politiques dans la France de Juillet.

Le deuxième réseau de Tocqueville, chronologiquement, ce furent les académies. Tocqueville est introduit dans la sociabilité savante dès la

publication en 1833 du *Système pénitentiaire*, qui reçoit le prix Montyon, et encore plus après la publication de *De la démocratie en Amérique*, également distingué par un prix Montyon. Il est d'abord élu à la « petite » académie, celle des sciences morales et politiques. Il ne le souhaitait pas, et sa lettre au secrétaire perpétuel Mignet du 8 janvier 1838 est d'une froideur presque offensante. Il y fut très vite assidu. Outre Mignet qui devint un de ses amis les plus fidèles, Tocqueville y fréquenta les historiens : Michelet, rencontré en 1838 (et par lui Quinet), Droz, Barante ; les philosophes comme Cousin (quoique Tocqueville ait eu peu de goût et pour la philosophie et pour la personne de Cousin) ; il put aussi frayer, non sans méfiance, avec les économistes (Faucher et son beau-frère Wolowski, des économistes libéraux comme Dunoyer, qu'il détestait) : l'économie n'était pas loin d'être pour Tocqueville une science sans entrailles…. L'œuvre de Tocqueville doit en tout cas beaucoup aux séances hebdomadaires du samedi, où l'on débattait des livres récents en compétition pour des prix, des mérites des candidats ou du choix des grandes questions sociales ou historiques à mettre aux concours. À l'Académie française qu'il avait désirée avec une ambition de jeune homme pressé, Tocqueville fut d'abord moins assidu. Les purs littéraires ne l'intéressaient pas. L'Académie prit soudain un intérêt nouveau après le coup d'État ; elle était devenue le refuge des anciens notables orléanistes exclus de la politique. Chaque élection dans l'une ou l'autre académie devenant un enjeu partisan, on voit Tocqueville s'impliquer activement jusqu'à la veille de sa mort pour les élections de Falloux (qu'il refusa de soutenir en 1854), de Dupanloup, du duc Victor de Broglie, de Lavergne, de Barrot… Son ultime triomphe sera posthume : le choix pour lui succéder de Lacordaire, reçu par Guizot, extraordinaire moment d'opposition que ce dominicain libéral reçu par un protestant icône du régime déchu… À voir la place importante occupée dans la vie de Tocqueville par les académies, on sent bien qu'il n'a jamais abandonné vraiment la carrière des lettres. Il l'a suspendue, le temps de sa vie politique, sans cesser pour autant de veiller à la diffusion de *De la démocratie en Amérique* au fil des rééditions ; ses lettres avec ses éditeurs Dentu, Gosselin, puis Pagnerre en 1850 pour la 12e et 13e édition ainsi qu'avec tous ceux qu'il sollicite pour obtenir des recensions dans les journaux montrent bien qu'il mesurait le poids de sa réputation d'écrivain dans la réussite de son idéal politique. Encore faut-il ajouter qu'il ne renonce pas complètement à écrire. La correspondance éclaire le projet d'un livre sur l'Inde en 1842, et la rédaction des *Souvenirs*

en 1850. La retraite politique le ramène à la vie littéraire, dont il se prend alors à penser qu'elle était sans doute sa vraie vocation. Après 1851 il multiplie les lettres aux bibliothécaires et conservateurs, harcelés de questions bibliographiques, mais aussi aux amis érudits : l'avocat Freslon, le spécialiste d'agriculture Lavergne, l'historien Prosper Duvergier de Hauranne, qui sont aussi ses premiers lecteurs.

Tocqueville n'avait néanmoins conçu les salons et les académies que comme les marches nécessaires pour entrer à la Chambre. Le voyage en Amérique avait été entrepris pour se tirer du commun en se donnant une réputation d'expert en science politique. L'abondante correspondance de Tocqueville avec ses collègues à la Chambre puis dans les assemblées de la République permet de suivre sa difficile conquête d'une position. Dès sa première tentative électorale en 1837 mais surtout après son élection le 2 mars 1839, on voit le monde politique de Tocqueville s'élargir. S'embourgeoiser, pourrait-on dire, car la Chambre de la monarchie de Juillet ne comptait qu'un quart de députés issus de la noblesse d'Ancien Régime, dont beaucoup siégeaient dans le parti légitimiste. Parmi les légitimistes, Tocqueville ne se sent proche que du plus talentueux, Berryer, un roturier – les deux hommes auront toujours une estime mutuelle ; avec les hommes au pouvoir sous la monarchie de Juillet, qu'il s'agisse de Molé, puis de Thiers ou de Guizot, les relations sont continuellement et nettement d'opposition. Pour Tocqueville l'équivoque était la marque de la corruption du régime de Juillet, où les combinaisons personnelles importaient davantage que les débats d'idées. Il se méfiait de l'habileté de Molé, on l'a vu. Avec Guizot, qui fut son maître en histoire, les relations courtoises n'empêchent pas l'opposition politique ; envers Thiers, redoutable manœuvrier, le mépris est perceptible, quand bien même Tocqueville en approuve la politique de grandeur belliqueuse. Tocqueville ne se sent proche que des opposants de la gauche dynastique parmi lesquels il avait choisi de siéger, comme son ami Corcelle. Ce n'était pas ce que nous appelons un parti : les réunions de députés n'imposaient pas une discipline de vote comme les partis modernes ; les questions de personne y étaient essentielles. Tocqueville aurait voulu être le penseur de cette gauche, comme le montrent ses lettres des années quarante avec Barrot et avec Chambolle, directeur du grand journal d'opposition constitutionnelle *Le Siècle* de 1837 à 1848 et député depuis 1838. Dans cet univers de combinaisons, il ne trouve pas sa place, d'autant qu'il était un orateur médiocre et le savait. Il croit aux principes, fussent-ils

intempestifs. Don Quichotte malheureux, refusant de se plier aux tactiques, il plaida ainsi à contretemps pour la liberté de l'enseignement : en 1844, quand la question vint à la Chambre, il défendit les vertus de la concurrence dans l'éducation, et la nécessité d'en finir avec l'uniformité routinière des programmes qui excluait les classes populaires des bénéfices de l'éducation. L'argumentation était nuancée puisqu'il réclamait la liberté d'enseignement pour tous sans octroyer aucun privilège à l'Église catholique et tout en affirmant « fermement que l'université doit rester le foyer principal des études, et que l'État doit conserver des droits de surveillance très étendus sur les écoles même qu'il ne dirige pas[8] ». Ce libéralisme laïc et encadré ne pouvait satisfaire ni les cléricaux – Veuillot ou Montalembert –, ni les partisans de l'université. Entre les deux, point d'espace. Le 7 décembre, *Le National*, journal très anticlérical, pastichant le cardinal de Retz, se gaussa du donquichottisme libéral de Tocqueville et de sa « vieille jeune gauche » : « Ils étaient là cinq ou six mélancoliques qui avaient l'air de penser creux »… Contre Thiers, fervent partisan du monopole public de l'enseignement, contre Barrot, chef de la gauche dynastique, et contre son ami Beaumont, tous trois méfiants à l'égard des jésuites et de l'emprise du clergé, Tocqueville défend un enseignement privé concurrentiel qui, dans les faits, était aux mains de l'Église catholique, laquelle dénigrait l'enseignement public par désir de retrouver son ancienne domination sur les esprits. La correspondance apporte ici un éclairage décisif. On voit Tocqueville prendre ses distances avec ses plus proches amis, parmi les catholiques Eugène Stöffels et surtout Charles, parmi les défenseurs du monopole Beaumont, accusé de trahison. Faute de trouver un organe de presse propre à diffuser ses principes, Tocqueville se lance dans l'aventure du *Journal du commerce*, dont lui et ses amis investissent la société d'exploitation le 29 juin 1844, et le conseil de rédaction. Il y associe un groupe de jeunes députés proches de lui : Sade, Tracy, Corne, Corcelle, Lanjuinais… Il fait écrire Gustave d'Eichtal le saint-simonien, confie la critique littéraire à Gobineau. L'affaire, dont les députés ne s'occupent guère, périclite dès 1845 et est déclarée en faillite le 12 janvier 1846. Elle est désastreuse pour les finances de Tocqueville, mais décisive pour sa pensée. On a publié ici les prospectus encore inconnus que Tocqueville rédigea pour *Le Commerce* mais aussi en 1845 pour les journaux qui furent lancés pour en prendre la suite, *Le Pays*, *Le Soleil*. Ce sont les programmes politiques les plus détaillés qu'il eut jamais l'occasion de rédiger. Plus

hardis que ses discours, plus amers aussi. Tocqueville y prend sous la direction d'Arnold Scheffer des leçons d'écriture journalistique, directe, polémique, dont la rédaction des *Souvenirs* bénéficiera. L'expérience, pour avortée et ruineuse qu'elle soit, est la matrice du petit groupe de la jeune gauche avec lequel en 1847 il va rédiger un programme de grandes réformes sociales et fiscales. Elle donne à Tocqueville une assurance que son élection triomphale aux élections au suffrage universel de Pâques 1848 puis son action au comité de Constitution en 1848 et enfin son accession au ministère en 1849 vont conforter.

Il est nommé ministre des Affaires étrangères le 2 juin 1849, dans le cabinet d'Odilon Barrot : il en fut le premier surpris, se jugeant impropre à accomplir une tâche à laquelle rien ne l'avait préparé. Diplomate amateur, il ne bénéficia pas de circonstances favorables pour un apprentissage. Le cabinet tombe le 31 octobre, pour n'avoir pas, selon Louis Napoléon Bonaparte, « suffisamment maintenu l'ordre au-dedans et la dignité de la France au dehors ». La mission relevait de l'impossible : le cabinet devait offrir des garanties à l'opinion républicaine qu'on jugeait prête à se soulever, sans s'aliéner les conservateurs, majoritaires à l'Assemblée. Partout en Europe les révolutions avaient échoué, les princes relevaient la tête. « Il fallait donc se réduire à vivre petitement au jour le jour […] mais cela même était difficile. La nation française qui avait fait et qui faisait encore à certains égards une si grande figure dans le monde, regimbait contre cette nécessité du temps tout en la voyant ; elle était restée superbe en cessant d'être prépondérante, elle craignait d'agir et voulait parler haut et demandait aussi à son gouvernement d'être fier, sans pourtant lui permettre les hasards d'un pareil rôle. Triste condition que celle d'un ministre des Affaires étrangères dans un tel pays et dans un pareil temps[9]. » Les longues dépêches particulières de 1849 montrent un homme lucide, aux prises avec des puissances absolutistes, mais aussi avec les manœuvres incessantes d'une droite prompte à pactiser avec ces puissances : Thiers et Molé font l'objet de critiques féroces. Tocqueville, méfiant, nomme aux postes clés ses amis : Beaumont à Vienne, Corcelle à Rome, Lamoricière à Moscou. Son inexpérience et celle de ses amis vont peser lourd : que pouvaient des diplomates amateurs face aux virtuoses de la Realpolitik qu'étaient le cardinal Antonelli à Rome, Metternich à Vienne ou le ministre russe des Affaires étrangères Nesselrode qui qualifiait les dépêches de Tocqueville d'« eau de rose » ? En 1850-1851, Tocqueville, malade, en est réduit au rôle de spectateur accablé. En

France comme en Europe, le mouvement vers la réaction est irrésistible. Le coup d'État, qui le conduit très brièvement en prison et le renvoie à la vie privée, ne le surprend donc pas. Il ne met pas fin à sa correspondance politique. Bien au contraire, les liens entre opposants se renforcent au point de former une petite société choisie qui trouve une consolation affective dans le désastre commun.

Après 1851, et quoique les lettres soient souvent amères, leur écriture se fait primesautière, surtout lorsqu'un ami de passage s'en charge pour échapper à la censure. Tocqueville écrit beaucoup : aux académiciens de l'opposition (même un Cousin trouve désormais grâce à ses yeux) ; aux anciens collègues rentrés dans la vie privée de la jeune gauche de 1847, Dufaure, Lanjuinais, Rivet, Vivien ; aux généraux exilés, Lamoricière ou Bedeau ; à Freslon, un avocat indépendant. La correspondance semble aussi anticiper l'union libérale des années soixante : l'opposition réunit les anciens adversaires, Berryer, Molé, Guizot. Fait révélateur : Tocqueville ne voulut pas publier ses *Souvenirs* de son vivant pour ne pas blesser ceux dont il avait pensé et écrit tant de mal. À tous ces opposants il envoie de longues lettres d'analyse politique, d'autant plus longues qu'ils ne se voient plus guère à Paris, et que les journaux indépendants font défaut. Chaque voyage de Tocqueville, en Allemagne en 1854, en Angleterre en 1857, est l'occasion de réflexions approfondies qui devaient se prolonger au cours des visites de ses amis en Normandie, où Tocqueville ne cesse de les convier. La correspondance est l'ultime consolation d'un homme qui se compare aux Juifs du Moyen Âge reclus dans un ghetto. Dans ses dernières semaines encore, Tocqueville replié à Cannes, et condamné au silence par la maladie, réclame des lettres comme une charitable preuve d'amitié.

*

Si variés que soient leurs destinataires, les lettres montrent le caractère obsessionnel de Tocqueville. Il mentionne peu ses lectures de loisir, quoiqu'on sache par les *Conversation*s publiées par Nassau Senior qu'il avait lu les poètes français, anglais ou allemands de son temps. Le pittoresque est rare, l'évocation de la vie mondaine et artistique encore plus, bien qu'il ait fréquenté les théâtres et les concerts. Lors même qu'il écrit pour donner des nouvelles ou régler quelque problème matériel, dès qu'il se sent en confiance, il glisse très vite vers l'analyse de soi et

l'observation des sociétés occidentales en transition démocratique. Les deux ne sont pas séparables et c'est le grand apport de la correspondance : Tocqueville devient un penseur de la démocratie parce que, très précocement, il se veut un homme démocratique, aspirant à guider sa vie lui-même. Cette autonomie revendiquée, il la manifeste d'abord dans sa vie amoureuse, puis dans le choix du serment au nouveau régime en 1830 suivi de la décision de partir pour les États-Unis. La théorie démocratique de Tocqueville prend sa source dans l'incertitude sur sa place dans la société post-révolutionnaire, dans sa volonté d'émancipation, la hantise d'être inférieur aux buts qu'il s'est fixés.

Cette incertitude qui engendre la mélancolie a ses causes physiques. Tocqueville avait, selon ses parents et ses contemporains, l'allure souffreteuse ; il est obsédé très tôt par la maladie. Il l'avait écrit à Beaumont dès 1829 – il avait moins de vingt-cinq ans : « J'ai peur d'avoir peur […] je suis effrayé de la place que mes maux d'estomac tiennent dans mon imagination, du dégoût qu'ils me donnent souvent pour l'étude, pour toute espèce d'avenir, pour l'ambition, autant dirait pour la vie[10]. » Au retour d'Amérique, où il a contracté la maladie pulmonaire qui devait l'emporter, c'est bien pis. La correspondance égrène les accès de maladie respiratoire ou gastrique avec une sobriété très éloignée de la truculence de Flaubert narrant les accidents de sa vie physiologique. Ces malaises ne sont pas sans conséquences politiques : il était difficile de se faire élire avant 1848 sans avoir régalé l'électorat censitaire dans d'interminables mangeries ; et difficile d'être un expert en géopolitique en se trouvant obligé de renoncer à des voyages ou de les écourter alors même que Tocqueville rêvait de reculer l'horizon. Par cette perception de sa vulnérabilité, Tocqueville est un homme moderne, sujet aux accès de mélancolie que ressentaient tant d'écrivains parmi ses contemporains. Le climat normand ajouta-t-il à son spleen ? Sainte-Beuve l'a affirmé en opposant Montesquieu, le joyeux Bordelais, à Tocqueville, ordinairement triste, comme il est naturel dans une Normandie où le ciel se couvre souvent. On a conservé dans les archives Tocqueville un petit carnet d'observations météorologiques de 1848-1850 scrupuleusement consignées. L'attention de Tocqueville aux variations des saisons est en fait constante, non sans doute par seul souci de sa santé mais par une forme d'exacerbation de la sensibilité au temps qu'il fait et à son écoulement qui est caractéristique de la modernité et de l'approfondissement du sentiment du moi.

La maladie, avec ce qu'elle implique d'isolement, et les brumes normandes jouent cependant bien moins dans la mélancolie de Tocqueville que son sentiment de n'être jamais à sa place. Il en donne une analyse pour Virginie Ancelot dès le 28 avril 1835 : en Angleterre le luxe et l'affectation des classes élevées lui déplaisent, la vulgarité des autres lui répugne. Son amitié de lycée avec Stöffels, ou son mariage en 1835 avec une Anglaise roturière, c'était déjà le choix démocratique d'un homme dont la sensibilité, l'éducation restaient aristocratiques.

Sans doute est-ce à cette condition physique et sociale, à cette situation inconfortable d'entre-deux d'un jeune vieillard, trop tôt mûri par l'Histoire, trop sensible à l'emportement du temps, qu'il faut attribuer le dégoût précoce et constant pour le spectacle « insipide », voire immoral, offert par la politique de la monarchie de Juillet, qu'il réhabilitera après 1851. Tocqueville, dès 1828, sent peser sur lui le fardeau de la responsabilité. Tout jeune il se pense comme une voix clamant dans le désert que, bientôt, il sera trop tard pour accommoder la démocratie en sauvant ce qui peut l'être du vieux monde. Il a, écrit Sainte-Beuve, « l'âme toute bandée comme dirait Montaigne, vers un but relevé et hautain ». D'où l'humeur noire ou le spleen politique de celui qui se sent floué, en ne voyant autour de lui que mesquines manœuvres parlementaires et qui, du coup, refusant de s'engager, se condamne à l'impuissance. La correspondance donne maints exemples de ces dérobades devant les engagements collectifs qui passaient inévitablement pour de la hauteur : sont ainsi repoussées les offres de collaboration de Lamartine en juillet 1836, de Faucher le 10 novembre 1838, de Chambolle le 1er août 1839 et fin août 1841. Repoussé aussi l'appui du ministre Molé pour l'élection de 1837 – Tocqueville sera battu. Et acceptée avec une déclaration d'indépendance farouche la Légion d'honneur reçue de Salvandy en 1837. De lettre en lettre Tocqueville se plaît à répéter qu'il ne sollicite rien ni des ministres, ni de ses électeurs, ni de ses confrères académiciens… et qu'il s'accommode de la solitude comme un pis-aller préférable à des alliances équivoques. Pis, quand il s'agit de prendre des décisions politiques qu'il sait nécessaires, il tergiverse, veut et ne veut pas, craignant des mesures prématurées qui compromettraient la possibilité d'une réforme : c'est ainsi qu'il juge le suffrage trop restreint mais ne prend pas part aux banquets qui en demandent l'extension ; il sait la rémunération des députés inévitable pour assurer le caractère démocratique de la représentation mais redoute

d'attiser les convoitises ; il n'y a guère que sur l'abolition de l'esclavage qu'il ne tergiverse pas, réclamant une émancipation immédiate qui sera effective en 1848.

À défaut de pouvoir puissamment influer sur le cours de la politique ordinaire, il se campe en expert du long terme et des longs travaux, mais souvent à contretemps. En 1847, conscient de l'impasse où s'est enfermé le régime et de l'impuissance de la Chambre, il s'attaque à de grandes questions (la réforme financière, la question sociale), croyant travailler pour l'avenir… mais la révolution de 1848 le prend de court. Effrayé de la guerre civile, il ne retrouvera pas son audace théorique. Et pourtant, il ne posait pas au misanthrope ; l'isolement, qui relevait de la posture morale et lui valait une estime parfois teintée d'ironie, lui causait une blessure intime. Ses lettres sont une suite d'élans exaltés et de cris de fureur devant la malhonnêteté ou l'incurie, de chutes d'autant plus douloureuses que, comme il revendique son autonomie, il doit se désigner comme au moins partiellement responsable de ses échecs.

Le repli sur la vie campagnarde, après le coup d'État, et passé le découragement initial, ouvre la voie d'une révélation : jamais Tocqueville n'a été plus heureux que pendant ses dernières années. Il découvre alors que pour lui le bonheur réside moins dans une popularité à laquelle il atteignit de façon éphémère que dans la communauté choisie avec sa femme et quelques rares amis de mêmes convictions chaleureusement invités. Il est frappant de voir que les descriptions de la nature se multiplient alors dans ses lettres. Elles étaient très rares depuis son entrée en politique. De fait, les descriptions apparaissent surtout dans les périodes d'isolement : sur l'Atlantique, au Niagara et dans la forêt sauvage, en Angleterre ou en Normandie, quand Tocqueville hésite encore sur son avenir, avant d'entrer dans la vie politique, puis après le coup d'État. Le sentiment de la nature renvoie au *sic transit gloria mundi* : l'horreur sublime des tempêtes ou des chutes d'eau, mais aussi la douceur intemporelle des bosquets et prairies sont une défense contre la médiocrité insipide de la politique ; Tocqueville aux champs se sent la sagesse de Cincinnatus ou de Washington retiré des affaires… Lui qui avait jugé sévèrement « la vie de pommes de terre » des aristocrates exilés de l'intérieur après 1830 en vient à faire de ses plantations et de la construction d'une étable une récréation de l'âme face au bavardage du monde.

La correspondance est une pratique d'écriture qui conduit sans doute

à majorer ces fluctuations d'humeur et ces hésitations de la pensée. La considération du destinataire infléchit et adoucit l'expression, par crainte de blesser, ou par souci d'efficacité. Et puis les lettres sont un tête-à-tête propice à la confidence mélancolique. Il faut donc nuancer ce tableau d'un Tocqueville morose, perpétuellement mécontent de lui et du monde. La mélancolie chez Tocqueville est le revers du désir passionné d'action et de gloire. À son filleul trop raisonnable, Alexis Stöffels, Tocqueville conseille le 4 janvier 1856 d'avoir « un peu le diable au corps ». Plus âgé, il trouve dans la société choisie de ses amis la confirmation de la justesse de ses choix politiques, la force d'écrire et le moyen de mettre ses idées à l'essai. Lamartine écrivait en 1859 : « On ne sait rien d'un homme tant qu'on n'a pas lu sa correspondance. L'homme extérieur se peint dans ses œuvres, l'homme intérieur se peint dans ses lettres. Et pourquoi le portrait est-il plus fidèle ainsi ? C'est que dans ses œuvres l'écrivain se peint tel qu'il désire paraître et que dans sa correspondance il se peint tel qu'il est : les œuvres, c'est la volonté, les lettres c'est la nature[11]. »

Les lettres n'offrent pas seulement la peinture de l'homme intérieur ; elles donnent à voir la genèse de l'œuvre, la pensée se mettant énergiquement à l'épreuve de la diversité des correspondants. Dès le voyage en Amérique, Tocqueville réclame aux uns des fiches, aux autres des bibliographies, à d'autres encore des analyses politiques ou des explications économiques. Cette causerie permanente sur l'actualité et le travail intellectuel donne à l'œuvre son allure de débat constant avec les contradicteurs. Les lettres sont le journal de bord d'une pensée en situation. Tocqueville, qui passe aujourd'hui pour un prophète, partageait les questions de ses contemporains. Celles de Stöffels au collège quand tous deux s'interrogent sur l'avenir de la civilisation. Celles de ses amis de la jeune gauche en 1847, plus tard, après 1851, celles de Lavergne sur le risque d'une décadence ou de Duvergier sur l'avenir du régime représentatif… Il a beau se targuer de ne lire aucun livre récent traitant des sujets sur lesquels il écrit, il lit des revues (la *Revue des Deux Mondes*, l'*Edinburgh Review*…), débat avec ses anciens collègues de la Chambre et ses confrères de l'Académie. Tout cela, qui le rattache au mouvement des idées, constitue le laboratoire de son œuvre autant que ses recherches propres d'archives. Il s'en effrayait, redoutant de tomber dans de gros lieux communs tout en sachant les lieux communs seuls politiquement efficaces. Est-ce diminuer son génie que de le replacer ainsi dans son

contexte ? L'histoire des concepts politiques est faite de transferts et, si les matières ne sont pas nouvelles, la disposition est nouvelle. « Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux » (Pascal).

*

Tocqueville n'a pas eu comme Victor Hugo le sentiment de la singularité de sa personne au point de léguer ses papiers à la bibliothèque de la nation ou de les protéger dans une valise étanche lors de ses pérégrinations. Sa correspondance ne nous offre ici que des traces discontinues de sa vie. Elle n'en est pas moins exceptionnelle par une qualité d'introspection dont Tocqueville était conscient. À Charles Stöffels il écrivait le 13 septembre 1832 : « Nul peut-être n'a cherché avec plus de ténacité que moi à assister aux opérations de son esprit et à suivre tous les mouvements de son cœur. Nul, en un mot, j'en suis convaincu, n'a jamais fait de plus grands efforts pour se connaître, et cependant, je m'ignore encore si complètement que je ne puis encore discerner nettement les motifs secrets qui servent de mobile à la plupart de mes actions ; à plus forte raison suis-je incapable d'apprécier avec une exactitude rigoureuse les diverses facultés dont mon âme se compose. »

« Mal joint, mal uni dans les différentes parties[12] » de soi-même, il nous invite à chercher dans sa vie intime un éclairage nouveau sur son œuvre, enracinée dans une situation historique, entre deux eaux, entre l'ombre portée de l'aristocratie et l'avancée inéluctable de la démocratie.

FRANÇOISE MÉLONIO

1. *Le Pays*, 22 janvier 1861.
2. Lettre à Reeve, 22 mars 1837, *OC*, t. VI, 1, p. 38.
3. Lettre du 20 décembre 1856 à Eugénie de Grancey.
4. *Mélanges*, in *OC*, t. XVI, p 413-419 ; citation, p. 417.
5. Lettre à Beaumont, 4 novembre 1849, *OC*, t. VIII, 2, p. 234.
6. « Chateaubriand jugé par un ami intime en 1803 », *Le Constitutionnel*, 21 et 22 juillet 1862.
7. Voir *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, par Mme C. Lenormant, t. II, 1860, p. 489.

8. Lettre à Bouchitté, 4 février 1844.

9. *Souvenirs*, in *Œuvres*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2004, t. III, p. 932.

10. Octobre 1829, *OC*, t. VIII, 1, p. 92.

11. *Cours familier de littérature*, XLI, « Entretien sur Goethe et Schiller », 1859, édition Obvil en ligne, p. 318.

12. Lettre à Marie, 26 décembre 1837, *OC*, t. XIV, p. 410.

Note sur la présente édition

Ces volumes, les derniers publiés de l'édition des *Œuvres complètes*, rassemblent toutes les lettres de Tocqueville adressées à des correspondants français qui n'ont pas fait antérieurement l'objet d'une publication dans les volumes de cette édition. Il avait paru indispensable de publier la correspondance à la fois envoyée et reçue de Tocqueville avec des correspondants assez proches pour qu'il ait avec eux un dialogue suivi : c'est le cas des lettres à sa famille (t. XIV), à ses amis Gustave de Beaumont (t. VIII), Arthur de Gobineau (t. IX), Jean-Jacques Ampère et Pierre-Paul Royer-Collard (t. XI), Louis de Kergorlay (t. XIII), Francisque de Corcelle et Sophie Swetchine (t. XV), Adolphe de Circourt (t. XVIII). Ont été aussi publiés séparément les volumes très spécifiques par leurs destinataires et les sujets abordés : la correspondance locale (t. X), les correspondances avec des Anglais (t. VI), des Américains ou des Européens (t. VII). On trouvera donc ici un recueil de lettres à des Français, couvrant toute l'existence de Tocqueville et donnant à voir la diversité extrême de ses réseaux. Il est rare qu'on ait pu reconstituer avec la plupart de ces correspondants un dialogue continu. On a donc dû renoncer à publier la masse considérable des lettres reçues par Tocqueville, trop nombreuses et trop hétérogènes, tout en citant ou résumant celles qui présentent un intérêt particulier par la qualité du scripteur ou par l'éclairage apporté. Ont été ajoutés à ces lettres divers documents, articles ou lettres[1], découverts après la publication des volumes où ils auraient dû figurer.

Une partie des lettres rassemblées ici avait été publiée par Gustave de Beaumont, d'abord dans les deux volumes publiés le 9 décembre 1860, vingt mois après la mort de Tocqueville, sous le titre *Œuvres et correspondances inédites* complétées d'une *Nouvelle Correspondance inédite*, puis dans les *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville, publiées par Madame de*

Tocqueville, Paris, Michel Lévy frères, tomes V, VI et VII (1866-1867) ; d'autres avaient fait l'objet de publications ponctuelles. Mais la plupart étaient inédites et ont été tirées de nombreux centres d'archives et bibliothèques en France et à l'étranger, qui ont très généreusement permis la publication de leurs documents et dont on trouvera le nom au fil des pages. Les deux principaux fonds sont les archives Tocqueville, aujourd'hui consultables en ligne sur le site des archives de la Manche, et la bibliothèque Beinecke de l'université Yale.

Les lettres et les documents sont présentés dans l'ordre chronologique, de façon à assurer une unité malgré la diversité des correspondants. On trouvera en annexes du dernier volume les lettres non datables.

Les lettres sont toutes autographes, sauf mention copie ou original perdu.

Les crochets dans une lettre signalent, lorsque l'original n'a pu être retrouvé, des coupures opérées par les premiers éditeurs de la lettre (Beaumont et Rédier le plus souvent). Seule la première publication est mentionnée.

Comme dans les volumes précédents, on n'a indiqué que les variantes significatives ; on a modernisé la ponctuation quand elle constituait une gêne pour la lecture, unifié la graphie des noms propres (Corcelle/Corcelles, Kergorlay/Kergolay, Le Marois/Le Marrois, etc.) et l'usage des majuscules et corrigé l'orthographe parfois désinvolte de Tocqueville. La date de la lettre est indiquée entre crochets quand elle est suppléée, un point d'interrogation signale une date douteuse. Pour la commodité de la lecture, les dates ont été déplacées en début de lettre lorsqu'elles figuraient en fin de lettre dans le manuscrit.

Les introductions en tête de chaque section ont été rédigées pour les années 1822-1847 et 1856-1859 par Françoise Mélonio, pour les années 1848 à 1856 par Anne Vibert.

Ces volumes ont nécessité de très nombreux concours. Nos remerciements vont en premier lieu à tous ceux qui nous ont ouvert leurs archives, et d'abord à monsieur et madame de Tocqueville, sans lesquels l'édition n'aurait pu voir le jour, et aux conservateurs de la bibliothèque Beinecke qui ont répondu généreusement à toutes les demandes de communication et m'ont donné une bourse pour travailler sur leur fonds. André Jardin et Lise Queffélec-Dumasy ont apporté une contribution décisive dans le début de la quête et de la transcription des documents.

Thierry Bodin a constamment mis son savoir à notre disposition. Très nombreux ont été les historiens qui ont aidé à préciser un point ou à localiser des documents. Le CNL a soutenu les travaux et la publication, permettant l'achèvement d'une collection qu'il a continûment encouragée.

Que Guy Berger, Jean-Claude Casanova, président de la commission de publication, et Bernard Degout, qui ont accepté de relire ce travail, trouvent ici l'expression de notre plus vive gratitude.

Le meilleur de ce travail est dû à la multiplicité et à la qualité de ces soutiens.

1. Notamment 32 lettres de Tocqueville à Nassau Senior, dont 18 totalement ou partiellement inédites, 14 dont on ne connaissait qu'une traduction en anglais. La bibliothèque Beinecke a pu acquérir les originaux en 2006.

Sigles et abréviations

Archives Tocqueville.

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, dans *Œuvres*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1992.

Éditions Beaumont *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville, publiées par Madame de Tocqueville*, éd. Gustave de Beaumont, 9 vol., Paris, 1864-1866.

Tocqueville, *Lettres choisies. Souvenirs*, Gallimard, « Quarto », 2003.

Œuvres, Papiers et Correspondance d'Alexis de Tocqueville, Gallimard, 1951.

Les années de formation

(1822 – janvier 1832)

Introduction

Selon Sainte-Beuve, Tocqueville avait « commencé à penser avant d'avoir rien appris[1] »… façon perfide de signaler la bonne fortune d'un jeune homme bien né, héritier d'une position sociale enviable et de la tradition aristocratique des Lumières. Mais c'était aussi souligner la précocité chez Tocqueville d'idées qu'il ne reniera pas. Les lettres présentées ici, qui couvrent la période de formation au lycée de Metz, puis à l'université de Paris, au tribunal de Versailles, et lors du voyage en Amérique, manifestent en effet le poids de l'héritage et de la conjoncture historique dans la construction intellectuelle du jeune homme. Pour autant l'héritage ne doit pas masquer ce qu'avait d'improbable son génie de penseur de la démocratie.

On ne trouvera pas ici de lettres enfantines. Elles s'adressaient à la famille et ont été publiées dans le tome XIV. Le volume s'ouvre sur l'adolescence. En avril 1820, Alexis rejoint son père, Hervé, à Metz où celui-ci avait été nommé préfet le 21 mars 1817. Le jeune garçon quitte alors sa mère, restée à Paris, ses frères et son précepteur, le vieil abbé Louis Lesueur, qui avait été aussi le précepteur d'Hervé. En novembre 1822, il entre en classe de rhétorique au lycée royal de Metz, créé par Napoléon en 1804, et y poursuit sa scolarité en classe de philosophie. Élève brillant, il obtient son baccalauréat le 8 août 1823, quittant alors Metz pour passer l'été à Amiens avec son père qui avait été nommé le 27 juin préfet de la Somme. À l'automne il commence ses études de droit à Paris.

À Metz, Tocqueville, qui se peint comme un garçon réservé, se fit peu d'amis – mais des amis durables. Jusqu'en 1820 il n'avait guère fréquenté que de jeunes nobles : ses cousins Louis de Kergorlay, les frères Chateaubriand, les d'Orglandes, les Vogué ; au lycée il fut condisciple d'Henrion, fils d'un secrétaire du comte de Provence et protégé d'Hervé

de Tocqueville, mais ce condisciple, très pieux et royaliste intransigeant, plaisait davantage à la famille qu'à Alexis et les rapports des deux jeunes gens s'envenimèrent définitivement en 1830 quand Henrion reprocha à Tocqueville de manquer à la tradition d'honneur de Malesherbes en se ralliant à Louis-Philippe… L'ami de cœur, c'était Eugène Stöffels, un roturier et l'un des très rares correspondants à être tutoyé par Tocqueville. La première lettre de Tocqueville est du 22 octobre 1822, juste avant l'entrée en classe de philosophie. Tocqueville s'ennuie fort en famille à Paris, dit sa hâte de revoir Metz et son ami. L'amitié peut sembler mal assortie : Stöffels, de milieu modeste, était moins brillant que Tocqueville qui lui prodigue sentencieusement des conseils pour ses études. D'emblée le jeune Alexis prend un ton d'affection protectrice : « Chasse, danse », recommande-t-il à son ami dépressif. L'écart s'accentuera jusqu'à la mort d'Eugène en 1852 tant le destin de cet ami de jeunesse resté à Metz, où il succède à son grand-père comme receveur municipal, est loin de la renommée de Tocqueville. Pour autant la confiance compte bien plus que cette inégalité de talent et de condition. À Eugène, Tocqueville confie le secret de son idylle romantique avec la jeune Rosalie Malye, fille de l'archiviste de la préfecture ; tous deux partagent une même inquiétude de l'âme, une tendance à la mélancolie qu'ils combattent de concert. En 1860 Beaumont témoignait que « si Tocqueville était inhabituellement gai, c'était parce qu'il avait reçu une lettre de Stöffels. S'il se passait quelque chose d'intéressant, il disait : "Je dois écrire tout ceci à Stoffels"[2]. » L'affection n'exclut pas le débat d'idées sur l'avenir de la civilisation, sur la crainte d'un retour à la barbarie, ou l'inéluctabilité de la marche vers l'égalité – dont Stöffels s'entretient longuement avec Tocqueville avant même le départ pour l'Amérique. Avec le jeune frère d'Eugène, Charles, né en 1810, le vouvoiement est de rigueur et la proximité moindre ; dès les premières lettres de 1830, c'est néanmoins auprès de Charles, féru de métaphysique, que Tocqueville explicite ses doutes métaphysiques et son épistémologie de la probabilité.

Tocqueville quitte Metz en août 1823. Certes il continuera bien quelque temps à écrire au citron des missives confidentielles – hélas perdues – à Rosalie Malye, avant que l'idylle romantique ne se termine en arrangement financier. Avec les frères Stöffels les liens ne seront jamais rompus. Mais le départ de Metz est l'adieu au vert paradis des amitiés et amours adolescentes. De passage à Metz en 1836, Tocqueville dira éprouver « un sentiment accablant de la faiblesse du cœur humain qui

lâche si vite ce qu'il croyait si bien étreindre, de la course fugitive des années, de la mutabilité de l'homme, de son peu de consistance, du vide et du néant de la vie[3] ».

À Paris, Tocqueville mène dans l'ennui ses études de droit, conclues, sans grand éclat, par ses deux thèses de fin d'études le 29 août et suivies selon la tradition aristocratique par un grand tour de décembre 1826 à avril 1827 à Rome et en Sicile avec son frère Édouard et un ami, Charles de Malartic. Le comte Hervé sollicita pour son fils une place de surnuméraire au ministère de la Justice, arguant du mérite héréditairement promis à un arrière-petit-fils de Malesherbes. Tocqueville fut donc nommé juge auditeur au tribunal de Versailles le 5 avril 1827. Ce n'était ni une place élevée ni une sinécure. Les juges auditeurs, créés par la loi du 20 avril 1820, constituaient un corps de stagiaires en attente d'un poste stable rémunéré – que Tocqueville n'obtint jamais. On trouvera dans le volume XVI des *OC* les plaidoyers qu'il prononça. Malgré l'acuité de ses analyses, il ne brilla pas au tribunal, faute de talent oratoire. Il semblait peu se distinguer encore de la jeunesse légitimiste. Et pourtant le séjour à Paris puis à Versailles lui ouvre soudain d'autres fréquentations et d'autres horizons qui le singularisent par des curiosités étrangères à son milieu. S'il fréquente les conférences d'avocats et la société des bonnes études où se retrouvent les jeunes aristocrates, il suit aussi passionnément en 1829-1830 les cours de Guizot en Sorbonne dont on trouve de multiples échos dans sa correspondance, au point que, lors de son voyage aux États-Unis, il réclamera l'envoi des volumes d'histoire de la civilisation qui lui sont indispensables pour « décomposer la société américaine » (à Chabrol, 18 mai). Il rencontre de jeunes républicains, il s'éprend d'une roturière, Mary Mottley, qui deviendra sa femme, il se lie avec des magistrats prometteurs, dont Gustave de Beaumont qui sera son compagnon de voyage. Un document publié ici nous donne à voir cette ouverture sur le monde : c'est un conte à la manière orientale écrit pour l'anniversaire de sa mère, en 1828. Le conte n'ajoute rien à la gloire littéraire de Tocqueville : rimer ou conter pour les fêtes familiales était alors une pratique sociale ludique où l'on ne visait guère à l'originalité. L'étonnant est qu'il s'agit là d'une autobiographie fictive prémonitoire. Tocqueville y peint sous le nom de Fatmé – c'était le nom de l'épouse d'Usbek dans les *Lettres persanes*, sa propre mère mélancolique et minée par la crainte de perdre ses fils dans les guerres. Les deux fils aînés partent l'un à la guerre, l'autre à la découverte du vaste monde. Le

troisième, Almenor (Alexis), « esprit taciturne et rêveur », obsédé par l'inégalité des hommes et le cours de l'histoire universelle, a « un vague mais vif désir de la renommée » qu'on acquiert en travaillant au bien public. Le récit conte le désenchantement des trois frères, et leur retour au bercail, tant la douceur familiale est la seule valeur sûre dans un monde de violence. Le lecteur est surpris par la certitude de sa vocation intellectuelle et politique chez un jeune homme de vingt-trois ans, dont la famille reconnaît très tôt la supériorité. Dès 1828, le jeune Alexis fait de l'égalité le moteur d'une histoire pleine de bruit et de fureurs – et anticipe son désenchantement : Tocqueville semble ainsi pressentir à la fois sa grandeur et son échec, par une prescience sans doute liée aux espérances de renouveau portées par le ministère libéral de Martignac, dont le jeune homme, qui fréquentait à la fois des ultras et des républicains, redoutait l'échec probable.

Arrive la révolution de juillet 1830, qui renvoie Hervé de Tocqueville dans la vie privée et ôte à son fils Alexis tout espoir d'avancement dans la carrière publique. Les lettres de 1830 aux frères Stöffels et à Henrion montrent le rôle décisif de la révolution de Juillet dans le choix que fit le jeune homme de partir pour les États-Unis afin d'acquérir une compétence de publiciste. Au plus profond de la forêt américaine, le 28 juillet 1831, il se souvient encore du traumatisme de la révolution, qui changea son destin : « Le tocsin nocturne, la fusillade dans les rues, notre sortie de Paris, nos promenades armées dans Versailles, les nuits passées au corps de garde, tout cela me paraît encore un rêve, le souvenir de la vie d'un autre et non de la mienne » (à Stöffels, 18 octobre 1831). Du traumatisme il sort grandi. En 1830, il va faire un choix politique qui le sépare des siens, quoiqu'il ait eu leur soutien. Alors que ses proches entrent en résistance, il prête le serment de fidélité au roi et à la Chambre exigé de tous les fonctionnaires ; il en explique les raisons à Charles Stöffels comme à Henrion. Rien dans cette prestation de serment n'était selon lui contraire à la logique de l'honneur ; il jugeait vain de suivre avec Chateaubriand le convoi de la vieille monarchie : Charles X ne le méritait pas. Comme à son ancêtre Malesherbes, dit-il, ce qui lui importe n'est pas la dynastie mais la France. Or Louis-Philippe, si illégitime et méprisable qu'il soit, est seul en mesure de faire barrage à l'anarchie. Henrion l'accusait de vouloir participer à la curée des places. L'accusation indigne Alexis : il se sait suspect au nouveau régime, et se glorifie de l'échec probable de sa carrière de magistrat, qui vaut en quelque sorte garantie

morale. De la révolution naît aussi l'ardente obligation de s'éloigner : pour la première fois le 26 août 1830, Tocqueville mentionne comme un vieux projet – mais jamais attesté auparavant – le désir d'aller étudier en Amérique du Nord ce que c'est qu'une république. Les frères Stöffels s'emploient aussitôt à l'en dissuader : l'idée paraissait saugrenue, outre le danger de la traversée, et ce malgré le précédent de Chateaubriand, oncle par alliance de Tocqueville – et celui de La Fayette, dont Gustave de Beaumont était proche. L'Amérique était aussi peu connue, écrit Tocqueville, que le Japon… et passait pour une société encore en enfance. Le choix de la destination est ici un pari sur la marche irrésistible de la démocratie. Tocqueville ne croit pas à la stabilité du régime de classes moyennes prôné par Guizot et il suppute, avec une inquiétude teintée de joie maligne, le renversement de la monarchie constitutionnelle par le peuple républicain. Un tel voyage pouvait sortir de l'obscurité un jeune homme ambitieux en lui conférant une expertise sur tous les points d'administration publique ; le jeune légitimiste rejeté en marge de l'histoire prenait rang de penseur de l'avenir. Restait à trouver un prétexte pour obtenir un congé du tribunal : Tocqueville et Beaumont proposèrent une enquête sur la réforme des prisons, sujet d'actualité dans toute l'Europe dont Tocqueville dit que c'était « un prétexte, mais un prétexte très honorable » (à Stöffels, 4 novembre). La question pénitentiaire avait le mérite de n'être pas partisane et de mettre en jeu l'examen des valeurs publiques et des mécanismes de l'exclusion sociale. La mission leur fut accordée (sans frais), avec un congé de dix-huit mois, en octobre. Tocqueville en eut vite « par-dessus la tête » des prisons et n'avait pas anticipé que le « prétexte » ou le « hors-d'œuvre » de son existence deviendrait sa profitable spécialité parlementaire jusqu'en 1848… Les lettres de 1830 montrent l'extraordinaire lucidité d'un jeune homme pressé de vingt-cinq ans, certes né dans un milieu où le service public était de tradition mais qui élabore un projet de carrière singulier : il ne sera pas un homme de parti, ce pour quoi il n'a ni goût ni talent (la suite le confirmera) ; il s'imagine en homme public apte à tracer pour le pays les grandes lignes de l'action politique. Une telle ambition de gloire pourrait paraître présomptueuse, n'était l'évident charisme de ce tout jeune magistrat aux yeux de ses amis et de ses proches.

Le 2 avril 1831 Tocqueville et Beaumont s'embarquent donc au Havre. Après le séjour à New York du 11 mai au 30 juin, les deux voyageurs partent pour Boston, Philadelphie, Baltimore

(9 septembre-22 novembre), puis Washington et New York à nouveau du 18 janvier au 20 février, date de leur embarquement pour la France. Le périple est entrecoupé de deux excursions, dont la finalité n'est ni politique ni pénitentiaire, mais qui sont comme une récréation de l'âme après tant de visites de prisons : la première équipée les dirige vers le nord-ouest et le Canada du 6 juillet au 2 septembre, sur les traces de leurs rêveries et lectures de jeunesse. De la seconde excursion en décembre vers La Nouvelle-Orléans et le Sud aristocratique Tocqueville ne dit ici presque rien ; le voyage avait été émaillé d'accidents qui auraient pu effrayer les proches.

Les vingt-huit lettres envoyées durant les neuf mois de ce voyage dessinent le réseau de Tocqueville : on y retrouve les frères Stöffels, quelques parents (la cousine Eugénie de Grancey, ou le cousin Le Peletier d'Aunay) et surtout les collègues et amis de Versailles avec lesquels Tocqueville entretient une discussion suivie, selon la spécialité de chacun. À ces derniers Tocqueville parle peu de paysages ou d'aventures. C'est aux femmes (sa cousine Eugénie) ou à son ami Eugène qu'il réserve la plupart des descriptions et des récits ; à Eugénie sont destinées les descriptions humoristiques des costumes indiens, propres à satisfaire la frivolité féminine… On ne trouvera pas néanmoins ici le pittoresque qui caractérise les aquarelles ou les lettres de Beaumont. Tocqueville a pour son oncle Chateaubriand une fascination si mêlée de répulsion qu'au moment même où il s'essaie à peindre la sublime horreur des chutes du Niagara ou de la forêt primaire il se méfie de l'imagination, maîtresse d'erreur et de fausseté…

Mais l'essentiel n'est pas là. Tocqueville est un homme d'idées, pas d'images. Ses lettres à ses collègues versaillais ou à ses protecteurs sont le journal d'une pensée qui se cherche, en refusant de conclure trop vite sur la base de premières impressions. Prudence d'autant plus nécessaire que l'expérience américaine est celle d'un mouvement perpétuel et d'un éclatement des initiatives qui rendent toute synthèse risquée. L'abbé Bouchitté l'interroge sur l'éducation, c'était son métier. De dix ans plus âgé, ancien élève de l'École normale et diacre, membre de l'Académie des sciences morales de Versailles, il était alors professeur au collège royal de Versailles. Mais les relations versaillaises sont surtout des magistrats ou des administrateurs : envers les plus âgés Tocqueville montre la révérence attendue. Ceux de sa génération en revanche participent à distance à l'enquête sur la république américaine qui est le véritable objectif du

voyage : Blosseville, né en 1799, secrétaire général de la préfecture de Versailles qui fut donc collaborateur d'Hervé de Tocqueville, envoie de longues missives sur les pratiques administratives. Le correspondant le plus régulier est Chabrol, colocataire et collègue de Tocqueville à Versailles, auquel Tocqueville envoie dix-sept lettres. C'était un ami d'enfance, fils d'un émigré devenu maire de Nevers de 1810 à 1820 et député sous la Restauration. Le jeune Chabrol a bien des points communs avec Tocqueville, dont celui d'abandonner la magistrature en 1832 pour se consacrer à l'écriture (mais aussi aux affaires) et d'épouser en 1835 une roturière. Chabrol sert de boîte à lettres aux missives envoyées par Alexis à Mary Mottley dont il est devenu follement amoureux, tout en en cachant l'existence à sa famille ; Chabrol est aussi celui que Tocqueville assaille impitoyablement de questions sur la France pour avoir un point de comparaison avec l'Amérique. Les généralités philosophiques des premières lettres de Metz ont désormais cédé la place à une réflexion nourrie de technique juridique : Tocqueville est en passe de devenir un expert. « Le cerveau est ici dans une fermentation continuelle », écrit-il. Parti réticent, il devient vite admiratif de l'art avec lequel les Américains font concourir vers le même but l'intérêt particulier et l'intérêt général, tirant des hommes à leur insu à peu près tout le bien dont ils sont capables. Que ce modèle ne soit pas transposable et que seules les circonstances particulières d'un pays sans voisins hostiles permettent de se passer d'un État fort, Tocqueville en est conscient. Il reste d'ailleurs très étranger, comme Stendhal, au monde américain de l'argent, où l'imagination, les sentiments et peut-être même l'exigence morale n'ont guère de place. Reste que cette société civile quasi sans État connaît une prospérité inouïe. Les lettres nous montrent la tempête sous le crâne d'un jeune homme avide de comprendre mais pas de conclure et qui revient en France avec déjà les grandes lignes de *De la démocratie en Amérique*. Loin de son pays, il en découvre la singularité : la comparaison vaut libération, définitive, de l'attachement irréfléchi à la centralisation, libération aussi du rejet instinctif du principe de l'intérêt particulier qui caractérisait la culture française.

Il aurait fallu rester davantage, le congé initial l'aurait permis. Mais le ministère rappelait Beaumont, et puis le choléra qui ravageait la France inspirait aux deux voyageurs de vives inquiétudes pour leurs proches. La dernière lettre du voyage, à Chabrol le 24 janvier, dit la hâte du retour mais aussi l'incertitude de Tocqueville sur son avenir et sur celui de la

France. Les adversaires de Tocqueville dénonceront ses préjugés de touriste pressé. « Je partirai de l'Amérique en état de comprendre les documents que je n'ai pu encore étudier : voilà le résultat le plus clair du voyage », écrivait Tocqueville à sa mère le 24 octobre. Ce pessimisme n'était pas justifié. Car si Tocqueville était parti avec des questions héritées de son milieu et partagées avec ses contemporains, il revient avec l'idée d'une autre histoire possible, républicaine et conservatrice à la fois, religieuse et individualiste. Il s'en retourne en converti, sans enthousiasme ni aveuglement, à la démocratie. Il aura besoin des huit années de rédaction du *Système pénitentiaire* puis de *De la démocratie en Amérique* pour explorer toutes les faces de ce monde nouveau qui vient de s'ouvrir à lui.

1. *Causeries du lundi*, Garnier Frères, 1857-1872, t. XV, p. 105.
2. Conversation entre Beaumont et Nassau Senior, *OC*, t. VI, 2, p. 504-505.
3. À Kergorlay, 16 juillet 1836, *OC*, t. XIII, 1, p. 380-381.

À EUGÈNE STÖFFELS[1]

Paris, 22 octobre 1822

Je ne veux pas attendre mon retour à Metz pour causer avec toi, mon cher Stöffels. Notre silence dure depuis assez longtemps. Je le romprai aujourd'hui le premier. J'espère que tu ne me diras pas, après cela, que les plaisirs de Paris et l'éloignement me font oublier mes vieux amis de rhétorique[2]. En tous cas, si j'en oublie quelques-uns, ce ne sera certainement pas toi ; tu peux y compter. Trop de concordances d'opinions nous ont liés pour que nous puissions nous séparer maintenant, à moins de changer totalement l'un ou l'autre, ce que je ne crains guère […].

Dis-moi comment tu as passé tes vacances. J'espère qu'elles auront été plus agréables que les miennes ; et cela n'est pas difficile, car depuis que je suis ici je mène une vie monotone et tranquille qui ne s'accorde guère avec mon caractère et mes goûts […].

Original perdu. Publiée dans Édition Beaumont, t. V, p. 407-408.

1. Eugène Stöffels (1805-1852), condisciple de Tocqueville à Metz et le plus fidèle de ses amis, issu de la bourgeoisie modeste, devait devenir receveur municipal de la ville de Metz, prenant la suite de son grand-père en 1826, grâce à l'appui d'Hervé de Tocqueville auprès du ministre. La correspondance d'Eugène Stöffels conservée au château de Tocqueville comporte 98 lettres à Tocqueville échelonnées du 26 août 1823 au 26 décembre 1851.

2. Tocqueville était parti rejoindre son père, préfet à Metz, en avril 1820 ; après quelques mois de préceptorat, il était entré en rhétorique au collège royal de Metz (actuel lycée Fabert) à la rentrée de novembre. La lettre est datée de la fin

des vacances, avant l'entrée de Tocqueville en classe de philosophie en novembre 1822, année qui se conclut par l'obtention du diplôme du baccalauréat ès lettres le 8 août 1823.

À EUGÈNE STÖFFELS

Paris, 7 août 1823

Je ne voulais t'écrire que d'Amiens, mon cher ami, pour pouvoir te donner en même temps des nouvelles de mon établissement[1]. Mais tantôt une affaire, tantôt l'autre, ont retenu mon père à Paris jusqu'à ce moment. Croyant toujours partir le lendemain, je remettais mon épître. Cette fois je suis las de ce manège, et je me suis décidé à t'écrire de Paris. Je suis arrivé ici fort bien portant, mais triste. On ne se doute pas combien de liens vous retiennent à un pays où l'on a été heureux. On ne le sent bien que lorsqu'on les brise tous à la fois. Le premier moment est bien pénible. Metz et quelques-uns de ses habitants seront bien longtemps présents à ma mémoire, plus peut-être que je ne voudrais !… Quant à toi, mon cher ami, nous devons nous retrouver dans trois mois ; et cette idée est une de celles sur lesquelles je m'arrête avec le plus de plaisir. Nous avons été bien liés à Metz ; j'espère qu'il en sera de même à Paris. Que fais-tu maintenant, mon cher ami ? Je serais charmé d'avoir de grands détails là-dessus. Tu dois t'ennuyer avec le peu d'amis que je te connais et ce besoin de confiance que tu éprouves sans cesse. Prends bien garde à toi de ce côté-là, mon cher Stöffels ; tu sais que tu donnes ton amitié un peu vite, et il t'arrivera de t'en repentir quand il ne sera plus temps. On ne perd jamais rien de garder quelque temps pour soi ses sensations intérieures. On est presque toujours fâché de s'être communiqué trop tôt ; du moins c'est ce que j'ai éprouvé bien des fois. J'ai voulu ravoir ce qui était dit, et je n'ai jamais été fâché de m'être tu. Parle-moi un peu de Metz, de ce qui s'y passe, de ce qu'on y dit ; tu sais que je suis passablement curieux. Es-tu content de tes compositions ? Elles doivent être faites. Tu serais un brave garçon de m'envoyer ta composition *française*. Si par hasard elle n'était pas faite, souviens-toi, en la faisant, de prendre garde à l'enthousiasme[2]…

Original perdu. Publiée dans Édition Beaumont, t. V, p. 408-409.

1. Le père de Tocqueville, Hervé, avait été nommé préfet de la Somme le 27 juin 1823.

2. La correspondance de Stöffels ne mentionne pas cette *composition*. Stöffels semble avoir été peu apprécié de certains de ses professeurs, ce qui conduisit à l'ajourner au baccalauréat jusqu'à octobre (lettre à Tocqueville du 5 septembre 1823, AT).

À EUGÈNE STÖFFELS

Amiens, 24 août 1823

Tu es un bien grand paresseux, mon cher ami ; voilà plus de 15 jours que j'ai écrit, et pas encore de réponse. Heureusement tu sais qu'il s'en faut beaucoup que je sois un homme à formalité avec mes amis. Aussi je me dis tout bonnement que tu as oublié de me répondre, ou que ma lettre ne te sera pas parvenue, et je te récris. Je suis à Amiens depuis une dizaine de jours, ennuyé et dépaysé au dernier point. Ce n'est pourtant pas la faute de la préfecture qui est fort jolie. Nous avons un jardin magnifique où j'espère te mener faire une petite promenade avant qu'il soit un an. La ville est bien bâtie du moins dans la plus grande partie, mais déserte. On n'aperçoit de la vie que dans le quartier du commerce, et c'est la plus hideuse population que tu puisses imaginer, différente entièrement de celle des autres quartiers[1]. Il y a peu de promenades pour les cavaliers hors de la ville ; ce sont des marais assez dangereux, comme j'en ai fait l'expérience le lendemain même de mon arrivée. Moi et mon cheval avons manqué de disparaître dans une tourbière ; j'étais seul et suis parvenu cependant à m'en tirer mais ça a été une sale aventure.

Comment se portent toutes nos connaissances à Metz ? Parle-moi un peu de cela. M. Riboulet a-t-il toujours mal à la poitrine ? Je parie que Mlle Clémence n'a pas une seule fois parlé de moi depuis mon départ[2] ; si ce n'est pas cela je serais bien trompé. Henrion[3] m'a mandé qu'une des demoiselles Malye qu'il avait vues à Forbach était malade[4]. Mais il ne me dit pas *laquelle* ? Elles doivent être de retour maintenant. Tu me feras plaisir de savoir d'une manière ou d'une autre si cela est vrai et de me le mander. Parle-moi aussi de la distribution des prix. Quelles sont tes espérances ? […]

Adieu, mon cher ami, réponds-moi tout de suite, je te prie […] Parle

de moi à nos amis.

Lettre inédite. Copie Beaumont. Archives Tocqueville.

1. Amiens, ville de filatures de laine et de coton, était restée corsetée dans ses murailles jusqu'en 1809. La préfecture se trouvait dans la ville haute ; la ville basse était inscrite à l'intérieur des bras de la Somme. Dans des maisons humides, bordées de petites ruelles, s'entassait un prolétariat ouvrier misérable qui faisait qualifier Amiens de « ville des mendiants » ; en 1825, on comptait 657 débits de boisson, soit un pour 59 habitants. Voir Gilles de Robien, *Alexis de Tocqueville*, Flammarion, 2000, p. 34-39.

2. Riboulet, condisciple de Tocqueville et Stöffels au collège royal de Metz. Mlle Clémence n'est pas mentionnée dans la correspondance de Stöffels.

3. Le baron Mathieu Richard Auguste Henrion (1805-1862), condisciple de Tocqueville à Metz, devint avocat à la cour royale de Paris, bibliothécaire adjoint à la bibliothèque Mazarine sous la monarchie de Juillet et conseiller à la cour d'appel de la Guadeloupe puis à la cour d'appel d'Aix sous Napoléon III. Il avait avec Tocqueville des rapports épineux. Il devait devenir un publiciste royaliste et catholique intransigeant très actif, éditeur de *L'Ami de la religion* en 1840 et auteur de nombreux livres d'histoire religieuse.

4. Sur les sœurs Malye, voir lettre de Kergorlay, juillet 1827 (*OC*, t. XIII, 1, p. 102-106). Les deux sœurs Rosalie et Amélie sont les filles d'un ancien officier, François Pierre Malye, chef de bataillon en retraite, devenu archiviste de la préfecture de 1821 à 1832. La liaison de Tocqueville avec Rosalie, née à Bitche le 15 septembre 1804 et donc plus âgée de dix mois qu'Alexis, n'est connue que par la correspondance avec Kergorlay entre 1824 et 1828 et par cette correspondance avec Eugène Stöffels qui servait d'intermédiaire entre Tocqueville et Rosalie. Elle devait épouser le 9 avril 1828 à Metz François Begin qui découvrit en 1828 une lettre d'Alexis écrite au citron ; ses soupçons conduisirent dès lors Tocqueville à plus de réserve. Amélie mourut prématurément.

À EUGÈNE STÖFFELS

[1823[1]]

Te rappelles-tu, mon cher ami, la plus jeune des deux sœurs sur la santé desquelles je t'avais interrogé dans la dernière de mes lettres. Eh bien ! je voudrais que tu continues à m'en donner des nouvelles très circonstanciées s'il est possible […] Je ne veux pas te cacher, mon cher Stöffels, que j'y attache la plus grande importance, et que tu me ferais le

plus grand plaisir si tu pouvais me donner beaucoup de détails sur elle […] C'est une grande marque de confiance que je te donne *en ce que je te dis là*, et je le fais sans crainte parce que je suis sûr de toi comme de moi-même. Lorsque nous serons réunis, j'aurai bien des choses à te dire là-dessus ; maintenant je n'ose en dire plus, de crainte que ma lettre ne soit ouverte […]

Lettre inédite. Copie Beaumont. Archives Tocqueville.

1. Cette lettre est postérieure à celle du 24 août 1823, à laquelle elle renvoie.

À EUGÈNE STÖFFELS

Amiens, ce 16 septembre 1823

J'ai été comme toi, mon cher Stöffels, indigné de la conduite du conseil envers toi. Je ne vois aucun motif pour une semblable mesure, et je conçois ton premier mouvement de colère. Mais, mon cher ami, il faut te mettre au-dessus de cela. Deux accessits d'excellence et trois autres répondent mieux que tous les discours au procédé de ces messieurs[1]. Pourquoi jeter le manche après la cognée ? Pourquoi te désespérer ? Sans doute il y a injustice et tromperie dans ce monde ; mais attendais-tu cette preuve-là pour en être persuadé ? Non certes. Il faut donc vivre avec ses ennemis, puisqu'on ne peut avoir tout le monde pour ami, prendre les hommes pour ce qu'ils sont, se contenter des vertus qu'on y trouve, tâcher que leurs vices vous fassent le moins de mal possible, se borner à un certain cercle d'intimes, hors de là n'attendre que froideur et indifférence cachée ou ouverte, et se tenir sur ses gardes. Et puis, après tout, mon cher ami, je t'ai vu plus d'une fois substituer la voix de ta conscience à celle du monde. Elle ne te reproche rien. Eh bien, tu es au-dessus de tout. Ce qui m'a fait le plus de peine dans ce que tu m'as mandé, c'est que je craignais que ce retard ne nuisît au voyage de Paris. Mais tu me rassures. J'ai déjà arrangé dans ma pensée un petit voyage à la mer. Nous irons nous établir quelques jours à Amiens chez mon père, et de là à la première côte il n'y a qu'un pas.

Jusque-là, mon cher ami, tâche de t'occuper fortement ; chasse, danse,

remue-toi enfin. Substitue autant que possible l'activité du corps à celle de l'âme. La première peut fatiguer la machine, mais ne l'use jamais. La seconde, à notre âge surtout, ne peut pas être en action sans se retourner sur elle-même, et produire des maux qui, quoique sans cause réelle, n'en sont pas moins bien vifs. J'en sais malheureusement quelque chose pour ma part […].

Original perdu. Publiée dans Édition Beaumont, t. V, p. 410-411.

1. Dans sa lettre du 5 septembre 1823 (AT), Stöffels annonçait avoir obtenu deux accessits d'excellence et trois autres accessits lors de la distribution des prix du 4 septembre, mais il était furieux d'avoir été ajourné au baccalauréat par le conseil où siégeaient ses professeurs.

À F. F. BLAISE, LIBRAIRIE À LA BIBLE D'OR,
RUE FÉROU-SAINT-SULPICE N° 24

Versailles, le 27 novembre 1827

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 17 du présent mois[1].

Je me rappelle bien en effet que dans le temps vous me donnâtes le choix entre la première et la seconde édition de Dalloz. Je préférai assez légèrement la première ne pouvant croire que vous entendissiez parler sous le nom d'édition des deux ouvrages tout à fait distincts que forment les deux compilations de Dalloz[2]. Voici ce qui causait mon erreur sur ce dernier point : dans une compilation semblable où le fond de la matière est nécessairement étranger à l'auteur, et où la méthode seule et la place lui sont propres, il me semblait que le même recueil rangé d'après une méthode et une place tellement différent[e]s du premier qu'il n'existe aucune analogie entre eux, pouvait bien passer pour un nouvel ouvrage du même auteur mais jamais pour une nouvelle édition[3].

Au reste, Monsieur, j'avoue que je me suis mal expliqué, mon étourderie ne doit point vous porter préjudice, ceci est de toute justice. Mais comme le Dalloz tel que vous me l'avez envoyé ne peut me servir à rien au point où j'en suis, je vous prierais de me faire avoir celui que je vous ai demandé dans la note que M. Henrion vous a remise. Quant à

celui en 22 volumes indiquez-moi le meilleur parti que j'en puisse tirer, ou veuillez vous charger vous-même de le remettre dans le commerce. Je m'engage comme il est juste à vous tenir compte de la différence qui existera entre prix d'achat et de revente.

J'attends le nouveau Dalloz le plus tôt qu'il sera possible. Mandez-moi touchant l'autre ce que vous pensez que je doive faire le plus utilement.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Le brouillon de Tocqueville a été retrouvé dans un dossier de factures de 1823-1834 dans lequel figure aussi la lettre du 17 novembre 1827 de la librairie À la Bible d'or. Pour la seule année 1827, Tocqueville y avait acquis pour 1 400,50 francs de livres de droit (facture du 5 janvier 1828).

2. Dans sa lettre du 17 novembre, le libraire expliquait que la réimpression par Dalloz était une version allégée de l'ouvrage de Denevers, et qu'il avait donc envoyé à Tocqueville l'édition primitive. Le journal des audiences de la Cour de cassation ou recueil des arrêts de cette cour en matière civile et mixte avait été publié depuis l'an XII par Geraud-Timothée Denevers. Dalloz qui y est associé dès 1814, à dix-neuf ans, en prend la direction en 1822 et, en 1824, commence à refondre tous les volumes annuels de la collection de Denevers sous forme d'un répertoire alphabétique de jurisprudence, achevé avec un douzième volume en 1831.

3. Le jugement de Tocqueville est juste : dans sa refonte des volumes chronologiques de Denevers, Dalloz organise les arrêts par ordre des matières distribuées selon l'ordre alphabétique. Au recueil des arrêts il ajoute des comparaisons entre les arrêts et des réflexions critiques. La jurisprudence donne ainsi lieu à un travail scientifique de doctrine.

CONTE PERSAN

Conte écrit pour la fête de ma mère
[vers 1828[1]]

Fatmé ou le bonheur est ici[2]

Non loin de la grande et populeuse cité de Bagdad on apercevait à travers le feuillage épais les ruines d'une modeste demeure. À peu de

distance, le fleuve royal, le fleuve qu'on pouvait appeler par excellence celui de la patrie puisqu'il était tout entouré de ses traditions et de ses antiques souvenirs, roulait majestueusement ses ondes vers l'océan. C'est là, disait-on, que vivait jadis un homme heureux. L'obscurité n'avait point toujours été son partage. On racontait même qu'autrefois ses aïeux s'étaient distingués sous ces princes de l'épée et du cimeterre auxquels la force donne le fait et les années le droit. Mais les révolutions qui semblent faire trembler la terre sous les pas de l'homme lui avaient appris à connaître les douceurs d'un sûr asile, la jouissance de se posséder soi-même et le tranquille bonheur d'oublier l'univers.

Un seul souhait lui restait encore à former ; Fatmé, c'était le nom de sa compagne, ne lui avait point encore donné de fils. Déjà la quatrième année glissait légèrement sur sa paisible existence, lorsque ses vœux furent exaucés et le sourire de Fatmé lui apprit qu'enfin son bonheur présent avait un avenir.

Un jour ils étaient assis tous deux à la porte de la cabane sous les longs rameaux du chêne séculaire, leurs yeux embrassaient à la fois ce monde qu'ils avaient créé autour d'eux. Au-dessus des arbres plantés de leur main, on apercevait la route qui conduisait à l'antique cité des rois. Là se pressaient des chars étincelants, de superbes coursiers. Au milieu de nuages de poussière courait et se hâtait une foule renaissante qui semblait ignorer que près d'elle était le bonheur. Une douce paix régnait sur les traits de Fatmé ; ses yeux fixés sur la foule changeante semblaient ne rien apercevoir. On jugeait facilement que son cœur s'emparait déjà d'avance de toutes les joies maternelles et que dans l'avenir elle souriait au premier pas de celui qui n'était encore qu'une espérance. Tout à coup une triste pensée s'empare de son esprit, la joie expire sur ses lèvres. Interrogée, elle se trouble et soupire. Hélas ! dit-elle, je songe à la destinée de l'homme ; au vague de ses pensées, à l'inquiétude méprisable de son cœur. Créé pour l'action il sent incessamment en lui-même un instinct secret le pousser hors de sa sphère et tandis que préservée par sa faiblesse, la femme s'attache à ses appuis, l'homme semblable au lion des déserts dont les pieds se sont arrêtés dans les filets de l'oiseleur, frémit dès qu'il a eu le temps de se reconnaître et brise les faibles liens dont on a voulu en vain l'arrêter. Ses passions l'arrachent aux pleurs de sa mère, ses nouveaux intérêts l'éloignent du toit paternel ; c'est un aigle qui fuit sans retour le rocher natal, dès qu'il se soutient sans aide en haut des airs. Ah si le ciel sourd à mes prières ne devait m'accorder que des fils, croissez, arbres du

vallon solitaire, cachez le dangereux spectacle des hommes à leur jeune regard ; que leurs pompeuses misères ne troublent pas du moins avant le temps leurs cœurs, et que le bruit lointain du monde vienne se perdre dans le bruissement de vos longs rameaux.

Ainsi parlait Fatmé ; ses tristes idées avaient troublé son bonheur. Cependant[3] le temps approchait. Ses pressentiments s'accomplirent, elle mit au monde un fils. En le recevant dans ses bras, un sourire se mêla à ses larmes : cher enfant, dit-elle, Allah[4] t'a donné, qu'il te conserve à ta mère. On le nomma Alcanzar, en langue persane Dieu t'a donné ; bientôt Fatmé redevint mère. Elle accoucha encore d'un fils. Elle se prit d'abord à le regarder tristement puis le serrant dans ses bras : Allah l'a ainsi voulu, dit-elle, il sait mieux que nous ce qui nous convient, je te nourrirai aussi de mon lait, cher enfant, car je veux t'aimer comme ton frère. On nomma celui-ci Almeric, c'est-à-dire Dieu l'a voulu. À peine le petit Almeric avait-il quitté la mamelle lorsque Fatmé sentit que le ciel avait de nouveau fécondé sa couche. Cette fois, se disait-elle tout bas, Allah jettera un regard de bonté sur son esclave, il lui accordera sans doute une fille pour lui faire supporter du moins l'absence de ses fils. Ses espérances furent encore trompées, elle mit au monde un troisième fils. On le cacha un instant à sa vue, on craignait sa douleur ; mais le son d'une voix mâle trahit l'enfant. Fatmé détourna un moment les yeux et pleura doucement sur la perte de tout un monde d'heureuses illusions. Mais bientôt elle demanda son fils ; il reste encore du lait pour te nourrir, pauvre enfant, dit-elle, en le posant sur ses genoux ; Allah me préserve de t'accuser de mes larmes.

Jamais depuis le temps d'Abas[5] on n'avait vu en Perse un enfant plus grand et plus fort que celui-ci ; sa tête était large comme les deux têtes de ses aînés et lorsqu'on vint à le mesurer on lui trouva 22 pouces de longueur. Aussi un fameux devin de ce temps-là se hâta-t-il de prédire que cet enfant serait un des hommes les plus grands de son temps. Sur sa parole on le nomma Almenor, c'est-à-dire *Dieu l'a fait grand*. Or il arriva que l'enfant prit encore 22 pouces, puis 16 pouces, puis en resta là avec ses soixante pouces tout juste[6]. Ce résultat parut si contraire à la prédiction que dès lors on ne le nomma plus par dérision qu'Almenor aux soixante pouces. L'enfant s'irrita d'abord d'un pareil surnom, mais se rappelant bientôt Artaxerxès longues mains[7] et tant d'autres grands hommes distingués par des signes aussi peu héroïques il prit son parti et adopta lui-même le surnom qu'on voulait lui imposer.

Mais revenons à l'époque qui suivit la naissance. Le temps qui marche ordinairement sur des ruines et au bruit des soupirs des mortels semblait avoir oublié ce petit coin de terre, où vivait une heureuse famille, non loin d'une des plus vastes arènes des misères humaines. Les arbres avaient crû ; un cercle de verdure fermait de toutes parts la vue, et sans quelques discours qui de loin en loin arrivaient d'un monde inconnu, les enfants eussent pu penser que la voûte du ciel reposait sur la cime élevée des peupliers qui bornaient l'horizon paternel. Ils croissaient dans la douce sécurité du premier âge, la seule qu'on ne puisse point appeler imprudente puisqu'une mère veille alors sur nous. Que de fois au coucher du soleil ne vit-on pas Fatmé assise au milieu de ses enfants. Elle racontait les premiers âges du monde et l'homme à la sortie d'Eden marchant à la découverte de cet univers que Dieu venait de lui donner en partage. Près d'elle, Almeric écoutait ces merveilles d'une oreille avide, couché à ses pieds Almenor appuyait sa tête pensive sur ses genoux, Alcanzar bondissait à ses côtés. Dans le sourire de l'enfant était l'insouciance du lendemain, dans ses yeux la joie du présent.

Il était une époque surtout où tout devenait agitation dans la cabane. C'était celle qui précédait le jour anniversaire de la naissance de Fatmé. Une conspiration semblait alors prête à éclater dans le petit État ; chacun se préparait en silence, une activité sourde régnait de toutes parts, on se communiquait[8], on se réunissait loin des yeux de la mère. Chaque membre enfin de la colonie était tourmenté du poids d'un grand secret qui n'en était un pour personne. Temps heureux où toute l'activité de l'âme se concentrait sur de tels objets ! Le jour venu enfin, toute la famille s'avançait en silence vers le lieu où Fatmé s'était retirée comme par hasard ; des esclaves portaient des guirlandes de fleurs ; au milieu d'eux d'un pas grave et mesuré, marchait Alcanzar ; sa paupière était baissée mais elle se soulevait de temps en temps pour laisser s'échapper un regard étincelant de plaisir tandis que ses frères en le poussant de leurs petits bras cachaient leur tête derrière lui. On arrivait, l'orateur commençait, se troublait, recommençait encore. On riait de son trouble. Fatmé elle-même retenait avec peine un sourire ; on entraînait Alcanzar à ses pieds, chacun l'entourait, la pressait de toutes parts. Oh mes enfants, s'écriait-elle, puissiez-vous pour mon bonheur et peut-être aussi pour le vôtre rester toujours ainsi, mais déjà le temps vole, déjà ce moment même ne m'appartient plus. Elle disait et un sourire mélancolique remplaçait le sourire de la joie et ses enfants s'attristaient aussi sans en savoir la cause.

Car l'avenir était encore un livre sans caractères pour leur naissante intelligence.

Si par hasard égaré aux approches de la nuit dans les environs de la cité de Bagdad, un étranger frappait à la porte de la cabane, on se hâtait de le faire asseoir près du foyer. Tandis que tous s'empressaient pour le servir, que l'esclave versait dans le bassin retentissant l'onde qui devait rafraîchir ses pieds fatigués, s'il venait à interroger ses hôtes sur quelques-uns de ces grands exemples que le sort donne sans cesse à l'incorrigible humanité et dont le bruit avait retenti jusque sur les lointains rivages de sa patrie, s'il leur demandait quels étaient chez eux les grands de la terre, il voyait un secret embarras se peindre dans tous les regards ; on ignorait ce qu'il voulait dire. Parfois alors il souriait de pitié, d'autrefois à ce spectacle nouveau il paraissait en proie à de vagues et pénibles souvenirs. Il quittait enfin la cabane accompagné des souhaits de ses hôtes et des longs regards des enfants.

Cependant le temps en marchant chassait déjà loin d'eux les jours de la première enfance.

Un matin, travaillé d'une vague inquiétude, Alcanzar errait avec Fatmé près des limites du domaine paternel. Dis-moi donc ce que j'éprouve, Ô ma mère, lui disait-il. Je ne sais ce qui se passe au-dedans de moi et si ce n'était pas blasphémer la providence je dirais que je m'ennuie du bonheur. Il me semble qu'un autre homme a pris ma figure et ma place tant je me reconnais peu moi-même. Pourquoi abandonnais-je à mes frères[9] aux [*sic* pour « les »] jeux de notre enfance, pourquoi ma pensée inquiète s'élance-t-elle sans cesse au-dessus de la cime de nos arbres, pourquoi soupirais-je après un monde que j'ignore ou plutôt ma demi-ignorance ne grandit-elle pas ce monde à mes yeux de même que vue de loin par un brouillard d'automne notre cabane a parfois l'air d'un palais. Il finissait ces mots lorsque les sons d'une musique lointaine arrivent en expirant jusqu'à leur oreille. Alcanzar se trouble, une vague rêverie s'empare de son âme et semble prête à faire couler ses pleurs ; mais les sons se rapprochent, les notes éclatantes percent les airs. Ses traits alors se colorent, son œil étincelle, il écarte le feuillage épais ; il promène un avide regard sur les deux rives du fleuve ; tout à coup il s'élance et disparaît aux yeux de Fatmé.

Déjà il est parvenu aux bords du fleuve ; sur la colline opposée s'agite au gré des aquilons l'or mouvant des étendards. Dix mille guerriers agissent à la fois comme si une seule âme habitait leur énorme masse.

Dans son ardente imagination, le jeune homme croit sentir que le monde serait soulevé par un semblable levier[10]. Il court vers le camp comme l'exilé vers sa patrie. Il voit des visages que la foudre a sillonnés et où se peint le mépris du danger et parmi la rudesse des traits, le sourire de la bienveillance, il aperçoit dans tous les regards cette noble confiance en les autres, fruit de la confiance en soi-même. Enfin la guerre ne lui apparaît que sous le brillant manteau de gloire dont elle couvre souvent ses misères et ses horreurs[11] ; il retourne tristement vers sa demeure, tous les objets paraissent diminués à ses yeux, les grandes pensées que son imagination lui présente rapetissent pour lui la nature entière. Les peupliers qui ont si longtemps borné son horizon lui semblent des arbrisseaux, il détourne la tête en passant près des plantes que son enfance a élevées. Ô ma mère, s'écrie-t-il en voyant Fatmé, ou rends-moi les joies et les illusions de mon enfance, ou permets-moi d'essayer de ce monde nouveau qui vient d'apparaître tout à coup devant moi. Fatmé garde un instant le silence : le voilà donc enfin arrivé, dit-elle, ce moment tant prévu, mon fils ; je ne t'accuse pas, tu suis les lois de ta nature. Dieu en ôtant à l'homme la puissance le laissa aussi immense dans ses désirs qu'il l'avait créé. Va, élance-toi dans la carrière, je ne saurais te retenir, puisses-tu ne pas regretter un jour l'ombre du vallon solitaire et les joies tranquilles du foyer paternel.

Déjà l'heure du départ a sonné. Le vert turban signe d'une ancienne origine brille sur le front du jeune guerrier, le coursier est à son côté, le lourd cimeterre retentit sur le sol inégal de la cabane. Fatmé considère cet appareil nouveau d'un œil où brillaient à la fois l'enthousiasme de la femme et les larmes de la mère. Qu'Allah soit toujours présent à ta pensée, disait la mère, que l'antique honneur soit ton guide, disait le Père. Mais le noir coursier a frappé la terre, allongeant son col d'ébène dans la porte entrouverte, et montrant ses naseaux ouverts [il] semble souffler l'ardeur des batailles. Âme de nos aïeux, s'écriait Alcanzar, conduisez-moi[12]. Désormais la barrière qui séparait l'étroit vallon du reste du monde était renversée ; chacun apercevait dans un avenir prochain un état nouveau. Aussi la joie semblait s'être enfuie de la cabane avec Alcanzar. Il faut à l'homme qui vit un jour sur la terre une éternité d'espérance pour qu'il daigne s'attacher au bonheur présent.

À peine un an s'était-il écoulé qu'Almeric vint trouver Fatmé. Pardonne-moi mère, lui disait-il, mais il me semble que je ne puis plus respirer sous cet étroit horizon. Tu l'as dit, connaître et agir, telle est la vie

de l'homme et que fais-je en ces lieux, quand l'univers entier est ouvert devant moi comme devant notre premier père. En un demi-soleil j'ai parcouru tous nos domaines. Chaque arbre m'est connu, j'ai vu naître chaque plante[13]. Ne soulèverais[-je] jamais donc à mon tour les bords du voile, serais-je toujours étranger à la grande famille humaine. On dit qu'à l'occident vivent des peuples innombrables dont le nom est parvenu jusqu'à nous. Ma mère, permets que je visite ces bords lointains et que je te rapporte un jour en ces lieux de quoi charmer les veillées d'automne et le long repos de l'hiver.

Allah, en ne m'accordant que des fils, m'a préparée à ce que j'éprouve, répliqua Fatmé, pars mon fils, que l'ange du prophète marche devant toi.

À mesure que le départ approchait Almeric sentait diminuer son ardeur, à peine eut-il tourné le dos à la cabane qu'il se mit à marcher à grands pas puis à courir car il craignait s'il venait à se retourner avant de l'avoir perdue de vue que le cœur ne lui manquât. Mais bientôt il ne put résister au désir de contempler une dernière fois l'asile de sa jeunesse. Il se retourne, mais déjà la cabane avait disparu derrière la colline ; on n'apercevait plus que la fumée du foyer qui s'élevait tranquillement dans les airs. Almeric s'assit sur le bord du chemin. Innocence du cœur, dit-il amèrement, joies du premier âge, n'êtes-vous donc plus aussi pour moi qu'un vain souvenir qui s'efface et qui disparaît ?

Almenor restait donc seul dans les lieux qui l'avaient vu naître mais à peine s'apercevait-on de sa présence. Son esprit taciturne et rêveur semblait bien plus habiter le monde des brillantes chimères que la terre de l'homme[14].

Un jour il s'était assis auprès de Fatmé ; la tête appuyée sur ses mains il semblait se préparer à rompre un pénible silence. Ma mère, dit-il, le temps est venu de t'avouer pour la première fois quels fantômes tourmentent sans cesse mon imagination fatiguée. Fatmé prêta une oreille inquiète, et Almenor reprit : jamais je ne sentis complètement les plaisirs de la première enfance et ce temps, le plus heureux dit-on de la vie humaine, ne représente que peu de choses à mon souvenir. J'ignore à quel moment l'idée de l'inégalité parmi les hommes vint tout à coup s'offrir à mon esprit, peut-être y entra-t-elle naturellement et sans effort à la vue de la douce et tranquille servitude de tes esclaves, peut-être aussi le spectacle de la nature où rien n'est égal m'éclaira-t-il à mon insu. Quoi qu'il en soit je ne tardai point à sentir que les classes, quoique diverses,

n'étaient point invariablement marquées parmi nous, que des hommes devaient avoir pu et voulu s'élever au-dessus de leurs semblables. J'ignorais si j'aurais jamais ce pouvoir mais dès lors je me promis d'en avoir la volonté et un vague mais vif désir de la renommée entra dans mon cœur. J'embrassai avec transports les connaissances que les siècles nous ont léguées et bientôt ce qui n'était qu'un sentiment vague et confus[15] prit un corps et s'anima devant moi. En déroulant la vaste histoire du genre humain, il me sembla voir chaque nation emportée par le cours précipité du temps déposer en courant quelques grands noms sur le rivage avant d'aller attendre dans la nuit éternelle les nations qui venaient s'y précipiter à leur tour. Debout sur la rive et conservant encore le caractère sauvage ou policé de leur siècle et de leur patrie, ces grandes figures des anciens jours voyaient paraître tour à tour à leurs yeux chaque peuple de la terre, qui sans pouvoir s'arrêter les saluait d'un grand cri et passait. Je ne sais, ma mère, si je dois m'accuser moi seul ou plutôt l'insatiable besoin d'existence naturel à l'homme, mais mon âme s'attachait de toute sa force à cette image vide et incomplète de l'immortalité. Les années ne l'ont point affaiblie ; sans cesse un peuple de grands hommes s'agite autour de moi. La vie vaudrait-elle donc un regret, s'écriait-il, s'il fallait l'user péniblement dans des intérêts d'un jour ? Ma mère, laisse-moi quitter ce monde de fantômes pour entrer dans un monde réel. Bientôt peut-être, réveillé de mon long rêve je viendrai vivre enfin près de toi.

Pauvre imprudent, s'écria douloureusement Fatmé, sur quelle mer sans rivage vas-tu t'engager ? Mon fils, la jeunesse et l'espérance se donnent la main. Mais l'âge mûr et la défiance du bonheur marchent du même pas. Déjà deux de mes fils ont quitté le toit paternel, veux tu m'enlever aussi le dernier qui me reste quand le moment approche peut-être où à mon tour j'aurais à réclamer ses soins. Almenor ne répondit rien mais il devint encore plus sombre et plus rêveur.

Fatmé ne voulait que l'éprouver. Elle savait que l'inquiétude du cœur n'est point un feu qu'on puisse éteindre en le privant d'aliment. À peine deux ans s'étaient-ils écoulés depuis le départ d'Alcanzar lorsqu'Almenor s'arrachant des bras paternels, s'éloigna lentement de la cabane l'œil morne mais la démarche assurée.

Dès lors pour les derniers hôtes du vallon le jour s'ajoute péniblement au jour, l'année à l'année. Chaque partie du temps se traînait lentement sur leur monotone existence et toutefois le temps lui-même s'écoulait avec rapidité. C'est ainsi que l'habitant du désert ne sachant où arrêter

son regard sur l'arène sablonneuse s'étonne de la longueur du chemin qu'il a déjà laissé derrière lui. Bientôt des maux inconnus vinrent fondre sur Fatmé, ses forces diminuèrent, des souffrances prématurées se firent sentir. Combien de fois après avoir tristement parcouru les lieux qu'habitèrent ses fils, ne vint-elle pas s'asseoir à la porte de la cabane, alors son esprit traversant à la hâte les dernières années, courait se reposer sur l'époque heureuse où entourée des images du bonheur elle n'avait à demander au ciel que d'arrêter la marche précipitée du temps. Puis fixant un long regard sur l'étroit sentier où pour la dernière fois Alcanzar et ses frères avaient disparu à ses yeux, elle écoutait avec effroi le sifflement du vent dans la cime élevée des arbres et le bruit lointain des passions humaines. Lorsque le soir l'étranger venait frapper à la porte de la cabane, on s'empressait encore plus autour de lui qu'on ne l'eût fait jadis ; c'était lui alors qu'on interrogeait avec une avide inquiétude. Il s'étonnait de trouver avec des mœurs si simples un si grand empressement des choses du monde. Les souvenirs même de sa patrie ne semblaient pas indifférents à ses hôtes et sans pouvoir s'expliquer ce mystère, lui s'égarait dans de longs récits et oubliait l'heure du départ.

Un jour, c'était l'anniversaire de sa naissance, jour célèbre à l'époque de son bonheur, Fatmé se livrait avec plus d'amertume encore à ses tristes pensées, elle se rappelait ce temps où feignant d'ignorer les douces émotions qui agitaient alors la cabane elle écoutait en silence qu'une marche joyeuse lui annonçât l'approche de ses fils, maintenant elle a beau prêter l'oreille, nul bruit ne trouble le repos de la cabane et le calme du soir.

Insensiblement une profonde tranquillité s'empara de tous ses sens. Semblable à l'enfant qu'un bruit monotone endort, son âme fatiguée d'une seule pensée sembla s'engourdir, son œil qui fixait toujours un point incertain se ferma[16], tout disparut enfin et un profond sommeil s'abaissa sur sa paupière.

Mais bientôt[17] les songes qui comme les hommes ne favorisent que les heureux vinrent tourmenter son repos : ici c'était Almenor s'agitant péniblement au sein de l'onde inconstante pour atteindre un rivage dont le flot l'approchait et l'éloignait tour à tour ; là Almeric assis sur la terre étrangère tournait un dernier regard vers la patrie. Alcanzar paraissait enfin ; mais à peine pouvait-elle le reconnaître ; ce n'était plus l'hôte brillant de la cabane, ni celui qui jadis confondait dans son cœur et dans sa pensée l'avenir et l'espérance ; il marchait lentement et comme à

regret dans une longue et monotone avenue dont en vain son œil cherchait la borne. Tandis que Fatmé était tourmentée de ces tristes images, il lui sembla sentir tout à coup qu'on soutenait doucement sa tête appesantie tandis qu'une main étrangère essuyait les larmes qui s'échappaient de dessous ses paupières. À ces soins elle reconnut une femme ; son œil s'ouvrant peu à peu découvrit devant elle une jeune inconnue, qui avec un regard tout filial, contemplait les traces de la douleur sur les traits de sa mère. Elle lui parut dans cet âge heureux où l'on ne connaît l'existence du mal que pour le craindre et pas encore pour s'en attrister. Le calme de l'âme régnait dans ses traits, son esprit était dans ses yeux, son cœur sur ses lèvres ; tout en elle respirait la nature telle que ne peut l'imiter la main de l'homme et était simple comme elle ; la gaieté de l'innocence ne lui semblait point inconnue ; on voyait que le monde n'était point encore un livre entièrement ouvert à ses yeux et que la droiture de son cœur était sa seule expérience ; confiante en l'avenir, elle paraissait s'abandonner au bonheur comme à la justice du ciel.

Fatmé allait adresser la parole à celle qui comme la providence veillait sur elle dans son sommeil lorsqu'un autre spectacle frappa tout à coup ses regards ; Alcanzar, Almeric, Almenor, ces fils dont elle venait de pleurer l'absence, serrés dans les bras de leur père, attendaient aussi en silence son réveil. Mes enfants, s'écria Fatmé et elle sembla comme absorbée dans la contemplation de son bonheur. Enfin se tournant vers l'étrangère : ô vous, lui dit-elle, vous que j'aperçois sans doute pour la première fois et qu'il me semble cependant avoir déjà entrevue dans ce monde, qui donc êtes-vous ? Alors Alcanzar prenant la jeune femme par la main : ma mère, dit-il, celle-là aussi est votre enfant. C'est la fille que votre imagination pleurait comme si vous l'eussiez perdue ; la voilà je vous la rends[18]. Alors Fatmé sourit tendrement à l'étrangère car elle commençait à comprendre l'énigme. Ô mes enfants, dit-elle, vous revoir était le premier besoin de mon cœur. Le second est de partager votre joie et vos chagrins.

Alors Almenor ayant tristement secoué la tête parla en ces termes : lorsque je quittai ce séjour tranquille et que je promenai mes regards sur ce nouveau monde où j'entrais, je ne vis que des masses et pas un homme. La société me parut travaillée par l'enfantement d'une nouvelle ère ; je m'étonnai de la grandeur immense des événements et de la petitesse extraordinaire des hommes ; jamais en effet spectacle plus terrible ne fut produit par d'aussi chétifs acteurs. Partout je vis le talent sans la vertu, la vertu sans le talent ; le premier s'attachait au pouvoir en s'écriant :

duplicité et hypocrisie, voilà l'habileté ; la seconde s'en éloignait en répétant le même cri ; non, me dis-je, la vertu n'est malencontreuse que parce qu'elle est malhabile ; si on avait été constant dans le bien comme dans le mal, on atteindrait également son but ; si au milieu de ce monde ébranlé, chacun se sent tourmenté par le vague désir de la stabilité qu'on ne peut atteindre, si au milieu de ces réputations détruites, de ces honneurs compromis, de ces caractères tachés ou usés, se montrait un homme qui osât dire : le bien public est mon but, l'intérêt de l'État, voilà ma loi ; on m'accuse d'être ambitieux, il est vrai ; je le suis, mais c'est de la grandeur seule de mon pays que je voudrais me grandir moi-même et qui osera l'être à ma manière. S'il faisait plus que de dire tout cela, s'il le prouvait, si tout en recherchant sans hypocrisie le pouvoir, il se montrait le champion inébranlable des intérêts de sa patrie, sans arrière-pensées, sans transactions, sans faiblesses, un tel homme serait-il donc malhabile ? Sans doute il lui faudrait des années pour imprimer dans les esprits l'idée d'un caractère si nouveau et leur ôter l'image vulgaire de l'ambition personnelle sous le masque de l'honneur, mais à travers les vicissitudes inséparables d'une semblable carrière, son œil n'eût-il point aperçu vers la fin le pouvoir de l'opinion, la puissance d'un grand et ferme caractère, la confiance du grand nombre et après tout, si cela encore lui manquait, l'équitable postérité prête à le venger du temps présent. C'est ainsi que je raisonnais, ô ma mère ; dans ce dessein j'approchai de la cour du représentant du prophète ; là chacun détourna de moi sa face ; je ne m'en étonnai point ; je m'adressai alors aux intérêts de tous, j'espérais que l'esprit de conservation que Dieu par pitié pour l'homme a mis dans les sociétés, parlerait en [ma] faveur. En effet le flot populaire vint me soulever ; mais comment espérer pouvoir s'arrêter un moment sur le haut de la vague écumante ; bientôt je me retrouvai comme avant que le flot eût passé mais avec dix ans de plus et une espérance de moins. Alors, ma mère, je tournai les yeux vers le doux asile de mon enfance, et reprenant le bâton du voyageur, je m'avançai vers la cabane paternelle pour attendre près de toi des jours plus heureux.

Ainsi parla Almenor ; et Almeric reprit aussitôt[19] : lorsque dans les rêves de mon enfance, j'embrassais d'un coup d'œil le monde entier, une vaine curiosité ne remplissait pas seule mon cœur, je voulais connaître les hommes pour les aimer, parcourir le monde pour admirer et estimer celui qui l'habite, mais à peine le vallon paternel eut-il disparu à mes regards, que le froid et triste égoïsme vint refouler la bienveillance au fond de

mon cœur. Chaque jour je m'efforçais d'étendre autour de moi le cercle que chacun semblait vouloir resserrer, seul j'errais au milieu de [la] foule bruyante et je sentis alors que ce qui peuple pour nous le monde c'est l'affection de ceux qui nous aiment ; réduit au triste plaisir de m'instruire des fautes de mes semblables, je m'avançais vers l'occident ; je brûlais de voir ces nations du couchant qui ensanglantent sans cesse de leurs querelles les deux hémisphères et dont les marchands sont rois sur nos rivages. Ici je vis un peuple comme écrasé sous le poids de ses souvenirs. Quoiqu'armé de la force du présent il disparaissait devant les monuments inanimés et dispersés de ses ancêtres. Pauvre, méprisé, sans dignité, je dirai presque sans patrie, il se vantait de descendre des maîtres du monde.

Près de là, un peuple qui naguère eût pu servir d'emblème brillant à l'enthousiasme, me sembla tout à coup transformé en un peuple de sophistes et de rhéteurs, je vis les passions du jour s'agitant emprisonnées sous les lourdes formes du raisonnement et je ne pus m'empêcher de sourire ; mais quand on me dit que ce peuple s'occupait de réduire à une inutilité mathématique tous les sentiments du cœur, quand je vis s'élever le plus magnifique temple de la richesse chez la nation qui inventa la première le dogme du point d'honneur, alors je m'éloignai en gémissant. Bientôt je parvins sur les bords d'une mer qui nous est inconnue. Je m'embarquai, j'abordai une vaste plaine dont le génie de l'Europe a dévoré les habitants. Ô ma mère, si les peuples du couchant ont le feu qui éclaire ils ont aussi le feu qui consume. Un monde entier se réveillait alors d'un long sommeil sans tradition, sans souvenir du passé, sans idées pour l'avenir. À mon premier pas sur le rivage j'entendis retentir à mes oreilles le nom de la liberté mais je ne la vis pas, le despotisme me sembla seulement changer de place. De chute en chute il était tombé dans la populace ; je détournai les yeux de cette liberté farouche qui marchait dans la fange et le sang et traînait des chaînes après elle.

Un jour je parcourus un rivage orné de tous les dons du Créateur, mais sous ce ciel qui donnerait l'amour l'on voit l'homme respirer un air empesté. On dit que l'Européen qui porte la mort en ces climats sous la figure de l'esclavage la remporte sous mille formes dans sa patrie. Déjà je croyais sentir en mon sein l'atteinte mortelle et je me traînais à pas lents. Je vis bientôt s'avancer vers moi un de ces êtres infortunés[20] pour qui la patrie n'est plus qu'un triste souvenir. C'était une femme ; un lourd fardeau chargeait sa tête et rendait sa marche pesante. Le vent chassait vers elle les tourbillons d'un sable brûlant. Je m'avançai pour secourir la

pauvre Africaine qui, étrangère comme moi sur ces rivages, était condamnée à mourir. Je lui pris une partie de son fardeau et marchant tous deux en silence nous arrivâmes enfin à la porte d'une chétive cabane, d'où la vue s'étendait au loin sur l'océan. La vieille Africaine posa son fardeau à terre et ayant essuyé la sueur qui obscurcissait sa vue : quoi, dit-elle, tu es né parmi les blancs, et tu as un cœur ! Vois-tu cette mer, répondis-je, bien loin du côté de l'horizon s'étend la patrie des blancs d'Europe, au-delà est une nouvelle mer, encore au-delà sont les rivages de ma patrie ; c'est là qu'est placée ma cabane, c'est là que demeurent mon père et ma mère, et mes frères, si Allah les conserve encore à ma tendresse. Pauvre étranger, dit l'Africaine, que vas-tu devenir ? Déjà le poison est dans tes veines ; que feras[-tu], faible, malade et sans appui ? Je baissai la tête et ne répondis rien car de funestes pressentiments agitèrent mon âme ; rentre dans ma cabane, reprit-elle, tu n'y trouveras qu'un lit de feuilles de palmier, mais du moins un cœur fidèle et reconnaissant veillera près de toi. J'entrai, je m'étendis sur le lit de feuille ; bientôt une fièvre ardente me saisit ; de temps en temps la vieille Africaine venait voir les progrès du mal et je l'entendais dire en se retirant : pauvre blanc, je veux te servir de mère ; hélas, j'en avais une dans le pays de mes aïeux, je l'ai quittée. J'ai mis le monde entier entre elle et moi. Ô ma mère, de ce moment ton souvenir vint s'asseoir au bord de ma couche ; dans le délire de mon imagination malade, je croyais te voir assise au milieu de tes enfants dans ce monde créé par toi, pour notre bonheur, ce monde que j'avais quitté. Tantôt j'écoutais les doux propos du foyer paternel, et les longs bruits du soir, quand tranquilles à l'abri de l'orage, nous entendions siffler autour [de] nous la tempête, ou la pluie tomber à petit bruit du haut des cieux. Alors je me reposais doucement sur cette tendresse des parents dont on ne connaît pas le prix parce qu'on n'en craint pas la perte. Tout à coup au milieu de ces heureuses ténèbres de l'erreur la vérité venait se présenter avec sa funèbre clarté. Tout disparaissait alors, tout devenait étranger autour de moi, une autre langue frappait mes oreilles, je voyais d'autres coutumes, d'autres lois, d'autres lieux, je ne reconnaissais plus rien, pas même les arbres de ma patrie et c'est ainsi que sans vivre et sans mourir, je vis s'écouler pour moi un grand nombre de jours. Enfin je sortis de cette longue nuit. Soutenu dans les bras de la vieille Africaine je me traînai vers le seuil de la cabane pour contempler la vaste étendue des mers. Il me semblait déjà apercevoir à l'horizon la fumée du toit paternel, ah ! qu'il me tardait de fendre de nouveau ces

flots, d'aller cacher dans ma patrie un cœur guéri de la curiosité de voir les hommes. J'offris à l'esclave de la racheter et de la ramener dans son pays ; mais elle refusa ; on l'en avait enlevée dans l'enfance, elle n'y aurait retrouvé que des tombeaux et l'oubli. Tant il est vrai que la patrie est tout entière dans la famille. Je lui laissais ton image, ô ma mère, puisse-t-elle la préserver comme ton fils. Elle me conduisit en pleurant jusqu'au rivage de la mer, ainsi parmi ces peuples célèbres le seul cœur qui répondît au mien fut celui de la pauvre esclave africaine étrangère comme moi au milieu d'eux.

Almeric cessa de parler : le silence régna un moment parmi tous les membres de la famille et Alcanzar après s'être approché de la jeune étrangère reprit ainsi : je ne veux point entreprendre le récit des événements de ma vie ; quoique variés ils ont tous entre eux quelque chose de commun, ils ne se présentent à mon souvenir que comme une masse confuse que le temps seul et l'occasion pourraient éclaircir ; d'ailleurs ma vie a été à peu de choses près celle de cent mille de mes compagnons d'armes ; comme eux j'ai vu des jours de guerre et entendu la mort passer invisible auprès de moi. Comme eux j'ai traversé des temps d'un calme profond et extraordinaire mais ce n'est pas là l'histoire de ma vie, elle est tout entière dans mon propre cœur. Quand je quittai le toit paternel, l'ignorance absolue de toutes choses au lieu de remplir mon âme de crainte, la remplit de joie et d'espérance. On dit que lorsque les Européens mirent le pied sur le nouveau monde, éblouis des richesses qui se présentèrent d'abord à leurs yeux ils crurent n'avoir qu'à marcher de découvertes en découvertes sans pouvoir imaginer qu'ils dussent enfin trouver la borne. La vie me parut un monde fécond et sans bornes, je crus n'avoir qu'à y *puiser* de toutes parts de douces ou de fortes émotions. Entouré à ce que je pensais de biens immenses, je mettais dans la variété le bonheur. M'élançant vers le premier but que me présenta l'existence, je le quittais bientôt pour en adopter un nouveau ; il n'est point de voie que je ne voulusse tenter, point de sentiment dont je ne voulusse essayer, mon âme s'agitait sans cesse et se déplaçait à tout moment ; un jour enfin, ce triste instant effraie encore ma mémoire, un jour je crus apercevoir la borne, il me sembla qu'il n'y avait plus rien à découvrir dans la vie, que désormais tout était sans voile et le monde épuisé pour moi. À cette vue, ma mère, je reculai d'horreur ; je m'enfuis vers le passé ; je voulus parcourir de nouveau la carrière, mais tous les objets que je croyais avoir à peine effleurés dans ma course je les trouvais déjà flétris pour moi ; ceux

que j'avais réservés pour d'autres temps, je ne les retrouvai plus. Qui était changé du monde ou de moi je ne puis le dire. L'amitié même qui ne m'avait point quitté me parut alors avoir moins de charme, je voulais de quoi remplir ma vie et elle n'est faite que pour en adoucir les maux. À mesure que je retournais sur mes pas le désert s'étendait, il me gagnait de toutes parts ; le désert, et cependant le chemin de la cabane paternelle n'était point fermé pour moi, il me restait un père, une mère, j'avais des frères, des amis et je me trouvais seul dans l'immense univers, je me réfugiai en moi-même, j'y vis le vague et l'ennui qui m'y attendaient. Un sombre dégoût des choses de ce monde me saisit. Déjà je me croyais placé dans ces cercles inférieurs décrits par le prophète. Je courais, mais chacun de mes pas faisant tourner l'orbe fatal reportait les mêmes objets devant moi. Tout à coup, l'infernale roue parut s'arrêter : je jetai avec crainte mes regards au-delà, un nouvel horizon semblait s'ouvrir peu à peu. Je pensais avoir tout éprouvé, tout connu dans la vie ; et j'ignorais encore ce qui seul peut y attacher. Soit légèreté, soit malheur, j'étais toujours resté étranger à ce sentiment profond et durable, à ce désintéressement de soi-même en faveur d'un autre, que j'appellerais amour si sans cesse on ne profanait ce nom sur la terre, il fallait que je fusse malheureux pour apprendre à aimer. Le ciel qui eut enfin pitié de ma folie et de ma misère présenta à ma vue celle qu'il me destinait pour la vie, celle en faveur de qui sans doute il avait préservé ma jeunesse. Aussitôt que j'aperçus ses traits, je vis que rien de semblable n'avait encore paru devant moi, je lus la candeur, la bonté dans son regard et je pensai : si je l'amenais à mes frères et que je leur dise : voilà votre sœur, ils l'aimeraient bientôt sans doute comme si elle eût partagé les joies de notre enfance. Et ma mère, si [je] lui amenais et que je lui dise : voilà la fille que le ciel vous a refusée, ne croirait-elle pas bientôt aussi l'avoir nourrie de son lait ? En me livrant à ces pensées, un sentiment inconnu s'empara de mon cœur, et moi qui me croyais fort d'expérience je me sentis tout à coup timide comme un enfant ; à ces mots Alcanzar s'arrêta car il est certaines émotions du cœur qu'on se plaît à couvrir d'un voile même aux yeux d'une mère, puis prenant la main de la jeune étrangère et se tournant vers ses parents : voilà celle qui a sauvé votre fils de lui-même, dit-il, bénissez-la. Alors les quatre voyageurs se levèrent et se précipitant à genoux, bénissez vos enfants, s'écrièrent-ils ; recommençons près de vous les jours de notre enfance, que de nouveau pour nous les bornes du monde soient celles du domaine paternel, que chacun revenu des chimères de la jeunesse dise

avec vous : le vrai bonheur est ici.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Ce conte, classé sous le titre *Conte écrit pour la fête de ma mère,* est un brouillon fortement raturé comportant 14 pièces papier. C'est le seul texte de fiction rédigé par Tocqueville qu'on connaisse. Il manifeste la familiarité de Tocqueville avec le genre du conte philosophique et plus largement la littérature du XVIIIe siècle. Le nom de l'héroïne, Fatmé, est le nom de l'épouse d'Usbek dans les *Lettres persanes* de Montesquieu.

2. *En tête du récit, biffé* : en l'an 1200 de l'hégire. Le calendrier de l'hégire commence le 16 juillet 622 ; l'année correspondant à la date du conte dans le calendrier grégorien est 1785. L'action se passe à proximité de Bagdad et du fleuve Tigre.

3. Bonheur. *Suit une phrase biffée* : L'homme complètement heureux est un accident dans l'ordre des choses.

4. Allah. *Correction interlinéaire, le texte porte* : Dieu.

5. Abas. *Biffé* : le grand. Abbas Ier le Grand (1571-1629), chah de Perse.

6. Un pouce équivaut à 2,54 cm. L'enfant mesure à sa naissance 55,88 cm et 1,52 m à l'âge adulte.

7. Artaxerxès Ier Longue-Main, fils et successeur de Xerxès Ier sur le trône de Perse en 465. Il meurt en 424 après quarante et un ans de règne.

8. *Biffé* : les mots de salamalec.

Mots de salutation. Le mot « salamalec » est attesté dans le dictionnaire de l'Académie depuis 1762.

9. *Biffé* : laissais-je mes frères s'amuser seuls. (Abandonnais-je à mes frères : *correction interlinéaire.*)

10. Levier. *Biffé* : Semblable au coursier arabe qui sent le vent du désert.

11. Horreurs. *Biffé* : Il n'entend pas encore les cris du carnage ni le pétillement des villes qui s'embrasent.

Cette évocation de la vocation militaire du fils aîné de Fatmé pouvait rappeler l'engagement du frère aîné de Tocqueville, Hippolyte, entré dans les gardes du corps dès le 1er juillet 1814 et qui avait participé à la campagne d'Espagne en 1823.

12. Moi. *Biffé* : On dit qu'on vit en ce moment le fantôme léger de la gloire agitant aux yeux du coursier les plis d'un étendard hâter sa course rapide, tandis que la triste réalité, le regard baissé et un mélancolique sourire sur les lèvres, le suivait de loin à pas lents.

13. Plante. *Biffé* : il n'est aucun de nos chevreaux qui ne soit venu manger dans ma main. Ne prendrais-je donc jamais ma part de connaissance des choses.

14. Homme. *Biffé* : Sa première enfance avait secoué le joug des connaissances humaines, son adolescence s'y était soumise d'elle-même. Une seule pensée semblait avoir germé dans son esprit, un seul but se montrer dans le lointain à son

regard. Mais quelle était cette pensée et ce but ? Il était difficile de le reconnaître.

15. Confus. *Biffé* : que sais-je peut-être un élan passager de l'orgueil qu'eussent réprimé à la longue les premiers obstacles.

16. Ferma. *Encadré* : elle tomba peu à peu dans cet état tenant du sommeil de la veille où les choses et les intérêts du monde s'agitent encore mais comme derrière un voile épais que l'œil ne peut percer qu'à peine et qui lui dérobe la forme précise des objets.

17. Bientôt. *Biffé* : comme si le ciel lui eût envié la faveur incomplète d'oublier un instant ses maux pour les trouver plus grands encore au réveil.

18. Hippolyte de Tocqueville avait épousé Émilie Evrard de Belisle de Saint-Rémy en 1826.

19. Aussitôt. *Biffé* : lorsque j'eus commencé à respirer l'air de l'indépendance, l'espace parut prendre de toutes parts des bornes autour de moi, il me semblait que le monde entier était comme un domaine dont on ferait le tour entre deux soleils.

20. *En marge de cette phrase, biffé* : réduits à craindre que le sort n'amène près d'eux un compatriote de peur d'y reconnaître un ami.

À CHARLES STÖFFELS[1]

Versailles, le 21 avril 1830

J'ai bien tardé à vous répondre, mon cher ami, pas tant cependant que le ferait croire la date de votre lettre qui porte le 11 avril[2] bien qu'elle ne soit arrivée que le 15, mais vous savez dans quel courant d'affaires je suis entraîné. Aujourd'hui même, je n'ai pas à beaucoup près le temps de vous dire tout ce que je voudrais ; je ne puis cependant attendre encore sans risquer de ne pas vous trouver à Metz. Pardonnez-moi donc si je ne fais qu'effleurer très légèrement la question que vous avez traitée à fond et remarquablement bien (je vous le dis sans compliment).

Et d'abord, mon cher ami, je vous dirai que vous me faites beaucoup plus *éteignoir* que je ne le suis naturellement, vous me donnez une conviction là où je n'ai exprimé que des doutes et une opinion absolue lorsque je me suis entouré de restrictions. Si vous l'avez fait *pour l'utilité de la cause*, comme dirait un avocat, rien de mieux ; mais si vous avez agi involontairement, je [vous] dois signaler l'erreur et rétablir le point de départ. En général, mon cher Charles, il ne faut pas vous imaginer que, lorsque je discute avec vous, j'ai toujours pris soin de mûrir les idées que

je jette en avant. Vous me feriez en vérité un honneur que je ne mérite point. Je ne crois pas qu'on doive causer avec ses amis comme on parle en public. Agiter l'esprit, donner l'envie de réfléchir, soulever en passant des questions que la réflexion vient élaborer, tel est le but de la conversation à mon avis ; et je n'en ai jamais d'autre avec vous. Ne prenez donc jamais, je vous en prie, à la lettre et surtout comme définitives les opinions sur lesquelles je ne reviens point et que je lance souvent comme texte plus que comme résultat de réflexion.

Pour en revenir à la grande question que nous agitons en ce moment, je puis rendre ma manière de voir en deux phrases :

1o Je doute que l'état de civilisation avancé soit aussi supérieur à l'état moyen qu'on le publie, lors même que la marche de la civilisation a été bien conduite ;

2o Je crois que presque toujours l'éducation intellectuelle d'un peuple se fait mal et que souvent, par conséquent, les lumières sont pour lui un funeste présent[3].

Chez tous les peuples à demi civilisés, on reconnaît à peu près le même fond de sentiments, d'idées, de passions, de vices et de vertus, plus ou moins recelés, il est vrai, mais toujours faciles à reconnaître. Les différents caractères sont aux peuples ce que la physionomie est à l'homme, ils différencient les peuples à l'extérieur plutôt qu'ils n'avouent une différence profonde et radicale entre eux.

De même chez les nations arrivées à un très haut degré de civilisation, on retrouve toujours le mélange des mêmes éléments ; les éléments du mal sont en plus grand nombre, ici, que ceux du bien ; le contraire arrive autre part, mais les uns et les autres ne se rencontrent réunis que dans cet état social.

Ainsi donc en éloignant toute application spéciale, on peut se former théoriquement l'idée d'un peuple demi-civilisé et celle d'un peuple complètement éclairé ; aucune circonstance particulière bonne ou mauvaise n'est venue influer sur le développement des 2 principes et je compare ces 2 peuples entre eux.

Chez les premiers [*sic*] des deux, chez celui qui est encore demi-sauvage, l'état social est imparfait, la force publique est mal organisée et la lutte entre elle et la force individuelle est souvent inégale ; il y a peu de sécurité pour le particulier, peu de tranquillité pour la masse. [C'est souvent le règne de la violence, les passions y sont impétueuses,] les mœurs brutales, les idées simples, la religion y est presque toujours mal

entendue. Voilà le mauvais côté. Voici le bon : refoulée ainsi en elle, l'âme y trouve un admirable ressort et la force individuelle des développements inattendus ; l'amour de la patrie n'y est point rationnel, mais instinctif et cet instinct aveugle enfante des miracles, les sentiments sont tranchés, les convictions profondes ; conséquemment le dévouement n'y est pas rare, l'enthousiasme est commun et le mépris de la mort au fond des cœurs et non sur les lèvres.

Maintenant comparons à ce peuple demi-éclairé celui qui a atteint un haut degré de civilisation.

Chez celui-là le corps social a tout prévu ; l'individu se donne la peine de naître ; du reste la Société le prend dans les bras de sa nourrice ; elle veille à son éducation, ouvre devant lui les chemins de la fortune, elle le soutient dans sa marche, écarte de sa tête les périls, il s'avance en paix sous les yeux de cette seconde providence ; ce pouvoir tutélaire qui l'a protégé pendant sa vie veille encore sur le repos de ses cendres : voilà le sort de l'homme civilisé. Le sentiment et le spectacle du bonheur amollissent bientôt la sauvage âpreté de sa nature ; il devient doux, sociable, ses passions se calment, son cœur semble avoir étendu la faculté qui lui avait été donnée de sentir, il trouve des sources d'émotion et de plaisir, là où ses pères n'auraient jamais imaginé qu'elles puissent exister ou auraient dédaigné de les chercher, les crimes deviennent rares, malheureusement aussi les vertus. L'âme endormie dans ce long repos ne sait plus se réveiller dans l'occasion ; l'énergie individuelle est presque éteinte ; on s'appuie les uns sur les autres quand il faut agir ; dans toute autre circonstance au contraire on se referme en soi-même, c'est le règne de l'égoïsme, les convictions s'ébranlent à la fois, car il faut bien l'avouer, mon cher ami, il n'y a pas une seule vérité intellectuelle qui se démontre et les siècles de lumière sont des siècles de doutes et de discussion. Il n'y a point de fanatisme, mais il y a [peu] de croyances, conséquemment peu de ces actions, sublimes dans le cas d'une autre vie, absurdes dans l'hypothèse contraire. L'enthousiasme y est un accès de fièvre chaude ; il n'a point sa source dans l'état habituel de l'âme ; le goût du positif croît à mesure que les doutes augmentent ; le monde entier finit par être un problème insoluble pour l'homme qui s'accroche aux objets les plus sensibles et finit par se coucher à plat ventre contre terre de peur que le sol ne vienne à lui manquer à son tour.

On ne peut nier cependant qu'il n'y ait beaucoup de sentiments qui s'épurent. Ainsi l'amour de la patrie devient plus raisonné, plus réfléchi,

la religion mieux entendue par ceux qui y croient encore, l'amour de la justice plus éclairé, l'intérêt général mieux entendu, mais tous ces sentiments perdent en force ce qu'ils gagnent en perfection, ils satisfont plus l'esprit et agissent moins sur la vie.

Je pourrais sans doute pousser ce tableau bien plus loin, mais j'écrirais un volume. Ce que j'ai dit est suffisant pour vous faire sentir qu'à mon avis, on ne peut pas dire d'une manière absolue : l'homme s'améliore en se civilisant, mais bien : l'homme en se civilisant gagne tout à la fois des vertus et des vices qu'il n'avait pas ; il devient autre, voilà le plus clair.

Maintenant, je vais plus loin et j'avoue que, tout compensé et pesé, je préfère le second état au premier. La sûreté, le bonheur individuel me paraissent en somme le principal but des sociétés. Ce but est incontestablement atteint par la civilisation et si elle peut avoir lieu sans porter une trop forte atteinte à la moralité humaine, il n'est pas douteux qu'elle ne soit désirable.

Mais il arrive fréquemment que l'éducation intellectuelle d'un peuple se fait mal ; alors, ce ne sont pas précisément aux lumières qu'il faut s'en prendre mais à la manière dont elles sont données. Il y a, par exemple, une nation dans le monde qui offre un singulier spectacle : par des causes faciles à trouver mais fort longues à énumérer, l'esprit progressif ou la civilisation, au lieu de marcher d'accord avec les croyances religieuses ou tout au moins de ne pas les heurter dans sa marche, est entré en lice avec elles, de telle sorte qu'un homme éclairé y est devenu le synonyme d'un homme *doutant*, non pas même l'équivalent d'un homme incrédule, mais, dans la plus grande partie des cas, un véritable ennemi de la religion, de la patrie. Ce n'est pas tout, les passions politiques s'en sont mêlées ; on est devenu irréligieux par orgueil, par opinion. Cette nation, je n'ai pas besoin de vous dire que c'est la nôtre. Chez nous, non seulement les lumières ont produit leur effet habituel ; cet effet est encore triplé par la manière dont ces lumières ont été répandues ; si le mouvement était continu, et rien n'annonce qu'il doive s'arrêter bientôt, nous donnerons l'exemple d'un grand corps social sans croyances, exemple unique dans l'histoire des hommes, et sur lequel, par conséquent, il est impossible de raisonner.

Ne croyez pas, cependant, mon cher ami, que je conclue de là qu'il faille combattre les lumières et lutter contre la pente irrésistible de son siècle. Non, en vérité, je crois, au contraire, que la seule tâche qui reste au gouvernement, c'est de chercher à se mettre à la tête du mouvement pour

le diriger, de prodiguer lui-même l'instruction pour être sûr qu'elle ne deviendra pas dans d'autres mains une arme meurtrière. Je pense surtout que ses efforts devraient tendre à disjoindre la religion de la politique, car ce qui nuit particulièrement à la première, c'est le voisinage de la seconde. Ainsi, en résumé, vous le voyez, nous agirons tous deux à peu près de même, vous par enthousiasme et entraînement, moi par raisonnement et calculs.

Vous devez vous apercevoir, mon cher Charles, que je cours la poste depuis une page et demie. En effet, le temps me manque et il faut vous dire adieu. Je me reproche d'avoir ainsi philosophé depuis une heure au lieu de causer, ce qui aurait bien mieux valu mais un honnête homme n'a que [la fin manque].

Copie Simone d'Hautefort. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 145-148.

1. Cette lettre n'est connue que par deux copies transmises par Simone d'Hautefort en 1931, l'une déposée à Paris auprès de la commission de publication, l'autre déposée par Pierson à la bibliothèque Beinecke. Nous suivons la copie de Yale, plus complète, en mettant entre crochets les mots manquant dans cette copie et qui figurent dans la copie de Paris.

Charles Stöffels, jeune frère d'Eugène (1809-1886), né à Metz, y devint avocat après ses études tout en s'adonnant à des travaux littéraires ; il fut en 1837 un des fondateurs de la *Revue d'Austrasie* dans laquelle il publia plusieurs articles, notamment une « Étude sur l'œuvre de Tocqueville : *De la démocratie en Amérique* » (1840). Il est également l'auteur de plusieurs volumes ou brochures, dont *Du catholicisme et de la démocratie ou du progrès de ses rapports avec la liberté* (1845), ouvrage dans lequel il cite longuement Tocqueville (p. 382-384).

Eugène Stöffels avait demandé à Tocqueville le 2 novembre 1829 (AT) de prendre soin de son frère qu'il craignait trop sensible aux thèses de Voltaire et Rousseau. Tocqueville avait donc rencontré le jeune Charles à Paris dans l'hiver 1829.

2. Lettre non retrouvée.

3. Cette réflexion sur l'état avancé de la civilisation préfigure ce que Tocqueville écrira en 1840 dans *DA*, mais le facteur déterminant d'évolution est ici l'éducation intellectuelle par les Lumières et non l'idée d'égalité. L'adoucissement des passions, la perte de l'enthousiasme avec le progrès des Lumières sont des traits que Benjamin Constant avait déjà notés.

À CHARLES STÖFFELS[1]

Versailles, ce 26 août 1830

Je vous remercie de votre bon souvenir[2], mon cher Charles, l'amitié et l'estime de gens comme vous et votre frère me seront toujours précieuses mais on en apprécie encore mieux l'expression dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons.

Je n'ai point abandonné ma carrière ; je suis resté, j'ai prêté serment au nouveau gouvernement. J'ai cru en agissant ainsi remplir le strict devoir d'un Français. Dans l'état où nous sommes, si Louis-Philippe était renversé, ce ne serait certes pas au profit de Henri V, mais de la République et de l'anarchie. Ceux qui aiment leur pays doivent donc se rallier franchement au nouveau pouvoir qui s'élève, puisque seul maintenant il peut sauver la France d'elle-même. Je méprise le nouveau Roi, je crois son droit au trône plus que douteux, et cependant je le soutiendrai avec plus de fermeté, je le pense, que ceux qui lui ont aplani les voies et qui ne tarderont pas à être ses maîtres ou ses ennemis[3].

J'ai pris mon parti avec d'autant plus de tranquillité que j'ai la conscience qu'il ne nous[4] reviendra aucun profit. Dans le mouvement réactionnaire qui nous emporte, je serais [*sic*] ou renvoyé ou placé de manière à ce que le dégoût me forcera de me retirer, quelle que soit ma résolution de rester[5]. De longtemps je ne puis apercevoir dans l'avenir de chances qui me soient favorables. Et puis le corps tout entier auquel j'appartiens est descendu de la haute position qu'il occupait. La magistrature injuriée chaque jour impunément par ceux qui se mettaient à deux genoux devant elle il y a un mois, la magistrature, dont l'existence et l'inamovibilité a [*sic*] été mise en question[6], est tellement humiliée et en dehors du mouvement actuel que je ne crois pas qu'elle s'en relève jamais. Mais si je voyais jour à prendre une autre carrière je le ferais certainement, mais la chose est impossible. Je regrette plus que jamais de n'avoir pas suivi les premières idées de ma jeunesse et de n'être pas entré dans l'armée. Ceux-là sont humiliés aussi, mais ils ont mille occasions devant eux de se relever et nous n'en avons point. La pensée de donner un coup de sabre pour la France, si les étrangers voulaient une troisième fois envahir son territoire, est la seule qui me réveille au milieu du dégoût qui m'environne. L'amour de l'indépendance de notre cher pays, de sa grandeur au-dehors est le seul sentiment qui fasse encore vibrer quelque

chose dans mon âme ; je le sens plus vivement que jamais au milieu de l'engourdissement que j'éprouve. C'est à lui que mon imagination se rattache au milieu de mes incertitudes. C'est le seul, je crois, qui créerait de l'enthousiasme chez moi, mais l'occasion se présentera-t-elle jamais, où les Français devront prendre les[7] armes pour défendre le sol, quel que soit le gouvernement qui nous dirige ?

Au milieu de tout cela, je suis comme vous, mon cher Charles, je ressens avec un plaisir inexprimable que je ne tiens à rien fortement dans le monde, que je n'ai ni femme ni enfants pour me planter comme un arbre dans un lieu plutôt que dans un autre. Aussi, si je suis obligé de quitter ma carrière et si rien ne me retient forcément en France, je suis décidé à fuir l'oisiveté de la vie privée et à reprendre pendant quelques années l'existence agitée du voyageur. Voilà longtemps que j'ai le plus grand désir de visiter l'Amérique du Nord[8]. J'irai voir là ce que c'est qu'une grande République. Tout ce que je crains c'est que, pendant ce temps-là, on n'en établisse une en France. Notre état actuel ne me paraît pas stable, mon cher Charles, les classes moyennes ont fait la Révolution. Dieu veuille qu'elles ne s'en repentent pas bientôt. Déjà les classes inférieures les traitent de nouvelle aristocratie. Les journaux soufflent le feu. Le peuple, étant devenu une puissance, cherche à avoir ses flatteurs. Les classes moyennes parviendront-elles à s'organiser pour résister au mouvement qui les pousse ? Auront-elles assez d'esprit de conduite pour sentir les dangers actuels de leur position et savoir s'unir pour y remédier ? Je l'espère mais n'ose y compter trop. En tout cas, c'est de la solution de ce problème que va dépendre notre avenir[9].

Vous avez pris un très mauvais moyen, mon cher Charles, pour me faire parvenir votre lettre. D'abord votre petit billet à M. Auguste[10] avait un air de mystère qui seul lui aurait donné des idées que je ne veux pas qu'il ait ; et ensuite vous avez oublié que personne ne me connaît ici sous le nom d'Alexis. M. Auguste, ne sachant à qui s'adressait la lettre, l'a ouverte, ce dont je me serais bien passé aussi. Écrivez-moi donc directement, mon cher ami, je ne crois pas qu'on ouvre les lettres et en ce cas on connaît bien ma ligne d'opinion dont je ne me cache pour personne parce que je n'ai point à en rougir.

Adieu je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que votre frère. Dites-lui qu'il m'écrive. Rappelez-moi au souvenir de votre belle-sœur. Dites-lui que je l'ai bien plainte pendant ces jours de troubles. Tout en condamnant la faiblesse de son mari, je la comprenais bien[11].

À Monsieur Charles Stöffels
Chez M. son père
À Metz (Moselle)

Copie communiquée par Simone d'Hautefort. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 155-158.

1. Cette lettre n'est connue que par deux copies dactylographiées transmises par Simone d'Hautefort le 11 octobre 1931 : une copie de Paris et une copie déposée à la bibliothèque Beinecke et datée à tort du 26 avril 1830. La copie de Paris étant la plus complète, c'est celle que nous suivons.

2. Souvenir sans doute transmis par Eugène qui fait état d'une rencontre avec Tocqueville à Versailles dans sa lettre du 5 août 1830 (AT).

3. La loi obligeait les fonctionnaires à prêter fidélité au roi et à la Charte, ce que Tocqueville fit, poussé par son père, par son frère Hippolyte et par Beaumont qui prêta lui aussi serment. Voir lettre à Marie Mottley du 17 août (*OC*, t. XIV, p. 376-377) et à son frère Hippolyte du 18 août (*ibid.*, p. 71-72).

4. *Copie Yale* : ne me reviendra.

5. Tocqueville ne devait en fait démissionner que le 21 mai 1832, prenant occasion de la révocation politique de son ami Beaumont pour quitter une carrière où, faute de soutiens politiques, il n'avait pas dépassé la position de juge auditeur non rémunéré.

6. Les radicaux avaient proposé, dans ce qu'on appelle le « programme de l'hôtel de ville » (31 juillet-1er août 1830), un renouvellement complet de la magistrature (voir le texte dans Pierre Rosanvallon, *La Monarchie impossible. Les chartes de 1814 et de 1830*, Fayard, « Histoire des constitutions de la France », 1994, p. 306). La Charte promulguée le 14 août avait dans son article 49 réaffirmé que « les juges nommés par le roi sont inamovibles » et dans son article 50 que « les cours et tribunaux ordinaires actuellement existants sont maintenus ; il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi ».

7. *Copie Yale* : leurs armes.

8. C'est le premier témoignage connu du désir de Tocqueville de partir pour les États-Unis. Sa résolution n'était pas si affirmée qu'il le dit ici. Le 14 mars 1831 encore, à la veille de son départ, il écrit à Beaumont : « Mais irons-nous en Amérique ? C'est une demande que je me fais cent fois au moins par jour, non que je doute beaucoup que nous partions ; nous sommes trop avancés pour reculer, mais partirons-nous avec la satisfaction de faire quelque chose de complètement bien ? C'est ce dont je doute souvent et cette pensée me jette dans d'étranges perplexités » (*OC*, t. VIII, 1, p. 105-106).

9. Tocqueville est alors en contact avec des jeunes gens de l'extrême gauche républicaine comme Boinvilliers dont l'agitation lui fait craindre une nouvelle révolution populaire (voir ses conversations avec celui-ci, écrites en août et septembre 1830, *OC*, t. XVI, p. 403-408). Tocqueville, aristocrate, croit peu à la

durée du régime de Louis-Philippe, intronisé le 9 août, et à la domination de la bourgeoisie. C'est là son point de divergence essentiel avec Guizot.

10. Domestique de Tocqueville, qui devait rester à son service jusqu'à la mort de celui-ci.

11. Eugène était très prudent, craignant d'être destitué, du fait des opinions légitimistes de son père. La ville de Metz avait été très agitée par la révolution. Dès le 1er août, le procureur général et le préfet avaient quitté la ville, et le maire, M. de Turmel, s'était démis au profit de son adjoint Émile Bouchotte. La Garde nationale et la population avaient marqué leur enthousiasme pour le nouveau régime. Le 14 septembre 1830, Stöffels écrivait à Tocqueville : « C'est une sorte de mendicité qui me menace et si je perdais ma place, je n'aurais d'autre parti à prendre que d'aller chercher un asile chez mon beau-père. »

À AUGUSTE HENRION

le 17 octobre 1830

Je ne t'ai pas répondu plus tôt[1] […]

Quand donc, mon cher ami, te déshabitueras-tu de cette phrasologie [*sic*] pédagogue qui convient si peu à ton âge et qui dans les circonstances actuelles et vis-à-vis de moi est d'un ridicule si complet. Tu me dictes ce que tu appelles mon devoir, comme un Régent de collège la leçon ; or, je croyais que tu savais que je recevais toujours avec plaisir les conseils de mes amis, mais que je n'avais jamais eu pour habitude de soumettre ma conduite à leur contrôle.

Si ce ton et ces grands mots ont été toujours déplacés vis-à-vis de moi, ils l'étaient dix fois dans les circonstances où nous nous trouvons. La manière différente dont tant de caractères connus et inattaquables ont envisagé la question dont tu parles aurait dû au moins t'apprendre à douter et l'ignorance où tu étais du parti que j'avais pris eût dû, ce me semble, arrêter l'expression d'une idée générale qui certes ne devait pas, en tous cas, m'être appliquée. Que parles-tu de *bassesse* à agir de telle ou telle manière ? Car je crois que le mot se trouve dans ta lettre. Sais-tu bien qu'il faut se tâter en tous sens avant d'oser appliquer un pareil mot à la conduite d'un autre ? Apprends qu'il n'y a de bassesse en politique qu'à suivre son intérêt personnel. Il y a honte, par exemple, à s'attacher sans conviction au char d'une faction dont on veut exploiter à son profit l'influence, mais la honte n'est que là.

J'ai prêté le nouveau serment ; je le prêterais encore parce que mes

motifs me sont connus, parce qu'ils le sont de tous et que je n'ai pas à en rougir. Je conçois fort bien que quand un de ces hommes, premiers auteurs de nos maux actuels, ceux qui ont poussé le Roi à ces funestes mesures et qui sont rentrés sous terre au bruit du canon, je conçois que tous ces Catons au petit pied du Royaume hésitent à se présenter au serment et qu'ils craignent avec raison de réveiller de fâcheux souvenirs ; mais, Dieu merci, je ne suis pas de ce nombre. Depuis que je suis en âge de les manifester, mes opinions sont connues. Le matin des ordonnances, j'ai déclaré devant le tribunal assemblé que désormais la résistance me semblait légitime, et que je résisterais dans mon étroite sphère[2]. Lorsque le mouvement a été jusqu'à renverser la dynastie, je n'ai caché à personne mon opposition à cette mesure. J'ai dit que je ferais la guerre civile si elle avait lieu. Le fait accompli, j'ai continué à croire ce que j'ai toujours cru, que le devoir le plus étroit était non envers un homme ou une famille, mais envers le pays. Le salut de la France, au point où nous en étions, m'a paru être dans le maintien du nouveau Roi. J'ai donc promis de le soutenir sans cacher que je ne le faisais pas pour lui. J'ai protesté que je n'entendais pas de serment qui liât pour toujours à une autre cause qu'à l'intérêt de notre pays et je n'ai pas caché que du moment où la nouvelle dynastie serait incompatible [avec cet intérêt][3], je conspirerais contre elle. Voilà pourquoi ne voulant établir aucun lien entre elle et moi, j'ai refusé l'avancement qu'on m'a offert[4]. Ce ne sont pas tes longs mots et tes pompeuses épithètes, mon cher H., qui changeront en regret l'approbation pleine et entière que me donnent en secret ma conscience et en public mes amis.

Du reste, pour t'éviter de faire à l'avenir de l'éloquence en pure perte sur mon grand-père[5], je te dirai, qu'à tort ou à raison, je suis profondément convaincu qu'il eût agi exactement comme moi à ma place, de même que j'ai la présomption d'espérer que j'eusse fait comme lui à la sienne. Tu vois donc que le rapprochement n'a rien qui me blesse.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Tocqueville répond à une lettre d'Henrion datée du 25 septembre (AT). « […] Je n'ai pas lu, sans être touché jusqu'aux larmes, la noble lettre de ton oncle Rosambo. C'est bien là le petit-fils de M. de Malesherbes, mais de Malesherbes maudissant la philosophie qu'il eut le malheur de protéger, et n'écoutant que les inspirations de la religion qui le fit mourir en héros. Quand on a le bonheur d'être

le neveu de M. de Rosambo, on ne saurait balancer sur le parti que commandent les événements. Je suis sûr, mon cher Alexis, que tu as sacrifié ta place à ta conscience, qu'Hippolyte a donné sa démission, et que ton père se réjouit d'une proscription qui le signale à l'Europe comme un [blanc] fidèle. Pourrais-tu, mon ami, descendre à un serment, ou plutôt à un parjure ? Obéissance est due au gouvernement de fait ; les royalistes doivent même donner l'exemple de la soumission ; mais ils ne sauraient, sans se déshonorer, *servir* des hommes dont les idées et les sentiments contrastent avec les leurs. La foi politique est une, comme la foi religieuse ; et, à la place du ministère, je ravalerais dans la boue de méprisables transfuges. Les distinctions qu'une ingénieuse cupidité établit entre le Roi et le pays, entre les faits et les principes, ne sont que des concessions immorales, et d'indignes subterfuges. Je connais assez bien ton cœur, mon cher Alexis, pour affirmer, avec toute la chaleur de l'amitié, que tu ne te dégraderais pas ainsi à tes propres yeux ; le devoir de famille est de se rallier à M. de Rosambo. Comment d'ailleurs, hésiterais-tu à le remplir ? Tu as assez de fortune pour vivre sans grever l'État ; et mille royalistes, sans pain, se condamnent avec joie au travail pour échapper à d'humiliantes faveurs. Je n'ai pas besoin de te dire que je ne me souillerai jamais d'un parjure ; je croirais t'insulter en te supposant capable de cette bassesse. »

2. Le texte des ordonnances avait été arrêté par le Conseil le 24 juillet. Elles avaient été signées par Charles X le 25 juillet et publiées au *Moniteur universel* le lendemain. La première suspendait la liberté de la presse ; la deuxième dissolvait la Chambre ; la troisième convoquait les collèges électoraux pour les 6 et 13 septembre ; la quatrième modifiait le code électoral en renforçant la prépondérance des propriétaires fonciers. Tocqueville fait sans doute allusion à une réunion du tribunal de Versailles le lundi 26 juillet. Un manuscrit de Beaumont sur la révolution de 1830 (bibliothèque Beinecke, Yale) permet de savoir ce qui s'était passé ce jour-là : le matin, M. de Belleyme, président du tribunal de la Seine, avait convoqué une assemblée pour inviter les magistrats à continuer leur service : « La justice, dit-il, est indépendante de la politique. » Devant les objections de l'assemblée, la séance avait été levée. Le procureur du roi convoqua le parquet pour le pousser à la démission. Beaumont intervint alors : « Je ne tiens plus au gouvernement qui est tombé, et je ne connais point assez la nature du gouvernement qui s'élève pour m'y attacher ; mais j'éprouve comme beaucoup de bons esprits combien il importe de ne pas suspendre le cours de la justice dans un moment où un besoin général d'ordre et de tranquillité se fait sentir. Que chacun de nous continue à remplir son ministère sans s'inquiéter de la question politique. » Cet avis fut adopté. Beaumont ne fait pas mention d'une intervention de Tocqueville.

3. Ajout dans la copie de cette lettre par Bonnel, AT.

4. Voir AN, BB6 186. Au tribunal de première instance de Versailles, Tocqueville est nommé suppléant en même temps que Geoffroy Château, le 5 octobre 1830. Ce n'était pas une promotion. La suppression des juges auditeurs était envisagée depuis septembre 1830, et devint effective par la loi du 10 décembre 1830 ; certes Tocqueville passait du statut d'auditeur, c'est-à-dire stagiaire attendant une nomination, à celui de suppléant, c'est-à-dire magistrat inamovible, mais les suppléants ne seront pas rémunérés avant 1910. Tocqueville

avait sollicité avant la révolution une place de substitut, comme le montre un document conservé dans son dossier : « Alexis de Tocqueville juge auditeur au tribunal de Versailles ose supplier le roi de daigner lui accorder une place de substitut près le tribunal de cette ville. Les substituts actuels sont en position d'obtenir de l'avancement et laisseront probablement une place vacante. / Alexis de Tocqueville est juge auditeur depuis plus de trois ans et il a rempli constamment les fonctions de substitut tant auprès du tribunal qu'auprès des cours d'assises. Il a travaillé avec zèle et activité et a été assez heureux pour obtenir l'approbation de ses chefs et celle des divers présidents des assises. / Son peu d'ancienneté est compensé par l'étendue du travail dont sont chargés les magistrats de Versailles. Trois ans dans cette ville équivalent à six ans dans un tribunal d'arrondissement. / La bonté dont le roi a toujours honoré sa famille l'encourage à oser déposer sa demande aux pieds de sa majesté. »

5. Malesherbes était en fait l'arrière-grand-père maternel de Tocqueville.

À CHARLES STÖFFELS[1]

Paris, ce 4 novembre 1830

J'ai répondu hier à votre frère, mon cher ami, concernant votre affaire. Sans doute, il vous montrera ma lettre. Vous y verrez que je ne me prononce pas nettement et, en effet, pour le faire, il m'eût fallu répondre de vos propres résolutions, ce que je n'osais faire[2]. Peut-être serez-vous plus hardi que moi sur ce point. En tout cas, je l'ai dit et je le répète, il ne faut pas arrêter le cours de vos études. La perte d'un an serait irréparable et il n'y a pas véritablement de motifs suffisants pour la subir. Si donc vous êtes toujours dans l'intention *de faire votre droit*, n'interrompez pas vos cours, allez à Strasbourg ou à Paris, comme vous voudrez, mais continuez-les.

Je vous remercie, mon cher ami, de la chaleur que vous mettez à me retenir en France[3]. Votre lettre, cependant, n'a point changé mes résolutions ; vous ignorez mes motifs et vous me supposez un but qui n'est pas le mien. On pourrait croire, en lisant votre lettre, que je veux faire un voyage d'agrément, me distraire pendant quelques mois des inquiétudes et des chagrins que l'état actuel de notre pays doit donner à chacun de nous. En vérité vous combattez là une ombre. Avant de me juger, connaissez bien ma pensée, vous avouerez qu'elle a au moins quelque chose de plausible.

Ma position en France est en tous points mauvaise, du moins suivant ma manière de voir ; car ce gouvernement-ci se consolidera, ce qui n'est

pas fort probable, ou il sera abattu.

Dans le premier cas, ma situation pendant longtemps est peu agréable. Je ne veux point d'avancement, parce que ce serait me lier à des hommes dont je suspecte les intentions. Me voilà donc obscur juge suppléant, n'ayant aucun moyen de me faire connaître, dans l'étroite sphère où je suis enfermé ; car, si je fais de l'opposition, comme membre du ministère public, je n'ai même pas les honneurs d'une destitution ; on se contente de me fermer la bouche en m'empêchant de travailler au parquet. Si je soutiens ces gens-ci, je fais une chose qui n'est ni dans mes principes ni dans ma position. Me voilà donc forcément réduit au rôle de neutre, c'est-à-dire au plus pitoyable de tous, surtout quand on occupe un grade inférieur. Ajoutez à tout cela que l'avenir est jusqu'à présent si obscur qu'il est impossible de dire de quel parti on doit, dans l'intérêt de son pays, désirer la victoire définitive.

Maintenant supposons que ce gouvernement-ci soit renversé ; au milieu du bouleversement qui suivra, je n'ai nulle chance de me faire connaître, car je pars de trop bas. Je n'ai encore rien fait pour attirer sur moi les regards du public. En vain tenterais-je d'agir de mon mieux, cette révolution me trouverait trop jeune et trop obscur. J'embrasserais certainement avec chaleur la bannière du parti qui me paraîtrait le plus juste, mais je servirais dans ses derniers rangs, ce qui ne me convient guère.

Voilà mon avenir en France. Je l'ai tracé sans exagération. À présent, supposez que, sans cesser d'être magistrat et de faire courir mes droits d'ancienneté, je passe en Amérique ; quinze mois s'écoulent. Les partis se dessinent en France ; on voit clairement quel est celui qui est incompatible avec la grandeur et la tranquillité de son pays ; on revient donc avec une opinion nette et prononcée et libre de tout engagement avec qui que ce soit au monde. Ce voyage, à lui seul, vous a tiré de la classe la plus vulgaire. Les connaissances que vous avez acquises chez un peuple si célèbre achèvent de vous sortir de la foule. Vous savez ce que c'est au juste qu'une vaste République, pourquoi elle est praticable ici, impraticable là. Tous les points d'administration publique ont été successivement examinés. Vous vous sentez, certes, en rentrant en France, une force que vous n'aviez pas eue en sortant. Si le moment est favorable, une publication quelconque peut avertir le public de votre existence et fixer sur vous l'attention des partis. Si cela n'arrive pas, eh bien votre voyage au moins ne vous a pas nui, car vous avez été obscur en Amérique

comme vous l'eussiez été en France et au retour dans votre pays vous êtes tout aussi apte à avancer que si vous étiez resté.

Voilà, je pense, un plan qui n'est pas en tous points absurde. Maintenant, comment le mettre à exécution ? Le voici : B[eaumont] et moi, nous demandons un congé de 18 mois et de plus une mission pour aller examiner en Amérique l'état du système pénitentiaire. Vous ne savez peut-être pas ce que c'est que le système pénitentiaire, je perdrais trop de temps à vous l'expliquer. Vous savez du moins que c'est une matière qui n'a rien de politique et qui ne se rapporte qu'au bien-être de la Société en général. C'est, vous le savez, un prétexte, mais un prétexte très honorable, qui nous fait regarder comme méritant particulièrement l'intérêt du gouvernement, quel qu'il soit, et nous assure sa bienveillance au retour. Au moyen de cette mission, nous parcourons l'Union au nom de la France, par conséquent avec un avantage incontestable sur tous autres voyageurs [*sic*].

Pour obtenir cette mission, nous avons rédigé un mémoire que je crois bien fait, dans lequel nous exposons nos vues. Nous finissons par proposer de faire le voyage à nos frais. Déjà les plus grandes difficultés sont levées, notre affaire marche et si quelque obstacle imprévu ne vient pas l'entraver, nous serons d'ici à peu de jours arrivés à notre but.

Voilà mon dessein, mon cher Charles. Cette fois, j'espère que vous ne le blâmerez pas. Il y a cependant une objection à y faire, mais c'est la seule. Pendant mon absence [les choses ?] pourraient se brouiller au point de mettre en question la sûreté de ma famille. Alors il me serait extrêmement pénible d'être à 1 800 lieues d'elle. Mais d'abord, dans ce cas, je serais bientôt revenu, il ne faut que trois semaines pour le voyage. Et ensuite, dans mon opinion, il y a très peu de chances pour que ces sinistres événements arrivent. Je crois à la misère, à un gouvernement mou et implacable, aux désordres partiels qui en sont toujours la suite, mais non à des proscriptions en masse. Cependant, cette considération m'a arrêté longtemps et il n'a fallu rien moins que toutes les réflexions que je viens de vous faire pour me déterminer.

Adieu, mon cher Charles, je vous embrasse de tout mon cœur. Communiquez cette lettre à votre frère et gardez-la. Je serai peut-être bien aise de la retrouver un jour.

Pour remettre à Charles.

Copie communiquée par Simone d'Hautefort (Paris) et copie bibliothèque Beinecke.

Publiée dans l'édition « Quarto », p. 158-160.

1. Les deux copies déposées à Paris et à Yale sont semblables. Aucune lettre de Charles Stöffels en 1830 n'a été retrouvée.

2. La situation familiale des Stöffels était difficile, voir ci-dessus lettre du 26 août.

3. Le 31 octobre 1830, Tocqueville avait sollicité du ministre de l'Intérieur une « mission spéciale à l'effet d'aller aux États-Unis d'Amérique pour y recueillir des observations sur les principes théoriques et pratiques du système pénitentiaire, et pour y faire quelques autres recherches sur des points de législation pénale ». Le mémoire, rédigé à l'appui de cette demande, se fondait sur la visite des prisons du ressort de Versailles et sur de nombreuses lectures ; il concluait à l'intérêt de l'expérience américaine.

À AUGUSTE HENRION

Versailles, 19 novembre 1830

Je ne sais comment tu as pu te faire un instant illusion sur l'effet que devait produire ta première lettre surtout en la rapprochant de la seconde[1]. Comme je tiens à cœur que tu ne croies pas que j'ai suivi un premier mouvement de vivacité en te répondant et en ne t'allant pas voir, je vais[2] t'expliquer aussi clairement que je pourrai la cause [de] ma manière d'agir à ton égard ; tu verras qu'il n'y a dans mon fait ni de précipitation ni de colère.

Ta première lettre était écrite sous la forme d'un conseil ; j'admets pour un moment l'hypothèse et je n'en dis pas moins que le conseil n'était pas recevable : d'abord parce que tu tranchais avec une violence et un aplomb inconcevables une question grave pleine d'obscurité pour les esprits les plus droits et les consciences les plus délicates. Ce ton tranchant, mauvais vis-à-vis de tout le monde, était offensant par rapport à un ami. Le fond de la pensée emportait de plus en lui-même un outrage, car après avoir divisé la société en honnêtes gens et en misérables tu me supposais sans façon parmi ces derniers et tu partais de là pour me démontrer qu'un homme comme moi devait garder quelque respect pour l'opinion. Ajoute que l'ensemble de ta mercuriale était ridicule en ce qu'il était évident que comme avocat, tu finirais par prêter le serment ou du

moins par te joindre tacitement au serment que les chefs de l'ordre devaient prêter en votre nom.

Cette première lettre envisagée même comme un conseil était donc de nature à me blesser vivement.

Mais la seconde lettre a bien autrement aggravé les choses ; on peut dire qu'elle a fait prendre une face toute nouvelle à l'affaire.

D'abord cette seconde lettre m'apprend que la première était écrite pour passer sous les yeux de ma mère (franchement, je m'en étais douté aux pompes de ton style[3]). Quel eût été le résultat d'un pareil fait ? Ma mère aurait nécessairement été de l'avis de faire le serment ou de l'avis de le refuser. Dans le premier cas c'était vouloir l'affliger vivement et sans nécessité, car la chose était faite. Dans le second, c'était lui donner des armes contre moi, soulever les divers membres de la famille les uns contre les autres (je suppose que tes raisons aient eu la portée que tu leur supposais toi-même). Or, je te le demande, cette conduite est-elle tolérable ? Le conseil eût-il été donné sur le ton de l'amitié, sa publicité pouvait-elle être soufferte ? Que sera-ce si on rapproche l'intention de montrer la lettre du style dont elle est écrite ? Il faut garder le style du journal pour les journaux, mon cher Henrion, et parler à ses amis du ton de la modération et de l'amitié, surtout lorsqu'on veut mettre un tiers dans la confidence. Chercher en même temps la gloire de la publicité et les avantages d'une liaison intime est chose peu praticable. Il faut absolument choisir.

Mais ce n'est pas là tout ce que m'apprend ta seconde lettre. La première *comme conseil* devait me blesser profondément, mais tu me fais connaître que ce n'était point un conseil. Certes voilà un scrupule pour la vérité qui te vient bien mal à propos ! (Charles St. m'aurait du reste appris le fait sans toi en me donnant la date de votre entrevue.) Tu savais que j'avais prêté serment au moment où tu affirmais qu'il y aurait dans ma position le comble de la bassesse à le faire[4]. Remarque bien que je n'appuie sur le mot *bassesse* que parce qu'il me revient à l'esprit, car il y a dans la lettre plusieurs autres qui le valent ; mais celui-là suffit à ma pensée. Inutile donc de me dire que la chaleur de l'amitié t'a emporté, que tu as voulu à tout prix me sauver de ce que tu regardais comme un déshonneur ; tout cela doit être rangé au nombre des *phrases*. Ce qui demeure certain, c'est que toute ta lettre renferme un reproche et non un conseil. Or sous ce point de vue, on ne doit la considérer que comme un tissu d'injures grossières et d'allusions offensantes depuis le

commencement jusqu'à la fin. Je crois m'entendre tout aussi bien qu'un autre en amitié, et j'ai le droit de dire que celui qui se permet une démarche semblable abdique par ce fait le titre d'ami.

Je sais au reste que tu n'es pas aussi coupable qu'un autre. Tu as bien moins voulu m'offenser que satisfaire ta vanité, en prenant vis-à-vis de moi ce que tu croyais le rôle brillant. Tu te flattes d'être le représentant des beaux sentiments et des idées chevaleresques ; voilà ton affaire, je le sais bien ; je ne doute pas même que si tu avais pu arriver au même but sans me toucher tu l'eusses fait avec plus de plaisir encore, mais je me suis trouvé sur le chemin de ta vanité et tu n'as pas résisté au désir de passer outre même en me marchant sur le corps.

Le temps rendra sans doute le procédé excusable mais la blessure est encore trop fraîche pour y mettre le doigt. Nous voir maintenant serait nous imposer une gêne à tous deux, et risquer des explications d'une nature plus ou moins désagréable. Je n'ai nulle animosité maintenant contre toi, mais je pense qu'il est dans notre intérêt commun de suspendre pendant quelque temps des rapports qui seraient plutôt de nature à achever de nous brouiller qu'à opérer un rapprochement. Remarque en effet qu'il n'y a rien à expliquer. De quelque manière que tu penses retourner la chose en me parlant, il y a un fait qui demeurera toujours certain, c'est que tu m'as dit une grosse injure, dont tu as voulu rendre ma mère le témoin. Que tu en sois fâché maintenant, je le sais sans que tu me l'assures, mais ce n'est pas une raison pour que je l'oublie. Le temps seul et les événements de tous genres que nous prépare l'avenir peut [*sic*] faire disparaître ce souvenir, il faut laisser l'impression s'effacer d'elle-même et alors nous pourrons nous rapprocher l'un de l'autre avec plaisir et nous reporter sans peine vers des souvenirs plus anciens et[5]

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Tocqueville répond ici à une lettre d'Henrion du 25 octobre (AT). À la suite de la lettre de Henrion datée du 25 septembre (voir ci-dessus, p. 65), Tocqueville lui avait fermé sa porte.

2. *Barré* : te dire de nouveau ma façon de penser en très peu de mots sur ces deux démarches de ta part. Je crois que tu ne m'accuseras.

3. Henrion avait fait preuve d'une duplicité naïvement avouée dans sa lettre du 25 octobre : il avait adressé sa lettre du 25 septembre à Mme de Tocqueville pour qu'elle la remette à son fils : « Sans chercher de faux-fuyant, je conviendrai

que j'étais bien aise qu'elle connût ma manière de voir et l'impression que le courage de ton oncle avait produite sur moi. »

4. Le 25 octobre, Henrion avait écrit : « Bien que Stöffels m'eût dit que tu avais déjà prêté serment comme juge-auditeur, je me refusais à le croire ; ne te fâche pas si j'ajoute que je n'y ai ajouté foi qu'en apprenant ta nomination comme juge suppléant à Versailles. »

5. La fin manque. Variante ébauchée : « cependant plus durables… plus ». On ignore si Tocqueville envoya cette lettre.

À EUGÈNE STÖFFELS

Paris, 21 février 1831

Il y a bien longtemps que nous n'avons causé ensemble, mon bon ami. Cependant, je pense bien souvent à toi ; ta position présente et future m'inquiète au milieu de toutes les autres inquiétudes qui nous environnent. Je me figure que, si les événements continuent à marcher leur train, comme ils paraissent vouloir le faire, tu as peu de chances de garder la place qui t'est si nécessaire[1] […].

Les journaux t'ont sans doute appris que mon départ pour l'Amérique était enfin décidé. Je ne sais si je dois m'en affliger ou m'en réjouir, car il y a bien du pour et du contre dans mon dessein. Cependant, généralement on m'approuve… Je crois que nous partirons du 20 mars au 1er avril[2]. Comme voyage, on ne saurait rien imaginer de plus agréable que ce que nous voulons faire. Revêtus d'un caractère public, nous aurons le droit de tout demander, et l'entrée de toutes les sociétés choisies. D'ailleurs, il ne s'agit pas pour nous de voir de grandes villes et de beaux fleuves. Nous partons dans l'intention d'examiner en détail et aussi scientifiquement que possible tous les ressorts de cette vaste société américaine dont chacun parle et que personne ne connaît. Et si les événements nous en laissent le temps, nous comptons rapporter les éléments d'un bon ouvrage, ou tout au moins d'un ouvrage nouveau ; car il n'existe rien sur cette matière.

Charles m'a dit que tu désirais lire mon *Voyage de Sicile*. Je le laisserai en partant à ta disposition. Tu en seras dépositaire pendant mon absence ; et si par hasard je ne revenais pas (car il faut tout prévoir) tu le garderais tout à fait. Il n'y a dans ce volume qu'un petit nombre de pages dont je fasse quelque cas. Je me flatte que je ferais autrement que cela

aujourd'hui[3]. Adieu, réponds-moi bientôt. Je t'embrasse de tout mon cœur[4].

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. V, p. 411-412.

1. Stöffels était revenu sur le caractère incertain de son avenir dans une lettre du 24 septembre 1830. Il était accusé d'ultraroyalisme : « N'est-il pas déplorable d'être accusé de choses dont je suis l'ennemi dans le fond de mon cœur. Qu'ai-je à dire. Je ne puis pas protester, surtout en ce moment. Je n'ai donc qu'à attendre et à rester victime de l'opinion. […] Tu te plains de divisions de famille, et qui en a plus que moi ? Placé entre deux ultras de genre différent, je n'ai rien à répondre à tous les discours que j'entends. Je suis forcé à tout concentrer en moi-même. Je n'ai point comme toi des camarades de la même opinion qui puissent me comprendre, des amis à qui je puisse tout confier et soulager mon âme. Je suis seul, et tu m'opposes toi quelques nuances d'opinion dans ton intérieur, quelques froissements à l'extérieur. »

2. Tocqueville et Beaumont devaient s'embarquer au Havre le 2 avril 1831.

3. De décembre 1826 à avril 1827, Tocqueville avait voyagé à Rome puis en Sicile avec son frère Édouard. Le manuscrit du *Voyage*, confié à Eugène Stöffels et communiqué par sa veuve à Beaumont, est aujourd'hui perdu. On ne connaît que les quelques pages publiées par Beaumont et reprises dans *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 5-26.

4. Dans sa réponse du 2 mars 1831 (Yale copie Bonnel), Eugène devait approuver l'analyse de Tocqueville et sa décision de partir : « Tu as bien raison, mon cher Alexis, notre horizon est bien chargé de nuages, au milieu de tous les événements qui se pressent et se succèdent avec tant de rapidité autour de nous, je vois venir la république comme chose nécessaire et forcée. Un gouvernement despotique se soutient facilement et longtemps soit par la terreur, soit par une longue habitude des peuples. Mais un gouvernement constitutionnel ou plutôt démocratique qui n'a pour appui que des lois ébauchées par des pouvoirs qu'on conteste, ne doit plus chercher son salut que dans les masses. Et quelle autorité, bon Dieu, que celle qui s'appuie sur des masses ? »

À ERNEST DE CHABROL[1]

New-York, 18 mai 1831

Me voilà arrivé dans ce pays-ci, mon cher ami. Ça n'a pas été sans peine, je vous assure. De grands coups de vent nous ont d'abord retenus pendant près de dix jours sur le banc de Terre-neuve ; nous arrivions

enfin en vue des côtes d'Amérique lorsque le mauvais temps venant se combiner avec le manque de vivres frais nous a forcés de relâcher à Newport, ville éloignée de 60 lieues de New York.

Nous y avons jeté l'ancre le 9 mai, 35 jours après notre départ du Havre. J'étais si las de la mer ainsi que Beaumont et surtout de l'inconstance des vents, qu'au lieu de rester dans notre vaisseau pour gagner à voile New York, nous nous sommes embarqués dans un bateau à vapeur qui nous a transportés ici en 18 heures, le plus commodément du monde[2]. Je vous assure que je jouis comme je le dois du plaisir d'être à terre ; cependant, de tous les habitants du vaisseau, nous sommes, sans comparaison, ceux qui avons le mieux supporté la traversée.

Je n'ai été malade que deux jours, et Beaumont ne l'a point été un seul instant.

Des traductions d'anglais en français, des lectures d'ouvrages sur l'Amérique, des conversations en anglais et une compagnie assez agréable, nous faisaient passer le temps plus vite que vous ne pourriez le croire. Et nous aurions fini par nous accoutumer à cette vie si nous avions pu voir autre chose que le ciel et l'eau. Mais la solitude et la monotonie de l'Océan finissent par peser sur l'imagination et ôter à l'âme une partie de son ressort.

On rencontre quelquefois cependant sur son chemin de grands et sublimes spectacles, mais je garde tout cela pour le temps où nous nous retrouverons encore comme jadis au coin du feu dans cette bonne et complète intimité que je regrette tous les jours. Quant à présent, j'ai bien d'autres choses à vous dire et la marée qui doit emmener le paquebot qui postera cette lettre n'attend, comme vous savez, personne.

Nous n'avons encore reçu aucune nouvelle de France. Vous ne pouvez croire, mon cher ami, combien cette privation est pénible. Nous avons laissé notre pays et, par conséquent, tous ceux qui nous sont chers, dans une position si critique que nous ne saurions vivre un instant tranquilles.

Que devenez-vous, entre autres, vous ? Je vous ai laissé sur le point de prendre une grande résolution. L'avez-vous prise en effet ? Nous présenterez-vous au retour à Madame de Chabrol[3] ? Tout cela m'intéresse vivement. Je vous envoie une grosse lettre pour Marie. Je ne puis vous exprimer combien son souvenir m'est revenu de fois depuis que j'ai quitté la France. Vous appellerez cela, si vous voulez, une bizarrerie du cœur humain ; mais je vous assure que jamais je ne l'ai aimée autant que depuis que je ne la vois plus. L'absence, jusqu'à présent, agit sur moi en sens

contraire. Le fait est que je ne croyais pas lui être si attaché. Parlez-moi beaucoup d'elle dans votre réponse, je vous prie, mon cher ami ; dites-moi ce qu'elle devient, ce qu'elle fait. Paraît-elle se rappeler quelquefois mon souvenir ? Donnez-moi enfin des détails, je vous en remercie d'avance.

Ce n'est pas le seul service que je vous demande. Il faut que vous nous en rendiez un autre, à Beaumont et à moi, qui est, vous allez rire peut-être, de nous mander le plus longuement possible, ce qu'on pense chez nous de ce pays-ci. Depuis que nous avons quitté la France, nous avons vécu avec des Américains, soit sur le bâtiment qui nous portait, soit depuis notre arrivée ici ; il en résulte que nous nous sommes habitués par degré, et sans transitions brusques au nouvel ordre de choses au milieu duquel nous vivons. Nous avons déjà perdu en grande partie nos préjugés nationaux sur ce peuple-ci. Et cependant vous sentez combien il nous est nécessaire de connaître les opinions qui règnent chez nous si nous voulons les modifier et même si nous désirons étudier particulièrement ici ce qui peut servir à éclairer les esprits.

Recueillez donc autant que vous le pourrez vos pensées et celles des autres sur cette matière et envoyez-nous les. Ainsi quelle idée se forme-t-on en France des institutions politiques des États-Unis ? Du caractère national, des différentes classes de la société, de l'état commercial, de l'avenir de cette contrée, de sa position religieuse ?

J'ai envie pendant que j'y suis, de vous faire une série de questions auxquelles vous répondrez si vous voulez.

Quelle idée vous faites-vous du pouvoir du Congrès sur l'Union en général et sur chaque État en particulier ? À quelle cause attribuez-vous la prospérité de cette nation ? Est-ce aux institutions politiques ou à des causes matérielles et industrielles ? Quel est le degré de civilisation auquel vous supposez ce peuple-ci arrivé et quelles formes précisément prend cette civilisation ? Où en est-on ici, croyez-vous, quant à l'esprit de société, à l'esprit littéraire, aux plaisirs de l'imagination, aux beaux-arts ?

Pensez-vous qu'il y ait des partis politiques aux États-Unis ? Jusqu'à quel point pensez-vous qu'on pousse ici l'esprit d'égalité ? Est-il dans les mœurs ou dans les lois ? Quelle forme vous figurez-vous qu'il prend ?

Comment entendez-vous la liberté de la presse aux États-Unis, la liberté du commerce, le droit d'élection ou d'éligibilité ?

Causez, bavardez, divaguez sur tout cela dans votre réponse. Ce n'est pas tout encore, il faut que vous nous donniez vos idées sur ce qui serait le

plus utile d'examiner dans ce pays, les points qui peuvent le plus piquer l'attention publique ou être le plus utiles à notre société actuelle.

Il faut que je compte bien sur votre amitié, mon cher Chabrol, pour vous charger d'un travail aussi ingrat. Cette lettre vous paraîtra d'autant plus ennuyeuse que je n'ai pas voulu vous y parler de l'Amérique, craignant de produire sur vous les mêmes impressions que nos compagnons de voyage ont faites sur moi. Mais je vous promets de me dédommager amplement dans la première lettre qui ne suivra pas de loin celle-là.

En attendant, communiquez, je vous prie, cette espèce de commission rogatoire à Elie ; dites-lui qu'il m'est impossible de lui écrire cette fois, que je le ferai certainement par le prochain paquebot, que je le prie cependant de répondre à cette lettre-ci comme si elle lui était adressée. Ayez tous les deux, mes bons amis, la complaisance de le faire le plus tôt possible[4].

J'ai encore un service à réclamer de vous ; nous ne pouvons pas trouver ici un livre qui nous est très nécessaire pour nous aider à décomposer la société américaine : ce sont les leçons de Guizot comprenant ce qu'il a dit et publié depuis trois ans sur la société romaine et le Moyen Age. Toutes ces leçons imprimées sont en ma possession ; je les ai placées dans une des cases de ma petite bibliothèque suspendue. Pourrez-vous me faire le plaisir de faire de ces brochures un petit paquet et de me les adresser ici, comme vous savez, chez Mr. Prime[5]. Je ne sais trop quel est le moyen matériel pour y réussir : vous le saurez à la diligence.

Me voilà cette fois au bout de mes commissions ; j'espère que vous ne m'en voudrez point de tous ces ennuis que je vous donne. Ne sachant pas au juste où est ma famille maintenant, je n'ose dans le doute, m'adresser à elle pour tous ces détails. Quant à vous, il y a heureusement bien peu de chances pour que cette lettre ne vous trouve point à Versailles.

Ce pauvre Versailles ! J'y pense, je vous jure, plus d'une fois chaque jour, la tranquillité de mon existence, les plaisirs que donne une bonne et franche amitié, le voisinage de S[aint-]Cloud, tout cela me revient sans cesse à la mémoire.

Je pense aussi quelquefois à quelques bons collègues avec lesquels j'ai passé des moments bien agréables. Parlez de moi particulièrement à Dalmassy et au Procureur du Roi, ne m'oubliez pas auprès de Chautemps et de Février[6]. Quant à Elie, il sait à quoi s'en tenir sans qu'on le lui dise.

Je ne crois pas déroger à mon plan de conduite en vous disant que nous menons ici une vie très agréable. Nos lettres et la publicité qui a été donnée au sujet de notre voyage nous ont ouvert toutes les portes. Nous sommes entourés d'attention et de prévenances. Cet état de choses rend notre voyage autrement agréable et nos observations faciles. La langue nous gêne encore mais nous commençons cependant à tout entendre et j'espère que nous en viendrons à pouvoir tout exprimer. Nous en avons grand besoin car le français est peu usité dans ce pays.

Voici notre manière de vivre : nous nous levons à cinq heures et déjeunons à huit ; après déjeuner, nous faisons des courses utiles, des visites d'établissements publics ; à trois heures, on dîne. Après dîner, nous nous promenons ou nous nous remettons à travailler, et le soir, nous allons prendre le thé dans quelques maisons où on nous invite. Notre sagesse jusqu'à présent est une chose effrayante : nous n'avons pas encore… pas une seule fois. Vous le croirez si vous pouvez. Et le mieux est que nous avons pris la résolution héroïque de persévérer ; mais pour savoir si nous réussirons, je n'oserais l'affirmer de la même manière.

Nous ne savons pas encore au juste quel sera notre plan ultérieur d'opérations. Nous comptons cependant rester encore ici au moins trois semaines. Après quoi, nous irons probablement à Boston et ensuite, nous remonterons l'Hudson et irons à la chute du Niagara. Tout cela est encore vague. En attendant, rappelez-vous bien que c'est toujours ici qu'il faut nous écrire, quel que soit le lieu d'Amérique où nous nous trouvions[7].

Nous venons de recevoir des journaux d'Angleterre du 16 avril. Les fonds français avaient éprouvé une hausse de huit francs en peu de jours et le Ministère semblait, disait-on, se consolider. Mais peut-être tout sera-t-il en confusion quand vous recevrez cette lettre.

Voilà le malheur d'être séparés par de si longs espaces. L'éloignement rend toutes les inquiétudes cent fois plus prégnantes et il empoisonne la joie.

Quoi qu'il arrive, n'oubliez pas que je vous ai recommandé votre voisine. Les services que vous lui rendriez me toucheraient plus que s'il s'agissait de moi-même. Adieu, mon bon ami, je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication d'un extrait par Antoine Rédier, *Comme disait M. De Tocqueville*, Perrin et Cie, 1925, p. 90.

1. François-Ernest de Chabrol-Chaméane (1803-1889), fils d'Antoine Joseph de Chabrol-Chaméane, député de la Nièvre sous la Restauration, qui avait émigré en 1790 et était rentré sous l'Empire. Le jeune Ernest, juge auditeur, devint substitut à Versailles où il remplaça Beaumont en 1829. Tocqueville et lui cohabitèrent rue d'Anjou, à Versailles, de septembre 1829 à 1831. Chabrol démissionna de la magistrature en 1832 pour reprendre les forges de sa famille dans le Nivernais et devint ensuite banquier. Il publia plusieurs dictionnaires de droit. Candidat à la députation en 1849 et 1850, il ne fut pas élu.

2. Tocqueville et Beaumont, qui s'étaient embarqués au Havre le 2 avril, avaient dû débarquer à Newport dans le Rhode Island le 9 mai et n'étaient parvenus à New York que le 11 mai. Voir le récit détaillé du voyage dans la *Correspondance familiale* (*OC*, t. XIV, p. 75-87) et dans les *Lettres d'Amérique* de Beaumont (PUF, 1973, p. 25-32). Une lettre de Chabrol (Yale) du 4 mai accuse réception d'une lettre de Tocqueville envoyée du Havre, non retrouvée.

3. Il devait épouser le 26 décembre 1835 Amélie Evelina Houdaille, née en 1815, dont il eut deux enfants, Roger et Marie Louise.

4. Il ne reste pas trace des documents envoyés sur ces questions par Chabrol à Tocqueville. Charles Adolphe Eugène Élie de Beaumont, fils d'un préfet de l'Aude, frère du géologue, nommé juge auditeur à Versailles en 1827, épousa Marie Félicité Le Peletier, cousine de Tocqueville, qui mourut en couches en 1836 en donnant naissance à Félix. Eugène Élie de Beaumont devait mourir prématurément le 4 août 1843. La famille Élie de Beaumont, originaire de Basse-Normandie, est sans lien avec Gustave de Beaumont. Une copie d'une lettre d'Eugène, conservée à Yale et datée du 25 juillet, indique qu'il avait déjà envoyé des renseignements par le paquebot du 20 juin. Élie de Beaumont joint à sa lettre du 25 juillet les notes demandées par Tocqueville sur l'ordre judiciaire et le jury en Amérique.

5. La bibliothèque de Tocqueville possède encore les deux cours professés par Guizot à la fin de la Restauration : *Cours d'histoire moderne. Histoire générale de la civilisation en Europe* (Paris, 1828) et *Cours d'histoire moderne. Histoire de la civilisation en France* (Paris, 1829). Sur ce dernier cours, Tocqueville a pris des notes abondantes aux séances du 11 avril 1829 au 29 mai 1830, relatives au Moyen Âge (voir *OC*, t. XVI, p. 441-534). Il n'avait pu assister aux 18 premières leçons qui couvraient la période de la Gaule romaine au VIIIe siècle mais s'en était fait communiquer la teneur par ses amis. Les leçons de Guizot sont essentielles dans la formation intellectuelle de Tocqueville. Voir lettre à Beaumont, le 30 août 1829 : « Il faut que nous relisions cela ensemble cet hiver, mon cher ami, c'est prodigieux comme décomposition d'idées et propriété des mots, *prodigieux* en vérité » (*OC*, t. VIII, 1, p. 80). Tocqueville faisait transiter son courrier par l'Angleterre grâce à l'entremise de son banquier new-yorkais, Nathaniel Prime, qui avait un correspondant à Liverpool.

6. La copie porte Chautemps et Février, qui ne figurent pas parmi les collègues de Tocqueville au tribunal de Versailles. Nous suggérons les noms de Bernard de Mauchamps, juge d'instruction, et de Tessier, juge. Bernard de Mauchamps, né le 22 avril 1793, nommé juge d'instruction au tribunal de Versailles le 22 mars 1827, avait été suspendu fin 1827 pour avoir fait voter pour Le Peletier d'Aunay, cousin de Tocqueville (voir ci-dessous lettre du 7 juin, note 1),

mais avait été réintégré l'année suivante par le ministère Martignac. Il avait des convictions proches de celles de Tocqueville. Sur Dalmassy, voir ci-dessous ; le procureur du roi en 1831 et 1832 était Perrot.

7. Tocqueville et Beaumont devaient quitter New York le 30 juin.

À ERNEST DE CHABROL[1]

New-York, le 28 mai 1831

Dans un quart d'heure, nous quittons New-York, mon cher ami ; nous allons visiter la prison de Sing-Sing qui est située à dix lieues d'ici[2]. Je ne puis vous écrire aujourd'hui, mais je m'en console en pensant que, le 10 juin, il part un autre paquebot pour la France par lequel je me dédommagerai. Je ne voulais pas cependant vous envoyer la lettre ci-jointe[3] sans vous remercier de la vôtre (celle du 12 avril) que j'ai reçue il y a quelques jours et qui m'a fait un grand plaisir. Les détails que vous me donnez sur la politique et, je l'avoue, ceux que vous ajoutez sur votre voisine, m'ont intéressé vivement. Je vois que vous êtes à merveille dans la maison et je m'en réjouis. D'après ce qu'on me mande, on vous aime déjà beaucoup et on me prie de vous exprimer toute la reconnaissance qu'on éprouve of your kindness and delicacy. On ajoute que vous faites des progrès surprenants sur l'anglais.

Adieu, mon cher ami, la grande lettre remise encore à huitaine.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre inédite. Copie Rédier d'un original appartenant à la famille de Chabrol. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Aucune lettre autographe de Tocqueville à Chabrol n'a été retrouvée. Cette lettre, connue par une copie, avait été transmise à Chabrol par l'intermédiaire de l'abbé Lesueur. Voir lettre à Lesueur du 28 mai 1831 (*OC*, t. XIV, p. 98).

2. Arrivé à New York le 11 mai, Tocqueville devait consacrer une dizaine de jours à Sing Sing à partir du 29 mai ; Sing Sing ou Mount Pleasant, situé dans l'État de New York sur la rive est de l'Hudson, était une prison construite par les détenus eux-mêmes de 1825 à 1829.

3. Chabrol servait d'intermédiaire pour les lettres que Tocqueville envoyait à son amie anglaise Marie Mottley, qui deviendra sa femme le 26 octobre 1835.

À FÉLIX LE PELETIER D'AUNAY[1]

[7 juin 1831]

Mon cher Cousin[2],

La dernière fois que nous avons eu le plaisir de vous voir, mon cher Cousin, vous nous avez dit de vous écrire. Nous profitons de cette permission avec d'autant plus de plaisir que, chaque jour, en nous découvrant ce que notre voyage a d'utile et d'agréable rappelle naturellement à qui nous sommes redevables de l'avoir entrepris.

Nous avons trouvé en Amérique un esprit d'hospitalité et une bienveillance éclairée qui nous permettent de remplir facilement la mission qui nous a été confiée et de nous livrer sans peine à toutes les recherches qu'elle nécessite. Nous avons déjà profité de ces bonnes dispositions pour visiter les prisons de New-York ; depuis huit jours, nous habitons le petit village de Sing-Sing où se trouve le plus vaste établissement pénitentiaire des États-Unis. Et, excepté de coucher dans une cellule et de recevoir des coups de corde, nous menons à peu près la vie des détenus. C'est ce que j'appelle se donner du système pénitentiaire à cœur joie.

Nos recherches jusqu'ici sont, comme vous devez le croire, trop incomplètes pour que nous puissions exprimer une opinion arrêtée sur ce que nous avons déjà été à même d'examiner. Nous avons déjà acquis cependant un certain nombre de notions et ressenti des impressions que je voudrais dès à présent pouvoir vous faire connaître. Pour y parvenir en peu de mots je ne sais pas de meilleur moyen que de résumer devant vous le pour et le contre, laissant à vos lumières, mon cher Cousin, à tirer la conclusion définitive qui nous échappe encore. Vous voyez que je n'ai pas oublié mon métier d'avocat.

Les établissements pénitentiaires que nous avons visités jusqu'ici sont de deux espèces : les uns sont destinés à réformer les hommes au-dessous de 16 ans, les autres à corriger les criminels plus âgés. À l'égard des premiers, qui portent le nom de maisons de refuge, nous n'avons jusqu'à présent à exprimer qu'une opinion favorable. Les jeunes gens que nous y avons vus renfermés paraissent bien portants, obéissants et studieux. On se croirait dans une école et non dans une prison et les rapports authentiques qui nous ont été fournis s'accordent sur ce point que depuis

l'établissement de la maison de refuge le nombre des jeunes délinquants a diminué de près de moitié dans New-York. De tous les établissements que nous avons vus dans ce pays-ci, c'est celui, je crois, qui s'acclimaterait le plus facilement en France. L'idée en est simple, l'exécution en est facile, n'exige pas de construction d'une nature dispendieuse. Je doute cependant qu'on dût en attendre en Europe d'aussi bons effets qu'en Amérique. Ici le besoin de bras se fait si impérieusement sentir que les enfants qui sortent chaque année de la maison de refuge trouvent immédiatement de l'emploi. L'oisiveté et le besoin ne viennent donc jamais détruire l'ouvrage de la réforme. Parmi nous le préjugé qui s'attache au souvenir du délit aurait sans doute plus de pouvoir[3].

Quant aux maisons pénitentiaires proprement dites que nous avons vues jusqu'à présent, il est plus difficile d'en rendre un compte satisfaisant. Sous certains points de vue elles ont dépassé notre attente ; sous d'autres, elles sont restées bien au-dessous. En général, ce qu'on peut dire, c'est que ceux qui les blâment ou les louent en Europe ne les connaissent guère. Rien n'est plus satisfaisant au premier coup d'œil que le spectacle qu'elles présentent. Nous vivons ici au milieu de neuf cents détenus qui, sous la conduite de vingt-deux gardiens, sans chaînes ni muraille qui les retiennent pendant le jour, sans espoir de former un pécule, travaillent du matin au soir comme des ouvriers à la tâche, ne proférant point une parole. Depuis dix jours que nous les examinons sans cesse il est de fait que nous n'avons pu surprendre entre eux un regard d'intelligence ni leur entendre proférer un seul mot et ils semblent, en un mot, avoir fait le sacrifice complet et irrévocable de leur volonté. Je me souviens avoir vu chez les trappistes quelque chose de semblable, mais je n'aurais jamais pu croire, si je n'en avais été le témoin, que la force seule pût amener un résultat pareil.

Ajoutez à ces effets extraordinaires ceux-ci qui ne le sont pas moins : *il est certain* que la mortalité est moins grande parmi les détenus qu'au sein de la population libre ; *il l'est également* que les prisons ainsi administrées *rapportent* à l'État au lieu de lui coûter. Ce fait dont nous doutions est désormais établi à nos yeux par des documents authentiques.

Voilà le beau côté du tableau, voici le revers :

En premier lieu, je doute que la discipline qui produit des effets si surprenants puisse facilement être introduite en France, en admettant même que l'état matériel de nos prisons permît l'isolement solitaire pendant la nuit, qui en est la règle la plus indispensable. Pour obtenir

avec si peu de moyens réels de répression une obéissance si complète et en même temps rendre leur travail utile, les Américains ont entrepris d'isoler ici les détenus les uns des autres au point que chacun ne pouvant compter que sur sa force individuelle se sentît toujours plus faible que les gardiens qui veillent sur lui. Ils y parviennent par *le silence* et le *travail continuel* : le silence qui fait que le détenu est seul au milieu de la foule, le travail qui occupe sans cesse ses forces physiques et morales et le détourne du mal. Tel est tout le secret du système mais lorsqu'on l'a compris, tout n'est point fait encore. Car si le travail de tous les instants concourt au silence, comment parvient-on à obtenir ce travail de tous les instants ? C'est ce qui nous embarrassait en France lorsque nous étudiions le système pénitentiaire dans les livres. Ceux qui nous faisaient la description des prisons d'Amérique me semblaient toujours ressembler aux Hindous qui mettent le monde sur une tortue, la tortue sur un cheval, le cheval sur un éléphant et qui n'arrivent jamais à dire quel est le premier point d'appui[4].

Le principe du travail, du silence, de l'admirable discipline en un mot dont nous sommes témoins n'est autre que le pouvoir arbitraire sans borne ni limites d'infliger des punitions corporelles, pouvoir qui est remis dans les mains de gens dont l'intérêt de tous les jours est de ne point en abuser et de ne s'en servir que pour maintenir l'ordre le plus exact dans la prison. Ce pouvoir existe virtuellement dans les mains du directeur de l'établissement qui peut le déléguer et le délègue effectivement (du moins à Sing-Sing) à tous ses employés jusqu'au dernier, lesquels ont le droit de donner des coups de fouet sans observation ni appel. Nous voilà bien loin de ce qu'on imagine en Europe.

Ceci cependant mérite réflexion. Car je doute que sans un pareil pouvoir la discipline qui fait la prospérité et la sûreté de l'établissement puisse être maintenue et d'un autre côté, je ne sais s'il est fort humain ni même très sûr de remettre une pareille puissance en tant de mains ; et enfin j'ai bien de la peine à croire que l'état actuel des mœurs et de l'opinion en France permît au gouvernement de le faire quand même il en aurait la volonté.

Peut-être d'ailleurs me direz-vous que, même en admettant ce droit extraordinaire, il est encore difficile de concevoir que l'attention soit assez grande, assez soutenue de la part des gardiens pour obtenir continuellement des détenus le travail et le silence. J'avoue que cette question nous embarrasse nous-mêmes et que, quoique témoins

journaliers de l'effet, nous ne voyons pas encore bien clairement la cause. Voici cependant ce que nous imaginons.

En premier lieu, toute la responsabilité est concentrée ici sur un seul homme (le Directeur, *the agent*) : la loi le charge en termes généraux et indéfinis de maintenir l'ordre et de rendre la maison productive, le tout à l'aide des *moyens qui lui paraîtront les plus convenables* ; il n'y a même pas de règle écrite. C'est sur lui que roulent tous les détails de l'administration, c'est lui qui nomme tous ses employés. Si vous ajoutez à cela que dans une société aussi restreinte et aussi tranquille que celle-ci l'attention publique est fort portée du côté des prisons, que ces établissements sont encore en très petit nombre, que la mise en pratique du système pénitentiaire n'est point ancienne et que la rivalité qu'elle excite entre les différents États est très grande, vous comprendrez que l'administration des prisons doit faire ici des efforts qu'il serait peut-être imprudent d'en attendre ailleurs.

Ce n'est pas tout, il existe, je crois, une cause plus générale encore, mais que j'aurai de la peine à faire comprendre : les Américains me paraissent avoir pris un moyen très dangereux mais très efficace pour obtenir des gardiens de leurs prisons cette attention de tous les moments dont la discipline a besoin. Ils réunissent en plein air et dans un champ ouvert plusieurs centaines d'hommes vigoureux à la disposition desquels ils laissent les outils les plus meurtriers. Il est évident que si la discipline ne parvenait à empêcher tout concert entre ces hommes, si le travail n'occupait pas tous leurs moments, il est évident, dis-je, que non seulement l'ordre de la prison, comme en Europe, mais encore la vie des gardiens courraient les plus imminents dangers. On peut donc dire qu'on oblige sous peine de mort, les gardiens à être exacts, vigilants et justes ; et je vous assure qu'à les voir agir on s'aperçoit facilement qu'ils ne travaillent pas seulement pour l'amour de Dieu[5].

En général ce qui frappe jusqu'à présent le plus dans cette société-ci, c'est l'art avec lequel on fait concourir vers le même but l'intérêt particulier et l'intérêt général : ainsi on parvient à tirer des hommes à peu près tout le bien dont ils sont capables sans que souvent ils s'en doutent eux-mêmes.

Mais pour en revenir au système pénitentiaire, ne pensez-vous pas, mon cher cousin, qu'un pareil moyen disciplinaire est d'un dangereux emploi. Car enfin les Américains ne font pas autre chose que de se placer au beau milieu du péril pour l'éviter. Tant que la machine sera bien montée, il est évident que leurs prisons seront admirablement tenues ;

mais, au premier rouage qui viendra à s'arrêter, je crains bien qu'on ne voie survenir quelque terrible catastrophe. Or, un gouvernement doit-il adopter un système dont la réussite demande des conditions si difficiles à rencontrer et où il est si périlleux d'échouer ? Le gouvernement américain lui-même pourra-t-il persévérer dans la voie où il n'est entré que depuis peu d'années ?

Une question qui nous occupe sans cesse, que nous trouvons très difficile à résoudre et qui cependant est capitale, c'est la question des récidives[6]. Le système pénitentiaire diminue-t-il le nombre des crimes ? C'est en effet là, comme vous nous le disiez à notre départ, la preuve de la bonté de l'opération. Croiriez-vous que nous n'avons pas pu encore découvrir un document général et authentique sur cette matière et que le gouvernement de New-York a entrepris de changer toutes ses prisons et poursuit chaque année son ouvrage sans avoir de données certaines sur l'efficacité du système nouveau qu'il introduit. Nous avions lu dans l'ouvrage de M. Ch. Lucas et nous avions inséré dans notre *mémoire* le fait qu'Auburn produisait six fois moins de récidives que les prisons de France. Nous nous apercevons maintenant que, pour arriver à ce résultat, on n'a compté que les détenus qui, après avoir été renfermés à Auburn, y étaient *revenus*. Or, puisqu'Auburn n'est pas la seule prison d'Amérique ni même la seule prison centrale de l'État de New-York, il est évident que rien n'est plus insuffisant qu'une pareille manière d'opérer. Pour tâcher d'obtenir un chiffre plus approximatif, nous avons entrepris de dépouiller les registres de toutes les prisons centrales de New-York et des États limitrophes. Ce travail est déjà fort avancé pour l'État de New-York ; par conséquent, le plus difficile est fait.

J'espère aussi que nous serons en état à notre retour d'indiquer très exactement ce qu'il en coûte ici à l'État pour bâtir de nouvelles prisons ou améliorer celles qui existent ainsi que de fournir les moyens de comparaison et en général tous les documents qui peuvent rendre cette connaissance profitable en France.

Dans les recherches auxquelles nous sommes obligés de nous livrer sur ce point et sur beaucoup d'autres, nous apercevons tous les jours davantage qu'on tombe ici dans un excès contraire à celui qu'on reproche à la France. On se plaint chez nous des abus de la centralisation, ici le gouvernement n'apparaît nulle part et quoi qu'on en dise tout n'en va pas toujours mieux pour cela. Rien n'est plus rare que de voir une idée générale présider ici à une entreprise d'intérêt public, on cherche en vain

le point central dont une direction administrative peut partir et d'ailleurs les dépositaires de ce pouvoir administratif qui nous paraît si borné et si incomplet se succèdent avec une rapidité si grande qu'il nous semble impossible de trouver ni permanence dans les vues ni esprit de suite dans les efforts[7].

Tel est, mon cher Cousin, le point où nous en sommes, je voudrais vous avoir mis aussi en état de juger que nous pouvons l'être nous-mêmes ; du moins l'ai-je essayé.

En résumé :

1/ Nous savons à n'en pouvoir douter :

a) Que les pénitenciers américains visités jusqu'ici par nous ne coûtent rien à l'État et souvent lui rapportent quoique cependant les salaires des employés y soient fort élevés.

b) Que la mortalité y est réduite presque à rien.

c) Que la discipline y est d'une exactitude rigoureuse et parvient à isoler le détenu au milieu de la foule, par conséquent qu'elle empêche qu'il ne devienne plus mauvais qu'il n'était avant d'aller en prison.

Nous croyons (mais nous ne sommes pas en mesure de l'affirmer) que le système américain diminue le nombre des récidives.

Enfin nous pensons qu'il n'est pas prouvé qu'il puisse se soutenir en vigueur tel qu'il existe aujourd'hui et nous doutons qu'on pût ou même qu'on voulût adopter en France la discipline qui en fait la force, quand bien même on se déciderait à faire chez nous les dépenses premières qu'il nécessite.

Bientôt nos idées seront plus arrêtées sur ces différents aspects : dans huit jours nous partons pour Boston où se trouve une prison célèbre[8], de là nous nous rendrons à Philadelphie, mais New-York continuera à être notre quartier général et c'est là que ceux qui nous écrivent continuent à adresser leurs lettres.

Tout en travaillant le système pénitentiaire, vous pouvez croire, mon cher Cousin, que nous jetons quelquefois un regard de curiosité sur une multitude d'autres objets qui nous entourent. On parle tant en France de l'Amérique, elle tient une si haute place dans l'opinion et influe si souvent sur nos déterminations politiques que tout ce qui se rapporte à sa vie sociale excite en nous le plus vif intérêt. Aussi sommes-nous devenus depuis notre arrivée ici les questionneurs les plus impitoyables du monde. Mais nous n'avons pas toujours le même bonheur dans nos recherches. Quelquefois l'examen nous conduit à des résultats assez clairs, c'est ce qui

arrive par exemple lorsque les principes généraux d'une matière nous sont familiers ou lorsque l'état des choses en France nous étant connu, nous pouvons nous éclaircir nos idées par la comparaison. Mais sur une foule d'autres points nous marchons dans une obscurité à peu près complète. Ainsi, et pour ne parler que de ce qui se rapporte à l'administration publique, nous apercevons bien en gros que tout ici est différent, le nombre des pouvoirs administratifs, leur étendue, leurs attributions et leurs moyens d'action. Malheureusement nous ignorons dans quels détails il serait utile d'entrer pour bien comprendre en quoi consistent les différences : ce qui est ici mieux, plus mal ou autrement qu'en France. S'il vous arrivait, mon cher Cousin, chose rare il est vrai, de vous trouver quelque instant sans avoir rien d'utile à faire et qu'il ne fût pas trop ennuyeux pour vous de nous donner quelques conseils propres à diriger notre esprit dans nos recherches, ce serait un motif de reconnaissance de plus ajouté à tous ceux que vous connaissez parfaitement. Les difficultés qui se présentent dans toute administration, les questions théoriques et pratiques que l'art de gouverner les sociétés civiles peut faire naître sont familières à votre esprit. Plus que personne vous pouvez indiquer avec discernement les points qu'un Français doit avoir l'intérêt d'étudier en Amérique. Cette extrême facilité que vous trouvez à nous fournir les conseils dont nous avons besoin en même temps qu'elle nous encourage à les demander double leur prix à nos yeux.

Je finis, mon cher Cousin, par où j'aurais dû commencer en vous félicitant sur le choix du nouveau membre que vous venez d'ajouter à votre famille. Je n'ai jamais eu l'occasion de faire connaissance avec M. Séguier[9], mais sa réputation d'homme distingué est trop bien faite pour que je ne me réjouisse pas d'avance d'être ainsi devenu son parent. Veuillez, je vous prie, lui exprimer d'avance ces sentiments.

Brouillon. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée dans *OC*, t. IV, 2, p. 14-20.

1. Louis Honoré Félix Le Peletier d'Aunay (1782-1855) avait servi l'Empire comme auditeur au Conseil d'État puis comme préfet, et avait été fait baron en 1809 ; retourné à la vie privée en 1814, il entra à la Chambre en 1827 comme député de Seine-et-Oise et se rallia au cabinet Martignac qui le nomma conseiller d'État. Il fit partie des 221 députés hostiles au gouvernement Polignac en 1829, ses opinions libérales l'opposant au père de Tocqueville, préfet de Seine-et-Oise, sans

altérer leurs relations ; réélu le 12 juillet 1830, il soutint le régime et siégea dans la majorité conservatrice jusqu'en 1848. Après un dernier mandat en 1849, il accepta le coup d'État avant de rentrer dans la vie privée. Il était cousin de Tocqueville, dont l'oncle paternel Louis Le Peletier de Rosambo (1747-1794) avait épousé Marguerite Thérèse Lamoignon de Malesherbes, fille de Malesherbes, en 1769. Comme il s'intéressait aux questions pénales, il avait facilité l'obtention par Alexis de la mission aux États-Unis. Tocqueville, qui avait de l'affection pour lui, devait rédiger sa nécrologie en 1855 (voir *Mélanges*, *OC*, t. XVI, p. 413-419).

2. Le brouillon de la main d'Alexis de Tocqueville porte en marge la mention : « Lettre écrite à D'Aunay le 7 juin 1831 de Sing-Sing sur le régime pénitentiaire ». Tocqueville comptait sur d'Aunay pour améliorer ses relations avec le garde des Sceaux. La bibliothèque Beinecke possède la réponse de Le Peletier datée d'août 1831 : il a communiqué deux feuillets de la lettre à M. Barthe, garde des Sceaux, qui s'était irrité de ce que Tocqueville ne lui avait fait aucune communication, n'ayant adressé son rapport qu'au ministre des Travaux publics, M. d'Argout. Le Peletier donnait des conseils : « Il convient donc que sans rien changer à votre correspondance officielle avec le ministère dont vous avez reçu votre mission, vous écriviez officiellement et comme magistrat à M. le garde des sceaux et à M. le procureur général. Parlez-leur principalement de vos observations sur les réformes demandées à notre code pénal, discutez avec eux le plus ou moins grand avantage qu'il y aurait à substituer les peines infligées en Amérique à celles que l'on signale comme trop sévères dans notre code et gardez sur la conclusion le ton dubitatif qui convient au magistrat qui procède à une enquête. » Il relançait en même temps d'Argout afin qu'il rembourse aux voyageurs leurs frais de passage. Deux lettres de Tocqueville au ministre de l'Intérieur, datées du 14 juillet et du 10 novembre 1831, ont été publiées dans *OC*, t. IV, 2, p. 21-40.

3. Tocqueville et Beaumont avaient visité, sans doute le 25 mai, les prisons de New York et notamment la maison de refuge, en compagnie du maire et de sa vingtaine d'adjoints. (Voir le récit par Beaumont dans *Lettres d'Amérique*, p. 47-55.) La question des maisons de refuge était d'un intérêt particulier pour le gouvernement français. Dès 1814, deux ordonnances avaient prescrit la fondation d'un établissement pour jeunes détenus du ressort de Paris. En 1830, plusieurs projets avaient été élaborés. Tocqueville et Beaumont font un grand éloge de la maison de New York, et consacrent aux maisons de refuge la troisième partie de leur ouvrage *Du système pénitentiaire* (voir *OC*, t. IV, 1, p. 248-266). De leur étude de la maison de New York, fondée six ans avant leur voyage, les deux enquêteurs tirent la conclusion que, sur 513 enfants, 200 se sont réformés.

4. *Une note jetée en travers du texte semble une variante esquissée de ce passage* : Il n'y a suivant l'opinion la plus répandue parmi nous rien de plus doux que le système pénitentiaire américain. Tout est prévu pour agir sur la volonté humaine par la persuasion et le repentir, la réforme s'introduit dans l'âme du criminel et vient le changer presqu'à son insu. Tout se trouve dans ce tableau séduisant, hormis le fonds. Le fonds pourtant méritait bien à lui seul un chapitre car il est permis de croire…

5. Les réserves de Tocqueville et Beaumont à l'égard des châtiments corporels sont vigoureusement exprimées dans « Pénitenciers, Sing Sing 29 mai 1831 »

(*Voyage en Amérique,* in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 221-223). Ils eurent plusieurs conversations avec le constructeur et directeur de pénitencier de Sing Sing (voir *OC*, t. IV, 1, p. 342-345 et *Voyage en Amérique*, in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 35-40). Ils devaient conclure dans *Du système pénitentiaire* à la difficulté de recourir en France aux châtiments corporels et au silence.

6. Dans leur mémoire, Tocqueville et Beaumont citaient un chiffre de récidives à Auburn de 1 pour 32 prisonniers, alors que les récidives dans les prisons de France étaient estimées de 1 à 3 (voir *OC*, t. IV, 1 p. 53). La prison d'Auburn, dans l'État de New York, construite de 1816 à 1825, pouvait renfermer 770 prisonniers. Leur source était l'ouvrage de Charles Lucas, *Du système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis* (1828), qui avait reçu le prix Montyon. Charles Lucas (1803-1889), avocat breton libéral, nommé en 1830 inspecteur général des prisons, prenait parti contre la réclusion solitaire et avait un avis réservé sur Auburn où les détenus étaient isolés la nuit et travaillaient en commun et en silence le jour. Il avait donné aux deux voyageurs une longue liste d'instructions et devint le grand adversaire de Tocqueville dans les débats pénitentiaires postérieurs. Les manuscrits de l'ouvrage de Tocqueville et Beaumont sont emplis de tentatives de chiffrages de la délinquance et du coût des prisons, quoique Tocqueville soit sensible à l'incertitude des calculs (voir *OC*, t. IV, 1, p. 213-218).

7. En 1835, Tocqueville devait consacrer une partie de *DA* à l'instabilité administrative aux États-Unis (p. 235-236).

8. Tocqueville ne devait en fait séjourner à Boston, où il visita la prison de Charlestown, que du 9 septembre au 2 octobre, après un grand périple vers l'ouest et le Canada en quête des Indiens. Il séjourna ensuite à Philadelphie en octobre et novembre.

9. Charlotte Honorine Le Peletier d'Aunay avait épousé le 2 mai 1831 le baron Pierre Armand Séguier (1803-1876), auditeur à la cour royale depuis 1826 et inventeur, qui devait entrer à l'Académie des sciences en 1833.

À ERNEST DE CHABROL[1]

New-York, 9 juin 1831

Je vous remercie bien, mon cher ami, des lettres que vous m'avez déjà écrites et du soin que vous prenez de me transmettre celles de la voisine. Je vous assure que ce n'est pas le paquet que j'ouvre avec le moins de plaisir. Je voudrais reconnaître le véritable service que vous me rendez en ce moment, en vous mandant quelque description qui pût vous intéresser, mais mes idées sont jusqu'à présent dans une telle confusion, j'aperçois tant de choses à la fois que je ne sais comment faire pour vous raconter quelque chose.

Je ne veux point dire par là que je suis dans l'embarras des richesses ;

je suis tout simplement étourdi de tout ce que je vois et entends, et je ne sais comment choisir ce qui peut intéresser. Il faut cependant dire quelque chose : autrement ce n'était pas la peine d'aller si loin.

Imaginez-vous mon cher ami, si vous le pouvez, une société formée de toutes les nations du monde : Anglais, Français, Allemands… Tous gens ayant une langue, une croyance, des opinions différentes ; en un mot une société sans racines, sans souvenirs, sans préjugés, sans routines, sans idées communes, sans caractère national, plus heureuse cent fois que la nôtre ; plus vertueuse ? J'en doute. Voilà le point de départ. Qui sert de lien à des éléments si divers, qui fait de tout cela un peuple ? L'intérêt. C'est là le secret. L'intérêt particulier qui perce à chaque instant, l'intérêt qui, du reste, se produit ostensiblement et s'annonce lui-même comme une théorie sociale.

Nous voilà bien loin des républiques anciennes[2], il le faut avouer, et pourtant ce peuple-ci est républicain et je ne doute pas qu'il le soit longtemps encore. Et la république est pour lui le meilleur des gouvernements.

Je ne m'explique ce phénomène qu'en pensant que l'Amérique se trouve, quant à présent, dans une situation physique [et politique] si heureuse, que l'intérêt particulier n'est jamais contraire à l'intérêt général, ce qui n'est certes pas le cas en Europe.

Qu'est-ce qui porte en général les hommes à troubler l'État ? D'un côté, l'envie de gagner le pouvoir ; de l'autre, la difficulté de se créer une existence heureuse par des moyens ordinaires.

Ici il n'y a point de pouvoir public et, à vrai dire, il n'y en a pas besoin. Les circonscriptions territoriales sont très bornées ; les États n'ont point d'ennemis, conséquemment point d'armées, point d'impôt, point de gouvernement central ; le pouvoir exécutif n'est rien [que l'exécuteur passager des volontés des corps électifs] : il ne donne ni argent ni puissance. Tant que les choses resteront ainsi, qui voudra tourmenter sa vie pour y arriver ?

Maintenant en voyant l'autre partie de la proposition, on arrive au même résultat ; car, si la carrière politique est à peu près fermée, mille, dix mille autres sont ouvertes à l'activité humaine. Le monde entier semble ici une matière malléable que l'homme tourne et façonne à son gré : un champ immense, dont la plus petite partie [seulement] a encore été parcourue, est ici ouvert à l'industrie. Il n'y a pas d'homme qui ne puisse raisonnablement espérer atteindre aux douceurs de la vie : il n'y en

a pas qui ne sache qu'avec l'amour du travail son avenir est certain.

Ainsi, dans cet heureux pays, rien n'attire l'inquiétude de l'esprit humain vers les passions politiques ; tout, au contraire, l'entraîne vers une activité qui n'a rien de dangereux pour l'État. Je voudrais que tous ceux qui au nom de l'Amérique rêvent la république pour la France, puissent venir voir eux-mêmes ce qu'elle est ici.

Cette dernière raison que je viens de vous donner, raison à mon sens capitale, explique également les deux seuls caractères saillants qui distinguent ce peuple-ci : l'esprit industriel et l'instabilité du caractère[3].

Rien n'est plus facile que de s'enrichir en Amérique ; naturellement l'esprit humain, qui a besoin d'une passion dominante, finit par tourner toutes ses pensées vers le gain ; il en résulte qu'à la première apparence, ce peuple-ci semble une compagnie de marchands, réunis pour le négoce ; et à mesure qu'on creuse plus avant dans le caractère national des Américains, on voit qu'ils n'ont cherché la valeur de toutes les choses de ce monde que dans la réponse à cette seule question : Combien cela rapporte-t-il d'argent ?

Quant à l'instabilité du caractère, elle perce par mille endroits : un Américain prend, quitte, reprend, dix états dans sa vie ; il change sans cesse son domicile et forme continuellement de nouvelles entreprises. Moins qu'aucun autre homme du monde, il craint de compromettre une fortune acquise, parce qu'il sait avec quelle facilité il peut en acquérir une nouvelle. Le changement d'ailleurs lui paraît l'état naturel de l'homme ; et comment en serait-il autrement ? Tout remue sans cesse autour de lui : les lois, les opinions, les fonctionnaires publics, les fortunes ; la terre elle-même ici change tous les jours de face. Au milieu de ce mouvement universel qui l'entoure, l'Américain ne saurait rester immobile.

Il ne faut donc chercher ici ni cet esprit de famille, ni ces anciennes traditions d'honneur et de vertu, qui distinguent si éminemment plusieurs de nos vieilles sociétés d'Europe. Un peuple qui ne semble vivre que pour s'enrichir, ne saurait être un peuple vertueux dans la stricte acception de ce mot ; mais il est *rangé*. Tous les vices qui tiennent à la richesse oisive, il ne les a pas : ses habitudes sont régulières ; on a fort peu ou point de temps à sacrifier aux femmes et on ne semble les estimer que comme mères de famille et directrices du ménage. Les mœurs sont pures, ceci est incontestable, le *Roué* d'Europe est absolument inconnu en Amérique ; la passion de faire fortune entraîne et domine toutes les autres.

Vous sentez que tout ce que je vous dis là, mon cher ami, ne sont que des *à peu près*. Je suis depuis bien peu de temps dans ce pays-ci. Mais j'ai déjà eu une multitude d'occasions de m'instruire. Mon père vous a dit sans doute que nous avions été reçus avec la plus extrême bienveillance. Non seulement nous avons trouvé un appui très grand dans les gens en place, mais toutes les maisons particulières nous ont été ouvertes et, si nous avons à nous plaindre de quelque chose, c'est de la multitude de devoirs de société, que l'empressement de nos hôtes nous impose[4].

Vivant ainsi du matin au soir avec des hommes appartenant à toutes les classes de la société, parlant mal la langue, mais la comprenant assez bien pour que peu de choses nous échappent, ayant de plus un désir immodéré de connaître, nous sommes assez bien placés pour nous instruire vite. Cependant, ne prenez tout ce que je viens de vous dire que comme des premières impressions, que je modifierai peut-être moi-même un jour.

Je voudrais ne pas rester habituellement dans les idées générales que je viens de vous exposer, mais je ne sais dans quels détails entrer ; je voudrais que vous me fissiez des questions. Alors, je tâcherais d'y répondre de mon mieux.

J'ai lu dans les journaux que *Carné* était enfin arrivé à Paris[5]. Pensez-vous qu'il n'achète pas cet avancement bien cher ? Dans quelle catégorie maintenant ses anciens et ses nouveaux amis politiques le placent-ils ? J'ai vu aussi qu'Hardoin, dans son résumé de la conspiration du mois de décembre, avait été applaudi à tout rompre. En vérité, je n'y conçois plus rien[6] ; celui-là aussi commence-t-il à plier les jarrets ?

Je crois que vous avez parfaitement fait de refuser à être Procureur du Roi ; il faut encore se tenir à l'ombre.

Adieu mon bon ami ; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Copie Rédier. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée partiellement dans Rédier, *op. cit.*, p. 97-101. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 184-188.

1. Cette lettre a été partiellement recopiée par Tocqueville avec des variantes mineures dans le « Cahier non alphabétique 1 » du *Voyage en Amérique* ; le texte y est daté du 10 juin 1831 (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 29). Nous suivons le texte de la copie Rédier en indiquant entre crochets les variantes du « Cahier ».

2. Dans une note datée du 29 mai 1831 du *Voyage en Amérique*, Tocqueville

avait déjà relevé l'opposition entre les États-Unis et les républiques anciennes décrites par Montesquieu : « Le principe des républiques anciennes était le sacrifice de l'intérêt particulier au bien général, dans ce sens, on peut dire qu'elles étaient *vertueuses*. Le principe de celle-ci me paraît être de faire rentrer l'intérêt particulier dans l'intérêt général. Une sorte d'égoïsme raffiné et intelligent semble le pivot sur lequel roule toute la machine » (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 230). Tocqueville se souviendra de l'expérience de New York en montrant « comment les Américains combattent l'individualisme par la doctrine de l'intérêt bien entendu » qui rend les hommes non pas vertueux mais « réglés, tempérants, modérés, prévoyants, maîtres d'eux-mêmes » (*DA*, p. 637).

3. *Voyage en Amérique* : « l'esprit industriel et l'inquiétude de l'esprit ». Cette instabilité du caractère fait l'objet d'un long développement dans le *Voyage en Amérique* (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 200) et dans *DA* (p. 648-652).

4. Beaumont a laissé de ces réceptions dans les maisons particulières et de l'attitude de Tocqueville une évocation pittoresque, datée de Sing Sing, le 6 juin 1831 : « Ledit sieur Alexis, auquel on pouvait jadis reprocher un ton un peu froid, et trop réservé dans la société, trop d'indifférence pour les personnes qui ne lui plaisaient pas, et une attitude silencieuse et calme, trop voisine de la dignité, a opéré dans ses mœurs une réforme complète ; on le voit aujourd'hui affable et gracieux envers chacun, aimable avec les vieilles comme avec les jeunes femmes, et faisant des frais de société pour ceux mêmes dont la figure lui déplaît. En faut-il un exemple ? Le 5 juin, par une chaleur accablante, nous nous trouvions à Sing Sing dans le salon d'une femme *respectable* (plus respectable peut-être que celle dont parlait Brantôme, et que nous rappelait des Essarts la veille de notre départ) ; cette dame, qui compte environ 45 printemps, a la passion de la musique, passion malheureuse, s'il en fût jamais. Pour notre malheur elle se met à son piano ; elle commence une musique infernale qu'elle continue pendant deux mortelles heures, chantant, criant, hurlant comme si elle eût été possédée du démon. Infidèle à mes habitudes, j'étais dans un coin, succombant à l'ennui, et ne me sentant pas la force de dissimuler. Que faisait Alexis dans ce moment ? Assis près du piano, la figure riante, il approuvait, applaudissait chaque tirade, et répandait le *baume de la satisfaction* dans l'âme de notre *virtuose*, avide de louanges outre mesure. Il avait vraiment l'air de s'amuser, et l'expression du bonheur était peinte sur sa physionomie ! Et cependant cette femme était laide, vieille et détestable musicienne !!! Voilà l'homme ! *Ab uno disce omnes !* » (*OC*, t. VIII, 1, p. 107-108). Sur ce bon accueil, voir aussi lettre à l'abbé Lesueur, 28 mai 1831 (*OC*, t. XIV, p. 94-95).

5. Louis de Carné (1804-1876), catholique et légitimiste, un des fondateurs du *Correspondant* en 1829, était attaché au ministère des Affaires étrangères depuis 1825. Il avait été en poste à Lisbonne avant de revenir à Paris en 1828. Tocqueville l'avait sans doute rencontré à la société des bonnes études qui regroupait les jeunes gens de bonne famille à la fin de la Restauration. Carné s'était rallié au gouvernement en 1830 mais démissionna en 1831 pour exercer comme avocat et publiciste. Il devait être député de Quimper de 1839 à 1848. Il publiera un compte rendu de *De la démocratie* dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1837, p. 635-682.

6. L'ouverture du procès de Polignac et de ses collègues le 15 décembre 1830 devant la Cour des pairs avait provoqué les 20, 21 et 22 décembre des émeutes de

la gauche radicale qui réclamait la mort pour les accusés et que ne calma pas la condamnation des ministres à la réclusion à perpétuité le 21. Dix-neuf personnes furent arrêtées et une instruction dirigée contre elles pour complot en vue de changer la forme du gouvernement. L'affaire vint devant la cour d'assises de la Seine le 6 avril 1831. Sous la pression de la foule, les magistrats laissèrent les accusés se transformer en accusateurs du régime. Le président de la cour, Hardoin, dans son résumé le 15 avril, affirmant que les jurés avaient dû « déplorer le sort de ces jeunes gens dont le cœur est plein de sentiments généreux et qui n'étaient pas nés sans doute pour l'humiliation de ces bancs », avait invité la cour à absoudre les accusés, qui furent acquittés.

À ERNEST DE CHABROL

New-York le 20 juin 1831

Je ne vous écrirai pas une longue lettre, mon cher ami, mais je ne veux pas vous charger de la lettre à la voisine[1] sans y joindre une marque de souvenir pour le porteur auquel, par parenthèse, je songe bien souvent et dont je parle presque aussi souvent avec mon compagnon de voyage. À propos de cela, je vous dirai que vous êtes un singulier particulier ; au moment où je vous quitte, vous étiez très occupé de l'idée d'un mariage qui semblait prêt à s'arranger. Depuis lors, vous ne m'en dites plus le mot ; je vois très clairement que vous n'êtes point marié, mais pourquoi, comment, je l'ignore. Remplissez ce blanc dans votre première lettre.

Nous sommes encore ici pour dix jours à peu près ; après quoi, nous nous enfoncerons, la tête la première, dans le désert et Dieu sait quand nous en reviendrons. Le fait est que nos projets ne sont pas encore bien arrêtés ; nous savons seulement que nous quittons New-York à la fin de juin[2]. Ma première lettre vous en apprendra davantage. Ne dites rien de nos projets de départ à mes parents : je leur ai envoyé en Angleterre un article de journal qui nous concerne, en leur disant que vous le leur expliqueriez[3]. Ainsi, allez les voir ; tâchez de *chiper* l'article et de le montrer à *Marie* : il la fera rire.

La vie que nous menons ici nous convient toujours beaucoup, n'était cependant le système pénitentiaire dont nous commençons à avoir cent pieds par-dessus la tête. Nous faisons sur les prisons un travail énorme. Sera-t-il utile ? Je l'ignore ; mais je me flatte qu'il sera complet. Nous avons la plus grande peine à nous fournir des documents généraux. La cause en est que, dans cet heureux pays, il n'y a vraiment pas de gouvernement ;

personne n'a la pensée ni le droit d'obtenir de chaque partie, non des États, mais même de chaque État, les renseignements qui seraient nécessaires pour former un tableau un peu satisfaisant. Nous sommes donc obligés de faire nous-mêmes une partie de ce travail et je vous jure que c'est à la sueur de notre front.

De temps en temps cependant, nous nous permettons des distractions ; hier, nous avons été à la Cour d'assises voir juger un fameux voleur. Le District Attorney (le Procureur du Roi) nous avait invités à venir et nous avait fait garder des places ; c'était la plus belle affaire de la session. Malheureusement, l'accusé n'avait pas eu le temps de faire citer un témoin important : grand désappointement de l'Attorney et de la Cour, qui voulaient nous montrer un bel échantillon de procès criminel. On a cherché au pauvre diable mille difficultés, pour tâcher de l'obliger à se faire juger sur l'heure. J'ai cru que, pour l'amour de nous, on le condamnerait sans l'entendre. Force a bien été cependant au bout de cinq quarts d'heure de le renvoyer à la prochaine session.

Vous voyez que les hommes de ce côté-ci de l'Atlantique ressemblent assez à ceux du nôtre.

La grande affaire croulant, on en a expédié trois ou quatre petites en notre présence. Le fond est le même qu'en France ; mais les formalités sont beaucoup plus simples. On tire les jurés pour toutes les affaires du même jour, à moins que l'accusé ne récuse quelques-uns d'entre eux. Il n'y a ni acte d'accusation, ni examen ; le tout ressemble beaucoup à la police correctionnelle. L'avocat et le ministère public ont absolument les mêmes instincts qu'en France : ce sont bien deux *causes* qu'ils défendent ; de l'impartialité, pas le mot. Le président résume en peu de paroles, exprime son opinion, donne aux jurés des conseils ; ceux-ci opinent, sans entrer dans une chambre du conseil et, en deux minutes, l'homme est condamné. La peine ne se prononce qu'à la fin de la session.

Il y a du bon et du mauvais dans ces formes. Je crois que les nôtres valent mieux pour les grandes affaires, mais je suis convaincu que, si le jugement par jury est jamais appliqué aux petites, ce qui ne peut manquer d'arriver tôt ou tard, nous serons forcés de faire comme les Américains.

J'espère du reste, que nous ne prendrons jamais le sans-gêne qui règne ici : le ministère public parle les mains dans ses poches, le tribunal *chique* et l'avocat nettoie ses dents en interrogeant les témoins. Je doute que ces manières d'agir soient absolument inhérentes à la bonne administration de la justice. Au reste, il est évident que les magistrats et le

barreau ne forment ici qu'une seule et même chose. Il n'y a point, à proprement parler, de magistrature, mais des avocats magistrats. Cet état de choses ne produit pas, à ce que je crois voir, les mauvais [effets] que nous en attendons naturellement en France ; en général la position des avocats est ici toute différente de ce que vous pourriez vous imaginer.

Je n'ai pas le temps de vous dire pourquoi ; qu'il vous suffise pour aujourd'hui de savoir qu'ils forment la *résistance*, en d'autres termes, la classe *stationnaire*[1]. J'éclairerai ceci une autre fois.

Adieu mon bon ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Parlez de moi à tous nos amis.

Copie Doysié corrigée sans doute par Rédier. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 188-191.

1. Marie Mottley.

2. Tocqueville et Beaumont devaient quitter New York le 30 juin, passer par Yonkers puis par Albany le 4 juillet. Jusqu'à leur retour à Albany le 5 septembre, ils partirent à la découverte des Indiens et des Canadiens, sans projet bien arrêté.

3. Tocqueville avait joint à une lettre à sa mère du 19 juin 1831 un article anglais sans référence, annonçant que Chabrol le leur traduirait. Cet article, publié le 7 juin 1831 dans le *Westchester Herald*, traduit dans une lettre de Beaumont à son frère Achille du 18 juin 1831 (voir *Lettres d'Amérique*, *op. cit.*, p. 67), après avoir évoqué la mission des deux voyageurs, concluait : « Ces jeunes gens ont des manières agréables, des connaissances et des talents rares. Nous pensons que l'attention et la bienveillance du peuple américain, qui ne peut manquer d'être flatté du but de leur mission, ne manqueront pas de rendre utile et agréable leur visite dans tous les États de l'Union. »

4. Tocqueville consacre les carnets E et F du *Voyage en Amérique* à l'organisation judiciaire. Son attention avait été attirée sur l'importance de l'esprit légiste aux États-Unis par une conversation avec Gallatin du 10 juin (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 33-34).

À EUGÈNE STÖFFELS[1]

New-York, 28 juillet [28 juin] 1831

Nous voilà bien loin l'un de l'autre, mon bon ami ; et cependant, en dépit des distances, le cœur nous rapproche. Pour moi, je sens tout

autant, peut-être plus qu'en France, que nous sommes liés pour la vie, et que, dans quelque position que la fortune nous place l'un et l'autre, nous pouvons compter sur toute l'amitié et toute l'aide qu'un homme puisse donner à un autre homme […]

Qui nous eût dit, mon cher Stöffels, lorsque nous étions au collège, ensuite que nous faisions notre droit, enfin que j'occupais une place inamovible et toi une position tranquille et assurée, qu'une tempête politique nous forcerait de mettre le quart du diamètre du globe entre nous deux ! et qui sait encore ce que nous réserve l'avenir ? Nous voilà maintenant, moi du moins, lancés sur une mer sans rivage : Dieu seul sait où et quand j'aborderai. Au reste je serais bien loin de me plaindre si j'étais seul ; mais des parents, des amis, une famille composée en partie de gens vieux ou malades, voilà ce qui effraie mon imagination et me fait regarder avec crainte l'avenir […]

Tu sais que nous avons mis à la voile le 2 avril, après minuit. Le temps nous a d'abord été favorable ; nous avions l'air de glisser sur l'océan. Je ne puis pas te dire à quel point la solitude du milieu de l'Atlantique est imposante. Durant les premiers jours un grand nombre d'oiseaux suivent le bâtiment ; la mer est pleine de poissons qui jouent à sa surface ; enfin il ne se passe pas d'heure qu'on ne signale une voile à l'horizon. Bientôt tout cela devient plus rare. Enfin les oiseaux, les poissons, les vaisseaux disparaissent. Au-dessus, au-dessous, autour de nous, il règne une solitude profonde et un silence complet. Le vaisseau où vous êtes forme bien réellement alors votre univers. […] Tu sais que j'aime assez un semblable spectacle ; mais renouvelé sans cesse, mais se reproduisant tous les jours, il finit par peser sur l'âme et l'oppresser.

À l'approche du banc de Terre-Neuve la mer s'est mise à étinceler. Je crois que cet effet est produit par des millions de petits animaux phosphoriques qui roulent dans les eaux. Quoi qu'il en soit, rien n'est plus extraordinaire. Je me rappelle, entre autres, une soirée : le temps était très orageux ; notre navire poussé par un vent violent, fendait la mer en rejetant des deux côtés une énorme masse d'écume ; cette écume semblait de feu ; on eût dit que le vaisseau traversait un de ces hauts fourneaux tels que j'en ai vu à Hayange, et où le minerai est en fusion ; il laissait derrière lui une longue trace enflammée. La nuit était parfaitement noire ; à peine voyait-on les agrès du bâtiment se détacher sur le ciel. C'était une scène d'une beauté inexprimable[2].

Nous avons eu, à quelques jours de là, un coup de vent fort violent

mais sans danger. Notre vaisseau était trop gros pour le craindre. Nous avions quitté les côtes depuis trente-cinq jours lorsque le premier cri de *terre !* s'est fait entendre. Les côtes d'Amérique que nous avions en vue sont basses et stériles. Je conçois qu'elles n'aient point séduit les Européens qui les visitèrent les premiers il y a trois siècles.

Nous nous croyions au port, lorsqu'un orage du sud-ouest nous a forcés à nous éloigner très rapidement du voisinage de New-York. Comme le bois et le sucre nous manquaient, que le pain allait être épuisé et que nous avions un certain nombre de malades, on s'est décidé à renoncer à débarquer à New-York. Au lieu de cela nous avons gagné un petit port situé à soixante lieues plus au nord et nommé New Port[3]. Je t'assure qu'il y a du plaisir à fouler la terre après avoir traversé le grand fossé qui sépare l'Europe et l'Amérique.

Le lendemain nous sommes montés sur un bateau à vapeur qui en dix-huit heures nous a transportés ici. Ce sont d'immenses machines beaucoup plus grandes qu'une maison où cinq cents, six cents et jusqu'à mille personnes se trouvent réunies dans de vastes salons, ont à leur disposition des lits, une bonne table, et font ainsi tout tranquillement sans s'en douter trois ou quatre lieues à l'heure.

New-York est placé dans une des plus admirables situations que je connaisse [avec] un port immense à l'embouchure d'un fleuve, que les vaisseaux de guerre peuvent remonter pendant trente lieues. C'est la clef de l'Amérique septentrionale. Par là arrivent chaque année des milliers d'étrangers qui vont peupler les déserts de l'ouest, et tous les objets manufacturés d'Europe qui s'écoulent ensuite rapidement vers l'intérieur des terres. Aussi sa population qui n'était que de vingt mille âmes il y a cinquante ans, est-elle aujourd'hui de deux cent trente mille.

C'est une ville propre, bâtie en briques et en marbre, mais sans monuments publics remarquables. En somme, elle ne ressemble nullement à nos villes capitales d'Europe.

Nous y avons été admirablement reçus. En général on y aime les Français. De plus, notre mission nous donnait un titre spécial à la bienveillance. Autorités et particuliers se sont donc accordés pour nous faire l'accueil le plus flatteur. Tous les documents publics ont été mis à notre disposition, tous les renseignements que nous avons demandés nous ont été à l'instant fournis.

Tu sens que je ne puis avoir encore une opinion faite sur ce peuple-ci. À la première apparence, il présente comme tous les autres un mélange

de vices et de vertus assez difficiles à classer et qui ne forment pas une seule physionomie. Les mœurs ici sont très pures. Le lien du mariage y est surtout plus sacré qu'en aucun lieu du monde. Le respect pour la religion est poussé jusqu'au scrupule. Personne, par exemple, ne se permettrait d'aller à la chasse, de danser ni même de jouer [d']un instrument le dimanche. Un étranger même n'est pas libre sur ce point. J'ai vu des rues barrées devant les églises à l'heure du service divin. Voilà des républicains qui ne ressemblent guère à nos libéraux de France. Il y a des millions d'autres différences dans les idées, la position physique, les mœurs[4],… mais je n'ai pas le temps de les indiquer.

Voilà le bon côté. Le mauvais, c'est un désir immodéré de faire sa fortune et de la faire vite, c'est une instabilité perpétuelle dans les désirs, un besoin continuel de changement, une absence absolue d'anciennes traditions, d'anciennes mœurs, un esprit commercial et mercantile qu'on applique à tout, même à ce qui le comporte le moins. Voilà du moins la physionomie extérieure de New-York […]

Nous partons demain pour nous enfoncer dans l'intérieur. Nous remonterons la rivière du Nord jusqu'à Albany. De là nous irons voir la chute du Niagara. Après avoir visité les tribus indiennes qui vivent auprès du lac Érié nous reviendrons par le Canada à Boston et enfin à New-York, d'où nous repartirons pour une nouvelle tournée […]

Les nouvelles de France reçues par les divers paquebots me paraissent d'une nature rassurante. Si le ministère Périer tient ferme, je crois qu'il se rendra maître du terrain du moins pour un moment. Car la terreur de la République une fois oubliée, je crains bien que l'esprit d'opposition ne jette la nation à son insu dans les bras des républicains[5].

Au moment où cette lettre t'arrivera, sans doute le résultat des élections générales sera connu. Si comme je l'espère beaucoup, il est favorable à la modération, nous avons des chances de tranquillité pour quelque temps (surtout si les royalistes de l'ouest veulent bien se tenir tranquilles).

J'espère que la fièvre révolutionnaire qui semblait agiter Metz commence à se calmer. Je le désire bien vivement et pour la chose publique et pour toi surtout, mon cher ami, dont le sort m'occupe bien vivement et auquel je pense bien souvent.

Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée partiellement dans Édition Beaumont, t. V, p. 413-417.

1. Beaumont date la lettre du 28 juillet. Nous indiquons entre crochets les variantes qu'il introduit quand elles éclairent le texte. La lettre faisant mention plus bas du départ de Tocqueville de New York le lendemain 30 juin, nous corrigeons la date. Beaumont signale les coupures qu'il a opérées, nous les indiquons par : […].

2. Le 26 avril 1831, Tocqueville avait décrit pour sa mère ce phénomène en termes très proches : « Un soir entre autres, la mer s'est mise à étinceler comme la machine électrique. La nuit était très noire, et la proue du bâtiment, en fendant l'eau, faisait jaillir à vingt pas à l'entour une écume de feu. Pour mieux voir, j'ai été me placer sur le mât de l'avant, qu'on nomme le beaupré. De là je voyais à quelque distance la proue qui avait l'air de s'élancer sur moi avec les vagues étincelantes qu'elle refoulait devant elle ; c'était un spectacle plus admirable et plus sublime que je ne puis le peindre » (*OC*, t. XIV, p. 78). La comparaison avec Hayange, bourgade de Lorraine, dont la famille de Wendel avait acquis les forges en 1803 et développé l'activité, est une comparaison propre à parler à l'imagination du Messin Stöffels.

3. De Newport, petite ville située sur un isthme de Rhode Island, Tocqueville et Beaumont avaient pris le vapeur *Le Président*, mis en service en 1829, qui avait 125 m de long.

4. *Copie Yale* : la position physique, les mœurs. *Éd. Beaumont* : la condition matérielle, les mœurs.

5. Le ministère Laffitte, formé par ordonnance du 2 novembre 1830, n'avait pas réussi à apaiser l'agitation ; le 11 mars, le roi chargea Casimir Périer, président de la Chambre, de former un gouvernement. La dissolution de la Chambre qui avait été élue sous la Restauration fut prononcée le 31 mai et les élections fixées au 5 juillet. N'obtenant pas de majorité, Casimir Périer démissionna, reprit sa démission aussitôt et obtint début août un vote de l'adresse par 282 voix contre 73. Il devait rester à la tête du gouvernement malgré la persistance des troubles et mener une politique de « résistance » jusqu'à sa mort, du choléra, le 16 mai 1832.

À ERNEST DE CHABROL

Auburn, ce 16 juillet 1831

Me voilà enfin à Auburn, mon cher ami, à ce fameux Auburn dont nous avons parlé si souvent et sur lequel tous ceux qui vivent du système pénitentiaire en France ont dit des choses si belles et si fausses[1]. Ce n'est pas que l'institution ne soit très belle en effet, mais elle est autre que se la figurent nos excellents amis, les philanthropes de France.

Ainsi, il est très vrai, comme ils le disent, qu'à Auburn la santé des détenus est incroyablement bonne, que la discipline y est admirable,

qu'enfin les travaux des détenus y couvrent et au-delà les frais de l'établissement : tout cela est vrai, mais ils oublient de dire que tout cela est obtenu, non par la conviction, mais à l'aide d'un instrument que les Américains appellent *the cat* et que nous nommons le *fouet*, si je ne me trompe. Le fouet, voilà ce que M. Lucas préconise depuis dix ans, ce qu'il demande tendrement au nom de la philanthropie.

N'est-ce pas là le cas de dire comme M. Jourdain : « Corbleu ! vous nous en faisiez voir là de bonnes[2] ! » Plaisanterie à part et laissant de côté nos faiseurs de théories, je vous dirais que nous avons ici sous les yeux un admirable pénitencier. Il serait trop long de vous donner les motifs de mon opinion ; mais je vous dirai en bloc que ce que nous voyons dépasse plutôt nos espérances qu'il n'est resté au-dessous.

Nous sommes à peu près fixés sur ce point (après deux mois de travail) que le système américain est praticable en France ; gardez ceci pour vous. Nous ne voulons pas paraître avoir un avis.

Je n'ai pas pu vous écrire [par] le dernier courrier parce que le temps me pressait trop, comme Marie aura pu vous l'expliquer. Aujourd'hui que j'ai plus de loisir, je veux m'en dédommager en vous racontant une cérémonie publique à laquelle j'ai assisté dernièrement dans la ville d'Albany et dont les détails vous intéresseront[3].

Il s'agit de la cérémonie du 4 juillet. La fameuse déclaration d'indépendance a été signée, comme vous le savez peut-être, le 4 juillet 1776 ; chaque année, à pareil jour, on fait une procession en commémoration de l'événement. Elle revenait cette année-ci pour la cinquante-cinquième fois. On nous engagea à en faire partie et nous acceptâmes avec plaisir.

Je voudrais vous donner une idée exacte de ce spectacle, dans lequel des détails vulgaires et même burlesques se mêlaient à une idée élevée et faite pour parler au cœur.

En première ligne, marchait *la milice* : c'est la garde nationale du pays, mais d'un pays où l'esprit militaire est absolument inconnu ; vous pouvez juger quelles espèces de *pigeons* ces honnêtes citoyens devaient faire : leur tournure martiale était vraiment une chose plaisante à voir. Après eux, venaient, dans plusieurs voitures, des vieillards qui avaient servi dans la guerre de l'Indépendance et avaient vu le triomphe de la cause américaine.

La pensée d'associer à la cérémonie ces témoins des grands événements dont elle retraçait la mémoire était singulièrement heureuse.

Après les voitures dont je viens de parler, marchaient, serrés en longues files, les artisans de tous genres.

Chaque métier était rangé sous sa bannière, comme dans les temps féodaux ; avec cette différence qu'ici l'association était libre et n'avait de pouvoir que celui que ses membres veulent bien lui accorder sur eux. Tous ces gens marchaient avec une tranquillité, une taciturnité remarquables ; rien ne sentait la joie autour de moi ; on se serait imaginé un convoi, aussi bien qu'une fête publique.

Mais tout ici est concentré. Du reste, ce peuple avait l'air de marcher tout seul et de vaquer à ses affaires. Point d'habits de représentation ; les autorités confondues dans la foule ; point de gardes armés, quelques constables avec leurs bâtons blancs à la main ; avec tout cela, un ordre parfait.

Nous gagnâmes ainsi une église, dans laquelle on avait bâti une estrade. Avec mes idées françaises, je m'imaginais qu'on allait placer en cet endroit le Gouverneur de l'État ou les officiers municipaux. Au lieu de cela, on y déposa les bannières des métiers, l'étendard du comté, qui avait été porté pendant la guerre de la Révolution et, au milieu de tout cela, on plaça les vieux officiers dont je vous ai parlé plus haut.

Le peuple se rangea vis-à-vis d'eux dans le fond de l'église. Un ministre parut, il monta sur l'estrade et fit une prière pour appeler les bénédictions du ciel sur l'Amérique. L'assemblée répondit : *amen*, et un jeune homme étant monté à son tour commença, suivant l'usage, à lire à haute voix la Déclaration des Droits. Ce fut vraiment là un beau spectacle ; un profond silence régnait sur l'assemblée. Quand, dans son plaidoyer éloquent, le Congrès retraçait les injustices et la tyrannie de l'Angleterre, on entendait un murmure d'indignation et de colère circuler autour de nous dans l'auditoire. Quand il en appelait à la justice de la cause, et exprimait la résolution généreuse de succomber ou d'affranchir l'Amérique, il semblait qu'un mouvement électrique faisait vibrer les cœurs.

Ce n'était point là, je vous assure, une représentation théâtrale. Il y avait dans la lecture de ces promesses d'indépendance si bien tenues, dans ce retour de tout un peuple vers les souvenirs de sa naissance, dans cette union de la génération présente à celle qui n'est plus et dont, pour un moment, elle partageait toutes les passions généreuses, il y avait dans tout cela quelque chose de profondément senti et de vraiment grand.

Il aurait fallu en rester là ; mais après la lecture de la Déclaration des

Droits, un avocat est venu nous faire une longue amplification de rhétorique, dans laquelle il a passé pompeusement tout l'univers en revue pour aboutir aux États-Unis, dont il faisait sous tous les rapports le centre du monde.

Cela avait tout l'air d'une *pantalonnade*. Nous voyons de ces choses-là en France, à l'enterrement de nos *grands hommes*.

Je suis sorti, maudissant le discoureur dont la faconde et le sot orgueil national étaient venus détruire en partie l'impression profonde qu'avait fait naître en moi le reste du spectacle.

Nous tenions à rester plusieurs jours à Albany parce que cette ville est la capitale de l'État de New-York. Les administrations y sont installées, et la législature y tient ses séances. Nous voulions y recueillir des renseignements précieux sur ce qu'il pouvait y avoir de central dans le gouvernement de ce pays-ci. Tous les bureaux comme tous les registres nous ont été ouverts, mais quant au *gouvernement* nous le cherchons encore. Il n'existe véritablement point. La législature règle tout ce qui est d'intérêt général ; les municipalités font le reste.

L'avantage de cet ordre de choses est d'intéresser chaque localité très vivement à ses propres affaires et de fournir un grand aliment à l'activité politique. Mais l'inconvénient même en Amérique me paraît être d'ôter toute espèce d'uniformité à l'administration, de rendre impossibles les mesures générales et de donner à toutes les entreprises utiles un caractère d'instabilité dont vous ne pouvez vous faire une idée.

Nous sommes surtout à même de remarquer ces effets de l'absence de centralisation dans ce qui a rapport aux prisons : rien de fixe, rien d'assuré dans leur discipline ; les hommes se succèdent, avec eux, les systèmes ; les modes d'administration changent avec chaque administrateur, parce qu'il n'existe aucune autorité centrale qui puisse imposer à tous une marche commune.

Les États-Unis doivent rendre grâce au ciel de ce qu'il les a placés jusqu'à présent de telle manière qu'ils n'ont besoin, ni d'armées permanentes, ni de force publique, ni de politique extérieure habile et soutenue. Si jamais une de ces trois nécessités se présente, on peut prédire, sans être prophète, qu'ils perdront leur liberté ou concentreront davantage le pouvoir.

Nous sommes parvenus jusqu'ici à travers un pays très curieux que je vous décrirai un jour, quand j'en aurai le temps. Nous venons de traverser toute la contrée habitée par la fameuse confédération des Iroquois qui a

fait tant de bruit dans le monde[4].

Aujourd'hui, le pays n'est plus habité que par quelques sauvages déguenillés qui inspirent plus de pitié que de crainte. Le reste est mort ou a passé le lac Ontario et a disparu dans le désert.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

Notre vertu se soutient toujours mais nous commençons à dévisager les femmes avec une impudence qui ne convient pas à des gens qui représentent le système pénitentiaire.

Adieu, mille amitiés aux collègues.

P.S. N'oubliez pas de garder mes lettres.

Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 203-206.

1. Auburn : voir ci-dessus lettre à Le Peletier d'Aunay, 7 juin 1831.

2. La citation ne se trouve pas dans *Le Bourgeois gentilhomme*.

3. Albany, capitale de l'État de New York, sur l'Hudson, à 30 km du confluent de l'Hudson et de la Mohawk, ville en plein essor depuis l'ouverture du canal Érié en 1825. Le 4 juillet, jour anniversaire de la Déclaration d'indépendance votée par le Congrès de Philadelphie en 1776, Tocqueville et Beaumont purent regarder le défilé ; après la lecture de la Déclaration d'indépendance dans le temple, un jeune avocat, John B. Van Shaik, prononça un discours sur les progrès de la liberté dans tous les États du monde.

4. Sur le chemin d'Auburn, entre Utica et Syracuse, à Oneida Castle, le 6 juillet, ils ont rencontré des Indiens mohawks. La confédération des Iroquois avait regroupé dans la vallée de l'Hudson cinq, puis six grandes tribus, dont celle des Mohawks. C'est sur les bords de la rivière Mohawk que Fenimore Cooper situe l'action du *Dernier des Mohicans*, publié en 1826 et aussitôt traduit en français. C'est là aussi que Chateaubriand avait rencontré des Indiens pour la première fois.

À ERNEST DE CHABROL

Buffalo, ce 17 août 1831

C'est une drôle de chose que la vie humaine, mon cher ami ! nous allons à Buffalo pour voir la cascade du Niagara. Un vaisseau qui partait nous fournit l'occasion de traverser le lac Érié et d'aller à Détroit en deux

jours ; ce n'était pas la peine de nous refuser la vue d'une des provinces frontières qui séparent les États-Unis des immenses solitudes de l'Ouest. Nous ne demandions que dix jours : c'était l'histoire du pigeon de La Fontaine[1].

Nous voilà donc partis. Nous parcourons le district de Michigan, et, au bout de nos dix jours, nous revenons à Détroit, comptant nous rembarquer le lendemain pour Buffalo. Mais, en approchant du rivage, nous apercevons un gros vaisseau à vapeur prêt à partir et nous apprenons qu'il va au lac Supérieur et à Green Bay dans le lac Michigan[2].

Ce voyage ne se fait qu'une fois tous les ans ; le vaisseau parcourt des contrées presque toutes inconnues ; il ne doit être que douze jours en route. Nous retournons en hâte à notre auberge, payons la dépense, faisons en courant notre paquet ; nous nous embarquons enfin et ajoutons… devinez combien de lieues à notre voyage ? Cinq cents lieues ni plus ni moins ; c'est à dire loin comme de Paris à Cadix.

Nous voici enfin de retour au point de départ et, si Dieu le permet, à l'abri de nouveaux carambolages. Du reste, si la pointe que nous venons de faire nous a causé une grande perte de temps, elle a vivement excité notre curiosité et nous a même fourni des documents précieux. Le territoire de Michigan était presque entièrement désert il y a vingt ans. Mais le courant des émigrations l'a atteint depuis ce temps. Il s'y porte maintenant avec une impétuosité sans égale et nous ne pouvions aller dans un meilleur endroit pour examiner la manière dont se peuple une province d'Amérique et le caractère de ceux qui se chargent de cette tâche pénible et productive.

J'ai envie de vous parler sur ce sujet dans cette lettre ; car je vois tant de choses et mon temps est si restreint qu'il faut choisir entre les objets.

Les États-Unis ne permettent point aux particuliers d'acheter les terres des nations indiennes ; ils le font eux-mêmes et revendent ensuite à bas prix.

J'ai été voir à Détroit l'office public chargé de la vente des terres ou du *Land Office* et il m'a donné les détails suivants[3] :

Depuis la fonte des glaces, c'est-à-dire depuis le mois de mai dernier, époque où le lac est devenu navigable, jusqu'au 1er juillet, il est arrivé dans le Michigan environ cinq mille *New Settlers* (c'est le mot anglais, nous n'avons pas l'équivalent exact) : la grosseur de ce chiffre m'a surpris, comme vous pouvez croire ; d'autant plus que comme c'est l'opinion générale chez nous, je croyais que tous ces *new Settlers* étaient européens.

L'agent des terres m'a appris que sur ces cinq mille personnes, il n'y avait pas deux cents émigrants d'Europe. Encore la proportion est-elle plus grande qu'à l'ordinaire. Mais, dis-je à l'agent, qu'est-ce qui peut porter ce grand nombre d'Américains à quitter le lieu de leur naissance pour venir habiter un désert ? – Rien n'est plus simple à comprendre, me répondit-il : la loi partageant également les biens du père entre les enfants, il en résulte que chaque génération se trouve plus pauvre que celle qui l'a précédée. Mais dès que le petit propriétaire de nos États peuplés s'aperçoit qu'il commence à avoir de la peine à vivre, il vend son champ, vient avec toute sa famille sur la ligne des frontières, achète avec le petit capital qu'il vient de se créer une très grande terre et se fait une fortune en peu d'années.

À sa mort, si cette fortune ne suffit pas à ses enfants, ils iront comme lui en créer une nouvelle dans un nouveau désert. Nous avons, Dieu merci, de quoi nous étendre jusqu'à l'Océan Pacifique.

Ne trouvez-vous pas, mon cher ami, qu'il y a tout un gros livre contenu dans cette seule réponse ? Comment se figurer une révolution dans un pays où une semblable carrière est ouverte aux besoins et aux passions de l'homme et comment comparer les institutions politiques d'un pareil peuple à celles d'aucun autre ?

J'ai poursuivi mon enquête et j'ai appris que l'immense presqu'île du Michigan était divisée en acres (l'acre est presque aussi grand que l'arpent français) ; on choisit sur la carte les acres qu'on désire acheter et pour chacun desquels on paie dix shillings américains, environ sept francs cinquante centimes.

Nous avons parcouru depuis un grand nombre de ces *new settlements* et nous avons pris un soin particulier de nous informer de la manière dont on s'y prend pour s'établir.

La voici : les premiers frais (et voilà ce que je voudrais qui fût connu en Europe) sont encore assez considérables. Il faut avoir de cinq cents à six cents fr[anc]s devant soi pour défricher le terrain nécessaire. Avec cette somme dont une partie a servi à acheter un cochon salé et de la farine pour six mois, le pionnier entre dans le désert. Il emmène ordinairement avec lui quelques bestiaux qu'il lâche dans les bois et [qui] ne lui coûtent rien à nourrir.

Son premier soin est de se bâtir avec les premiers arbres coupés une cabane grossière qu'on appelle log-house. Il commence à défricher un petit champ autour de cette demeure, puis un autre, puis un troisième. Il

attaque la forêt de mille manières différentes et lui livre partout une lutte où, quelquefois, il n'est pas le plus fort.

Je tâcherai dans ma première lettre de vous peindre l'aspect extérieur d'un de ces nouveaux settlements et de vous faire le portrait de la famille qui l'habite, mais aujourd'hui le temps et aussi le papier me manquent.

Je viens de lire les journaux : les dernières nouvelles de France m'effrayent et m'inquiètent vivement. Ou je me trompe fort, ou au moment où j'écris, il y a eu ou il y a une crise violente dans notre pays. Cette conviction est le résultat d'une foule d'observations et de petites nouvelles qui nous parviennent.

Je suis dévoré d'inquiétude ; j'ai trouvé à Buffalo votre paquet du 27 mai ; ceux des 1er, 10 et 30 juin m'attendent à Albany où j'arriverai dans peu de jours. Dieu veuille que j'y trouve de bonnes nouvelles !

Je vous remercie beaucoup, mon cher ami, du soin que vous mettez à m'écrire ; vos lettres sont très précieuses pour moi.

Je vous remercie des soins que vous avez de votre voisine que j'aime toujours de tout mon cœur. Je vois par ses lettres que vous avez entièrement conquis son amitié.

Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication dans l'édition « Quarto », p. 215-218.

1. Allusion à la fable *Les Deux Pigeons* (livre IX, fable II), où le pigeon désireux de voyager dit : « Trois jours au plus rendront mon âme satisfaite. »

2. Dans une lettre du 2 août au même Chabrol, Beaumont avait raconté comment ils se décidèrent : « Ces contrées sont presque inconnues et, pour la première fois, un bateau à vapeur rempli de voyageurs *à la mode* se hasardait dans ces régions désertes où jamais un vaisseau un peu considérable ne s'était encore aventuré. D'abord nous avons dit : "Nous n'irons pas" ; puis la tentation a été si grande que nous avons cédé » (*Lettres d'Amérique*, *op. cit.*, p. 116).

3. Tocqueville tire ici les conclusions de sa conversation du 22 juillet 1831 avec le major John Biddle, chargé de la vente des terres publiques à Detroit. Les terres publiques étaient divisées en quarante districts, chaque district comportant un office foncier dirigé par un greffier et un receveur public nommés par le président et le Sénat. Tocqueville a laissé deux récits de cette conversation : dans le « Cahier alphabétique A » de ses notes de voyage (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 228) et dans *Quinze jours au désert* (*ibid.*, p. 368).

À CHARLES JULES XAVIER DE DALMASSY[1]

[Fin août 1831[2]]

[…] On parvient fort aisément jusqu'à l'entrée de cette espèce d'enfer d'eau, comme la nomme je ne sais plus qui. Là, il faut ramper sur une corniche au bas de laquelle s'ouvre le plus vaste *vade in pace*[3] que vous puissiez concevoir. J'ai vu dans les Alpes des sentiers plus difficiles, mais il se rencontre ici des circonstances aggravantes qui n'existent que dans l'espèce (il ne faut pas oublier que c'est un procureur du roi qui voyage). Ainsi il circule dans ce passage étroit un vent si impétueux qu'il faut se plier en deux pour y résister. Ce vent vous amène dans la figure un déluge qui vous aveugle d'eau. On dirait que dix pompes à incendie sont braquées à la fois contre votre personne. De plus, à mesure que l'on s'avance plus loin, l'air devient de plus en plus rare et l'on finit par respirer avec peine. On marche ainsi environ cent pas [jusqu'à un] point où la route est interrompue par une saillie de roc et où l'on s'arrête. J'ai manqué me trouver mal en cet endroit faute d'air ; ce n'est qu'après avoir collé longtemps ma bouche au rocher que je me suis senti en état de lever la tête[4]. Je crois me rappeler que M. de Chateaubriand a dit que l'eau qu'on voyait tomber de là ressemblait à une colonne de l'eau du déluge. Cette comparaison, qui vous paraît sans doute exagérée, semblera…[5] Je vous assure qu'il n'y avait pas le plus petit mot pour rire dans le spectacle que nous avions en ce moment sous les yeux : derrière nous un rocher voûté contre lequel il fallait de temps en temps coller sa bouche pour respirer[6], devant vous[7] le fleuve tout entier, formant une voûte de cristal presque impénétrable aux rayons du [soleil], le jour paraissant comme une lumière blanche et douteuse. Autour de vous une obscurité humide et un air de destruction et de chaos qui véritablement a quelque chose de formidable[8]. J'ai ramassé là-même deux ou trois petites pierres. On en peut trouver de toutes semblables sur l'avenue de Paris[9]. Je suis sûr cependant que vous ne refuserez pas à mon retour d'en accepter une comme souvenir de moi. N'allez pas croire que ce soit des rubis, ce sont tout simplement des cailloux. Vous serez assuré du moins que je ne l'ai point acheté au Palais-Royal.

Pourquoi n'êtes-vous pas avec moi, mon cher ami, ou même à ma place ? Je suis, en vérité, indigne de jouir de pareils spectacles. Ils se logent dans mon souvenir et y restent inutiles aux autres. Vous feriez

partager votre admiration à tous vos amis. Mais si vous [voulez voir] ce lieu dans sa grandeur, hâtez-vous. Si vous tardez, on aura bientôt gâté votre Niagara. Déjà, la forêt s'éclaircit à l'entour.

Les Romains mettaient des clochers sur le Panthéon[10] ; je ne donne pas dix ans aux Américains pour établir une scierie ou un moulin à farine au bas de la cataracte.

Je vous demande pardon, mon cher ami, de cette longue description, mais, vous le savez, les voyageurs sont bavards ; ils rabâchent avant le temps. Peut-être au moment où cette lettre vous arrivera, serez-vous bien loin de penser aux cascades qu'on peut voir en Amérique. Peut-être, à l'instant même où j'écris, les événements politiques de France prennent-ils une tournure sinistre. Quelque chose me dit que nous n'échapperons pas à la guerre civile. Ces idées me tourmentent, mon cher Dalmassy, elles reviennent se placer entre moi et tous les objets. Il y a plus d'un moment, vous pouvez le croire, où je donnerais l'Amérique et toutes ses curiosités pour me trouver au milieu de ceux dont le sort m'est si cher.

Je finis par où j'aurais dû commencer. Chabrol m'a appris que Madame de Dalmassy était accouchée d'une fille[11]. Vous vouliez un garçon, mais vous vous consolerez. Je gage que la nouvelle venue ressemble à sa sœur aînée et je ne puis me déterminer à vous plaindre.

Présentez, je vous prie, mes hommages à Madame de Dalmassy.

Adieu, je vous embrasse.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Le baron Charles Jules Xavier de Dalmassy (1799-1896), juge au tribunal de Versailles, avait épousé à Paris en février 1826 Marie Louise Walckaener dont il eut une fille, Marie Adelaïde de Dalmassy, née à Versailles le 12 mai 1826.

2. La lettre n'est pas datée, mais Tocqueville et Beaumont s'étaient rendus aux chutes du Niagara les 18 et 19 août. Voir le récit de Beaumont à son père le 21 août (*Lettres d'Amérique, op. cit.*, p. 128-130) et le récit de Tocqueville à sa mère le 21 août également (*OC*, t. XIV p. 126-128). Beaumont a également laissé des croquis des deux voyageurs aux chutes du Niagara.

3. *Vade in pace* (du latin « va en paix ») : prison où les moines mettaient ceux qui avaient commis une faute.

4. Tocqueville a donné pour sa mère une description plus précise de ce petit chemin : « Une entreprise qu'on croirait difficile au premier abord et dont cependant l'exécution est aisée, c'est de pénétrer environ cent pas sous la nappe d'eau. Parvenu là, une saillie du rocher empêche d'aller plus loin. Il règne en cet

endroit une obscurité profonde et terrible, qui, par moments, vient à s'éclaircir ; et alors on aperçoit le fleuve tout entier qui semble descendre sur votre tête. Il est difficile de rendre l'impression produite par ce rayon de lumière, lorsque, après vous avoir laissé entrevoir, pour un instant, le vaste chaos qui vous environne, il vous abandonne de nouveau au milieu des ténèbres et du fracas de la cataracte » (*OC*, t. XIV, p. 127).

5. Mot illisible. Chateaubriand a décrit les chutes du Niagara dans l'*Essai sur les révolutions* et dans l'épilogue d'*Atala*. La comparaison avec une colonne d'eau du Déluge se trouve dans l'*Essai*, édition Ladvocat, 1826, t. II, p. 233, note 1.

6. *Variante* : nous restâmes là environ cinq minutes, ayant soin de temps en temps de nous coller la bouche contre le rocher pour respirer.

7. *Sic*.

8. *Variante* : Je ne puis vous dire l'impression que faisait sur nous ce rayon de lumière, lorsque, perçant les ténèbres humides qui nous environnaient, il nous laissait apercevoir pour un moment le sublime désordre du tableau et nous abandonnait de nouveau au milieu de l'obscurité et du bruit.

9. L'avenue de Paris à Versailles, qui mène à la place d'Armes devant le château.

10. Allusion aux deux clochetons ajoutés en 1634 par le Bernin au fronton du Panthéon à Rome, et que les Romains surnommaient « les oreilles d'âne du Bernin ». Ils furent détruits en 1882.

11. En l'absence de la lettre de Chabrol, il n'est pas possible de savoir d'où vint la rumeur selon laquelle Mme de Dalmassy serait accouchée d'une fille. Cette seconde fille n'est pas mentionnée dans Albert Révérend, *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration 1814-1830*, Paris, 1901-1906.

À ERNEST DE CHABROL

Boston, ce 17 septembre 1831

J'ai éprouvé en arrivant ici, mon cher ami, le plus cruel chagrin que j'aie ressenti de ma vie en apprenant la mort de l'abbé Lesueur, ce vieil ami qui m'avait presque reçu dans ce monde et m'avait donné, tant qu'il a vécu, des preuves de tendresse qu'il serait peut-être difficile d'attendre d'un père[1].

Cette perte irréparable et plus vivement sentie que je ne puis le dire, jointe à toutes les nouvelles qui m'arrivent d'Europe, a jeté dans mon esprit un sentiment si profond de tristesse et de découragement que je suis devenu presque étranger à tout ce que je vois et considère les objets sans intelligence comme sans intérêt.

Je crois qu'il faut absolument être heureux ou du moins tranquille

pour pouvoir faire travailler son esprit sur des sujets théoriques ; et aujourd'hui, le positif du présent m'entraîne et m'absorbe tout entier ; je ne puis obtenir de moi d'étudier avec soin les institutions, les mœurs, les lois d'un peuple étranger, quand mon pays est dans une position si critique ; ni m'amuser à deviner ce que deviendra l'Amérique dans quatre siècles, lorsque je ne sais point si dès aujourd'hui la France n'est point en proie à la guerre civile et étrangère. En un mot, mes regrets, mes espérances, comme mes craintes, tout cela est avec vous. Il n'y a que mon corps en Amérique.

Un vaisseau parti d'Angleterre le 6 août dernier vient d'apporter la nouvelle que Laffitte n'avait manqué la présidence que de 5 voix et que le républicain connu, Salverte, avait été élu l'un des vice-présidents. Casimir Périer s'est retiré, mais on dit qu'un ministère des centres lui succède[2].

Que signifie tout cela ? Il y a dans l'ensemble des nouvelles quelque chose d'incohérent et d'absurde et cependant de prouvé qui confond l'imagination. Ce que je vois de plus clair, c'est que l'état des affaires devient de jour en jour plus grave. Le ministère, quel qu'il soit, qui succédera à C. Périer sera entraîné à la guerre.

D'un autre côté, si la Chambre est extrême gauche, elle nous bouleversera de fond en comble. Si, ce que je crois, les partis se balancent dans son sein, elle sera tout juste assez modérée pour dégoûter la nation de la modération, sans être assez sage ni assez forte pour faire triompher l'ordre. Elle sera entraînée à droite et à gauche au gré des passions du moment, sans considération comme sans pouvoir, et finira misérablement en votant une loi d'élection plus démocratique que celle dont elle émane.

Je vous avoue que ce résultat des élections auquel je ne m'attendais pas, me fait envisager l'avenir non pas éloigné mais prochain sous des couleurs bien noires.

Dans cet état de mon esprit j'avoue que je n'ai pas été aussi sensible que vous croyez à la mesure brutale (votre qualification est juste) qui nous retire six mois de notre congé[3]. Ce raccourcissement de temps nous fera manquer une partie essentielle de notre voyage, la visite de la Louisiane, mais, du moins, je me retrouverai au milieu de tous mes parents et de tous mes amis pour lutter avec eux, s'il est nécessaire, contre la guerre civile, les Cosaques[4] et le choléra-morbus[5].

Je regarde encore cependant comme une chose possible que la mesure qui nous prive de notre congé soit révoquée ; elle est d'autant plus injuste qu'elle nous force à revenir au mois de janvier, époque à

laquelle on se noie fort joliment sur l'Océan, au lieu du mois d'avril. Ce qui rend la position de ceux qui agiront pour nous difficile, c'est qu'au fond, un an est suffisant pour visiter les pénitenciers. Au reste ce qui doit se faire est fait à l'heure qu'il est ; la prolongation est accordée ou refusée ; ainsi il est inutile d'en parler davantage, j'attends le plus patiemment que je puis le résultat.

Je vous remercie bien vivement, mon cher ami, de vos longues et bonnes lettres ; elles forment pour moi une des grandes consolations de l'absence et je n'oublierai jamais toutes les preuves d'amitié qu'elles contiennent. Resserrons de plus en plus les liens de cette bonne amitié, mon cher ami ; elle nous aidera à supporter bien des chagrins que nous réserve peut-être l'avenir.

Ce que vous me dites sur les États-Unis est très bien et très juste, bien que court. Nous avions fait de semblables questions à un certain nombre de personnes et nous avons universellement reconnu que ceux qui nous répondaient avec le plus d'assurance et d'étendue étaient les moins capables de le faire bien.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur ; rappelez-moi au souvenir de tous mes collègues et d'Elie en particulier.

Lettre inédite. Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. L'abbé Louis Lesueur était mort le 30 juin 1831 à soixante-dix-neuf ans à Saint-Germain-en-Laye, au domicile d'Hervé. Tocqueville avait appris le décès le 9 septembre à son arrivée à Boston, sans doute par des lettres apportées par le paquebot parti du Havre le 10 juillet. Sur la douleur de cette perte, voir aussi la lettre à Édouard du 10 septembre 1831 (*OC*, t. XIV p. 133-136). Lesueur, né le 1er novembre 1751 à Ansauvillers, en Picardie, prêtre réfractaire, avait élevé Hervé de Tocqueville. Il fut aussi le précepteur de ses trois fils. Alexis, qui semble avoir été son préféré, lui était très attaché. Voir les lettres qu'il lui adressa dans le t. XIV.

2. Après les élections du 5 juillet 1831, aucune majorité claire ne s'était dégagée. Casimir Périer fit de la nomination à la présidence de la Chambre de Louis Gaspard Amédée, baron Girod (dit de l'Ain), défenseur de la politique conservatrice, la condition de son maintien au cabinet. Le candidat de l'opposition était M. Laffitte. Girod, malgré le patronage de Périer et les voix de trois ministres, ne l'emporta que d'une voix, le 1er août. Périer donna sa démission aussitôt, mais au même moment le roi de Hollande attaquait la Belgique, de sorte que le roi Léopold implora l'aide de la France et que Périer ajourna sa démission le 4 août. Anne Joseph Eusèbe Baconnière de Salverte, député de l'opposition libérale, était un orateur incisif et redouté mais ne fut pas élu vice-président. Le climat évoqué

ici par Tocqueville est celui qui précède la discussion de l'adresse du 9 au 17 août, dont Périer sortit vainqueur.

3. Le congé de Tocqueville et de Beaumont obtenu le 6 février 1831 était prévu pour dix-huit mois. Le 2 septembre, le garde des Sceaux, Barthe, avait écrit à Beaumont d'abréger son congé et de revenir en lui laissant le choix de la date exacte, la surcharge du tribunal de la Seine ayant conduit le procureur du roi à demander son retour le plus rapidement possible. Les deux voyageurs, apprenant la progression du choléra en Europe, abrégeront leur voyage pour retrouver leur famille et quitteront les États-Unis le 20 février 1832.

4. Les soulèvements républicains et l'agitation légitimiste des provinces de l'Ouest faisaient redouter une guerre civile. De surcroît, on craignait que les révolutions de Pologne, d'Italie et de Belgique conduisent à la guerre. L'allusion aux Cosaques – dont le passage à Paris à la fin de l'Empire avait laissé un souvenir de terreur – renvoie sans doute à la répression des Polonais par les Russes. Casimir Périer avait pourtant, depuis la fin mai, vainement tenté plusieurs médiations auprès du tsar en faveur des Polonais fortement soutenus par l'opinion française. De violentes attaques contre la mollesse de Périer avaient été portées à la Chambre lors de la discussion de l'adresse ; le 7 septembre 1831, Varsovie dut capituler. Sur ce climat de guerre civile, voir lettre de Kergorlay du 9 juillet 1831 (*OC*, t. XIII, 1, p. 244).

5. La deuxième pandémie du choléra endémique en Inde avait commencé en 1823. Le choléra qui frappait les pays d'Europe centrale depuis 1828 devait sévir à Paris jusqu'en septembre 1832.

À ERNEST DE CHABROL

Hartford, ce 7 octobre 1831

Je n'ai pas encore reçu les lettres du 20 août, mon cher ami, conséquemment, je n'ai rien à vous dire sur ce qui se passe en France, mais je veux vous parler de moi.

Notre séjour à Boston nous a été fort utile[1] ; nous avons trouvé là une foule d'hommes distingués et de documents précieux ; mais nous nous apercevons sans cesse que le plus grand obstacle pour apprendre, c'est de ne pas savoir.

Sur une multitude de points, nous ne savons que demander, parce que nous ignorons ce qui existe en France et que, sans comparaisons à faire, l'esprit ne sait comment procéder. Il faut donc absolument que nos amis de France nous fournissent en partie ce qui nous manque, si nous voulons acquérir quelques notions utiles ici.

Ce qui frappe le plus tout homme qui voyage dans ce pays, soit qu'il se mêle ou non de réfléchir, c'est le spectacle d'une société marchant toute seule, sans guide ni soutien, par le seul fait du concours des volontés individuelles. On a beau se tourmenter l'esprit pour chercher où est le gouvernement, on ne l'aperçoit nulle part, et la vérité est qu'il n'existe pour ainsi dire point.

Vous sentez que pour comprendre un pareil état de choses, il faut décomposer avec grand soin le corps social, examiner chaque unité séparément et voir ensuite dans quelle sphère d'action elles sont obligées de marcher pour que l'ensemble forme une nation. Pour faire une pareille étude avec fruit, il faudrait avoir beaucoup plus réfléchi que je ne l'ai fait sur les principes qui règlent en général l'administration d'un peuple. Mais c'est un sujet dont je ne me suis jamais occupé, n'ayant pas eu le temps de le faire.

Je voudrais du moins savoir *en fait* ce qui existe chez nous[2]. Le gouvernement, comme je vous le disais tout à l'heure, est si peu de chose ici, que je ne puis concevoir comment il est si grand en France. Les 1 200 employés du ministère de l'Intérieur me paraissent une chose inexplicable. Je sais que vous ne vous êtes jamais occupé plus que moi des matières administratives ; aussi, je ne vous demande point des principes généraux, mais peut-être pourriez-vous m'obtenir des renseignements pratiques précieux.

Je voudrais savoir quelle est la division du travail dans le Ministère ou plutôt les ministères de l'Intérieur car aujourd'hui il y en a deux[3] et, autant que possible, de quoi on s'y occupe. Peut-être y a-t-il quelques documents imprimés sur ce point ; dans ce cas, il faudrait me les envoyer ; non par la poste, mais par la diligence. Il existe peut-être un règlement d'attributions. Je voudrais décomposer le mot de *Centralisation* qui, par sa vague immensité, fatigue l'esprit sans le conduire à rien.

Je déclare, mon cher ami, que si pareille demande m'était faite, je ne saurais comment y satisfaire : peut-être même vous sera-t-il impossible de le faire. Vous connaissez cependant tant de monde et vous avez vécu si longtemps avec les puissances de la terre que je ne désespère pas (adjuvante amicitia[4]) de vous voir réussir. Tâchez de m'envoyer du positif ; ne craignez pas le minutieux. Si vous pouvez l'obtenir, vous me rendrez un grand service.

Si j'ai le temps je joindrai à cette lettre une lettre pour Blosseville[5] ; je compte lui adresser quelques questions sur les tribunaux administratifs,

machine absolument inconnue dans ce pays-ci. J'espère qu'il me répondra.

Le malheur de notre position ici, c'est d'être obligés de nous occuper de trop d'objets à la fois. Lorsqu'il nous vient une idée, si à l'instant nous ne la fixons pas sur le papier, nous sommes presque sûrs de ne la revoir jamais.

Si, lorsque nous nous adressons à un homme spécial, nous ne savons pas lui poser sur-le-champ les questions les plus utiles, c'est une occasion perdue. Nous n'avons jamais le temps de faire arriver un homme à une idée par un chemin détourné. Il faut saisir à la volée une multitude de choses qui demanderaient un examen détaillé et passer d'un objet à un autre avec une rapidité dont je n'avais point d'idée. Aussi je ne suis pas parfaitement sûr de ne pas devenir fou avant de revenir en France. Le cerveau est ici dans une fermentation continuelle.

Ce genre de vie a cependant ses charmes. Il n'en est pas qui tire plus complètement l'homme de lui-même et vous savez que le grand point de cette vie, c'est d'oublier le plus possible qu'on existe. J'imagine qu'on calomnie les ministres hors de place lorsqu'on dit qu'ils meurent d'ambition. Je crois qu'ils meurent surtout d'oisiveté. Un ministre devient complètement étranger à lui-même pendant qu'il est ministre ; il ne peut plus s'habituer à vivre ensuite toujours dans sa compagnie. Il est comme un vieux garçon qu'on marie.

Adieu, mon cher ami, je vous aime et vous embrasse de tout cœur.

Tâchez de m'obtenir *quelque chose* de Carné ; voilà un siècle que j'ai envie de lui écrire pour le lui demander, mais le temps me manque. Je crois que nous nous connaissons assez pour passer par-dessus la cérémonie. Priez-le donc très sérieusement de m'écrire. Il a un esprit théorique très étendu et de grandes connaissances pratiques. Je regarderais comme une bonne fortune qu'il voulût m'envoyer quelques idées et me faire quelques questions.

Enlevez cette affaire-là, j'y tiens beaucoup.

Lettre inédite. Copie Rédier. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Arrivés à Boston le 9 septembre, les deux voyageurs en partent le 3 octobre, séjournent à Hartford jusqu'au 7 octobre, avant de s'embarquer pour New York où ils arrivent le lendemain.

2. Tocqueville envoie une série de lettres assez semblables de demande de renseignements sur ce qui existe en France. Voir lettre à son père, le 7 octobre (*OC*, t. XIV, p. 138-139) et lettre à Blosseville (ci-dessous, 10 octobre).

3. Casimir Périer cumulait les fonctions de président du Conseil et de ministre de l'Intérieur depuis le 13 mars 1831. Cette mention d'une scission en deux du ministère de l'Intérieur renvoie peut-être à l'ordonnance royale du 17 mars 1831 qui rattachait les prisons au ministre du Commerce et des Travaux publics. Le ministre était le comte d'Argout.

4. *Adjuvante amicitia* : la formule usuelle est *Deo adjuvante*, « avec l'aide de Dieu » ; ici, « avec l'aide de l'amitié ».

5. Voir ci-dessous, la lettre du 10 octobre.

À EUGÉNIE DE GRANCEY[1]

New-York ce 10 octobre 1831

Je ne puis vous exprimer, ma chère cousine, combien j'ai été touché en recevant votre lettre et celle de votre mère. C'est surtout quand le cœur est en proie à un vif chagrin que des paroles d'amitié font du bien à entendre. En toute autre circonstance, j'aurais été presque honteux de m'être laissé prévenir par vous ; mais j'avoue que ce bon sentiment s'est complètement perdu dans le plaisir de voir votre écriture et dans la reconnaissance que j'ai ressentie en lisant tout ce que vous me dites d'aimable.

Je vous remercie, ma chère cousine, de la part que vous avez prise au malheur qui nous a frappés ; vous connaissiez assez notre intérieur pour en apprécier toute l'étendue ; bien des gens croient que nous n'avons fait qu'une perte ordinaire ; mais vous, vous savez que c'est presque un père que nous pleurons ; il en partageait la tendresse comme les soins ; c'est sur ses genoux que nous avons appris à discerner le bien du mal ; c'est lui qui a commencé pour nous cette première éducation de l'enfance dont on se ressent toute sa vie et qui a fait de nous sinon des hommes distingués, du moins d'honnêtes gens. Je vous avoue que ce malheur a singulièrement diminué pour moi l'intérêt journalier que je trouvais dans ce voyage. Les objets qui m'entourent sont bien encore les mêmes mais il me semble que je les vois sous un autre jour. [Il] y a bien des moments où je voudrais me retrouver en Europe et cependant je vous avoue que l'idée du retour n'est pas sans amertume.

Vous savez déjà *en gros* sans doute, ma chère cousine, les détails de notre voyage : nous avons été parfaitement reçus dans ce pays-ci et si bien que nous avions d'abord de la peine à croire que toutes ces politesses s'adressassent à nous. Nous nous trouvions quelquefois dans la même position que cette Duchesse (de la fabrique de Bonaparte) qui s'entendant annoncer à la porte d'un salon, croyait qu'il s'agissait d'une autre et se retirait pour *se* laisser passer[2]. Le fait est qu'il faut exactement une loupe pour nous apercevoir en France ; mais ces gens-ci nous considèrent avec un télescope ; l'illusion dure encore, bien que nous continuions à être polis comme de pauvres diables et que nous n'ayons pu encore nous habituer au sans-gêne et aux manières impertinentes des *gens de conséquence*. Je dois, au reste, vous dire, pour l'explication du fait, que nous profitons d'une erreur très naturelle dans laquelle tombent tous les Américains. Aux États-Unis, on n'a ni guerres, ni pestes, ni littérature, ni éloquence, ni révolutions, ni beaux-arts, peu de grands crimes, rien de ce qui réveille l'attention en Europe ; on jouit ici du plus insipide bonheur qu'on puisse imaginer ; la vie politique s'y passe à discuter s'il faut raccommoder un chemin ou bâtir un pont ; aux États-Unis, donc, on regarde l'exécution d'une belle prison comme la pyramide de Chéops, ni plus ni moins ; et par contrecoup, nous qui passons en quelque sorte pour le système pénitentiaire fait homme, quand on nous place à côté de la pyramide, nous sommes des espèces de géants. Vous sentez bien que pour que le gouvernement français nous ait chargés de visiter les prisons d'Amérique, il faut que nous soyons des hommes de la première volée ; car quoi de plus grand qu'une prison ? Si nous disions à ces pauvres gens qu'il n'y a pas cent personnes en France qui sachent au juste ce que c'est que le système pénitentiaire, et que le gouvernement français est tellement innocent des grandes vues qu'on lui suppose qu'à l'heure qu'il est, il ignore probablement qu'il a des commissaires en Amérique, ils seraient bien étonnés sans doute ; mais vous savez que la véracité consiste à ne pas dire ce qui est faux et non à dire tout ce qui est vrai. Je vous avouerai, du reste, que la *gloire* a son mauvais côté : le système pénitentiaire étant notre industrie, il nous faut, bon gré mal gré, l'exploiter tous les jours. En vain cherchons-nous à nous en défendre ; chacun trouve moyen de nous glisser une petite phrase aimable sur les prisons. Dans toutes les sociétés où nous allons, la maîtresse de maison ou sa fille, à côté de laquelle on a bien soin de placer l'un de nous, croirait manquer au savoir-vivre si elle ne commençait pas par nous parler de

pendus ou de verrous. Ce n'est qu'après avoir épuisé un sujet qu'on sait nous être agréable, et sur lequel on présume que nous aurons quelque chose à dire, qu'on essaie de diriger la conversation vers des objets plus vulgaires.

Vous ne pouvez vous figurer, ma chère cousine, dans quel tourbillon nous nous sommes trouvés lancés dès les premiers jours de notre arrivée ; c'est à avoir à peine le temps de se reconnaître. Les idées, les impressions, les visages se succèdent avec une inexprimable rapidité. Nous sommes entraînés par un courant au milieu duquel il est impossible de se fixer un seul instant. Pour un homme aussi distrait que je le suis, cette manière d'observer en courant ne vaut souvent rien. Le plus ordinairement, il m'arrive de ne me souvenir de ce que j'avais demandé à une personne qu'à l'instant où je viens de la quitter pour ne la revoir jamais. Et pourtant je vous confesserai que cette espèce d'état fébrile a ses charmes. La monotonie de Versailles me tuait ; d'ailleurs le grand point dans cette vie, n'est-il pas d'oublier le plus possible qu'on existe ? Or, je défie d'imaginer une existence (celle des ministres exceptée) qui vous tire plus complètement que la nôtre un homme de lui-même. À propos des ministres, j'imagine que souvent on les calomnie quand on dit qu'ils meurent d'ambition après avoir quitté leur place ; par exemple, notre cousin Molé qui, dit-on, est devenu tout vert après avoir perdu les sceaux[3]. Je suis plus charitable et je crois que ce qui les tue, c'est qu'après avoir été longtemps étrangers à eux-mêmes, ils ne peuvent plus ensuite s'habituer à vivre toujours dans leur compagnie.

Il me semble que me voilà bien loin de l'Amérique. J'en suis resté je crois à notre arrivée à New-York. Après six semaines de séjour dans cette ville nous avons senti le besoin de parler d'autres choses que de prisons et nous nous sommes résolus à nous esquiver pour aller faire un tour dans l'ouest. Nous voulions voir des *déserts* et des *Indiens*. Mais vous ne vous figurez pas la peine qu'on a à trouver maintenant ces deux choses en Amérique. Nous avons marché pendant plus de 100 lieues dans l'État de New-York suivant toujours la piste des tribus sauvages et ne pouvant jamais les rencontrer. Les Indiens, nous disait-on, étaient là il y a dix ans, huit ans, six ans ; mais la civilisation européenne marche comme un incendie et les chasse devant elle. Nous sommes enfin arrivés à Buffalo, sur le bord des grands lacs sans en avoir vu un seul. Le moyen de revenir en France sans rapporter dans sa tête son sauvage et sa forêt vierge ! Il ne fallait point y songer. Le bonheur voulut que précisément à cette époque un

vaisseau à vapeur partît de Buffalo pour aller explorer l'entrée du Lac supérieur et les bords du lac Michigan. Nous nous sommes déterminés à saisir l'occasion et nous voilà ajoutant un *crochet* de 500 lieues à notre voyage. Cette fois, du reste, nous avons été complètement satisfaits ; nous avons parcouru des côtes immenses où les Blancs n'ont point encore abattu un seul arbre et nous avons visité un grand nombre de nations indiennes ; j'espère un jour pouvoir vous raconter bien des épisodes de ce grand voyage ; mais aujourd'hui il faut me borner.

Ce sont de singuliers personnages que ces Indiens ! Ils s'imaginent que quand un homme a une couverture pour se couvrir, des armes pour tuer du gibier et un beau ciel sur sa tête, il n'a rien à demander de plus à sa fortune. Tout ce qui tient aux recherches de notre civilisation, ils le méprisent profondément ; il est absolument impossible de les plier aux moindres de nos usages. Ce sont les êtres les plus orgueilleux de la création. Ils sourient de pitié en voyant le soin que nous prenons de nous garantir de la fatigue et du mauvais temps et il n'y en a pas un seul d'entre eux qui, roulé dans sa couverture au pied d'un arbre, ne se croie supérieur au président des États-Unis et au gouverneur du Canada. De tout mon attirail européen, ils n'enviaient que mon fusil à deux coups ; mais cette arme faisait sur leur esprit le même effet que le système pénitentiaire sur celui des Américains. Je me rappelle entre autres un vieux chef que nous rencontrâmes sur les bords du lac Supérieur assis près de son feu dans l'immobilité qui convenait à un homme de son rang ; je m'établis à côté de lui et nous causâmes très amicalement à l'aide d'un Canadien français qui nous servait d'interprète. Il examina mon fusil et remarqua qu'il n'était pas fait comme le sien ; je lui dis alors que mon fusil ne craignait pas la pluie et pouvait partir dans l'eau ; il refusa de me croire ; mais je le tirai devant lui après l'avoir trempé dans un ruisseau qui était près de là. À cette vue, l'Indien témoigna l'admiration la plus profonde, il examina de nouveau le fusil et me le rendit en me disant avec emphase : les pères des Canadiens sont de grands guerriers ! Comme nous nous séparions, j'observai qu'il portait sur sa tête deux longues plumes d'éperviers ; je lui demandai ce que signifiait cet ornement ; à cette question, il se mit à sourire très agréablement, montrant en même temps deux rangées de dents qui auraient fait honneur à un loup et me répondit : qu'il avait tué deux Sioux (c'est le nom d'une tribu ennemie de la sienne) et qu'il portait ces plumes en signe de sa double victoire. Consentiriez-vous à m'en céder une, lui dis-je, je la porterais dans mon

pays et je dirais que je la tiens d'un grand chef. Il paraît que j'avais touché la corde sensible ; car mon homme se leva alors et détachant une des plumes avec une majesté, qui avait son côté comique, il me la remit ; puis il sortit de dessous sa couverture son bras nu et me tendit une grande main osseuse, d'où j'eus bien de la peine ensuite à retirer la mienne, après qu'il l'eut serrée[4].

Quant aux Indiennes, je ne vous en dirai autre chose, sinon qu'il faut lire *Atala* avant de venir en Amérique. Pour qu'une femme indienne soit réputée parfaite, il faut qu'elle soit couleur chocolat, qu'elle ait de petits yeux qui ressemblent à ceux d'un chat sauvage, et une bouche raisonnablement fendue d'une oreille à l'autre. Voilà pour la nature ; mais l'art vient encore à son aide. Une Indienne, pour peu qu'elle ait de la coquetterie, et je vous assure qu'elle n'en manque point, a soin, non de se mettre du rouge comme en Europe, mais de se dessiner sur chaque joue des lignes bleues, noires et blanches, ce qui est bien plus compliqué. Au reste, ce sont là les sentiers battus de la mode ; j'ai vu de plus ici comme en France de grands génies qui innovent ; ainsi je me rappelle avoir rencontré une jeune Indienne dont le visage était peint en noir jusqu'à la ligne des yeux et peint en rouge sur l'autre moitié ; mais je pense que c'était là un essai qui peut-être n'aura pas été heureux, vous savez que quelle que soit l'influence que certaines personnes exercent sur la mode elles ne réussissent pas toujours à faire adopter les singularités qu'elles inventent. Ce qui est plus général, on pourrait dire plus classique dans la toilette des Indiennes c'est de se passer un grand anneau dans la cloison du nez. Je trouve cela abominable ; et cependant je vous demande très humblement de m'expliquer en quoi il est plus naturel de se percer les oreilles que le nez. Il y a enfin un dernier point sur lequel les belles du lac Supérieur diffèrent essentiellement des nôtres. Vous savez que chez nous on se met les pieds à la torture pour les forcer d'aller en dehors. Croiriez-vous que les Indiennes ont le mauvais goût de se donner exactement la même peine pour les forcer d'aller en dedans ? Décidément, ce sont de misérables sauvages[5].

Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé l'occasion d'acheter d'elles une espèce de souliers qu'elles portent dans les grandes occasions et nomment des *mocassins*. Si ces objets excitent le moins du monde votre curiosité ce sera un véritable bonheur pour moi de vous les offrir. Il entrerait dans chacun de ces mocassins, si j'ai bonne mémoire, deux pieds comme le vôtre ; aussi ma prétention n'est-elle pas que vous les consacriez à votre usage.

C'est à moi de vous demander pardon, ma chère cousine, de l'énormité de ma lettre. Vous voyez que je ne sais jamais faire les choses à point. J'ai le premier tort de ne pas écrire et ensuite celui d'écrire trop. J'espère cependant que vous me pardonnerez le premier en faveur du système pénitentiaire, et le second en considération du plaisir que j'ai eu à m'entretenir avec vous après un si long silence. C'est vous prendre, j'espère, par les sentiments généreux. Veuillez me rappeler au souvenir de M. de Grancey. Quant au petit vicomte[6], je ne vous dis rien pour lui. Je lui en veux d'être venu au monde tout exprès le jour de mon départ pour m'empêcher de vous faire mes adieux ; permettez-moi de vous réitérer l'assurance de ma bien vive et bien sincère amitié.

Pour ma cousine de Cordoue

Ce que c'est que la suite d'une première faute, ma chère cousine ; j'ai été six mois sans écrire, ce qui a fait qu'ensuite quand je me suis mis en train je n'ai pas su m'arrêter. Maintenant voilà le papier rempli, le temps écoulé ; dans une demi-heure au plus le vaisseau qui portera cette lettre partira pour la France. Au lieu d'une lettre que je me promettais de vous écrire me voilà réduit à un petit billet. Heureusement qu'il ne faut pas beaucoup de place, pour vous assurer de mon bien tendre attachement pour vous, et que vous y croyez, j'espère sans en trouver la preuve en quatre pages. J'ai su par ma mère que j'avais chargée de me donner de vos nouvelles, le grand voyage que vous avez entrepris[7]. Après le tour du monde, je n'en connais pas de plus extraordinaire. Le fait est que j'ai été bien inquiet en vous voyant prendre cette résolution et bien content en apprenant que vous n'aviez pas à en regretter les suites. Entre les deux nouvelles il s'est passé un mois. C'est là une des calamités des longs voyages ; pendant que nous nous affligeons ici on se réjouit quelquefois en Europe ; et pour nous, nous n'osons jamais nous réjouir de bon cœur, de peur qu'à cet instant même on ne s'afflige dans notre pays et qu'un grand malheur ne nous arrive. Décidément il n'y a de complètement bon dans ce monde que le coin du feu paternel et la vie de famille ; mais malheureusement on ne s'en aperçoit bien que quand on en est privé.

On vient pour chercher mes lettres. Il faut vous quitter bon gré mal gré. Mais non sans vous prier de penser quelquefois au voyageur.

Brouillon. Archives Tocqueville. Publiée partiellement dans Édition Beaumont, t. VII, p. 69-77. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 230-236.

1. Eugénie de Cordoue, comtesse de Grancey, née en 1809, était la fille de la marquise de Cordoue, née Camille Eugénie Charlotte Rhingarde de Montboissier, qui était la petite-fille de M. de Malesherbes. Le 16 mai 1830, elle avait épousé Galliot Marie François Ernest de Mandat-Grancey, comte de Grancey, né le 25 mai 1808.

2. Allusion à la femme du maréchal Lefebvre, duc de Dantzig, surnommée Madame Sans-Gêne.

3. Molé avait été ministre de la Justice sous l'Empire du 20 novembre 1813 au 2 avril 1814. Il rentra dans la vie privée lors de la première Restauration. Rallié à la seconde Restauration, il fut nommé ministre de la Marine du 12 septembre 1817 au 28 décembre 1818, avant de siéger à la Chambre des pairs et de combattre les ultras. Il avait été ministre des Affaires étrangères du 11 août 1830 au 1er novembre 1830. Tocqueville se réfère ici à la première période de mise à l'écart que connut Molé.

4. Cette rencontre du vieux chef, le 26 juillet, lors de la remontée de la Saginaw, est mentionnée à deux reprises dans *Voyage en Amérique* (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 159 et p. 407).

5. Tocqueville a donné à sa belle-sœur Émilie, le 7 septembre, une description plus détaillée des Indiennes (*OC*, t. XIV, p. 131-132).

6. Le premier enfant d'Eugénie, Eugène-Antonin de Mandat-Grancey, était né le 28 mars 1831.

7. Les lettres de la mère de Tocqueville n'ont pas été retrouvées.

À ERNEST DE BLOSSEVILLE[1]

New-York, ce 10 octobre 1831

Il faut que je compte beaucoup sur votre bienveillance, Monsieur, pour vous demander un service dont l'exécution, bien que facile pour vous, ne peut manquer cependant de vous déranger de vos nombreuses occupations. Voici quelle est ma requête : vous savez qu'indépendamment des prisons, tout ce qui tient aux institutions judiciaires excite ici de notre part une attention toute particulière. Après avoir examiné les tribunaux ordinaires, nous nous sommes occupés des tribunaux d'exception. Nulle part, jusqu'à présent, nous n'avons trouvé la trace de juges administratifs qui ressemblassent le moins du monde à ce que sont chez nous les conseils de préfecture et le Conseil d'État. Il y a cependant certainement des matières administratives mais par qui sont-elles jugées, comment parvient-on à se passer de tribunaux administratifs proprement dits,

quelles sont les conséquences politiques de cet ordre de choses ? Ce sont là des questions dont la solution n'est pas claire pour nous[2]. Ce qui m'empêche le plus, je vous l'avouerai, de savoir ce qui se fait sur ces points en Amérique, c'est d'ignorer à peu près complètement ce qui existe en France. Vous savez que chez nous le droit administratif et le droit civil forment comme deux mondes séparés qui ne vivent point toujours en paix mais qui ne sont ni assez amis ni assez ennemis pour se bien connaître. J'ai toujours vécu dans l'un jusqu'à présent, et suis fort ignorant de ce qui se passe dans l'autre. Aujourd'hui cependant que je sens le besoin d'acquérir les notions générales qui me manquent à cet égard, j'ai pensé que je ne pouvais mieux faire que de m'adresser à vous. N'est-ce point commettre une indiscrétion, Monsieur, que de vous demander de me tracer en peu de mots la constitution des tribunaux administratifs chez nous, et les principales règles de leurs compétences ? J'avoue que ce n'est pas encore tout ; ce à quoi je tiens particulièrement, c'est d'obtenir vos idées sur l'utilité que peuvent avoir ces tribunaux, sur l'influence politique qu'ils peuvent exercer sur toute la machine sociale. En un mot, je vous demande quelques-uns de ces renseignements qui ne se trouvent point dans les livres et dont le plus grand mérite consiste à être fournis par une personne sur le jugement et l'étendue d'esprit de laquelle on a appui complet.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que si vous vous sentiez la curiosité d'obtenir quelques documents positifs sur l'Amérique, ce serait un véritable plaisir pour moi que de vous les fournir[3]. Quant à présent, permettez-moi de ne vous rien dire des États-Unis. Nous avons vu depuis que nous sommes dans ce pays-ci tant d'hommes et tant de choses que quand nous voulons parler de l'Amérique, il se présente sur-le-champ à notre esprit une masse confuse d'idées parmi lesquelles il nous est très difficile de faire un choix.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée. B[eaumont] me prie de le rappeler à votre souvenir.

P.S. Si vous avez le temps et la volonté de me fournir les précieux documents que je demande, je vous serais très obligé de ne pas tarder beaucoup. Voilà déjà sept mois que nous sommes en Amérique et le temps de notre congé s'écoule.

Brouillon. Archives Tocqueville. Publié dans Édition Beaumont, t. VII, p. 66-68.

1. Ernest Poret, marquis de Blosseville (1799-1886), issu d'une famille normande, avait débuté très jeune dans les *Annales de la littérature et des arts*. La protection de Chateaubriand fit de lui un attaché d'ambassade en Espagne en 1823. En juin 1827, il fut nommé conseiller, puis secrétaire général de la préfecture de Versailles, où il servit successivement sous les ordres de trois préfets, Hervé de Tocqueville, le baron Capelle, Aubernon. Il quitta ce poste en 1832. C'est là que Tocqueville l'avait connu et avait noué avec lui des relations amicales. Blosseville publia en 1831 une *Histoire des colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie*, qui reçut le prix Montyon et que Tocqueville et Beaumont utilisèrent dans *Du système pénitentiaire*. Voir Louis Passy, *Le Marquis de Blosseville. Souvenirs*, Évreux, 1898.

2. La justice administrative n'existe pas aux États-Unis, ce qui pour Tocqueville constitue un élément essentiel du libéralisme américain. Voir notamment son développement sur la Cour suprême dans le chapitre « De la constitution fédérale », *DA*, p. 167-169. Tocqueville devait devenir un adversaire déclaré de la justice administrative. Voir ses discours à la Chambre en 1845 (*OC*, t. III, 2, p. 149-167) et, à l'Académie des sciences morales et politiques, son compte rendu du *Cours de droit administratif* de Macarel, 1846 (*OC*, t. XVI, p. 185-198).

3. Tocqueville devait rapporter d'Amérique pour Blosseville le texte original des Mémoires de John Tanner, publiés par ce dernier sous le titre *Mémoires de John Tanner, ou Trente années dans les déserts de l'Amérique du Nord* (traduits sur l'édition originale par M. Ernest de Blosseville, Paris, A. Bertrand, 1835).

À LOUIS BOUCHITTÉ[1]

New-York, 11 octobre 1831

Vous m'avez, mon cher ami, dans la dernière lettre que j'ai reçue de vous, demandé des renseignements sur l'instruction publique aux États-Unis[2]. Avant de vous répondre, je vous rappellerai encore que quand je parle de l'Amérique il ne faut jamais me croire qu'à moitié. Il y a dans l'Union vingt-quatre États, que leurs différentes positions et surtout leur variété portent à différencier singulièrement leur législation. Je ne vous parle donc jamais que de ceux que j'ai vus. Mais ce sont les plus puissants et les plus éclairés.

Le principe général en matière d'instruction publique, c'est que chacun est libre d'instituer une école et de la diriger sous son bon plaisir. C'est une industrie comme une autre, dont les *consommateurs* sont les juges, et dont l'État ne se mêle en aucune façon. Vous me demandez si cette liberté illimitée produit de mauvais effets. Je crois qu'elle n'en produit que de bons[3]. Mais remarquez qu'il ne règne ici aucune des

passions anti-religieuses qui nous tourmentent. Le plus grand danger que nous pouvons trouver en France à la liberté de l'enseignement, n'existe donc point ici. Livrés à eux-mêmes et à leur pente naturelle, les hommes préfèreront toujours les écoles morales et religieuses à toutes les autres. Un fait singulier, c'est que dans cette Amérique où ne règne point de religion d'État, l'éducation est presque exclusivement dans les mains du clergé, ou plutôt des *clergés* : ils dominent absolument et dirigent l'instruction de la jeunesse.

Je vous ai dit que le principe général était la liberté complète de l'enseignement. Mais on fait au principe une exception quand il s'agit d'écoles fondées par l'État lui-même. Ou plutôt, dans ce cas, l'État rentre dans le droit commun des particuliers, celui de diriger et de mener à sa guise les écoles qu'il fonde. Ceci a une très grande portée, comme vous allez en juger. Dans toute la Nouvelle-Angleterre et dans l'État de New-York, par exemple, la loi oblige chaque commune (leur commune, *township*, forme une agrégation de trois à quatre mille âmes), à entretenir une école gratuite ou presque gratuite. De plus l'État a un fonds (*a school fund*) destiné à encourager et à aider les communes à remplir leur obligation. Si elles se refusent à créer l'école, on les condamne à l'amende. Il y aurait bien des observations à faire sur ce système ; ce que je veux remarquer seulement, c'est que l'État exerce soit directement soit indirectement, un droit de surveillance et de direction sur ces écoles. Dans l'État de New-York, il existe un officier central, chargé, chaque année, d'inspecter toutes les écoles, d'examiner les maîtres, les écoliers et les livres de chacun, et de faire son rapport à la législature. Cela a paru trop gouvernemental aux États de la Nouvelle-Angleterre ; ils ont remis ces pouvoirs à des comités locaux élus chaque année. Leurs rapports sont publiés. Mais il n'y a point d'unité dans la direction imprimée à l'instruction publique. Voilà le système américain tout entier, tel que j'ai eu occasion de l'examiner. Par le fait, l'État a la plus grande part dans la direction de l'instruction publique. Mais ce sont ses propres établissements qu'il surveille ; il n'a pas de droit général.

L'effort qu'on fait dans ce pays pour répandre l'instruction est vraiment prodigieux. La foi universelle et sincère qu'on professe ici dans l'efficacité des lumières me paraît un des points les plus remarquables de l'Amérique ; d'autant plus que j'avoue que, pour moi, la question ne me paraît pas encore entièrement tranchée. Mais elle l'est absolument dans l'esprit des Américains, quelles que soient leurs opinions politiques ou

religieuses. Le catholique, lui-même, sur ce point donne la main à l'unitairien et au déiste. Il en résulte un de ces puissants efforts, tranquilles, mais irrésistibles, que font quelquefois les nations quand elles marchent vers un but par une impulsion commune et universelle ; il n'y a jamais eu sous le soleil un peuple aussi éclairé que celui du nord des États-Unis. Il en est plus fort, plus habile, plus capable de se conduire et de supporter la liberté ; cela est incontestable. Mais sa moralité y a-t-elle gagné ? J'en doute fort quoi qu'on dise. Mais entamer cette question, serait n'en pas finir, et le temps me presse, adieu.

Copie Beaumont. Archives Tocqueville[4]. Publiée dans Édition Beaumont, t. VII, p. 77-80.

1. Louis Bouchitté (1795-1861) avait été tonsuré et fait diacre avant son entrée à l'École normale en 1813 et se faisait appeler de ce fait l'abbé Bouchitté. Tocqueville l'avait fréquenté à Versailles où il avait été maître d'études puis professeur au collège royal de 1817 à 1828 et de nouveau en 1831. Après des missions d'inspection dans l'académie de Paris, il devint recteur d'Eure-et-Loir (1850), de Seine-et-Oise (1853). Sa sœur avait épousé Jean-Baptiste Baudry de Balzac, membre fondateur de l'Académie des sciences morales, des lettres et des arts de Versailles et ami de Tocqueville. Bouchitté et Tocqueville restèrent constamment liés, Bouchitté s'efforçant d'abord de favoriser la candidature de Tocqueville à la députation en Seine-et-Oise, Tocqueville faisant, après son élection à l'Institut, l'éloge des livres de Bouchitté pour lui obtenir un prix ou une place de correspondant.

2. Lettre non retrouvée.

3. Tocqueville s'était documenté sur les établissements d'enseignement aux États-Unis lors de son voyage. Voir notamment ce que lui dit Spencer les 17 et 18 juillet 1831 : « C'est une maxime généralement admise parmi nous que l'État doit toujours *aider* et jamais *faire entièrement*. […] L'instruction éveille ici toutes les sollicitudes. Le peuple étant véritablement roi, chacun sent le besoin de l'éclairer » (*Voyage en Amérique*, in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 45). *Du système pénitentiaire* contient une note « de l'instruction publique » sur les écoles et leur budget (*OC*, t. IV, p. 313-318). Beaumont et Tocqueville étaient convaincus des bienfaits de l'instruction : « Ses avantages nous paraissent infiniment supérieurs à ses inconvénients. Elle développe les intelligences et soutient toutes les industries. Elle protège ainsi la force morale et le bien-être matériel des peuples » (*OC*, t. IV, 1, p. 210). Tocqueville envisagea de consacrer un chapitre à l'enseignement dans *DA*, qu'il écarta sans doute par prudence politique. Ses archives conservent 28 brochures sur cette question.

4. Une copie due à Bonnel (bibliothèque Beinecke) porte la date du 29 août. Nous suivons la datation de Beaumont. Le contenu de cette lettre est largement

repris dans la lettre à Chabrol du 27 décembre 1831, voir ci-dessous.

À ERNEST DE CHABROL

Philadelphie[1], ce 18 octobre 1831

Je reçois à l'instant, mon cher ami, votre lettre du 15 août ; elle a été 56 jours en mer. Je commençais à désespérer de la recevoir[2].

Vous me demandez des détails sur les deux degrés de juridiction tant au correctionnel qu'au civil ; j'ai déjà quelques notions sur ce point, mais pas assez claires pour vous écrire en ce moment. D'ici à 15 jours je saurai mieux à quoi m'en tenir et je m'empresserai de vous faire part de mes connaissances[3]. Faites-moi toutes les questions que vous voudrez, mon cher ami ; d'abord, et ce n'est pas une façon de parler, je suis enchanté quand je puis faire quelque chose qui vous soit agréable ou utile ; et ensuite, je vous le dirai franchement, de pareilles questions me servent à moi-même. Elles me forcent à voir clairement ce que je ne voyais que confusément et sans détails. Ne vous gênez donc pas.

À propos de service, j'apprends de temps en temps vos *coups fourrés*. J'ai su l'autre jour par voie indirecte que vous étiez l'auteur de certain article publié dans le *Moniteur* et dont le bruit était arrivé jusqu'à nous[4]. Voilà ce que j'appelle commettre des crimes dans l'ombre. Je vous remercie beaucoup de cette petite publication, mon cher ami, elle disait tout ce que nous aurions désiré qu'il fût dit et rien de plus. Seulement, vous aurez donné la jaunisse à Lucas[5] ; il aura cru que le coup était parti du ministère et se sera figuré qu'il était perdu.

Nous traitons, nous, le système pénitentiaire comme un hors-d'œuvre dans notre existence ; mais lui, c'est son industrie ; il vit sur la philanthropie comme sur une propriété foncière ; il en tire chaque année de gros revenus et ne peut voir sans terreur d'autres venir planter dans le même champ. Au reste, sous un certain point de vue, il a tort de s'effrayer : nous ne voulons point nous faire les hommes du système pénitentiaire. Au contraire, notre intention est de nous montrer absolument indépendants dans toutes les questions qui s'y rapportent, d'en discuter froidement et clairement les avantages et les défauts et de lui donner exactement la place que notre raison nous indique qu'il doit occuper.

Les nouvelles de France me paraissent un peu plus favorables maintenant qu'il y a un mois. Je viens enfin de trouver des journaux français. J'ai lu attentivement les discussions de la Chambre. Il me semble que cette Chambre a peu d'expérience, mais que sa majorité est bien éloignée d'être révolutionnaire. S'il ne survient pas de grandes crises, j'espère qu'on n'aura pas trop à s'en plaindre. Il ne me paraît pas qu'elle contienne un seul homme nouveau d'un talent tant soit peu remarquable.

C'est une chose étrange qu'un temps de révolution soit aussi stérile ; je m'en console facilement du reste : il en résultera que les anciens membres conserveront une influence utile. Ce qui m'inquiète, c'est l'attitude des royalistes ; ils se tiennent tranquilles pour le moment ; mais il est évident pour moi que la fermentation intérieure est loin de diminuer. Si nous avions la guerre étrangère, nous n'échapperions pas à la guerre civile, je n'en doute point[6].

C'est pourtant une triste ressource que de n'agir qu'avec les ennemis de son pays. Je vous avouerai que ces idées m'attristent profondément et pour la France et pour moi. Lié aux royalistes par la communauté de quelques principes et par mille liens de famille, je me vois en quelque sorte enchaîné dans un parti, dont la conduite me paraît souvent peu honorable et presque toujours extravagante. Je ne puis manquer de souffrir infiniment de leurs fautes, tout en les condamnant de tout mon pouvoir.

Plus je m'examine, mon cher ami, et plus je pense que je n'étais pas fait pour vivre dans un temps de révolution. S'il n'avait fallu que travailler pour la société, j'aurais peut-être pu rendre quelques services, mais je ne saurais m'attacher à la bannière d'un parti, quel qu'il soit. Chaque parti est toujours composé de gens passionnés et crédules qui agissent par conviction, et de malhonnêtes gens qui les suivent par intérêt. J'ai l'esprit trop froid pour être des premiers et ne me sens pas assez mauvais pour m'enrôler jamais parmi les seconds.

Ce que vous me dites de la peine que vous avez eue à quitter Versailles pour aller en vacances, me fait plaisir. Je vous crois d'autant plus facilement que de mon côté, je sais qu'on vous a vu vous éloigner avec un vif regret.

Chaque courrier m'apporte des lettres charmantes de Marie ; les recevoir est le plus grand plaisir que j'aie dans ce pays-ci. Je le lui ai déjà écrit ; dites-le-lui encore, je vous prie, de ma part.

Adieu, mon bon ami, je vous embrasse de tout mon cœur ; mille

amitiés aux collègues ; ne m'oubliez pas auprès du procureur du roi[7] : c'est un homme auquel je serai toujours attaché.

Lettre inédite. Copie Doysié. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Tocqueville et Beaumont séjournent du 12 au 28 octobre à Philadelphie, ville des quakers où les philanthropes étaient nombreux.

2. Le bateau *Henri IV* avait quitté Le Havre le 22 août et était parvenu à New York après cinquante-six jours, apportant aux voyageurs une brassée de lettres. La lettre de Chabrol n'a pas été retrouvée.

3. Tocqueville consacre dans le *Voyage en Amérique* le cahier F, « Droit civil et criminel en Amérique », à l'organisation de la justice. Les premiers renseignements avaient été recueillis à Boston en septembre, mais c'est à Philadelphie lors de son second séjour du 6 au 22 novembre que Tocqueville trouva les interlocuteurs les plus utiles.

4. *Le Moniteur universel* du 9 juillet indiquait : « On a reçu des nouvelles de M. de Beaumont, substitut du procureur du roi, et de M. de Tocqueville, juge suppléant à Versailles, chargés par le gouvernement français d'examiner le régime pénitentiaire des États-Unis. Les deux magistrats, débarqués à New York, ont été reçus par les autorités avec tout l'empressement que commandait la confiance flatteuse du gouvernement français. Aussitôt les renseignements les plus précieux ont été mis à leur disposition. Les règlements intérieurs des prisons leur ont été communiqués dans les plus minutieux détails ; les deux commissaires s'attachent surtout à étudier les règlements qui leur révèlent des faits riches en résultats et qui sont peu connus en France. Les rapports que l'on possède jusqu'à présent constatent, il est vrai, le bien qui a été obtenu. Mais par quels moyens administratifs les prisons sont-elles arrivées à l'état de perfection où elles paraissent être aux États-Unis ? Voilà ce qu'il importe d'étudier avec soin et ce que nous apprendront les deux magistrats chargés de cette tâche importante » (p. 1192).

5. Charles Lucas. Voir ci-dessus, note 2.

6. La situation en France s'éclaircissait depuis que le cabinet Périer avait obtenu une large majorité lors du vote de l'adresse. L'expédition française contre les troupes des Pays-Bas en Belgique s'était achevée le 20 août. Quasiment exclus de la Chambre, les légitimistes, dont Hippolyte, le frère de Tocqueville, cherchaient à renverser le régime et un petit nombre fomentait un soulèvement autour de la duchesse de Berry en préparant son débarquement en Provence du 29 août 1832, dans lequel Louis de Kergorlay et son père seront compromis.

7. Perrot, procureur du roi à Versailles.

À EUGÈNE STÖFFELS

Philadelphie, 18 octobre 1831

Voilà bien longtemps que je n'ai communiqué avec toi, mon bon ami, et que je n'ai reçu de tes nouvelles[1]. Tu es cependant du petit nombre de ceux qui me font sentir le chagrin de l'exil et m'attachent à la France.

Depuis que je t'ai écrit, j'ai terriblement couru. Nous nous sommes embarqués à Buffalo, petite ville située à l'extrémité inférieure du lac Érié ; et, dans un voyage de six cents lieues, nous nous sommes avancés jusqu'à l'entrée du lac Supérieur, et nous avons pénétré presqu'au fond du lac Michigan. Un coup d'œil sur la carte te fera suivre facilement notre route.

De retour à Buffalo, nous avons visité la chute du Niagara ; et, descendant le Saint-Laurent, nous avons été dans les deux Canadas, d'où nous sommes revenus par le lac Champlain, parcourir les États de la Nouvelle-Angleterre, et notamment celui dont Boston est le chef-lieu, et de là à New-York.

Nous voilà enfin à Philadelphie, après avoir fait ce qu'aucun homme de notre nation n'a exécuté depuis bien des années. Ce n'est pas que le voyage soit difficile ; mais les occasions de l'exécuter sont très rares. Les rives des lacs Huron et Michigan, qui dans un siècle seront couvertes de villes sont aujourd'hui absolument désertes. Les pionniers eux-mêmes n'ont pas encore mis la hache dans les forêts qui y croissent tranquillement depuis le commencement du monde. Personne n'a donc intérêt à y aller ; et c'est par un grand hasard que nous avons trouvé un vaisseau faisant cette route.

C'est au milieu d'une de ces forêts que je traversais seul avec Beaumont, sous la conduite d'Indiens, que je me suis tout à coup rappelé que nous étions le 28 juillet !!! Je ne puis t'exprimer, mon cher ami, l'effet qu'a produit sur moi ce souvenir. Je me suis couvert la figure des deux mains et pour un instant, mon esprit m'a reporté au milieu de ces scènes de guerre civile dont nous avons ensemble été témoins[2]. Jamais peut-être un événement passé ne s'est peint à l'imagination avec tant d'énergie. Les sentiments, les passions de tout genre qui avaient agité mon âme à cette époque, depuis le salon de ma mère jusqu'à la petite maison de Saint-Cloud, tout cela s'est emparé avec une violence inexprimable de mon souvenir ; et lorsqu'ensuite, regardant autour de moi, j'ai contemplé la scène étrange qui m'environnait, l'obscurité de la forêt, les débris d'arbres qui l'encombrent[3], et jusqu'aux figures sauvages de nos guides, j'ai douté

un moment que je fusse bien le même homme auquel se rapportaient les événements que venait de me présenter ma mémoire. Il me semblait du moins qu'il s'était passé plus d'un an ; et en vérité, je ne puis encore le croire. Le tocsin nocturne, la fusillade dans les rues, notre sortie de Paris, nos promenades armées dans Versailles, les nuits passées au corps de garde, tout cela me paraît encore un rêve, le souvenir de la vie d'un autre et non de la mienne.

C'est au retour de cette course aventureuse que j'ai trouvé la nouvelle d'un des plus grands malheurs qui pussent m'arriver : la mort de l'ami de toute ma vie[4]. Je t'avoue, mon cher ami, que cet événement a jeté une grande amertume sur tout le reste du voyage. Une des plus grandes joies du retour eût été de l'embrasser. Il est mort sans qu'aucun de nous, qu'il a toujours traités comme ses enfants, ait pu recevoir son dernier soupir. Mes frères mêmes étaient absents lorsque l'événement est arrivé. Cette circonstance a encore ajouté à ma douleur. Voilà, après mes parents, les deux êtres qui m'ont jamais aimé le plus dans ce monde, séparés de moi pour toujours[5]. Pour voir disparaître successivement tous les autres, il ne s'agit que de vivre. L'existence est à ce prix.

J'espère, mon cher ami, que ta famille se porte bien. Édouard me mande que sa petite fille lui cause déjà un grand bonheur. Je pense que tu tiens le même langage[6]. Plus je roule dans ce monde et plus je suis amené à penser qu'il n'y a que le bonheur domestique qui signifie quelque chose. Mais l'obtiendrai-je jamais ? C'est en vérité ce dont je doute. Ma raison m'indique qu'il doit suffire au cœur humain, et mes passions le nient. Quand je suis agité, errant, l'idée de la tranquillité intérieure charme mon imagination. Rentré dans des habitudes régulières, l'uniformité de l'existence me tue ; je me sens saisi par une inexprimable inquiétude du cœur. Il me faut de l'agitation morale ou physique, dussé-je l'acheter au péril de ma vie. Le besoin des émotions devient irrésistible, et je me ronge intérieurement, si je ne puis le satisfaire.

En somme il n'y a pas d'être au monde que je connaisse moins que moi-même. Je suis sans cesse pour moi un problème insoluble. J'ai la tête très froide, et l'esprit raisonneur, calculateur même ; et à côté de cela se trouvent des passions ardentes qui m'entraînent sans me convaincre, domptant ma volonté en laissant libre ma raison. En un mot, je vois très clairement le bien et fais tous les jours ce qui est mal.

Je ne suis ici que pour un mois. Dans le courant de novembre nous nous avancerons vers le Mississipi, et nous le descendrons pour gagner la

Nouvelle-Orléans.

Nous reviendrons ensuite à New-York par Savannah, Charleston et Washington. C'est un voyage immense : plus de 1 500 lieues de France[7].

Tu m'en veux peut-être de ne [pas][8] plus te parler de ce pays-ci ; mais je ne sais que t'en dire ; il faudrait t'envoyer un volume et je n'en ai pas le temps.

Copie Doysié. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Copie Beaumont incomplète. Archives Tocqueville. Publiée partiellement dans Édition Beaumont, t. V, p. 417-420.

1. Tocqueville n'avait pas écrit à Stöffels depuis le 28 juin. Depuis cette date, il avait dû recevoir la lettre de Stöffels datée du 10 juin 1831, qui montre la qualité du dialogue intellectuel entre les deux amis (copie Bonnel, bibliothèque Beinecke) : « De toutes parts les cris de liberté, d'égalité sont à l'ordre du jour. Le peuple souffre dit-on, les privilèges le tuent. Il souffre, mais ce n'est point là la cause de ses maux. La République, que tous les prétendus défenseurs du peuple appellent à grands cris ne peut y apporter aucun remède. Car dans la République elle-même, en la séparant de toutes les horreurs qui ont frappé toutes les classes, on retrouve les mêmes abus que dans notre gouvernement, je dirai plus, des privilèges plus révoltants, c'est la même inégalité de richesses et par suite même inégalité de conditions car c'est une nécessité inhérente à l'organisation des sociétés. Cette nécessité est même en quelque façon favorable à l'égalité morale en ce sens qu'elle ne la met pas en question et qu'elle porte tout le caractère d'une convention sociale. / Toute la différence entre les deux états, c'est que dans le premier le père travaille pour sa postérité et lui transmet des avantages. C'est la naissance qui forme le titre tandis que dans le second cas ces prérogatives du hasard sont devenues le patrimoine de l'intrigue, des passions et par conséquent un objet de brigues, de déchirements continuels, de convulsions, parce qu'il n'y a pas de raison pour que l'intrigue et les passions cèdent jamais au bon droit et à la justice. Alors l'homme de sens qui peut supporter sans humiliation une infériorité qui ne l'abaisse pas parce que la cause n'a pas pu dépendre de lui se révolte à bon droit contre des avantages donnés à une médiocrité rampante, à l'audace, quelquefois même au crime. L'inégalité n'en est pas moins réelle puisqu'elle est un principe vital des sociétés. Seulement elle est devenue plus outrageante et le mérite et la vertu qui seuls auraient de justes droits aux distinctions sociales n'en ont pas mieux prospéré. / D'ailleurs qu'importe au peuple des rues tous ces privilèges dont on parle tant ; ce ne sont point les grandes richesses qui l'écrasent, au contraire elles le font vivre. Ce sont les fortunes inférieures qui se rapprochent plus de sa position, c'est le maître ouvrier qui faisant travailler cinquante malheureux sous ses ordres ne leur distribue peut-être que le dixième du bénéfice qu'il acquiert journellement à la sueur de leurs fronts. Eh bien, faut-il aussi détruire ce privilège du dernier ordre, alors il faut donc renoncer à l'état de société. Car l'esprit d'association en est son principe. Et en brisant les liens qui unissent les hommes pour arriver plus sûrement et plus vite au but qu'ils se

proposent, on travaille évidemment à la désorganisation, ou plutôt à l'enfance de l'état social avec tous les vices d'une civilisation avancée […] à mon sens la France se trouve placée exactement dans la même position qu'elle était en 89. Avec cette différence que les combattants sont tous deux descendus d'un degré. Alors attaque du Tiers-État contre la classe nobiliaire. Aujourd'hui attaque du peuple contre le Tiers-État. En 89 on en voulait aux privilèges ; en 1830 on en veut à la propriété. C'est toujours la même chose, lutte de celui qui n'a pas contre celui qui a […] Quel est donc notre avenir. L'histoire d'Angleterre n'offre plus des annales que nous puissions consulter. Nous avons devancé les Anglais en *civilisation politique*. Je ne vois dans cette question que deux solutions rassurantes. Ou tomber sous le régime militaire ou vaincre le parti assaillant et pour le vaincre il faut se passer de l'instruire, de le former aux mœurs constitutionnelles […] mais je te délaye là des idées que tu as mille fois pensées. »

2. Dans son récit « Quinze jours au désert », Tocqueville évoque aussi ce moment d'émotion dans la forêt de Saginaw au souvenir d'une révolution « dont jusqu'à présent le résultat le plus clair est, à ma connaissance, d'avoir envoyé Charles X à Édimbourg, Louis Philippe à Saint Cloud, et nous à Saginaw » (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 413). Au moment de la révolution de 1830, Tocqueville était volontaire de la Garde nationale, et avait vu partir le carrosse de la monarchie le 31 juillet au matin, à la barrière de Saint-Cloud.

3. *Copie Beaumont* : qui l'encombraient.

4. L'abbé Lesueur.

5. On ignore quel était ce second deuil.

6. Édouard de Tocqueville avait eu une fille, Denise, née le 6 décembre 1830, qui épousera en 1849 Emmanuel de Blic. Eugène Stöffels et sa femme avaient une fille, Gabrielle, née en octobre 1830.

7. Tocqueville et Beaumont quittent Philadelphie le 28 octobre pour Baltimore ; ils reviennent ensuite à Philadelphie du 6 au 22 novembre. De là ils gagnent Cincinnati le 1er décembre, d'où ils partent le 4 pour gagner La Nouvelle-Orléans le 1er janvier, avant de revenir vers Washington puis New York.

8. Nous suppléons d'après la copie Beaumont.

À CHARLES STÖFFELS

Philadelphie, ce 22 octobre 1831[1]

Voilà bien longtemps, mon cher Charles, que je désire vous écrire mais je suis entraîné dans un courant d'affaires qui ne m'empêche pas de penser à de bons amis comme vous, mais m'ôte le loisir de le leur dire. Je voudrais bien pourtant que ma négligence à répondre ne vous fît pas interrompre la correspondance ; vos lettres me font toujours un grand plaisir et, en vérité, vous n'avez pas les mêmes excuses que moi pour ne

pas écrire. Je vois, par la teneur de votre dernière lettre, que votre esprit était triste et abattu en proie à mille doutes. Cette disposition mélancolique est sans doute disparue au moment où j'écris cette lettre. Cependant je veux vous en parler, parce que je sais que la tournure de vos idées vous porte très souvent vers cet état pénible de l'âme, dont je puis parler d'autant mieux que je l'ai éprouvé bien des fois.

Vous vivez, mon cher ami, si je ne me trompe, dans un monde de chimères ; je ne vous en fais pas un crime ; j'y ai vécu longtemps moi-même, et, en dépit de tous mes efforts, je m'y trouve encore ramené bien des fois. Lorsqu'on entre dans la première période de la jeunesse, on aperçoit devant soi la vie entière comme un ensemble complet de bonheur ou d'infortunes qui peut devenir votre partage. Je crois qu'il n'en est pas ainsi ; on espère ou on craint trop. Il n'y a presque pas d'homme qui ait été continuellement malheureux, il n'y en a point qui soit continuellement heureux. La vie n'est donc ni une excellente ni une très mauvaise chose, mais, passez-moi l'expression, une chose médiocre participant des deux. Il ne faut pas trop en attendre ni trop en craindre, mais tâcher de la voir telle qu'elle est sans dégoût ni ardeur, comme un fait inévitable qu'on n'a pas produit, qu'on ne fera pas cesser et qu'il s'agit surtout de rendre supportable. Ne croyez pas que je sois arrivé sans de grands combats intérieurs à considérer l'existence sous ce point de vue, ni que je m'y tienne toujours ; comme vous, comme tous les hommes, je sens au-dedans de moi une passion ardente qui m'entraîne vers le bonheur et me fait considérer l'absence de ce bonheur comme la plus grande infortune. Mais, c'est là, soyez-en sûr, une passion faible qu'il faut combattre. Ce sentiment-là n'est pas viril et ne saurait produire rien qui le soit[2]. La vie n'est ni un plaisir ni une douleur, c'est une affaire grave dont nous sommes chargés et dont notre devoir est de nous acquitter le mieux possible. Je vous assure, mon cher ami, que toutes les fois que je suis parvenu à l'envisager de cette manière, j'ai puisé une grande force intérieure dans cette pensée. Je me suis trouvé plus de tranquillité pour l'avenir, plus de courage pour supporter les peines, les ennuis, la monotonie, la vulgarité du présent, moins de désirs immodérés[3] pour quoi que ce soit. J'ai senti que j'étais moins porté à me décourager et que, n'attendant pas trop, j'étais bien plus satisfait de la réalité.

Il y a encore une des chimères de la première jeunesse contre laquelle il est bien important de se prémunir. Quand j'ai commencé à réfléchir, j'ai cru que le monde était plein de vérités démontrées, qu'il ne s'agissait

que de bien regarder pour les voir. Mais lorsque j'ai voulu m'appliquer à considérer les objets je n'ai plus aperçu que doutes inextricables. Je ne puis vous exprimer, mon cher Charles, dans quelle horrible situation cette découverte m'a mis. C'est le temps le plus malheureux de ma vie ; je ne puis me comparer qu'à un homme qui, saisi d'un vertige, croit sentir trembler le plancher sous ses pas, et voit remuer les murs qui l'entourent. Encore aujourd'hui c'est avec un sentiment d'horreur que je me rappelle cette époque[4].

Je puis dire qu'alors j'ai combattu avec le doute corps à corps et qu'il est rare même de le faire avec plus de désespoir : eh bien ! j'ai fini par me convaincre que la recherche de la vérité absolue, démontrable, comme la recherche du bonheur parfait était un effort vers l'impossible. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vérités[5] qui méritent la conviction entière de l'homme. Mais soyez assuré qu'elles sont en très petit nombre. Pour l'immense majorité des points qu'il nous importe de connaître, nous n'avons que des vraisemblances, des à peu près. Se désespérer qu'il en soit ainsi, c'est se désespérer d'être homme, car c'est là une des plus inflexibles lois de notre nature[6]. S'ensuit-il que l'homme ne doit jamais agir parce qu'il n'est jamais sûr de rien ? Certes, ce n'est pas là ma doctrine. Lorsque j'ai une détermination importante à prendre, je pèse avec grand soin le pour et le contre, et au lieu de me désespérer de ne pas pouvoir arriver à une conviction complète, je marche vers le but qui me paraît le plus probable et j'y marche[7] comme si je ne doutais pas ; j'agis ainsi, parce que l'expérience m'a appris qu'à tout prendre il vaut mieux risquer d'entrer vite et avec vigueur dans une mauvaise voie que de demeurer dans l'incertitude ou d'agir faiblement.

Il faut donc prendre son parti de n'arriver que très rarement à la vérité démontrée. Mais quoi qu'on fasse, me direz-vous, le doute auquel on se résigne[8], est toujours un état pénible. Sans doute, je considère le doute comme une des plus grandes misères de notre nature, je le place immédiatement après les maladies et la mort[9]. Mais c'est parce que j'ai cette opinion de lui[10], que je ne conçois pas que tant d'hommes se l'imposent gratuitement et sans utilité. C'est pour cela que j'ai toujours considéré la métaphysique et toutes les sciences purement théoriques qui ne servent de rien dans la réalité de la vie comme un tourment volontaire que l'homme consentait à s'infliger.

Je suis au bout de mon papier ; il faut finir. J'espère que vous ne m'en voudrez pas de vous envoyer une homélie au lieu d'une description[11] de

l'Amérique. Adieu. Je vous embrasse de tout mon cœur. Conservez cette lettre. Je serai bien aise de la revoir.

Dactylographie par Simone d'Hautefort, archives Tocqueville et copie Beaumont, archives Tocqueville. Publiée dans Édition Beaumont, t. VII, p. 80-84.

1. Nous suivons le texte d'une dactylographie établie par Simone d'Hautefort, plus complète que la copie de Beaumont conservée aux AT. Nous corrigeons d'après Beaumont quand la dactylographie ne fait pas sens en l'indiquant en note. Cette lettre à Charles avait été envoyée à Eugène Stöffels qui approuvait les conseils de Tocqueville et se chargea de la transmission (voir lettre d'Eugène, 13 décembre 1831, bibliothèque Beinecke).

2. *Dactylographie* : qui ne soit.

3. *Dactylographie* : le désir immodéré pour quoi.

4. Dans une lettre à Mme Swetchine du 26 février 1857, Tocqueville a raconté de façon plus détaillée la crise de doute que provoqua en lui la lecture des philosophes à Metz (*OC*, t. XV, 2, p. 314-315).

5. *Dactylographie* : qu'il y ait quelques vérités.

6. Tocqueville est revenu à plusieurs reprises sur l'impossibilité de trouver une vérité absolue, notamment dans sa correspondance avec Louis de Kergorlay (voir lettre du 2 mars 1838, *OC*, t. XIII, 2, p. 19-24). *DA* se contente de probabilités quant au futur des démocraties, comme le montre ce brouillon de 1838 (bibliothèque Beinecke) : « Oser dire quelque part l'idée de L[ouis] qu'il faut faire une différence entre l'affirmation absolue et le pyrrhonisme, que le système des probabilités est le seul vrai, le seul *humain*, pourvu que la probabilité fasse agir aussi énergiquement que la certitude. »

7. *Dactylographie* : je marche comme si je ne doutais pas.

8. *Copie Beaumont* : le doute sur lequel on se risque.

9. On rapprochera cette lettre d'une note du *Voyage en Amérique*, « Cahier portatif 3 », datable de la même période (*Œuvres, op. cit.*, t. I, p 171-172) : « Si j'étais chargé de classer les misères humaines, je le ferais dans cet ordre : / 1 Les maladies ; / 2 La mort ; / 3 Le doute. / La vie n'est ni un plaisir, ni une douleur ; c'est une affaire grave dont nous sommes chargés et qu'il faut conduire et terminer à notre honneur. »

10. *Copie Beaumont* : cette opinion-là.

11. *Dactylographie* : une copie de l'Amérique.

À ERNEST DE CHABROL

Philadelphie, ce 26 octobre 1831

Il vient de m'arriver, mon cher ami, une lettre de vous à laquelle je ne m'attendais plus guère ; elle eût dû me parvenir il y a plus de trois semaines mais un malentendu l'avait fait envoyer à Albany où je n'étais plus. Ce n'est qu'en écrivant aux connaissances que nous avons dans cette ville que j'ai pu la faire renvoyer ici.

J'ai trouvé dans cette lettre l'article que vous avez fait insérer dans le *Moniteur* à l'occasion de notre voyage et de plus des questions que Bouchitté m'adresse. Je tâcherai d'y répondre tant bien que mal aujourd'hui ; d'abord parce qu'elles sont déjà fort anciennes ; secondement parce qu'elles portent sur des points où on peut plus facilement se passer d'une exactitude rigoureuse.

Quant à vos questions des deux degrés de juridiction, je vous demanderai la permission de les ajourner encore d'un *courrier*.

Dans cette même lettre qui a tant couru par le monde, vous me priez de vous avoir les Codes de M. Livingston. Il faut vous entendre sur ce point.

Vous demandez :

1o) Le premier rapport de M. Livingston sur le projet de code pénal ; je vous l'envoie, comme je vous l'expliquerai plus bas.

2o) Vous désirez connaître la résolution prise à l'égard dudit code par le Congrès. Cette affaire ne regardait nullement le Congrès : le code a été préparé pour la Louisiane, à la Louisiane seule appartenait le droit de l'adopter ; au lieu de cela, elle l'a refusé ; je n'en sais pas bien encore la raison ; je crois cependant que le code de M. Livingston était applicable à un état social plus avancé que celui du pays pour lequel il l'avait fait.

Vous me demandez ensuite les codes d'Instruction criminelle et de Police s'ils existent. Si vous voulez dire par là ceux qui ont été rédigés par M. Livingston, je ne sache pas qu'il ait rien fait de semblable. Si vous entendez parler de ce qui existe déjà, ce que vous désirez est impraticable[1].

Il n'y a pas de code d'Instruction criminelle ni de code de Police proprement dits aux États-Unis, mais des *usages*, qui varient essentiellement dans les 24 États de l'Union. Je doute qu'il existe même des principes généraux et je ne sais si avec mes livres et mes *questions*, je parviendrai jamais à les découvrir.

Je suis donc forcé à borner mon envoi au seul petit volume dont je

parlais en commençant. Mais comment ce petit volume vous arrivera-t-il ? C'est encore là toute une longue histoire. Le dernier courrier m'a apporté une lettre de la mère de notre ami Louis de K[ergorlay] dans laquelle on me disait :

1o qu'on avait grand peur du choléra à Paris.

2o qu'on venait de découvrir un spécifique admirable : c'est une certaine huile de Cajeput qui vient en droitesse de la Chine. Or il est presque impossible de trouver ladite huile à Paris, du moins non falsifiée, et on me prie d'en envoyer d'Amérique (singulier chemin pour venir de la Chine)[2].

Le fait est que j'en ai trouvé ici. Vous sentez que j'ai peu de foi au remède, mais il suffit qu'il me soit indiqué pour que je n'ose pas négliger de m'en pourvoir. Heureusement on ne le prend qu'à très petite dose. Nous avons donc, Beaumont et moi, acheté environ deux bouteilles de Cajeput et nous nous sommes décidés à vous l'envoyer pour que vous en fassiez la distribution.

Si vous trouvez là-dedans quelque chose de burlesque, j'en charge la conscience de Madame de K…

Il s'agira donc pour vous, après avoir reçu le paquet, de vous munir de fioles ; vous partagerez ensuite le Cajeput en deux quantités ; je ne sais ce que Beaumont vous chargera de faire de celle qui lui revient ; quant à la mienne vous voudrez bien la diviser en trois parties : une pour Madame de K., une pour mon père et l'autre pour votre voisine.

Je n'ai pas besoin de vous dire que sur les deux bouteilles vous prendrez d'abord votre part.

Vous trouverez sans doute des moyens faciles de faire arriver les trois fioles à leur destination. Vous ne vous plaindrez plus, j'espère, mon cher ami, que je fais des façons avec votre amitié. En vérité, je suis honteux de me gêner si peu, mais songez que vous adresser la caisse était le seul moyen de faire part de son contenu à votre voisine.

Je ne crois pas au remède mais il y a en amour ainsi qu'en religion, des superstitions qu'il faut pardonner, et ceci en est une.

Mais je ne suis pas encore au bout : on n'a pas pu me dire ici si le Cajeput était ou non prohibé à la douane ; le marchand m'a conseillé de mettre sur les bouteilles : *huile de Cubèbe*, ce que j'ai fait. Mais ensuite, je me suis rappelé que le Cubèbe était célèbre pour guérir la *vérole* ni plus ni moins[3] et je me suis fait conscience de vous envoyer ostensiblement une pareille drogue ; j'ai pensé que le nom de *Carné* était moins connu que le

vôtre ; c'est donc à lui que la caisse arrivera : ayez soin de le prévenir pour qu'il vous la donne avant de l'ouvrir.

Ouf ! me voilà enfin hors de l'apothicairerie et libre d'arriver aux questions de Bouchitté !

Bouchitté me demande d'abord s'il est vrai que le catholicisme augmente aux États-Unis ? Je répondrai : oui, d'une manière prodigieuse[4]. Il y a quarante ans, il y avait trente catholiques à New-York, ils tenaient tous dans la chapelle du consulat d'Espagne ; il y a aujourd'hui trente mille catholiques et six églises bâties à leurs frais.

Il en est de même pour toutes les grandes villes. Boston même, le foyer du puritanisme anglais, a deux églises catholiques et un couvent. On dit que cette religion se propage rapidement dans l'Ouest. Nous l'avons trouvée presque universelle dans le Canada. Il y a maintenant sept à huit cent mille catholiques aux États-Unis, douze séminaires et un grand nombre d'établissements divers.

Voilà les faits ; maintenant quelles en sont les causes ? La plus grande de toutes est l'émigration. Chaque année verse dans les États-Unis des milliers de catholiques, Irlandais, Français ou Allemands.

De plus, on prétend qu'il se fait des conversions nombreuses surtout dans les nouveaux établissements de l'Ouest. Je n'ai pas de moyen de m'en convaincre, mais je vous avouerai que je le crois facilement. Le protestantisme m'a toujours paru, en matière de religion chrétienne, ce que la monarchie constitutionnelle est en politique, une espèce de compromis entre des principes contraires, une sorte de halte entre deux états différents, un système, en un mot, qui ne supportait pas ses propres conséquences et ne pouvait satisfaire complètement l'esprit humain.

J'ai toujours cru, vous le savez, que les monarchies constitutionnelles arriveraient à la république ; et je suis convaincu de même que le protestantisme aboutira incessamment à la religion naturelle. Ce que je vous dis là est senti ici fort vivement par beaucoup d'âmes religieuses ; elles se révoltent à la vue de cette conséquence de leurs doctrines, et la réaction les jette dans le catholicisme, dont le principe est fort contestable, mais où, du moins, tout s'enchaîne.

Remarquez bien qu'aux États-Unis on ne s'est jamais imaginé de traiter la religion comme une chose plaisante ; on parle et on argumente encore plus ici maintenant sur ce sujet que dans aucun autre pays du monde ; on est bien loin de cette indifférence qui, chez nous, exclut le danger de l'infidélité.

Il arrive de là qu'en Amérique la religion est encore, après la politique, ce qui occupe le plus les intelligences. Il est évident qu'ici les caractères froids et calculateurs, les esprits argumentateurs et logiques, ont une grande pente à arriver de degré en degré jusqu'au déisme, tandis que les âmes ardentes, les imaginations passionnées, sont entraînées vers le catholicisme. Ce dernier se trouvera un jour en face de la religion naturelle, je ne doute nullement de la chose bien que j'ignore l'époque de son arrivée.

Voilà, je crois, le mouvement catholique aux États-Unis ; reste à examiner quelle est la situation politique des catholiques par rapport au gouvernement civil et religieux.

Il y a encore, contre eux, un bon nombre de préjugés religieux, mais on peut dire que ces préjugés n'ont aucune influence sur leur situation politique ; ils sont, non seulement en droit, mais en pratique, exactement sur le même pied que tous les autres. Dans la société, il est impossible de les distinguer des protestants : ils occupent concurremment avec eux les places que donne le choix du gouvernement ou la faveur populaire. Le procureur général des États-Unis est catholique, des membres du Congrès le sont.

Voilà l'état de l'opinion politique à leur égard, mais quelle attitude prennent-ils eux-mêmes ? Je vais vous surprendre en vous disant que les démagogues, les niveleurs en Amérique sont les catholiques. Je suis cependant plus que jamais convaincu que la religion catholique a, par elle-même, une forte tendance vers la monarchie absolue ou du moins vers la république aristocratique[5]. J'ai causé avec un grand nombre de prêtres : leur démocratie ne passe pas *l'épiderme* ; on sent, au fond de leur âme, un grand mépris pour l'empire de la multitude et un grand goût à régler et à diriger la société.

Je crois même à vous parler franchement, qu'ils ne sont tolérants qu'en désespoir de cause. Mais pourquoi donc les catholiques sont-ils démocrates ? Parce qu'ils sont pauvres et que les protestants sont riches, parce que dans le pays dont ils viennent presque tous, l'aristocratie est protestante.

J'admets la tendance politique des religions ; elle est incontestable. Mais, je crois que, dans le monde théorique, on l'exagère. La religion, sans doute, est un motif d'opinion politique, mais le plus grand de tous est la position sociale et l'intérêt.

Il ne me reste plus qu'à indiquer la situation des catholiques comme

société religieuse. On remarque ici une complication assez curieuse. Le catholicisme est tout à la fois, en Amérique, plus rationnel et plus dépendant du pape qu'en Europe. Je m'explique : la société catholique est maintenant, grâce à l'extrême division des sectes protestantes, la communion la plus nombreuse. Elle est compacte dans toutes ses parties et marche comme un seul homme ; ainsi que partout ailleurs, elle a pris ici une attitude fière et dédaigneuse ; ferme dans ses croyances, elle évite de se mêler à aucune autre. Toutes les sectes protestantes se donnent plus ou moins la main ; le catholicisme se tient à l'écart avec son éternelle immobilité.

Et cependant il s'est modifié ; il a accordé sans bruit tout ce qu'il pouvait abandonner en restant lui-même ; il n'y a point de couvent d'hommes en Amérique, point de pratiques extérieures ridicules, point de superstition évidente[6]. Le catholicisme s'adresse sans cesse ici à la raison ; il a quitté, en partie, le style emphatique qui caractérise presque toujours le langage de la chaire en Europe. Il *professe* enfin la liberté religieuse et déclare hautement qu'il *peut* et *veut* se passer de l'État.

Malgré cela, les catholiques américains sont, de tous les catholiques du monde, les plus dépendants du pape. Il y a plusieurs raisons qui expliquent ce singulier état de choses.

Les catholiques américains sont, en général, pauvres ; ils ont été très longtemps malgré leur zèle, qui est fort ardent, hors d'état de créer des séminaires ; le plus grand nombre de leurs prêtres sont des étrangers qui, sans lien avec le troupeau, sans autorisation de l'autorité civile qui ne se mêle pas de religion, viennent du dehors et se trouvent naturellement ne représenter que la puissance pontificale. De plus, les catholiques dispersés comme ils le sont sur l'immense continent américain, n'ont point encore de lien commun, point d'organisation sociale, pas de pouvoir collectif de résistance.

On voit donc, chose bizarre au sein d'une république démocratique, le pape nommer seul les évêques, régler la discipline… faire enfin ce qui ne lui est pas permis dans les États où le principe politique est le plus analogue avec le principe de son pouvoir.

Une dernière observation plus concluante peut-être que ce qui précède : le catholicisme a été fondé en Amérique à une époque où le peuple avait perdu en Europe ses droits dans le gouvernement de l'Église et où le pouvoir civil contrebalançait seul la puissance du pape ; transplanté dans un pays où le pouvoir civil ne se mêle pas de religion, il

s'est trouvé naturellement livré sans réserve à la Cour de Rome.

Au reste je ne crois pas que cet état dure ; la nouvelle génération de prêtres sera nationale ; déjà, en fait, la Cour de Rome est obligée d'user avec la plus grande réserve de sa puissance et j'imagine qu'on ne tardera pas à en fixer les bornes en droit, et à acquérir des garanties qui, jusqu'à présent, n'existent point.

Bouchitté, dans une lettre qu'il m'avait écrite la veille de mon départ de France, m'avait prié de prendre des informations sur les Quakers. Il paraissait se faire de leur influence dans ce pays-ci, une idée que je crois exagérée. La doctrine des Quakers a certainement exercé un certain pouvoir sur la direction religieuse de l'Amérique. Ce sont eux qui ont mis en relief tout ce que la religion chrétienne a *d'affectueux*. Ils sont les premiers qui ont donné l'exemple de la tolérance pratique et en ont propagé les principes.

Je doute cependant que leur influence eût été suffisante, si elle n'avait pas été aidée par la marche de la civilisation et aussi, il faut bien le dire, par les progrès de l'indifférence.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est que cette influence est à peu près nulle aujourd'hui. Les Quakers ont pris presque tous le parti de l'Angleterre lors de la révolution d'Amérique ; ils ont cessé à cette époque d'être populaires et l'ont toujours été de moins en moins depuis. Mais le plus grand malheur des Quakers, c'est d'être possédés de la manie réglementaire et inquisitoriale de l'église romaine sans s'appuyer comme elle sur le dogme de l'infaillibilité.

Si un Quaker a des mœurs équivoques, si sa conduite n'est pas assez exemplaire, s'il se marie avec une femme appartenant à une autre religion, on l'excommunie.

Pour être Quaker, il ne faut pas seulement avoir [une] certaine doctrine, il faut encore tutoyer en parlant, s'abstenir de certaine société, avoir un habit coupé et boutonné d'une certaine façon. Ils perdent en minuties leur pouvoir sur les âmes, ils vont s'épurant et diminuant sans cesse de nombre. Je crois que ce sera une des sectes protestantes les plus promptes à disparaître[7].

Une secte nouvelle en Amérique et qui mérite la plus sérieuse attention, c'est celle des *Unitariens*[8]. Bouchitté la connaît peut-être mais moi je n'en avais jamais entendu parler avant mon arrivée dans ce pays-ci. Les Unitariens forment le dernier anneau entre la religion catholique et le pur *déisme* ; ils prétendent se dégager non seulement de l'Eglise, mais

encore de tous les sectaires de la Réforme et n'adopter dans la Bible que ce qu'admet la raison. Partant de ce principe, ils rejettent tous les mystères, même celui de la Trinité et ils n'admettent point la doctrine de l'expiation qui, comme vous le savez, est la base du christianisme.

J'ai causé beaucoup avec leurs prêtres et me suis procuré la plupart de leurs livres. Demandez à Bouchitté s'il connaît les œuvres de Mr. *Channing* le chef des Unitariens américains : c'est un homme très éloquent, dont les ouvrages contiennent l'exposé de la doctrine. Il nous les a donnés ; si Bouchitté ne les connaît pas et qu'il sache l'anglais, je ne connais rien de plus propre à exciter sa curiosité et son intérêt.

Placés aux extrémités du christianisme, les Unitariens prétendent aussi à leur tour s'arrêter, mais leur propre impulsion les entraîne et les dernières limites seront bientôt franchies.

Au reste, il y aurait un volume à écrire sur ce sujet et je veux en finir. Montrez tout ce gribouillage à Bouchitté et embrassez-le de ma part.

Adieu, mon cher ami, soignez mes fioles. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je copie fidèlement la phrase suivante dans la dernière lettre de Marie, écrite le jour de votre départ pour les vacances :

« I was quite sad all Monday, the day of M. de Chabrol departure ». Vous voyez sur quel pied vous êtes dans la maison…

A. DE T.

P.S. Il m'arrive à l'instant, par voie indirecte, des nouvelles de France du seize septembre. Je vois que le choléra commence à exciter des inquiétudes universelles et qu'on parle du cajeput comme d'un bon remède. Cela rend mon envoi chose très sérieuse. Vous trouverez dans la caisse une petite fiole (la plus petite). J'y ai plus de confiance que dans les autres, parce que je suis sûr de la source dont je la tiens. Veuillez, mon cher ami, la remettre en *mains propres* à ma mère. Vous la prélèverez sur la part qui me revient.

Je vous avoue que je commence à être dévoré d'inquiétude pour tous les êtres qui me sont chers dans ce monde.

Si le choléra arrivait en France, il faudrait que Marie quittât notre pays. Je vous avoue que c'est un affreux chagrin pour moi de la voir s'éloigner, peut-être pour toujours ; car je l'aime plus que je ne puis l'exprimer. Mais sa vie m'est plus précieuse encore que tout le reste ; sa santé est délicate ; comme moi, elle a eu longtemps des douleurs aiguës

dans les entrailles ; elle serait plus exposée qu'une autre et cette pensée me désespère.

Faites donc pour le mieux ; donnez les conseils et prenez les mesures que vous croirez les plus convenables.

Songez seulement qu'il ne s'agit pas pour moi d'un intérêt de plaisir ou d'amour-propre, mais d'un intérêt réel et immense, d'un sentiment profond qui occupe mon cœur tout entier.

Je vous avoue, mon cher ami, qu'en écrivant cette lettre, je me sens l'âme oppressée d'un grand poids. Je n'ai plus le temps aujourd'hui d'écrire à Marie, mais dites-lui qu'elle m'est plus présente encore que de coutume, que je l'aime de toute mon âme.

Je sais, mon cher ami, que les paroles ne prouvent rien et cependant je ne puis m'empêcher de le dire : ce que je désirerais le plus au monde, ce serait qu'elle fût à ma place et moi à la sienne ; si cela ne pouvait pas être, je me sentirais heureux du moins d'être avec elle où il y a du danger et d'en partager toutes les chances.

Beaumont m'avertit qu'il vient de vous écrire d'envoyer une *partie* de chaque fiole à sa famille. Ce que je vous dis pour ma mère ne s'applique donc qu'à ce qui me reviendra pour ma part.

Lettre inédite. Copie Rédier. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Influencé par Jeremy Bentham, Livingston avait élaboré en 1825 des codes de droit civil et commercial pour la Louisiane, qui furent adoptés, et un code de droit pénal qui fut jugé trop hardi mais sera aussitôt connu en Europe. En 1828, il avait présenté au Congrès un système de lois pénales pour les États-Unis qui ne fut pas adopté non plus. Livingston est souvent cité dans *Du système pénitentiaire*. Dès le mémoire écrit pour obtenir la mission, Tocqueville qualifiait les ouvrages de Livingston de « monuments de sagesse et de raison » (*OC*, t. IV, 1, p. 52).

2. Réputée fortifiante, l'huile de cajeput était obtenue par distillation des feuilles de *Melaleuca cajeputi*, arbuste des îles Moluques.

3. L'huile de cubèbe, tirée d'un arbrisseau de l'Inde, était utilisée pour soigner la gonorrhée et avait été introduite en Europe par les Anglais.

4. Sur la religion américaine, voir aussi la lettre à Kergorlay du 29 juin 1831 (*OC*, t. XIII, 1, p. 225-236). Le 9 juin, le grand vicaire de New York avait affirmé à Tocqueville que le nombre de catholiques dans la ville était passé de 30 vers 1780 à 95 000 vers 1820, chiffre exagéré, le chiffre de 30 000 vers 1820 donné par Tocqueville étant vraisemblable (voir *Voyage en Amérique*, in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 224). Sur l'ensemble de l'Union, le nombre des catholiques était passé de 25 000 en 1774 (soit 0,60 % de la population) à 318 000 en 1830, soit 2,40 %

(*Historical Statistics of the United States from the Colonial Time to 1957*, Census Bureau, 1960), en raison à la fois de l'immigration irlandaise et de l'activité des missionnaires français.

5. L'affinité naturelle du catholicisme avec la monarchie est alors un lieu commun, que Tocqueville combattra dans *De la démocratie* en 1840 en s'efforçant de montrer les affinités du catholicisme avec la démocratie au chapitre « Du progrès du catholicisme aux États-Unis ».

6. En 1840, Tocqueville fera de cette simplification des rites et des pratiques aux États-Unis un trait démocratique, au chapitre « Comment, aux États-Unis, la religion sait se servir des instincts démocratiques ».

7. Tocqueville a rencontré des quakers, notamment à Philadelphie. Mais la communauté des quakers, qui se replie sur le quiétisme, se trouve affaiblie depuis 1827 par le schisme entre les hicksites et les orthodoxes majoritaires ; beaucoup de fidèles se sont aussi ralliés à des sectes moins exigeantes. Au recensement de 1830, le nombre des quakers dans l'Union est estimé à 200 000.

8. Fondé en Angleterre en 1774, l'unitarisme se définit sur le plan doctrinal par l'affirmation que le Christ n'est pas une personne divine mais un être intermédiaire entre Dieu et l'homme ; sur le plan pratique, par la confiance en la bonté de la nature humaine. Tocqueville a rencontré Channing, le célèbre prédicateur, à Boston le 2 octobre 1831 (voir *Voyage en Amérique*, in *Œuvres, op. cit.*, t. I, p. 77-79). Mais plusieurs de ses interlocuteurs de Boston étaient aussi des unitariens, comme Sparks, Everett, Ticknor, Tuckerman.

À (LOUIS DE KERGORLAY[1] ?)

Philadelphie, 8 novembre 1831

Je n'ai trouvé qu'en arrivant ici, mon cher Louis, ta lettre du 16 août dernier. Je ne puis croire que tu l'aies mise à la poste à la date du 16 août, car elle n'a été portée en Amérique que par le paquebot du 10 septembre. J'avais besoin de ce petit préambule pour t'expliquer mon long silence qui sans cela serait inexplicable ; ta lettre demandait une réponse prompte, ne fût-ce que pour te remercier de l'avoir écrite ; je la regarde comme une nouvelle preuve d'amitié qui ne m'étonne point de ta part, mais dont cependant je ne suis pas moins touché. Je me hâte d'arriver à ce qui en fait le sujet.

Tu sais, mon cher ami, quels sont mes sentiments à l'égard de M. de L. et de sa famille. Mademoiselle M. est ce qu'on appelle dans le monde un excellent parti, moi j'en suis un fort ordinaire ; le désir que paraît témoigner la famille de M. de L. de s'unir à la mienne ne peut donc que me flatter infiniment ; c'est aussi le sentiment que j'éprouve et que je sens

le besoin d'exprimer tout d'abord. Mais puis-je accepter quant à présent l'offre qui m'est faite ? Les raisons qui m'arrêtaient il y a huit mois ne sont-elles pas encore aujourd'hui dans toutes leurs forces ?

Je t'en fais toi-même juge : il y a huit mois, je me sentais arrêté par deux obstacles, l'un d'une nature générale, l'autre spécial à ma position ; les circonstances politiques dans lesquelles nous nous trouvions me paraissaient éloigner l'idée d'un mariage, même du meilleur ; de plus, la mission dont on venait de me charger pour l'Amérique ôtait jusqu'à la possibilité d'y songer.

À l'instant où j'écris cette lettre, l'avenir est-il éclairci à tel point que je puisse sans crainte unir le sort d'une femme au mien et l'embarquer avec son avenir dans la même fortune ? Il serait difficile de le soutenir.

Mais d'ailleurs ce n'est pas là la question ; je ne suis pas en France et à même de prendre un parti ; je suis à 1 500 lieues de la France et engagé dans une entreprise qu'il faut que je termine non pas seulement à mon avantage mais encore à mon honneur. J'ai accepté une mission qui exige un grand travail et beaucoup de temps ; pour la remplir, je me suis éloigné de mon pays, j'ai entrepris un voyage qui n'est pas sans quelques difficultés et quelques dangers ; depuis six mois que je suis de ce côté-ci de l'Atlantique, je n'épargne ni soins ni peines pour recueillir les documents que je suis venu chercher. Puis-je m'arrêter au milieu de l'exécution de mon projet et lorsque j'approche du but, revenir en France sans avoir rien fait qu'un ouvrage incomplet, inutile au gouvernement qui m'envoie comme à moi-même ? Je suis assuré que M. de L. ne me donnerait pas lui-même un pareil conseil.

D'un autre côté, je sens très bien qu'il serait parfaitement ridicule de prétendre qu'on dût m'attendre. Je conçois au contraire que par ma longue absence je risque de laisser échapper l'occasion qui se présente et de refroidir les bonnes dispositions qu'on veut bien me témoigner. Loin de me faire illusion sur ce danger et de vouloir l'éloigner, je t'avoue que je serais désespéré d'apprendre que j'eusse pu influencer d'une *manière quelconque* sur les projets que M. de L. peut avoir à former pour le bonheur de sa fille.

Je t'autorise à exprimer ce sentiment-là en mon nom. Rappelle-toi bien d'ailleurs, mon cher Louis, qu'il y a un point qui, indépendamment de tout ce qui précède, augmente encore singulièrement les incertitudes de l'avenir. Je n'ai jamais vu mademoiselle M. et suis absolument inconnu d'elle ; comment rien décider, rien prévoir même dans cet état de

choses ? Je vais exprimer un sentiment qui, j'en suis sûr, serait approuvé d'elle-même si elle pouvait le connaître.

Malgré sa fortune et sa famille, je ne voudrais pas unir mon sort au sien si je ne croyais pas l'aimer ou n'espérais être aimé d'elle un jour ; plus je vis, mon cher ami, plus je m'aperçois qu'il m'arrive le contraire des autres hommes. À mesure que je vois [*sic*] [vis], plus je vois le monde et prends de l'expérience et plus je suis davantage convaincu que la richesse n'est qu'un des moyens les plus indirects d'arriver au bonheur ; plus je me tâte moi-même et plus je découvre tous les jours plus clairement que mes désirs d'argent sont modérés, que la médiocrité de fortune ne me pèse point, et que je m'en accommoderais admirablement pourvu qu'elle fût accompagnée du bonheur domestique.

Ainsi donc, quand même je serais en France, je croirais encore devoir et à moi-même et surtout à celle que je veux être en état de rendre heureuse, de ne point m'engager sans avoir eu l'occasion de la voir et jusqu'à un certain point de la connaître. En un mot, je suis déterminé à vivre en garçon, plutôt que de faire au hasard un choix dont je sais que dépendrait mon bonheur ou mon malheur dans ce monde.

J'ai cru devoir t'écrire cette longue lettre, mon cher ami, d'abord parce que j'étais bien aise que tu connusses tous mes sentiments, et ensuite parce que je sens que l'affaire qui se présente n'est point de nature à être traitée légèrement et que je tenais à te prouver que j'y apportais tout le soin et toute l'attention qu'elle mérite.

Lettre inédite. Copie Doysié. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Cette lettre n'est connue que par une copie de Doysié, indiquant Louis de Kergorlay comme destinataire. La correspondance connue entre Tocqueville et Kergorlay s'interrompt entre le 9 juillet 1831 et le 8 avril 1832. Le tutoiement indique qu'il s'agit d'un proche, qui pourrait être Kergorlay mais aussi Geoffroy Louis de Chateaubriand (1790-1873), fils d'Alise Thérèse Le Peletier de Rosambo, tante de Tocqueville. Le projet de mariage évoqué dans cette lettre ne permet pas d'identifier le destinataire, ni les personnes mentionnées sous les initiales de « M. de L. » et de « mademoiselle M. ».

À UN CORRESPONDANT INCONNU[1]

Philadelphie, 8 novembre 1831

En recevant il y a quinze jours votre lettre, Monsieur, je me suis senti tout confus d'avoir attendu si longtemps à vous écrire moi-même, chose que je remettais de jour en jour depuis trois mois. J'espère cependant qu'ayant tant fait que de m'écrire le premier, vous ajouterez à cette preuve d'amitié de me pardonner de mon long silence ; imaginez-vous qu'à la gloire et aux injures près, je mène ici la vie d'un ministre ; les affaires, les visites et les dîners, rien n'y manque. Au milieu de ce courant on peut trouver le temps de penser à ses amis mais non pas toujours celui de le leur dire.

Je sais, au reste, qu'au lieu de m'excuser, je ferais mieux de vous parler tout d'abord de votre lettre. Je ne vous dirai point qu'elle est pleine d'amabilité et d'esprit, il n'y a rien là qui me soit spécial, mais je vous remercierai de toute l'amitié qu'elle exprime et des bons conseils qu'elle contient. Je vous avoue cependant, quant à ce dernier point, que je crains bien de n'avoir pas à profiter de vos avis.

Vous me parlez de ce qu'on pourrait écrire sur l'Amérique et j'ignore complètement si jamais j'aurai l'occasion de publier la moindre chose sur ce sujet[2]. Le tableau général de l'Amérique anglaise est un ouvrage immense et absolument hors de mes forces ; il est difficile d'ailleurs de s'en tirer sans retomber plus ou moins dans le style du dictionnaire géographique ; et d'un autre côté, si l'on abandonne l'idée de l'ensemble, on ne sait plus à quel détail particulièrement s'attacher.

Je me suis donc borné jusqu'à présent à réunir une foule de documents divers et d'observations partielles. Ce travail m'amuse et m'intéresse vivement ; mais me sera-t-il jamais utile à quelque chose ? Je vous assure que plus j'avance et plus j'en doute.

Il y aurait cependant comme vous le dites, à présenter sur ce pays des aperçus sinon piquants du moins nouveaux, car, excepté pour une dizaine de personnes à Paris qui, comme vous Monsieur, ne se laissent pas absolument absorber par la politique du jour, l'Amérique est aussi inconnue que le Japon ; ou plutôt on en parle précisément comme Montesquieu du Japon[3]. On fait dire et faire aux Américains, en l'honneur des vrais principes, une foule de choses dont les pauvres gens sont bien innocents, je vous assure.

Je dois avouer cependant qu'il y a quelquefois entre l'Amérique et la France des points de ressemblance extraordinaires, mais ceux-là, on ne les

remarque pas.

Il faut à ce propos que je vous raconte sur-le-champ, puisque j'y pense, une conversation que j'ai eue pas plus tard qu'hier au soir avec Charles Carroll. Charles Carroll est un petit vieillard de 95 ans, droit comme un I, entendant bien, parlant encore mieux ; cela vaut déjà la peine qu'on le remarque ; mais de plus, Charles Carroll est le dernier survivant des signataires de l'acte d'Indépendance[4] ; c'était en 1773 un conspirateur qui, indépendamment de sa tête, risquait de plus que ses collègues vingt mille acres de terre et cinq ou six cents esclaves qu'il possédait dans le Maryland et qui auraient bien pu être confisqués d'un coup de filet. N'ayant point été pendu, il est devenu un grand homme, ce qui se voit tous les jours en politique ; il a, de plus, gardé ses vingt mille acres de terre et ses six cents esclaves ; mais comme tout le monde ne vit pas quatre-vingt-quinze ans, ses amis et ses parents sont morts ; depuis soixante ans il a vu leurs descendants s'appauvrir, les familles nobles disparaître sous l'effet de la nouvelle loi des successions, et la démocratie s'emparer du pouvoir que possédaient de son temps les grands propriétaires[5].

Dans le cours de la conversation, je me hasardai à lui demander si ceux qui avaient amené la révolution d'Amérique croyaient pousser aussi loin qu'ils l'ont fait les choses – Eh mon Dieu, non, sans doute, me répondit Charles Carroll, nous aimions tous l'Angleterre mais on s'est entêté de part et d'autre, le mouvement imprimé, nous nous sommes trouvés poussés, personne n'a pu s'arrêter et il a bien fallu faire la révolution.

Mais, repris-je, la révolution faite, qui vous forçait de détruire les institutions anglaises et d'établir chez vous la démocratie ? – Nous nous sommes divisés après la victoire, répliqua Ch. Carroll, chaque parti a voulu se servir du peuple et pour se l'attacher lui a fait accorder de nouveaux privilèges, jusqu'à ce qu'enfin il est [*sic*] devenu notre maître et nous a tous mis à la porte[6].

Comment trouvez-vous ce petit morceau d'histoire[7] ? Cela n'a-t-il pas l'air d'avoir été dit à Paris vers la fin de 1830 ou tout au plus dans le courant de 1831[8] ? Je suis cependant narrateur très fidèle.

Vous dites que la société américaine n'a rien qui parle à l'imagination, cela est vrai des Américains en particulier, non de l'Amérique en général. Chaque détail de l'édifice est mesquin, mais l'ensemble a des formes colossales et nouvelles qui étonnent l'esprit. Si l'homme est ici aussi petit,

tout au moins que partout ailleurs, je vous assure que l'humanité y fait grande figure ; on y sent plus qu'en aucun autre lieu du monde que l'univers est fait pour notre usage et que nous pouvons le façonner[9] à notre gré.

Savez-vous que j'ai fait trois cents lieues dans l'Ouest sans pouvoir atteindre la première station indienne[10] ? Ils étaient là, me disait-on, il y a dix ans, six ans, deux ans ; mais la civilisation les chasse devant elle avec une vitesse inconcevable ; il n'y a pas d'incendie poussé par le vent qui s'avance plus rapidement à travers les forêts que ne le fait la race blanche en Amérique : partout sur mon chemin je rencontrais des villes hier plantées au fond du désert, des routes tracées au milieu des bois, des chemins en fer à travers des contrées encore sauvages.

Nous avons remonté un canal de cent lieues qui lie le Mississipi à la rivière du Nord de telle sorte que le voyageur qui arrive de New-York descend aujourd'hui sans mettre pied à terre jusqu'à la Nouvelle-Orléans, après avoir fait une navigation intérieure aussi longue que celle qui, à travers l'Océan, l'a amené en Amérique.

Personne n'a jamais bien rendu et je crois qu'il est impossible de rendre dans son entier l'impression que produit sur l'étranger la première vue de la société américaine[11].

Il y a dans ce mouvement impétueux imprimé à tout en Amérique, dans cette agitation fébrile du corps social quelque chose qui étourdit d'abord. L'Américain lui-même partage cette impression ; elle a, je n'en doute pas, une grande influence sur son caractère national. Tout change, tout marche autour de lui, tout semble s'avancer rapidement vers une prospérité inconnue et sans borne. L'idée de stabilité ne se rencontre nulle part sous ses pas ; les hommes, les fortunes, les lois, les institutions politiques varient sans cesse ; près de lui, des nations indiennes puissantes il y a quarante ans sont disparues à n'en pouvoir retrouver la trace ; à leur place, chaque année de nouveaux États se forment et prennent rang dans la Confédération.

La nature, ailleurs si immobile, semble ici sujette à plus de révolutions encore que l'homme ; la terre change d'aspect[12], les fleuves diminuent, la température même des saisons n'est plus la même qu'avant la Révolution.

Auteur de tous ces changements[13], entraîné lui-même par le mouvement qu'il a fait naître, l'Américain des États-Unis finit par se sentir poussé par un besoin d'action irrésistible ; pour lui le possible n'a presque point de bornes ; il y a en Europe des philosophes qui disent que

l'humanité se perfectionne toujours ; cette idée est devenue vulgaire en Amérique ; elle semble ressortir de tous les faits : changer pour l'Américain, c'est améliorer[14]. Cette image toujours présente d'un perfectionnement indéfini jette au fond de son cœur une inquiétude extraordinaire et un grand dégoût du présent.

Ici, les jouissances de l'âme sont comptées pour peu de choses, les plaisirs de l'imagination n'existent point, mais une porte immense est ouverte pour parvenir au bonheur matériel et chacun s'y précipite ; afin de l'atteindre on abandonne sans peine ses parents, sa famille, sa patrie ; tous les liens deviennent indifférents, tous les états également bons ; dans le cours d'une même vie on essaye dix chemins divers pour arriver à la fortune : le même homme a été prêtre, médecin, commerçant, cultivateur.

Je ne sais si on vit ici plus heureux qu'ailleurs, mais il est certain qu'on y sent moins l'existence ; et l'on arrive à la fin sans avoir eu le temps d'apercevoir l'espace qu'on a parcouru.

Ces gens-ci se disent vertueux, moi je les trouve rangés et rien de plus[15]. Ils respectent la femme du voisin, mais ils le volent ; ce que je ne puis m'expliquer qu'en pensant qu'ils aiment l'argent et n'ont pas le temps de faire la cour[16].

Mais je m'aperçois que je tombe en ce moment dans le galimatias philosophique qui est l'essence de tous les galimatias comme vous savez. Pour ne pas vous laisser sur cette fâcheuse impression, il faut que je vous conte en terminant une petite anecdote qui a déridé jusqu'à la gravité américaine.

Vous saurez qu'à Philadelphie toutes les rues sont tirées au cordeau et tellement semblables que, qui a vu l'une les a vues toutes. Dernièrement un watchman (garde de police) parcourant une de ces rues à minuit rencontra un petit monsieur dont l'agitation extrême et la démarche singulière fixèrent son attention au point qu'il crut devoir l'arrêter. Appelé ainsi à répondre de ses actions, le jeune *gentleman* se vit contraint de raconter ce qui suit :

Il était arrivé pour la première fois de sa vie à Philadelphie le jour même[17] ; il avait alors en sa compagnie une jeune et jolie personne de New-York qu'il venait d'escamoter à ses parents et avec laquelle il voulait se marier le soir même de peur d'accidents[18]. Arrivés dans Philadelphie, les deux fugitifs se rendirent d'abord à la demeure d'une parente du Monsieur ; elle venait précisément de partir pour la campagne.

Heureusement, la belle enlevée se rappela le nom d'une de ses amies, chez laquelle elle parvint à se faire recevoir ; mais on insista pour que l'amant fût s'établir dans une auberge en attendant la cérémonie car en Amérique comme en Angleterre on tolère bien encore le mal mais non ses apparences et on n'entre dans la chambre d'une femme que pour coucher avec elle.

L'heure arrivée, notre homme se pommade et se parfume ; il part enfin d'un air léger et vainqueur. Au premier coin de rue, il commence à hésiter, il regarde autour de lui et s'aperçoit qu'il a oublié le chemin qui doit le conduire chez sa belle[19] : il retrouvera du moins le nom de l'amie qui lui a donné asile ? Point, dans ses transports amoureux il avait pensé aux charmes de la future, à la fortune du beau-père, au présent, au passé, à l'avenir, à tout enfin excepté à écrire le nom qui lui était si nécessaire et que sa mémoire troublée refuse absolument de lui fournir.

Un Français se serait assurément pendu au premier réverbère ; l'Américain prit le parti de courir de porte en porte afin d'examiner le nom des propriétaires qui y est toujours inscrit… Pendant qu'il se fatiguait ainsi, le temps du rendez-vous passait. Chaque minute accroissait son désespoir. Qu'allait-on penser d'une conduite si extraordinaire ? Comment l'expliquer, comment se faire croire ?

Qui sait ce que le dépit aidé par la raison peut faire entreprendre ? Le pauvre amant croyait voir l'amour et la dot partir de compagnie. Mais que faire ? courir encore, chercher de nouveau.

C'est au milieu de cette agitation, et lorsque tout suant et tout crotté, il allait tomber de fatigue au coin d'une borne que le Watchman lui mit la main au collet. On le reconduisit à son auberge où il apprit qu'un domestique inconnu était venu deux fois dans la soirée demander d'un air inquiet de ses nouvelles.

Il lui fallut aller se coucher comme la veille[20], le reste de l'histoire manque ; mais en voilà assez, je pense, pour donner une bonne leçon à ceux qui sans vouloir se marier ont cependant besoin parfois de ne pas oublier les adresses.

Adieu, Monsieur, agréez l'expression de la vive amitié que je vous ai vouée pour la vie et pensez je vous prie à moi quand vous n'aurez rien de mieux à faire.

Lettre inédite. Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Le destinataire de cette lettre n'est pas indiqué dans la copie Bonnel conservée à la bibliothèque Beinecke. Le ton montre qu'il s'agit d'un correspondant plus âgé, envers lequel Tocqueville montre un respect marqué, comme Mathieu Molé ou Félix Le Peletier d'Aunay. Mais Tocqueville ne répond pas ici aux suggestions contenues dans la lettre de Le Peletier d'août 1831. Il s'agit plus vraisemblablement d'une relation familiale non identifiée, qui envoie une lettre à Tocqueville signée d'après le copiste « Auguste » le 16 août (copie bibliothèque Beinecke) à laquelle renvoient plusieurs des développements de Tocqueville.

2. Après avoir évoqué l'avidité avec laquelle on lisait les lettres d'Alexis dans la famille de Tocqueville, le correspondant écrivait : « Vous nous ferez connaître cette Amérique bien plus exactement que tous les autres voyageurs, à commencer par Liancourt et Volney. Rien n'échappera, j'en suis sûr, à la recherche de vos études, à la sagacité de votre jugement, à l'observation de votre solide esprit. Donnez à votre retour le mémoire promis au gouvern[emen]t. Mais réservez pour votre réputation, votre gloire, le voyage complet de ce pays. Songez bien, je vous en prie, qu'il faut être lu par tout le monde, faites donc la part à chacun. Quand vous aurez satisfait les savants, les économistes, les philanthropes, les fabricants de lois et de constitutions, les financiers, les douaniers, les banquiers, tous ces gens en un mot du positif, des calculs et des résultats, donnez à la foule des lecteurs et des lectrices, des anecdotes et des portraits. Vous n'avez, historiquement parlant, ni souvenirs, ni passé, les beaux arts ne vous demandent presque rien, les religions sont connues, pas une cérémonie bizarre, une institution poétique, un costume même tant soit peu pittoresque ; mais les détails d'une vie simple et morale, seront des nouveautés pour nous, et une liberté dilatée dans toutes les veines du corps social sans produire aucune perturbation offrira avec la vieille Europe des contrastes bien piquants. / Cela ne viendrait-il pas de ce que nos législateurs ou nos chartes cherchent à former un bien général, duquel ressorte le bonheur de chaque particulier, tandis que le gouvernement d'Amérique, plus conforme à la nature et à la raison, a d'abord fait le bonheur domestique, de manière que la félicité commune se compose de celle de chacun, et que tous soient intéressés à maintenir l'ordre de choses qui la leur procure ? »

3. Montesquieu, « Impuissance des lois japonaises », in *De l'esprit des lois*, livre VI, chapitre XIII. Montesquieu tirait l'essentiel de ses connaissances de l'ouvrage de Kaempfer, un médecin au service de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'Empire du Japon* (La Haye, 1729).

4. Charles Carroll (1737-1832), d'une noble famille irlandaise, élevé en France par les jésuites, était un très riche propriétaire du Maryland ; fédéraliste, il vota la Déclaration d'indépendance en 1776, puis rédigea la Constitution du Maryland. Il se retira de la politique en 1804 pour gérer ses biens. Tocqueville et Beaumont lui rendirent visite le 5 novembre à Baltimore. Voir Gustave de Beaumont, *Lettres d'Amérique*, 8 novembre 1831, p. 174-175 et *Voyage en Amérique*, « Cahiers non alphabétiques », 2 et 3, 5 novembre 1831 (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 101).

5. Tocqueville voit dans la loi des successions un facteur essentiel dans les progrès de l'égalité aux États-Unis. Voir « État social des Anglo-Américains » (*DA*, p. 52-56), où il souligne que l'égalité de partage depuis la Révolution américaine

entraîne à la fois la destruction des grandes fortunes foncières et la disparition de l'esprit de famille. Les conséquences sociales des lois de succession avaient été examinées par Montesquieu dans *De l'esprit des lois*, livre V, chapitre V à IX.

6. Le *Voyage en Amérique* ne comporte pas les propos cités de Charles Carroll mais des propos du même esprit (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 102) : « En général tout dans sa conversation respirait le ton et les idées de l'aristocratie anglaise, combinés quelquefois d'une manière originale avec les habitudes du gouvernement démocratique dans lequel il vit et les souvenirs glorieux de la Révolution d'Amérique. Il finit par nous dire : "*A mere democracy is but a mob.*" Le gouvernement d'Angleterre est le seul qui vous convienne, nous dit-il ; si nous supportons le nôtre, c'est que nous pouvons pousser chaque année dans l'Ouest nos novateurs. » *La copie porte à la fin du paragraphe une phrase biffée* : Ce n'est pas un allié facile à satisfaire que le peuple.

7. *Variante* : Comment trouvez-vous l'apologue ?

8. *Variante* : De l'an de grâce 1831 ?

9. *Variante* : en disposer.

10. Après leur séjour à Auburn, les deux voyageurs étaient partis le 6 juillet pour l'Ouest sur les traces du dernier des Mohicans, avaient gagné le lac Oneida, puis s'étaient lancés à partir de Detroit dans une chevauchée jusqu'à Saginaw du 23 au 28 juillet. Ils profitèrent de l'arrivée d'un bateau à vapeur pour vagabonder sur les Grands Lacs jusqu'à Sault-Sainte-Marie, faire une excursion aux chutes du Niagara, visiter Montréal, Québec, et s'en retourner via Montréal à Albany, où ils arrivèrent le 5 septembre.

11. *Variante* : de rendre tout entière l'impression que produit sur l'étranger à la première vue cette société qui, avec toutes les forces de sa virilité, agit sur un monde neuf et une nature sauvage.

12. *Variante* : les forêts disparaissent.

13. *Variante* : Auteur de toutes ces révolutions.

14. Tocqueville a insisté à plusieurs reprises sur l'instabilité des Américains qui est leur caractère national. Voir *Voyage en Amérique*, in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 201.

15. Voir *Voyage en Amérique*, mai 1831, « Cahier alphabétique A » (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 229-231).

16. *Variante* : Ces gens-là se disent vertueux, je le leur nie ; ils sont rangés, voilà tout ce que je puis dire en leur faveur. Ils volent le voisin et respectent sa femme, ce que je ne puis m'expliquer que parce qu'ils aiment l'argent et n'ont pas le temps de faire l'amour.

17. *Variante* : Le jour même vers le soir.

18. *Variante* : de peur d'être poursuivi.

19. *Variante* : et part enfin d'un pas léger et d'un air vainqueur. Au premier coin de rue il s'arrête et s'aperçoit avec terreur qu'il a oublié le chemin.

20. *Variante* : Il lui fallut s'aller coucher, rongeant son frein.

Philadelphie, ce 19 novembre 1831

Vous savez, mon cher ami, que nous avons absolument changé nos plans de campagne : au lieu de partir le 1er avril, nous partons le 16 février (j'ai dit le 10 à ma famille pour ne pas l'effrayer de l'équinoxe[1]) ; et si nous ne sommes pas mangés par les poissons, chose en vérité possible, nous arriverons en Angleterre vers le 8 mars et, en France, vers le commencement d'avril.

Je vous avoue que le choléra morbus n'a pas peu contribué à hâter notre retour. Mais ceci est entre nous ; je dis le contraire à mes parents. Il est insupportable d'être loin des personnes qui sont chères, dans des moments de danger. D'ailleurs nous avons, en vérité, de très bonnes raisons pour agir comme nous le faisons. D'après la dernière lettre du Ministre[2], il y aurait très mauvaise grâce à faire la sourde oreille ; ce serait risquer de créer une malveillance qui pourrait nous priver de tous les fruits de notre voyage, première raison de retour qu'on peut avouer. Seconde, qui n'est pas moins bonne : même en revenant au mois de février, nous aurons à peu près vu ce que nous avons besoin de voir pour nous faire une idée complète des États-Unis.

Nous rapportons sur presque tous les points importants une masse de documents imprimés qui est effrayante ; nous en avons plein une grande caisse.

Quant au système pénitentiaire qui forme notre industrie, comme dirait Lucas, nous pouvons dire sans vanité que le sujet a été épuisé par nous. Nous avons de quoi vous prouver que le système pénitentiaire réforme et qu'il ne réforme pas ; qu'il est cher et bon marché ; d'une exécution facile ou impraticable ; en un mot, qu'il convient ou ne convient pas à la France, au choix de l'interlocuteur ; et nous nous engageons à appuyer chacune de ces assertions d'exemples très pertinents.

Ceci est une plaisanterie ; la vérité c'est que notre voyage nous a démontré deux ou trois grandes vérités pénitentiaires qui peuvent être utiles ; mais, sous le point de vue de l'applicabilité à la France, il reste dans notre esprit des doutes que nous exposerons franchement à notre retour.

Nous avons déjà fait quatre rapports au Gouvernement depuis que

nous sommes en Amérique ; vous verrez les minutes ; elles ont deux pouces d'épaisseur et vaudront déjà quelque chose, ne les prît-on qu'au poids.

Mais plus j'examine ce pays-ci et toutes choses, plus je vis, et plus je suis effrayé en voyant le peu de certitudes que l'homme est en état d'acquérir en ce monde. Il n'est pas de sujet qui ne s'élargisse à mesure qu'on y entre, pas de fait ni d'observation au fond de laquelle on ne découvre un doute. Tous les objets dans cette vie ne nous apparaissent que comme certaines décorations de l'Opéra que l'on ne voit qu'à travers un voile qui empêche de saisir avec précision les contours.

Il y a des gens qui se plaisent à vivre dans ce demi-jour perpétuel ; pour moi, il me fatigue et me désespère ; je voudrais tenir les vérités politiques et morales comme je tiens ma plume, et le doute m'assiège.

Hier, il y a un Américain qui se demandait comment je classais les misères humaines ; je répondis sans hésiter que je les mettais dans cet ordre : les maladies chroniques, la mort, le doute… Il m'arrêta et se récria ; j'y ai réfléchi depuis et je persiste dans ma classification[3] ; mais voilà assez de philosophie.

Je vous avoue, mon cher ami, que je ne suis pas gai en ce moment ; vous vous en êtes sans doute déjà aperçu. Je danse quelquefois, je ris souvent ; mais il y a au fond de mon cœur un malaise insupportable ; je suis réjoui dans le monde et abattu quand je suis seul. Je me sens tourmenté de mille inquiétudes pour l'avenir : que deviennent, que deviendront, d'ici à cinq mois, toutes les personnes qui me sont chères en France ? Que ferai-je à mon retour ? Quelle carrière m'est ouverte que je puisse entreprendre ou suivre avec honneur ? Dois-je vouloir continuer à rester dans les fonctions publiques ? Dois-je m'en retirer ? Ma position me paraît fausse sur tous les points.

Réfléchissez à cela ; réfléchissez-y avec votre tête toute seule et sans que le cœur se mêle de la partie.

Au milieu de cette agitation intérieure que j'éprouve, le souvenir de Marie tient dans mon cœur une place qui m'étonne souvent moi-même. Ceci entre nous. J'y pense sans cesse ; son image se mêle à tout et je ne suis jamais si attaché à elle que quand je me sens triste et malheureux. Elle forme en ce moment un des plus grands liens qui m'attachent à la vie et, tout compte fait, je crois que ce que je regretterais le plus au monde ce serait de ne pas la revoir.

Ceci encore une fois est entre nous et ne doit pas être redit. Je serais

gêné pour vous parler sur ce sujet, si j'avais la crainte que vous rendiez compte de mes paroles.

Elle vous fera sans doute part des nouvelles instructions que je lui donne dans ma lettre, concernant la manière de m'écrire[4] ; je ne vous les répète pas, parce que le temps me presse, mais elles se rapportent à vous comme à elle.

Adieu, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre inédite. Copie Doysié. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Ils embarqueront en fait le 20 février, à New York, sur le *Henri IV*.

2. Voir ci-dessus, lettre du 17 septembre.

3. Sur cette classification, voir ci-dessus, lettre du 22 octobre 1831.

4. Cette lettre à Marie est peut-être le fragment sans date publié dans *OC*, t. XIV, p. 379-380. On y lit une longue protestation d'amour pour Marie et une mélancolie semblable à celle avouée ici à Chabrol.

À ERNEST DE CHABROL

Au bord du « 4th July » sur l'Ohio[1], 26 novembre 1831

Je veux aujourd'hui, mon cher ami, vous dire un mot de la justice civile en Amérique, comme je vous l'ai promis depuis longtemps[2]. Mais je vous préviens que je traiterai ce sujet très superficiellement ; d'abord, parce qu'il est trop vaste pour se resserrer dans une lettre, et ensuite, parce que mes notions sont très incomplètes et que je n'ai pas eu le temps de les réduire en système.

Je me bornerai à vous parler aujourd'hui de l'*Ordre des Juridictions* qui est ce que vous paraissez désirer le plus connaître ; en en parlant, je toucherai nécessairement plusieurs autres points importants.

Je me bornerai à vous citer la Pennsylvanie : c'est la législation que je connais le mieux et c'est la plus simple qui existe dans l'Union. Écoutez bien, car nous allons entrer dans un monde absolument nouveau pour vous. Abandonnez toute idée d'analogie entre nous et ces gens-ci.

Il y a aux États-Unis deux justices civiles entièrement distinctes : la justice fédérale et la justice de chaque État. Chaque État forme une

souveraineté indépendante : c'est là le principe. Les États ont cédé quelques portions de leur droit à l'*Union* : voilà l'exception.

Ainsi, certains procès qui tiennent au droit des gens, les procès d'États à États, ceux des citoyens d'un État avec les citoyens d'un autre, d'Américains et d'étrangers, sont jugés par des tribunaux spéciaux qu'on nomme : *Cours des États-Unis*. Je n'ai point à m'occuper aujourd'hui de leur organisation. Il suffit de dire que leur juridiction est assez bien définie, pour que les procès de compétence soient, dit-on, rares. J'arrive à la justice civile que chaque État a établie dans son sein pour trancher les intérêts de ses propres citoyens et je prends la Pennsylvanie pour exemple.

Le corps judiciaire permanent en Pennsylvanie est composé de deux Cours : la première appelée *Inferior Court* ou *Court of Common Pleas* est formée de douze juges ; la seconde, nommée *The Superior Court* a cinq membres.

Vous allez croire d'après ce simple exposé que l'une reçoit les appels de l'autre, se trouvant ainsi dans la relation du tribunal de première instance et de la Cour Royale. C'est pourtant ce qui n'arrive que dans des cas spéciaux dont il est inutile de s'occuper, puisqu'ils ne forment que des exceptions.

En général, on peut dire que ce que nous entendons par l'*appel* est inconnu dans la procédure civile en Pennsylvanie. Pour vous faire comprendre ce qui se passe, il est plus simple de suivre, sans observation, la suite d'une procédure devant la cour inférieure.

La Pennsylvanie est divisée en douze districts judiciaires qui renferment un certain nombre d'arrondissements nommés *Comtés*. Ces Comtés ont beaucoup d'analogie avec nos sous-préfectures. À chacun des douze districts judiciaires dont j'ai parlé plus haut, est attaché un des juges de la Cour Inférieure.

Ce juge doit tous les trois mois paraître une fois dans le chef-lieu de chaque comté et juger, avec l'aide du jury, les procès civils qui se présentent en état.

Je m'arrête ici un moment, mon cher Chabrol, pour vous dire qu'il faut me savoir gré de ce que je vous écris en ce moment, quelque mauvais que cela puisse être, car le travail auquel je me livre est un des plus ingrats qu'on puisse concevoir. Le sujet est immense ; pour me resserrer, il faut à chaque instant couper dans le vif, trancher à tort et à travers sans respect pour la logique, le tout pour arriver à grand peine à vous donner une idée

absolument incomplète de la matière. Mais n'importe, vous verrez l'intention et non le résultat.

Le tribunal est composé, comme vous voyez, de deux parties : le juge et le jury. Il a fallu obtenir des garanties différentes contre le mal jugé de ces deux différents corps.

Les garanties que la loi américaine fournit contre les bévues du jury sont fort curieuses et je ne crois pas que vous vous en fassiez une idée. Ce sujet mériterait seul une lettre. Savez-vous quel est le droit théorique du juge ? C'est de casser *immédiatement*, non pas seulement en matière de loi, mais en matière de *fait*, le verdict du jury.

Voilà le principe, mais il faut bien faire attention à son application dans la pratique. Dans la pratique, le juge ne casse jamais le verdict *en fait*, que lorsqu'il y a erreur grossière ou passions évidentes de la part des jurés. En droit, au contraire, il le casse impitoyablement suivant ses opinions légales. Ainsi, vous le voyez, quelles que soient les apparences, quoi qu'on puisse dire, tenez-vous pour assuré que dans la législation anglaise, le pouvoir du jury en matière de loi est une moquerie : quoi que dise le jury, c'est le juge qui parle par sa bouche.

Mais pourquoi, direz-vous, puisqu'il en est ainsi, ne pas diviser nettement la besogne du juge et celle du jury ? Je crois que j'aurais d'excellentes raisons à vous donner pour justifier la méthode anglaise ; mais je suis entraîné par le cours du sujet à passer outre.

Voilà donc une première garantie offerte au plaideur malheureux. Mais le juge n'use pas de la faculté qui lui est donnée de casser instantanément, il laisse passer le verdict ; le perdant a alors recours à une sorte d'appel qu'on nomme : *Writ of Error*. Il s'adresse non pas à un tribunal supérieur, mais au tribunal dont son juge fait partie et qui, tous les trois mois, s'assemble dans ce but. Là, il explique de nouveau l'affaire, offre de nouveaux moyens, produit de nouveaux témoins. Il expose, ou que les jurés se sont trompés ou que le juge les a mal dirigés en droit.

Le tribunal, au milieu duquel le juge siège lui-même, après avoir examiné le procès, met l'appelant hors de Cour – et alors tout est dit – ou bien il casse le verdict, mais ne juge point. Il renvoie devant le même juge qui a déjà prononcé et qui prononce encore à l'aide d'un autre jury. De ce nouveau jugement, on peut faire un nouvel appel et ainsi de suite, *théoriquement parlant*, jusqu'à la fin des siècles.

Mais dans l'usage, lorsque la Cour assemblée a cassé deux fois le jugement, le juge qui l'a rendu se soumet et le jury suit la nouvelle

impulsion qu'il imprime.

Maintenant, vous connaissez tant bien que mal le système anglais tel qu'on l'applique en Pennsylvanie. Vous voyez que j'avais raison de dire que l'on ne connaissait point ici l'appel proprement dit. On s'en réfère en quelque sorte au juge lui-même. Le second tribunal saisi ne prononce point comme nos Cours d'appel, mais il procède comme la Cour de Cassation, avec cette différence qu'il juge le fait comme le droit, et renvoie devant le même tribunal au lieu de changer de juge.

Mais vous me demanderez ce que signifie alors la Cour Supérieure. La Cour Supérieure, sauf exception, n'a aucune relation avec le tribunal inférieur. Elle agit dans une sphère plus élevée mais entièrement indépendante. Les affaires d'une certaine gravité lui arrivent de droit. C'est un tribunal plus éclairé, placé plus haut que [*sic* pour « par »] l'opinion, mais non *hiérarchiquement* supérieur à la *Court of Common Pleas*.

Dans sa sphère d'action, il prononce comme elle et suit absolument les mêmes règles.

Vous avez maintenant une idée incomplète mais générale du système judiciaire de la Pennsylvanie. Ce qui distingue cet État des autres États de l'Union, c'est qu'il a retranché de la législation anglaise plusieurs tribunaux d'exception, que presque tous les autres États ont admis. Ainsi, en Pennsylvanie, il n'y a point à proprement parler de *Court of Doctors Commons*. C'est une cour chargée de décider toutes les questions qui tiennent aux mariages et aux testaments.

On ne connaît point la *Court of Chancery* qui forme une portion si importante de l'organisation judiciaire anglaise. Les Pennsylvaniens ont fondu la juridiction de ces Cours dans celle de *Common Pleas* : il en résulte une législation plus simple mais moins complète. Car il y a des choses que ces Cours pourraient faire et que la constitution des Cours de *Common Pleas* ne leur permet pas d'exécuter. Telle par exemple que de faire exécuter les contrats. D'après les coutumes d'Angleterre, qui ont encore ici force de loi, le tribunal de Common Pleas ne peut que condamner le contractant de mauvaise foi à des dommages-intérêts. La *Court of Chancery* le forçait à exécuter son engagement à la lettre.

Voilà tout ce que je puis vous dire aujourd'hui sur le droit civil ; je vous le répète, c'est une chose pitoyable que d'écourter ainsi une pareille matière. J'ai beaucoup de notes et d'observations recueillies ; il me semble que, bon ou mauvais, je pourrais écrire un volume sur ce sujet, particulièrement sur ce qui a rapport au jury, à la constitution, à ses

éléments et à son utilité.

Nous causerons un jour, je l'espère, à cœur joie de tous ces sujets. Maintenant, il faut vous quitter. Je ne vous ai rien dit sur les Juges de Paix, parce que j'en ai parlé à *Élie*[3] qui a dû vous montrer une lettre. Ce que j'ai dit est juste. Sur tout le reste, elle contient bien des opinions hasardées et qu'il serait dangereux de prendre à la lettre.

Dans la prochaine lettre, je tâcherai de vous parler du droit criminel ; ce sera plus simple et plus facile.

Adieu, mon bon ami, je vous embrasse de tout mon cœur ; mille amitiés aux collègues.

28 novembre

Marie vous dira, mon cher ami, que ces lignes ont bien manqué d'être les dernières qui vous aient été adressées par moi. Avant-hier au soir, notre vaisseau, poussé par le courant et toute la force de la vapeur, a été se briser comme une coquille de noix sur un rocher qui se trouve au milieu de l'Ohio. Le bruit, comme nous l'avons su depuis, s'est entendu à un quart de lieue à la ronde. Le cri de : « *We Sink* » retentit aussitôt ; le vaisseau, l'équipage et les passagers commencèrent à s'en aller de compagnie vers l'éternité[4].

Je n'ai jamais entendu un plus vilain bruit que celui que faisait l'eau en se précipitant dans l'intérieur du navire. Mais ce n'est pas de cela que je voulais vous parler en reprenant ma lettre, sinon pour vous dire de ne pas parler de l'accident à ma famille.

Mon intention était de vous prévenir que je viens de donner à un Américain une lettre de recommandation pour vous. Cet Américain est un jeune homme que je ne connais pas, mais il est l'ami du fameux Robert… le grand Pénitencier d'Amérique avec lequel nous sommes liés intimement comme vous pouvez croire[5]. Il est, de plus, le neveu de l'homme le plus riche de Philadelphie, chez lequel nous avons été reçus à bras ouverts. Vous me ferez donc plaisir de bien recevoir mon homme s'il se présente. Je crois qu'il désire obtenir des renseignements sur notre organisation judiciaire ; vous pourrez, s'il en vaut la peine, le présenter à des légistes comme Élie, Carné et quelques autres personnages de votre connaissance.

Enfin, faites pour le mieux.

Je suis pressé et n'ai plus que le temps de vous embrasser.

Lettre inédite. Copie Doysie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Tocqueville s'était embarqué à Pittsburgh et naviguait alors sur l'Ohio en direction de Cincinnati, où il arrivera le 1er décembre.

2. Tocqueville répond ici à une demande ancienne de Chabrol (voir ci-dessus). Il reprend la teneur d'une conversation à Philadelphie, le 15 novembre 1831, avec un jeune avocat, Henry D. Gilpin (1801-1860), qui deviendra en 1840 procureur général des États-Unis. Voir *Voyage en Amérique*, « Cahier F », in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 300-306.

3. Eugène Élie de Beaumont. Une lettre de lui datée du 25 juillet (Beinecke, copie Bonnel) indique qu'il a envoyé une lettre par le paquebot du 20 juin et reçu une lettre de Tocqueville. Il envoyait des notes sur l'ordre judiciaire et le jury.

4. Dans la nuit du 26 au 27 novembre, le vapeur sur lequel les deux voyageurs s'étaient embarqués, le *Fourth of July*, s'était échoué contre un rocher à Burlington, entre Pittsburgh et Wheeling. Beaumont a laissé un récit détaillé de cet épisode dans sa notice sur Tocqueville des *Œuvres complètes*, t. V, p. 30-35 (en postdatant l'épisode au 1er décembre) : « Vers minuit, cri d'alarme : "All lost !" c'est la voix du capitaine, nous avons donné contre un écueil (Burlington Bar) ; notre bateau s'y est brisé ; il enfonce à vue d'œil. Impression solennelle ; deux cents passagers à bord, et seulement deux chaloupes pouvant contenir chacune dix à douze personnes. L'eau monte, monte ; elle remplit déjà les cabines. Admirable sang-froid des femmes américaines ; il y en a là cinquante ; pas un cri à l'aspect de la mort qui s'approche d'elles. Tocqueville et moi nous jetons un coup d'œil sur l'Ohio qui en cet endroit a plus d'un mille de large et dont le cours traîne d'énormes glaçons ; nous nous serrons la main en signe d'adieu… Tout à coup, le bateau cesse de s'enfoncer ; sa coque s'est accrochée à l'écueil même qui l'a brisée. » Les naufragés furent recueillis par un autre bateau à vapeur, le *William Parsons*.

5. Roberts Vaux (1786-1836), riche marchand quaker de Philadelphie de souche française, avait quitté les affaires pour se livrer à la philanthropie. Il s'occupait des écoles pour pauvres, des hôpitaux et des prisons. Partisan de l'isolement des détenus, il avait dressé le plan du pénitencier de Cherry Hill ; il était membre de la commission chargée d'aider dans leur enquête les deux jeunes Français. Les brochures de Vaux sur les prisons sont une source importante de l'ouvrage de Tocqueville et Beaumont (voir *Voyage en Amérique*, in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 82 et note). Une lettre de Roberts Vaux (bibliothèque Beinecke) adressée à Beaumont et Tocqueville et datée du 20 novembre à Mulberry Street permet d'identifier le jeune homme : « I have in Paris a friend for whom I entertain a very high regard on account of his many virtues : J Francis Fischer, of this city. He is a nephew, and favourite of George Harrison esq, of Chestnut street. » Diplômé de Cambridge (Massachusetts) en droit, Fisher avait passé plus d'un an en Europe et prévoyait d'y retourner l'année suivante. En février 1832, Vaux écrivait à nouveau aux deux voyageurs, leur confiant une lettre pour Fischer et les informant qu'au meeting annuel de l'Historical Society of Pennsylvania il avait demandé et obtenu à l'unanimité leur nomination comme membres honoraires.

1er décembre 1831

Je viens en arrivant à Cincinnati, mon cher ami, de trouver trois lettres de vous, ce qui m'a fait un grand plaisir[1].

Dites, je vous prie, à votre voisine que vous avez écrit *trois* lettres pour lui faire honte de n'en avoir écrit que *deux*. Parmi ces trois lettres, il y en a une qui m'a fait véritablement de la peine : c'est celle où vous vous plaignez vivement de l'inexactitude que j'ai mise à vous écrire pendant mon grand voyage des Lacs. Vous êtes l'homme du monde envers lequel je craindrais le plus d'avoir des torts réels et j'ai été vraiment peiné de voir la manière dont vous preniez mon silence dans l'occasion dont je parle. Vous avez pu juger, mon cher ami, du plaisir que j'ai à vous écrire par les toujours longues lettres que je vous adresse des lieux où je séjourne un peu.

Cette considération, ce me semble, devrait vous convaincre que, quand je n'écris pas, c'est que le temps me manque *réellement*. Mais le même courrier apporte une lettre pour Marie ? cela est vrai ; mais ne savez-vous pas que le sentiment de l'amour est égoïste et déraisonnable. Faites entendre, si vous pouvez, à une femme que vous n'avez pas le temps de lui écrire !

Je fais donc *l'impossible* souvent pour envoyer une lettre à Marie et il ne me reste plus ensuite le temps matériellement nécessaire quelquefois pour donner signe de vie à ma famille.

Je suis d'autant plus affligé de ce que vous me dites dans votre dernière lettre que pendant le voyage de trois semaines que nous allons faire sur le Mississipi, la même chose va peut-être se représenter ; je doute que j'aie le temps d'écrire et surtout d'écrire longuement.

Ne m'en veuillez pas, je vous prie, mon cher ami ; notre amitié n'est-elle pas à l'épreuve de ces petites circonstances ?

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre inédite. Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Tocqueville arriva à Cincinnati le 1er décembre. Il devait quitter la ville le 4 et parvenir à La Nouvelle-Orléans le 1er janvier 1832.

À ERNEST DE CHABROL[1]

Louisville ce 6 décembre 1831

Il faut que vous me pardonniez, mon cher ami, de ne vous écrire que deux mots aujourd'hui, entraînés que nous sommes d'un lieu à un autre sans avoir le temps de nous reconnaître.

J'ai daté ma lettre de Louisville, mais je vous écris de dessus l'Ohio avant d'arriver à cette dernière ville[2]. Décidément, les voyages d'eau ne nous conviennent point. Bien que nous soyons sur la latitude de Palerme et seulement au 6 décembre, le froid a pris avec une si terrible intensité que ce matin l'Ohio a gelé. C'est un événement auquel personne ne pouvait être préparé.

Nous sommes obligés à l'heure qu'il est de nous ouvrir péniblement un chemin à travers les glaces ; grâce au courant et à la vapeur, nous parvenons encore à nous y frayer un passage, mais nous craignons de disloquer notre bâtiment au milieu des efforts qu'on exige de lui. Ajoutez à cela que les oreilles gèlent pour peu qu'on mette la tête dehors : c'est un froid de Russie. On ne se souvient pas d'en avoir vu un pareil dans ce pays-ci.

Les nouveaux États de l'Ouest que nous venons de parcourir nous ont fourni l'occasion de faire une foule d'observations curieuses. Vous n'avez pas d'idée d'un pareil état social. L'imagination ne peut le concevoir. Vous avez entendu dire que les Européens, en venant au nouveau monde, avaient laissé derrière eux tous les préjugés nationaux et les habitudes de leurs pères pour bâtir une société sur de nouvelles bases. Cela est vrai.

Eh bien ! les nouveaux habitants des États de l'Ouest sont aux anciens ce que ceux-ci sont à l'Europe ; une seconde émigration a achevé de les débarrasser de l'empire que les précédents exercent en bien ou en mal sur l'homme.

Il en résulte une société où tout est neuf : lois, institutions, mœurs, idées, où l'expérience et la sagesse du passé n'a été comptée pour rien, où l'homme s'est jeté hardiment et sans hésitation dans le champ sans bornes des innovations, n'admettant nulle règle que celle de sa raison et de ses caprices ; une société où l'individu se montre encore partout, où chacun est soi parce qu'il n'y a pas encore d'opinion publique à laquelle il faille rendre hommage, d'idées admises qui donnent à toutes les intelligences un air de famille.

Dans ce pays, où la Démocratie est libre, non pas seulement des obstacles que les rangs peuvent lui opposer ailleurs, mais même des influences personnelles que pourraient exercer certains hommes s'ils avaient eu le temps de se faire connaître, les lois changent de face aussi rapidement que les fortunes, que la face même de la terre. Tout semble se pousser, se heurter au milieu d'un mouvement désordonné de croissance et cependant la prospérité publique est immense ; le corps social grandit à vue d'œil, l'activité et la richesse se montrent partout en même temps, mais cette immense prospérité arrive-t-elle par la Démocratie ou malgré elle, grâce aux lois ou malgré les lois ? C'est là une question que votre serviteur trouve fort ardue, et qu'il n'a pas le temps de discuter[3].

Adieu, j'espère pouvoir vous écrire de la Nouvelle-Orléans une grande lettre, dans laquelle je répondrai à vos questions sur l'instruction publique. Je vous embrasse de tout mon cœur. Le vaisseau craque en ce moment depuis la poupe jusqu'à la proue.

Lettre inédite. Fragment autographe depuis « l'homme. Il en résulte » jusqu'à « la proue » : bibliothèque Pierpont-Morgan. Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Nous suivons le texte d'une copie déposée à la bibliothèque Beinecke, sauf pour le texte allant de « l'homme. Il en résulte » jusqu'à « la proue », pour lequel un fragment autographe daté du 4 décembre a été retrouvé.

2. Tocqueville et Beaumont, qui avaient quitté Cincinnati le 4 décembre, furent victimes de la rigueur de l'hiver ; le 5, à quelques lieues de Louisville, leur bateau fut pris dans les glaces ; ils furent débarqués dans le petit village de Westport et ils durent mettre leurs bagages sur une charrette et faire une partie du trajet à pied dans la neige. D'après le journal de Beaumont (publié dans *Lettres d'Amérique*, *op. cit.*, p. 200-201), ils arrivèrent à Louisville le 7 au soir, mais d'après la lettre de Tocqueville à sa mère du 6 décembre ils sont à Louisville dès le 6. Il est probable que Tocqueville, ne parlant pas à sa mère des péripéties du voyage, ait antidaté pour elle son arrivée à Louisville et qu'il écrit bien à Chabrol le 6 décembre juste avant de débarquer à Westport.

3. Voir une description plus détaillée des États de l'Ouest dans la lettre de Tocqueville à sa mère le 6 décembre (*OC*, t. XIV, p. 152-154) et dans *Voyage en Amérique*, « Cahier E », Ohio, 2 décembre 1831 (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 279-281), où Tocqueville fait la synthèse de ses conversations avec ses interlocuteurs de Cincinnati. Il devait reprendre cette analyse de l'esprit pionnier dans *DA*, livre I, chapitre III, p. 56.

Sur le Mississipi, le 27 décembre 1831

Marie vous dira, mon cher ami, quels contretemps et quelles misères m'ont empêché d'écrire depuis près de trois semaines. Je vous recommande, comme de coutume, de n'en rien dire à ma famille, si vous avez occasion de la voir. Comme nous ne sommes pas encore arrivés au milieu de l'énorme voyage que nous avons entrepris sur ce continent, le passé, si on le connaissait, pourrait donner des inquiétudes sur l'avenir ; et c'est ce que je veux prévenir.

Les voyages dans ce pays-ci sont si expéditifs, lorsqu'on peut se servir des bateaux à vapeur, qu'on oublie les distances. Dans le fait, elles sont immenses : de Pittsburgh par exemple jusqu'à la Nouvelle-Orléans il y a plus de six cents lieues de France. C'est comme qui dirait de Paris à Cadix. Les Américains l'entreprennent avec moins d'hésitation que nous un voyage de Dijon ou de Lyon.

Savez-vous que nous avons manqué, à la lettre, passer l'hiver dans une petite ville appelée Memphis qui se trouve placée sur les bords du Mississipi à l'extrémité orientale de l'État du Tennessee. Devant nous coulait le Mississipi tellement couvert de glaçons qu'aucun vaisseau ne pouvait le monter ni le descendre ; à notre gauche s'étendaient d'immenses solitudes, des forêts qui ne sont encore habitées que par des nations indiennes, et, derrière nous, remarquez bien cela, une large et profonde rivière appelée le Tennessee avait gelé depuis notre passage et nous barrait le retour[1].

Si vous voulez examiner avec Marie la carte vous verrez que nous nous trouvions alors renfermés au milieu d'un triangle dont les bornes resserrées nous séparaient entièrement du monde : nous avons passé là huit jours sans journaux, sans nouvelles, dans un isolement complet de l'univers, occupant notre temps à dormir, à manger et à chasser – au demeurant fort misérables et grandement inquiets de l'avenir. C'est le plus grand des hasards qui nous a enfin tirés de cette position fâcheuse. Mais les maux passés, comme vous savez, ne sont que des songes ; ainsi n'en parlons plus.

Vous m'avez demandé dans la dernière lettre que j'ai reçue de vous des renseignements sur l'instruction publique aux États-Unis. Avant de vous répondre, je vous rappellerai encore que, quand je parle de

l'Amérique, il ne faut jamais me croire qu'à moitié. Il y a dans l'Union 24 États que leurs différentes positions et surtout leur vanité portent à différencier singulièrement leur législation. Je ne vous parle donc jamais que de ceux que j'ai vus, mais ce sont les plus puissants et les plus éclairés.

Le principe général, en matière d'instruction publique, c'est que chacun est libre d'instituer une école et de la diriger suivant son bon plaisir. C'est une industrie comme une autre dont les *consommateurs* sont les juges et dont l'État ne se mêle en aucune façon. Vous me demandez si cette liberté illimitée produit de mauvais effets. Je crois qu'elle n'en produit que de bons. Mais remarquez qu'il ne règne ici aucune des passions anti-religieuses qui nous tourmentent. Le plus grand danger que nous pouvons trouver en France à la liberté de l'enseignement n'existe donc pas ici. Livrés à eux-mêmes et à leur pente naturelle les hommes préféreront toujours les écoles morales et religieuses à toutes les autres.

Un fait singulier, c'est que dans cette Amérique où ne règne point de religion d'État, l'éducation est presque exclusivement dans les mains du clergé ou plutôt des *clergés*. Ils dominent absolument et dirigent l'instruction de la jeunesse.

Je vous ai dit que le principe général était liberté complète de l'enseignement. Mais on fait au principe une exception quand il s'agit d'écoles fondées par l'État lui-même. Ou plutôt, dans ce cas, l'État rentre dans le droit commun des particuliers, celui de diriger et de mener à sa guise, les écoles qu'il fonde.

Ceci a une très grande portée comme vous allez en juger : dans toute la Nouvelle-Angleterre et dans l'État de New-York par exemple, la loi oblige chaque commune (leurs communes, *townships*, forment une agrégation de trente mille ou quarante mille âmes) à entretenir une école gratuite ou presque gratuite. De plus l'État a un fonds (the school fund) destiné à encourager et à aider les communes à remplir leurs obligations. Si elles se refusent à créer l'école, on les condamne à l'amende.

Il y aurait bien des observations à faire sur ce système ; ce que je veux remarquer seulement, c'est que l'État exerce soit directement, soit indirectement, un droit de surveillance sur ces écoles. Dans l'État de New-York il y a un officier central chargé chaque année d'inspecter toutes les écoles, d'examiner les maîtres, les écoliers et les livres de chacune et de faire son rapport à la législature.

Cela a paru trop *gouvernemental* aux États de la Nouvelle-Angleterre. Ils ont remis ce pouvoir à des comités locaux élus chaque année. Leurs

rapports sont publiés mais il n'y a point d'unité imprimée à l'instruction publique.

Voilà le système américain tout entier tel que j'ai eu l'occasion de l'examiner. Par le fait l'État a la plus grande part dans la direction de l'instruction publique. Mais ce sont ses propres établissements qu'il surveille, il n'a pas de droit général.

L'effort qu'on fait dans ce pays pour répandre l'instruction est vraiment prodigieux. La foi universelle et sincère qu'on professe ici dans l'efficacité des lumières me paraît un des points les plus remarquables de l'Amérique, d'autant plus que j'avoue que pour moi la question ne me paraît pas encore entièrement tranchée. Mais elle l'est absolument dans l'esprit des Américains, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses. Le catholique lui-même sur ce point donne la main à l'unitairien et au déiste.

Il en résulte un de ces puissants efforts, tranquilles mais irrésistibles, que font quelquefois les nations quand elles marchent vers un but par une impulsion commune et universelle. Il n'y a jamais eu sous le soleil un peuple aussi éclairé que celui du Nord des États-Unis. Il en est plus fort, plus habile, plus capable de se conduire et de supporter la liberté, cela est incontestable. Mais sa moralité y a-t-elle gagné ? J'en doute fort quoi qu'on en dise.

Mais entamer cette question serait n'en pas finir et le temps me presse[2].

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Copie portant en haut à gauche la mention Brouillon. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 259-261.

1. Partis de Louisville le 9 décembre, les deux voyageurs étaient arrivés à Memphis le 17 décembre après un épisode dramatique où Tocqueville, malade, avait dû rester alité du 12 au 16 décembre dans une cabane de rondins à Sandy Bridge. De Memphis à La Nouvelle-Orléans, restaient à parcourir 650 km. Ils embarquèrent sur le vapeur *Le Louisville* le 25 décembre avec la tribu des Chactas ; le bateau s'échoua dans la nuit du 26 et ils ne parvinrent à La Nouvelle-Orléans que le 1er janvier.

2. Sur l'instruction publique aux États-Unis, voir ci-dessus, lettre à Bouchitté du 11 octobre et *Voyage en Amérique*, « Cahier alphabétique B » (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 239-240). Tocqueville avait complété sa documentation par une conversation dans l'Ohio avec un avocat, Walker (Cincinnati, 2 décembre, *Voyage*, *op. cit.*,

p. 107).

À XAVIER DE CHOISEUL[1]

[Entre le 4 et le 17 janvier 1832[2] ?]

Monsieur,

Vous savez que notre intention en nous dirigeant vers le Sud des États-Unis, était de passer une quinzaine de jours à Charleston. Là nous comptions avoir le plaisir de renouveler avec vous l'agréable connaissance commencée à Philadelphie. Mais une foule de petits accidents qu'il serait trop long de vous raconter nous ont fait passer dans les bois et sur les routes le temps que nous destinions à la Caroline du Sud. Maintenant nos jours sont comptés, car nous nous trouvons forcés de poursuivre notre route vers Was[hington] abandonnant, à notre grand regret, l'idée des jours agréables que nous espérions avec vous à Charleston.

Nous avons des raisons de croire, M[onsieur] que des lettres nous ont été adressées au Consulat de France. Nous réclamons aujourd'hui de votre complaisance de vouloir bien nous les transmettre le plus tôt possible à Was[hington] *care of the Minister of France*. Nous vous aurions double reconnaissance si vous vouliez en même temps faire prendre à la poste les lettres qui peuvent y être arrivées pour nous et les joindre à votre paquet. Nous vous serions très obligés en même temps si vous vouliez bien nous faire connaître le prix des différents ports que vous auriez pu avoir à payer. Nous remettrions l'argent dans les mains de Mme la Comtesse de Choiseul à laquelle nous comptons bien avoir l'honneur de rendre nos devoirs à notre passage à Ph[iladelphie].

Recevez d'avance, M[onsieur], l'expression de nos remerciements et l'assurance de la considération la plus distinguée, etc.

Brouillon non daté, inséré dans *Voyage en Amérique*, « Cahier portatif 4 ». Archives Tocqueville.

1. Marie Joseph Gabriel Xavier, marquis de Choiseul-Beaupré (1787-1872), ancien préfet et consul général de France à Charleston. Tocqueville et Beaumont l'avaient rencontré à Philadelphie.

2. Arrivés à Mobile le 4 janvier, les deux voyageurs avaient dû renoncer à passer par Charleston. Ils arrivèrent à Washington le 17 janvier 1832 pour y assister aux discussions au Congrès.

À ERNEST DE CHABROL

De la Baie de Chesapeake, le 16 janvier 1832

Je ne vous écris que deux mots aujourd'hui, mon cher ami, parce que je vais arriver demain à Washington où je compte trouver quatre lettres de vous et y répondre à loisir. Ceci n'est qu'un petit souvenir d'amitié qui accompagne le courrier du 20 janvier.

J'ai appris hier, en arrivant à Norfolk, que le choléra était entré en Angleterre dans le mois de novembre dernier. Ce n'est encore qu'un bruit, mais qui paraît fort probable. S'il se confirme, nous renoncerons à passer par l'Angleterre et nous reviendrons directement en France, où, suivant toutes les probabilités nous arriverons dans la première quinzaine de mars.

Dieu veuille que nous ne trouvions pas la maladie chez nous ! je l'espère plus que je n'y compte. Quant à la certitude qu'elle y vienne bientôt, je l'ai toujours eue, et aujourd'hui plus que jamais. Le choléra fera le tour du monde. C'est le plus terrible fléau que Dieu ait jamais envoyé dans le monde, puisque ni saisons ni climats ne l'arrêtent et qu'il revient sans cesse sur ses pas.

Je vois par les lettres de votre voisine qu'elle est fort effrayée. Usez de toute votre influence, mon cher ami, pour la tranquilliser. Dans les maladies épidémiques, l'extrême terreur prédispose quelquefois au mal. Au reste, quelque rapide que soit la marche de la maladie, j'espère bien être en France avant elle. Si cela arrive, en effet, et que Marie y soit encore, je réponds presque de lui redonner la tranquillité qui lui est habituelle.

Je viens de faire un voyage curieux mais très fatigant et accompagné journellement de ces mille contrariétés qui nous poursuivent depuis deux mois : voitures cassées et versées, ponts emportés, rivières grossies, manque de places ; voilà les événements ordinaires de notre vie. Le fait est que traverser l'immense étendue de pays que nous venions de parcourir et le faire en si peu de temps et dans l'hiver, était une entreprise peu

praticable ; mais nous avons eu raison puisque nous avons réussi ; voilà la morale de toute l'histoire.

Le séjour de la Nouvelle-Orléans, bien que court, a été fort curieux et fort agréable. Quand vous verrez des gens qui vous diront que le climat ne fait rien sur la constitution des peuples, assurez-les qu'ils se trompent. Nous avons vu les Français du Canada : c'est un peuple tranquille, moral, religieux ; nous quittons à la Louisiane d'autres Français inquiets, dissolus, relâchés en toutes choses. Il y a entre eux quinze degrés de latitude : c'est en vérité la meilleure raison que je puisse donner de la différence[1].

Quelles mœurs, mon cher ami, que celles d'un pays du Sud, où l'esclavage est introduit ! C'est un tableau qui confond l'imagination.

Adieu, le temps me manque ; je vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre inédite. Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. En décembre, Tocqueville avait été frappé par l'opposition entre l'Ohio, État libre et en plein essor, et le Kentucky, État esclavagiste. Voir *Voyage en Amérique*, in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 281-282, et le parallèle entre l'Ohio et le Kentucky dans *DA*, p. 400-401.

À ERNEST DE CHABROL

Washington, le 24 janvier 1832

J'ai reçu ici quatre lettres de vous, mon cher ami ; je ne saurais trop vous remercier de votre exactitude à m'écrire ; j'aurais voulu que la mienne y répondît toujours. Mais je suis sûr que vous avez apprécié les motifs qui m'ont forcé à garder le silence. En tous cas, vous n'aurez plus à vous plaindre : le paquebot du 10 février vous apportera, non une lettre de moi, mais ma personne. Le tout avec l'aide de Dieu, car la saison est bien mauvaise pour passer la mer.

Ne vous effrayez pas, cependant (j'en dis autant pour votre voisine). Depuis huit ou dix ans, il n'est arrivé que deux accidents : un paquebot a disparu sans qu'on ait jamais entendu parler de lui ; un autre s'est brisé sur les côtes de France. La chance se réduit donc à bien peu de chose,

puisque tous les dix jours, il part un vaisseau. II est vrai que les deux événements ont eu lieu au mois de mars, mais j'arriverai avant l'équinoxe.

Nous ne pouvons plus tenir en Amérique, les pieds nous brûlent. Tout ce qui nous attache à la vie est en France et, dans les circonstances actuelles, il est trop pénible d'en vivre éloigné. Il n'y a pas jusqu'à ce choléra qui, en s'approchant, nous pousse vers le retour. Nous avons donc bien de la peine à modérer notre impatience et à mettre tranquillement à profit les derniers jours que nous pourrions employer utilement ici.

Une nouvelle que nous venons de recevoir augmente encore singulièrement notre désir d'être partis : c'est la révolte qui a eu lieu à Lyon, le 22 novembre dernier. Pour moi, je considère cet événement comme très grave, bien que, jusqu'à présent la politique proprement dite ne s'en soit pas emparée. Je crois que le gouvernement réprimera la révolte s'il veut y mettre de la vigueur ; je pense même que s'il agit comme je l'espère, il se donnera une attitude plus forte qu'avant l'événement ; mais des victoires comme celles-là achèvent de le perdre[1]. Elles portent un coup mortel au principe même de son existence. Son seul appui véritable se trouve dans les classes moyennes ; mais si ces classes s'aperçoivent enfin qu'il ne peut les défendre et, qu'à leur tour, elles se trouvent exposées au sort de l'ancienne aristocratie, à qui aura profité la Révolution de Juillet et où se trouveront ses soutiens ?

Le vent me paraît commencer à souffler bien fort du côté du royalisme, mais ici commence dans mon esprit une nouvelle série de doutes. Je vois bien, au langage qu'ils tiennent, comment les royalistes renverseront ce gouvernement-ci ; mais je ne puis concevoir ce qu'ils feront de leurs nouveaux principes après la victoire. J'ai une envie démesurée de juger par moi-même de l'état des esprits ; revenant après une si longue absence, le changement, s'il s'en est opéré un quelconque, me frappera bien plus que vous. Ou je me trompe fort, ou les théories républicaines doivent être bien bas à l'heure qu'il est. Si cela est, je m'en réjouis de tout mon cœur ; il suffit de voir ce qu'est une république dans ce pays-ci, pour prendre en horreur la faction démagogique et révolutionnaire qui usurpe le nom de républicaine dans notre pays.

Mais en voilà assez sur la politique de la France ; j'en raisonne maintenant en aveugle. Cette incertitude où je suis sur l'état réel des choses ne me permet pas encore de savoir au juste ce que je ferai à mon retour en France : je suis rempli de doutes à cet égard ; je ne sais s'il faudra me retirer tout à fait, comme j'en suis souvent tenté, ou chercher à

avancer ; ce que je vois clairement du moins, c'est que je ne reprendrai point la robe de juge suppléant. On ne me reverra plus à Versailles ou on m'y reverra sous un autre titre[2]. Ceci est un point résolu (mais entre nous). Je crois que ce serait m'exposer au ridicule que d'agir autrement.

Quand je dis qu'on ne me reverra plus à Versailles, j'outre assurément les choses. On m'y verra même probablement deux jours après mon arrivée à Paris. Mais cette visite sera *incognito* et je ne viendrai traiter ni affaires politiques ni affaires judiciaires. J'espère que vous pourrez m'accorder pour une nuit un lit dans votre appartement. Je n'en ferai peut-être pas un grand usage, mais il est de rigueur. Ma plus grande raison pour vous rendre si promptement visite, vous la connaissez et j'aurais mauvaise grâce à la nier ; mais je veux que vous sachiez que le plaisir que j'éprouverai en revenant à Versailles est doublé par l'idée de vous y trouver.

Notre amitié, mon cher Chabrol, a été dès son principe et est plus que jamais devenue aujourd'hui un lien indissoluble : elle nous aidera, j'espère, à trouver notre chemin au milieu du labyrinthe où nous sommes.

Je vous remercie beaucoup, ainsi que Blosseville, des renseignements que vous m'avez déjà transmis sur l'administration ; ils m'ont déjà été utiles[3]. J'imagine que le reste que vous me promettez arrivera en Amérique après mon départ. Mais j'ai déjà donné des ordres pour qu'on fît sur-le-champ reprendre à ces papiers la route de France. J'en sais assez, je crois, déjà sur l'administration fort simple et souvent fort incomplète de ce pays-ci pour pouvoir utiliser vos observations sans être sur les lieux.

Je n'ai pas perdu l'idée de publier quelque chose sur les États-Unis. J'ai même dans la tête la pensée d'un ouvrage beaucoup moins complet, il est vrai, que celui dont vous aviez tracé les limites dans une de vos lettres, mais peut-être plus faisable, car je n'ai pu en un an recueillir l'immensité de documents que suppose l'exécution de vos idées. Au reste, tout ce que je vous dis là forme encore une grande confusion dans mon esprit : je n'ai rien d'arrêté, je ne sais si j'aurai la volonté, ni si j'obtiendrai le loisir, ni surtout si je me trouverai les moyens de rien entreprendre.

Je laisse ce point (et tant d'autres) à l'avenir.

Nous espérions pouvoir présenter sur la théorie des lois pénales des résultats pratiques très curieux ; mais nous avons trouvé d'incroyables difficultés à nous procurer des documents positifs. Nous ne rapportons que des aperçus, rien de complet.

Je vous quitte ici, mon cher ami ; je ne vous dirai rien aujourd'hui de

l'Amérique : pour parler franchement, je suis déjà bien plus en France qu'aux États-Unis ; mais, ici ou là, vous comptez toujours de même, j'espère, sur mon inviolable attachement.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Vous pouvez faire part à Marie des incertitudes qui [pèsent] sur mon avenir politique. Cette circonstance peut influer sur certains arrangements qui lui restent à prendre.

Lettre inédite. Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. La crise de l'industrie lyonnaise de la soie avait provoqué une agitation ouvrière dès septembre 1831. Le 18 octobre, les ouvriers réclamèrent un tarif de salaires qui fut imposé aux fabricants le 26 octobre mais non appliqué. S'ensuivirent des émeutes du 21 au 24 novembre. La Garde nationale soutint les ouvriers et le gouvernement envoya des troupes. Le 3 décembre, le maréchal Soult et le duc d'Orléans entrèrent dans la ville. Le tarif fut aboli, les insurgés se soumirent. Une nouvelle insurrection des canuts devait se produire en avril 1834.

2. Tocqueville devait prendre prétexte de la révocation de Beaumont pour démissionner peu après son retour, le 21 mai 1832.

3. Le 12 novembre, Chabrol avait envoyé une longue lettre que Tocqueville a jugée si importante qu'il l'a classée dans le dossier « l'administration centrale en France » de ses notes préparatoires à *DA* (AT).

De l'Amérique à la Chambre des députés

(1832 – mars 1839)

Introduction

Tocqueville et Beaumont s'étaient embarqués sur *Le Havre* le 20 février 1832 et arrivèrent vers le 24 mars. Triste retour : en avril le choléra cause douze mille morts à Paris. Au début du mois, Tocqueville se replie avec ses parents dans la résidence de la belle-famille de son frère Édouard à Saint-Germain-en-Laye. L'exaltation du voyage retombée, il s'abîme dans le spleen. Qu'espérer d'un peuple à la fois apathique et prompt aux « diableries » – révolutions ou émeutes ? Le 6 août 1832 il confie à Raudot : « La France ne me semble pas embellie depuis mon départ. Je trouve que nous avons fait un immense pas en arrière de la liberté et j'ai retrouvé dans les esprits et dans les cœurs une sorte de résignation et d'abattement, une tranquillité maladive qui m'effraye singulièrement pour notre avenir. » S'il se ressaisit peu à peu, il n'en reste pas moins très découragé de la France durant toutes ces années où il se prépare à la politique.

L'écriture du *Système pénitentiaire* lui est une faible consolation. Chacun de son côté, Beaumont dans la Sarthe et Tocqueville à Saint-Germain, rédige le rapport qui est publié en janvier 1833. De l'aveu même de Tocqueville, Beaumont est de loin le plus actif. Le rapport n'en a pas moins une importance décisive pour Tocqueville. Récompensé du prix Montyon en 1833, le livre est aussitôt traduit et la correspondance s'élargit aux dimensions de l'Europe savante. Tocqueville prend rang d'autorité dans le monde politique et académique : il sera chargé de deux rapports sur les prisons à la Chambre en 1840 et 1843. Et pour le grand public ou les caricaturistes il sera désormais le peu sympathique « Tocqueville le cellulaire », qui prône la réclusion solitaire et silencieuse. Rigueur qui n'était du reste pas séparable de sa conception de la saine démocratie, fondée à la fois sur l'ordre et la liberté, sur la raison individuelle plus que les passions ou les instincts.

La mission pénitentiaire est sans effet sur la carrière du jeune homme dans la magistrature. À son retour Tocqueville ne partage pas les illusions d'un retour à la monarchie légitime dont se bercent sa famille ou ses amis. Mais il a beau avoir prêté le serment en 1830, il n'en reste pas moins suspect au nouveau régime. Le 16 mai 1832, Beaumont est révoqué pour avoir refusé de siéger dans l'un des procès intentés par les légitimistes à la baronne de Feuchères, aventurière maîtresse du dernier prince de Condé qu'on avait trouvé pendu à l'espagnolette de sa chambre le 27 août 1830. Le décès profitait à la baronne et au duc d'Aumale, fils du roi Louis-Philippe, qui héritaient au détriment de la famille légitimiste du vieux prince. Le 21 mai 1832, Tocqueville démissionne par solidarité avec Beaumont d'une carrière dont il avait annoncé à Chabrol dès son voyage qu'il ne la reprendrait pas où il l'avait laissée. Et il s'inscrit au barreau.

Ce n'était qu'une solution d'attente. Il ne plaida qu'une fois, le 9 mars 1833, pour défendre son cousin Louis de Kergorlay. Louis était un légitimiste fervent. Avec son père, il s'était embarqué le 24 avril 1832 sur le *Carlo Alberto*, un bateau sarde affrété par la duchesse de Berry, pour la Provence, où les légitimistes espéraient fomenter un soulèvement. À peine débarqué, Louis est arrêté et incarcéré le 10 mai 1832 à Marseille. Quant à la duchesse qui avait réussi à gagner la Vendée, elle suscite une insurrection dispersée dès le 9 juin, s'enfuit, mais est arrêtée le 7 novembre. Dès juillet 1832, Tocqueville se fait le relais d'une brochure de Louis, il publie une lettre ostensible de protestation dans la presse en janvier et tient la famille informée du procès qui se tient à Montbrison en 1833 et se clôt par l'acquittement des accusés.

Tocqueville se sentit peu de goût pour la « lourde atmosphère des assises ». Et en défendant Louis, il avait montré plus d'attachement aux principes libéraux des garanties que de conviction légitimiste. Le métier d'avocat ne lui convenait pas, et la retraite boudeuse dans la vie privée non plus. Que faire donc, sans carrière ? Comme en 1830, il décide d'écrire et de voyager, et va se désennuyer du 3 août au 7 septembre 1833 à Londres puis dans le sud de l'Angleterre. Seul. Il a, un an plus tard, le 31 juillet 1834, évoqué pour Charles Stöffels le plaisir du voyage solitaire : « En voyageant seul, j'ai quelques fois éprouvé un dégoût subit et inexprimable de toutes choses et un sentiment d'isolement très pénible ; mais ces mouvements de l'âme étaient passagers. Dans tout le reste du temps, j'éprouvais un sentiment de liberté et d'indépendance, une vivacité et une netteté d'impressions que je n'aurais pu trouver dans la

compagnie d'un autre. » Aucun voyage n'est pour Tocqueville de simple agrément : il est toujours l'homme d'une idée fixe, en tout lieu il cherche à cerner le rapport entre démocratie et révolution. En 1833, il croit les Anglais sur le point d'entrer en révolution comme la France ; il se hâte donc « d'aller en Angleterre comme à la dernière représentation d'une belle pièce » aristocratique. Il en revient plein d'estime pour les aristocrates radicaux, conforté dans la conviction que des aristocrates éclairés peuvent collaborer avec des démocrates raisonnables et que l'Angleterre ne suit pas le chemin révolutionnaire de la France. En cette année 1833, il se cherche encore, se demande s'il ne conviendrait pas d'apprendre l'arabe pour s'installer comme colon en Algérie avec Louis de Kergorlay… première marque d'un intérêt pour l'Algérie qui ne se démentira pas.

L'année 1834 va être tout entière consacrée à écrire *De la démocratie en Amérique*, que l'éditeur Gosselin publiera le 21 janvier 1835. Tocqueville mène une vie heureuse de reclus, sans sortir de son « tonneau », dit-il. Ses lettres sont autant d'essais de sa pensée sur ses proches et ses amis qui lui permettent de clarifier ses intuitions et ses intentions, quoiqu'il explique à Charles Stöffels avoir conçu depuis dix ans – soit depuis sa sortie du collège – les idées mères de son ouvrage. De fait Tocqueville ne varie ni dans sa conception des croyances religieuses ni dans son appréciation des mérites et démérites de la démocratie. Il avait pris ses distances avec la pratique religieuse dès l'adolescence. Face à Charles Stöffels, métaphysicien spiritualiste, il se pose en homme pratique. De Dieu on ne sait rien de certain, hormis que tout homme porte en soi le désir de l'infini, que l'homme est capable de Dieu, comme disait Pascal, c'est-à-dire qu'il a en lui « l'organe de l'espérance d'une vie future ». Comme Chateaubriand, Tocqueville part du désir de l'homme et non de l'évidence de Dieu. Aussi bien on ne peut pas défendre comme Stöffels une morale du sacrifice fondée sur les prescriptions divines ; Tocqueville dès cette époque fait de l'utilitarisme la seule pédagogie possible, en espérant que la considération de l'utile soit un premier pas vers une moralité plus haute. En 1840 il ne dira pas autre chose.

Il ne varie pas davantage dans son jugement sur la démocratie, estimant avoir été mal compris de ses premiers lecteurs. On ne trouvera pas ici de débat avec les lecteurs républicains de son œuvre. Ceux qu'il a à cœur de convaincre, ce sont ses amis ou sa famille, conservateurs comme Eugène Stöffels, comme le cousin Camille d'Orglandes ou plus tard, en

1839, l'oncle Rosambo, qui le jugent d'une indulgence pusillanime envers la démocratie. À tous Tocqueville objecte que nous sommes embarqués, que le retour à l'ordre ancien est impossible, et qu'il y a donc obligation morale à chercher comment accommoder la démocratie. Les Américains offrent l'exemple d'une démocratie ordonnée et religieuse, et démontrent ainsi que « si le gouvernement démocratique développait moins qu'un autre certaines belles facultés de l'âme humaine, il avait de beaux et grands côtés ». Depuis sa brouille avec Henrion en 1830, Tocqueville se voit accusé d'être infidèle à la tradition familiale, de trahir Malesherbes en se ralliant le cœur joyeux à la démocratie, voire à la république. Et sans varier il explique que la seule vraie fidélité familiale, le premier des devoirs d'un homme, humainement et religieusement, c'est d'œuvrer au service de son pays. Sainte-Beuve dit Tocqueville attaché à la démocratie comme le Christ à la croix – et de fait ce ralliement à la démocratie manque d'enthousiasme, mais Tocqueville n'en démord pas. *De la démocratie en Amérique* fait en 1835 de cette conviction intangible une profession de foi publique.

Controversé, mais lu par tous les partis, le livre le rend d'emblée célèbre. Gosselin, éditeur de Lamartine, Hugo, Cooper ou Balzac, avait peu misé sur Tocqueville ; il sait reconnaître le succès et publie trois éditions en quelques mois, puis quatre encore de 1836 à 1839. Il n'aura de cesse dès le succès avéré d'annoncer une suite, à l'exaspération de Tocqueville qui peine à achever son second ouvrage. Dès janvier 1835, Tocqueville entre dans la cour des grands : il fait hommage de son œuvre au cousin Chateaubriand, à Lamartine, à Royer-Collard qu'il rencontre en février, à Lamennais, qui tous lui promettent un avenir glorieux ; les salons – ceux de Mme Ancelot, de la duchesse de Dino, de Mme Récamier – se l'arrachent. Il entretient une longue correspondance intellectuelle avec ses deux cousins aux affaires, Le Peletier d'Aunay et Molé, posant ainsi les jalons d'une entrée en politique. Il fait agir ses amis, tel Bouchitté qui lui obtient un compte rendu dans *Le Temps* dont Sainte-Beuve se chargera. Mais l'épicentre de la vie intellectuelle sous la monarchie de Juillet, le lieu où se joue le gouvernement des esprits, ce sont les académies. Tocqueville eut peu à solliciter, les académies étant avides de s'emparer des jeunes gloires. Il reçoit une seconde fois le prix Montyon en août 1836, est porté candidat malgré lui la même année à l'Académie des sciences morales où il est élu, toujours sans faire campagne, le 6 janvier 1838 par vingt voix sur vingt-deux. La lettre de

remerciement qu'il envoie le 8 janvier au secrétaire perpétuel est glaciale… Tocqueville craignait que cette élection à la « petite » Académie ne retardât son élection dans la grande. Si jeune, il n'était pas indifférent aux grandeurs d'établissement… et bouda l'Académie en 1838-1839. Il y sera ensuite très assidu, multipliant les interventions et y nouant des contacts réguliers avec Michelet, Guizot, Cousin, des économistes, des enquêteurs sociaux, etc. La correspondance postérieure à 1839 et surtout celle du Second Empire abondent en lettres aux académiciens sur les élections mais aussi sur l'état de la recherche en histoire, économie ou science politique.

1835, année de l'entrée en gloire littéraire, est aussi l'année où Tocqueville, non sans hésitations, épouse Mary Mottley, avec laquelle il était lié depuis 1828. Née en 1799, Marie était, à l'aune des critères du XIXe siècle, une vieille maîtresse. Tocqueville est fort discret sur ce mariage qui ne pouvait passer que pour une mésalliance. Quoiqu'en avril 1835 il aille rencontrer la famille de Marie en Angleterre, il attend les toutes dernières semaines avant la cérémonie, qui se tient le 26 octobre à Saint-Thomas-d'Aquin, pour en informer Eugénie de Grancey ou son cousin Camille d'Orglandes. À celui-ci, le 14 octobre, il annonce épouser une jeune Anglaise (les Anglaises étaient à la mode), catholique (elle s'était convertie en juin), d'à peu près son âge (elle était plus âgée de six ans), appartenant à une famille très honorable quoique n'ayant que 8 000 à 10 000 livres de rente. « Elle n'est pas jolie » – la chose était difficile à dissimuler. Pour expliquer ce choix étrange, il argue de ses goûts simples et casaniers. De fait, les lettres le montrent peu soucieux de la médiocre fortune de son épouse et sont un chant d'amour lyrique pour une femme qui lui apporte sans doute la satisfaction des sens, mais surtout la stabilité affective et la communion dans les goûts et les idées, nécessaires pour sortir du spleen. Jamais il n'exprime un regret. Le château de Tocqueville donnera au couple une retraite pour ses retrouvailles, égayée par la visite de quelques amis choisis et par les chiens, substituts d'enfants, sur lesquels Marie déverse une tendresse mesurée chichement au reste de la famille d'Alexis. Par son mariage, Tocqueville fait triompher démocratiquement le goût individuel sur la différence de classes et le souci du lignage, et trouve pour longtemps la réassurance de soi à laquelle il aspirait.

En Angleterre, en avril 1835, Tocqueville était parti rencontrer la famille de Marie, enterrer sa vie de garçon, mais aussi se donner la stimulation nécessaire pour entreprendre son nouvel ouvrage. Beaumont

est du voyage. Tocqueville et lui sont devenus célèbres ; à Londres, du 23 avril au 24 juin, ils sont reçus dans les salons aristocratiques, dont le luxe et l'affectation ennuient Alexis. Il retrouve alors l'économiste Senior, son traducteur Reeve, noue des relations avec John Stuart Mill, directeur de la *London Review*, qui lui commande un grand article sur « l'état social et politique de la France avant 1789 ». Après quoi ils vont visiter le Nord industriel puis parcourent l'Irlande en juillet et août. Beaumont continue son périple en Écosse tandis que Tocqueville rentre en France le 16 août. Pour sa cousine Eugénie, Tocqueville peint avec un humour pittoresque la rusticité des Irlandais, quoiqu'il se soit indigné de la misère des paysans – mais hors quelques femmes d'exception, comme Mme Swetchine, les femmes, gent frivole, ne sont destinataires ni de lettres politiques ni de lettres philosophiques. Pour ses cousins Molé et Le Peletier d'Aunay, il se livre à de longues analyses de la société anglaise et de sa complexité. Si toutes les sociétés vont vers la démocratie – et l'Angleterre ne fait pas exception –, chacune a son chemin propre. Les Anglais préfèrent la liberté de s'enrichir à la revendication de l'égalité et l'activité commerciale et industrielle à la propriété foncière. Si bien que l'Angleterre risque de connaître les troubles nés de la lutte des classes mais pas une révolution à la française, amenée par les passions politiques. Le voyage, en relançant la réflexion comparatiste, permet à Tocqueville de retrouver la stimulation intellectuelle qu'il avait éprouvée aux États-Unis et donc de reprendre goût à l'écriture.

Rien ne se passe comme prévu. Tocqueville s'imagine, comme pour son premier volume, pouvoir rédiger d'un seul élan, au cours de l'année 1836, sa réclusion n'étant interrompue que par un bref voyage d'agrément en Suisse du 7 juillet au 15 septembre. Mais le sujet se dérobe. De Baugy, Tocqueville écrit à Bouchitté le 26 mai 1836 : « Il y a des moments où il me prend des sortes de terreurs paniques. Dans la première partie de mon ouvrage je me retenais aux lois, qui étaient des points fixes et visibles. Ici, il me semble que parfois je suis en l'air, et que je vais dégringoler infailliblement sans pouvoir m'arrêter, dans le commun, l'absurde, ou l'ennuyeux. » Pour essayer ses idées, il cause par lettres avec ses amis. On lira ici un échange fouillé avec Eugène Stöffels en juillet 1836 où se manifestent l'écart croissant de Tocqueville avec son milieu en même temps que son extrême prudence. Malheur à celui par qui le scandale arrive… Tocqueville pour convaincre et parce qu'il veut publier un « ouvrage presque pratique » s'efforce de ne pas s'aliéner les

conservateurs. Il se proclame « un libéral d'une espèce nouvelle » clairement distinct « des sales démocrates », parce que son instinct de la liberté – qui le sépare de bon nombre de légitimistes ou d'orléanistes – se combine avec le goût de la justice et de l'ordre. S'il ne vacille jamais dans ses convictions, en revanche il doute de la pertinence de ses analyses. Il se sait superficiel en économie, comme il l'avoue à Duvergier de Hauranne, peu porté vers la philosophie – et avide d'élargir son expérience.

Cette expérience, il l'enrichit par l'engagement politique. Très tôt, dès 1835 et surtout 1836, il intervient en faveur de ses compatriotes normands. En 1837, il s'engage dans une campagne électorale. Ayant hérité du château par suite des attributions successorales postérieures à la mort de sa mère en 1836, il y séjourne pour la première fois en juin 1837. Le château n'avait été qu'épisodiquement habité depuis 1790 et le confort s'en ressent, mais Tocqueville s'y sent immédiatement chez lui. Dès juin 1837 il intervient auprès de Molé et de Senior dans l'un des nombreux conflits qui opposaient aux Anglais les armateurs et marins français. On le voit ici soigner sa réputation d'indépendance. Il est nommé sans l'avoir sollicité dans l'ordre de la Légion d'honneur : acceptant à contrecœur, il écrit avec hauteur au ministre, le 16 juin, n'avoir depuis son retour des États-Unis pris part à aucune affaire publique, et s'être borné à garder une entière indépendance au milieu de tous les partis. Quand commence la campagne électorale, d'emblée il écrit à son cousin Molé, chef du gouvernement, qu'il refuse tout soutien officiel car il veut représenter la société elle-même et non ceux qui la gouvernent ; aussi ne prêtera-t-il au pouvoir qu'un « concours intelligent et libre ». À trente-deux ans, pour un novice en politique, c'est un peu présomptueux et Molé s'en irrite avant de se ranger au désir de son jeune cousin – preuve chez lui d'une singulière ouverture d'esprit. Si attaché qu'il soit déjà aux Normands, Tocqueville hésite longuement encore sur le choix de son lieu de candidature : à Paris et Versailles les électeurs seraient plus sensibles à la puissance des idées et Tocqueville y a des soutiens fervents ; il opte finalement pour Valognes, sans illusion. À Blosseville il explique : « Mon nom fait naître ici des préjugés presque invincibles dans la partie du corps électoral dont mes principes politiques sembleraient devoir m'assurer les suffrages. » Les Normands détestent les nobles et ils ne lisent pas *De la démocratie…* Il est battu le 4 novembre 1837 par Le Marois par 237 voix contre 210 – défaite très honorable, somme toute prometteuse et décisive car Tocqueville a découvert la joie de la

politique. À Charles il écrit le 30 novembre : « Toute cette élection m'a causé des contrariétés, mais aussi et en plus grand nombre, des émotions fort agréables. Quoique je ne connusse personne dans l'arrondissement, j'y ai rencontré de vives sympathies qui m'ont ému. Toute la portion éclairée de la population s'est levée pour moi, et je n'ai même reçu que des témoignages d'estime et de considération de ceux qui ne m'ont pas donné leur vote. Aussi demeurais-je très profondément attaché à ce pays-là, malgré mon échec et mon intention est d'aller tous les ans y passer six mois. »

Dès lors la vie de Tocqueville, parce qu'il anticipe son élection rapide, prend un cours très laborieux ; il lui faut finir son ouvrage au plus tôt pour se consacrer entièrement ensuite aux élections. La campagne électorale de novembre 1837 avait fait repousser l'achèvement de la rédaction à 1838. Dès janvier 1838 il s'enferme du matin au soir à Baugy « au milieu de bois presqu'aussi épais que ceux du nouveau monde et beaucoup moins poétiques » (à Nassau, le 25 février) ; il espère d'abord terminer à l'été mais le but recule, l'anxiété croît. C'est que le sens politique de l'ouvrage a évolué, du fait même de l'expérience de la campagne électorale : la peur de l'inertie des citoyens a remplacé celle de l'anarchie et de la révolution. Au printemps 1838 Tocqueville rédige son grand chapitre sur la rareté des révolutions et de juillet à octobre 1838 il reprend toute la quatrième partie de son ouvrage consacrée aux conséquences politiques de l'égalité, pour montrer qu'il ne faut pas tant redouter la tyrannie de la majorité que le retrait de chacun dans l'individualisme, dont il a constaté les ravages chez les électeurs normands. Toute l'année 1839 va être consacrée à cette réécriture. Le livre sortira finalement le 24 avril 1840.

Aussi bien il y a un paradoxe de ce second volume de *De la démocratie en Amérique*. Ce livre, que tous aujourd'hui considèrent comme le plus abstrait, le plus philosophique et en somme le plus intemporel de Tocqueville, est écrit et réécrit dans le tourbillon de l'entrée en politique. La force de Tocqueville est de confronter ses « idées mères », très précoces, avec ses désillusions et ses désirs de candidat. En septembre 1838, il inaugure sa seconde campagne électorale par une « tournée gastronomico-électorale » efficace quoique dommageable pour son estomac. Il était d'usage que le candidat régale à ses frais tout le corps électoral. Il se garde de toute morgue nobiliaire, ce qui du reste était conforme à ses goûts simples et à ses idées démocratiques. Le 2 mars

1839, il est élu au premier tour par trois cent dix-huit voix contre deux cent quarante à son adversaire Le Marois. 86 % des inscrits ont voté. C'est l'adieu à la littérature ; Tocqueville va passer exclusivement aux travaux pratiques de la politique et rythmer sa vie par le calendrier des sessions parlementaires pendant presque vingt ans.

À EUGÈNE STÖFFELS

Saint-Germain, 22 avril 1832

J'ai bien peur que tu me croies mort, mon cher ami[1]. Ce serait une grande erreur du moins pour le *moment où je parle* ; on ne doit pas s'avancer davantage dans le temps où nous vivons. Nous avons non seulement la peste, mais une peste qui nous a enlevé en quelques heures l'homme le plus sain et le mieux portant[2]. Il ne faut donc s'étonner de rien. […]

Mais en voilà assez sur ce triste sujet. Tu me mandes que Charles m'accuse d'avoir le spleen. Il y a quelque chose de vrai dans sa remarque. Il est certain du moins qu'il a pu voir chez moi de l'ennui, de la tristesse et une sorte d'abattement moral. Ce sont là, je pense, les ingrédients dont se compose le spleen.

Plusieurs causes, les unes accidentelles, les autres permanentes, concouraient à jeter mon âme dans cet état désagréable. As-tu jamais éprouvé, mon cher ami, après un changement de position même favorable, un certain malaise intellectuel qui naît, je crois, du dérangement d'habitudes contractées ? C'est précisément ce que j'éprouvais à mon retour dans ma famille.

J'étais, certes, charmé de m'y retrouver ; et cependant je ne savais qu'y faire de mon oisiveté après un an entier passé dans un état d'agitation presque fébrile. J'étais las de la tranquillité avant même que mon corps fût reposé de sa fatigue.

Cette impression-là est maintenant à peu près effacée ; mais il me reste encore de quoi être grave, je t'assure. Je suis affligé, dégoûté, presque honteux de l'état dans lequel je trouve mon pays. […]

Adieu, mon bon ami, je te renouvelle l'assurance de notre vieille et tendre amitié. Il n'y a que les sentiments du cœur qui soient quelque chose de solide dans ce monde.

Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée dans Édition Beaumont, avec une variante mineure, t. V, p. 421-422.

1. La dernière lettre connue de Stöffels est du 13 décembre 1831, la dernière lettre de Tocqueville du 18 octobre 1831. Les deux amis avaient sans doute eu peu de contacts depuis le retour d'Amérique.

2. Le 8 avril, Tocqueville s'était réfugié avec sa mère chez les beaux-parents de son frère Édouard pour s'éloigner du choléra qui sévissait dans la capitale depuis la fin mars et ne commencera à refluer que fin avril. La plus célèbre victime en est Casimir Périer qui, atteint au début avril, meurt le 16 mai. On ne sait à quel décès récent Tocqueville fait ici allusion.

À EUGÉNIE DE GRANCEY

St-Germain ce 5 mai 1832

Je sais, ma chère cousine, que ce n'est pas l'habitude d'écrire à l'accouchée elle-même pour la féliciter de l'heureux événement où assurément elle a joué le rôle principal. Elle a, à vrai dire, bien d'autres choses à faire qu'à écouter des compliments. Si dans cette circonstance, je passe par-dessus *les règles*, ne m'en veuillez pas, je vous prie ; mais n'accusez que votre cher époux que je trouve beaucoup plus heureux qu'il ne le mérite. Vous êtes accouchée il y a au moins dix jours ; c'est ce que nous apprend un billet daté du 25 avril et que nous recevons à l'instant[1]. En vérité me voilà fort avancé de lire en caractères imprimés que la mère et l'enfant se portaient bien, il y a dix jours ! Puisque M. de Grancey tarde tant à nous instruire de ce qui lui arrive d'heureux, il ne trouvera pas mauvais que ce soit à vous et non à lui que j'écrive, puisque au moment où cette lettre vous arrivera, vous serez tout aussi en état que lui de recevoir l'expression de la joie de vos amis. Vous voyez que j'écris *ab irato*[2] ; je vous charge en effet très expressément de commencer par gronder votre mari d'abord ; vous le féliciterez ensuite de ma part, s'il reçoit le sermon avec quelque humilité.

Pour cesser de plaisanter, je vous dirai, ma chère cousine, que je suis enchanté *de deux choses* (style de procureur) : la première que vous soyez accouchée heureusement ; la seconde, que vous ayez mis au monde un garçon. Ne vous croyez pas au bout de *mes formules* : j'ai aussi deux motifs pour préférer le garçon à la fille ; le premier, c'est que vous souhaitiez un garçon et que je me sens fort porté à me réjouir quand je vois arriver quelque chose qui vous fait plaisir à tort ou à raison ; le second… eh mon Dieu, j'ai oublié mon second motif ; m'y voici : le second, c'est que vous aviez raison de désirer un garçon. Le beau temps de demoiselles, en effet, que celui où nous vivons ! Croyez-m'en, ma chère cousine, laissez à d'autres le soin d'introduire dans le monde de pauvres petites filles qui seront mortes de peur avant d'arriver à l'âge d'être mariées ; donnez-nous, au lieu de cela, des cousins bien constitués, bien portants, qui aient un bon estomac pour ne pas craindre la peste ; et des nerfs assez forts pour ne redouter ni la guerre étrangère, ni la guerre civile, ni les révolutions, ni les émeutes ni aucune des diableries qui nous entourent ; en un mot, faites-nous une collection de *gaillards* tels qu'il en faut pour vivre dans le siècle où nous sommes. Sur ce point vous ne sauriez mieux faire que de prendre pour modèle l'aîné de *Messieurs vos fils*. Voilà ce que j'appelle un homme comme il nous en faut ; je réponds que celui-là mènera sans peur sa barque au milieu du courant qui nous entraîne. Vous auriez tort en vérité de vous arrêter en si bon chemin. Vous trouverez peut-être que je parle là bien à mon aise. Ceci rappelle toute mon indignation en me rappelant que je ne sais si vos couches ont été pénibles, ni si la convalescence en a été rapide ni enfin si à l'heure qu'il est vous êtes à peu près rétablie. Ne voulant pas cependant recommencer à dire des injures à M. de Grancey, je trouve plus prudent de finir là ma lettre, non sans vous assurer toutefois de toute ma joie et de mon bien sincère attachement. Soyez, je vous prie, assez bonne pour exprimer les mêmes sentiments à ma cousine[3].

Archives Tocqueville. Publiée dans Édition Beaumont, t. VII, p. 112-115, avec variantes mineures.

1. Le deuxième fils de Mme de Grancey, Galliot Gabriel Charles de Mandat-Grancey, était né le 25 avril 1832.

2. *Ab irato* : sous l'effet de la colère.

3. La marquise de Cordoue.

À M. PERSIL, PROCUREUR GÉNÉRAL À LA COUR ROYALE DE PARIS

Toulon, 21 mai 1832

M. le Procureur Général,

Me trouvant en ce moment à Toulon où je me livre à l'examen du bagne et des autres prisons que contient cette ville[1], je n'apprends qu'aujourd'hui même par le *Moniteur* du 16 mai la mesure rigoureuse et, j'ose le dire, souverainement injuste dont M. le Garde des Sceaux a frappé M. G. de Beaumont[2].

Lié depuis longtemps par une intime amitié avec celui qu'une destitution vient ainsi d'atteindre, dont je partage les opinions et dont j'approuve la conduite, je crois devoir m'associer volontairement à son sort et quitter avec lui une carrière où les services et la conscience ne peuvent garantir d'une disgrâce imméritée.

J'ai donc l'honneur de vous prier, M. le Procureur Général, de vouloir bien mettre sous les yeux de M. le Garde des Sceaux ma démission de juge suppléant près le Tribunal de Versailles[3].

J'ai l'honneur…

Copie. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée dans Édition Beaumont, t. V, p. 37-38, avec des variantes mineures.

1. Le récit de la visite au bagne est publié dans *OC*, t. IV, 2, p. 43-61.

2. Beaumont avait informé Tocqueville de sa révocation par une lettre du 17 mai (voir *OC*, t. VIII, 1, p. 116-118). La destitution se rattachait à une affaire qui fit grand bruit : la mort du dernier prince de Condé, Louis de Bourbon, retrouvé pendu dans sa chambre le 27 août 1830. Officiellement c'était un suicide, mais on soupçonna la baronne de Feuchères, maîtresse du prince, parce que le testament du défunt dépouillait les Rohan, légitimistes et héritiers naturels, au profit du duc d'Aumale et de Mme de Feuchères. Les Rohan intentèrent un procès en nullité de testament et furent déboutés le 22 février 1832. La baronne leur intenta alors un procès en diffamation pour obtenir la saisie d'une brochure d'Hennequin, avocat des Rohan, *Observations sur l'instruction relative à la mort du duc de Bourbon, prince de Condé*. C'est sans doute pour ce procès que Beaumont fut appelé pour siéger

comme ministère public, ce qu'il refusa par deux lettres successives (voir ci-dessous). L'affaire fut jugée le 8 juin 1832, Gérando étant avocat du roi, et le prince de Rohan fut jugé *in absentia* coupable de diffamation et condamné à trois mois d'emprisonnement et 1 000 francs d'amende.

3. Le procureur général du roi à la cour royale de Paris était Persil ; le garde des Sceaux, Félix Barthe.

GUSTAVE DE BEAUMONT AU PROCUREUR DU ROI

Paris, 18 avril 1832

Monsieur le Procureur du Roi,

Lorsque tout à l'heure vous m'avez chargé de porter la parole dans le procès en diffamation intenté par Madame de Feuchères, j'ai eu l'honneur de vous proposer deux objections que je crois devoir rappeler à votre souvenir en y joignant une considération nouvelle.

Il est très certain qu'absent de France depuis une année, n'ayant point vu naître ce procès, et ne l'ayant point suivi dans ses différentes phases, j'ai été étranger aux impressions qu'il a excitées. Je ne pourrais le connaître aujourd'hui que par les nombreux écrits dont il a été l'objet, et forcé de les dévorer en quelques jours, ne dois-je pas craindre de les digérer mal ? N'ai-je pas à redouter de me former une idée fausse ou incomplète de faits que chacun a eu un long temps pour apprécier tandis qu'il me faudrait les saisir tout à coup, et sans que la réflexion ait mûri mon jugement ? Je sais que le fait qui forme l'objet de la plainte est simple par lui-même, et si le procès se bornait au *délit de diffamation*, elle est si manifeste à tous les yeux que le débat serait nul. Mais il me paraît indubitable qu'à l'occasion du procès, on reviendra directement ou indirectement sur tous les faits discutés dans l'instance civile : et si *l'énonciation* formelle de ces faits est interdite par le tribunal, du moins les insinuations ne manqueront pas, et c'est surtout à des insinuations qu'il est difficile de répondre, quand on ne connaît pas parfaitement les questions débattues et leur moralité.

La seconde difficulté que j'ai eu l'honneur de vous soumettre est celle-ci : chargé de la rédaction d'un rapport que je dois au gouvernement sur une mission dont il faut que je rende compte, je me trouve dans la nécessité de le faire promptement sous peine de voir se perdre le fruit de mes recherches. Mon travail est commencé ; il ne me reste plus qu'à

mettre de l'enchaînement dans les idées ; si je cesse longtemps de m'en occuper, l'ordre et la liaison en seront interrompus ; et je sentirai chaque jour s'éteindre en moi les impressions que j'ai reçues pendant mon séjour en Amérique, et que, dans l'intérêt de mon rapport, je ne dois pas laisser s'affaiblir. Le fil une fois rompu, comment le renouerai-je, notamment si la rédaction de ce rapport était traversée par quelque travail d'une autre nature, qui, en me donnant des émotions vives, effacerait bien vite toutes les autres ? Quelques efforts qu'on fasse pour maintenir cette affaire dans sa simplicité légale, soyez-en bien sûr, Monsieur le Procureur du Roi, c'est *une grande affaire* ; elle sera *longuement* discutée ; il y a des choses qu'on ne saurait empêcher de dire et des hommes qui savent dire tout. Elle *occupera plusieurs audiences* ; il y aura des remises de semaine en semaine. *Si elle n'était pas longue, on se dirait opprimé.* Je serais donc, pendant plusieurs semaines à partir de ce jour, non seulement occupé matériellement de cette affaire, mais encore placé sous l'influence d'une préoccupation morale, qui me rendrait impossible tout travail d'une autre nature ! Et alors à quelle époque me serait-il permis de reprendre les travaux que j'ai ajournés sur votre demande, et dont il serait fâcheux que je retardasse plus longtemps l'exécution ?

Ces motifs, je les ai déjà soumis à votre sagesse, Monsieur le Procureur du Roi. J'ai cru devoir les reproduire ici parce qu'ils sont réels ; il en est cependant un troisième sur lequel j'appelle plus particulièrement encore toute votre attention.

J'arrive des États-Unis où j'ai rempli une mission spéciale que j'ai due à la confiance du gouvernement. Ne trouvera-t-on pas étrange que je paraisse tout à coup à l'audience pour une seule affaire, après laquelle je disparaîtrai ? Tout le monde peut savoir, et mes parents de même que mes amis n'ignorent pas, que je jouis dans ce moment d'un congé (mon congé n'expire qu'au mois d'*août* prochain). Or, je vous le demande, Monsieur le Procureur du Roi, ne semblera-t-il pas étonnant que ce soit un *magistrat en congé* qu'on charge *d'une affaire grave et délicate* ?

J'ai cru, Monsieur le Procureur du Roi, devoir vous présenter ces observations, parce que j'ai la conviction qu'elles sont fondées. Persuadé qu'à l'audience ma position serait fausse, je dois vous le dire franchement. J'ose espérer, Monsieur le Procureur du Roi, que vous comprendrez mon langage, et que vous penserez avec moi que, dans l'intérêt public, *je dois m'abstenir.*

Je suis avec respect,

Monsieur le Procureur du Roi,
votre très humble et très obéissant serviteur.

G. DE BEAUMONT

Substitut[1]

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Un deuxième billet sans date précise l'échec des tentatives de Beaumont pour se dégager de cette affaire : « Monsieur le Procureur du Roi, / Lorsqu'avant hier je vous ai vu à votre parquet, vous m'aviez autorisé à voir M. de Gérando pour lui offrir de se charger de l'affaire de Madame de Feuchères. Prévoyant que, s'il la refusait, je ne m'en chargerais pas moi-même, j'ai pensé qu'il était mieux de ne lui faire aucune communication. Je ne lui en ai donc pas parlé. Je crois devoir vous faire connaître cette circonstance. / Je suis avec respect, / Monsieur le Procureur du Roi, / votre très humble et très obéissant serviteur / G. de Beaumont / Samedi. »

À CHARLES STÖFFELS

Ce 14 juillet 1841 [juillet 1832[1] ?]

J'explique à Eugène, mon cher Charles, ce qui m'a empêché de vous répondre aussitôt que je l'aurais voulu[2]. Aussi je ne le répéterai point.

J'avoue que j'aurais peut-être tardé encore longtemps si je n'avais pas appris que le choléra faisait de grands ravages à Metz[3]. Je recommande à Eugène de se hâter de me donner de ses nouvelles. C'est vous que je charge de me fournir des vôtres. Ne tardez pas à le faire, je vous prie.

Quand nous reverrons-nous, mon cher ami ?

J'imagine que votre intention est de revenir finir votre droit à Paris l'hiver prochain. Ayant tant fait que d'entreprendre cette étude, il me paraîtrait peu raisonnable de ne pas achever. Je sais que vous pourriez aller passer votre thèse à Strasbourg, mais quel avantage y trouveriez-vous, il est, ce me [semble], bien plus avantageux de venir à Paris que dans une autre ville de province. Ici du moins, indépendamment du droit, vous trouvez tout ce qui peut servir à compléter votre instruction. Revenez-nous donc au mois de novembre prochain : nous ferons de la philosophie et de la métaphysique à cœur joie, surtout si vous consentez à faire entrer

la pratique au milieu de vos théories. Mais vous êtes un terrible antagoniste, vous glissez sans cesse dans les mains de votre adversaire. Vous êtes un vrai sophiste grec. Vous me retrouverez, j'espère, un peu plus dans mon assiette que quand vous m'avez quitté. J'étais alors dans tout le vague que donne un changement complet de position[4]. Maintenant, j'ai repris des habitudes de travail et un cours d'idées plus positives, je ne suis plus triste, sans pour cela être beaucoup plus heureux. Je vous écris en si grande hâte que je sais à peine ce que je dis. Vous comprendrez au moins pourtant, au milieu de tout ce barbouillage, que je désire vivement vous revoir. C'est là le point important. Le temps de la poste me presse. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
à Metz (Moselle)

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. La datation de la copie est erronée. La lettre peut être datée de l'été 1832 par les allusions au choléra et aux études de Charles, qui plaide dès 1834 et a donc dû terminer ses études en 1833 (voir ci-dessous lettre à Charles du 31 mai 1834).

2. Aucune lettre des frères Stöffels n'a été retrouvée pour l'année 1832.

3. Le choléra sévit à Metz du 29 avril au 15 septembre 1832.

4. Sur le trouble de Tocqueville, voir ci-dessus lettre à Eugène du 22 avril 1832.

À UN RÉDACTEUR DE JOURNAL (*L'ORLÉANAIS*)

Paris, 4 août 1832

[Son ami et parent, M. de Kergorlay, l'a chargé de lui envoyer] 15 exemplaires d'une petite brochure qu'il vient de faire publier à Marseille du fond de sa prison[1]… [Il espère] que vous voudrez bien vous charger de distribuer ce petit ouvrage aux personnes de sa connaissance… et à celles qui peuvent s'intéresser à la question politique qu'il traite[2]…

L.a.s. 1 p. in-8.

1. Le 24 avril 1832, Louis de Kergorlay et son père s'étaient embarqués avec la duchesse de Berry sur le *Carlo Alberto* pour tenter une insurrection des légitimistes contre Louis-Philippe. Le 28 avril, la duchesse avait débarqué près de Marseille et, constatant l'échec du soulèvement en Provence, avait décidé de se rendre en Vendée pendant que le bateau se dirigeait vers le nord de l'Espagne. Des avaries le contraignirent à revenir vers la France. Louis de Kergorlay fut arrêté sur le bateau, son père arrêté dans la banlieue de Marseille le 1er mai ; le 10 mai, les deux hommes étaient incarcérés à Marseille. Le 9 juin, le soulèvement mené par la duchesse en Vendée était vaincu. Tocqueville avait rendu visite aux prisonniers fin mai ; il devait rédiger l'unique plaidoyer de sa carrière d'avocat pour défendre Kergorlay devant la cour d'assises de Montbrison, chef-lieu du département de la Loire, le 9 mars 1833. Kergorlay fut acquitté ; l'aide que lui apporta Tocqueville dans la préparation de sa défense fit accuser durablement ce dernier de sympathies légitimistes. Kergorlay avait envoyé à Tocqueville 850 exemplaires d'une brochure qu'il avait publiée le 12 juillet, *Question de droit des gens. Saisie du bâtiment sarde le Charles-Albert, par ordre du gouvernement français. Acte de violence à main armée qualifié crime de piraterie par la loi*, et il avait donné dans sa lettre la liste des destinataires. Voir *OC*, t. XIII, 1, p. 262-270. Le seul journal auquel Kergorlay destinait 15 exemplaires était *L'Orléanais*.

2. Le 12 août, *L'Orléanais* annonça avoir reçu plusieurs exemplaires de la brochure de Kergorlay.

À CLAUDE-MARIE RAUDOT-RÉGLOIS[1]

Paris ce 6 août 1832

J'ai appris avec un bien vif chagrin, mon cher ami, l'événement[2] qui vient de vous frapper[3]. Je m'en serais affligé quand même je ne vous eusse pas connu. M. votre père était un de ces hommes qui font honneur à leur pays et qu'on regrette comme Français. Je ne sais en vérité à quelles tristes destinées est appelée notre pauvre patrie[4] ; chaque jour la mort vient faire chez nous des vides, sans que personne se présente pour les remplir. Les célébrités de tous genres disparaissent ; une race de nains prend leur place. La nation tout entière ne formera bientôt plus [qu'une] masse confuse au milieu de laquelle il sera impossible de distinguer personne et que le hasard seul dominera.

Vous avez su probablement, mon cher ami, la manière brusque dont

le gouvernement s'est débarrassé de B[eaumont] et la mesure que j'ai cru devoir prendre dans cette circonstance. Il y avait déjà assez longtemps comme vous pouvez croire que je cherchais une occasion naturelle de me retirer. J'ai saisi celle-là avec empressement et je vous avoue que je m'en applaudis tous les jours. Marcher avec ces gens-ci, que ce soit devant, à côté ou derrière, c'est s'exposer inévitablement à des éclaboussures. Je vous avoue même que sans le superbe voyage que je viens de faire, je regretterais de n'avoir pas suivi votre exemple il y a deux ans.

Vous me demanderez à quoi maintenant je compte m'occuper. Je l'ignore à peu près moi-même. Dans ce moment B[eaumont] et moi nous travaillons avec ardeur à la rédaction d'un mémoire sur le système pénitentiaire. Nous le ferons imprimer vers le milieu de septembre prochain[5]. Peut-être ensuite écrirai-je quelque chose sur l'Amérique, j'en ai envie du moins ; mais en trouverai-je jamais l'occasion, au milieu des agitations de tous genres dans lesquelles nous passons notre [vie][6] ? Aurai-je le courage de m'occuper d'autre chose que des événements du jour ou de la prévision du lendemain ? J'en doute beaucoup moi-même. Ce que je sais seulement c'est qu'il faut tâcher d'une manière ou d'une autre de remplir le grand vide que laisse toujours l'absence d'une carrière.

Et vous, à quoi s'est passée votre vie depuis les dix-huit mois que je n'ai plus entendu parler de vous ? Répondez avec détails à cette question. Songez que je reviens avec toute la curiosité d'un habitant de l'autre monde ; tout est intérêt pour moi. En somme, je vous le confesse, la France ne me semble pas embellie depuis mon départ. Je trouve que nous avons fait un immense pas en arrière de la liberté et j'ai retrouvé dans les esprits et dans les cœurs une sorte de résignation et d'abattement, une tranquillité maladive qui m'effraye singulièrement pour notre avenir.

N'oubliez pas quand vous viendrez à Paris mon adresse, je vous prie. Adieu. Recevez de nouveau l'assurance de ma bien sincère amitié

DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Raudot-Réglois
À Avallon
[*Cachet de la poste : août 1832*]

Lettre inédite. Archives du château d'Orbigny.

1. Claude-Marie Raudot-Réglois (1801-1879), entré dans la magistrature en 1824, avait été substitut du procureur du roi à Sens et à Auxerre avant de l'être à Versailles. Légitimiste, il se démit de ses fonctions lors de la révolution de Juillet et se retira dans ses propriétés de l'Yonne, à Avallon, où il fut élu conseiller général en 1842. Représentant à la Constituante en novembre 1848, puis à la Législative, il siégea parmi les conservateurs monarchistes et défendit des idées sur la décentralisation très proches de celles de Tocqueville.

2. *Biffé* : mort.

3. Né en 1775, Jean Nicolas Michel Auguste Raudot était mort le 21 juillet 1832 à Avallon. Il avait été député légitimiste de l'Yonne de 1815 à 1816 et de nouveau de 1824 à 1831, date à laquelle il se retira de la vie politique.

4. *Écrit au-dessous de « patrie »* : pays.

5. *Du système pénitentiaire* devait être publié en janvier 1833.

6. Mot effacé.

À CHARLES STÖFFELS

Beaumont-lès-Chartres, ce 13 septembre 1832

C'est ici, mon cher ami, dans un château appartenant au père de mon compagnon de voyage[1] que j'ai reçu votre grande lettre[2]. Je vous en remercie beaucoup. Votre lettre m'a beaucoup intéressé et j'ai grand envie de recevoir la seconde, qui doit contenir la conclusion en ce qui vous concerne. J'ajourne mon jugement définitif jusqu'au moment où toutes les pièces du procès seront sous mes yeux ; quant à présent, je vous dirai seulement que votre système me paraît bien ingénieux, bien enchaîné et heureusement traité. Quant à la bonté absolue de vos idées, je ne suis pas encore convaincu, je reconnais en elles un grand fond de vérité, mais elles me semblent trop absolues. Jamais, quoi que vous fassiez, vous ne parviendrez à percer dans l'obscurité du cœur humain et vous n'arriverez à y voir assez clair pour classer méthodiquement ce qui s'y trouve. Vous voulez faire des principes là où on ne rencontre qu'exceptions et diviser ce que la nature a ordinairement si parfaitement confondu, que les éléments sont inappréciables [*sic*]. Je suis d'autant plus frappé de cette vérité que j'en ai fait autrefois l'application à moi-même. Nul peut-être n'a cherché avec plus de ténacité que moi à assister aux opérations de son esprit et à suivre tous les mouvements de son cœur. Nul, en un mot, j'en suis convaincu, n'a jamais fait de plus grands efforts

pour se connaître, et cependant, je m'ignore encore si complètement que je ne puis encore discerner nettement les motifs secrets qui servent de mobile à la plupart de mes actions ; à plus forte raison suis-je incapable d'apprécier avec une exactitude rigoureuse les diverses facultés dont mon âme se compose. En pareille matière, l'analyse me paraît bonne à consulter, et tout en redoutant que la vérité ne se perde [sous][3] les formes de raisonnement.

Mais je répète, je ne veux aujourd'hui que accuser réception de votre lettre et non la discuter. Dans votre réponse, sortez donc un moment de votre sujet pour me dire quand vous comptez venir à Paris.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
chez M. son père
à Metz (Moselle)

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Le château de Beaumont, dans la Sarthe, commune de Beaumont-la-Chartre (aujourd'hui Beaumont-sur-Dême).
2. Lettre perdue.
3. Mot manquant.

À LOUIS BOUCHITTÉ

Paris, ce 18 décembre 1832

Je m'adresse à vous, mon cher Bouchitté, pour vous prier de me rendre un petit service qui, je pense, ne vous coûtera pas grand-peine. Un individu qui avait acquis dans le commerce une fortune colossale vient de mourir à Philadelphie, laissant plusieurs millions qu'il destine à un magnifique établissement d'instruction publique. Les exécuteurs testamentaires ne savent pas trop comment s'y prendre pour exécuter dignement les volontés du testateur. On vient de nous écrire à ce sujet[1] et l'on nous prie de fournir sur l'état de l'instruction publique en France et

les lois et règlements qui la régissent tous les renseignements que nous pourrons nous procurer. On nous prie de répondre dans le plus bref délai. J'ai pensé que je ne pouvais mieux faire que de m'adresser à vous dans cette circonstance. Connaissez-vous un livre quelconque qui expose ce qui se passe en France relativement à l'instruction publique[2] ? Existe-t-il des lois, des règlements imprimés ? Et où croyez-vous qu'on pût les trouver ? En un mot, vous voyez ce dont j'ai besoin ; où et comment jugez-vous que je puisse me le procurer ? Serait-il possible de savoir la date des lois et règlements qui régissaient l'ancienne école normale dont vous faisiez partie ? Je vous serais obligé de me répondre le plus tôt qu'il vous sera loisible sur ces différents points.

Je ne vous dis point de nouvelles. Il n'y a rien dans le monde politique que vous ne sachiez comme moi. D'ailleurs le peuple français fait le mort, pour le présent. Quant à la famille, il n'y a pas non plus grand-chose à en dire. Les santés se soutiennent. Hippolyte et sa femme sont arrivés avant-hier[3]. Tout ce monde-là sera charmé de vous donner à déjeuner un de ces jours, s'il vous prend fantaisie de venir à Paris.

Adieu, mille amitiés à toute votre famille et recevez pour vous l'expression de mon bien sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur l'abbé Bouchitté
Rue Montboron [*Montbauron*]
Versailles
[*Cachets de la poste : Paris 19 décembre. Versailles 1re dist.*]

Lettre inédite. Collection particulière.

1. La correspondance reçue par Tocqueville ne permet pas d'identifier ce testateur, ni qui avait écrit à Tocqueville à ce sujet.

2. Il existait de fait un recueil établi par Ambroise Rendu : *Code universitaire ou Lois, statuts et règlements de l'université royale de France*, 1827. Tocqueville prendra des notes sur la seconde édition de cet ouvrage (1835) lors des polémiques de 1844 sur la liberté d'enseignement (voir *OC*, t. III, 2, p. 554-559).

3. Hippolyte avait épousé Émilie de Belisle en 1826.

À NARCISSE DE SALVANDY[1]

Paris, ce 28 décembre 1832

Je n'ai reçu qu'hier au soir, Monsieur, la lettre que vous avez bien voulu m'adresser et qu'on avait envoyée par erreur à mon frère aîné[2]. Je ne sais comment exprimer les sentiments de profonde reconnaissance qu'elle a fait naître. Vous êtes, Monsieur, du nombre de ces hommes dont on conserve avec soin jusqu'à un billet insignifiant pour pouvoir le montrer un jour à ses enfants et il n'y a pas d'écrivain qui n'enregistrât une lettre semblable à celle que vous venez de m'écrire parmi ses plus beaux titres de gloire.

Je vous avoue, Monsieur, qu'en composant, conjointement avec mon habile collaborateur, l'ouvrage que vous voulez bien honorer de votre estime, je me réduisais d'avance à la satisfaction d'avoir fait fort obscurément un peu de bien ; à l'époque singulière où nous vivons, avec ce mélange d'activité fébrile et de tranquillité maladive qui nous caractérise, il eût été bien présomptueux de croire attirer l'attention générale par la publication d'un livre qui ne parle point aux passions politiques et qui ne se lit pas sans quelque peine. Notre seule ambition était donc de nous placer à peu près de niveau avec l'honorable mission dont nous nous étions chargés, et de faire voir aussi que parmi ceux que la société actuelle semble en quelque sorte repousser, on peut rencontrer çà et là non pas toujours de grands talents, mais une volonté ferme de bien faire et un sincère amour du pays. Tel était notre but. En le poursuivant nous étions loin de compter sur l'appui de la foule ; mais nous ne désespérions pas, je l'avoue, d'attirer les regards de ce petit nombre d'hommes supérieurs qui vivent au-dessus des préoccupations de chaque jour, dont le suffrage seul est une gloire et dont l'estime est la plus enviable des récompenses. Vous avez déjà prouvé, Monsieur, que cette espérance n'était point une chimère. Mais vous voulez faire plus encore : non content d'encourager secrètement nos efforts, vous voulez intéresser le public à notre ouvrage en le produisant vous-même devant lui. Ce projet que nous n'aurions osé faire naître comble nos désirs en les dépassant.

De toutes les louanges bienveillantes que vous m'adressez et qui me rempliraient d'orgueil si je n'y voyais le désir de reconnaître de bonnes intentions, permettez-moi, Monsieur, de n'accepter que ce que vous me

dites du soin consciencieux qui a présidé à la rédaction de notre livre. C'est là un mérite qu'on peut réclamer parce qu'il est à la portée de tous. Ou je me trompe fort, ou notre ouvrage porte en effet le cachet d'un grand désir de trouver *l'utile* et de la ferme volonté de ne faire prévaloir que lui. En l'écrivant nous n'avions pas en vue un parti ou une époque, mais la France entière et l'intérêt seul de la vérité qui ne change point.

Vous prévoyez, Monsieur, un temps prochain où les intérêts réels et positifs de la société prévaudront dans les esprits sur les théories ; quel Français ne se réjouirait de vous entendre tenir un semblable langage ? Vous n'oublierez pas du moins que si le privilège du génie est de deviner à l'avance les grands mouvements sociaux que l'avenir cache encore, sa mission et, j'ose le dire, son devoir est de se placer à leur tête et de les guider.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma plus haute considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Narcisse Achille de Salvandy (1795-1856), collaborateur influent du *Journal des débats*, écrivain, conseiller d'État (1828), devait entrer à l'Académie française en 1835 et être ministre de l'Instruction publique d'avril 1837 à mars 1839 et de février 1845 à février 1848.

2. Le 24 décembre 1832, Salvandy avait écrit à Beaumont après avoir reçu *Du système pénitentiaire* que lui avait envoyé Hervé de Tocqueville : « Quoique je n'écrive plus aux *Débats* depuis fort longtemps, je viens d'annoncer à MM. Bertin que s'ils voulaient avoir l'extrême bonté de me prêter leurs colonnes, j'y rendrais compte du service que vous venez de rendre à la France et à l'humanité » (bibliothèque Beinecke). À Tocqueville, le même jour, il annonce aussi son intention d'écrire une recension et commente : « Ce n'est pas seulement l'institution des pénitenciers que vous avez fait connaître dans tous ses éléments. Mais vous nous avez appris comment elle se lie aux principes même de l'ordre social des Américains. Comment elle pourrait s'introduire dans le nôtre, et par quels liens elle se rattache aux plus hautes questions législatives, politiques, judiciaires et morales […] En appelant partout l'économie politique à votre aide avec une grande supériorité de savoir et de raison, vous parlerez au bon sens du grand nombre. Vous touchez le principal ressort qui le meuve, et cependant vos belles pages respirent partout ce sentiment religieux du bon et ces notions philosophiques du juste qui sont les premiers, les véritables mobiles des publicistes ou des législateurs dignes de ce nom » (AT). L'article annoncé est publié anonymement dans le *Journal des débats* du 21 janvier 1833.

À EUGÈNE STÖFFELS

Paris, 12 janvier 1833

Je commençais, mon cher ami, à me sentir sérieusement fâché contre toi lorsque j'ai reçu ta lettre[1]. […]

Tu me parles de ce que tu appelles *ton athéisme politique*, et tu me demandes si je le partage. Ici il faut s'entendre. Es-tu dégoûté des partis seulement, ou aussi des idées qu'ils exploitent ? Dans le premier cas, tu sais que telle a toujours été à peu près ma manière de voir. Mais dans le second, je ne suis plus en rien ton homme. Il y a actuellement une tendance évidente à prendre en indifférence toutes les idées qui peuvent agiter la société, qu'elles soient justes ou fausses, nobles ou basses. Chacun semble s'entendre pour considérer le gouvernement de son pays *sicut res inter alios acta*[2]. Chacun se concentre de plus en plus dans l'intérêt individuel[3]. Il n'y a que des gens voulant le pouvoir pour eux-mêmes, et non la force et la gloire pour leur patrie, qui puissent se réjouir à la vue d'un pareil symptôme. Il faut savoir bien peu lire dans l'avenir pour compter sur la tranquillité achetée à un semblable prix. Ce n'est pas là un repos sain et viril. C'est une sorte de torpeur apoplectique qui, si elle durait longtemps, nous conduirait infailliblement à de grands malheurs. Non certes, je ne me ris pas des croyances politiques, je ne les considère point comme des choses indifférentes en elles-mêmes, et que les hommes tournent à leur gré. Je ris amèrement en voyant l'abus monstrueux qu'on en fait chaque jour, mais comme je ris en voyant faire servir la vertu et la religion à des buts déshonnêtes, sans en respecter moins pour cela la vertu et la religion. Je lutte de tout mon pouvoir contre cette sagesse bâtarde, cette indifférence funeste dans laquelle vient se perdre de nos jours l'énergie de tant de belles âmes. Je tâche de ne pas faire deux mondes : l'un moral, où je m'enthousiasme encore pour ce qui est beau et bon ; l'autre politique, où je me couche à plat ventre pour sentir plus à mon aise le fumier sur lequel on marche. Je tâche de ne pas imiter dans un autre genre les grands seigneurs d'autrefois, qui tenaient qu'il était honnête de tromper une femme, mais qu'on ne pouvait sans infamie manquer à sa parole envers un homme. Je cherche à ne pas diviser ce qui est indivisible. Voilà, mon bon ami, une longue tirade, à la suite de laquelle le papier me manquant, force m'est de finir ma lettre. […]

Original perdu. Publiée partiellement dans Édition Beaumont, t. V, p. 422-423.

1. Lettre non retrouvée.

2. *Sicut res inter alios* [lapsus calami pour *alias*] *acta* : comme chose faite parmi d'autres.

3. Tocqueville fait allusion à la curée des emplois publics qui suivit la révolution de Juillet et ébauche la dénonciation de ce qu'il appellera l'individualisme, en 1840, dans *DA*.

À JACQUES BRUNET[1]

Paris ce 18 janvier 1833

Monsieur le Président,

Je ne puis vous exprimer combien j'ai été touché en recevant la lettre pleine de bonté que vous avez bien voulu m'écrire à la date du 13 du courant[2]. C'est de gens comme vous qu'il est particulièrement précieux d'être approuvé. Votre suffrage, Monsieur, a d'autant plus de prix à mes yeux, qu'occupé depuis soixante ans à faire rendre ou à rendre vous-même la justice, vous avez souvent réfléchi au sujet que traite notre livre et vous pouvez mieux que personne apprécier les idées qu'il contient. Il n'y a que sous un rapport que vos louanges perdent un peu de leur prix, et je puis vous dire lequel sans crainte de vous offenser. Votre amitié pour les auteurs peut vous disposer plus favorablement qu'il n'est juste, pour leur ouvrage. Je vous récuse donc, Monsieur, pour mon juge en cette matière ; mais je vous prie de vouloir bien toujours conserver à mon égard la partialité dont je me plains.

Mon père me charge de vous remercier de votre aimable souvenir dont il a été fort touché.

Veuillez présenter mes hommages respectueux à Madame Brunet, et accepter pour vous, Monsieur, l'expression sincère de mon respect et de mon attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque municipale de Versailles. Lettre insérée dans un exemplaire de *Du système pénitentiaire*, 1833. Couderc D 281.

1. Jacques Brunet (1745-1834), président du tribunal de Versailles, avait été avocat au parlement de Paris sous l'Ancien Régime, député aux Cinq Cents sous le Directoire ; il était juge au tribunal de Versailles depuis 1805 et le présidait depuis 1815. Dans une lettre à Beaumont du 19 septembre 1829, Tocqueville s'était plaint du faible soutien donné par « Jacquot » à sa nomination : « c'est une âme revêtue de toile cirée » (*OC*, t. VIII, 1, p. 86).

2. Lettre non retrouvée.

RÉCLAMATIONS CONTRE LA CAPTIVITÉ DE LA DUCHESSE DE BERRY

La Quotidienne, 30 janvier 1833

Adhésions de magistrats à la *réclamation* de leurs anciens collègues[1] :

L'avocat, soussigné, adhère par les motifs suivants à la réclamation élevée contre la captivité de Madame la duchesse de Berry, par d'anciens magistrats : juger un accusé devant un tribunal d'exception serait un acte inconstitutionnel ; le juger sans l'entendre est la violation du plus sacré de tous les droits, celui de la défense ; le détenir sans jugement est une illégalité monstrueuse qui constitue le crime de détention arbitraire, prévu par la loi pénale et dont se rendent coupables ou complices celui qui a décerné le mandat d'arrestation, le procureur général qui le fait ou le laisse exécuter dans le ressort de sa cour royale, et le geôlier qui, sur cet ordre illégal, retient le prisonnier. (art. 615 et suivants du Code d'instruction criminelle).

Avouer une semblable illégalité, ce n'est pas de la franchise ; c'est le cynisme de l'arbitraire.

GUSTAVE DE BEAUMONT,
avocat du Roi à Paris ce 27 janvier 1833

Le soussigné déclare adhérer aux conclusions de la réclamation élevée contre la captivité de Madame la duchesse de Berry par d'anciens magistrats ; si contrairement au sens naturel des mots et aux idées admises jusqu'à présent parmi les nations policées, le gouvernement veut considérer Madame la duchesse de Berry comme prisonnière de guerre,

ce que le soussigné ne saurait admettre qu'elle soit, il doit la mettre en liberté, car la guerre est finie.

Mais le gouvernement, en traduisant les insurgés de la Vendée devant des cours d'assises, a déclaré par ce seul fait qu'il ne considérait pas ces hommes comme prisonniers de guerre, il ne peut donc pas davantage traiter comme prisonnière de guerre Madame la duchesse de Berry, française comme eux, et qu'il accuse d'avoir participé aux mêmes faits.

Cependant, il la détient sans jugement en prison. En agissant ainsi, le gouvernement, non seulement se met en contradiction avec lui-même, mais encore il viole ouvertement tous les principes politiques qui nous régissent depuis seize ans[2]. La captivité de Madame la duchesse de Berry est une mesure inconstitutionnelle s'il en fût jamais ; elle constitue une voie de fait odieuse, une illégalité flagrante et palpable ; elle menace non seulement Madame la duchesse de Berry, mais encore le moindre des Français et la liberté de tous.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE,
juge-auditeur à Versailles,
chargé avec M. de Beaumont d'une mission en Amérique.
Paris, ce 27 janvier 1833[3].

1. La duchesse de Berry avait été arrêtée à Nantes le 7 novembre 1832, puis transférée à la citadelle de Blaye. Cette arrestation posait un problème délicat : la loi du 10 avril 1832 avait interdit le territoire français aux membres de l'ancienne famille royale mais sans déterminer les sanctions. La défense de la duchesse de Berry mobilisait les milieux légitimistes, notamment le comte de Tocqueville, auteur d'une *Pétition aux deux Chambres relative à Mme la duchesse de Berry* (Paris, Dentu, 1832, 16 p.) ; un rapport sur cette pétition et d'autres relatives à la duchesse de Berry avait été fait à la Chambre le 5 janvier 1833. Le ministère, récusant l'application du droit commun, proclama sa volonté, au nom de la raison d'État, de maintenir la duchesse en captivité, et les pétitions se multiplièrent. *La Quotidienne* ouvrit durant tout le mois de janvier ses colonnes aux pétitions ainsi qu'aux témoignages sur la situation de la duchesse de Berry et celle de Berryer, emprisonné à Nantes. Le 28 janvier, le journal avait publié une « réclamation contre la captivité de Mme la duchesse de Berry », signée de vingt magistrats ayant abandonné après Juillet leur siège à la Cour de cassation, à la cour royale de Paris, au tribunal de première instance de la Seine et dans les tribunaux du ressort. Ces magistrats y plaidaient l'impossibilité de juger la duchesse de Berry puisqu'elle ne pouvait être jugée ni comme étrangère ni comme française dès lors qu'elle contestait la souveraineté de Louis-Philippe, ni pour acte de guerre puisqu'elle avait été arrêtée sans avoir les armes à la main. C'est à cette réclamation que Beaumont et Tocqueville s'associent ici. Beaumont, qui avait été destitué en

mai 1832, signe comme avocat. Tocqueville avait démissionné le 17 mai ; il n'était donc plus juge auditeur contrairement à ce qu'indique *La Quotidienne*.

2. La Charte de 1814 avait supprimé les prisonniers d'État, prévus par le décret napoléonien du 3 mars 1810.

3. Kergorlay, dans sa lettre du 7 février à Tocqueville, commente ainsi ces protestations : « J'ai été fort content de voir dans les journaux ta protestation et celle de Beaumont. Peut-être la tienne en particulier aurait-elle pu être plus animée ; mais cela te classe dans la masse des gens qui ressentent l'ignominie du gouvernement actuel et c'est là l'important. Il faut être moi pour comprendre ce qui fait que tes productions par la presse, tes relations publiques avec les hommes ont l'air d'éviter la chaleur et l'éclat » (*OC*, t. XIII, 1, p. 319).

À EUGÉNIE DE GRANCEY

Montbrison ce 12 mars 1833

Je vous aurais écrit beaucoup plus tôt, ma chère cousine, si je n'avais pas su très exactement par d'autres que par vous des nouvelles de votre mère. J'étais instruit par mon père presque journellement de son état, et j'avoue que ce qu'on me mandait ainsi me paraissait si triste que je n'avais pas le courage de venir vous entretenir de sujets comparativement indifférents. J'ai pris cependant aujourd'hui le parti de vous écrire quelques mots de peur que vous ne m'accusiez de vous avoir oubliée.

Les journaux vous annoncent sans doute la marche lente et progressive de notre immense procès[1]. Il tire maintenant à sa fin, après-demain, je crois, nous connaîtrons notre sort. Je vous avoue qu'il me tarde d'être dehors de cette lourde atmosphère des assises qui pèse sur mon imagination comme un cauchemar. Vous ne pouvez pas vous figurer, ma chère cousine, ce que c'est qu'un mois entier passé à parler des mêmes choses, à se livrer aux mêmes occupations, à éprouver les mêmes émotions. L'âme finit par éprouver un engourdissement semblable à celui que ressentirait un homme après s'être tenu toute la journée sur un seul pied. Heureusement nous approchons du terme ; Dieu soit loué au plus haut des cieux.

Vous me demanderez ce que j'augure de l'issue. Je réponds qu'elle ne serait pas douteuse si les jurés étaient réellement tirés au sort. Mais imaginez-vous que le préfet a tellement choisi ses hommes à l'avance que la liste du jury ne présente guère que des gens dont l'opinion est décidément hostile à la légitimité ou des fonctionnaires publics

dépendant du gouvernement sous lequel *nous avons le bonheur de vivre*, comme ils disent. Il a, en quelque sorte, *écrémé* le juste milieu dans le département de la Loire, pour nous composer des juges[2]. Cette conduite de la part de l'administration eût été jadis taxée d'infamie ; mais j'ai entendu dire que depuis 1830 l'Académie avait modifié le sens de bien des mots à l'usage du pouvoir. J'ai voulu vous faire connaître ces faits, ma chère cousine, d'abord parce qu'ils sont vrais et ensuite parce qu'on répand ici le bruit que le Préfet ouvre et lit toutes nos lettres. Je serais flatté, je l'avoue, qu'il trouvât consigné dans la mienne un hommage des sentiments distingués et de la haute estime que je lui porte.

Quoi qu'il en soit, je compte sur un acquittement sinon général, du moins suffisant quant aux gens qui nous intéressent le plus[3]. Les charges qui s'élèvent contre eux vues au grand jour se réduisent réellement à rien.

Vous avez dû penser d'avance quel terrible effet a dû produire ici la nouvelle insérée dans le *Moniteur* du 25 février[4]. Ça a été un coup de massue pour tout le monde, défenseurs et accusés. Après le premier moment, cependant, on a refusé de le croire et on a pu voir en cette circonstance quelle est l'opinion publique sur la moralité du gouvernement. Savez-vous ce que disaient ses avocats : ils soutenaient, me direz-vous, que le pouvoir était incapable de commettre l'infamie dont on l'accusait, ils s'enveloppaient majestueusement de leur vertu. Point. Ils se montraient au contraire les gens les plus accommodants du monde. Le gouvernement pouvait vouloir déshonorer la princesse, il pouvait supposer une lettre, se porter même à quelque affreux attentat ; on l'admettait, on le concédait sans peine. Mais qu'il eût été assez sot pour le tenter, voilà le point où l'on se révoltait et où l'indignation commençait à naître. La chose était déclarée impossible et les défenseurs du pouvoir après avoir exposé ce dernier argument, se retiraient victorieusement de la querelle. Pour moi, ma chère cousine, j'avoue qu'au fond de mon âme dès le premier moment j'ai cru à l'authenticité de la lettre et que j'y crois encore. De quelque côté maintenant qu'on se retourne, le résultat est désastreux et le parti royaliste aura bien de la peine à se relever du coup qu'il vient de recevoir.

Mais pour en revenir à notre procès, à peine cette nouvelle a-t-elle été répandue que M. de K[ergorlay] fidèle à son énergique et loyal caractère a oublié le soin de sa défense et a cru devoir faire connaître en pleine audience les raisons qu'il avait de douter. En vain je ne sais combien de personnes se sont-elles jetées à la basque de son habit pour l'empêcher de

parler. Il croyait le devoir, et il l'a fait. Le Président et la meute du ministère public ont voulu l'interrompre mais sa voix couvrait celles de tous les autres et remplissait la salle. Je croyais entendre le gros bourdon de Notre-Dame au milieu du carillon d'une église de village[5].

Vous savez, ma chère cousine, qu'en quittant Paris j'avais l'intention de ne rien dire ici. Mais en entendant la manière brutale et indécente dont le ministère public traitait les K. je n'ai pas pu me tenir ; j'ai fait une sortie dont vous verrez tout ou partie dans les journaux. Le Président m'a rappelé à l'ordre et l'auditoire a été de mon avis. Chacun, j'espère, avait raison[6].

Il faut que je prenne congé de vous, car l'heure de la poste me talonne. Recevez je vous prie, ma chère cousine, l'assurance de mon bien sincère attachement. Rappelez-moi au souvenir de M. de Grancey. Et dites, répétez, je vous prie à votre mère combien je suis occupé d'elle et triste des nouvelles affligeantes qu'on me donne de sa santé.

À Madame
Madame la ctesse de Grancey
*rue des Saussaies n*o *13*
Paris
[*Cachet de la poste : Montbrison 12 mars 1833*]

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. L'affaire du *Carlo Alberto* était jugée devant la cour d'assises de Montbrison, chef-lieu du département de la Loire. Les assises avaient été fixées au 25 février et l'affaire fut examinée jusqu'au 16 mai. Le tribunal était composé du président, Verne de Bachelard, et au parquet du procureur général Duplan, de l'avocat général Nadaud et de Guillet, procureur général du roi à Montbrison.

2. Charles-Wangel Bret avait été chassé de son poste de sous-préfet le 21 avril 1822 et réintégré comme sous-préfet à Sens le 5 août 1830. Il était préfet à Montbrison depuis le 27 juillet 1832. Le tirage au sort des jurés au cours de la séance du 25 février ne semble pas justifier la méfiance de Tocqueville : sur les douze jurés, on comptait cinq propriétaires, un mercier, deux marchands de bois, deux notaires, un médecin et un maire. Le préfet de la Loire était présent au début des assises.

3. Les accusés furent acquittés le 15 mars et libérés immédiatement.

4. Le bruit d'une grossesse de la princesse courait depuis janvier. *Le Moniteur universel* du 26 février publiait dans sa partie officielle datée du 25 février le communiqué suivant : « Le vendredi 22 février, à cinq heures et demie, Madame la

duchesse de Berry a remis à M. le général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye, la déclaration suivante : “Pressée par les circonstances, et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j’eusse *les motifs les plus graves* pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même ainsi qu’à mes enfants, de déclarer m’être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie. De la citadelle de Blaye, ce 22 février 1833. Signé : MARIE-CAROLINE”. » La déclaration était dénoncée par les légitimistes comme complot, de même qu’ils dénonceront la naissance d’une fille le 10 mai 1833 comme supposition d’enfant.

5. Louis Florian Paul, comte de Kergorlay (1769-1856), émigré sous la Révolution, avait été député de 1815 à 1816 et de 1820 à 1823, puis pair de France le 23 décembre 1823. C’était un légitimiste fervent, déjà condamné à six mois de prison pour une lettre contre le gouvernement le 9 août 1830 ; il était surnommé la « voix rigide » en raison de son intransigeance. Le 1er mars, il avait demandé la parole pour qualifier de faux et calomnieux l’article publié dans *Le Moniteur universel* sur la duchesse de Berry. Il fut immédiatement réduit au silence par le président du tribunal au motif que Madame n’était pas en cause. Après sa libération, Kergorlay devait à nouveau, dans une lettre au ministre de la Guerre du 8 mai 1833, accuser le ministre de diffamation calomnieuse pour avoir publié dans *Le Moniteur universel* une fausse déclaration de la duchesse de Berry.

6. Dans un discours du 9 mars 1833, Tocqueville avait fait un vif éloge de la personnalité morale de Louis de Kergorlay et, évoquant sa mise en accusation, avait déclaré : « Je sens un sourire d’indignation errer, malgré moi, sur mes lèvres. Il me semble que toutes les notions du juste et de l’injuste sont renversées » (voir *OC*, t. XIII, 1, p. 321-327). Cette déclaration avait indigné l’avocat général et l’incident avait été relaté dans la *Gazette des tribunaux*, lundi 11 et 12 mars 1833.

À LAURETTE DE PISIEUX[1]

Paris, ce 5 juillet 1833

Ma chère cousine, une personne que la conscience me défend absolument de nommer de peur que vous lui reprochiez un jour ses charitables avis, vient de me dire que vous connaissiez beaucoup Lady Stuart de Rothesay, la femme de l’ancien ambassadeur d’Angleterre[2]. J’ai reçu cette nouvelle comme une découverte très précieuse, pensant que j’obtiendrais peut-être de vous pour cette dame une lettre de recommandation qui me ferait bien recevoir. Je connais déjà son mari ; l’ouvrage que nous avons publié récemment M. de Beaumont et moi m’a mis en rapport avec lui ; mais vous sentez bien qu’on ne peut décemment se présenter dans le boudoir d’une femme avec le *Système pénitentiaire* à la main. C’est même afin de m’ôter cet arrière-goût de prison, que je tiens tant à apporter une lettre de vous. Les souvenirs de votre conversation

feront passer par dessus la mémoire de l'ennui qu'a causé mon livre. J'avais absolument besoin, je vous assure, d'un aussi puissant antidote. Maintenant vous me demanderez peut-être ce que je vais faire en Angleterre[3] ? Un Anglais auquel dernièrement je faisais une question analogue, me répondait avec cet aplomb britannique que vous connaissez : « Moi, je viens m'ennuyer chez vous en famille ». Je vous prie de croire que je n'ai pas des intentions aussi bien arrêtées d'avance. Je voudrais au contraire en allant en Angleterre fuir pour quelque temps l'insipide spectacle que présente en ce moment notre pays. Je voudrais, moi, m'aller un peu désennuyer chez nos voisins. Eh puis ! On prétend qu'ils vont décidément entrer en révolution et qu'il faut se dépêcher de les voir tels qu'ils sont. Je me hâte donc d'aller en Angleterre comme à la dernière représentation d'une belle pièce[4]. Quant à vous, ma chère cousine, qui habitez un lieu charmant[5], avec enfants et petits-enfants, aimable voisinage et le reste, je conçois que vous ne soyez pas tentée de courir le monde ; mais moi qui comme Perrin Dandin suis poursuivi par le désir de juger sans le pouvoir[6], il faut de toute nécessité que je me remue. Aussi dans le cas où vous auriez quelque commission à faire porter aux antipodes, je vous prierais de vous adresser à moi ; je suis votre homme.

Adieu, ma chère cousine, je vous prie de vouloir bien me rappeler au souvenir de M. et de Madame d'Hénin[7] et d'agréer pour vous l'expression de mon bien sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. Si vous aviez la bonté de m'accorder ma requête je vous prierais pour dernière grâce de m'envoyer votre lettre avant le 15 ; je pars ce jour-là.

À Madame
Madame la Comtesse de Pisieux
au château Mongraham
par Nogent-le-Rotrou
[*Cachet de la poste : 6 juillet 1833 Nogent-le-Rotrou 7 juillet 1833*]

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Alexandrine-Héloïse-Laurette de Montboissier, fille de Charles Philippe Simon de Montboissier et de Pauline-Françoise de Lamoignon de Malesherbes. Petite-fille de Malesherbes, elle était donc cousine de Tocqueville. Elle était veuve de François Ursin Durand, comte de Pisieux, depuis 1820.

2. Charles Stuart, 1er baron Stuart de Rothesay (1779-1845), diplomate anglais, avait épousé le 6 février 1816 Elizabeth Margaret Yorke, avec laquelle il eut deux filles, Charlotte Stuart (1817-1861), devenue Lady Canning, et Louisa Stuart (1818-1891), devenue Lady Waterford. Charles Stuart de Rothesay avait servi deux fois comme ambassadeur à Paris, de 1815 à 1824 et de nouveau en 1828-1830. Il avait alors pris parti pour le duc de Bordeaux à titre privé, ce qui lui valut d'être rappelé en 1831. Ses papiers (Minneapolis) ne portent pas trace d'une lettre de Tocqueville.

3. Tocqueville devait s'embarquer à Cherbourg pour l'Angleterre le 3 août et parvenir à Londres le 10.

4. Tocqueville voulait examiner en Angleterre les origines aristocratiques de l'Amérique, mais les effets de la révolution industrielle faisaient penser que l'Angleterre s'acheminait vers une révolution politique ; les revendications sociales nées de la crise économique avaient pris une tournure politique qui avait conduit à la réforme électorale de 1832.

5. Le château de Montgraham, dans le Perche, avait été reconstruit en 1804. Chateaubriand y séjourna.

6. Perrin Dandin, personnage des *Plaideurs* de Racine, atteint de la maladie de juger.

7. François Ursin Durand de Pisieux, seigneur de Pisieux et de Montgraham, avait eu pour fille unique Laure Pauline (1812-1887), héritière du château de Montgraham et mariée au prince d'Hénin.

À M. PAPINOT, LIBRAIRE[1]

17 septembre 1833

[Il lui indique ce qui lui manque de l'histoire de Guizot[2].]

1 p. in-8.
Catalogue Loliée no 24. Bulletin E. Charavay, 28 novembre 1879, *Revue des autographes*, no 58.

1. Le libraire Papinot vendait les ouvrages tirés des cours de la Sorbonne.

2. La bibliothèque de Tocqueville contient plusieurs ouvrages de Guizot publiés antérieurement à cette lettre, notamment *Histoire générale de la civilisation*

en Europe (1828) et *Histoire de la civilisation en France* (1829). La commande porte sans doute sur ce dernier cours, que Tocqueville avait suivi en 1829. Voir les notes prises par Tocqueville, *OC*, t. XVI, p. 439-534.

À CHARLES PAUL[1]

8 décembre 1833 [1837 ?]

L'esclave [*sic*], dites-vous, malgré tous ses maux, a produit trois biens immenses dont il faut lui savoir gré : il a mêlé les hommes, il a empêché le vainqueur de tuer le vaincu, il a appris le prix et la valeur du travail.

Voilà de grands biens en effet ; mais qui vous assure qu'ils ne se seraient pas produits sans l'esclavage ?

Ce qui a surtout mêlé les hommes dans l'antiquité[2], ce sont les migrations coloniales des premiers peuples, leurs expéditions armées, les conquêtes des Romains qui ont fait un seul pays de la moitié de la terre, les irruptions des Barbares qui sont venus ensuite de tous les points de l'horizon se mêler à la grande nation romaine. Au milieu de ces faits principaux, l'esclavage ne me semble qu'un fait secondaire, qui a eu son importance sans doute, mais qui n'était point nécessaire[3].

L'homme qui avait l'habitude de tuer son prisonnier a sans doute mieux fait de le réduire en servitude, pour celui-là il y a eu progrès. Mais n'y a-t-il donc pas de voie intermédiaire entre tuer un vaincu et le mettre en esclavage et l'humanité n'eût-elle jamais rencontré cette voie ? L'homme n'a pas seulement des instincts de violence, il a aussi des instincts de compassion. Il est perfectible et raisonnable et il comprend à la longue qu'il lui est plus utile de tirer parti d'un peuple conquis en obtenant de lui des tributs et des soldats que de l'exterminer ou de l'emmener en servitude. Il a toujours existé et il existe encore des peuples étrangers à notre civilisation qui ne tuent pas les vaincus et n'en font pas des esclaves. Dans l'antiquité même, on a rarement fait tous les vaincus esclaves, on concevait donc même dans ce temps-là un milieu entre tuer et asservir. De plus si l'esclavage a rendu la guerre moins cruelle, il l'a rendue infiniment plus fréquente. Ceci se voit bien, en Afrique, où toutes les tribus sont sans cesse armées les unes contre les autres dans le seul but de fournir à la traite des esclaves. Je ne sais si dans l'origine on a fait des esclaves pour ne pas tuer des hommes, mais je suis sûr qu'au bout de

quelque temps on est venu tuer des hommes pour faire des esclaves.

L'esclavage a appris aux hommes le prix du travail ? Je vous dirai encore là, Monsieur, qui le prouve ? L'homme a naturellement un grand dégoût pour le travail, cela est vrai. Mais que ce dégoût ne pût être vaincu que par la violence physique d'un maître, voilà ce que je ne crois point du tout. Le besoin, l'amour des richesses eussent suffi très probablement pour amener volontairement au travail toute la portion inférieure de la population ainsi que cela se voyait même dans les pays à esclaves, et ainsi que cela s'est vu dans beaucoup de pays où je n'ai jamais ouï dire que l'esclavage ait été introduit. Je ne pense pas, et sur ce point pourtant je n'émets que des doutes, que l'esclavage proprement dit ait jamais existé dans l'Inde, à la Chine, au Mexique ni au Pérou ; tous ces peuples-là ont exécuté sans esclaves d'immenses travaux. Ce n'est donc pas l'esclavage qui les a pliés au travail.

Nous sommes bien loin d'être d'accord, M., car je pense que rien n'a plus nui en définitive au développement du travail que l'esclavage qui a fourni au commencement tant de travailleurs. Il est arrivé dans l'antiquité ce que nous voyons dans nos colonies où le travail étant déshonoré, grâce à l'esclavage, la portion la plus intelligente, la plus active de la société reste inactive et l'autre travaille mal, de sorte qu'il y a immensément de forces physiques et surtout morales de perdues pour la production.

Voilà, M., [ce] que j'avais à dire en peu de mots. Les misères causées par l'esclave [*sic*] sont affreuses, plus affreuses encore que je ne les supposais moi-même avant de vous avoir lu. Elles sont certaines. Nul ne les a peintes avec plus de force et d'éloquence que vous. Les biens qui sont résultés de l'esclavage sont douteux, je suis convaincu qu'ils se seraient produits sans lui. Permettez-moi donc, Monsieur, de rest[er] dans le sentiment naturel qui me porte à abhorrer l'esclavage et comme principe et comme conséquence.

Il ne me reste plus, M., qu'à vous prier de me pardonner toutes les critiques que contient cette trop longue lettre en faveur des sentiments de haute considération pour votre personne et votre talent qui m'ont porté à l'écrire.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Le brouillon de Tocqueville porte en haut à gauche : « fragment de lettre à

Charles Paul, 8 décembre 1833 » mais la lecture de la date est douteuse et ce pourrait être 1837. Le seul Charles Paul identifiable est Charles Paul, comte du Coëtlosquet (1794-1852), légitimiste, sous-préfet de 1815 à 1828, puis conseiller général de la Moselle et enfin représentant conservateur à la Législative en 1849, et que connaissait Charles Stöffels (voir lettre du 14 avril 1842). Mais Tocqueville semble ici s'en prendre à la justification de l'esclavage par Charles Pierre Barthélemy Dunoyer (1786-1862), disciple de Say et fondateur du *Censeur* en 1814, qui avait été élu à l'Académie des Sciences morales et politiques le 8 décembre 1832. Il avait consacré deux articles à l'esclavage : un compte rendu de l'*Essai sur les désavantages politiques de la traite des nègres* de Clarkson dans *Le Censeur* (1814, t. II), et un article sur l'abolition de l'esclavage dans *Le Censeur européen* (1818, t. VII). Il était revenu sur cette question en 1825 dans son ouvrage *L'Industrie et la morale considérées dans leurs rapports avec la liberté*. Le chapitre 6, après une étude des conséquences funestes de l'esclavage, en énumère ensuite les avantages : l'esclavage est « un acte d'humanité et un trait de civilisation » (p. 234) parce qu'il introduit l'usage de ne plus massacrer les prisonniers ; il favorise le développement de la civilisation en introduisant l'habitude de travailler. Tocqueville s'en prendra à lui à l'Académie des sciences morales le 20 avril 1839, dans une séance au cours de laquelle Dunoyer lut le programme d'un concours qu'il proposait sur l'abolition de l'esclavage. Voir le discours de Tocqueville publié dans le *Phare de la Manche* du 26 mai 1839 (*Mélanges*, *OC*, t. XVI, p. 165-167).

2. *En marge* : le maître et l'esclave se mêle[nt] peu.

3. *Deux adresses sont portées en marge de ce paragraphe* : Nichols, rue des quatre vents n° 11 ; M. de Cambray, rue de Vaugirard, 47. *L'Almanach des 25 000 adresses* et le *Bottin* ne répertorient pas ces adresses.

À (ANTOINE-ISAAC ?) SILVESTRE DE SACY[1]

[1833-1834 ?]

On désirerait que Monsieur Silvestre de Sacy eût la bonté de donner des renseignements sur les points suivants :

1°– L'Arabe vulgaire est-il une langue très difficile à apprendre[2] ?

2°– Quel temps pense-t-on qu'un homme ayant une capacité moyenne et s'en occupant exclusivement, doive mettre à l'acquérir de manière à s'en servir d'une manière utile dans les usages ordinaires de la vie ?

3°– Quels livres serait-il le plus utile de se procurer.

AL. DE T. RUE DE VERNEUIL N° 49[3]

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Conseiller à la Cour des monnaies dès 1781, l'orientaliste Antoine-Isaac Silvestre de Sacy (1768-1838), associé libre de l'Académie des inscriptions dès 1785, membre ordinaire en 1792, en devint secrétaire perpétuel en 1833. À la création de l'École des langues orientales en 1795, il fut professeur d'arabe et, en 1806, professeur de persan au Collège de France. De 1808 à 1814, il siégea au Corps législatif, fut nommé de 1815 à 1820 membre de la Commission de l'instruction publique et administrateur de l'Académie de Paris, puis, en 1822, du Collège de France et de l'École des langues orientales. Il fonda la même année la Société asiatique dont il fut élu président et, en 1832, devint pair de France, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale et inspecteur des types orientaux de l'Imprimerie royale. Son fils, Samuel-Ustazade (1801-1879), fit ses débuts au *Journal des débats* en 1828. Pendant plus de vingt ans, il fournit à cette feuille de nombreux articles politiques, qui lui valurent d'être nommé conservateur en 1836 et, en 1848, administrateur de la bibliothèque Mazarine. Il est probable que c'est au père que Tocqueville s'adresse ici.

2. Fin 1833, Tocqueville et Kergorlay avaient eu le projet d'acheter des terres dans la Mitidja. (Voir *OC*, t. XIII, 1, p 339, 340-341.) C'est sans doute dans cette perspective que Tocqueville envisageait d'apprendre l'arabe dialectal.

3. En 1833, Tocqueville habite au 49 rue de Verneuil.

À CHARLES STÖFFELS

Paris, ce 28 janvier 1834

J'aurais voulu répondre plus tôt à votre lettre, mon cher ami, mais une légère indisposition m'a empêché de le faire. J'avoue que je vous en voulais un peu de ne pas m'écrire. Pendant quelques mois, j'en prenais mon parti comme des incertitudes de votre frère et je remettais chaque jour moi-même à commencer, n'attachant que l'idée de paresse à votre silence, comme je jugeais que vous faisiez pour le mien. Mais la petite note jointe à votre lettre à Madame Ancelot[1], m'avait fait voir la chose sous un point de vue plus sérieux et j'avais pensé alors ce que depuis j'ai mandé à Eugène. Le plus mauvais système, lorsqu'il s'élève quelques nuages est le silence. Croyez-en mon expérience sur ce point. Quand on a à se plaindre de ses amis, il faut se quereller et, quand ils manquent à ce qu'ils devraient faire, il faut leur rappeler : les gronderies, les reproches, la brusquerie, le manque même de certains égards, tout cela vaut mieux que l'aparté. Voyant que je ne vous écrivais pas, vous qui attachiez une idée sérieuse à mon silence, vous auriez dû m'écrire ou me faire dire quelque chose par votre frère. Mais en voilà assez sur ce sujet.

Mais il est vrai, mon cher ami, et je ne puis le nier, que certaines de vos théories philosophiques excitent chez moi un mouvement d'aversion très prononcé[2], mais je ne me suis pas aperçu que la moindre portion de ce sentiment rejaillît jamais sur leur auteur. Il y a deux raisons pour cela : la première c'est qu'en admettant que vos principes soient mauvais vos actions sont toujours bonnes ; la seconde, et je veux que vous compreniez bien ceci qui répond à une partie de votre lettre, la seconde est que je sais que vous tirez de ces principes à tort ou à raison des conséquences très morales. De telle sorte que, non seulement vos actions sont bonnes, mais encore, en concordance, suivant vous, à vos principes, ce qui assure qu'elles continueront à être telles. Pourquoi donc vos principes m'inspirent-ils un sentiment de répulsion si violente ? Parce que je suis convaincu que la masse des hommes, à tort ou à raison, ne les comprendra jamais comme vous et n'en tirera jamais les conséquences que vous en tirez. Ils viendront, quoi que vous fassiez, grossir le nombre des idées qui conduisent un si grand nombre de nos contemporains, par le matérialisme, à l'oubli de tous les devoirs et au mépris de tous les sentiments élevés du cœur de l'homme. Sur ce terrain, qui est celui de la pratique, où j'ai vécu depuis déjà un grand nombre d'années, je crois être sûr de mon jugement. Chaque pas dans la vie m'a démontré à quel point l'art de l'argumentation était un instrument peu sûr dans les mains de l'homme et combien, comparativement parlant, la connaissance des dispositions intellectuelles et morales de nos semblables constituait une science certaine. Ce qu'on doit penser m'a toujours paru douteux, non pas ce qu'on pensera. Je persiste donc à croire votre doctrine éminemment pessimiste, et tant que j'aurai la moindre espérance d'agir sur vous, je ne cesserai de vous conseiller de la garder pour vous. Je la crois fermement fausse, mais je suis sûr qu'elle est mauvaise. Fussé-je né dans la religion de Zoroastre ou de Mahomet, je ne crois pas que j'eusse osé en dire autant de l'Évangile. Si jamais je me trouve trois mois à consacrer aux études métaphysiques, je vous promets, mon cher ami, de surmonter l'instinct qui m'écarte de vos idées, de les approfondir dans leur vérité intrinsèque et de chercher à me convaincre ou à vous convaincre, suivant le résultat de l'examen. Mais, ne pouvant pas, dans ce moment m'occuper à fond de cet objet peu attrayant je vous demande la permission de ne pas m'en occuper superficiellement et, laissant de part et d'autre ces questions de côté, de tâcher de nous rencontrer en terrain neutre ; il n'y a pas que de la métaphysique dans le monde intellectuel et

dans la métaphysique, il n'y a pas qu'une idée.

Me voici au bout de mon papier et il me reste seulement la place nécessaire pour vous adresser quelques questions. Que devenez-vous à Metz ? Qu'y faites-vous ? Comment vous tirez-vous d'affaire vis-à-vis de vos parents ? Quels sont vos projets et les leurs ? Je pensais que vous vouliez aller passer cet hiver en Italie… Qui vous en a empêché ? Enfin, donnez-moi des détails sur ce que vous faites, sur tout ce que vous pensez. Quant à votre frère, je crois qu'à son arrivée à Metz il s'est renfermé dans sa caisse[3] et qu'on l'y a mis sous clef. Il donne à peine quelques légers signes d'existence.

Je n'ai rien de nouveau à vous dire sur moi. Mon ouvrage avance. Je ne fais que cela. Je ne pense qu'à cela. Je vis dans une abstraction continuelle de tout ce qui se passe autour de moi. Avec cela, je suis assez heureux pour le moment. Vous qui êtes philosophe, expliquez-moi donc pourquoi le meilleur secret pour être content dans cette vie est d'oublier le plus possible qu'on vit…

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur ainsi qu'Eugène. Louis[4] qui est chez moi en ce moment, me charge de vous faire mille amitiés à tous deux.

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Les lettres de Stöffels à Tocqueville et à Mme Ancelot n'ont pas été retrouvées.

2. Kergorlay partageait le jugement de Tocqueville. Voir sa lettre à Tocqueville du 4 août 1833 : « Je suis retombé deux fois entre les mains du jeune St qui veut absolument se servir de moi comme d'un antagoniste philosophe ; comme je ne sais rien de sa science, il est de temps en temps tout interloqué de mon ignorance ; je m'amusais à le pousser sur une foule de sujets pour voir un peu de quoi s'occupe cette jeunesse et ses maîtres, car il est un assez bon écho des idées circulantes. Cette expérience en confirme d'autres qui montrent que les idées de politique pure ne sont plus ce qui préoccupe vivement ces masses-là » (*OC*, t. XIII, 1 p. 332).

3. Eugène était receveur. Il écrivait rarement. Dans une lettre à Tocqueville du 27 janvier 1834 (AT), il attribue son silence à la monotonie de son existence : « Tu es bien heureux toi d'avoir comme tu le dis une idée fixe qui a absorbé tout ton être, une occupation grande et utile qui séduit ton imagination, et qui satisfait ton esprit. Une grande pensée enfin à exprimer qui te donne à tes propres yeux le sentiment de ton utilité mais c'est vivre, au moins, cela. »

4. Louis de Kergorlay.

[Paris, ce 24 mars 1834]

Mon cher Monsieur Senior[1],

J'espère que vous n'avez pas encore entièrement oublié un homme qui se rappellera toujours avec reconnaissance l'aimable accueil qu'il a reçu de vous. Je prends aujourd'hui la liberté de réclamer un peu de la bienveillance que vous m'avez montrée, en faveur d'un de mes compatriotes, M. Guerry.

M Guerry, avocat à la cour royale de Paris, est l'auteur d'un livre fort estimé intitulé *Essai sur la statistique morale de la France*[2]. Peut-être avez-vous déjà entendu parler de cet ouvrage qui a été l'objet d'articles dans vos revues. L'Académie française l'a jugé assez utile et assez important pour lui accorder un prix.

M. Guerry se rend en Angleterre pour y continuer ses études statistiques. Il compte y rester six mois. Je pense que l'ouvrage qu'il publiera à la suite de ce voyage sera plein d'intérêt pour nous et présentera sans doute une véritable utilité pour les Anglais eux-mêmes. Maintenant que, Dieu merci, les deux peuples vivent en bonne intelligence, ils doivent chercher à s'éclairer mutuellement. Je ne souhaite qu'une chose à M. Guerry, c'est de trouver en Angleterre un accueil aussi bienveillant que celui que j'ai rencontré moi-même.

J'imagine que vous avez terminé la rédaction de votre important rapport sur la loi des pauvres[3]. S'il en est ainsi, je vous serais fort obligé de m'en transmettre par notre consul général à Londres un exemplaire. Le volume qui contenait des extraits de votre enquête sur le même sujet a excité ici un très grand intérêt chez toutes les personnes auxquelles j'ai eu occasion de le communiquer. Le résultat de vos travaux ne peut en faire naître un moindre.

Je ne veux pas terminer ma lettre sans vous prier de vouloir bien me rappeler au souvenir de Madame et de Mademoiselle Senior. Je vous prie également, lorsque vous en trouverez l'occasion, de parler de moi à M. Van de Weyer[4]. J'espère que l'un et l'autre vous comptez que je suis à votre disposition pour toutes les recherches que vous pourriez avoir à faire à Paris.

Agréez, je vous prie, mon cher Monsieur Senior, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P.S. Je publierai d'ici à trois mois mon ouvrage sur les institutions américaines. Vous ne pouvez douter que je ne m'empresse de vous en transmettre un exemplaire.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 65-66.

1. Nassau Senior, né en 1790, était depuis les années 1820 un économiste important, proche des whigs. Tocqueville avait fait sa connaissance en août 1833. C'était le début d'un long compagnonnage. Leur correspondance a été publiée dans *OC*, t. VI, 2, avec des lacunes, les originaux des lettres ayant été retrouvés postérieurement. Cette lettre est la première connue de Tocqueville à Senior.

2. André Michel Guerry (1802-1866) avait été couronné pour cet ouvrage par l'Académie des sciences morales et politiques en 1833.

3. *Report from His Majesty's Commissioners for Inquiring into the Administration and Practical Operation of the Poor Laws*, Londres, 1834. Le rapport, terminé le 20 février 1834, fut aussitôt publié et rencontra un grand succès. Constatant les progrès du paupérisme, Senior proposait de réglementer les secours en en confiant la gestion à des « *guardians* » élus et en incitant les pauvres au travail. La loi des pauvres adoptée en 1834 lui dut beaucoup.

4. Jean-Sylvain Van de Weyer (1802-1874) fut le diplomate belge le plus actif dans le processus qui aboutit à l'indépendance belge. Il fut ensuite ambassadeur de Belgique à Londres de façon quasi ininterrompue jusqu'à la fin de sa carrière en 1867. Il s'était lié avec Senior dès 1831.

À CHARLES STÖFFELS

Paris, ce 31 mai 1834

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, d'avoir été si longtemps sans vous répondre[1]. Mais, d'abord, j'ai été absent, puis malade, puis très occupé pour réparer le temps perdu. Ces trois causes ont ôté la possibilité de vous écrire, car la volonté n'a jamais manqué.

Votre frère est depuis une dizaine de jours ici, ce qui me fait un grand plaisir, quoi que je ne [le] voye pas assez suivant mes désirs. Quant à votre belle-sœur, que je ne fais que connaître, je vous dirais que je la trouve charmante[2]. Elle est d'abord très agréable de figure, ce qui ne nuit jamais

à une femme à mes yeux comme vous le savez. Mais ce qui me plaît le plus en elle, c'est cette grâce et cette distinction natives qui viennent de l'élévation naturelle de l'âme et de la bonté du cœur. Je voulais vous dire cela, parce que vous m'avez vu écouter d'une oreille assez incrédule les éloges que vous faisiez d'elle autrefois. Je crois maintenant que vous disiez vrai.

Ils m'ont dit que vous aviez plaidé deux fois avec succès. Je dis succès auprès des jurés, car il paraît que vous vous [êtes] fait rappeler à l'ordre par les juges ; ce qui n'empêche pas que je vous tienne encore pour un homme estimable. Eugène m'a dit que votre élocution était brillante et facile ; il faut marcher dans cette voie puisque vous y êtes. Il m'a dit aussi que vous meniez une vie très laborieuse, ce qui ne m'étonne point. Si vous avez jamais le dessein de publier quelque chose, mon cher ami, il faut que vous me permettiez d'avoir une longue conversation ou correspondance avec vous, non sur le fond même de vos idées que je ne suis pas assez préparé pour aborder, mais sur le style.

Vous n'en voudrez pas, j'espère, à ma longue amitié, si je vous dis que, d'après le peu que j'ai lu de vous, je juge que votre style a des défauts graves et de nature à nuire sensiblement à la réussite des idées mêmes qu'il est destiné à peindre. Ce n'est pas qu'il manque d'originalité et de brillant ; il y a en lui tout ce qu'il faut pour le rendre excellent et cependant il a besoin d'être modifié ; vous avez l'art de penser mais vous [n']êtes pas encore maître de celui d'écrire. Mais toutes les idées que j'ai sur ce sujet ne sauraient être renfermées dans une lettre. Nous en reparlerons j'espère[3].

Comme vous, mon cher ami, je sens vivement ce besoin de l'infini et cette triste expérience du fini que nous rencontrons à chaque pas. Ce sentiment me tourmente quelquefois, mais ne m'afflige point ; j'y vois l'une des plus grandes preuves de l'existence d'un autre monde et de l'immortalité de notre âme. D'après tout ce que nous connaissons de Dieu par ses œuvres nous savons qu'il ne fait rien sans but éloigné ou prochain. Ceci est si vrai que, dans le monde physique, il nous suffit de rencontrer un organe pour en conclure d'une manière certaine que l'animal qui possède cet organe l'utilisait ou s'en servait de telle ou telle manière et l'expérience vient prouver la chose. Raisonnant par analogie, je ne saurais croire que Dieu ait mis dans notre âme l'organe de l'infini si je puis m'exprimer ainsi, pour ne lui livrer éternellement que du fini ; qu'il lui eût donné l'organe de l'espérance d'une vie future sans vie

future.

Quant à ce que vous me dites du mélange d'une vie théorique et d'une vie pratique, je ne puis que vous répéter ce que je vous ai déjà dit bien des fois. Mon opinion est que l'homme est fait pour combiner l'un[e] et l'autre soit à la fois, soit dans des temps successifs et que celui qui ne le fait pas reste incomplet. Je prendrai encore une comparaison dans le monde matériel. On remarque que les marins ont les bras forts et les jambes grêles, les coureurs au contraire ont les muscles des jambes très développés et les membres supérieurs très faibles ; en envisageant le corps humain comme un seul tout, les uns et les autres sont des êtres incomplets ; tandis que les laboureurs, par exemple, qui exercent également leurs jambes et leurs bras sont également forts et propres à pousser à bout toutes les entreprises matérielles auxquelles ils veulent s'appliquer. Il en est de même de l'âme, avec cette différence cependant que le marin et le coureur excellent du moins dans leur art, tandis que l'âme, en portant tout son effort uniquement d'un côté diminue sa force même pour poursuivre ses entreprises dans ce seul sens. Je suis convaincu qu'il n'y a pas de philosophe qui ne gagnât à connaître la vie pratique et à se mêler aux intérêts matériels des hommes. Descartes dit à la fin de sa méthode qu'il veut désormais ne se laisser absorber que par l'étude ; mais Descartes était déjà presque vieux quand il tenait ce langage[4]. La première partie de sa vie était passée à vivre avec les hommes ; il s'était mêlé aux affaires et avait appris dans les soins d'une carrière positive à se passer de carrière.

Me voilà au bout de mon papier et aussi de mon temps. Adieu, cher ami, je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Aucune lettre de Charles n'est conservée pour cette période.
2. Uranie Rosalie Demeaux, née en 1808.
3. Voir la lettre à Charles du 31 juillet, ci-dessous,.
4. *Discours de la méthode*, 1637, conclusion de la sixième et dernière partie : « Au reste, je ne veux point parler ici en particulier des progrès que j'ai espérance de faire à l'avenir dans les sciences, ni m'engager envers le public d'aucune promesse que je ne sois pas assuré d'accomplir ; mais je dirai seulement que j'ai résolu de n'employer le temps qui me reste à vivre à autre chose qu'à tâcher d'acquérir quelque connoissance de la nature, qui soit telle qu'on en puisse tirer

des règles pour la médecine, plus assurées que celles qu'on a eues jusques à présent. » Descartes était né en 1596.

À (JEAN GUILLAUME HYDE DE NEUVILLE[1] ?)

[Mai-juin 1834 ?]

Monsieur le baron,

... Dieu me garde d'élever aucune objection contre le refus du serment[2]. Votre répugnance à cet égard est on ne saurait plus concevable.

Extrait du catalogue de la vente Christie's du 3 juillet 2007, vente no 7411, lot 0214.

1. Le catalogue de la vente Christie's propose cette lettre comme une lettre d'Alexis au baron Hyde de Neuville « lui proposant de se présenter comme candidat légitimiste à Cherbourg en juin 1834 ». Jean Guillaume Hyde de Neuville (1776-1857), exilé sous l'Empire, avait été ambassadeur aux États-Unis de 1816 à 1821 et ministre de la Marine dans le cabinet Martignac en 1828. En 1830, il s'était retiré dans son château de l'Étang à Sancerre. Il était lié à la famille de Tocqueville et proche ami de Chateaubriand. Voir Françoise Watel, *Jean-Guillaume Hyde de Neuville (1776-1857). Conspirateur et diplomate*, ministère des Affaires étrangères, coll. « Diplomatie et Histoire », 1997.

2. Hyde devait décliner toute proposition de candidature aux élections du 21 juin 1834, à Cherbourg comme dans le 10e arrondissement de Paris, afin de ne pas prêter serment. Une lettre d'Hippolyte de Tocqueville à Hyde de Neuville du 21 mai 1834 (bibliothèque Beinecke) permet de préciser le contexte de cette candidature à Cherbourg : « La ville peuplée de fonctionnaires repousse M. de Bricqueville, le député actuel. Le gouvernement lui oppose un M. *Queneau* chef de bureau au ministère de la justice, lequel est fils d'un prêtre marié et d'une religieuse. Ce choix honteux révolte les gens honnêtes et surtout les indépendants. Cette circonstance est favorable aux légitimistes. Ils doivent venir en bon nombre aux élections et votre nom sera notre cri de ralliement et de guerre. Vous avez laissé dans la ville de Cherbourg les souvenirs les plus honorables et votre administration est toujours citée avec éloge dans ce pays. » Bricqueville était le beau-frère d'Hippolyte.

Hyde de Neuville devait expliquer son refus de candidature dans une lettre du 26 juin 1834 au rédacteur de *L'Écho français* (lettre inédite, vente Drouot, 13 février 2009, lot 395) : « J'ai quitté la Chambre en 1830 parce que je n'ai pas cru pouvoir prêter le serment imposé aux députés […] ma conviction est en 1834 ce qu'elle était en 1830 […] Je reste avec mes opinions, toutes mes opinions. Malgré mon attachement et mon respect profond pour cette royale famille, si indignement

trompée, si indignement traitée et dont personne n'apprécie plus que moi les vertus, je ne sacrifie rien aux hommes, mes affections n'ont aucune influence sur mes devoirs, je suis légitimiste par amour pour le pays, par amour sincère de la liberté […] Quant au serment, je ferai celui qui ne m'engagera qu'envers ma Patrie. Je suis prêt à jurer devant Dieu et devant les hommes, et cet engagement ne sera pas une vaine formule, il sera le cri de mon patriotisme, l'impulsion libre, spontanée de mon âme ; je suis prêt, dis-je, à jurer de défendre au péril de ma vie, mon Pays, son indépendance, ses gloires, ses libertés, je suis prêt à promettre au Peuple, à ce peuple dont on parle beaucoup, et dont on s'occupe si peu, de le protéger contre les abus du pouvoir, de faire tous mes efforts pour qu'on allège ses charges, pour qu'on soulage ses misères […] Républicain, légitimiste, juste milieu, on reste honnête homme, quand on trouve au fond de son cœur la croyance de la vérité ou de l'erreur que l'on poursuit – mais fouler aux pieds la morale, se jouer de ce qu'il y a de plus sacré, abuser de la force pour imposer des serments, quand depuis 45 années tant de serments ont été violés, quand ceux qui les prêtent semblables aux augures de Rome, ne peuvent en quelque sorte, se regarder sans rire […] en vérité c'est trop prolonger un état de choses qui ne peut inspirer que du dégoût. » Voir aussi voir Hyde de Neuville, *Mémoires*, 1892, t. III, p. 150-154.

À EUGÉNIE DE GRANCEY

Paris ce 24 juillet 1834

Est-il vrai, ma chère cousine, que Monsieur de Grancey ait fait une chute grave ? Voici tout ce que je sais jusqu'à présent : hier, un de nos domestiques passa, je ne sais pourquoi, chez votre portier ; lequel assura que Monsieur de Grancey étant à se promener en tilbury fut emporté et, qu'ayant voulu sauter, il fut renversé et se fit fort grand mal. Le portier a ajouté que cette chute n'avait rien de dangereux et je l'en crois ; d'abord parce que j'ai beaucoup de plaisir à le croire et ensuite parce que le défaut des domestiques et en particulier des portiers n'est point d'atténuer les accidents en les racontant. Je crois donc M. de G. guéri ou tout au moins convalescent à l'heure qu'il est ; ce qui ne m'empêche pas de vous prier de me donner de ses nouvelles et si vous voulez bien des vôtres. Quant aux enfants, ce sont de petits gaillards qui ont l'air d'être constitués de manière à n'être jamais malades. Dites-moi cependant quelque chose d'eux.

Je ne sais que vous dire en fait de nouvelles ; dans un pays comme le nôtre où tout s'imprime, il n'y a plus le moindre mérite à envoyer bien secrètement une nouvelle politique par la poste ; et quant aux autres, je

n'en connais pas. Je vis dans mon tonneau et n'en sors point, à moins que ce ne soit en esprit pour penser au petit nombre de personnes qui, comme vous, ma chère cousine, veulent bien avoir un peu d'amitié pour moi. D'ailleurs, j'entends dire que Paris est désert et je le crois sans peine. On y étouffe et si par hasard il se trouve qu'on y respire, ce qu'on respire ne sent pas toujours bon car nos concitoyens qui forment, comme vous savez, le plus grand peuple du monde, n'en sont pas, à coup sûr, le plus propre.

Pauline Colbert[1] a traversé l'autre jour *notre endroit*. Je ne l'ai point vue ; elle n'était jamais chez elle. Des gens qui l'ont vue, l'ont trouvée changée et plusieurs personnes m'ont assuré qu'elle était fort souffrante ou, pour mieux dire, malade. De plus, pas grosse, ce qui commence à indigner sa mère, qui n'avait donné que neuf mois au plus à M. de Leusse pour la rendre grand-mère. Le fait est qu'on dirait qu'il y a un sort jeté sur ces pauvres Colbert ou, si vous l'aimez mieux, sur ceux qui les épousent.

Il nous est arrivé aussi l'autre jour une grande et belle cousine qui se désespère également de n'avoir point d'enfants. C'est Mme de Biron. Je l'ai vue ainsi que son mari (qui, pour le dire en passant ressemble de moins en moins à son célèbre homonyme[2]). Ses yeux sont plus fermés et sa bouche plus ouverte que jamais. Avec cela excellent garçon, comme par le passé. Madame de Biron est fort occupée de l'Italie et en occupe beaucoup ceux qui la voient. C'est un faible commun à tous les voyageurs et j'ai mes raisons pour le traiter avec beaucoup d'indulgence. Vous savez que Pauline de Laferronaye se marie avec un Anglais, Mr Craven[3]. C'est le frère de Lord Craven.

Adieu, ma chère cousine, puissiez-vous me pardonner mon griffonnage en faveur de la tendre et sincère amitié que je vous ai vouée.

À Madame
Madame la Ctesse de Grancey
Au château de Grancey (Côte d'Or)
Adresse barrée pour :
Bourg-les-Monts près Neufchâteau
(Vosges)
[*Cachets de la poste : 24 juillet 1834 ; Sèvres : 26 juillet ;*
Grancey : 27 juillet 1834 ; Neufchâteau : 29 juillet 1834]

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Eugénie Louise Pauline Colbert (1811-1863) était la fille d'Édouard Charles Colbert, comte de Maulevrier (1758-1820), et de Charlotte Pauline Christine de Montboissier (1777-1837), fille de Françoise Pauline de Lamoignon – la fille cadette de Malesherbes. Le 30 avril 1834, Pauline avait épousé Timoléon, comte de Leusse ; leur premier enfant qui survécut est Paul (28 avril 1835-1906). Rappelons que la comtesse de Grancey, née Montboissier, était petite-fille de Malesherbes, comme la mère de Pauline Colbert.

2. La grand-mère paternelle de Tocqueville, Catherine Antoinette de Damas Crux, était la tante d'Elisabeth Charlotte de Damas Crux, décédée en 1827, qui avait épousé en janvier 1802 le marquis Armand de Gontaut Biron (1771-1851) ; leur fils aîné, Henri de Gontaut Biron, né le 1er novembre 1802, avait épousé en 1828 Antonine Flore Émilie de Meun, née le 29 octobre 1809 et qui mourut sans enfants le 10 avril 1837. L'allusion au célèbre homonyme pourrait concerner Armand Louis de Gontaut-Biron, comte de Biron à sa naissance, puis duc de Lauzun (1766), favori de Marie-Antoinette et célèbre pour ses talents de séducteur autant que de soldat.

3. Aglaé Ferron de La Ferronnays (1808-1891), fille d'un diplomate ministre de Charles X en 1827-1828, devait épouser le 24 août 1834 Augustus Craven (1806-1884), attaché de légation britannique à Naples. Augustus Craven était le fils de Keppel Richard Craven (1779-1851), le plus jeune fils de William Craven, 6e baron Craven (1738–1791). Augustus était le cousin et non le frère du deuxième comte de Craven, Lord William (1809-1866).

À JEAN GUILLAUME HYDE DE NEUVILLE

29 juillet 1834

[Vente Swann du 9 mars 1989 lot 210, lettre d'Alexis de Tocqueville du 29 juillet 1834, 4 pages à Hyde de Neuville discutant l'élection récente à Cherbourg1.]

1. Dans une lettre à Beaumont du 5 juillet 1834 (*OC*, t. VIII, 1, p. 139-140), Tocqueville blâmait la lettre hautaine de refus de candidature de Chateaubriand publiée dans la *Gazette de France* du 27 juin et opposait l'attitude de Hyde de Neuville refusant d'être candidat dans le 10e arrondissement de Paris (voir ci-dessus, note 2).

À CHARLES STÖFFELS1

Paris, ce 31 juillet 1834

Je ne sais, mon cher ami, si cette lettre vous trouvera encore à Metz. Mais en tous cas vous l'y trouverez à votre retour du Rhin, où vous comptez, me dites-vous, aller faire un petit voyage. Vous vous plaigniez de n'avoir pas de compagnon ; et moi, je suis presque tenté de m'en réjouir pour vous. Un compagnon est une chose utile et souvent nécessaire en pays étranger, particulièrement dans les pays dont on n'entend point la langue. Mais, excepté dans ce cas, j'ai remarqué qu'il y avait beaucoup de chances pour qu'un compagnon gâtât les impressions de voyage, au lieu de les rendre plus agréables. En voyageant seul, j'ai quelques fois éprouvé un dégoût subit et inexprimable de toutes choses et un sentiment d'isolement très pénible ; mais ces mouvements de l'âme étaient passagers. Dans tout le reste du temps, j'éprouvais un sentiment de liberté et d'indépendance, une vivacité et une netteté d'impressions que je n'aurais pu trouver dans la compagnie d'un autre. Je reviens sur ce sentiment de liberté demi-sauvage qu'éprouve l'homme en voyage, parce que je confesse qu'il est pour moi plein de charmes. Je ne voudrais pas passer toute ma vie de cette manière ; mais briser, pour un moment tous les liens qui vous attachent à la société, penser, vouloir, agir suivant des impulsions qui vous soient propres, c'est, en vérité, un grand plaisir.

Je suis bien aise, mon cher ami, que vous ayez l'intention de travailler votre style. C'est une chose dont vous sentirez, à mesure que vous vivrez, l'indispensable nécessité. Buffon disait assurément une chose fausse, lorsqu'il prétendait que le style était tout l'homme ; mais, à coup sûr, le style fait une grande partie de l'homme. Montrez-moi les livres qui sont *restés*, ayant pour mérite unique les idées qu'ils contenaient. Ils sont en [bien[2]] petit nombre. Je n'en sais pas même d'exemple à citer, si ce n'est peut-être quelques livres dont le style était d'une extrême simplicité. Ce défaut négatif ne rebutait pas le lecteur d'une manière absolue comme le vice opposé. Vous trouvez que la principale qualité du style est de *peindre* les objets et de les rendre sensibles à l'imagination. Je suis du même avis, mais la difficulté n'est pas de voir ce but, mais de l'atteindre. C'est ce même désir de mettre la pensée en relief qui préoccupe tous ceux qui se mêlent d'écrire de nos jours et qui fait tomber la plupart d'entre eux dans de si grandes extravagances[3]. Sans avoir moi-même un style qui me satisfasse aucunement, j'ai cependant beaucoup étudié et très longuement médité sur le style des autres et je me suis convaincu de ce que je vais vous

dire : il y a dans les grands écrivains français, quelle que soit l'époque où vous les prenez, un certain tour caractéristique de la pensée, une certaine manière de saisir l'attention des lecteurs qui est propre à chacun d'eux. Je crois qu'on vient au monde avec ce cachet particulier ; ou du moins j'avoue que je ne vois aucun moyen de l'acquérir ; car si on veut imiter le faire particulier d'un auteur, on tombe sur ce que les peintres appellent des pastiches, et si l'on ne veut imiter personne, on est sans couleur. Mais il y a une qualité commune à tous les grands écrivains ; elle sert en quelque sorte de base à leur style ; c'est sur ce fond qu'ils placent ensuite chacun leurs propres couleurs. Cette qualité est tout simplement le *bon sens*. Étudiez tous les écrivains que nous a laissés le siècle de Louis XIV, celui de Louis XV et les grands écrivains du commencement du nôtre, tels que Madame de Staël et M. de Chateaubriand, et vous retrouverez chez tous comme base le bon sens. Qu'est-ce donc que le bon sens appliqué au style ? Cela serait bien long à définir. C'est le soin de présenter les idées dans l'ordre le plus simple et le plus facile à saisir. C'est l'attention de ne présenter jamais en même temps au lecteur qu'un point de vue simple et net quelle que soit la diversité des objets dont traite le livre, de telle sorte que la pensée ne soit pour ainsi dire sur deux objets[4]. C'est le soin d'employer les mots dans leur vrai sens, et autant que possible dans leur sens le plus restreint et le plus certain, de manière que le lecteur sache toujours positivement quel objet ou quelle image vous voulez lui présenter. Je connais des gens si habiles que si on les chicane sur le sens d'une phrase, ils en substituent sur-le-champ une autre sans, pour ainsi dire, changer un seul mot, chacun d'eux étant *à peu près* propre à la chose. Ces gens-là peuvent être de bons diplomates mais ils ne seront jamais de bons écrivains. Ce que j'appelle encore le bon sens appliqué au style, c'est de n'introduire dans les *figures* que des choses comparables avec l'objet que vous voulez faire connaître. Ceci se comprendrait mieux par des exemples. Tout le monde fait des figures en parlant, comme M. Jourdain faisait de la prose ; la figure est le moyen le plus puissant de mettre en relief l'objet que l'on veut faire connaître ; mais encore faut-il qu'il y ait quelque analogie avec l'objet, ou que du moins on comprenne bien quelle espèce d'analogie l'auteur veut établir entre eux. Lorsque Pascal, après avoir peint la grandeur de l'univers, termine par ce trait célèbre : le monde est une sphère infinie dont la circonférence est partout et le centre nulle part[5], l'âme est saisie par cette image et quelque gigantesque que soit l'idée qu'elle présente, l'esprit la conçoit du premier

coup ; l'objet dont Pascal se sert pour sa comparaison est familier ; le lecteur en connaît parfaitement les dimensions ordinaires et la forme ; avec les modifications qu'y fait l'écrivain, il devient pourtant un admirable objet de comparaison avec l'univers qui s'étend sans cesse autour de vous comme un cercle immense dont vous croyez occuper le centre quelque part que vous alliez. La pensée de Pascal fait [*illisible*] pour ainsi dire, et saisir d'une façon exacte et [*illisible*] ce que l'esprit lui-même ne saurait concevoir. Je ne sais pourquoi j'ai cité cet exemple. J'aurais pu en citer des milliers d'autres. Dans les idées les plus vastes, les plus habiles ou les plus délicates des grands écrivains vous apercevez toujours un fond de bon sens et de raison qui en forme la base. Je me suis laissé aller à parler de cette partie du style plus que des autres, parce que c'est par là que pèchent la plupart des écrivains de notre temps et ce qui faisait appeler leur style un jargon à P. L. Courier[6]. Ce désir très légitime qu'ils ont de mettre leurs pensées en relief et de les peindre d'un trait à l'imagination du lecteur, comme faisait par exemple Pascal que je citais tout à l'heure, les jette à chaque instant dans les combinaisons d'idées les plus étrangères les unes aux autres, ou les associations d'objets les plus incomparables, ce qui forme souvent un ensemble monstrueux ou burlesque. Je vous demande bien [pardon[7]] mon cher ami, de tomber ainsi dans le plus ennuyeux de tous les genres qui est celui du critique. Toutes les idées que je viens d'émettre là sont mal formulées. Prenez-les pour ce qu'elles valent, mais croyez à mon amitié comme une chose vraie et qui n'a point besoin de démonstration. J'oubliais d'ajouter à mon lourd traité une petite phrase qui vaut mieux que lui. Si vous voulez bien écrire, il faut avant tout lire, en étudiant *sous le point de vue du style*, ceux qui ont le mieux écrit. Les plus utiles, sans comparaison, me paraissent les prosateurs du siècle de L[ouis] XIV. Non pas qu'il faille imiter leur *tour*, qui est vieilli, mais le fond de leur style est admirable. On y retrouve en saillie toutes les qualités principales qui ont distingué les bons styles dans tous les siècles. Adieu, je suis un bavard. Embrassez Eugène pour moi. Veuillez me rappeler au souvenir de Madame votre belle-sœur. Je tiens beaucoup à occuper une petite place dans son estime.

À Monsieur,
Monsieur Charles Stöffels
Chez Eugène Stöffels
Receveur municipal
à Metz (Moselle)[8]

Copie communiquée par Simone d'Hautefort. Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 301-304.

1. Il existe de cette lettre deux copies dactylographiées, l'une dans les archives de la commission Tocqueville, l'autre, plus complète, à la bibliothèque Beinecke. C'est cette dernière copie que nous suivons.

2. *Copie Paris* : bien.

3. Tocqueville élabore ici pour la première fois une analyse de l'enflure moderne du style qui sera reprise en 1840, dans *DA*, 1re partie, chapitre XVIII, « Pourquoi les écrivains et les orateurs américains sont souvent boursouflés ».

4. *Copie Paris* : ne soit pas pour ainsi dire portée sur deux idées.

5. Comme le remarque Laurence Guellec, Tocqueville commet ici un étrange lapsus (*Tocqueville et les langages de la démocratie*, Champion, 2004, p. 313-314). Pascal écrit : « C'est une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part. » La métaphore de Pascal, empruntée à une tradition remontant à l'Antiquité, traduisait « l'inquiétante présence-absence de Dieu au monde, et allégorisait les limites métaphysiques de la connaissance humaine dans le champ illimité du connaître. Le paradoxe de la méprise de Tocqueville veut que malgré l'interversion des termes, il ait parfaitement compris ce que l'image révèle des limitations profondes de l'humain, indéfiniment circonscrit par le cercle de ses possibles ou de ses pensables. Seulement du fait de ce centre désormais manquant, traduction du Dieu introuvable dont l'homme finit par prendre la place, la métaphore s'est sécularisée tout en conservant sa puissance d'angoisse. À la quête de savoir indéfinie et disproportionnée de l'homme s'est substituée la non moins terrifiante éventualité d'une perte de sens ».

6. Paul Louis Courier (1772-1825) était féru de lettres grecques et recherchait le mot propre et un style éloigné des outrances modernes. Une édition de ses *Œuvres* est publiée par Armand Carrel en 1834 en 28 livraisons, du 24 mai au 15 novembre, mais la bibliothèque de Tocqueville ne conserve pas d'édition de Courier.

7. *Copie Paris* : pardon.
Le mot manque dans la copie de la bibliothèque Beinecke.

8. L'adresse manque dans la copie de la bibliothèque Beinecke.

À JULES DE BEAUMONT[1]

Paris, 18 septembre 1834

Je n'ai aucune nouvelle à vous apprendre, Monsieur, et cependant je sens le besoin de vous écrire. Je veux vous remercier de votre bon accueil

et vous dire combien j'y ai été sensible. Ceci n'est point, je vous assure, un compliment, mais l'expression d'un sentiment très réel. Pendant trois semaines, j'ai trouvé dans votre famille non pas seulement les attentions d'hôtes aimables, mais la confiance et l'amitié que je ne croyais devoir rencontrer que dans la mienne. Aussi ai-je éprouvé en quittant votre demeure quelque chose qui ressemblait au vide qu'on ressent au sortir de la maison paternelle. II me semblait que je venais de passer mes vacances à Beaumont et que je retournais au collège[2].

Je vous déclare donc, Monsieur, quoique cela soit très mal à dire, que je ne puis regretter l'embarras que je vous ai causé. Loin de me repentir, je forme déjà, pour l'année prochaine, la résolution de revenir prendre votre salon pour chambre à coucher, votre cabinet pour salle d'étude, et je me sens tout déterminé à manger sans pitié les poulets et les confitures de Madame de Beaumont. Voilà, Monsieur, ce que l'on gagne à bien traiter les gens.

Je ne sais si Gustave vous aura mandé comme quoi n'ayant point trouvé de places dans la diligence de Vendôme, il nous a fallu en prendre par contrebande sur l'impériale[3], où, roulés parmi les paquets, nous avons passé la nuit la plus agitée et la plus fraîche qu'on puisse imaginer. Je n'ai jamais mieux senti tous les avantages de ma petite taille. On ne se fait pas, je vous assure, une juste idée de tout ce qu'on gagne à être petit. Tandis que Gustave, avec ses longues jambes et ses grands bras, ressemblait à un télégraphe en mouvement, je parvins à me blottir dans un petit trou où je dormirais peut-être encore sans un panier de volaille qui vint tout à coup interrompre le rêve le plus agréable, en me tombant sur le nez. Je me mis à crier, comme vous pouvez croire ; mais deux ou trois coqs, que renfermait ledit panier, s'étant mis à crier de leur côté, je pris le parti prudent de me taire, dans l'espérance que cette modération serait imitée par eux. C'est ainsi qu'après mille aventures dans lesquelles brillèrent tour à tour notre courage et notre vertu, nous parvînmes enfin dans Paris.

Je n'ai pas eu besoin de représenter à mon père et à ma belle-sœur tout le tort qu'ils m'avaient fait en me rappelant si vite. Ils étaient déjà honteux l'un et l'autre de leur mauvais procédé et je n'ai pas voulu augmenter leurs regrets en leur racontant trop en détail toutes les raisons que j'avais de désirer de rester quelque temps de plus à Beaumont.

Cher Monsieur[4], j'espère que vous me permettrez, en terminant, de vous embrasser et d'offrir à Madame de Beaumont l'hommage de mon respectueux attachement. Madame de Sarcé ne me défendra pas non plus

de me rappeler à son aimable souvenir. Quant à mademoiselle Clémence[5], I must say in English that I hope she will sometimes remember her teachers, who felt much grieved to be obliged to interrupt their lessons.

Copie. Archives Tocqueville. Publiée dans Édition Beaumont, t. VII, p. 120-122.

1. Jules Bonnin de La Bonninière, comte de Beaumont (1777-1851), père de Gustave et légitimiste convaincu.

2. Tocqueville était arrivé le 22 août chez M. de Beaumont après avoir séjourné quelques jours au château de Gallerande (près de La Flèche) chez Mme de Sarcé, sœur aînée de Gustave, à partir du 15 août. Il écrit ici pour remercier alors qu'il venait de rentrer à Paris. À Marie, dans une lettre du 23 août, Tocqueville donne une vision plus nuancée de son séjour à Beaumont-la-Chartre : « Ces braves gens dont l'imagination est calme et le cœur tranquille, trouvent des plaisirs où je n'aurais jamais pu imaginer qu'il y en eût. Ils s'intéressent vivement à la croissance d'un arbre, à la levée d'une graine, au sort d'une couvée ; ils s'y intéressent pendant des années et ne désirent rien au-delà, tandis que les hommes qui ont remué le monde sont souvent morts de chagrin de ne pouvoir faire plus. Voilà ce dont je suis témoin sans le comprendre » (*OC*, t. XIV, p. 395).

3. Banquette placée au-dessus de la partie avant de la diligence, protégée par une capote et où on plaçait les bagages et quelques voyageurs ne craignant pas le froid.

4. Édition Beaumont : « Adieu, Monsieur ».

5. Éléonore Clémence de Sarcé (1821-1904), fille de Pierre de Sarcé et d'Eugénie, la sœur de Gustave, devait épouser le 1er juin 1840 Alfred Édouard Désiré de La Planche, comte de Ruillé.

À LOUIS BOUCHITTÉ

Paris ce vendredi matin
[31 octobre 1834[1]]

Mon cher Bouchitté, un de mes amis[2] m'adressait dernièrement une question à laquelle vous êtes bien mieux en état de répondre que moi. Voici ce dont il s'agit : quand un livre peut être de quelque utilité à l'instruction publique, n'arrive-t-il pas quelquefois que ce livre est recommandé ou *commandé* par le ministère de telle sorte que les collèges et autres établissements de la même nature sont obligés ou se croient obligés de l'acheter, ce qui fait la fortune dudit livre.

L'ami dont je parle aurait assez envie de se procurer un succès *officiel* de cette espèce, mais il reste au fond de son esprit certaines obscurités que je vous prie de vouloir bien dissiper. 1o/ L'usage auquel je faisais allusion plus haut existe-t-il réellement ? 2o/ Quelle espèce de livres arrive-t-il de recommander de cette manière. 3o/ À qui faut-il s'adresser pour obtenir cette recommandation ? Je vous serais très obligé de répondre à ces trois questions[3].

Maintenant je devrais vous parler de vous et de moi ; mais je n'ai le temps de faire ni l'un ni l'autre. Je suis en ce moment au milieu de l'impression de mon ouvrage sur l'Amérique, livre dont le succès m'inquiète fort et qui pourtant me fait travailler comme s'il devait réussir. Il ne me reste que le loisir de vous renouveler l'assurance de ma vieille et sincère amitié. Ne m'oubliez pas auprès de vos parents.

A. DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Louis Bouchitté
Professeur au collège royal
À Versailles (Seine et Oise)
[*Cachet de la poste : 31 octobre 1834*]

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Le 31 octobre est un vendredi. Le manuscrit porte d'une autre écriture les mentions « 30 octobre 1834 » et « M. de Tocqueville préfet de Seine-et-Oise à M Bouchitté ».

2. Non identifié.

3. Tocqueville devait lui-même bénéficier de ce succès officiel. Par arrêté du 30 avril 1835 (AN F 17, 2899), le gouvernement souscrivit sur le budget pour l'encouragement aux sciences et aux lettres 20 exemplaires de *De la démocratie en Amérique* pour les bibliothèques du royaume.

À LOUIS BOUCHITTÉ

Ce mardi matin
[18 novembre 1834[1]]

Je viens, mon cher ami, de recevoir votre petite lettre. Je vous en remercie beaucoup.

Après avoir bien réfléchi à l'offre de M. Edwards[2], je trouve que ce qu'il me propose est fort avantageux pour moi. J'accepte donc avec reconnaissance sa proposition. Je voudrais seulement qu'avant d'aller plus avant, il me permît de lui lire le morceau dont il s'agit. Jusqu'à présent il ne le connaît que sur votre rapport et peut-être en l'écoutant y apercevrait-il des choses qui seraient de nature à déplaire aux auditeurs et qui le mettraient personnellement vis-à-vis d'eux dans une position gênante. C'est là un résultat que je veux avant tout éviter. Quoique je n'aie pas l'honneur de connaître M. Edwards autrement du moins que ne le connaît le public, je lui aurais écrit pour lui exprimer ma gratitude, si je ne savais que j'ai en vous le meilleur interprète. Veuillez donc vous charger de tous mes remerciements pour lui et me dire quand et comment je puis aller les lui exprimer moi-même de vive voix. J'ai été hier matin voir M. Merruau[3], que j'ai trouvé comme vous me l'aviez annoncé dans son lit. Il ne m'a pas moins bien reçu pour cela et je l'ai quitté en partageant la bonne opinion que vous avez de lui. Nous devons nous revoir. Le même jour à trois heures, j'ai été au rendez-vous de J. Chevalier [?] mais ce diable d'homme était sorti avec M. Molon [Cholon ?] depuis longtemps. Ces journalistes ont une existence fébrile, ils vivent au milieu d'une agitation si grande qu'on ne peut les fixer un instant que quand on les tient.

Adieu, mon cher ami, mille amitiés à tout ce qui vous entoure. Recevez pour vous l'assurance de mon bien sincère attachement.

À Monsieur
Monsieur Bouchitté professeur au collège royal
À Versailles (Seine et Oise)
[*Cachets de la poste : Paris 19 novembre 1834. Banlieue. Versailles*]

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Le mardi soir est le 18 novembre ; le cachet de la poste, 19 novembre, est du lendemain.

2. William Frederic Edwards (mort en 1842), né en Jamaïque, docteur en médecine, s'était mis à voyager dans les années 1820 et avait composé des ouvrages d'ethnologie. C'était le frère de Milne Edwards. En 1834, il avait été avec Bouchitté

l'un des fondateurs de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Versailles. Tocqueville devait devenir correspondant associé de cette société en 1835.

3. Charles Merruau, professeur d'histoire au collège Bourbon, écrivain du Tiers Parti, écrivait dans *Le Temps*. Les deux autres journalistes n'ont pu être identifiés.

À CAMILLE D'ORGLANDES[1]

[29 novembre] 1834

Je reçois à l'instant ta lettre, mon cher ami, et je m'empresse d'y répondre[2]. Je te remercie mille fois de l'avoir écrite, d'abord à cause des choses flatteuses qu'elle contient et aussi à cause des critiques qui s'y trouvent et qui, sans me surprendre, ont attiré mon attention toute particulière. Si j'avais le temps de te quereller je te reprocherais les précautions oratoires que tu prends pour me donner des avis. J'aime à en recevoir de tous les gens d'esprit et de bonne foi, et encore plus de ceux qui joignent à ces deux titres celui d'avoir de l'amitié pour moi. Je te dirais donc des injures à ce sujet particulier, si je n'étais pas si pressé, mais comme *en gros* j'ai des remerciements à te faire, je passe outre.

Je ne m'occupe pas des compliments, que je crois sincères, parce que je ne vois pas trop pourquoi tu te donnerais la peine de m'en faire, s'ils n'étaient pas tels, et j'arrive aux critiques.

Il faut bien distinguer, mon cher Camille, dans ce que tu as entendu dire ce qui est réellement ma pensée du sens que tu as pu donner à mes paroles et qui irait au-delà de celui que je veux moi-même leur donner ; j'ai assez à faire de défendre mon opinion, sans être encore responsable de celle que je n'ai pas. Je crois que tu as tiré de mon introduction une conséquence que je n'ai point indiquée et que je n'ai pas moi-même prétendu en tirer. Je considère, selon toi, comme une chose faite l'introduction parmi nous des institutions et des mœurs démocratiques. Permets-moi de répondre que je n'ai jamais dit ni pensé pareille chose. Je crois que c'est une entreprise fort difficile, dangereuse même sous un certain rapport que d'introduire les institutions et les mœurs démocratiques en France. Quelle est donc ma pensée ? La voici tout entière et sans le moindre voile.

Je suis aussi profondément convaincu qu'on puisse l'être de quelque

chose dans ce monde que nous sommes entraînés irrésistiblement par nos lois et nos mœurs vers l'égalité presque complète des conditions. Les conditions étant égales, j'avoue que je n'aperçois plus d'intermédiaire entre le gouvernement démocratique (par ce mot je n'entends pas la république mais un état de société où tout le monde prendrait plus ou moins part aux affaires) et le gouvernement d'un seul s'exerçant sans contrôle. Je ne doute pas que nous n'arrivions avec le temps à l'un ou à l'autre. Or, je ne veux point décidément du second. Si le gouvernement absolu parvenait jamais à se fonder dans un pays démocratique par son état social comme la France et démoralisé comme elle, on ne peut concevoir quelles seraient les limites de la tyrannie. Nous avons vu de beaux échantillons de ce régime sous Bonaparte et si L[ouis] P[hilippe] était libre, il nous en ferait voir de beaucoup plus parfaits encore. Reste donc le premier. Je n'aime guère non plus celui-là, mais je le préfère cependant à l'autre et d'ailleurs si j'échoue à l'atteindre, je suis toujours assuré que l'autre ne me manquera pas. Entre deux maux, je choisis donc le moindre. – Mais il est très difficile d'établir parmi nous un gouvernement démocratique – d'accord ; aussi, si j'avais le choix, je ne le tenterais pas. Mais est-il impossible d'y réussir ? Je ne le pense pas. Car, indépendamment des raisons politiques que je n'ai pas le temps de développer, je ne saurais croire que Dieu pousse depuis plusieurs siècles deux ou trois cents millions d'hommes vers l'égalité des conditions pour les faire aboutir au despotisme de Claude ou de Tibère. Ce ne serait pas la peine en vérité. Pourquoi nous entraîne-t-il ainsi vers la Démocratie ? Je l'ignore ; mais embarqué sur un vaisseau que je n'ai pas construit, je cherche au moins à m'en servir pour gagner le port le plus proche. – Il est périlleux de vouloir marcher dans cette voie.

– Montre-moi quelque chose de plus périlleux que de rester immobile, ou indique-moi un chemin moins dangereux à parcourir, et je suis prêt à avouer à l'instant que j'ai tort. De nos jours la société me paraît dans la situation d'un homme qui aurait reçu une blessure à la main, la gangrène s'y est mise et elle a gagné plus haut. Il est sans doute très douloureux de se faire couper un bras ; mais vaut-il mieux mourir avec ses deux bras, que risquer de vivre manchot ? Tu vois, mon cher ami, que j'écris en courant ; je te jette mes idées à la tête plutôt que je ne te les expose ; mais tu me pardonneras à cause de la multitude de mes occupations actuelles.

Voilà donc ma manière de voir. Reste à savoir si je dois la faire

connaître et sous quelle forme il faut la montrer.

Je ne suis pas querelleur de mon naturel : quand une opinion que je ne partage pas me paraît indifférente ou que je ne suis pas parfaitement convaincu du contraire, je me tais. C'est ainsi qu'il m'est arrivé de vivre très longtemps avec des personnes qui étaient toutes surprises à la fin de me voir faire très résolument des choses dont elles me croyaient très éloigné. Ce n'est donc pas sans y avoir mûrement réfléchi que je me suis déterminé à écrire le livre que je suis en train de publier. Je ne me dissimule point ce qu'il y a de fâcheux dans ma position. Elle ne doit m'attirer les sympathies vives de personne ; les uns trouveront qu'au fond je n'aime point la Démocratie et que je suis sévère envers elle ; les autres penseront que je favorise imprudemment son développement. Ce qu'il y aurait de plus heureux pour moi fût qu'on ne lût pas le livre et c'est un bonheur dont je ne désespère pas encore. Je sais tout cela. Mais voici ma réponse. Il y a bientôt dix ans que j'ai conçu la plupart des idées que je t'exposais tout à l'heure. Comme elles ne m'étaient pas agréables, je les ai retournées de tous les côtés avant de les admettre. Je n'ai été en Amérique que pour éclaircir mes doutes. Le système pénitentiaire était un prétexte ; je l'ai pris comme un passeport. Aux États-Unis, j'ai rencontré mille objets au-dessous de mon attente, mais j'en ai aperçu plusieurs qui jetaient une vive lumière dans mon esprit. J'ai découvert des faits dont la connaissance me semblait utile. Je n'allais point là avec l'idée de faire un livre, l'idée du livre m'y est venue. Je crois que chacun doit compte à la société de ses pensées comme de ses forces. Quand on voit ses semblables en péril, l'obligation de chacun est d'aller à leur aide. Les forts font beaucoup, les faibles peu ; mais de ce qu'on est faible, ce n'est pas une raison pour se croiser les bras et refuser son concours. Je me suis donc dit : si ce que je vais publier n'est bon à rien, on ne s'apercevra pas seulement de l'existence du livre ; mon amour-propre en souffrira et voilà tout. Si l'ouvrage renferme au contraire quelque chose d'utile, le danger que je puis personnellement courir en l'écrivant n'est nullement un argument pour m'abstenir. S'il arrivait enfin, ce que je ne puis croire, qu'il produisît du mal, j'en serais assurément au désespoir, mais je ne me reprocherais rien.

Maintenant, ai-je pris la forme la plus convenable pour produire mes idées ? Tu me dis, mon cher ami, que j'ai tort de me montrer à découvert dès les premiers mots ; il y a beaucoup de vérité et de justesse dans cette observation. Je me suis déterminé à agir ainsi par ces motifs : dans le reste

de l'ouvrage, il m'eût été impossible de placer le corps d'idées qui forme l'introduction et cependant je ne voulais point qu'on ignorât le fond de ma pensée. J'aurais mieux aimé sans doute mettre ce morceau dans le courant du livre, mais j'ai préféré le placer au commencement que de ne point le placer du tout.

Tu trouves encore que je ne mets pas assez d'art et de précautions en énonçant ma pensée : je crois que je n'aurais pu le faire sans me nuire ; le seul mérite de l'ouvrage est le sentiment vrai, profond qui l'a dicté. C'est là ce qui peut me faire pardonner des erreurs s'il s'en rencontre. Je craindrais de perdre cet avantage en voilant ma pensée avec une adresse plus ou moins visible. De plus il m'eût été très difficile de le faire : s'il m'est très aisé de me taire entièrement, comme je te le disais plus haut, une fois que je parle je ne trouve plus de termes assez clairs dans la langue la plus claire du monde qui est la nôtre, pour exprimer mes idées. C'est une habitude dont j'ai quelquefois voulu me corriger lorsque j'étais obligé de parler en public ; et je n'ai jamais pu y parvenir.

Me voici au bout de mes sept pages, il faut pourtant finir. Je regrettais en commençant de ne pouvoir te reprocher à mon aise tes formes discrètes et oratoires. J'ai mieux fait, je viens de te prouver tout le prix que j'attache à tes avis et le besoin que je sens de justifier mon opinion à tes yeux. Il ne me reste plus qu'à t'embrasser de tout mon cœur et c'est à quoi je ne manquerai pas.

Je te prie, mon cher ami, de parler de moi à tous ceux qui t'entourent, et de me rappeler particulièrement au souvenir de Madame Camille. J'espère qu'Hippolyte a bien rempli ma commission auprès de Madame d'Orglandes, et qu'il lui a renouvelé l'expression des regrets que j'ai éprouvés de ne pouvoir me rendre cet été à son aimable invitation.

À Monsieur
Monsieur le Cte Camille d'Orglandes
au Château de Lonné
par Bellême
(Orne)
[*Cachet de la poste : 29 novembre 1834, Bellesme 30 novembre*]

Archives d'Orglandes. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 309-313.

1. Camille d'Orglandes (1798-1871) était le fils du comte Camille d'Orglandes

(1767-1857), député ultra de 1815 à 1823, élevé à la pairie en 1823, et qui en avait démissionné en 1832. Camille avait épousé Albertine Aline Michau de Montblin, et avait deux enfants. Il était apparenté à Tocqueville, sa sœur Henriette Félicité Zélie ayant épousé Louis Geoffroy de Chateaubriand, cousin germain de Tocqueville, le 8 octobre 1811.

2. La lettre de d'Orglandes n'a pas été retrouvée. Tout le corps de cette lettre de Tocqueville depuis « je suis aussi profondément convaincu » jusqu'à « qu'on ignorât le fond de ma pensée » est quasi identique à la lettre sans date publiée dans la correspondance entre Tocqueville et Kergorlay, d'après une copie Bonnel (*OC*, t. XIII, 1, p. 373-375). C'est une erreur de l'avoir crue écrite pour Louis qui n'adresse pas à Tocqueville les reproches mentionnés ici.

À FRANÇOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND

[Début janvier 1835[1]]

L'ouvrage que je joins à cette lettre n'a point encore paru ; il ne doit être offert au public que dans quinze jours. Permettez-moi donc de réclamer en sa faveur quelque peu de l'indulgence qu'on accorde d'ordinaire à un manuscrit.

Beaucoup de raisons devaient me porter à vous faire avant tout l'hommage de ce livre. Il y en a une qui m'est commune avec tous ceux qui se mêlent tant bien que mal d'écrire, celle-là je n'ai pas besoin de l'exprimer. Permettez-moi, Monsieur, d'ajouter qu'il en est une autre qui m'est personnelle. Quand on a le bonheur de rencontrer dans son pays le plus grand écrivain de son siècle, c'est en quelque sorte une obligation de lui apporter le tribut de ses efforts, tribut souvent fort indigne de lui pour la valeur de l'objet, mais acceptable par le sentiment qui le fait offrir. Quand des liens de famille vous attachent en outre à ce même homme auquel un orgueil patriotique vous unissait déjà[2], on se sent moins de crainte à faire ce qu'on n'eût considéré sans cela que comme un devoir.

Ce sont ces relations de famille qui m'encouragent à vous prier de parcourir le livre que je dépose aujourd'hui entre vos mains. Peut-être retrouverez-vous dans cet ouvrage le développement, fort incomplet sans doute, d'une de ces grandes vérités que vous avez introduites en foule dans le monde et que maintenant les hommes se partagent, chacun se trouvant assez chargé de l'une d'elles. Vous n'êtes pas seulement l'homme qui ait le mieux peint le passé, mais encore celui qui a le plus

prophétiquement annoncé l'avenir[3]. Placé au point de jonction de deux grandes révolutions, l'une qui s'achève et l'autre qui commence, vous avez jeté une égale lumière sur les deux côtés de cet immense tableau[4]. Nul n'a décrit comme vous la marche progressive de la démocratie dans le monde chrétien[5]. Ce livre a pour objet de faire connaître les effets que produit le règne de cette même démocratie dans un pays qui l'a vue arriver au terme de son voyage et fonder paisiblement son empire[6].

Je devrais finir ici, mais permettez-moi de vous confier en terminant une pensée pénible qui m'a bien souvent préoccupé. Je crains que les intentions qui m'ont porté à écrire ce livre ne soient méconnues par des hommes à l'estime desquels je tiens infiniment, mais pas assez cependant pour m'arrêter en leur faveur dans le chemin que m'indique ma raison. J'ai montré dans cet ouvrage un sentiment qui est profondément gravé au fond de mon cœur, l'amour de la liberté. J'ai exprimé une idée qui est fixe dans mon esprit, la marche irrésistible de la démocratie. Je crains que bien des gens, examinant superficiellement mon œuvre, ne m'accusent de vouloir précipiter un mouvement que je ne fais que décrire et qu'on m'accuse de travailler à détruire la royauté parce que je cherche à indiquer à quelles conditions elle pourrait se maintenir dans un peuple démocratique[7]. Cette pensée m'a souvent arrêté et il faut qu'elle m'ait été bien pénible puisque je n'ai pu m'empêcher de vous la confier, à vous qui avez certes bien d'autres choses à faire qu'à lire ma lettre. Cependant j'ai persisté à avancer dans la voie que j'avais choisie.

Vous le dirais-je ? Il y a deux souvenirs qui m'ont particulièrement affermi à le faire : je me suis rappelé mon aïeul, Monsieur de Malesherbes, plaidant devant la royauté qu'il aimait, la cause de la liberté, qui ne lui était pas moins chère, et demandant l'égalité des droits quoiqu'il fût du nombre des privilégiés[8]. Il en est un autre qui a poursuivi plus glorieusement encore cette même carrière et qui a montré que l'amour de la religion et le culte de la liberté, une naissance noble et le respect des droits de tous, le goût mâle de l'indépendance et l'obéissance volontaire à ses rois n'étaient point choses incompatibles de leur nature. Ces deux exemples m'ont soutenu, Monsieur, et j'ai tenté de m'engager, soldat fort obscur, sous les drapeaux de ces grands hommes.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. La réponse de Chateaubriand (voir ci-dessous) est datée du 11 janvier 1835, ce qui conduit à dater la lettre de Tocqueville du tout début janvier.

2. Le frère aîné de Chateaubriand, Jean Baptiste, avait épousé Aline Thérèse, la sœur aînée de Louise de Rosambo, la mère de Tocqueville. Jean Baptiste et sa femme ayant été guillotinés le 21 avril 1794, Hervé de Tocqueville était devenu tuteur de ses jeunes neveux.

3. *Variante ébauchée* : Il n'y a personne, Monsieur, qui ait peint comme vous l'approche de la démocratie.

Avant 1830, Tocqueville avait marqué peu d'estime pour l'américanophilie de Chateaubriand. Dans un projet d'article perdu dont un extrait est cité par A. Rédier, il jugeait ainsi le commentaire enthousiaste de celui-ci sur le voyage de La Fayette, publié dans le *Journal des débats* du 24 octobre 1825 : « De tous les spectacles que nous présentent sans cesse l'inconséquence et la faiblesse humaines, le plus déplorable, c'est celui du génie égaré dans de fausses voies et faisant servir à la ruine de ses concitoyens et de sa patrie cette haute raison que le ciel lui avait donnée pour un autre but [coupure par Rédier]. Je ne reconnais en Amérique qu'une République, celle des États-Unis. La seule tâche digne du génie eût été de nous montrer la différence qui existe entre elle et nous, et non de nous abuser par une ressemblance mensongère » (*Comme disait M. de Tocqueville*, *op. cit.*, p. 92-93).

4. Allusion probable à la Préface testamentaire de Chateaubriand publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1834 : « J'ai vu finir et commencer un monde et […] les caractères opposés de cette fin et de ce commencement se trouvent mêlés dans mes opinions. Je me suis rencontré entre les deux siècles comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où j'étais né, et nageant avec espérance vers la rive inconnue où vont aborder les générations nouvelles » (Chateaubriand, *Œuvres romanesques et voyages*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1969, t. I, p. 1046).

5. Depuis 1830, Chateaubriand avait analysé la marche de la démocratie dans plusieurs de ses ouvrages. Voir par exemple un texte, très proche de la thèse centrale de *De la démocratie*, dans *De la Restauration et de la monarchie élective* (mars 1831) : « Nous marchons à une révolution générale : si la transformation qui s'opère suit sa pente et ne rencontre aucun obstacle, si la raison populaire continue son développement progressif, si l'éducation morale des classes intermédiaires ne souffre point d'interruption, les nations se nivelleront dans une égale liberté ; si cette transformation est arrêtée, les nations se nivelleront dans un égal despotisme » (*Politique*, in *Œuvres complètes de Chateaubriand*, Furne, 1866, t. XII, p. 358). Sur Chateaubriand et Tocqueville, voir Marc Fumaroli, *Chateaubriand. Poésie et terreur*, Gallimard, 2006, p. 696-738 et Lucien Jaume, *Tocqueville*, Fayard, 2007, p. 413-424.

6. *Variante* : où elle atteint jusqu'à présent ses plus grands développements.

7. *Variante* : examinant superficiellement mon ouvrage ne me range contre ma volonté dans un parti où je ne suis point.

8. Une note non datée (AT) porte : « Je suis le petit-fils [*sic*] de M. de Malesherbes. Personne n'ignore que M. de M, après avoir défendu le peuple devant le roi Louis XVI, a défendu le roi Louis XVI devant le peuple. C'est un

double exemple que je n'ai point oublié et que je n'oublierai jamais. »

FRANÇOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Paris 11 janvier 1835

J'aurais voulu, Monsieur, vous remercier plus tôt, mais tous ces jours derniers j'ai passé ma vie dans les cimetières et je vais encore ce matin consoler une mère qui vient de perdre son fils. Votre grave ouvrage n'est pas un de ces livres que l'on peut lire en courant. Le scrupule qui vous a retardé ne devait pas en dernier résultat vous arrêter : vous ne pouvez pas empêcher les vérités sociales de se développer selon les temps et dans leur ordre, et il vaut mieux que ces vérités soient signalées par des hommes qui appartiennent à un autre principe que par des hommes dont l'intérêt naturel rend les doctrines suspectes. Très certainement nous entrons dans l'ère démocratique ; l'idée démocratique est partout : elle creuse sous tous les trônes, ruine toutes les aristocraties. On pourra la combattre ; des accidents pourront en suspendre le développement ; mais quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, la victoire définitive lui restera. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien je serai heureux de vous lire et combien je me félicite des liens de famille, qui me mettent en rapports plus intimes avec un homme de votre mérite. On parlait déjà un peu de moi, lorsque je vous voyais enfant à Verneuil. À votre tour vous me verrez en enfance ; on parlera de vous, et je serai oublié.

CHATEAUBRIAND

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

À LOUIS BOUCHITTÉ

Ce jeudi soir [15 janvier 1835[1] ?]

Mon cher ami, je vous envoie ci-joint l'ouvrage dont vous avez déjà supporté héroïquement quatre lectures. Il ne sera livré au public que dans

huit jours ; je n'en ai moi-même qu'un très petit nombre d'exemplaires. Je vous prie donc de ne pas parler de celui-ci au Dr Edwards auquel je ne puis en donner que plus tard.

Je viens d'envoyer un exemplaire à Merruau[2]. Et si vos affaires vous amènent naturellement un de ces jours-ci à Paris, je vous serais infiniment obligé de revoir ledit Merruau et de savoir si décidément il veut faire un article, et le cas étant, le presser. Ce jeune homme m'a toujours reçu avec obligeance, mais comme un homme qui se réveille et dont les idées ne sont pas encore bien claires. Je n'ai jamais pu trouver l'occasion d'avoir avec lui une de ces longues et bonnes conversations qui accroche l'un à l'autre l'esprit de deux hommes. Après quoi ils savent toujours par où se prendre. Le journal *Le Temps* est un organe très important de la presse et je vous serai très reconnaissant de m'aider à m'emparer de lui, de façon à ce qu'il parle de moi, s'entend ; car quant à la manière d'en parler, je laisse liberté complète.

Il faut que je vous quitte, je suis accablé d'affaires. Mille amitiés à Balzac[3] et en général à toute votre famille.

Tout à vous.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collections, Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. *De la démocratie* étant publiée le 21 janvier, il s'agit sans doute du jeudi 15 janvier. Tocqueville n'arrive à Paris que le mardi 13 janvier au soir ou le mercredi 14, après un séjour à Baugy, et le lithographe et l'enlumineur n'avaient pas encore terminé leur travail le 12 (voir lettre à Beaumont du 12 janvier, *OC*, t. VIII, 1, p. 149).

2. Sur Charles Merruau (1807-1882), rédacteur en chef du *Temps* avant de passer au *Constitutionnel*, voir ci-dessus lettre du 18 novembre 1834. C'est finalement Sainte-Beuve qui écrira le compte rendu de *De la démocratie* dans *Le Temps*, le 7 avril 1835.

3. Jean Baptiste Marie Baudry de Balzac (1796-12 mai 1848) se fixa à Versailles vers 1823 et devint médecin des prisons et de l'état civil. Le 19 octobre 1825, il épousa Pauline Bouchitté, sœur de Louis Bouchitté, et enseigna les sciences naturelles au collège royal. Il fut secrétaire perpétuel de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Versailles de 1835 à 1845. C'est dans le *Journal de Seine-et-Oise* dirigé par Baudry de Balzac que Tocqueville publiera ses premières études sur l'Algérie. Sur Baudry de Balzac et Bouchitté, voir Jean Lagny, « Les origines de l'académie de Versailles : la société des sciences morales, sa fondation

et ses débuts (1834) », *Revue de l'histoire de Versailles*, 1971, t. LIX, p. 11-56.

À FÉLIX LE PELETIER D'AUNAY

[Mi-janvier 1835[1]]

Mon cher cousin,

Mon livre ne doit paraître que dans huit jours, mais on vient de m'en envoyer comme échantillon deux ou trois exemplaires et je ne connais pas de meilleur usage à en faire que de vous en envoyer un, en vous priant de l'accepter, non comme une chose précieuse, mais comme un très petit témoignage d'un attachement bien vif et bien sincère.

Je vous avouerai, du reste, mon cher cousin, que ce n'est pas sans une certaine crainte que je vous vois commencer cette lecture. Je redoute votre jugement en proportion que je désire qu'il soit favorable, c'est dire que je le redoute extrêmement. Il n'y a personne dont je désirasse plus être approuvé que de vous. Je ne sais d'abord si l'idée mère du livre vous paraîtra bonne. Mon but a été de faire connaître comment et à l'aide de quelles lois, la démocratie américaine conduisait les affaires de la société. Je ne sais d'abord si vous approuverez la *morale* du livre. Peut-être trouverez-vous que, sans montrer de faiblesse envers la démocratie, je la juge cependant trop favorablement.

Je ne me dissimule point que les hommes d'État apercevront facilement dans mon ouvrage un défaut auquel malgré tous mes efforts je n'ai pu remédier : c'est le manque d'expérience. J'ai beau faire, je ne saurais empêcher que je n'aie que 29 ans, ni me donner l'habitude des connaissances administratives que je n'ai pu puiser que dans des livres, en un mot me mettre au courant de la pratique des affaires de ce monde auxquelles j'ai été si peu mêlé jusqu'à présent. Je m'attends donc qu'il sera fort facile de relever dans mon livre bien des erreurs qui tiennent à l'âge de l'auteur et à la position en quelque sorte *théorique* dans laquelle j'ai été obligé de vivre. Et je me sens très disposé à reconnaître des erreurs qui tiennent à ces deux causes. Je suis sûr de corriger l'une pour peu que Dieu me prête vie et, quant à l'autre, j'espère que l'étude et les conseils de gens comme vous, mon cher cousin, qui voulez bien prendre un peu d'intérêt à moi, parviendront à le rendre moins sensible. Je vous soumets

donc mon œuvre non comme un bon livre, mais comme le meilleur que j'aie pu faire, quant à présent. Et j'espère que, quelque opinion que vous ayez du livre, vous n'en conserverez pas moins à l'auteur une amitié à laquelle il tient particulièrement[2].

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Comme la précédente, cette lettre accompagnant l'envoi de *De la démocratie* doit dater du retour à Paris, à la mi-janvier.

2. La première lettre de Le Peletier d'Aunay conservée aux AT est datée du 19 mai 1835 et ne porte pas sur l'ouvrage. On ne sait ce que d'Aunay pensa d'un ouvrage qu'il avait encouragé Tocqueville à écrire.

À FÉLICITÉ DE LAMENNAIS

Paris ce 24 janvier 1835

Monsieur,

Je n'aurais pas osé vous envoyer le livre que je joins à cette lettre, si une personne qui a l'honneur de vous connaître, Madame de Vaux[1], et un de mes amis, M. Eugène Janvier[2], ne m'avaient encouragé à le faire. Je sais que c'est un tribut fort indigne à vous offrir ; mais tous les hommages ont un prix quand ils sont sincères. À ce titre le mien doit trouver grâce à vos yeux, car j'ose dire qu'il n'est personne qui professe un plus profond respect et une plus vive admiration pour votre caractère et pour vos écrits.

Agréez, Monsieur, je vous prie, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur[3].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
Rue de Verneuil n° 49

Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Collection d'autographes Bucquet.

1. Une lettre de la baronne de Vaux à Lamennais du 21 janvier 1835 annonce l'envoi de *De la démocratie* (Lamennais, *Correspondance générale*, Colin, 1977, t. VI,

p. 828-829). La baronne de Vaux (1800-1884), née Clémence Isaure Theresa Cabarrus, était fille d'un père inconnu et de Mme Tallien. Le 12 février 1823, elle avait épousé le baron Hyacinthe de Vaux. Forte personnalité, elle tenait un salon littéraire, se préoccupait de questions sociales et, légitimiste passionnée, écrivait dans la presse ; elle avait rencontré Lamennais en 1829. Le 8 mars 1835, elle devait écrire à ce dernier : « La lettre que vous avez eu la bonté d'écrire à M. de Tocqueville, l'a rendu bien heureux » (*ibid.*, p. 861). Clémence de Vaux entrera ensuite en religion. Voir Jehanne Aubry, *Une fille de Mme Tallien. La baronne de Vaux*, Paris 1935.

2. Eugène Janvier (1800-1852), député de 1834 à 1848 (collège du Tarn-et-Garonne, Montauban), représentant en 1849, appartenait à la majorité conservatrice.

3. Sans s'accorder avec Tocqueville, Lamennais avait apprécié l'ouvrage. À Montalembert, il écrit le 28 février 1835 : « C'est un livre instructif et très bien fait, quoiqu'un peu fatigant par l'affectation continue des formes de style de Montesquieu. J'ai appris dans ce livre tout ce que j'ignorais et désirais savoir sur le gouvernement des États-Unis américains. L'auteur est sans préventions et juge de toute chose avec un esprit impartial et froid qui donne du poids à ses jugements » (*Correspondance générale, op. cit.*, p. 407).

FÉLICITÉ DE LAMENNAIS À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

La Chênaie, 5 février 1835.

Je viens, Monsieur, d'achever de lire l'ouvrage dont vous avez bien voulu me faire adresser un exemplaire. Je puis maintenant vous parler à double titre de ma gratitude ; car ce n'est pas simplement d'un livre que je dois vous remercier, mais d'un livre tel qu'aujourd'hui on en publie bien peu. Je désirais depuis longtemps avoir des notions nettes sur le pays que vous avez observé avec tant de fruit. Je n'en avais nulle part trouvé qui me satisfissent : à présent je n'ai plus rien à souhaiter. Vous n'avez pas vu seulement ce qui avait échappé à des regards moins attentifs et moins pénétrants : vous avez encore apprécié avec une grande sagesse et une rare sagacité les faits recueillis avec tant de soin, rapprochés, classés avec un ordre qui en fait ressortir l'enchaînement et les conséquences. Vous avez rendu aux hommes qui s'occupent de la science politique un service qu'ils ne sauraient trop reconnaître, et notre pays aussi, dans l'instabilité et dans la misère de ses institutions actuelles, pourrait puiser d'utiles leçons dans les exemples que vous lui mettez sous les yeux et dans les réflexions qui les accompagnent. Si, parmi vos idées, il en est quelques-

unes que j'oserais croire susceptibles de discussion, je ne trouve en moi qu'une vive sympathie pour les sentiments qui se révèlent à chaque page de votre livre. Le véritable amour de l'homme, le respect pour sa dignité presque partout si avilie, ne sont pas de nos jours assez communs, pour qu'on puisse les rencontrer sans ressentir en soi-même une grande joie.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression affectueuse de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

F. DE LAMENNAIS

À Monsieur
Monsieur Alexis de Tocqueville
Rue de Verneuil n° 49
Paris
[*Cachet de la poste Dinan 7 février 1835*]

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

À ALPHONSE DE LAMARTINE[1]

[1835]

Permettez-moi, Monsieur, de vous faire hommage du livre que je joins à cette lettre. Son seul mérite est d'avoir été écrit avec sincérité et bonne foi. Ce n'est pas au premier poète de notre époque que je fais cet hommage, mais à l'homme d'État que j'estime le plus, celui qui a eu le bonheur si rare de nos jours de montrer un caractère toujours au niveau d'un grand talent.

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Immensément célèbre depuis la publication des *Méditations* en 1820, Lamartine avait été élu député pour la première fois le 7 janvier 1833 dans le 7e collège du Nord ; dès son premier discours, le 4 janvier 1834, il s'était placé au-dessus des partis. Réélu le 21 juin 1834 représentant de Bergues, il se présentait comme le chef du « parti social ». Une lettre à Aymon de Virieu du 27 janvier 1835 indique que Lamartine voit alors beaucoup Tocqueville, Beaumont, Carné, Janvier,

Corcelle, qu'il espère attirer pour renouveler la politique : « Tout cela sera à nous au jour où une force nouvelle se produisant dans le pays fera irruption dans l'étroite circonvallation des centres » (*Correspondance de Lamartine*, Champion, 2000, t. II, p. 271). Tocqueville aurait fait la connaissance de Lamartine en janvier 1827, quand celui-ci était chargé d'affaires à Florence (*ibid.*, note 5).

À CHARLES STÖFFELS

Paris, ce 6 février 1835

Ç'a été avec un vif sentiment de plaisir, mon cher ami, que j'ai appris la nouvelle de votre prochain mariage[1]. Je vois qu'il y a quelquefois de l'avantage à être idéologique et qu'en regardant aux étoiles on ne tombe pas toujours dans un puits comme ce fameux astrologue dont parle La Fontaine[2]. Sans plaisanterie, mon cher Charles, je prends une part bien grande, je vous assure, à votre bonheur : une femme jeune, jolie, spirituelle et riche, en voilà plus qu'il ne faut pour rendre un homme heureux, si, comme on l'ajoute, la femme que vous avez choisie joint à toutes ces qualités celle d'être sensible et bonne. J'espère que d'ici à peu de temps vous viendrez faire un petit voyage à Paris, mes parents auxquels j'ai cru devoir communiquer la nouvelle me chargent de vous dire qu'ils seront charmés de vous revoir et fort empressés de faire connaissance avec votre aimable compagne.

Je n'ai rien à vous dire sur mon compte que vous ne sachiez pas. Vous avez mon livre à votre disposition mais je m'attends bien à ce que vous ne l'ouvriez pas avant que la lune de miel ne soit passée et vous savez que cette lune n'a point de cours fixe dans les almanachs ; elle ne dure quelques fois que 24 heures, ce qui certes ne sera pas votre cas. D'autres fois, elle se prolonge pendant des années, je désire n'être jugé par vous que dans un très long temps ; mais je veux vous dire que, jusques à présent, je suis fort content de l'effet produit (à Paris du moins). Ce n'est pas que je ne sois exposé à quelques orages, mais j'en avais pris mon parti d'avance [mots manquants ?] jusqu'à présent d'en être submergé. Les uns me trouvent démocrate enragé, les autres prétendent que je suis sans enthousiasme et sans ardeur pour le progrès démocratique. Moi qui connais le fond de ma pensée et qui crois l'avoir montré dans mon ouvrage à ceux qui voudront y voir, je me tiens tranquille et attends avec confiance l'effet du temps. Les journaux de Paris commencent, chacun à

sa façon, à rendre compte du livre. Il serait à désirer que ceux de province en fissent autant. Ne pouvez-vous pas mettre en mouvement indirectement ceux de Metz[3] ?

J'espère, mon bon ami, que vous me permettrez de terminer cette lettre par un conseil ; je me hâte de le faire pendant que vous êtes encore garçon ; bientôt vous serez un respectable père de famille et c'est moi qui réclamerai vos avis[4]. Si votre femme conserve encore des croyances religieuses arrêtées, croyez-moi, ne les troublez pas. La philosophie peut être une étude toujours intéressante [et] souvent utile pour les hommes, mais j'ai toujours vu qu'elle devenait fatale aux femmes et qu'après avoir jeté le doute dans leur esprit elle exerçait une funeste influence sur leurs sentiments et sur leur conduite. L'imagination ardente et superficielle des femmes a besoin de s'exercer sur un terrain plus stable que la métaphysique. Il lui faut quelque chose de plus saillant, de plus saisissable qu'une théorie philosophique pour s'y attacher. Quelle que soit votre manière de voir en matière de religion, laissez donc votre femme adorer Dieu comme la foule, s'il lui est encore loisible de le faire. Je n'ignore pas que je parle ici dans le désert ; que mon conseil sera rejeté aussitôt que connu ; mais j'ai regardé comme un devoir de le donner et, si vous ne le suivez pas, comme je le crains bien, vous vous rappellerez un jour les derniers mots de cette lettre, vous vous en repentirez.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Stöffels devait épouser Marie Émilie de Carrey d'Asnières (1818-1836) le 25 février.

2. La Fontaine, *Fables*, livre II, fable XIII : « Un astrologue un jour se laissa choir / Au fond d'un puits. / On lui dit : Pauvre bête, / Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir, / Penses-tu lire au-dessus de ta tête ? »

3. Stöffels devait écrire un compte rendu qui n'a pu être retrouvé et dont Tocqueville le remercie le 16 octobre (voir ci-dessous).

4. Le couple eut un enfant, René Charles Marie Stöffels, né le 2 décembre 1835 et mort le 6 décembre.

Paris, 16 février 1835

Mon cher ami, je ne t'écrirai que deux mots cette fois. D'abord, parce que je suis extrêmement pressé, et ensuite parce que je n'ai rien de nouveau à t'apprendre. Le livre va jusqu'à présent merveilleusement. Je suis confondu de son succès ; car je craignais sinon une chute, du moins un accueil froid, en raison du soin qu'avait pris son auteur de se tenir en dehors de tous les partis. Je trouve partout de la bienveillance, et il m'arrive de toutes parts des avances qui m'étonnent. M. Royer-Collard, que je ne connaissais pas, a demandé à me voir. J'ai été hier au soir chez lui. Il m'a dit, au milieu de beaucoup de compliments, que mon livre était, à son avis, le livre politique le plus remarquable qui eût paru depuis trente ans. Je sais qu'il dit la même chose de moi à d'autres personnes[1]. M. de Chateaubriand, M. de Lamartine, m'ont parlé à peu près dans le même sens[2]. Je suis donc à flot quant à présent, fort étonné de ce qui m'arrive et tout étourdi des louanges qui bourdonnent à mes oreilles. Je me demande si c'est bien de moi qu'on parle, et quand il n'y a plus moyen d'en douter, j'en conclus qu'il faut que le monde soit composé de bien pauvres gens, pour qu'un livre sorti de ma cervelle, dont je connais si bien les bornes, fasse la sensation que celui-ci paraît y produire.

Fragment de lettre dont l'original est perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 424.

1. Royer-Collard, alors âgé de soixante-douze ans, à qui Tocqueville avait envoyé son livre, avait écrit à son ami Becquet : « De Tocqueville a fait un bien beau livre qui n'est pas de notre époque. Pour avoir un terme de comparaison, il faut se reporter à la *Politique* d'Aristote et à *L'Esprit des Lois*. Je l'ai lu cinq fois ; j'ai fait plus de cinquante pages d'extraits ; c'est pour moi une source inépuisable d'instruction et de plaisir » (voir *OC*, t. XI, p. V). La publication de *De la démocratie* marqua le début de relations personnelles entre Tocqueville et Royer-Collard jusqu'à la mort de celui-ci le 4 septembre 1845.

2. Sur l'avis de Chateaubriand, voir ci-dessus. Il ne reste pas de lettre de félicitations de Lamartine.

À EUGÈNE STÖFFELS

Paris, 21 février 1835

Pour revenir au sujet principal de tes lettres, je te dirai, mon cher ami, que l'impression produite sur toi par mon livre, quoique plus forte dans un sens que je ne voudrais, n'est pas de nature à me surprendre ni à m'effrayer. Voici le but politique de l'ouvrage :

J'ai voulu montrer ce qu'était de nos jours un peuple démocratique, et, par cette peinture rigoureusement exacte, j'ai prétendu produire un double effet sur l'esprit des hommes de mon temps.

À ceux qui se sont fait une démocratie idéale, rêve brillant, qu'ils croient pouvoir réaliser aisément, j'ai entrepris de montrer qu'ils avaient revêtu le tableau de fausses couleurs, que le gouvernement démocratique qu'ils préconisent, s'il procure des biens réels aux hommes qui peuvent le supporter, n'a point les traits élevés que leur imagination lui donne ; que ce gouvernement, d'ailleurs, ne peut se soutenir que moyennant certaines conditions de lumières, de moralité privée, de croyances, que nous n'avons point, et qu'il faut travailler à obtenir avant d'en tirer les conséquences politiques.

Aux hommes pour lesquels le mot de démocratie est le synonyme de bouleversement, d'anarchie, de spoliation, de meurtres, j'ai essayé de montrer que la démocratie pouvait parvenir à gouverner la société en respectant les fortunes, en reconnaissant les droits, en épargnant la liberté, en honorant les croyances ; que si le gouvernement démocratique développait moins qu'un autre certaines belles facultés de l'âme humaine, il avait de beaux et grands côtés ; et que peut-être, après tout, la volonté de Dieu était de répandre un bonheur médiocre sur la totalité des hommes, et non de réunir une grande somme de félicité sur quelques-uns et d'approcher de la perfection un petit nombre. J'ai prétendu leur démontrer que, quelle que fût leur opinion à cet égard, il n'était plus temps de délibérer ; que la société marchait et les entraînait chaque jour avec elle vers l'égalité des conditions ; qu'il ne restait donc plus qu'à choisir entre des maux désormais inévitables ; que la question n'était point de savoir si l'on pouvait obtenir l'aristocratie ou la démocratie, mais si l'on aurait une société démocratique marchant sans poésie et sans grandeur, mais avec ordre et moralité, ou une société démocratique, désordonnée et dépravée, livrée à des fureurs frénétiques ou courbée sous un joug plus lourd que tous ceux qui ont pesé sur les hommes depuis la chute de l'empire romain.

J'ai voulu diminuer l'ardeur des premiers, et, sans les décourager, leur montrer la seule voie à prendre.

J'ai cherché à diminuer les terreurs des seconds et à plier leur volonté sous l'idée d'un avenir inévitable, de manière que, les uns ayant moins de fougue et les autres offrant moins de résistance, la société pût s'avancer plus paisiblement vers l'accomplissement nécessaire de sa destinée. Voilà l'idée-mère de l'ouvrage, idée qui enchaîne toutes les autres dans un seul réseau, et que tu aurais dû apercevoir plus clairement que tu n'as fait. Du reste, il n'y a jusqu'à présent que très peu d'hommes qui le comprennent. Je plais à beaucoup de gens d'opinions opposées, non parce qu'ils m'entendent, mais parce qu'ils trouvent dans mon ouvrage, en ne le considérant que d'un seul côté, des arguments favorables à leur passion du moment. Mais j'ai confiance dans l'avenir, et j'espère qu'un jour viendra où tous verront clairement ce que quelques-uns seulement aperçoivent aujourd'hui. […]

Quant au succès matériel du livre, il continue […].

Ce que tu me dis de vos arrangements d'été, mon cher ami, me fait bien craindre de ne pouvoir aller encore cette année vous visiter. Beaumont et moi, nous comptons d'ici à un mois aller en Angleterre[1]. […]

Fragment de lettre dont l'original est perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 425-427.

1. La lettre à laquelle Tocqueville répond est perdue.

À ERNEST DE BLOSSEVILLE

Paris, 2 mars 1835

Mon cher ami, je suis venu d'abord pour vous voir et ensuite pour vous donner le renseignement que vous désirez[1].

D'après la Constitution le Président est indéfiniment rééligible[2]. La chose est si vraie que Washington, après avoir été élu deux fois, crut nécessaire d'annoncer par une proclamation qu'il n'accepterait pas un troisième mandat. C'est l'usage et l'emprise des précédents (élément anglais encore puissant en Amérique) qui ont décidé que le même homme ne serait pas élevé plus de deux fois à la Présidence. La chose est

maintenant si bien établie qu'il n'y a pas d'exemple, je crois, d'un Président qui ait brigué une troisième élection[3]. Si je pouvais vous être utile pour éclaircir quelque autre point, il va sans dire que je suis tout entier à votre disposition.

Mille amitiés.

Lettre inédite. Copie. Archives Tocqueville.

1. Blosseville avait publié un compte rendu de *De la démocratie* dans *Le Rénovateur* du 9 février 1835 et dans *L'Écho français* du 11 février.

2. L'étendue des pouvoirs du président aux États-Unis était une question d'actualité : le gouvernement américain avait réclamé des indemnités pour les biens américains saisis durant le blocus napoléonien, indemnités dont la Chambre débattit de janvier jusqu'à un vote du projet de loi de paiement le 18 avril. À cette occasion, Tocqueville fut consulté par la Chambre sur les pouvoirs exacts du président. Voir cette consultation dans *Mélanges*, in *OC*, t. XVI, p. 85-87.

3. Sur les pouvoirs du président, voir *DA*, chapitre VIII, « De la constitution fédérale ». Washington avait exercé deux mandats (1789-1793, et 1793-1797) ; dans son discours du 17 septembre 1796 – « *Farewell Address* » –, il avait annoncé son refus de tout mandat supplémentaire, inaugurant la coutume d'une limitation à deux mandats qui devint une règle constitutionnelle par le 22e amendement ratifié en 1951.

À LOUIS BOUCHITTÉ

[6 mars 1835]

Mille remerciements, mon cher ami, de vos bons soins. Si je ne retire pas de mon livre d'autres avantages il m'aura du moins montré à l'œuvre l'amitié de gens sur lesquels du reste je comptais depuis longtemps. Si S[ainte]-Beuve ne fait pas attendre trop longtemps l'article, je crois qu'il sera heureux pour moi qu'il le fasse. Merruau m'aurait, je pense, mieux compris ; mais le nom de S[ain]te-B[euve] a plus d'action sur le public[1].

Je n'ai au milieu de mes remerciements qu'un reproche à vous faire, mais il est grave. Pourquoi manquez-vous à vos promesses et ne venez-vous pas déjeuner ? J'aurais été bien aise de causer avec vous longuement et mes parents s'attendaient à votre visite. Ne venez plus à Paris sans passer

rue de Verneuil[2].

Adieu. Tout à vous.

A. T.

À Monsieur
Monsieur Bouchitté professeur au collège royal
à Versailles
[*Cachet de la poste : Paris banlieue 6 mars 1835*]

Lettre inédite. Bibliothèque municipale de Versailles.

1. Voir ci-dessus lettre du 15 janvier 1835. Bouchitté servait d'intermédiaire pour obtenir un compte rendu dans *Le Temps*.

2. Tocqueville habitait depuis 1832 au 49 rue de Verneuil dans le quartier Saint-Thomas-d'Aquin.

À NASSAU WILLIAM SENIOR

Ce 14 mars 1835

Mon cher Monsieur Senior,

Je vous remercie infiniment des démarches que vous avez bien voulu faire auprès des revues anglaises ; j'espère qu'elles produiront des fruits utiles ; je ne me dissimule pas, cependant, que dans un pays aussi agité que l'est le vôtre en ce moment[1], la curiosité publique n'est que peu dirigée vers des matières générales et étrangères comme celles que traite mon livre.

Je me suis déjà présenté deux fois à l'ambassade pour demander la brochure que vous m'aviez promise. On m'a assuré qu'on n'avait rien reçu. Je ne renonce pas encore cependant au plaisir de la lire. Tout ce qui se passe dans votre pays excite vivement notre intérêt et en particulier le mien. Je tiens donc beaucoup à connaître le livre que vous m'aviez annoncé et que je regarde comme un document très précieux.

Une réunion scientifique de ma province m'a fait demander dernièrement un travail sur le paupérisme[2] ; je l'ai commencé ; mais pour l'achever je trouve utile de connaître ce qui se passe en Angleterre et

particulièrement la nouvelle loi des pauvres qui a passé, je crois, l'année dernière. Vous serait-il possible de me transmettre ce document législatif ? Ce serait me rendre un vrai service, surtout si l'envoi ne tardait pas trop.

J'ai reçu dernièrement de Lord Landsdowne[3] une lettre extrêmement obligeante et dont j'ai été fort reconnaissant.

Adieu, mon cher Monsieur Senior, pardonnez-moi, je vous prie, mon importunité et laissez-moi compter un peu sur une amitié à laquelle je tiens beaucoup.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. J'espère que lors de mon voyage à Londres, Monsieur l'archevêque de Dublin[4] sera déjà arrivé dans cette ville et que j'aurai le plaisir de l'y voir. En attendant, veuillez me rappeler à son souvenir.

À M. Nassau W Senior
Lincoln's inn
London
(Angleterre)
[*Cachet de la poste : Paris 13 mars 1835*]

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 73-74.

1. La chute du cabinet Melbourne en novembre 1834 avait conduit à organiser une élection générale en janvier 1835. Les difficultés du cabinet Peel devaient conduire au retour de Melbourne au pouvoir en avril.

2. Le *Mémoire sur le paupérisme* rédigé par Tocqueville avant son départ pour l'Angleterre le 8 mai. Voir *OC*, t. XVI, p. 117-139.

3. Henry Petty-Fitzmaurice, marquis de Landsdowne (1780-1863), ami de Senior et disciple de Bentham, chancelier de l'Échiquier de 1806 à 1807 et lord président du Conseil de 1830 à 1834. Il devait à nouveau exercer cette fonction du 18 avril 1835 au 3 septembre 1841 et de 1846 à 1852.

4. Richard Whately (1787-1863) avait été le directeur d'études de Senior. Il avait été nommé archevêque de Dublin en 1831.

À NARCISSE DE SALVANDY

Ce vendredi matin
[27 mars 1835]

Je ne veux pas attendre, Monsieur, que je sois en état de faire des visites pour vous remercier de l'article qui a paru dans le *Journal des débats* lundi dernier[1]. Je sens au contraire le besoin d'employer à vous écrire les forces qui commencent à me revenir.

Vous dire que j'ai été comblé des louanges que vous avez bien voulu accorder à mon ouvrage, ne serait que rendre incomplètement ma pensée. Ce dont je suis heureux et fier, n'est pas seulement la louange elle-même, quelque flatteuse qu'elle soit, quelque disproportionnée que je la juge au mérite du livre, c'est que cette louange vienne de vous. Le signe qui est au bas de l'article et, mieux encore, le style de l'article annoncent à tous qui est l'écrivain[2]. Or, permettez-moi, Monsieur, en cette matière d'accorder plus de prix encore à votre nom qu'à vos paroles[3].

J'espère pouvoir bientôt aller vous présenter moi-même mes remerciements.

En attendant, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur de Salvandy
Rue Cassette n° 30
Paris

Lettre inédite. Jacob Mayer papers. Special collections. University of Saint Andrews.

1. La lettre remercie pour la première partie du compte rendu publié par Salvandy dans le *Journal des débats politiques et littéraires* les lundi 23 mars et samedi 3 mai 1835. Elle date donc du vendredi 27 mars. Tocqueville avait déjà remercié Salvandy de son éloge du *Système pénitentiaire* dans une lettre du 28 décembre 1832 (voir ci-dessus).

2. L'article n'était pas signé mais Salvandy était un collaborateur régulier du journal. Ce premier article, louant la science des faits et des lois, la profondeur des observations et l'indépendance de l'auteur considéré comme « le Blackstone de l'Amérique », consistait principalement en une longue citation de l'introduction de l'ouvrage.

3. Tocqueville devait noter à propos du deuxième article pourtant très flatteur de Salvandy qu'on ne saurait « montrer dans l'analyse d'un livre plus d'ignorance

du sujet et plus de légèreté dans le jugement des faits » (*OC*, t. XIV, p. 177-178).

À MATHIEU MOLÉ

Paris ce 5 avril 1835

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre hier[1]. J'ai été ce matin chez vous dans l'espérance que vous ne seriez pas encore parti pour la campagne. Je voulais vous exprimer de vive voix la profonde reconnaissance que j'ai éprouvée en lisant le billet que Madame d'Aguesseau[2] a bien voulu me transmettre. Je suis heureux et fier de l'opinion, beaucoup trop flatteuse, que vous exprimez sur mon compte. Le suffrage d'un petit nombre d'hommes tels que vous, Monsieur, suffirait pour combler mes espérances. Je n'en ambitionnerais pas d'autres et, l'ayant obtenu, j'attendrais sans impatience, comme sans crainte, le jugement du public.

Au moment où j'ai reçu votre lettre, je me disposais à me rendre chez Madame d'Aguesseau. Je voulais lui demander s'il ne serait pas indiscret de solliciter de vous une lettre de recommandation pour Londres. L'accueil bienveillant que vous aviez bien voulu me faire m'encourageait à cette démarche. Ce petit détail vous fera juger, Monsieur, avec quelle joie, et quelle gratitude j'ai reçu l'annonce de vos bonnes intentions à mon égard. Je regarde comme une faveur très précieuse l'offre que vous me faites, faveur d'autant mieux sentie qu'elle était déjà vivement désirée sans être encore sollicitée.

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'expression de ma reconnaissance l'hommage de ma respectueuse considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. Oserais-je vous demander encore une grâce ? Ce serait de joindre aux lettres que vous voulez bien me donner, un mot en faveur de mon compagnon de voyage Monsieur de Beaumont. J'espère que vous excuserez l'indiscrétion de cette demande. Nous avons toujours été liés, Monsieur de Beaumont et moi, dans la mauvaise fortune ; je voudrais que nous restassions unis dans la bonne.

À Monsieur

Monsieur le Cte Molé Pair de France
En son hôtel place de la Ville-Lévêque no 27
Paris

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du comte Molé.

1. Le 3 avril 1835, Molé avait envoyé à Tocqueville une lettre d'introduction pour son voyage en Angleterre. Le 8 avril, il devait donner deux lettres introduisant Tocqueville et Beaumont (qu'il ne connaissait pas) auprès de Lord Landsdowne et Lord Holland ; et le 18 avril, il envoya une lettre destinée au général Sébastiani (AT).

2. Marie Catherine Lamoignon, marquise d'Aguesseau (1759-1849), veuve depuis 1829 d'Henri Cardin Jean-Baptiste, comte puis marquis d'Aguesseau, avocat général au parlement sous Louis XVI, sénateur d'Empire en 1805 et pair de France en 1814. Amie de Chateaubriand, elle était la tante maternelle de Molé. Elle tenait un salon littéraire.

À CHARLES-AUGUSTIN SAINTE-BEUVE

Paris, ce mercredi matin
[8 avril 1835[1]]

Je viens de lire, Monsieur, dans le journal *Le Temps* d'hier, un article de vous dont il me tarde de vous remercier. Les choses flatteuses que vous avez bien voulu dire sur mon ouvrage m'auraient causé beaucoup d'orgueil et de joie, de quelque part qu'elles vinssent. Mais le nom de l'auteur de l'article ajoute encore à mes yeux un nouveau prix à ce que contient d'aimable l'article même. Vous êtes du nombre de ceux que le public aime à voir devant lui pour lui tracer la route d'opinion qu'il doit suivre.

Permettez-moi, Monsieur, d'attacher à quelque chose plus d'importance encore qu'au jugement que vous portez sur la Démocratie américaine, c'est à voir continuer et devenir plus fréquents les rapports qui se sont établis entre nous. Je ne puis m'empêcher de croire qu'il existe pour nous beaucoup de points de contact et qu'une sorte d'intimité intellectuelle et morale ne tarderait pas à régner entre vous et moi, si nous avions l'occasion de nous mieux connaître.

Agréez, je vous prie, Monsieur, avec l'expression de ma

reconnaissance, celle de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque de l'Institut. Ms Lov D 611/fol 193. Publiée par Sainte-Beuve en décembre 1865 dans les *Nouveaux Lundis*, t. X, p. 332, dans son étude sur la *Nouvelle Correspondance inédite* de M. de Tocqueville.

1. La lettre peut être datée du lendemain de la parution de l'article de Sainte-Beuve dans *Le Temps* du mardi 7 avril 1835. Élogieux en 1835 pour « l'excellente manière à la fois expérimentale et philosophique » de Tocqueville, Sainte-Beuve eut ensuite des rapports distants avec lui. Il publie en décembre 1865 cette lettre dont l'original est perdu pour illustrer les « avances » que Tocqueville lui fit : « malgré d'aimables avances, j'étais toujours resté avec lui sur un pied de respect plus que d'amitié », commente-t-il (*Nouveaux Lundis*, t. X, 1865, p. 332).

À JULES BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE[1]

Paris, ce mercredi matin
[Janvier-mai 1835[2] ?]

M. de Lamartine m'a dit hier, Monsieur, que vous aviez manifesté le désir de lire mon ouvrage et exprimé la volonté qu'il en fût rendu compte dans *Le Constitutionnel* ; permettez-moi, en vous priant d'agréer un exemplaire du livre, de me réjouir de voir établis des rapports entre nous.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Saint-Hilaire
Paris

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Jules Barthélemy-Saint-Hilaire (1805-1895), écrivait dans *Le Constitutionnel* et était depuis 1834 professeur de littérature française à l'École polytechnique. Nommé professeur de littérature grecque au Collège de France en 1838, il entra à

l'Académie des sciences morales et politiques en 1839. Secrétaire principal du gouvernement provisoire en février 1848, il fut élu à la Constituante puis à la Législative et siégea à droite. Il deviendra sénateur inamovible sous la Troisième République.

2. *Le Constitutionnel* rend compte de façon anonyme de *De la démocratie en Amérique* le 18 mai 1835.

À MATHIEU MOLÉ

Paris ce 19 avril 1835

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous avez bien voulu m'envoyer pour notre ambassadeur à Londres. C'est une nouvelle obligation que je vous ai, ajoutée à beaucoup d'autres. Peut-être, au reste, ai-je moins de reconnaissance encore à exprimer de la lettre adressée à Monsieur Sébastiani[1] que du billet qui l'accompagne. Il m'accorde une autorisation que je désirais vivement obtenir, mais que je n'osais demander. Vous me permettez de vous faire connaître moi-même l'accueil bienveillant que vos lettres m'auront obtenu en Angleterre[2]. C'est un droit dont je ne manquerai pas de me prévaloir. Quand on a été assez heureux pour vous approcher de près, Monsieur, on est porté à penser qu'après le plaisir de vous écouter, une des choses les plus désirables, c'est de correspondre avec vous.

Daignez agréer, je vous prie, l'expression de ma respectueuse considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. M. de Beaumont qui vient d'arriver de la campagne et auquel j'ai appris vos bontés s'est hâté de se présenter à votre hôtel et, ne vous ayant pas trouvé, il me charge de vous offrir l'hommage de sa reconnaissance.

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du comte Molé.

1. Horace François Bastien, comte Sébastiani de la Porta (1772-1851), général sous l'Empire, député sous la Restauration, avait été nommé par Louis-Philippe ministre de la Marine (11 août-17 novembre 1830), ministre des Affaires étrangères (17 novembre 1830-11 octobre 1832) puis ministre sans portefeuille

avant d'être nommé ambassadeur à Naples en avril 1834, puis en janvier 1835 à Londres, où il restera jusqu'en 1840.

2. Tocqueville et Beaumont devaient quitter Paris le 21 avril, arriver à Londres le 23 et y être reçus par la meilleure société.

À VIRGINIE ANCELOT[1]

Londres, le 28 avril 1835

À peine ma lettre était-elle mise à la poste hier, chère Madame, que je me suis rappelé que je n'y avais pas donné mon adresse ; j'ai couru pour la ravoir, mais la poste, c'est comme l'éternité ; une fois qu'on y est tombé, on n'en peut plus sortir. C'est une affaire finie pour toute la durée des siècles. Je n'avais qu'un moyen de réparer ma faute, c'était de vous écrire une seconde lettre au risque de vous ennuyer. J'ai pris ce moyen faute de mieux, et je me hâte, de peur que vous ne me fassiez encore oublier ce point important, de vous dire que je demeure n° 101, *Regent-Street.*

Hier, après vous avoir écrit, je suis sorti et j'ai parcouru quelques-unes des rues de Londres, qui, vues dans cette saison, en plein midi, ressemblent assez à des galeries de mines éclairées par une lanterne. Quand on entre dans cet air humide et épais, on se sent tout d'abord au milieu de la patrie du spleen[2]. J'ai donc parcouru quelques-unes de ces rues, et j'ai été renouveler connaissance avec plusieurs personnes que j'avais déjà vues à mon premier séjour ; j'ai trouvé partout le même accueil : beaucoup d'insolence dans l'antichambre (j'étais à pied), une extrême bienveillance dans le salon, et à mon retour dans l'antichambre une prodigieuse servilité. Je parcourais ainsi en un quart d'heure tous les degrés de l'échelle sociale, j'étais un pauvre diable en montant l'escalier, un homme comme un autre dans l'appartement, et un grand seigneur en redescendant. Malheureusement, en revenant dans la rue, je redevenais moi-même, ni plus, ni moins. Rentré chez moi, je me suis mis à philosopher (il n'y a rien de plus favorable à la philosophie que le brouillard), je trouvais qu'à mon goût la société était arrangée tout de travers ; j'en parcourais toutes les classes, et je n'en rencontrais pas une qui me plût entièrement. Il règne, dans ce qu'on appelle les classes élevées, celles qui jouissent d'une richesse et d'un loisir héréditaires, une certaine hauteur de sentiment, une distinction de manières qui me

plaisent et m'attirent ; mais l'atmosphère dans laquelle elles vivent, le luxe, l'apparat, les grands biens, l'affectation, tout cela m'ennuie et me repousse. Il y a souvent, au contraire, dans les classes moyennes, une simplicité, une réalité d'impressions, qui me plaît ; mais le vulgaire qu'on y rencontre si souvent en tout genre finit par me rendre le contact habituel insupportable. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'imaginer une société où la forme tînt plus immédiatement au fond qu'il n'arrive parmi nous ? où les manières suivissent les sentiments et fussent plus ou moins distinguées, suivant qu'on aurait plus d'esprit, plus d'élévation dans l'âme ou plus d'énergie dans la volonté, de même qu'une jolie femme est toujours jolie qu'on l'habille en soubrette ou en grande dame ? Voilà en vérité une question difficile à résoudre. Mais à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, chère Madame, qui n'avez pas besoin de trois laquais dans votre antichambre pour exprimer avec aisance et noblesse des idées spirituelles et des sentiments distingués.

Croyez, chère Madame, à mon bien sincère attachement.

A. DE TOCQUEVILLE

Original perdu. Lettre publiée dans Virginie Ancelot, *Un salon de Paris*, 1866, p. 79-81.

1. Virginie Ancelot (1792-1875), née Marguerite Chardon, épouse de l'auteur dramatique Ancelot et auteur elle-même, tenait un salon très recherché où elle recevait Chateaubriand, Jouffroy, Guizot. Dans son ouvrage *Un salon de Paris*, elle indique avoir connu Tocqueville en 1832, aussitôt après son retour d'Amérique (Dentu, 1866, p. 79) ; elle l'aida pour obtenir des comptes rendus de *De la démocratie* dans les journaux. Voir lettre à Beaumont, 14 juillet 1834, *OC*, t. VIII, 1, p. 141.

2. Le mot avait été introduit en français au milieu du XVIIIe siècle à partir du mot anglais qui désigne la rate en tant que siège de la mélancolie.

À NASSAU WILLIAM SENIOR

Ce 10 mai [1835], 8 h du matin[1]

Mon cher Monsieur Senior,

L'indisposition qui m'était survenue le jour où j'eus le plaisir de dîner

avec vous chez Lord Landsdowne[2] n'a fait que s'accroître depuis et hier au soir nous nous sommes déterminés, M. de Beaumont et moi, à essayer de l'air de la campagne et à aller nous établir pour quelques jours à Hampstead[3]. Nous sommes donc obligés de nous priver du plaisir de déjeuner ce matin avec vous et Madame Senior.

Veuillez, je vous prie, agréer l'expression de nos bien sincères regrets et recevoir en même temps l'assurance de ma considération distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Monsieur Senior
Hyde Park Gate : upper Kensington Gate

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. *En haut du manuscrit à droite* : London 1835.

2. Voir ci-dessous, note 2.

3. Aujourd'hui intégré dans Londres, Hampstead était alors un village du faubourg nord-ouest de la ville. Tocqueville resta jusqu'au 22 mai chez Reeve et sa mère. Il avait exigé que Beaumont reste à Londres et ne vienne le voir que tous les deux jours. Voir *OC*, t. XIV, p. 180.

À MATHIEU MOLÉ

Ce 19 mai 1835, Londres, 101 Regent St.

Je voulais vous écrire beaucoup plus tôt, Monsieur, afin de vous faire part du gracieux accueil que m'ont valu vos lettres ; mais, d'abord, les soins qui accompagnent nécessairement le commencement d'un voyage et ensuite une indisposition assez prolongée m'ont empêché d'exécuter mon projet. Vous dire que j'ai été bien reçu des personnes auxquelles vous m'aviez adressé, ce serait rester fort au-dessous de la vérité. Il n'y a pas de prévenances dont je n'aie été l'objet. M. le marquis de Landsdowne a surtout montré, par les témoignages de bienveillance dont il m'a comblé, tout le désir qu'il avait de vous être agréable[1]. Ces marques d'estime m'ont été d'autant plus précieuses que j'y ai vu un reflet des sentiments que vous aviez bien voulu me témoigner vous-même.

J'ai trouvé, en arrivant dans ce pays-ci, la lutte parlementaire suspendue. Les chambres sont rouvertes depuis trois ou quatre jours ; mais on n'y a pas encore agité de grandes questions et les partis n'ont pu y dessiner leurs physionomies. Il est donc très difficile, même pour un Anglais, de présager, quant à présent, la destinée du nouveau ministère[2]. Pour un étranger, nouvellement arrivé comme moi, il serait ridicule de le tenter. Aussi n'ai-je cherché, jusqu'à ce moment, qu'à juger par quelques points de comparaison, des changements généraux qui s'étaient opérés depuis mon dernier voyage.

J'avais remarqué, il y a dix-huit mois, que les idées démocratiques qui faisaient des progrès rapides dans tout ce qui avait rapport à la société politique, paraissaient stationnaires dans ce qui touchait la société civile ; en d'autres termes, que la nation était plus préoccupée de l'égalité des droits que de celle des conditions. Comparant ce que j'ai vu alors à ce que je crois voir aujourd'hui, il me semble que la révolution a continué à marcher dans le premier sens, mais qu'elle est restée dans le second à peu près au point où je l'avais laissée. Il y a dix-huit mois les whigs attaquaient la majorité de la Chambre des pairs, mais respectaient la pairie. Aujourd'hui j'entends retentir dans leurs rangs des paroles de mauvais augure. Le bill de la réforme, suivant beaucoup d'entre eux, a complètement changé l'esprit de la constitution anglaise[3]. Autrefois le gouvernement réel de la société résidait dans la Chambre des lords. Les Communes étaient infailliblement entraînées par le mouvement de la haute aristocratie. Aujourd'hui, le contraire doit avoir lieu. Le résultat du bill de la réforme a été de placer le gouvernement dans les Communes. Les pairs peuvent encore servir à la marche des affaires, mais ils ont perdu le droit de les diriger.

D'autres vont plus loin encore, et demandent pourquoi les riches seuls peuvent arriver à la Chambre des lords. Il en est même qui mettent en question les avantages de l'hérédité. Toutes ces doctrines ont été depuis peu reproduites dans des écrits que le parti whig ne combat point, si même il ne les approuve pas formellement. En général, il règne dans la nation une tendance visible des esprits à contester à la richesse le privilège de gouverner l'État.

Si, des opinions politiques proprement dites, on passe aux opinions que je pourrais appeler *sociales*, on n'aperçoit point qu'un progrès analogue se soit opéré. Je ne vois pas aujourd'hui plus de gens favorables à l'égalité des conditions et au partage de la propriété foncière, que je

n'en apercevais, il y a dix-huit mois. Tout ce qui est en train de faire fortune ou a des chances de devenir riche, est favorable à l'accumulation de la richesse. Le reste n'a pas encore voix au chapitre. Je me figure assez aisément le peuple anglais représenté par deux hommes dont le premier dit à l'autre : *il s'agit de choisir ; voulez-vous que nous partagions également notre commun héritage ? Nous serons tous les deux dans la médiocrité* ; et le second répond : *Prenez tout, et laissez-moi la chance de me mettre un jour à votre place.* Les hommes des classes moyennes d'Angleterre raisonnent encore comme des hommes qui jouent quitte ou double. Chez nous, ceux qui appartiennent à ces mêmes classes aiment mieux diviser les enjeux, et, laissant une petite latitude à l'action de la fortune, moins attendre et moins craindre de l'avenir.

Lorsque je considère attentivement l'état de ce pays-ci, je ne puis m'empêcher de croire que la même révolution démocratique qui s'est opérée chez nous doit, tôt ou tard, avoir lieu chez les Anglais. Mais il me semble qu'elle ne s'opérera pas de la même manière et procédera par d'autres voies.

Chez nous, l'indifférence en matière de religion a singulièrement facilité le changement des anciennes lois. Ici, la révolution me paraît presque aussi religieuse que politique[4]. On ne se figure pas en France l'ardeur qu'ont encore dans ce pays-ci les passions religieuses, échauffées qu'elles sont par l'esprit de parti, et l'influence qu'elles exercent sur la conduite des hommes. La population se partage ainsi. Du côté de la religion établie se trouvent presque tous les riches. Avec les dissidents, marchent une grande partie des classes moyennes et une portion considérable des classes inférieures. On remarque que les familles qui arrivent à la richesse ne tardent point à entrer dans le sein de l'Église établie, tandis que chaque jour un grand nombre de pauvres se joignent aux dissidents. Et en examinant attentivement la tendance et les habitudes des deux doctrines, on s'aperçoit que la religion établie conduit naturellement aux idées monarchiques et aristocratiques, que celles des sectes mènent au républicanisme et à la démocratie. Les théories républicaines et démocratiques ne marchent donc point en Angleterre, comme chez nous, dans le vide des croyances. Elles s'aident au contraire des croyances. Tour à tour, elles leur servent d'instruments, ou s'en servent comme d'instruments. Suivant le cours probable des événements, les dissidents finiront par l'emporter et on les verra, comme en 1640, renverser l'État après avoir détruit l'Église. Un trait suffit pour faire sentir

la différence qui existe entre les deux pays en matière de religion. L'année dernière, il ne s'est manqué que de quelques voix qu'un bill ne passât dans la Chambre des communes ayant pour objet de rendre beaucoup plus stricte encore l'observation déjà si judaïque du dimanche. Ainsi le mouvement de la réforme pousse à l'austérité puritaine, comme chez nous à l'affaiblissement de la discipline religieuse.

En France, le nombre des petits propriétaires fonciers a toujours été fort considérable, et le goût de la propriété foncière très répandu dans le peuple. La Révolution n'a fait que généraliser cet état de choses. Ici, non seulement la propriété foncière est infiniment peu divisée, mais chaque jour elle se concentre de plus en plus dans quelques mains. Cela vient surtout, je pense, de l'immense développement que prend [*sic*] le commerce et l'industrie. Il est, je crois, reconnu qu'à mesure que la civilisation augmente chez un peuple, les hommes passent des champs dans les manufactures. Ce mouvement naturel de la population est particulièrement sensible en Angleterre où l'on fabrique presque tous les objets nécessaires, non seulement à la consommation des Anglais, mais pour ainsi dire à celle du globe. En Angleterre d'ailleurs, la terre, ayant toujours été peu divisée, n'a jamais présenté autant de ressources au pauvre que parmi nous, et ne s'est pas présentée à l'imagination de l'homme du peuple comme l'objet le plus naturel de l'industrie. Le paysan anglais a donc des habitudes et des instincts tout différents des nôtres. Dès qu'il a acquis plus de lumières, ou de capitaux que ses voisins, il cherche à utiliser ces avantages dans le commerce ; l'idée de devenir propriétaire foncier ne se présente pas à son esprit. La terre, chez les Anglais, est donc devenue un objet de luxe ; elle donne des honneurs, des plaisirs, mais peu d'argent, comparativement parlant. Il n'y a que les gens déjà très riches qui cherchent à se la procurer. Ainsi, tandis que chez nous le grand propriétaire vend sa terre en détail pour être plus riche, ici le petit propriétaire cherche à se défaire de la sienne pour s'enrichir. Les grandes propriétés s'agrandissant donc chaque jour aux dépens des petites, le goût et l'habitude de la grande culture deviennent plus généraux. Il en résulte entre autres ceci : la grande culture exigeant, proportion gardée, moins d'ouvriers que la petite, chaque année un grand nombre de petits agriculteurs manquent d'emploi. Ainsi, tandis que l'industrie et le commerce les attirent, la terre les repousse[5]. Je ne sais si vous penserez comme moi, Monsieur, qu'un pareil excès du principe aristocratique amène presque aussi certainement à une révolution que

chez nous le développement naturel de la démocratie. Déjà l'Angleterre présente ce phénomène que près des deux tiers de la population ont quitté la terre et sont entrés dans les carrières industrielles. Un pareil mouvement qui date de loin et qui va toujours s'accélérant, ne peut mener qu'à un état contre nature et dans lequel une société ne saurait, je pense, se maintenir. Il n'y a déjà qu'un cri dans ce pays contre l'excès de la population et le manque d'ouvrage. La population paraît excessive parce qu'elle est mal répartie et l'ouvrage manque parce que les travailleurs sont tous poussés du même côté. En face d'une minorité qui possède se trouve une immense majorité qui ne possède pas ; et nulle part la question n'est posée d'une manière plus redoutable entre ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien. Je sais que tous les riches commencent à s'entendre parfaitement entre eux, mais les pauvres s'entendent également mieux qu'en aucun pays du monde. Il n'y a que d'un camp à l'autre qu'on ne s'entend pas. Il est vrai que la démocratie, qui a déjà dans ce pays une immense armée, n'a point, à proprement parler, de chefs. Les hommes qu'elle parvient à envoyer au Parlement ne la représentent que très imparfaitement ; la plupart d'entre eux veulent arriver à l'égalité politique en respectant l'inégalité sociale. Mais il me paraît évident que, dans un temps donné, ils seront poussés malgré eux de l'une à l'autre. Le malaise général les y entraînera. Quand l'aristocratie sera privée de la plus grande partie de son influence politique, ses chefs auront encore une grande existence, parce qu'ils seront riches ; mais, dans ses rangs inférieurs, les maux qui suivront ce changement paraîtront insupportables. Ce qui fait aujourd'hui l'arrière-garde de l'aristocratie deviendra l'avant-garde de la démocratie et c'est alors qu'avec le sentiment du mal, on aura soin que l'idée du remède arrive à l'esprit du peuple. En résumé, on peut donc dire que si le goût de la propriété foncière chez le peuple et l'usage de la petite culture ont singulièrement facilité parmi nous l'égalité des conditions, il est à croire que l'excès des causes opposées amènera forcément les Anglais au même résultat. Il y aurait bien d'autres différences à signaler entre ce pays-ci et la France, mais je dois m'arrêter ici, et en vérité il est déjà plus que temps de vous demander pardon de la longueur ridicule de cette lettre. Je m'aperçois qu'après m'être laissé entraîner à écrire la moitié d'un volume, je n'ai rien dit encore des embarras de tous genres qui environnent la marche journalière du gouvernement, et qu'en parlant beaucoup de l'avenir, j'ai oublié le chapitre plus important du présent. Vous auriez probablement

désiré de moi des faits, et je ne vous envoie que des rêveries. Mais j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien apercevoir dans cette lettre, non ce qu'elle contient, mais le but dans lequel elle a été écrite et que vous y verrez la volonté de faire quelque chose qui pût vous être agréable. Agréez, je vous prie, Monsieur, l'hommage de ma respectueuse considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. J'espère que vous serez assez bon pour me rappeler au souvenir de Madame d'Aguesseau.

À Monsieur
Monsieur le comte Molé pair de France
Place de la ville l'Évêque
France Paris
[*Cachet de la poste : May 20*]

Archives du comte Molé. Archives nationales. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 33-41.

1. Le 29 avril, Tocqueville et Beaumont avaient eu la surprise de voir arriver Lord Landsdowne, auquel ils avaient porté une lettre de recommandation la veille. Tocqueville lui avait envoyé le premier volume de *De la démocratie* sur le conseil de Senior et resta en relations cordiales avec lui. Voir leur correspondance *OC*, t. VI, 3.

2. Le 8 avril 1835, le ministère tory dirigé par Sir Robert Peel avait démissionné ; il fut remplacé le 18 avril par un ministère composé de whigs et de radicaux et dirigé par Lord Melbourne.

3. Le *bill* de la réforme promulgué le 7 juin 1832 avait supprimé 166 sièges dans les « bourgs pourris » où le petit nombre d'électeurs favorisait la corruption, et avait créé de nouveaux sièges dans neuf grandes villes, dont Birmingham et Manchester qui n'avaient pas auparavant de représentants. Le système antérieur à 1832 favorisait les propriétaires terriens et la Chambre des lords s'était montrée hostile au *bill*.

4. Voir la conversation avec Reeve du 11 mai 1835 (*Voyage en Angleterre*, in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 464-465).

5. Voir la conversation avec l'avocat Sharpe, 8 mai 1835, *ibid.*, t. I, p. 462.

À VIRGINIE ANCELOT

Londres, le 27 mai 1835

Depuis ma dernière lettre, chère Madame, mon esprit est sorti petit à petit du lugubre engourdissement causé sans doute par le brouillard. Puis la société est arrivée, son tourbillon m'a saisi et il m'emporte à son gré, car je ne trouve jusqu'ici rien d'assez agréable sur mon chemin pour me permettre de juger par moi-même ce qui me convient et oser faire autrement que la foule.

J'assiste donc à de grands dîners, et je me fais écraser régulièrement dans des raouts, exactement comme si ce genre d'existence m'amusait beaucoup. Pourtant j'aperçois parfois dans ces assemblées des figures qui attirent vivement ma curiosité. J'étais hier au soir dans une société très nombreuse et la foule jugea à propos de me pousser près d'une jeune fille dont l'aspect me frappa ; ce n'était pas qu'elle fût très jolie, ni même qu'elle eût l'air très distingué, mais il y avait au fond de son regard un feu qui se répandait naturellement au dehors avec chacune de ses pensées. Cette jeune personne dont je sus, quelques instants après le nom, n'était autre que Lady Ada Byron[1] ; je n'ai pas pu m'empêcher de retourner l'examiner de plus près, et j'étais ému, malgré moi, en pensant que le plaisir de voir cette jeune fille ainsi parvenue dans toute la force, dans toute la grâce de la jeunesse, avait été refusé à l'homme extraordinaire à qui elle devait la naissance… Ah ! ce n'est pas une chose entièrement vaine que la gloire, ce bruit qui vibre encore après que celui qui l'a fait naître n'existe plus. Je voyais autour de moi des femmes qui par leur esprit ou leur beauté attirent naturellement les regards, et je ne pouvais détacher les miens d'une personne qui n'avait d'autre avantage que d'avoir eu pour père un certain homme qui n'est plus qu'une poussière impalpable. C'est pourtant lui seul que je voyais en elle, je cherchais le regard du grand poète dans les yeux de la jeune fille, son sourire sur ses lèvres, ses gestes dans les moindres mouvements que suggérait à lady Ada la vivacité de son âge. Et quand j'avais bien examiné ces formes gracieuses et cette figure expressive, je me disais avec dépit que ce n'était point là encore ce que Byron avait laissé de plus semblable à lui-même ; et ses œuvres, ces restes inanimés de son âme, me le retraçaient encore plus vivement que sa fille.

[…] Adieu, Madame et amie, comptez sur l'amitié du voyageur.

A. DE TOCQUEVILLE

Original perdu. Lettre publiée dans Virginie Ancelot, *Un salon de Paris*, *op. cit.*, p. 82-84.

1. Ada Byron (1815-1852), née du bref mariage entre le poète Byron et Anne Isabella Milbanke, qui le quitta quelques semaines après la naissance. Ada ne rencontra jamais son père qui mourut en Grèce en 1824. Sa mère l'avait éduquée pour en faire une mathématicienne et la détourner de la vocation poétique. Ada Byron, personnage important des salons londoniens et mathématicienne de talent, s'intéressait particulièrement à la machine à calculer.

À NASSAU WILLIAM SENIOR

Ce mercredi matin
[mai 1835 ?]

Mon cher Monsieur[1],

Ne pouvant vous aller voir aujourd'hui, nous voulons du moins, M. de Beaumont et moi, vous exprimer tous nos remerciements d'abord des livres que vous avez bien voulu nous transmettre et ensuite de la lettre que nous venons de recevoir de l'Athenaeum[2]. Permettez-moi aussi de vous dire avec quel vif intérêt nous avons lu la brochure politique que vous aviez jointe aux livres[3]. Pour mon compte, je n'ai rien vu, depuis bien des années, qui jetât autant de lumières sur l'état de votre pays, le point où en sont les partis… Je considère cette brochure, et M. de Beaumont partage cette opinion, comme le document le plus précieux qui puisse tomber dans les mains d'un étranger qui vient en Angleterre pour étudier ce qui s'y passe et y compléter son éducation politique.

Je joins à cette lettre deux volumes que notre ami commun Guerry m'avait chargé de vous remettre. L'un est destiné à l'Athenaeum, l'autre devait vous être offert.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

M. Nassau Senior
Lincoln's inn new square
London

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 75.

1. *Mentions d'une autre écriture* : march 1835 ; London may 1835.

2. Lettre perdue. Le club L'Athenaeum avait été fondé en 1824 par Scott et Tom Moore ; Senior était l'un des membres fondateurs. Les archives du club ne portent pas mention d'une élection de Tocqueville qu'aurait souhaitée Senior (voir *OC*, t. VI, 2, p. 67).

3. Senior avait fait parvenir à Tocqueville la loi des pauvres avec une préface de lui, un exemplaire de son propre rapport et de celui de MM. Cowell et Wrottesley. Le pamphlet était peut-être son opuscule *On National Property*. Voir *OC*, t. VI, 2, p. 74 et 75.

À FÉLIX LE PELETIER D'AUNAY

[Londres, 7 juin 1835[1]]

Je suis bien heureux, mon cher cousin, que ma dernière lettre vous ait paru présenter quelque intérêt[2]. J'avoue que je craignais que vous n'y vissiez rien autre chose sinon le développement incomplet d'idées générales déjà connues, mais votre amitié pour l'écrivain a suppléé au mérite de l'ouvrage.

J'aurais voulu vous récrire plus tôt que je ne le fais, mais vous avez pu remarquer que pendant 10 ou 12 jours le Parlement n'a rien fait à peu près. Les partis s'observaient et tâchaient d'organiser leurs moyens d'attaque et de défense. Je manquais donc d'aliment pour entretenir une correspondance à laquelle vous voulez bien attacher quelque prix et que je dois, pour cette raison, rendre aussi intéressante que possible.

La première démonstration a été faite par le parti radical ou ultra – réformateur comme il se nomme volontiers : car le vieux mot *radical* sonne encore un peu dur à bien des oreilles ; il s'agissait du vote secret (*ballot*). En France, on a réclamé, pendant 15 ans, en faveur du secret des votes, par crainte de l'action exercée par l'individu puissant que nous appelons le gouvernement. Ici, on le réclame afin de se garantir des coups du corps aristocratique[3]. Vous savez que la propriété foncière est très peu divisée en Angleterre. Il en résulte que le cens électoral a beau être abaissé, le résultat de l'élection dans les districts agricoles n'est point changé. On peut même soutenir sans paradoxe que dans ces districts, plus le cens s'abaisse et plus l'influence du grand propriétaire augmente, le nombre des électeurs qui sont *immédiatement* et *forcément* dans sa dépendance devenant plus grand. La question du *vote secret* est donc, à

vrai dire, la pierre de touche de deux ordres d'opinion opposés : le vote public représente le système aristocratique. Le vote secret, le gouvernement de la démocratie. Vous pouvez considérer ceci comme constant. Or, si je me suis bien fait comprendre dans ma première lettre, vous avez facilement saisi, mon cher cousin, que, dans mon opinion, les whigs n'étaient qu'une fraction plus ou moins habile, plus ou moins prudente, du parti aristocratique et vous devez prévoir qu'arrivés à la question du *ballot*, ils sont obligés de se séparer des radicaux et de faire route à part. C'est ce à quoi on s'attendait et ce qui, en effet, est arrivé. Le scrutin a fait connaître qu'il s'était trouvé, en faveur du vote secret, 144 membres seulement et un peu plus de 300 dans les rangs opposés. Malgré ce que ce résultat peut avoir de défavorable au premier abord à la cause des radicaux, ceux-ci se déclarent satisfaits de l'expérience. Ils disent qu'avant 1830, il eût été, pour ainsi dire, impossible de soulever une semblable question dans la Chambre des communes et que, dans le dernier Parlement même, le chiffre de la minorité eût été infiniment moins élevé. Ils ajoutent qu'une minorité compacte de 144, placée entre deux partis qui se font la guerre et qui peut se porter alternativement du côté qui fait marcher le plus vite la réforme, ne peut manquer à la longue d'entraîner la société dans ses voies. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces 144 membres peuvent être considérés comme voulant non pas modifier mais détruire le principe aristocratique dans la constitution britannique, et vous penserez, je crois, ainsi que moi que ce n'est pas un petit embarras que l'introduction d'un nombre aussi considérable d'ennemis décidés des lois actuelles, parmi les législateurs.

Cette discussion a présenté un autre symptôme que je considère comme grave. Les paroles des radicaux, sans avoir le pouvoir d'entraîner les whigs, en ont visiblement ébranlé un grand nombre : ce sont ceux qui flottent entre les deux grands principes dont je parlais plus haut. De plus, le ministère s'est opposé au projet de loi comme intempestif plutôt que comme radicalement mauvais et, en combattant les radicaux, il s'est servi de toutes les précautions oratoires qui pouvaient lui faire pardonner sa résistance. Le fait est que les whigs en sont réduits à ce fâcheux dilemme : acheter jour par jour à l'aide de concessions l'appui des radicaux ou s'adjoindre une partie des tories. Car, par eux-mêmes, ils ne sauraient marcher. Lord J. Russell[4] disait dernièrement à quelqu'un de ma connaissance : *We trade upon a majority of twenty voices*, ce qui est aussi fâcheux pour eux que vrai. Je crois que j'aurai occasion à la fin de cette

lettre de revenir sur cette idée.

Cette dépendance dans laquelle les whigs se trouvent des radicaux, s'est fait encore mieux voir avant-hier dans la présentation du bill des *Corporations*[5].

Ici, mon cher cousin, pour être compris de vous, je dois entrer dans quelques détails, car je ne crois pas qu'un esprit bien fait puisse de lui-même et du premier coup entendre la matière qui va m'occuper.

Vous savez que l'administration, même en partie celle de la Justice, est toute locale. Il se trouve en Angleterre à l'heure qu'il est des villes de différente grandeur qui, en vertu de chartes particulières dont plusieurs remontent au Moyen Age, sont soumises à un gouvernement tout exceptionnel. Vous dire quelle est la théorie générale sur laquelle ces administrations locales reposent serait à peu près impossible. Les principes varient plus ou moins dans presque tous les cas, mais la même physionomie à peu près se retrouve dans la grande majorité d'entre eux.

Ce que nous appellerions en France le corps électoral s'y compose d'un certain nombre d'individus nommés *freemen* ou bourgeois. Ce droit de bourgeoisie ne dépend point de la capacité ou du plus ou moins de fortune de ceux qui l'exercent. Il est personnel et héréditaire et, le plus souvent, il s'achète. II en résulte que le corps des bourgeois ne forme ordinairement qu'une petite portion de la population. Souvent la plupart d'entre eux ne résident point dans la ville ; quelquefois ce sont de véritables *pauvres*. Dans l'une des principales Corporations les neuf dixièmes de la propriété *imposée* ne sont point représentés. Ainsi vous voyez que ce prétendu corps électoral ne représente pas la ville : il n'a pas même la prétention de la représenter. Il forme une sorte de société particulière revêtue de certains privilèges politiques. Parmi ces privilèges se trouve celui de nommer les membres que la ville envoie au Parlement. D'où il arrive, qu'à l'approche des élections, le candidat le plus riche achète le droit de *freemen* pour un certain nombre de ses partisans.

Passons maintenant à ce que nous appellerions, en France, le corps municipal. Les membres du corps municipal, lesquels ont l'exercice du pouvoir judiciaire dans les limites de la ville et peuvent quelquefois prononcer jusqu'à la peine de mort, sont, en général, inamovibles, et plus souvent ils se recrutent eux-mêmes, c'est-à-dire que, lorsque l'un d'eux meurt, les autres nomment le successeur, c'est une magistrature de famille. Ainsi ils ne représentent pas plus le corps électoral que le corps électoral ne représente la population. Presque toutes ces administrations

locales sont tories pour deux raisons : la première parce qu'elles représentent une des portions de la Constitution britannique les plus attaquées ; la seconde, que leur principe est tout aristocratique et féodal, quoique leurs membres ne fassent pas partie de l'aristocratie.

Je suis entré dans ce détail qui, peut-être, vous ennuiera, mon cher cousin, et que j'ai abrégé autant que je l'ai pu, afin de vous mettre en état de comprendre la question et de vous faire voir quelle est la fâcheuse position du parti conservateur, obligé maintenant par sa position de défendre d'aussi monstrueux abus.

À ce système dont je n'ai pu vous peindre suffisamment ni les bizarreries, ni les complications, ni les absurdités de toute espèce, les ministres ont proposé, il y a trois jours, de substituer un plan fort logique et fort rationnel. Le voici :

Ils veulent créer, dans chacune des Corporations, un véritable corps électoral représentant la ville, lequel corps électoral sera représenté lui-même par une municipalité de son choix. Ces municipalités seront complètement indépendantes du pouvoir central. En Angleterre, cela va sans dire. Mais à qui prétendent-ils confier l'exercice du droit électoral ? À tous les imposés, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. C'est, à vrai dire, le suffrage universel. Les communes des États-Unis ne sont pas constituées d'une autre manière. Ainsi, voici au centre du royaume plus de deux millions d'hommes, les plus riches, les plus remuants, les plus éclairés du pays, représentés au Parlement par des députés qui seront organisés aussi démocratiquement qu'il est possible de le concevoir. Est-il imaginable que le principe démocratique introduit si complètement dans une aussi vaste portion de la société politique ne pénètre pas bientôt dans toutes les autres ? Pour ma part, je ne saurais absolument l'admettre. J'ai donc été prodigieusement surpris, quand j'ai entendu Sir Robert Peel reconnaître dans toute leur énormité les vices du système actuel des Corporations ; puis, venant ensuite au cens électoral établi par la nouvelle loi, le critiquer par des raisons de détail au lieu de l'attaquer de droit fil, comme tendant à renverser de fond en comble le principe sur lequel a reposé jusqu'ici la Constitution britannique. Je croyais rêver. Il s'agit maintenant d'expliquer ce phénomène. Je n'aurais pas pu le tenter il y a trois jours. Mais aujourd'hui que j'ai eu le temps d'y réfléchir, je crois pouvoir y parvenir.

Les abus du système actuel des Corporations sont si grands et si visibles que, du moment où ils étaient exposés avec quelque clarté, il était

presque impossible de les nier sans tomber dans le faux et l'absurde, et vous savez, mon cher cousin, qu'il est bien plus facile d'être déraisonnable en action qu'en paroles. Ceci explique la première partie du discours de M. Peel : l'acquiescement de Monsieur Peel à la destruction de l'ancien ordre de choses[6].

Voici maintenant ce qui me paraît faire comprendre la faiblesse de son attaque contre le système nouveau proposé par le ministère :

l'idée du droit électoral universel appliqué au gouvernement des localités n'est point, pour les Anglais, une idée nouvelle, puisque toutes les *paroisses* du Royaume se gouvernent de cette manière depuis des siècles. Ce qui se passait dans les villes à *corporation* n'était donc pas la règle générale, c'était, au contraire, l'exception à un système d'administration dont le vote universel formait la base. Or vous concevez que, dans un siècle démocratique comme le nôtre, il était très difficile de détruire une exception de cette espèce, sans tomber dans l'application de la règle générale. Ceci fait bien voir le danger de remettre certaines innovations au temps où l'on sera *forcé* de les faire. Le système des anciennes Corporations devait être attaqué tôt ou tard et succomber. Il y a cinquante ans, il eût été facile de substituer à ce système quelque chose de presque aussi aristocratique mais de plus raisonnable. Maintenant, il faut maintenir les absurdités existantes ou tomber *de par la logique* dans la pure démocratie.

Il y a plusieurs autres raisons qui expliquent la conduite de Monsieur Robert Peel : le besoin d'un changement étant admis, il est certain qu'on ne pouvait maintenir le cens électoral des villes au-dessus du cens électoral imposé à ceux qui nomment les membres du Parlement, c'est-à-dire les possesseurs d'une propriété valant 10 livres sterling. Or, il est connu que cette classe est fort radicale et qu'elle domine dans les villes. En n'admettant que cette classe, les tories ne rendaient donc point leur position beaucoup meilleure, et ils devenaient plus impopulaires.

Enfin, mon cher cousin, voici une dernière raison à laquelle peut-être Monsieur Peel n'a pas plus pensé qu'aux autres, mais qu'en ma qualité actuelle d'*historien*, je crois devoir lui prêter.

Les tories sont, jusqu'à un certain point, obligés d'obéir aux coutumes, eux qui prêchent le respect des coutumes. Or la coutume est que, pour les bills qui ne se rapportent qu'à la classe populaire, la Chambre des pairs n'a qu'un droit d'opposition très contesté. On considère ces sortes de lois comme attribuées presque exclusivement à la

Chambre des communes. Ceci étant, sir Robert Peel se trouvait placé dans une position très critique. Il ne peut espérer de faire rejeter le projet du ministère par la Chambre des communes et il sait qu'en pareille matière, il serait très dangereux de placer la résistance dans la Chambre des pairs. Il a donc mieux aimé se soumettre de bonne grâce et choisir un autre champ de bataille. Ce champ de bataille, c'est l'*Église*. La question de l'Église est décidément celle qui présente le plus d'espérance et de succès aux tories. Les défauts du système actuel peuvent, jusqu'à un certain point, se pallier. Le pays n'est point préparé sur ce point à une réforme radicale, et une réforme partielle est très difficile à opérer. De plus cette question soulève des passions religieuses qui s'étendent non seulement dans le cercle d'action politique des tories, mais au-delà de ce cercle. Elles font marcher avec les tories beaucoup d'hommes qui ne marchent pas en général avec eux et elles donnent aux tories eux-mêmes une énergie et un ensemble qu'ils n'ont pas toujours[7].

Le champ de bataille est donc bien choisi : c'est là que se livrera le grand combat de l'aristocratie dans ce pays. Vous pouvez, je crois, en être assuré. Dans cette lutte, les tories ont, à mes yeux, des chances de reprendre momentanément le pouvoir, car sur la question de l'Église ils ont des chances de renverser les whigs et le pays n'est pas encore préparé à placer les radicaux au pouvoir.

Voici, *à coup sûr*, mon cher cousin, pour parler comme aurait fait M. Rollin[8], les motifs qui ont fait agir Monsieur Peel. Mais sa conduite en cette matière, n'a pas eu l'approbation de tous ses partisans. Le parti conservateur d'Angleterre, comme tous les partis conservateurs du monde, est divisé en deux classes : ceux qui veulent céder jusqu'à un certain point, et ceux qui ne veulent rien céder du tout ; ceux qui plient et ceux qui cassent. Les premiers approuvent Monsieur Peel ; les seconds le blâment assez hautement ; mais on n'a rien à mettre à sa place. Ses talents extraordinaires, sa réputation, sa sagesse en font un homme unique et je ne crois pas que son parti, en avant duquel évidemment il se trouve, commette l'imprudence de ne pas le suivre. C'est une des circonstances où la pauvreté intellectuelle d'un parti est ce qui le sauve.

Voici encore une lettre démesurément grande, mon cher cousin, mais vous m'avez renouvelé l'invitation de vous écrire et j'en abuse. En résumé, vous voyez que si le mouvement démocratique est arrêté dans les mœurs et les idées des classes riches, il continue à marcher rapidement dans les lois. Quel sera le résultat final de cette tendance contraire ? Il est bien

difficile de le dire. Quoi qu'il en soit, je vois des chances pour que ce pays-ci échappe aux crises d'une révolution violente et parvienne à changer graduellement ses institutions. Les deux partis ont pour les volontés de la majorité un respect réel et une habitude d'obéissance qu'on peut considérer comme une grande garantie d'ordre. Rien n'indique, dans aucun des deux, la pensée d'en venir à l'exercice de la violence. Les radicaux se croient assurés de réussir dans un temps donné par les moyens légaux ; l'aristocratie, de son côté, ne me paraît pas en position de recourir à l'emploi de la force et, si elle ne le peut, je suis convaincu qu'elle ne le tentera pas, car il y a, dans son sein une masse de sagesse et d'expérience pratique très considérable. Si l'aristocratie parvenait à se rendre maîtresse absolue du pouvoir législatif, il y aurait assurément alors des chances de guerre civile, car le parti populaire repoussé du Parlement pourrait avoir recours à la violence. Mais, les forces étant disposées comme elles le sont, un pareil événement est peu probable.

Voilà ce qu'on peut dire aujourd'hui. Mais dans une machine aussi compliquée et fonctionnant aussi vite que la société politique d'Angleterre, qui peut être assuré de ce qui arrivera demain ?

Je pars dans huit jours pour l'Irlande, mon cher cousin[9]. C'est de là que Beaumont compte vous écrire. Je lui ai pris son tour cette fois : en attendant, il me prie bien de le rappeler à votre bon souvenir.

Pour moi, je n'ai pas besoin, j'espère, de vous renouveler l'assurance des sentiments d'attachement que je vous ai voués pour la vie.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Tocqueville faisant allusion plus loin à la présentation du *bill* des corporations à la Chambre des communes le 5 juin, deux jours avant, il faut rectifier la date du 1er juin portée par Beaumont sur le manuscrit.

2. Une lettre de Le Peletier du 19 mai 1835 (AT) mentionne une longue lettre, perdue, de Tocqueville sur les partis anglais.

3. Sur le vote secret (*ballot*) Tocqueville fut auditionné à Londres par le comité sur la corruption électorale, le 22 juin 1835 (voir *Mélanges*, *OC*, t. XVI, p. 88-111). Une enquête avait été ordonnée par la Chambre des communes le 11 mars 1835. Une première motion avait été proposée à la Chambre des communes le 25 avril 1833 par Grote, mais le secret du vote ne fut adopté que par le Ballot Act de 1872.

4. Lord John Russell (1792-1878), député depuis 1813 et plusieurs fois ministre, Home Secretary (ministre de l'Intérieur) dans le second ministère

Melbourne.

5. Environ 250 villes avaient reçu une charte royale les autorisant à se constituer en corporations municipales. Beaucoup de villes industrielles n'étaient pas constituées en corporations. Le 5 juin, Lord Russell présenta à la Chambre des communes un plan de réforme pour 183 bourgs proposant que n'y soient exclus du suffrage que les citoyens ayant reçu des secours de la paroisse ou de fonds de charité durant les dix-huit mois de l'inscription ; que tous les électeurs municipaux soient bourgeois et, de droit, jurés ; que le maire soit choisi annuellement par le conseil municipal. Les pairs se contentèrent d'amendements et le *bill* reçut l'approbation royale le 9 septembre 1835.

6. Sir Robert Peel avait pris la parole le 5 juin, immédiatement après Lord Russell, et déclaré qu'il n'avait pas l'intention de combattre le *bill* : « Quand je considère l'état de la population dans les plus grandes villes du royaume, la rapidité avec laquelle des localités, insignifiantes il y a très peu d'années, se sont élevées au plus haut point de grandeur et de prospérité, je ne saurais nier qu'il est temps de pourvoir à l'établissement d'un bon système municipal. » Il avait néanmoins reproché à Lord Russell d'avoir puisé ses exemples d'abus dans les bourgs conservateurs alors que les mêmes abus existaient dans les bourgs whigs (compte rendu de la séance, *Journal des débats*, 9 juin 1835).

7. Sur les questions religieuses voir *Voyage en Angleterre*, in *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 462-464.

8. Charles Rollin (1661-1741), auteur d'ouvrages d'histoire en usage dans les collèges de la Restauration.

9. Tocqueville était en fait encore à Liverpool le 4 juillet et n'arriva à Dublin que le 6 juillet.

À VIRGINIE ANCELOT

Londres, le 19 juin 1835

[…] Le nombre de personnes que je vois chaque jour est incroyable, et la multitude d'opinions différentes que je recueille est assez grande pour faire douter qu'il y ait une vérité dans le monde. J'ai vu un singulier spectacle l'autre jour ; j'ai assisté à un grand dîner politique que lord Brougham présidait[1] ; nous étions là environ deux cents amis intimes, assis dans une salle aussi grande qu'une église. N'allez pas croire, Madame, qu'on se réunisse à un pareil dîner pour manger. Manger est un prétexte ; parler, le but réel de la réunion. Après donc que le repas frugal a disparu, il se fait un grand silence et une espèce de hérault d'armes, montant sur une escabelle, engage pompeusement les convives à remplir

leurs verres, puis le président se lève et propose de boire à la santé de quelqu'un ou de quelque chose, ce qui n'est qu'un prétexte pour parler de ce quelqu'un et à propos de lui ; de parler de la Chambre des lords, de celle des communes, de la magistrature, de l'armée, de la presse, de l'instruction publique et généralement de tout ce dont il n'était pas question cinq minutes auparavant ; quand l'orateur a fini, les convives, tous debout, vident silencieusement leurs verres, puis le faisant passer successivement devant leurs figures neuf fois, d'un air très solennel ils crient à chaque fois *hurra !* de toute la force dont la nature peut avoir doué leurs poumons ; c'est le premier degré de l'enthousiasme. On passe ensuite au second, en frappant sur la table, cet exercice dure plus ou moins longtemps, suivant l'enthousiasme ou la fatigue des convives ; la même cérémonie se répète quinze ou vingt fois, on y apporte le même silence, la même solennité et la même imperturbable gravité, c'est une affaire d'État… et cela se passe, chère Madame, chez le peuple le plus civilisé et le plus intelligent du monde, à cent lieues seulement de Paris…

Original perdu. Lettre publiée dans Virginie Ancelot, *Un salon de Paris*, *op. cit.*, p. 84-85.

1. Ce dîner organisé pour le troisième anniversaire de la Maison des pauvres à Londres eut lieu le samedi 6 juin à la taverne de Londres. Le *Journal des débats* du 11 juin indique qu'il y avait environ 150 convives dont plusieurs ministres et le leader irlandais O'Connell.

Henry Peter Brougham (1778-1868), avocat, l'un des fondateurs de l'*Edinburgh Review* en 1802, était une figure marquante du parti whig. Très actif dans la lutte contre l'esclavage et pour les réformes de l'éducation, il avait été élevé à la pairie et nommé grand chancelier en novembre 1830, fonction qu'il occupa à nouveau dans le premier ministère Melbourne de juillet à novembre 1834. Melbourne l'avait jugé trop radical pour le reprendre dans le ministère qu'il forma en avril 1835. Tocqueville devait entrer en conflit avec Brougham en 1843, mais eut avec lui des relations cordiales à Cannes en 1858-1859.

À EUGÉNIE DE GRANCEY

Kilkenny 26 juillet 1835

Je vous prie, ma chère cousine, de vouloir bien étendre devant vous

une carte d'Irlande et d'y rechercher un certain lieu appelé Kilkenny. C'est une petite ville du sud de l'Irlande. Ce lieu presque imperceptible sur la carte a, dans ce moment, l'avantage de me posséder[1]. Mais sa gloire, sous ce rapport, sera très passagère ; car je m'en vais demain. Je suis venu ici attiré par les *assises* ; ne pouvant plus juger moi-même ni condamner personne, j'ai voulu avoir le plaisir de voir faire ces choses par d'autres. Cela ne vous rappelle-t-il pas la fable de la chatte qui avait été métamorphosée en femme et qui se surprenait encore courant après les rats[2] ? Pour un *philosophe* comme moi, il n'y a rien, du reste, de plus curieux que ces assises. Ces gens-ci commettent les plus singuliers crimes du monde. Quand on veut faire un bon marché avec son voisin, devinez par exemple comment on s'y prend. On l'attend, la nuit, au coin d'un bois avec la Bible d'une main et un pistolet de l'autre et on lui fait *jurer* qu'il vendra *sa denrée*, à moitié prix. Si, le lendemain matin, il omet de le faire, on le tue. Vous sentez bien qu'un homme qui viole un serment fait sur la Bible ne mérite aucun pardon. Le grand point est donc de ne pas jurer. Car, la chose faite de gré ou de force, on est un homme ruiné ou mort[3]. Nous serions peut-être restés plus longtemps à Kilkenny, si les avocats qui suivent les assises n'avaient imaginé de vouloir nous donner, à mon compagnon et à moi, en qualité de confrères, un grand dîner. La perspective d'un repas de 80 personnes, durant six heures, arrosé de 25 toasts au moins et accompagné de deux ou trois grands discours, enfin d'un véritable festin anglais nous a effrayés et nous a déterminés à fuir.

Ce pays-ci est divisé de la manière la plus violente entre deux partis qui sont tout à la fois religieux et politiques. En arrivant à Dublin, chacun de ces deux partis a voulu s'emparer de nous et nous faire voir les objets à travers sa *lunette*. Nous nous sommes laissé faire en vrais normands, sans jamais dire ni oui ni non. On nous a donc *bourrés* de lettres de recommandation pour l'intérieur du pays et nous sommes partis. À la première auberge, nous avons examiné nos lettres et nous avons découvert qu'on ne nous avait guère adressés qu'à des prêtres. Rien que des *révérends*. Mais des révérends de différentes espèces. Il aurait été dangereux de s'y tromper ; les uns étaient catholiques et les autres protestants. Nous avons continué notre chemin, et à chaque endroit nous allons voir nos deux curés, qui eux-mêmes ne se voient jamais entre eux. Nous comparons le soir ce qu'ils nous ont dit. Le ministre protestant est en général un saint homme que Dieu n'a point accablé de travaux ; il a une vingtaine de mille livres de rente, quarante paroissiens et une petite

église gothique qui fait fabrique au bout du parc. Celui-là trouve que tout est dans l'ordre et il cherche en vain comment les choses pourraient aller d'une autre manière. Le curé catholique a une petite maison, un plus petit dîner, cinq à six mille paroissiens dont la moitié meurent de faim et partagent avec lui leur dernier sou ; et il se figure que cet état de chose n'est pas le meilleur possible. Il pense que si le ministre protestant avait un peu moins et la pauvre population catholique un peu plus, la société y gagnerait et il s'étonne que cinq mille catholiques soient obligés de payer vingt mille [*sic*] de rente pour défrayer le culte de 40 protestants. Mais c'est là un langage tout à fait révolutionnaire et qu'on ne saurait souffrir[4].

Je vous défie, ma chère cousine, quelques efforts d'imagination que vous fassiez, de vous figurer la misère de la population de ce pays. Nous entrons tous les jours dans des maisons de boue, couvertes en chaume, qui ne contiennent pas un seul meuble, sinon une marmite pour cuire les pommes de terre. Je me croirais revenu dans les huttes de mes amis les Iroquois, si je voyais un trou préparé pour laisser passer la fumée ; ici la fumée sort par la porte, ce qui donne un avantage décidé, selon mes faibles lumières, à l'architecture iroquoise. Mais je confesse que ce qui me choquait le plus dans le commencement était de trouver un cochon établi au milieu de la famille. Je respecte infiniment les cochons, mais je ne puis croire que les vues de la providence aient été d'en faire les compagnons habituels de l'homme. Du reste, je vous dirai que de cette société résulte un progrès sensible dans la civilisation du cochon. Le cochon irlandais se prête aux jeux innocents de la famille de son hôte avec une aménité parfaite. Il n'est pas rare de voir les enfants de la maison pendus à [son] cou. Loin de s'en indigner, il témoigne sa satisfaction par un grognement plein de douceur. C'est un spectacle charmant. Un tableau très touchant du bonheur champêtre. Mais quand on n'y est pas habitué, il vous choque, comme [je] le disais tout à l'heure. On a tort. Ce sont les riches en Irlande qui sont en état de coucher avec un cochon. Quand il se vautre complaisamment au milieu de la chambre, le maître de la maison le considère avec orgueil et je suis si bien entré moi-même dans ce sentiment que quand je veux chercher un abri contre la pluie, j'ai bien soin de choisir un appartement où se trouve un cochon. Quand je n'aperçois que des hommes, je vais ailleurs.

Me voici au bout de ma lettre, ma chère cousine, et je n'ai point encore parlé de ce qui m'intéresse, qui est tout ce que j'ai laissé en France. La dernière lettre de mon père me parlait de vous, et me donne

de bonnes nouvelles de votre santé. Malheureusement, il n'en était pas ainsi de celle de Marie Mac-Mahon[5]. Celle-là m'inquiète et me désole. Je crains bien que mon pauvre oncle ne soit encore frappé dans ce qu'il a de plus cher.

Adieu, ma chère cousine, pensez quelquefois je vous prie au voyageur et gardez-lui un peu de votre amitié. Il y tient beaucoup. Mille souvenirs à M. de Grancey.

Si vous voulez me répondre, je serai à Dublin du 10 au 15 août et en m'y adressant vers le 7 une lettre, poste restante, vous êtes sûre qu'elle me parviendra.

Adieu encore une fois, ma chère cousine.

À Madame
Madame la Ctesse de Grancey
à Grancey (Côte-d'Or)
France
[*Cachets de la poste : Kilkenny Jl. 26 1835 ; Grancey 2 août.*]

Archives Tocqueville. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 125-130.

1. Après avoir séjourné à Dublin du 6 au 17 juillet, Tocqueville et Beaumont étaient passés par Waterford (22-23 juillet) puis Kilkenny (24-26 juillet). En Irlande, les juges allaient siéger dans les villes principales de chaque comté dans une tournée dite de circuit. Tocqueville et Beaumont avaient été entraînés à Kilkenny par les avocats rencontrés à Waterford.

2. Allusion à La Fontaine, livre II, fable XVIII, *La Chatte métamorphosée en femme*.

3. Tocqueville raconte cette affaire à la date du 25 juillet dans son *Voyage*, mais il s'agit d'un domestique renvoyé par un fermier et exigeant d'être repris (*Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 546).

4. Le 28 juillet, Tocqueville a rédigé un récit plus développé d'une visite à un curé catholique et à un ministre protestant. Voir *Œuvres*, *op. cit.*, t. I, p. 559.

5. La lettre d'Hervé de Tocqueville est perdue. Marie-Henriette Le Peletier de Rosambo, cousine germaine d'Alexis, avait épousé en 1823 Charles-Marie, marquis de Mac Mahon, frère aîné du futur maréchal. Elle mourra le 29 septembre. Voir ci-dessous, lettre du 4 octobre.

À MATHIEU MOLÉ

[septembre 1835[1] ?]

Monsieur,

Je me suis présenté, il y a deux jours, à votre porte et j'ai appris avec un vif regret que vous veniez de partir pour la campagne. Je me suis également présenté chez Madame d'Aguesseau qu'on m'a dit être aussi absente de Paris. Je ne suis moi-même que pour peu de jours dans cette ville, comptant faire incessamment un petit voyage dans le Nivernais[2]. Mais je ne veux point partir sans vous avoir exprimé toute la reconnaissance que m'a fait éprouver la lettre que j'ai reçue de vous en Angleterre et le regret que je ressens de n'avoir pu profiter comme je le désirais de la permission que vous me donniez de vous écrire encore[3]. J'étais en Irlande au moment où votre lettre est arrivée à Londres ; elle a fait beaucoup de chemin avant de me rencontrer et ne m'a trouvé enfin qu'au moment où j'allais m'embarquer pour la France. C'est à cette circonstance fortuite que je dois attribuer d'avoir laissé languir une correspondance à laquelle j'attache, comme vous pouvez croire, infiniment de prix.

Je viens de relire votre lettre, Monsieur, et je trouve que je vous sais moins de gré encore de toutes les choses aimables et souvent beaucoup trop flatteuses qu'elle contient que du conseil plein de sagesse et je ne crains pas de le dire, d'amitié, que vous m'y donnez de ne point trop me presser d'écrire encore. Dans les premiers j'ai reconnu votre obligeance et votre politesse, j'ai vu dans le second votre amitié et j'en ai été vivement touché. Je pense comme vous, Monsieur, qu'après un livre qui a eu quelque succès, il ne faut point se hâter de reprendre la plume. Aussi je n'ai jamais eu pour objet en allant en Angleterre, quoi qu'en ait dit à mon insu mon libraire dans le *Journal des débats*, de réunir les éléments d'un nouvel ouvrage[4]. En entreprenant ce voyage, j'avais pour but unique de rétablir ma santé un peu ébranlée et de me procurer en même temps le plaisir rationnel que donne la vue d'un grand peuple s'agitant au milieu d'une grande Révolution. Tel a été l'objet de mon voyage, et tel en sera aussi le résultat : je crois avoir recueilli en Angleterre un certain nombre d'idées nouvelles (pour moi) qui pourront m'être utiles un jour, mais je n'ai jamais eu l'intention de rien écrire sur le pays que je parcourais. J'ajoute que si j'avais eu cette pensée en partant, je ne l'aurais point rapportée avec moi au retour. Il faudrait être doué d'une grande fatuité philosophique pour imaginer pouvoir juger l'Angleterre en six mois. Un

an m'a toujours paru un espace trop court pour pouvoir apprécier convenablement les États-Unis, et il est infiniment plus facile d'acquérir des idées claires et des notions précises sur l'Union Américaine que sur la Grande-Bretagne. En Amérique, toutes les lois sortent en quelque sorte de la même pensée, toute la société pour ainsi dire est fondée sur un seul fait, tout découle d'un principe unique. On pourrait comparer l'Amérique à une grande forêt percée d'une multitude de routes droites qui aboutissent au même endroit. Il ne s'agit que de rencontrer le rond-point et tout se découvre d'un seul coup d'œil, mais en Angleterre les chemins se croisent et ce n'est qu'en suivant chacun d'eux qu'on peut se faire une idée nette de l'ensemble[5]. Puisque vous voulez bien vous intéresser à mes travaux, Monsieur, je vous dirai que mon seul projet dans ce moment serait de donner à mon ouvrage sur la démocratie le dernier développement que j'ai toujours eu l'intention de lui donner si le livre réussissait et dont j'ai eu soin en quelque sorte de déposer d'avance le germe à la fin de *l'introduction*[6]. Dans la portion du livre qui est déjà connue du public, j'ai essayé de montrer quel pouvoir avait obligatoirement exercé le premier fait de l'égalité des conditions sur les lois et les institutions politiques du pays ; dans la seconde, je voudrais faire connaître l'influence qu'avait exercée le même fait sur l'organisation de la société civile et sur les idées et les mœurs des Américains. Je ne sais si je réussirai à peindre ce que j'ai cru voir, mais je suis assuré du moins que le sujet est digne d'être examiné et qu'un habile écrivain pourrait en tirer la matière d'un volume.

Vous voyez, Monsieur, que je compte sur l'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner, puisque je vous entretiens si longuement de moi. J'espère, la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir, trouver l'occasion de vous dire des choses plus intéressantes en vous parlant de l'Angleterre et surtout de l'Irlande que je viens de parcourir avec détail et qui m'a paru un des pays les plus curieux du globe.

Agréez je vous prie en attendant, Monsieur,…

P.S. M. de Beaumont qui m'a quitté à Dublin pour visiter l'Écosse n'est point encore de retour à Paris.

Brouillon. Archives Tocqueville. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 133-136, avec la mention « août 35 ».

1. La lettre est postérieure au retour d'Angleterre. Tocqueville avait quitté Dublin le 16 août ; il se trouve à Southampton le 18 août, à Cherbourg le 23 août. Après avoir réglé diverses affaires en Normandie et séjourné chez son frère à Nacqueville, il rentre à Paris le 31 août ou le 1er septembre (voir sa correspondance avec Beaumont, *OC*, t. VIII, 1, p. 154). Beaumont date à tort cette lettre du mois d'août.

2. On ne sait rien de ce projet de voyage.

3. Molé avait accusé réception de la lettre du 19 mai dans une lettre du 10 juillet (AT).

4. Le succès de *De la démocratie en Amérique*, qui fut l'objet de trois tirages en 1835 (janvier, juin et fin 1835), conduisit l'éditeur Gosselin à annoncer la suite de l'ouvrage dans la presse à plusieurs reprises entre 1835 et 1840.

5. Dans une lettre du 23 septembre 1835 (AT), Molé devait féliciter Tocqueville de sa prudence : « Ce que vous m'écrivez de l'Amérique comparée à l'Angleterre est d'une parfaite vérité. L'édifice tout entier y a été construit à la fois et de main d'homme sur une même place, dans une même pensée. En Angleterre le temps c'est-à-dire la providence a tout fait ; chaque époque, chaque événement et depuis bien des siècles a marqué sa trace et mêlé sa tradition aux précédentes traditions. Puissante en résultats et admirable, cette société anglaise est bien autrement belle et imposante que la société américaine, mais plus difficile à raconter, décrire, surtout à expliquer. »

6. « Mon but était de peindre dans une seconde partie l'influence qu'exercent en Amérique l'égalité des conditions et le gouvernement de la démocratie sur la société civile, sur les habitudes, les idées et les mœurs ; mais je commence à me sentir moins d'ardeur pour l'accomplissement de ce dessein » (*Œuvres*, *op. cit.*, 1992, t. II, p. 16).

À EUGÉNIE DE GRANCEY

Ce 7 août [septembre ?] 1835[1]

En arrivant l'autre jour à Paris, ma chère cousine, j'ai appris à la fois deux nouvelles dont l'une m'a fort contrarié et l'autre m'a fait grand plaisir. Vous voyez que je procède méthodiquement : d'abord, mon père m'a appris que vous m'aviez écrit à Dublin ; or je n'ai pas reçu votre lettre. Grande cause de désappointement. Secondement, il m'a fait connaître que vous étiez accouchée très heureusement, quoique à la sourdine, d'un enfant qu'on suppose généralement être une fille[2]. Nouvelle qui a plus que compensé en joie le chagrin que m'avait causé la première. Car, si vous vous portez bien, il me paraît probable que vous finirez par m'écrire

une autre lettre pour me consoler de celle qui est perdue, ou du moins pour m'en faire supporter patiemment la perte. Recevez donc, je vous prie, l'expression de mon chagrin et celle de mon contentement ; combinez cela comme vous voudrez ; voyez-moi d'abord content et ensuite fâché ou d'abord fâché et ensuite content ; vous finirez toujours par arriver à cette vérité à laquelle je vous prie de vous tenir, qu'il y a, de par le monde, un cousin issu de germain qui prend un très vif intérêt à tout ce qui vous arrive et qui n'est pas moins charmé de voir augmenter votre petite famille que contrarié de perdre vos lettres.

Maintenant, il s'agit d'expliquer pourquoi j'ai perdu cette lettre ; car enfin, il ne faut calomnier personne, pas même le gouvernement qui se charge de nous faire correspondre. Ce qui fait que j'ai perdu votre lettre, c'est que je suis parti de Dublin avant l'époque fixée. Et pourquoi cela ? Je ne sais si j'oserai l'avouer à la haute et puissante châtelaine de Grancey. Je manquais d'argent ; rien que cela. J'avais en perspective le Mont-de-piété ; et il m'a fallu revenir comme un *trait* afin d'éviter d'y avoir recours. Avoir passé sa vie pendant quatre mois chez des Lords ou de riches révérends et retourner dans sa patrie sans culotte ! Morbleu ! ç'eût été dur. C'est ce qui me serait pourtant arrivé, ma très chère cousine, si je n'avais trouvé à Southampton un bateau à vapeur qui a consenti à me mener à Guernesey pour 5 francs. Soixante lieues pour 5 francs, ce n'est pas cher. Mais aussi je n'étais pas logé comme un prince. J'avais des compagnons de voyage fort puants et plusieurs fois je me suis écrié avec douleur : oh mes chers cochons irlandais où êtes-vous ? Je suis arrivé enfin à Guernesey[3]. Il me restait un petit écu. Tout en philosophant sur le port, j'entends quelqu'un qui me dit : comment vous portez-vous, Monsieur le Comte. Je me retourne et je vois un bas-normand, fort gros et très court, que je reconnais pour le capitaine d'un bateau pêcheur de Cherbourg. Je le regarde avec une satisfaction inexprimable. Vous sentez que c'est toujours agréable de s'entendre appeler, Monsieur le Comte ; surtout quand on n'y est pas habitué ; et puis ! vous imaginez bien d'ailleurs qu'on ne fait point payer à un comte son passage d'avance. C'était le point et je l'aperçus du premier coup d'œil. Mais je n'en montrai rien et je dis d'un air de condescendance : mon ami, des affaires de la plus haute importance, des affaires conséquentes en un mot, me font désirer de quitter Guernesey dans le plus bref délai. La barque de mon homme était déjà sous voile, on avait l'air de n'attendre que moi. J'y monte. Six heures après j'étais à Cherbourg ; je grimpe sur le quai et je m'écrie, parlant à l'équipage qui

m'avait amené : mes amis, je vais tout à l'heure envoyer mon homme d'affaire régler mon passage, mais en attendant, je donne trois francs de pourboire aux matelots. On crie hurrah ! Et c'est ainsi que je suis rentré en France couvert de gloire et sans le sou.

Je ne sais pourquoi, ma chère cousine, je ne puis vous écrire sans vous raconter quelques folies. Ce n'est pas pourtant qu'aujourd'hui je sois gai le moins du monde. Tout ce que j'ai vu en rentrant dans Paris ne m'a pas, je vous assure, porté à la joie. Mais il n'y a rien de plus triste que ceux qui rient bien fort ; j'ai fait cette remarque depuis longtemps. J'ai trouvé ma mère très souffrante, plus que je ne l'ai encore vue ; et Marie, vous savez son état ! C'est une lampe qui s'éteint[4].

Mais je ne veux pas vous en dire davantage, ma chère cousine ; sans cela, la fin de ma lettre ne ressemblerait guère au commencement, et je tiens à ne pas trop vous attrister, s'il est possible. Permettez-moi donc de terminer en vous assurant de ma bien vive affection, ce qui est la plus grande vérité que contienne cette véridique épître.

Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de votre mari.

Archives Tocqueville. Première publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 131-133.

1. La date qui figure sur le manuscrit est erronée, Tocqueville n'étant pas rentré en France le 7 août.

2. Léonie de Grancey, née le 7 août 1835, était le quatrième enfant de Mme de Grancey qui avait déjà deux fils (voir ci-dessus, lettre du 5 mai 1832) et une fille, Anne Christine, née le 26 novembre 1833.

3. Tocqueville donne pour sa cousine une version plaisante du voyage de Southampton à Guernesey, dont il avait écrit pour Beaumont un récit dramatique : « À peine en mer, je me suis trouvé pris de douleurs dans l'estomac et de vomissements comme jamais, je crois, navigateur n'en a éprouvés et comme moi certainement, je n'en avais pas la moindre idée. » Alité un jour à Guernesey et sans le sou, il parvint à gagner Cherbourg et dut s'aliter de nouveau deux jours dans le château de son frère à Nacqueville (voir *OC*, t. VIII, 1, p. 154-155).

4. Madame de Tocqueville devait mourir en janvier 1836, et Marie de Mac Mahon le 29 septembre 1835.

Paris ce 22 septembre 1835

J'attendais pour vous écrire, ma chère cousine, que j'eusse non pas de bonnes nouvelles, nous n'en espérons guère malheureusement, mais du moins de moins mauvaises à vous apprendre.

Les événements fâcheux n'ont pas besoin qu'on se charge de les faire connaître ; ils courent tout seuls. Je puis aujourd'hui vous mander des choses un peu moins déplorables que ce que j'aurais été obligé de vous apprendre, il y a cinq ou six jours. Marie, depuis 48 heures, va un peu mieux. Les digestions se font bien, le sommeil est tranquille et le pouls relevé. Mais sa faiblesse est effrayante. On dit, car je ne l'ai pas vue, qu'elle ne peut plus remuer son bras toute seule, ni s'aider elle-même en quoi que ce soit. Cette faiblesse, sans autre maladie, serait déjà fort dangereuse, malheureusement la maladie principale n'est pas détruite.

Ma mère quoique encore très souffrante l'est moins gravement que ces jours derniers. On est parvenu sinon à détruire, du moins à diminuer beaucoup cette diarrhée qui nous causait tant d'inquiétude. Mais il est presque aussi difficile de lutter contre les imprudences de la malade que contre la maladie. Nous en apprenons sans cesse de nouvelles. L'autre jour elle semblait guérie ; ne prend-elle pas tout à coup dans son imagination de manger du poisson au gratin ! Vous jugez sans peine ce qui s'en est suivi. L'enflure ne gagne point et les forces heureusement se soutiennent. Nous espérons donc que cette longue crise aura enfin un terme et que notre pauvre malade rentrera bientôt dans son état habituel, qui est déjà bien loin de devoir nous satisfaire, comme vous savez. Je lui ai dit avec quel intérêt vous me demandiez de ses nouvelles, ma chère cousine, elle m'a chargé de vous remercier pour elle et moi de plus je vous remercie en mon nom.

Nous n'avons pas su que vous eussiez été souffrante. Heureusement vous nous avez appris en même temps la maladie et la guérison. Je tournerai le dos à votre fille la première fois que je la verrai, puisqu'elle vous cause de pareilles douleurs. À propos de cette vilaine enfant, je vous dirai que c'est par exagération toute pure que je vous ai accusée de l'avoir mise au monde à la *sourdine*. Nous avons su l'événement aussitôt qu'il a eu lieu et c'est une mauvaise querelle que je vous ai faite là. Pardonnez-moi, je vous prie, avec la magnanimité qui vous est habituelle.

Excepté ces pauvres Rosambo, il n'y a personne à Paris. Aussi n'attendez pas que je vous parle du prochain. Pour moi, si je pouvais faire

revenir ou aller voir cinq ou six personnes de ma connaissance que j'aime beaucoup à rencontrer, je prendrais très facilement mon parti de l'absence de toutes les autres. Je deviens de plus en plus ours ; j'ai peur de finir par marcher à quatre pattes comme Nabuchodonosor[1] ; j'espère seulement que cela ne m'arrivera pas en punition de mes péchés. Quelle que soit ma position dans le monde, horizontale ou verticale, je n'en conserverai pas moins une très vive amitié pour vous, et je vous prie, ma chère cousine, d'en agréer encore cette fois-ci l'hommage.

ALEXIS

Ne m'oubliez pas auprès de votre mari.

À Madame
Madame la Comtesse de Grancey
À Grancey (Côte-d'Or)
[*Cachets de la poste : 23 septembre 1835 ; Grancey 25 septembre.*]

Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 136-137.

1. Allusion à la folie de Nabuchodonosor, roi de Babylone de – 605 à – 562 et conquérant de Jérusalem. Le livre de Daniel (livre IV, v. 30) raconte comment Nabuchodonosor se prit pour un bœuf avant de recouvrer ses esprits.

À EUGÉNIE DE GRANCEY

Paris, ce 4 octobre 1835

Je n'ai pas cru devoir vous mander la mort de notre pauvre Marie, ma chère cousine ; il y a toujours tant de gens prêts à apprendre les mauvaises nouvelles, qu'on est sûr que la concurrence ne manquera jamais. Les intéressés venant à manquer, au besoin les indifférents se chargeraient de les remplacer.

Marie est morte le 29 septembre, à sept heures un quart du soir. L'étouffement, qui est le dernier symptôme de cette affreuse maladie, a commencé à se manifester à trois heures du matin ; il a toujours été ensuite en augmentant ; c'était un spectacle terrible pour les assistants et pour la malade elle-même, qui connaissait parfaitement son état. Le

poumon se remplissait graduellement ; c'était comme la mer qu'on voit monter peu à peu jusqu'à ce qu'elle couvre enfin la dernière pointe du rocher sur laquelle vous avez cherché un asile. Marie, comme je vous le disais, connaissait parfaitement son état ; sa tête était plus libre qu'elle ne l'a jamais été en santé, et son courage ne pouvait se comparer qu'à sa résignation : l'un et l'autre étaient la chose la plus surprenante pour un mécréant comme moi. Elle disait de temps en temps : « J'espère que Dieu voudra bien abréger ces terribles moments et permettra que la mort arrive bientôt. » À midi, elle a eu la première faiblesse et a cru qu'elle était parvenue à sa fin. Elle a fait venir ses domestiques et leur a demandé pardon des mauvais exemples qu'elle avait pu leur donner. La pauvre femme ! elle ne savait point qu'au lieu de donner de mauvais exemples, elle avait été un modèle pour tout ce qui l'avait entouré ! Elle s'est adressée ensuite à son mari : elle l'a remercié des douze ans de bonheur qu'il lui avait donnés dans ce monde : « C'est une grâce dont je remercierai toujours Dieu », a-t-elle ajouté. Comme il se retirait en pleurant, elle l'a rappelé et lui a donné des instructions pour les pauvres de Sully[1]. Mon oncle alors lui a dit : « Est-ce que tu ne veux point voir ton enfant[2] ? » Elle a répondu « Non, ce spectacle lui ferait trop de peine. » Je crois qu'elle se craignait elle-même. « Mais la bénédiction de sa mère, a dit mon oncle, serait précieuse pour lui. » Cette idée a saisi aussitôt l'imagination de la mourante : « Amenez-le bien vite », a-t-elle répondu avec vivacité. L'enfant venait de sortir avec son gouverneur ; nous avons tous couru pour le trouver. Pendant deux heures, tous nos efforts ont été inutiles. Durant ce temps la malade le demandait sans cesse ; vous savez que les mourants ne voient plus dans le monde qu'un seul point à la fois, et s'y attachent presque jusqu'au délire. Marie sentait la mort qui s'avançait, ses pieds et ses mains étaient déjà froids, et son fils n'arrivait pas ; enfin il est venu, elle lui a donné sa bénédiction ; j'espère que ce moment solennel ne sortira jamais de la mémoire de l'enfant, et qu'il ne s'en ressouviendra jamais sans désirer imiter sa mère. Depuis ce moment elle a été très calme ; quand l'étouffement devenait moins fort, elle parlait avec amitié à ceux qui l'entouraient et souriait paisiblement à ceux qui entraient dans sa chambre. Je n'y ai point pénétré moi-même, mais tous ceux qui y étaient me l'ont dit. Elle tenait dans ses mains un crucifix ; son œil reposait alternativement sur lui et sur son père. Vous ne pouvez vous imaginer, ma chère cousine, quelle sorte de communication magnétique s'était établie entre ces deux âmes ; mon oncle et Marie s'entendaient, se

voyaient jusqu'au fond du cœur, sans se parler, j'en suis certain. Je ne puis vous peindre toute l'admiration que m'a fait éprouver mon oncle durant ces terribles heures ; près de sa fille il était à la fois un père et un confesseur ; il se servait en même temps de sa tendresse et de sa piété pour adoucir à sa malheureuse enfant le passage de la vie à la mort ; il puisait alternativement à ces deux sources, les plus puissantes de toutes les consolations ; toujours maître de lui-même, au milieu de la consternation universelle, il songeait à tout ; hors de la présence de Marie, il fondait en larmes ; près d'elle il ne pleurait point, une force surnaturelle semblait le soutenir. À six heures du soir, une crise est survenue, on a cru que la malade passait ; elle l'a cru elle-même, car elle a dit : « C'est fini ; je meurs. » Elle est revenue encore cependant à la vie, quoiqu'à regret. Une heure après elle s'est éteinte.

Voilà, ma chère cousine, ce dont j'ai été à peu près témoin. Ce spectacle m'a vivement ému et m'a fait réfléchir ; j'ai pensé que si le courage humain faisait aisément braver la mort, il n'y a, après tout, que la religion qui apprenne à mourir.

Je vous demande pardon de vous écrire une lettre si lugubre ; mais que dire, dans l'état de pénible tristesse où nous sommes tous ? Ma mère a supporté cet événement mieux que nous n'espérions, elle ne va pas mal ; mais la solitude dans laquelle elle va se trouver est très grande. Tous les Rosambo se sont éparpillés, aussitôt après l'événement. Édouard et Alexandrine vont aller à Baugy. Hippolyte et sa femme reviennent ici vers le 15.

Adieu, ma chère cousine, je n'ai pas le courage d'en dire davantage aujourd'hui. J'aurai cependant plusieurs autres choses encore à vous dire, mais je vous récrirai bientôt ; vous avez bien raison de croire que ma sauvagerie ne s'étend pas jusqu'à vous ; vous m'avez toujours témoigné une amitié que je vous rends bien, je vous assure. Rappelez-moi au souvenir de votre mari et croyez à ma bien sincère affection.

Archives Tocqueville. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 140-143.

1. Le château de Sully-sur-Loire était propriété de la famille Mac Mahon depuis le milieu du XVIIIe siècle.

2. Charles-Henry, né le 9 janvier 1828.

[14 octobre 1835]

Nous sommes trop liés, mon cher ami, pour que je veuille te laisser apprendre avec le public les choses qui me touchent de près. Je te prie seulement de garder encore pour toi pendant quelque temps ce que je vais te dire. Tu pressens que je veux parler d'un mariage. Voici en quelques mots de quoi il s'agit, nous commenterons ensuite. Depuis quelque temps j'ai l'occasion de rencontrer souvent dans une famille dont j'ai fait la connaissance en Angleterre et que je vois fréquemment à Paris une jeune Anglaise, catholique, à peu près de mon âge, et d'une fort honorable famille. Je la trouvai agréable sans être précisément jolie ; son esprit me plut ; ce que je crus voir de l'élévation de son âme et de son caractère me plut encore davantage. Je me figurai enfin qu'une femme comme celle-là pourrait me donner le bonheur intérieur dont j'ai besoin après la vie tant soit peu aventureuse et désordonnée que j'ai menée jusqu'ici. Mais le *hic* était la fortune. La personne en question apporte en se mariant huit à dix mille livres de rente et rien après. Quand on n'en a qu'autant soi-même et qu'on ne peut en attendre qu'autant encore ou un peu plus, plus tard, une si médiocre fortune est un obstacle réel. Je me mis donc à examiner de nouveau la chose et je vis bien des raisons de faire le mariage que n'aurait pas eues un autre. Je pensai que j'étais un *loup-garou* qui n'aimait pas le grand monde ; je songeai que j'avais des goûts très simples et fort casaniers ; je réfléchis que je n'avais jamais pu concevoir que deux genres de vie, les voyages lointains ou le coin du feu ; je calculai enfin qu'avec mes habitudes et ma manière de penser je ne rencontrerais jamais rien qui pût servir d'équivalent à une femme qui me plairait et qu'une femme qui plaît n'est pas chose commune. Tu as trouvé, mon cher ami, une femme jolie, aimable et riche. Ce sont là des hasards sur lesquels il n'est pas permis de compter. Toutes ces réflexions que je crois avoir faites de sens froid (car j'ai la prétention de ressentir plutôt un vif attrait que de l'amour), toutes ces réflexions me rapprochèrent encore de l'idée d'un mariage. J'en parlai à mon père ; il eut l'occasion de voir la personne. Elle parut lui plaire. Il batailla quelque temps et se convertit enfin à mon avis. J'ai donc pris mon parti et je l'exécuterai le plus tôt que je pourrai[1]. Ai-je tort ou raison, mon cher ami, l'avenir me le prouvera. Si je ne me suis pas trompé sur le compte de celle que je veux épouser, je ne

doute pas que je ne sois heureux. Mais qui peut se flatter d'avoir complètement pénétré l'âme d'une femme ? Tu sens, mon cher Camille, qu'il ne faut encore parler à personne de cette affaire que je confie à ta bonne et vieille amitié.

Je veux également causer *sous le secret* avec toi d'un sujet qui t'intéresse encore plus. Tu sais ce que nous avions dit, il y a six mois, relativement à Louise. Dernièrement, j'ai eu occasion de reparler d'elle à D'Espeuilles. Je crois qu'il s'approche de plus en plus de l'idée de ce mariage[2]. Quelque intérêt que je vous porte, tu sens que je n'aurais jamais voulu le conseiller à D. si je n'avais cru, en mon âme et conscience, que Louise était faite pour le rendre heureux mais j'ai cette conviction. Maintenant, je voudrais que tu me dises si vos idées sont encore les mêmes et si je puis, sans inconvénient, reparler encore à D. de cette affaire. Je te recommande encore positivement de ne parler à personne de ce que je te dis là.

Tu vois que je t'écris fort à la hâte. Il y a déjà plus de huit jours que je voulais le faire, mais le temps m'a manqué. Adieu. Je n'ai pas besoin de te renouveler l'expression de mon bien vif attachement.

ALEXIS

À Monsieur
Monsieur le vicomte Camille d'Orglandes
au château de Lonné
par Bellesme (Orne)
[*Cachets de la poste : 14 octobre 1835 ; Bellesme 15 octobre 1835*]

Archives d'Orglandes. Publication dans l'édition « Quarto », p. 342-344.

1. Le mariage avec Marie Mottley ayant lieu le 26 octobre, on voit que Tocqueville a tardé à annoncer son union.

2. Antoine Théodore de Viel Lunas, marquis d'Espeuilles, né en 1803, devait épouser en 1836 Jeanne Françoise Louise de Chateaubriand (1816-1869).

À CHARLES STÖFFELS

Paris ce 16 octobre 1835

J'ai trouvé en arrivant ici, mon cher ami, votre lettre du 6. Je

m'empresse d'y répondre. Je veux d'abord vous remercier du petit fragment de journal qu'elle contient. On ne saurait apprécier et louer mon ouvrage d'une façon qui me soit plus agréable. Je ne sais si je me suis laissé abuser par le plaisir que m'a causé cette lecture, mais il m'a semblé que le style, cette bagatelle si importante, avait fait chez vous de grands progrès depuis que nous nous sommes quittés. Cette remarque m'a été très agréable ; les idées font en quelque sorte naître un livre, mais c'est le style qui le fait vivre ; vous vous en apercevrez, si un jour vous voulez écrire. Vous savez que, si mes conseils peuvent vous être utiles à quelque chose, je suis toujours à votre service. Nous pouvons nous servir mutuellement, vous m'apprendrez à me *laisser aller* et moi je vous enseignerai à vous retenir.

Vous avez peut-être déjà entendu parler, mon cher ami, d'une chose que je vous aurais confiée beaucoup plus tôt si je ne vous avais *cru au-delà du Rhin*, comme dit Lerminier[1]. Je vais me marier, et, suivant en cela vos maximes, je ne fais point seulement un mariage de convenances. Il y a deux ou trois ans que, dans une société où je vais souvent, j'ai fait connaissance d'une jeune Anglaise, à peu près de mon âge, catholique et appartenant à une famille très honorable du sud de l'Angleterre. Elle n'est pas jolie mais j'ai rencontré en elle la tournure d'esprit et l'élévation de l'âme qui me conviennent et sans lesquelles je n'aurais jamais pu trouver le bonheur dans le mariage. J'ai cependant hésité à l'épouser, à cause de la fortune qui [est] moindre que ce que je pourrais espérer, surtout maintenant où on veut bien me faire des offres plus tentantes. La personne dont je vous parle m'apporte en se mariant huit à dix mille livres de rente et rien après. J'ai calculé que j'avais autant dès à présent et que la réunion de ces deux petites fortunes, si elle ne nous rendait pas riches, me procurerait au moins l'aisance et l'indépendance. Je n'ai jamais rien désiré de plus[2].

Ce que vous me dites de la grossesse de votre femme me fait grand plaisir. Croissez et multipliez, mes chers amis. Faites des enfants et des idées ; j'espère que les uns et les autres feront fortune dans le monde. J'ai grand désir de revoir Mme Stöffels que je n'ai vraiment fait qu'entrevoir, lors de votre voyage à Paris. J'espère, du reste, pouvoir bientôt me procurer ce plaisir. Si la santé de ma mère me le permet, je compte à la fin de novembre ou dans les premiers jours de décembre aller passer une semaine à Metz. Si vous voyez bientôt le père [*sic*] rappelez-moi à son souvenir et dites-lui que si je ne lui ai pas envoyé mon livre, c'est que je

veux le lui porter moi-même. Adieu, mon cher ami, je vous [embrasse].

P.S. Ne sachant pas votre adresse, je charge Eugène de vous faire passer cette lettre.

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
À Metz

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Eugène Lerminier (1803-1857), journaliste au *Globe* et à la *Revue française* sous la Restauration, premier titulaire de la chaire d'histoire générale et philosophique des législations comparées au Collège de France de 1831 à 1849, avait publié en juin 1835 un ouvrage en deux volumes intitulé *Au-delà du Rhin*. La copie porte « l'herminie ».

2. D'après le contrat de mariage daté du 23 octobre, Tocqueville apportait 4 000 francs d'effets et meubles, 31 500 francs de deniers comptants et créances, et le château de Tourlaville avec ses dépendances ; Marie apportait 4 000 francs d'effets et meubles, 10 000 francs de créances, et 6 actions de la compagnie de voiture dite Favorite valant 13 200 francs ; le contrat établissait une communauté de biens réduite aux acquêts. Tocqueville minimise l'écart de fortune, cache l'âge de Marie et le fait qu'elle venait de se convertir au catholicisme.

À CHARLES STÖFFELS

Ce 20 décembre 1835

J'ai reçu hier, mon cher ami, la lettre que vous m'avez adressée et avec elle la mauvaise nouvelle qu'elle contient. J'ai été touché que vous ayez pensé à moi dans le premier moment de votre chagrin. Je méritais, je crois, cette distinction de votre part. Vous savez l'amitié déjà ancienne et toujours bien vive que je vous porte. Je me suis donc affligé avec vous. Le malheur que vous venez d'éprouver est très grand, il l'est surtout pour votre femme. Quand l'enfant vient au monde, il n'est encore qu'un inconnu pour le père ; mais la mère le connaît déjà en quelque sorte depuis neuf mois, et il existe entre elle et lui mille liens secrets que nous ne pouvons concevoir[1]. Dites bien à Madame Stöffels, je vous prie, quelle

part je prends à sa douleur et donnez-moi bientôt de ses nouvelles.

Nous sommes ici nous-mêmes dans le chagrin. L'état de ma pauvre mère empire rapidement tous les jours. Nous étions encore à Baugy[2], lorsque nous avons été obligés de revenir la nuit en toute hâte ; le danger était devenu imminent. Cette crise a passé. Mais le travail de la décomposition se poursuit sans cesse. Ma mère ne mange presque plus et l'hydropisie gagne rapidement. Nous ne pouvons donc que nous attendre à la douleur de la perdre.

Cet état de ma mère jette comme vous pouvez aisément le croire, une grande tristesse au fond de nos âmes et m'empêche pour ma part de goûter, ainsi que je le ferais sans cela, tout ce qu'il y a de doux et d'heureux dans ma nouvelle situation. J'ai cependant repris mes travaux et j'éprouve pour la première fois combien la présence d'une femme aimable qui prend intérêt à tout ce que vous faites donne de l'énergie à l'esprit et rend ses efforts faciles. Je me considérerais donc comme fort heureux si… Mais il n'y a pas de bonheur complet dans ce monde, vous le savez aussi bien que moi.

Adieu, mon cher Charles, je vous embrasse de tout mon cœur. Mille amitiés à vos parents.

ALEXIS

Mon adresse actuellement rue de Bourgogne n° 12.

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
à Metz (Moselle)

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Né le 2 décembre 1835, René Charles Marie Stöffels était mort le 6.

2. Après son mariage avec Alexandrine Ollivier, Édouard de Tocqueville s'était installé au château de Baugy, propriété de la famille Mac Mahon, situé près de Compiègne. Tocqueville en appréciait le charme bucolique et y fit de nombreux séjours en 1835 et 1836.

À EUGÉNIE DE GRANCEY

Jeudi, 11 heures
[novembre 1835-juin 1836 ?]

Je viens de trouver en rentrant, ma chère cousine, votre aimable petit billet. J'accepte comme vous pouvez croire avec bien grand plaisir l'invitation que vous me faites ; ma femme voudrait bien pouvoir m'imiter, mais elle est assez souffrante pour être obligée de garder sa chambre. Elle me charge de vous répéter qu'elle regrette bien vivement de ne pouvoir se rendre chez vous. Vous concevrez facilement son chagrin, puisqu'il s'agissait de faire connaissance avec Mgr Cheverus et de vous revoir[1].

Mille amitiés, je vous prie, à votre mari. À ce soir

ALEXIS

À Madame
Madame la Ctesse de Grancey
Paris

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Ce billet est postérieur au mariage de Tocqueville, le 26 octobre 1835, et antérieur au décès de Jean Lefebvre de Cheverus, archevêque de Bordeaux, le 19 juillet 1836, et au départ de Tocqueville en voyage le 7 juillet.

Jean Lefebvre de Cheverus (1768-19 juillet 1836), ordonné prêtre en 1790, refusa le serment en 1791, partit pour la Grande-Bretagne en 1792, puis pour Boston en 1796. Il fut sacré évêque à Baltimore le 1er novembre 1810 et revint en France en 1824, sur les instances de Jean Guillaume Hyde de Neuville, auprès de Louis XVIII, au siège épiscopal de Montauban, avant de partir pour Bordeaux où il commença son ministère en décembre 1826. Le pape le fit cardinal le 1er février 1836. Le 14 avril 1835, Mgr de Cheverus avait écrit à la comtesse de Grancey pour la remercier de l'envoi d'un exemplaire de *De la démocratie en Amérique* : « Ma chère nièce, Avant de vous remercier de l'admirable et intéressant ouvrage que vous avez eu la bonté de m'envoyer, j'ai voulu le lire. Je l'ai lu et le relirai. J'ai été 27 ans dans les États-Unis et je les connais mieux depuis qu'un auteur qui n'y a résidé qu'un an est venu m'apprendre à les juger. D'un coup d'œil il voit tout et en Amérique et en Europe. C'est un politique, un homme d'État consommé malgré sa jeunesse. On admire ses talents, ses vues profondes, et on aime le cœur qui chérit et ne veut pas blesser ses anciens hôtes, même au risque de nuire à son ouvrage. En lisant ce passage j'ai éprouvé pour lui les sentiments qu'il exprime à l'égard de M. Livingston. Je voudrais bien un jour le lui témoigner à Bordeaux et causer avec lui de l'Amérique au coin du feu comme le vieux Français qu'il rencontra. L'État du Massachusetts qu'il préfère aux autres était mon État d'adoption. Boston a toujours été ma résidence. Lorsque je l'habitais, les lois déclaraient nul tout mariage entre les blancs et les gens de couleur c'est-à-dire les

nègres, mulâtres et même Indiens. Les gens de couleur étaient admis dans nos églises, mais dans une tribune particulière, et une portion d'entre eux avaient des églises et des ministres de leur race. Tout ce qu'il dit au reste sur les nègres est comme tout le reste de l'ouvrage d'une exactitude frappante. Serait-ce trop présumer que de vous prier d'offrir à M. de Tocqueville mes compliments et ma reconnaissance ? […] / Jean archevêque de Bordeaux, Bordeaux 2 avril 1835. » Mgr de Cheverus séjourne à Paris de la mi-février au 13 mars 1836, pour la cérémonie de son accession au cardinalat le 9 mars 1836, et il est possible que la rencontre ait été envisagée à ce moment-là.

À EUGÉNIE DE GRANCEY

Ce 11 janvier 1836

Je ne veux pas que ce soit un autre que moi, ma bonne cousine, qui vous apprenne le malheur qui vient de nous frapper. Personne ne sait aussi bien que moi combien vous prendrez part à notre douleur et êtes en état de la comprendre. Avant-hier au soir ma pauvre mère nous a quittés pour aller dans un monde où elle ne rencontrera pas les maux et les chagrins qu'elle a trouvés dans celui-ci[1]. Le mois qui a précédé sa mort a été bien cruel, mais son dernier jour a été plus doux que nous n'osions l'espérer. Elle est tombée le matin après avoir communié dans une espèce de léthargie tranquille qui a duré jusqu'à huit heures et demie du soir. Elle a semblé alors se réveiller tout à coup et nous a demandés. Nous étions tous autour de son lit. Elle nous a bénis. Et l'instant d'après elle n'existait plus. Elle avait paru se rendormir.

Ce terrible moment m'a causé une impression plus profonde encore que je ne pensais. Depuis bien longtemps je m'attendais au malheur qui nous frappe, depuis plusieurs mois, il s'approchait visiblement chaque jour ; mais combien il y a loin, ma chère cousine, de la réalité d'un semblable événement à sa vraisemblance ! Mieux que personne vous savez cela, vous qui avez vu votre mère presque mourante pendant des années et qui en avez si vivement ressenti la perte. Aussi, j'aurais été heureux de vous trouver ici, vous seule auriez pu me comprendre.

Au milieu de notre chagrin, c'était une véritable consolation pour nous de voir notre bon oncle Rosambo[2]. Car il était là, vous n'en doutez pas. Il était là ce qu'il est toujours, sentant toutes choses et pensant à tout comme si rien ne le préoccupait. Quelle triste destinée que celle de sa

famille, ma chère cousine ! Quelle race frappée par la providence ! Ses parents meurent sur l'échafaud, de ses trois sœurs l'une a le même sort, l'autre meurt dans toute la force de la jeunesse, la troisième succombe après vingt ans de misères, et lui, le seul qui ne soit pas frappé dans sa personne, voit ceux qui lui sont le plus chers tomber de toutes parts autour de lui.

Je ne puis vous en dire plus aujourd'hui, ma bonne cousine. Ou du moins je ne veux ajouter qu'un seul mot. C'est que je trouve chaque jour de nouvelles raisons de m'applaudir de la résolution que j'ai prise, il y a trois mois, et que moi et ma femme nous désirons bien vivement avoir bientôt le plaisir de vous voir et de vous parler de notre amitié.

ALEXIS

P.S. Ne m'oubliez pas auprès de M. de Grancey. Mon adresse actuelle est rue de Bourgogne 12.

À Madame
Madame la Comtesse de Grancey
à Grancey (Côte-d'Or)
[*Parti pour Paris rue des Saussays* [*sic*] *n*o *13*
Cachets de la poste : 11 janvier 1836, 13 janvier 1836.]

Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 144-145.

1. La mère de Tocqueville, Louise, était morte le 9 janvier et fut enterrée le 12 janvier.

2. Louis VI Le Peletier de Rosambo (1777-1856), fils de Louis V Le Peletier de Rosambo et d'Antoinette de Lamoignon de Malesherbes, guillotinés respectivement les 20 et 22 avril 1794, était le frère de Louise, la mère d'Alexis. Louis et Antoinette de Rosambo avaient eu trois filles ; l'aînée, Aline, née en 1771, avait épousé Jean Baptiste de Chateaubriand et été exécutée le 22 avril 1794 ; la deuxième fille, née en 1773, plus âgée que Louise d'un an, Suzanne Guillemette Le Peletier de Rosambo, avait épousé son cousin Charles Louis Marie Le Peletier d'Aunay le 6 novembre 1792 et mourut précocement en 1800.

À EUGÈNE STÖFFELS

Paris, 11 janvier 1836

Je ne veux pas te laisser apprendre par un billet de part[1], mon bon ami, le grand malheur qui vient de nous frapper. Ma pauvre mère est morte avant-hier au soir. Depuis longtemps nous voyions cet événement devenir de plus en plus probable. Je n'en ai pas moins été profondément accablé. Il y a des spectacles auxquels l'imagination n'est jamais préparée ; et celui-là est du nombre. Les deux derniers mois de l'existence de ma pauvre mère ont été bien cruels ; mais sa dernière journée a été assez douce. Le matin, après avoir communié, elle est tombée dans une sorte d'insensibilité apparente qui a duré jusqu'à huit heures et demie du soir. À ce moment, elle m'a paru tout à coup sortir d'un profond sommeil. Elle nous a appelés auprès de son lit, Louis de Chateaubriand[2] et nous. Elle nous a bénis d'une voix très distincte, et a eu l'air de se rendormir. Elle n'existait plus. J'ai bien éprouvé depuis ce temps-là, mon cher ami, ce que j'avais souvent pensé, que le cœur seul d'une femme qui vous aime sait trouver des adoucissements aux grandes douleurs. Je fais dans ce moment-ci l'expérience de cette vérité, et j'en trouve la démonstration dans ma maison. Marie regrette vivement ma mère, qui a toujours été pleine de bontés pour elle ; et elle trouve naturellement en elle-même ce qu'il faut pour me comprendre et adoucir ma peine. Je ne t'en dirai pas davantage cette fois ; tu me pardonneras, j'espère.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. V, p. 427-428.

1. Billet de part : vieux pour « billet de faire-part ».

2. Geoffroy Louis de Chateaubriand (1790-1873), neveu de Mme de Tocqueville. Hervé de Tocqueville en avait été le tuteur.

À CHARLES STÖFFELS

[Vers le 12 janvier 1836 ?]

Je revenais d'enterrer ma pauvre mère, lorsque j'ai reçu la lettre dans laquelle vous m'annoncez la mort de votre femme[1]. C'est assez vous dire, mon bon ami, que mon cœur était ouvert au sentiment que devait y faire naître la cruelle nouvelle que vous me donnez. Je me suis affligé pour vous bien sincèrement. Perdre une femme qu'on aime au moment où elle

semblait devoir vous rendre père, c'est assurément le plus grand malheur qui puisse se rencontrer dans le long catalogue des misères humaines. Pleurez donc celle que vous avez perdue, personne plus que vous n'a de plus juste sujet de larmes. Regrettez ce bien si précieux et si rare : un cœur aimant et dévoué qui ne battait que pour vous. Vos regrets ne sont que trop légitimes. Mais ne vous laissez pas abattre par le coup qui vous frappe. Celle qui n'est plus a aimé en vous une âme noble et courageuse ; ne lui faites pas penser qu'elle s'est trompée et montrez par la manière dont vous saurez supporter sa perte que vous étiez digne d'elle. Je vois au milieu de votre douleur, que je conçois si bien, des signes de découragement et de faiblesse qu'il m'est pénible de rencontrer en vous. Vous entrez dans la vie avec des moyens, du courage et des amis et vous seriez presque tenté d'en sortir, comme si vous n'aviez plus rien à y faire et que vous ne fussiez né que pour vous-même. Vous avez, mon cher ami, des devoirs à remplir, des exemples à donner, une place à occuper enfin, que Dieu a faite pour vous et non pour un autre.

Je sais que dans l'état d'esprit où vous êtes il vous est difficile de vous imposer immédiatement une occupation soutenue, mais vous pouvez du moins entretenir au fond de votre âme la pensée d'en prendre une dès que la chose sera faisable, qui soit utile à vous et aux autres. D'ici là il me semble qu'à votre place j'essaierais par le mouvement physique d'empêcher l'engourdissement de l'esprit et sa concentration dangereuse sur une seule idée. Je crois que vous devriez voyager. Quand ensuite votre douleur sans devenir moins vive – on ne se console point de malheurs semblables au vôtre – aura pris cependant un caractère plus réfléchi et plus calme, nous chercherons ensemble à quoi vous pouvez vous occuper. Mais quoi que vous fassiez, mon cher ami, rappelez-vous toujours que vous êtes un homme. Pensez et agissez comme tel, et n'oubliez jamais que vous avez, indépendamment du sentiment de vos devoirs, l'amitié de ceux qui vous aiment et le choix de celle que vous pleurez à justifier.

Adieu, mon cher ami, écrivez-moi bientôt et croyez à mon bien tendre attachement.

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
À Metz (Moselle)

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. La lettre peut être datée par l'allusion à l'enterrement de la mère de Tocqueville. La femme de Stöffels, Marie Émilie de Carrey d'Asnières, était décédée à l'âge de dix-huit ans, peu après la naissance de son fils.

À LOUIS BOUCHITTÉ

Paris, 15 janvier 1836

J'ai été bien fâché, mon cher ami, de ne m'être pas trouvé chez moi, dimanche, à l'heure où vous vous êtes présenté : une affaire indispensable m'avait obligé de sortir de très-bonne heure, et je n'ai pu revenir à temps pour vous voir. J'aurais désiré vous remercier de vive voix de la lettre pleine d'amitié que vous m'avez écrite[1]. Je sais, du reste, depuis longtemps, que je dois compter sur votre intérêt dans toutes les circonstances tristes ou heureuses qui peuvent me survenir ; mais ce sont des choses dont la preuve ne semble jamais surabondante.

Comme vous le dites, mon cher Bouchitté, il existe un instinct non pas contraire, mais plus fort que la raison, qui nous entraîne à croire que ce que nous appelons la mort n'est point la fin de la vie, mais plutôt une modification de la vie, et qui nous persuade, avec vérité je crois, que ceux que nous regrettons dans ce monde n'ont pas à regretter pour eux-mêmes d'en être sortis. Concevez-vous qu'il y ait des êtres assez bizarrement organisés pour lutter volontairement contre cette tendance du cœur humain, et pour appliquer leur raison à créer un système qui, s'il était établi, serait de nature à la faire perdre à tous les malheureux. Par bonheur, nous ne sommes ni l'un ni l'autre de ces hommes-là ; et tous deux nous puisons dans des sentiments et dans des doctrines contraires les seules consolations qu'on puisse trouver dans de pareils malheurs.

J'espère, mon cher ami, que vous ne serez plus aussi longtemps sans venir à Paris, ou du moins sans nous faire profiter des voyages que vous y faites. Ma femme a un grand désir de vous connaître ; et moi j'aimerais à vous montrer une des choses les plus rares de ce monde, un ménage simple et uni, où les goûts et les idées se confondent aussi naturellement que les affections. Mais ne venez pas nous chercher à des heures où il est rare de rencontrer les gens ; venez nous demander sans façon à déjeuner ou à dîner : vous serez toujours le bienvenu.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 146-147.

1. Cette lettre n'a pas été retrouvée.

À NASSAU WILLIAM SENIOR

Paris ce 27 janvier 1836

Mon cher Monsieur Senior,

Je n'ai reçu que il y a 8 ou 10 jours la lettre que vous m'avez écrite le 20 novembre, M. Burnley[1] ne me l'ayant remise qu'à cette époque. J'ai accueilli ce dernier le mieux que je l'ai pu, mais beaucoup moins bien que je n'aurais voulu. Je n'avais malheureusement qu'une trop bonne excuse pour en agir ainsi. Je viens d'avoir le malheur de perdre ma mère et vous sentez que dans les premiers moments de la douleur que m'a causée ce cruel événement, je n'étais pas fort en état de faire les honneurs de Paris à un étranger. Heureusement M. B. compte rester ici tout l'hiver et mon intention est de faire tout ce que je pourrai pour lui être agréable. J'espère d'autant plus y réussir que je puis maintenant trouver chez moi un excellent interprète. Vous savez sans doute que j'ai épousé il y a trois mois une de vos compatriotes ; et j'aime à vous dire que chaque jour je trouve de nouvelles raisons de m'applaudir du choix que j'ai fait.

Je vous remercie beaucoup des détails que vous me donnez sur votre situation intérieure. Il me semble que chez vous la Révolution (en prenant ce mot dans un sens progressif et tranquille) marche toujours ; ou plutôt la Révolution me paraît avoir été faite le jour où vous avez introduit la classe la plus démocratique de la nation dans le corps électoral. Tout le reste n'est plus qu'une conséquence.

Chez nous, pour le moment du moins, tout semble rentré dans l'ordre habituel des choses. Excepté l'agriculture qui souffre un peu, tout le reste prospère d'une manière surprenante. L'idée de la stabilité pénètre pour la première fois depuis cinq ans dans les esprits, et avec elle le goût des entreprises. L'activité presque fébrile qui nous caractérise en tout temps quitte la politique pour se porter vers le bien-être matériel. Ou je me trompe fort, ou nous allons voir d'ici à peu d'années d'immenses progrès faits dans ce sens. Mais le gouvernement aurait bien tort de s'exagérer les conséquences de cet heureux état de chose. La nation a été horriblement tourmentée ; elle jouit avec délice du repos qui lui est enfin donné. Mais l'expérience de tous les temps nous fait connaître que ce repos même

peut devenir funeste à ceux qui la gouvernent. À mesure que la fatigue des dernières années cessera de se faire sentir, on verra les passions politiques renaître et si, pendant le temps où il est fort, le gouvernement n'a pas redoublé de prudence et ménagé avec grand soin toutes les susceptibilités de la nation, on sera tout surpris de voir quel orage se soulèvera tout à coup contre lui. Mais comprendra-t-il cela ? J'en doute. Vous avez vu les lois qu'il a proposées l'année dernière contre [la] presse ; lois aussi odieuses qu'inutiles et dont le seul résultat eût été de redonner à la presse de la puissance, si elles avaient été exécutées. Mais on écrit les mêmes choses qu'avant parce que, chez nous maintenant, la liberté d'écrire est devenue une habitude et que sur ce point les mœurs sont plus puissantes que les lois.

La grande question à l'ordre du jour est la conversion des rentes[2]. L'opposition vient du Roi lui-même qui s'est prononcé si violemment dans son conseil contre cette opération financière que le ministère a été entraîné à prendre une attitude qu'il ne peut plus soutenir. La majorité des membres qui au fond et comme je vous l'ai dit bien des fois ne sert les passions du gouvernement que quand elle les partage elle-même, la majorité se prononce au contraire avec une grande vivacité pour la mesure. Elle l'emportera sans doute. Je ne crois pas cependant que la conversion ait lieu cette année[3].

Agréez, je vous prie, mon cher Monsieur Senior, l'expression de ma sincère amitié. Mille hommages à Madame Senior et à Mademoiselle votre sœur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Angleterre
M. Nassau W Senior
Lincoln's inn
London
[*Cachet de la poste : Paris 28 janvier 1836*]

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC.* t. VI, 2, p. 77-79. Publication partielle en français dans Édition Beaumont, t. VII, p. 147-148.

1. Dans sa lettre du 20 novembre, Senior introduisait M. Burnley, de l'île la Trinité, beau-frère de Joseph Hume (1777-1855), proche de James Mill et de

l'école de Bentham, et l'un des chefs du groupe parlementaire du parti radical au parlement (*OC*, t. VI, 2, p. 76).

2. Le 14 janvier 1836, Humann, ministre des Finances, avait introduit sans préavis une mesure en faveur de la conversion des rentes 5 pour 100 dans la présentation de son budget de 1837 à la Chambre. La Chambre y était favorable pour alléger le budget mais les autres membres du cabinet n'avaient pas été informés de la mesure. Devant les protestations de ses collègues, Humann présenta sa démission et fut remplacé par d'Argout. Broglie, président du Conseil, déclara le 18 janvier ne pas vouloir prendre cette mesure au cours de la session mais ne parvint pas à calmer la polémique. Le 5 février, le cabinet était mis en minorité : 194 voix contre 192 repoussèrent l'ajournement, les ministres présentèrent leur démission le soir même.

3. Le 22 février 1836, Thiers devint président du Conseil et forma un cabinet dans lequel certains, comme Passy ou Sauzet, avaient soutenu la conversion alors que lui l'avait combattue. Le cabinet se résolut à accepter la mesure mais en en ajournant l'exécution. La Chambre vota à une très forte majorité l'ajournement les 21 et 22 mars.

À ABEL VILLEMAIN

[Fin janvier 1836 ?]

Permettez-moi d'emprunter votre organe pour faire hommage à l'Académie des sciences morales et politiques de l'ouvrage que je joins à cette lettre[1]. J'espère qu'en agréant cet hommage l'Académie me permettra en même temps de lui exprimer toute la reconnaissance que m'a fait éprouver son bienveillant accueil lorsque j'ai eu l'honneur de lui lire un mémoire il y a trois semaines[2].

Minute inédite. Archives Tocqueville.

1. Abel Villemain était secrétaire perpétuel de l'Académie française. Dans sa séance du mardi 26 janvier 1836, l'Académie devait mettre l'ouvrage de Tocqueville sur la liste des ouvrages à examiner pour le prix Montyon. Elle décerna ce prix à Tocqueville dans la séance du 2 juin 1836 (PV de l'Académie, 2B8).

2. Le 24 décembre 1835, Tocqueville avait envoyé à l'Académie des sciences morales un mémoire de 46 pages, qu'il avait lu à la séance du 3 janvier 1836. La lettre peut donc être datée de la fin du mois de janvier. Ce « mémoire sur l'influence du point de départ sur les sociétés », dont seules trois pages sont autographes, est conservé dans la série *Mémoires*, carton n° 2, de l'Académie des

sciences morales et politiques. C'est une copie du premier chapitre de *DA*, I, 1, 2. Un rapport sur ce mémoire est publié dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences morales et politiques, t. I, 2e série, Paris, Didot, 1837, p. CXXV-CXXX.

À CHARLES STÖFFELS

Paris, ce 11 février 1836

Eugène m'a dit[1], mon cher ami, que vous désiriez recevoir une lettre de moi peu de temps après votre arrivée à Rome et je ne demande pas mieux que de faire cela ce qui [*sic*] vous est agréable, quoique je n'aie pas grand-chose à vous dire, puisque nous venons de nous quitter, après avoir eu amplement l'occasion de nous communiquer nos pensées[2].

J'ai été bien fâché de ne pas m'être trouvé chez moi le jour de votre départ, lorsque vous êtes venu pour me voir. J'aurais été bien aise de vous dire une dernière fois ce que vous savez déjà du reste depuis longtemps, c'est le vif intérêt que je prends à tout ce qui vous arrive, et le plaisir bien vif que j'éprouverai toujours à apprendre de vous-même ce qui vous concerne.

Votre frère m'a rapporté qu'au moment de votre départ votre âme paraissait profondément troublée. Je ne doute point que la rapide succession des objets n'ait diminué, peut-être même fait entièrement disparaître ces premières impressions d'isolement qui naissent au commencement d'un long voyage et qu'un grand chagrin précédent rend bien plus cruelles encore. Vous êtes, à l'heure qu'il est, je n'en doute pas, remis dans votre assiette et, sans être moins sensible à la grande et irréparable perte que vous avez faite, vous avez depuis le calme et la liberté d'esprit nécessaires pour utiliser le beau voyage que vous avez entrepris.

Je vous conseille de le faire aussi long et aussi complet que vos finances ou vos liens de famille vous le permettront. Vous me paraissez dans la disposition de voir l'Italie pour vous-même et non pour ceux auxquels vous devez en parler et de vous écarter des routes battues. Je crois que vous avez raison. C'est le moyen de tirer un véritable fruit de vos efforts. Oubliez donc, s'il est possible, qu'il ait été question d'Italie avant vous. Brûlez les relations de toutes espèces si vous en avez et n'en acquérez pas si vous avez le bonheur de n'en posséder aucune. Évitez les

amateurs de profession, les antiquaires, les brocanteurs de vieilleries, tâchez de voir le moins possible de Français et d'Anglais et le plus possible d'Italiens. Faites de la langue de ces derniers l'étude la plus sérieuse et la plus suivie ; voyez les classes moyennes plus que les hautes classes, le peuple, s'il est possible, plus que les classes moyennes, [l'Italie] réelle, l'Italie originale est là, mais pour voir et comprendre le peuple, il faut savoir sa langue. À votre place, je relirais actuellement quelques-uns des auteurs célèbres de l'Antiquité romaine. Cette étude aurait le premier avantage de vous faire mieux comprendre ce que vous voyez et de plus elle redonnerait une âme et une vie à toutes les ruines inanimées qui vous environnent. Je me rappelle que, durant mon séjour à Rome[3], j'avais fini, non pas en écoutant les puérilités des antiquaires, mais en lisant à moi tout seul les livres, par recréer en quelque sorte un peuple romain et une Rome antique au milieu de laquelle je vivais bien plus réellement que dans la ville papale qui en a pris la place. J'ai éprouvé au milieu de cette république imaginaire de grandes émotions et j'y ai puisé des pensées dont dix années n'ont point encore détruit la trace, et si je pouvais retourner en Italie, ce serait encore à Rome que j'aimerais à me tenir.

Le papier me manque, adieu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. D'après sa lettre du 17 février 1836 (AT), Eugène venait de séjourner à Paris où il avait fait la connaissance de Marie.

2. On ignore à quelle date Charles passa par Paris.

3. Tocqueville avait séjourné à Rome lors de son périple en Italie avec son frère Édouard, de décembre 1826 à avril 1827.

À LOUIS BOUCHITTÉ

Ce jeudi matin 3 mars [1836 ?]

Mon cher Bouchitté, je reçois à l'instant les *feuilles* ci-jointes. Elles ont été tirées hier au soir. Je ne pouvais donc vous les transmettre plus tôt. Veuillez les offrir à la Société avec les hommages respectueux des auteurs[1].

Je ne vous en dis pas davantage, étant très pressé. Ma femme et moi

nous comptons toujours sur vous.

Tout à vous.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection, Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. L'indication relative aux auteurs indique qu'il s'agit des feuilles relatives au *Système pénitentiaire* et permet de dater cette lettre. Une deuxième édition du *Système pénitentiaire* devait être publiée en mai 1836, une troisième en avril 1845. Il n'y a de jeudi 3 mars qu'en 1836.

Ces feuilles étaient transmises en vue d'une lecture dans la Société des sciences morales de Seine-et-Oise. Une lettre de Baudry de Balzac, à en-tête de la Société, datée du 15 mars 1836 (AT), indique qu'il avait lu à la Société, dans deux séances, l'introduction de la nouvelle édition du *Système pénitentiaire* et les passages consacrés à la colonie de Botany Bay et aux cantines dans les prisons. Il demande, en son nom et celui de Bouchitté, à Tocqueville d'entamer une correspondance avec les membres de la Société sur la réforme pénitentiaire. La Seine-et-Oise comptait à la fois la maison de détention de Poissy et le nouveau pénitencier de Saint-Germain. Voir ci-dessous, lettre du 29 mars.

À ÉDOUARD LEGRAND ET J. BERGOUNIOUX,
LIBRAIRES

Ce 7 mars 1836

Vous m'avez envoyé aujourd'hui un certain nombre de livraisons formant, suivant la quittance jointe au paquet, le 35e volume de la collection de Duvergier. Il résulte de l'examen que j'ai fait de ces livraisons qu'elles sont au nombre de onze, celle de décembre 1835 ne m'est pas parvenue, quoique j'aie payé le volume entier[1].

J'ai l'honneur de vous prier, Messieurs, de vouloir bien me faire parvenir ce douzième cahier qui doit compléter l'ouvrage que je viens d'acquérir.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Rue de Bourgogne 18

À Messieurs
Messieurs Édouard Legrand et J. Bergounioux libraires
59 quai des Augustins
Paris
[*Cachet de la poste : Paris 9 mars 1836*]

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Jean Baptiste Duvergier, *Collection complète des lois, ordonnances, règlements et avis du Conseil d'État*, de 1788 à 1824, continuée depuis 1824 et formant un volume chaque année. Le 35e volume est relatif à l'année 1835.

À NIKOLAUS HEINRICH JULIUS[1]

Mardi 8 mars [1836]

Mon cher monsieur Julius,

Dans une grande ville comme Paris, il n'y a qu'un moyen de se voir, c'est de dîner ensemble. Voulez-vous être chez moi jeudi prochain 10 du courant à six heures ? Vous y trouverez M. de Beaumont qui est aussi empressé que moi de faire votre connaissance, et je vous présenterai à Madame de Tocqueville qui a fort envie de vous connaître.

Veuillez me faire dire si le jour vous convient.

Recevez la nouvelle expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Julius
Rue Richelieu 47
Paris

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale[2].

1. Nikolaus Heinrich Julius (1783-1862), après ses études de médecine, était

devenu un expert des prisons. Il avait traduit *Du système pénitentiaire* en 1833, ce qui conduisit le gouvernement prussien à lui confier une mission d'étude aux États-Unis en 1834-1836. C'est au retour de ce voyage, en mars 1836, que Julius passa par Paris et y rencontra Tocqueville pour la première fois.

2. Cette lettre n'était pas connue lors de la publication de la *Correspondance étrangère* de Tocqueville (*OC*, t. VII). Voir une autre lettre de Tocqueville à Julius datée de mars 1836, *OC*, t. VII, p. 284-285.

À (LAURENT FRANÇOIS FEUILLET[1] ?)

Vendredi matin.
[18 mars 1836[2]]

Vos raisons, Monsieur, ou plutôt la raison qui parlait par votre bouche, après m'avoir convaincu, ce qui n'était pas difficile, en ont convaincu plusieurs autres.

J'ai donc fait hier ce que vous désiriez que je fisse, et j'ai hâte de vous le mander, parce que je vous crois assez de mes amis pour être sûr que cette nouvelle vous sera agréable.

J'ai été attiré un peu malgré moi sur le terrain où je me trouve, je vous l'ai confié avec franchise. Mais maintenant que j'y suis, j'avoue qu'il me serait très pénible de ne pas réussir. Si j'avais dû être ballotté avec un autre que M. Lucas, j'aurais pris mon parti sans peine ; mais des raisons que je vous expliquerai dès que l'élection sera faite, me rendraient une non réussite en face de M. Lucas une chose fort dure et fort humiliante, puisqu'il faut dire toute ma pensée, et je vous confesse que j'aurais bien de la peine à risquer une seconde épreuve.

Veuillez donc, Monsieur, non pas faire des démarches en ma faveur, ce qui ne conviendrait ni à vous ni à moi, mais rétablir certains faits obscurcis, auprès des académiciens de votre connaissance ; il paraît entre autres qu'on veut tirer parti de mon âge ; vous savez que je n'ai pas 29 ans comme on le dit, mais que je vais en avoir 31. C'est là un fait matériel qu'il peut être utile de constater.

Il est très mal à vous de n'avoir pas voulu venir dîner chez moi mardi prochain avec mon père, mes frères et M. de Belisle[3]. Je suis sûr que vous n'étiez pas engagé, mais vous me gardiez rancune. J'espère donc encore que vous vous raviserez.

En attendant, Monsieur, permettez-moi de vous offrir l'expression de

ma respectueuse considération et de mon bien sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Clerc de Lardresse. Publication dans la revue *Cromohs, Cyber Review of Modern Historiography*, Firenze University Press, 2001.

1. Laurent François Feuillet (1771-1843), sous-bibliothécaire à l'Institut en 1796, puis bibliothécaire en chef de 1823 à sa mort en 1843, et membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1833, est le destinataire probable de cette lettre, dont le manuscrit est classé dans le fonds Clerc de Lardresse (exécuteur testamentaire du sinologue Abel de Rémusat) parmi d'autres documents adressés à Laurent Feuillet.

2. Deux éléments permettent de dater cette lettre : d'abord l'indication que Tocqueville a trente et un ans ; ensuite la mention d'une candidature à une élection à l'Académie des sciences morales où Charles Lucas fut élu en 1836 au titre de ses travaux sur les prisons. Cette lettre porte sur le même sujet que la lettre à Francisque de Corcelle du vendredi 18 mars 1836, dans laquelle Tocqueville se plaignait que ses adversaires le rajeunissent de deux ou trois ans (Lucas n'ayant en fait que deux ans de plus que Tocqueville !) et prennent pour de l'orgueil le fait qu'il n'ait pas porté de cartes aux académiciens (*OC*, t. XV, 1, p. 60-61). Il annonce donc à Corcelle, comme ici à son correspondant, qu'il les a portées la veille. Dans la lettre à Corcelle, Tocqueville fait allusion à « une personne qui venait de voir et d'entendre plusieurs membres de l'Académie des sciences morales et politiques », c'est-à-dire son correspondant ici.

3. Sans doute Bon Georges Charles Érard de Belisle de Saint-Rémy, père d'Émilie, l'épouse d'Hippolyte de Tocqueville.

À UN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES DE SEINE-ET-OISE

Paris, 29 mars 1836

Monsieur et cher Collègue,

J'ai reçu avec un très vif sentiment d'intérêt la communication que vous m'avez faite dans votre lettre du 15 de ce mois[1]. L'intention que paraît avoir *notre Société* de s'occuper des prisons de Seine-et-Oise me paraît excellente ; outre que le système pénitentiaire est naturellement placé dans la sphère de nos *études morales*, je me félicite de ce qu'on adopte pour sujet de nos travaux une science à laquelle je ne suis pas

étranger. Mon collaborateur M. de Beaumont, auquel j'ai fait part de votre lettre, partage tous mes sentiments à cet égard ; et nous sommes extrêmement reconnaissants l'un et l'autre du prix que la Société veut bien attacher à nos opinions sur cette matière. Soyez assez bon, Monsieur, pour témoigner à la Société notre gratitude et l'assurer de notre part des efforts que nous serons heureux de faire pour répondre à sa confiance.

Ce qui me frappe d'abord dans le projet dont vous m'entretenez, c'est que la Société des sciences morales de Seine-et-Oise, tout en se livrant à la discussion théorique de certains systèmes qui sont de sa compétence, aura immédiatement en vue un but pratique et échappera ainsi au plus grand inconvénient des assemblées scientifiques. Je pense comme vous que la première difficulté qui se présente est de savoir quelle marche nous devons suivre dans nos procédés.

Sur ce premier point, il me semble que nous ne pouvons, quoi qu'il arrive, exercer sur l'établissement des prisons qu'*une influence morale* : nous ne pouvons avoir d'autre puissance que celle du conseil ; notre autorité sera parvenue à son apogée, si nos avis sont pris en quelque considération. La place qu'occupe dans l'opinion publique la Société des sciences morales de Seine-et-Oise, la position élevée de ses membres, et les relations particulières de ceux-ci avec l'administration départementale sont, à la vérité, de nature à nous faire espérer que les délibérations de la Société seront accueillies avec intérêt et consultées avec empressement ; mais là doit s'arrêter notre ambition ; et s'il en est ainsi, nous aurons obtenu beaucoup. Car si nous offrons à l'administration des vérités utiles, nous la trouverons disposée à les écouter. Il dépend donc de nous d'exercer une puissance morale qu'on veut bien subir.

Mais de quel côté, vers quel but dirigerons-nous nos efforts ? Il y a dans le département de Seine-et-Oise une maison centrale de détention (celle de Poissy) une prison militaire à St-Germain, deux prisons départementales, maison d'arrêt et maison de justice à Versailles, et des maisons d'arrêt dans les chefs-lieux d'arrondissement et de canton.

Nous pourrions sans doute porter notre attention sur chacun de ces établissements ; le plus grand nombre est placé dans les attributions immédiates du préfet de Versailles et du conseil général ; et à l'égard de celles (Poissy et St-Germain) qui relèvent directement de l'administration centrale du royaume, le préfet du département ayant le droit de remontrance, on pourrait encore exercer auprès de cet administrateur une influence salutaire. Cependant, Monsieur, ne pensez-vous pas qu'en

restreignant le cercle de ses efforts auprès de l'administration, notre Société se ménagera une chance plus assurée de succès ? Je disais tout à l'heure que le préfet de Versailles n'a guère que le droit de remontrance en ce qui concerne Poissy et St-Germain : irons-nous délibérer sur le meilleur mode d'administration possible à établir dans des prisons confiées à une autorité près de laquelle nous n'avons pas d'accès, et que nous ne pouvons aborder que par un tiers, qui lui-même n'a que voix de conseil auprès de cette autorité ? Nous le pouvons sans doute : mais alors notre délibération ne vaudra que comme opinion, et perdra ce caractère pratique qui me paraît plus désirable en cette circonstance qu'en aucune autre. Il me paraît donc qu'il serait avantageux de porter exclusivement notre attention sur les prisons du département, à proprement parler *départementales* par opposition aux prisons *centrales*. Alors même que la raison que je viens d'exprimer n'existerait pas, il me semble qu'il y en aurait, pour agir ainsi, une autre tout à fait concluante[2].

Poissy est construit sur un plan décidément vicieux, et dont il n'y a rien de bon à tirer, quoi qu'on fasse. St-Germain se construit actuellement[3] ; ce qui n'est pas terminé est du moins décrété ; ce sera bon ou mauvais, selon que le plan est bien ou mal conçu ; mais il est évident qu'il n'y a rien à faire pour empêcher le mal ou faire le bien ; l'un ou l'autre sont irrévocablement fixés. D'un autre côté, il est question en ce moment de bâtir deux prisons départementales, l'une à Versailles pour les accusés, et l'autre à Étampes pour les prévenus et condamnés correctionnellement. Notre Société n'a-t-elle pas un intérêt manifeste à concentrer toute son attention sur ces deux objets ; et en même temps que le sujet la fixera mieux par son unité, ne donnera-t-il pas par la même raison une bien plus grande force à son intervention officieuse ?

J'avoue, Monsieur et cher Collègue, que c'est avec un véritable sentiment de bonheur que je me trouve appelé à vous exprimer mes sentiments sur la question qui nous occupe en ce moment. L'étude approfondie, et je puis ajouter consciencieuse, que j'ai faite du système pénitentiaire m'a donné sur ce point un certain nombre de principes que je considère comme incontestables, et auxquels je crois désormais comme à des vérités fondamentales en cette matière. Ainsi isoler les détenus dans la prison, les séparer pendant la nuit à l'aide de cellules solitaires, les soumettre pendant le jour à un silence inviolable lorsqu'on est dans la nécessité de les réunir, en un mot interdire entre leurs âmes et leurs intelligences toute communication comme entre leurs corps : voilà ce que

je considère comme le premier principe de la science. Je ne développerai point les raisons nombreuses de cette règle, qui se trouve dans tous les ouvrages écrits sur cette matière ; ce qui me paraît important, c'est que l'administrateur qui veut édifier une prison soit bien pénétré de cette vérité première. Qu'importe qu'elle soit dans les livres, et répétée par les faiseurs de théories, si les hommes qui appliquent les idées n'en ont pas reconnu la justesse ? Je dis que l'administrateur qui fait faire doit être plein de cette première notion ; et je vous citerai à cet égard un exemple récent. Je visitais ce matin une prison moderne de Paris construite sur le système cellulaire[4]. Cette prison est remarquable par une infinité de détails très bien exécutés ; il n'y a de vicieux que les cellules elles-mêmes. Celui qui a ordonné que cette prison cellulaire fût construite, a eu sans doute en vue d'opérer la séparation morale et physique des détenus ; cependant les murs de séparation des cellules sont faits de telle sorte qu'on peut sans aucune difficulté se communiquer ses idées de l'une dans l'autre ; et l'architecte qui m'accompagnait ne voyait à cela aucun inconvénient. Je vous cite cet exemple pour en venir à ce premier point que je considère comme capital : c'est que l'administrateur qui veut faire édifier un établissement de ce genre doit déterminer entièrement et diriger le mode de construction ; l'architecte ne doit être que l'agent, à moins que cet architecte lui-même, indépendamment des connaissances spéciales relatives à son art, ne possède lui-même la théorie du système pénitentiaire, auquel cas il se trouve dans la position la plus favorable pour bien concevoir et bien exécuter.

Construire les prisons suivant un bon système est le premier point ; le second en importance est de les construire à peu de frais. En cette matière, une architecture coûteuse sera toujours ajournée. Cette économie résulte de la manière dont le plan est conçu bien plus encore que du plus ou moins grand nombre de criminels qu'on veut renfermer dans la prison. Ce qui certes peut fort bien se rencontrer, l'architecte croira facilement qu'il est de l'intérêt de la ville de posséder un bel édifice. Il est clair qu'en cette matière tout doit être réglé, déterminé par l'administration, qui ne doit laisser à l'architecte que l'exécution matérielle du plan. À cet égard les vues d'un sage administrateur sont toutes puissantes. On voit déjà à Paris-même la différence que produit dans le prix d'une prison l'économie du plan. La prison cellulaire de la rue de la Roquette (pour les jeunes détenus) revient à 4 millions 1/2 ; ce qui en porte le prix à *12 mille* f. par détenu. Le nouveau Bicêtre prison

cellulaire bâtie tout à côté n'a coûté que 1 200 000 f., ce qui pour le même nombre de détenus (400) porte à *3 000* f seulement le prix pour chaque détenu. Or on ne peut examiner le nouveau Bicêtre sans reconnaître une foule de dépenses inutiles qui n'ont point été évitées ; et il est évident qu'on pourrait, même à Paris, construire une bonne prison cellulaire à bien meilleur marché. Une prison n'est point un édifice de luxe : une simplicité grave doit en être le caractère principal. Il dépend de l'administration et de ceux qui la conseilleront que cette construction se fasse bien et à bon marché. Le point le plus important dans la construction des cellules, c'est qu'elles soient faites de telle sorte que les détenus ne puissent communiquer moralement de l'une dans l'autre. À cet égard je me demande pourquoi on n'essaie pas en France le système de construction qui a été éprouvé et qui est actuellement universellement adopté en Amérique ; nous avons tous les plans qui seraient nécessaires pour mettre ce système en pratique chez nous et nous en avons déjà fait part au gouvernement. Ce qui distingue le système des États-Unis, c'est une extrême simplicité, une grande économie, et une incroyable facilité de surveillance. J'avoue que je m'explique difficilement pourquoi nous tâtonnons au milieu de plans dispendieux et mal conçus, tandis qu'il serait si naturel d'adopter un système dont l'expérience a démontré le mérite. Mais sur ce point encore il faudrait une volonté bien arrêtée de l'administration ; car un architecte consulté repoussera toujours la construction américaine, dont la simplicité exclut toute forme monumentale. Ne pensez-vous pas qu'il serait utile de se placer sur ce terrain auprès de l'administration, et de tâcher de lui faire goûter cette idée ? Je verrais à cela des avantages d'autant plus grands que toutes les difficultés de ventilation, d'acoustique, de chauffage, etc. etc. dans lesquelles nous voyons échouer plus ou moins nos architectes sont entièrement résolues par le système de construction américaine.

Avant de vous parler du plan et de son exécution, j'aurais dû vous entretenir d'abord des principes eux-mêmes sur lesquels ce plan doit être fondé.

Il s'agit d'une maison de justice pour les accusés. Mais je n'ai pas examiné la question de savoir si le système cellulaire doit être adopté pour les prévenus comme pour les condamnés ; depuis longtemps cette question n'en est plus une à mes yeux. Quand même je douterais de l'utilité des cellules solitaires pour les criminels dont la corruption est souvent consommée, je les considérerais comme absolument nécessaires

aux prévenus, qui n'étant pas déclarés coupables, ont le droit de ne point être confondus avec des scélérats. C'est du reste un point sur lequel mon opinion est développée avec quelques détails dans l'introduction à la seconde édition de notre ouvrage sur le système pénitentiaire des États-Unis. L'établissement de prisons cellulaires pour les prévenus ou accusés est évidemment le point de départ de tout bon régime d'emprisonnement. Remarquez toutefois que si la construction est la même, le régime disciplinaire doit être autre que pour des condamnés ; c'est ce qui se trouve bien expliqué dans l'*introduction sus-nommée*.

C'est une circonstance heureuse pour le département de Seine-et-Oise d'avoir un des premiers l'occasion d'opérer une réforme qui ne saurait manquer de s'accomplir partout dans un temps donné. En Amérique, en Angleterre[5], on s'aperçoit seulement aujourd'hui qu'avant de faire de bonnes prisons pour les criminels condamnés, il en fallait construire d'abord pour les prévenus qui peut-être ne sont pas criminels. Éclairés par l'expérience des nations qui nous ont précédés dans la carrière de la réforme, nous avons du moins l'avantage d'éviter leurs erreurs, et de commencer nos innovations par les plus utiles. Je ne connais que deux villes de province, Tours et Lyon, qui aient adopté déjà le système cellulaire pour les prévenus et les condamnés correctionnellement[6]. Paris va bientôt aussi suivre le courant ; car la prison de la Force, (servant aux prévenus) va être *reconstruite* sur ce plan[7]. Le projet est arrêté. Je ne saurais vous dire, Monsieur et cher Collègue, combien je serais heureux si notre département de Seine-et-Oise entrait aussi dans cette voie de réforme si incontestablement bonne ; je le désire ardemment, parce que j'ai une entière conviction qu'on ne saurait faire d'innovation plus sage. Je ne doute pas du reste que notre *Société* des sciences morales, et la lumière qu'elle fournira à l'administration ne prêtent à la réforme un appui très efficace ; rien ne me paraît plus digne de son attention et du talent de ses membres : heureux si je pouvais saisir quelque occasion de témoigner à la Société mon zèle, et mon dévouement à une cause qui maintenant est devenue en quelque sorte la sienne.

Archives Tocqueville. Publication dans *OC*, t. IV, 2, p. 87-92.

1. Le destinataire de cette lettre ostensible est soit Bouchitté, président de la Société, soit Baudry de Balzac qui en était le secrétaire perpétuel. Il s'agit de

faciliter l'action de Joseph Victor Aubernon, préfet de Seine-et-Oise, qui était associé de la Société depuis sa fondation (voir ci-dessous lettre du 29 avril 1836).

2. Tocqueville répond ici conformément aux suggestions de Baudry de Balzac puis de Bouchitté dans sa lettre inédite du 24 mars 1836 : « Dans la lettre que vous voulez bien nous écrire sur les prisons, donnez votre attention aux modifications qu'appellent celles où doivent être renfermés les prévenus, on va en faire une à Versailles et une à Étampes dans ce but. / Les maisons de Poissy et de St Germain regardent l'administration centrale et le préfet n'a de changements à y faire que sur l'ordre du ministre de l'Intérieur. Il a cependant le droit de faire des observations et paraît décidé à en user. »

3. Tocqueville avait visité Poissy en août 1830. Saint-Germain-en-Laye était une prison militaire alors en voie de transformation pour appliquer l'ordonnance du 3 décembre 1832 sur les pénitenciers militaires qui prescrivait des cellules individuelles et en détaillait l'équipement.

4. Il peut s'agir soit de la Roquette (architecte Lebas) soit du Nouveau-Bicêtre (architecte Gau), prisons achevées en 1836 et construites sur le modèle cellulaire.

5. L'Angleterre avait adopté le principe de l'isolement cellulaire pour les détenus en 1835.

6. Lyon avait trois prisons et un règlement général préconisant l'isolement par le silence ; Tours avait fait adopter par son conseil général le principe d'une prison avec isolement cellulaire pour les prévenus et les condamnés à moins d'un an. Cette prison ouvrira en 1843.

7. Fin mars 1836, Lecointe et Gilbert avaient été nommés architectes de la Nouvelle Force : ce sera Mazas, commencée en 1841 et achevée en 1849.

À LÉON FAUCHER[1]

Mercredi 3 h. [6 avril 1836]

Je dois aller dans trois jours faire un voyage en Normandie où des affaires m'appellent et je n'ai pu refuser de me joindre demain à toute ma famille qui dîne chez un vieux parent pour qui nous avons tous beaucoup d'égards. Je suis donc forcé, bien malgré moi, de me priver de notre agréable réunion[2]. Veuillez exprimer à ces Messieurs tous mes regrets. Je ne vous dis rien pour vous ; depuis longtemps vous savez tout le plaisir que j'éprouve à me trouver dans votre compagnie.

J'espère que c'est par manière de parler, que vous me décrivez votre inaction présente sous de si tristes couleurs. Il faut laisser le spleen aux sots ; un homme d'esprit comme vous peut avoir de grands chagrins, mais non le spleen et quand il ne travaille pas, c'est qu'il trouve plus commode de garder pour lui ses pensées et de réfléchir que d'écrire[3].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Monsieur Léon Faucher
Cité d'Antin 7
Paris
[*Cachet de la poste : 6 Av*[*ril 18*]*36*]

Lettre inédite. Papiers Mickiewicz. Bibliothèque polonaise de Paris.

1. Léon Faucher (1803-1854), publiciste, économiste, avait, après des débuts difficiles comme répétiteur, pris la direction du journal *Le Temps* après la révolution de 1830. En 1833, il passa au *Constitutionnel*, tenta de lancer un nouveau journal (mars-octobre 1834) qu'il dut abandonner en ayant accumulé de fortes dettes et collabora à partir de 1834 au *Courrier français*. Il avait publié dans *Le Courrier français*, le 24 décembre 1834, une recension très élogieuse de *De la démocratie en Amérique*. Comme Tocqueville, il s'intéressait à la réforme des prisons. Libre échangiste convaincu, libéral en politique, il devint député de la Marne en 1846 et ministre de l'Intérieur (très répressif) à deux reprises sous la Deuxième République.

2. Une lettre de Léon Faucher datée du 5 janvier 1836 à un ami, M. Bellecour, précise ce qu'est la réunion projetée : Faucher se réunissait tous les quinze jours avec Ballanche, Quinet, Michel Chevalier, Tocqueville et Beaumont, « l'élite des penseurs français », pour élaborer un projet de revue politique (*Correspondance*, Amyot éditeur, 1867, p. 47).

3. Dans une lettre à Henry Reeve (qui est aussi l'ami de Tocqueville) du 5 avril 1836, Faucher, épuisé par ses difficultés financières, se désole aussi de l'inertie politique française : « Les obstacles viennent du roi d'abord, le plus déterminé stationnaire du continent, ensuite de la Chambre qui ne sait et ne voit rien, enfin du ministère lui-même […] je me sens atteint par la contagion de ce découragement universel » (*ibid.*, p. 46-47). Sa lettre à Tocqueville n'a pas été retrouvée.

À LÉON FAUCHER

Mercredi matin

[fin avril-juillet 1836 ?]

Mon cher Faucher, M. de Montalivet[1] nous mène demain matin

Beaumont et moi visiter les prisons de la rue de la Roquette[2]. Là nous tâcherons de lui expliquer *pratiquement* nos idées, mais pour y parvenir il nous faut avoir sous les yeux les plans des pénitenciers américains. Nous avons donc besoin de l'ouvrage de Crawford[3]. Je vous prie de le remettre au porteur. Je vous le rendrai quand vous voudrez ainsi que le rapport de M. Amilhau[4]. Quant à ce dernier morceau, on ne sait ce qu'on doit le plus y admirer, l'ignorance sur le fond ou la platitude dans la forme.

Adieu. Mille amitiés.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Léon Faucher
Paris

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Marthe Camille Bachasson, comte de Montalivet (1801-1880), est ministre de l'Intérieur à plusieurs reprises. Il s'agit ici sans doute de son premier ministère, du 22 février au 6 septembre 1836. Tocqueville partant pour la Suisse le 7 juillet 1836, la lettre doit être datée de la période qui va du rapport Amilhau déposé à la mi-avril, cité ci-dessous, au départ de Tocqueville.

2. La prison de la Petite Roquette est construite de 1827 à 1836 sur les plans de l'architecte Lebas pour accueillir de jeunes détenus. Tocqueville et Beaumont qui l'avaient visitée à l'été 1832 en avaient déploré le luxe, mais lorsque cette prison passa au système de l'isolement continu en 1838, Tocqueville en fit son modèle de référence (voir notamment la 3e édition du *Système pénitentiaire*) et il y conduisit la commission parlementaire en 1842 (*OC*, t. IV, 2, p. 150). Il n'est pas possible de préciser la date de la visite avec Montalivet.

3. William Crawford (1788-1847), philanthrope, avait été envoyé en Amérique examiner les prisons par le gouvernement anglais en 1834. Il était rentré convaincu des bienfaits du système de Philadelphie ; son rapport *Penitentiaries* (1834) est abondamment utilisé par Tocqueville et Beaumont dès la seconde édition du *Système pénitentiaire*.

4. Pierre Catherine Amilhau (1793-1860), député de Saint-Gaudens de 1831 à 1846, appartenait à la majorité conservatrice. Il sera membre de la commission de 1840 sur les prisons. Il avait rédigé le rapport de la commission chargée d'examiner le budget du ministère de l'Intérieur qui contenait un long examen du coût des prisons (*Le Moniteur universel* du 14 avril 1836). Une lettre de Faucher à Reeve du 24 avril 1836 permet de préciser le contexte : « M. Amilhau, rapporteur du budget de l'Intérieur, nous a débité une longue amplification sur les prisons, qui n'est que le résumé des opinions de l'administration. Il en résulte que tout est pour le mieux. Or, savez-vous la progression des récidives ? Elles ont doublé en six

ans. En 1828, l'on en comptait 4 750 ; le nombre en 1833 était déjà de 8 450. Elles ont augmenté de 44 sur 100. J'ai envoyé à Lerminier un assez long factum pour *Le Droit* sur ce malheureux rapport. L'administration propose de créer des quartiers avec cellules pour les détenus en récidive, c'est-à-dire qu'elle veut essayer de corriger les incorrigibles. Quand elle aurait l'intention de tuer le système pénitentiaire, elle ne s'y prendrait point autrement » (Léon Faucher, *Correspondance*, p. 4). L'article de Faucher est publié dans *Le Droit* du 29 avril sous le titre *Les Maisons centrales. Rapport de M. Amilhau sur le budget de l'Intérieur.* Faucher, en s'appuyant sur l'augmentation du nombre des récidives, dénonçait l'inertie d'Amilhau et de l'administration qui refusaient l'emprisonnement solitaire et critiquaient le système américain popularisé par Tocqueville et Beaumont. L'argumentaire de Faucher contre Amilhau est très proche des positions de Tocqueville.

À LÉON FAUCHER

Vendredi matin
[avril 1836-1837 ?]

Mon cher ami, je ne sais par quel malentendu on vous a empêché d'entrer hier au soir. J'avais, il est vrai, été obligé de sortir ; mais ma femme y était, elle aurait été charmée de vous voir et comptait vous inviter à déjeuner chez nous lundi prochain. Je fais ici ce qu'elle aurait voulu faire. Nous comptons sur vous.

Je vous renvoie Crawford.

Mille amitiés

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Léon Faucher
Cité d'Antin[1]
Paris

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Faucher habite cité d'Antin en 1836 ; sa correspondance montre qu'il est encore domicilié à cette adresse en juillet 1837 mais qu'en juin 1838 il habite 20 bis rue neuve des Mathurins ; cette lettre qui succède à la précédente est sans doute de 1836.

À LOUIS BOUCHITTÉ[1]

Paris, ce 29 avril 1836

Je ne suis arrivé qu'hier matin, mon cher Bouchitté, d'un voyage de 15 jours que je viens de faire en Normandie. J'ai trouvé une lettre de vous du 21 du courant et je me hâte d'y répondre.

Quoique j'aie bien peu de temps à moi, je ferai toujours en sorte d'en trouver quand il s'agira du système pénitentiaire. On peut donc compter que je me rendrai à Versailles si cette démarche est jugée utile, seulement je désirerais connaître le jour quelque temps d'avance et il serait nécessaire qu'on ne le fixât pas plus tard que le 10 mai, époque où il est possible que je sois obligé de m'absenter.

Quant à la question de savoir s'il eût été plus ou moins convenable que M. Aubernon me demandât un rendez-vous à Paris ou m'en donnât un à Versailles, je suis là dessus dans une ignorance dont je ne cherche pas à sortir. Ce que je sais seulement à n'en pouvoir douter, c'est que je ne permettrai jamais que des puérilités d'étiquette entravent des affaires sérieuses. Je laisse donc aux diplomates à trancher la question.

[*La suite n'est connue que par analyse dans le catalogue :*]

[Quoi qu'il en soit il mettra volontiers à la disposition de M. Aubernon et de sa société :] le peu que je sais en fait de prison. Je me croirai amplement récompensé si de nos efforts communs il résulte enfin pour la France le modèle d'un vrai pénitencier[2].

[Mais un détail l'embarrasse dans l'administration de Versailles :] dans toute cette affaire, il n'est pas question de M. De Beaumont. C'est là une omission que je tiendrais beaucoup à réparer. B. en sait autant et plus que moi sur la matière qui nous occupe et il me serait aussi nuisible que désagréable d'agir sans lui dans la circonstance présente […] Je voudrais qu'on témoignât, sans que cela parût avoir été suggéré par moi, le désir de nous voir et de nous entendre tous deux.

2 p. in-8.
Lettre autographe signée, adresse. Vente Drouot du 16 mai 2014.

1. La lettre est connue par une publication partielle suivie d'une analyse dans

le catalogue de vente du 16 mai 2014 à Drouot de la bibliothèque de Philippe Zoummeroff (en ligne, consulté le 10 mai 2015). Un extrait plus bref figurait dans le catalogue de la vente Drouot du 12 mai 2004. Tocqueville répond à une lettre perdue de Bouchitté.

2. Voir ci-dessus lettre du 29 mars 1836.

À ABEL VILLEMAIN

Ce vendredi 13 mai 1836

Je me suis présenté plusieurs fois chez vous, Monsieur ; je n'avais pas seulement pour objet de me procurer le plaisir de vous voir, ce qui eût, du reste, bien suffi pour m'amener à votre porte ; je voulais encore vous parler d'une petite affaire dont on m'a prié de vous entretenir.

Il existe à Cherbourg une femme âgée, fort pauvre, et extrêmement respectable, qui a fait naître de grands sentiments d'estime et je pourrais même dire d'admiration chez la plupart de ceux qui la connaissent ou ont entendu parler d'elle. Elle se nomme Marie Renouf. La vie tout entière de cette femme a été une suite continuelle de luttes et de sacrifices. Souvent en proie, elle-même, à la misère, elle n'a cessé pendant plus de 40 ans de se dévouer avec un courage obscur et sublime à soulager toutes les misères qu'il était en son pouvoir d'adoucir ; et si l'on songe à la faiblesse de ses ressources ainsi qu'à l'énergie soutenue de ses efforts, on peut dire qu'elle a fait de grandes choses et montré une élévation d'âme que ne possèdent pas toujours ceux qui en font de plus grandes.

Les autorités de Cherbourg et beaucoup de notables habitants de cette ville ont cru devoir recommander le nom de Marie Renouf à l'Académie française[1] à l'occasion du prix de vertu fondé par M. de Montyon[2].

La demande a été faite au mois de février dernier. On ne sait point encore ce qui en est résulté. Les habitants de Cherbourg qui s'intéressent à cette affaire m'ont prié, en ma qualité de compatriote, de savoir ce qui avait été décidé. J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'adresser à vous, Monsieur. J'aurais fait de nouveaux efforts pour vous trouver, car de toutes manières j'aurais mieux aimé vous parler que vous écrire, mais je suis forcé de quitter Paris demain matin pour aller passer quelque temps à la campagne. Je ne puis donc que vous prier de me répondre un mot à cette lettre quand vous n'aurez rien de mieux à faire.

Permettez-moi, Monsieur, en terminant de vous renouveler l'assurance de ma considération la plus distinguée[3].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Mon adresse est *au château de Baugy par Compiègne* (Oise)

À Monsieur
Monsieur Villemain Pair de France
au Palais de l'Institut.

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Marie Renouf était une protégée de Nicolas Jacques Noël-Agnès, maire de Cherbourg depuis 1833. Tocqueville, faisant campagne pour se faire connaître en vue d'une élection au conseil général de la Manche, utilisait sa notoriété d'écrivain pour intervenir auprès de Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie (voir *OC*, t. X, p. 53).

2. Montyon avait fondé deux prix que décernait l'Académie française : un Prix de vertu et un Prix pour l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs. Marie Renouf ne figure pas parmi les personnes auxquelles l'Académie décerna des prix de vertu et des médailles dans sa séance publique du 11 août 1836.

3. En réponse à cette lettre, un billet de Villemain daté du 26 mai 1836 (AT) indique qu'il aimerait rencontrer Tocqueville dont il ne connaît encore que les ouvrages, et qu'il ignore encore les chances de Marie Renouf, déjà présentée l'année précédente. À la fin de 1836, Tocqueville devait informer Noël-Agnès de son intention d'agir auprès de Royer-Collard et Lamartine (*OC*, *op. cit.*, t. X, p. 53-54). En 1839, il devait encore se préoccuper de Marie Renouf, pour laquelle le maire de Cherbourg avait recueilli des témoignages.

À CRISTINA DE BELGIOJOSO[1]

Château de Baugy, 22 mai [1836]

[Sa femme est sérieusement indisposée et il ne peut la quitter] sans une vive inquiétude. [De retour à Paris, il répondra de son mieux aux questions de Thiers, ministre des Affaires étrangères[2]. Il présente ses hommages à la princesse Belgiojoso[3].]

Lettre inédite, 1 p. 1/4 in-8. Extrait d'après le catalogue de la librairie Les

Autographes, juin 1982.

1. Cristina Trivulzio, princesse de Belgiojoso (1808-1871), s'était exilée à Paris après l'échec des soulèvements de Milan auxquels elle avait pris part. Son salon, rue d'Anjou-Saint-Honoré, accueillit de 1833 à 1842 des émigrés italiens et aussi des publicistes, artistes et hommes politiques français, notamment Thiers, Mignet et Cousin. Voir *OC*, t. VII, pour ses liens avec Tocqueville.

2. Une lettre inédite de Corcelle à Tocqueville du 21 mai 1836 (archives d'Harcourt) annonçait la requête de la princesse : « M. Thiers a prié, il y a deux jours, la princesse de Belgiojoso de vous demander si vous voudriez bien causer avec lui le plus tôt possible de l'éducation des noirs ou de leur affranchissement. » Le budget de la Marine devait venir peu après en discussion, ce qui explique l'intérêt de Thiers.

3. Dans une lettre du 22 mai à son ami Corcelle, Tocqueville donne ses « vrais motifs » : il connaît mal la situation en Haïti, sur laquelle Thiers souhaite des lumières (voir *OC*, t. XV, 1, p. 62-63). On sait qu'il appréciait peu Thiers, dont il avait fait la connaissance dans l'été 1835 (voir lettre à Royer-Collard, 6 décembre 1836, *OC*, t. XI, p. 29-30).

À LOUIS BOUCHITTÉ

Baugy, 26 mai 1836

Je vous envoie ci-jointe, mon cher Bouchitté, la lettre que vous m'avez demandée. Le retard que j'ai mis à vous la transmettre vient du détour qu'a fait la vôtre en allant me chercher rue de Bourgogne, où je n'étais plus […].

Je suis ici depuis une dizaine de jours, ne faisant absolument que trois choses : dormir, manger et travailler. J'ai déjà plus écrit que je ne l'aurais fait à Paris en un mois. Mais ce que j'écris vaut-il quelque chose ? C'est là une autre affaire. Il y a des moments où il me prend des sortes de terreurs paniques. Dans la première partie de mon ouvrage je me retenais aux lois, qui étaient des points fixes et visibles. Ici, il me semble que parfois je suis en l'air, et que je vais dégringoler infailliblement sans pouvoir m'arrêter, dans le commun, l'absurde, ou l'ennuyeux. Ce sont des hallucinations littéraires bien désagréables. Heureux mille fois ceux qui sont pleins de suffisance ; ils sont insupportables aux autres, il est vrai ; mais ils jouissent délicieusement d'eux-mêmes.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse ; on vous fait ici mille amitiés. Ne m'oubliez pas auprès de Balzac[1] et de votre sœur.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 149.

1. Baudry de Balzac, beau-frère de Bouchitté.

À ALPHONSE DE LAMARTINE

[Début juillet 1836]

Ne pouvant absolument être libre à l'heure où j'espérerais vous trouver, Monsieur, et étant obligé de partir demain[1], je prends le parti de vous écrire ce que j'aurais voulu encore pouvoir vous dire de vive voix. Je n'ai pas grand-chose du reste à ajouter à notre conversation de ce matin.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien en elle-même l'entreprise dont vous me parliez me plaît[2]. Je crois, comme vous, que le moment est arrivé ou du moins s'approche où l'on pourra utilement servir la grande cause que nous avons embrassée. Comme vous, je pense que les chances de succès matériel se rencontrent dans le projet dont vous avez bien voulu me faire part. Mieux que vous, permettez-moi de vous le dire, j'apprécie l'avantage de coopérer à une œuvre dont vous seriez le véritable représentant, vous, Monsieur, qui êtes le plus pur comme le plus glorieux symbole de l'opinion que je m'efforce dans ma petite sphère de faire prévaloir.

Mais vous savez ce qui me lie les mains : d'un côté un grand ouvrage entrepris, avancé, qui forme le complément nécessaire du livre que j'ai déjà publié ; de l'autre, une entreprise où, s'il n'y a pas un grand succès, il y aura nécessairement une grande chute et où, par conséquent, un homme qui débute comme moi et qui n'a point fait encore ses preuves dans le monde politique ne doit s'engager qu'en y livrant l'entier de ses facultés et de son temps.

Vous avez saisi cette alternative. Mais pouvez-vous, m'avez-vous dit en nous quittant, vous *engager* à agir dans huit mois ? C'est à quoi j'ai réfléchi très attentivement depuis que nous nous sommes quittés et je suis arrivé à

penser qu'il m'était impossible de prendre un engagement formel à cet égard. Je me sens très disposé à me livrer entièrement à l'entreprise dont nous avons parlé, dès que je serai libre, mais je ne puis être certain d'être libre à une époque fixe et déterminée à l'avance, la bienveillance avec laquelle le public a agréé ma *Démocratie*, m'impose l'obligation étroite de faire de mon mieux dans le second ouvrage et de ne pas rester en dessous de ce qu'on veut bien attendre. Or, Monsieur, je ne connais que vous qui puissiez être sûr de faire tout à la fois très vite et très bien. Quand je serais sûr d'être libre en effet dans huit mois, ce que je ne suis pas, j'avoue que j'hésiterais encore à m'engager formellement. Ne pensez-vous pas, Monsieur, que, dans le temps où nous vivons, ce temps si trouble, si mobile et si changeant, il y a peu d'hommes se mêlant de politique qui puissent ainsi tirer en quelque sorte sur eux-mêmes une lettre de change à huit mois de date ?

Croyez que c'est avec un bien vif regret que je vous tiens ce langage. L'entreprise me plaisait, la coopération avec vous plus encore. Mais permettez-moi d'espérer, Monsieur, que la première n'ayant pas lieu, les chances de la seconde ne sont pas perdues.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma respectueuse considération.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Tocqueville partant pour la Suisse début juillet, la lettre doit dater des premiers jours de ce mois.

2. Cette lettre est relative à un projet de collaboration dans la presse politique. Le 9 mai 1836, Tocqueville avait reçu une lettre de Lamartine lui proposant, ainsi qu'à Beaumont et Corcelle, d'entrer avec Pagès dans le comité de censure d'un journal (AT). Le 9 juillet 1836, Lamartine écrivait à Félix Martin-Doisy pour le féliciter pour le premier numéro de *La Presse* (de Girardin) paru le 1er juillet, et ajoutait : « Il me manque MM. de Tocqueville, Beaumont, Carné, etc. S'ils sont prêts, comme je l'espère, en hiver et moi libre de mes loisirs poétiques remplis aujourd'hui, nous verrons à nous entendre et à nous rallier sur un terrain que vous allez dessiner de votre côté » (voir *OC*, t. VIII, 1, p. 299). En novembre 1836, il expliquait à Sainte-Beuve espérer encore une collaboration de Beaumont, Tocqueville, Carné et Pagès (*Correspondance de Lamartine*, *op. cit.*, t. II, p. 530). Pagès et Lamartine firent encore une tentative pour attirer Tocqueville au début de 1838.

Metz ce 16 juillet 1836

Mon esprit est vivement troublé, mon cher ami, depuis ton départ[1]. Les idées nouvelles que tu m'as développées me préoccupent sans cesse. Si elles cèdent à la longue au sommeil je me réveille le lendemain avec une oppression de cœur dont je cherche vainement la cause pendant quelques instants mais qui se présente en fait à moi avec cette gravité qui n'appartient qu'aux grands malheurs.

J'ai bien pu pendant votre séjour me laisser distraire par d'autres idées et surtout par le soin que nous devions apporter à vous rendre votre séjour parmi nous le moins ennuyeux possible, j'ai bien pu aussi me laisser aller à la fascination que tu exerces sur ceux qui t'écoutent et rester comme dans un commencement de conviction ; mais cette espèce de magnétisme a cessé par l'absence de celui qui le causait. Voilà la première fois de ma vie que je quitte la conversation avec des idées opposées aux tiennes. L'un de nous deux est dans l'erreur sans doute. Je suis loin de vouloir lutter avec toi et d'opposer mon jugement au tien, mais enfin cet état d'opposition entre nous deux me paraît tellement extraordinaire qu'il me semble qu'il faut qu'il y ait des raisons bien fortes pour que le côté de ma balance ne cède pas devant le tien. Le sujet est grave, mon cher ami, lis-moi donc avec calme et sans irritation, car je n'ai jamais senti dans ma vie une circonstance plus importante pour faire valoir près de toi les conseils de l'amitié. Je sais que la contradiction sur un tel sujet te cause une vive irritation. Mais ces considérations me paraissent devoir céder devant une conviction comme celle que je ressens. Si tu veux donc bien m'écouter, et j'espère que tu le feras, je vais entrer de suite en matière.

Avant tout, pour bien nous entendre, posons « al basel ». Si j'ai su bien résumer le résultat de nos conversations, j'ai cru comprendre que tu ne prétendais pas ramener la République en France. Elle est, je crois, incompatible avec nos mœurs actuelles, nos habitudes, nos antécédents (ne parlons que de notre siècle, nous ne savons pas quels changements le temps doit apporter à notre caractère national) ; tu ne veux pas, dis-je, présenter à la nation cette perspective plus ou moins éloignée, et je dirai plus, tu ne le pourrais pas, car tu serais à l'instant repoussé par tout ce qu'il y a d'honnête en France !

Que ce soit poésie, préjugé, peu importe. Le fait existe. Mais tu veux

tout en conservant à peu près le nom et la forme de notre constitution, étendre par degrés progressifs la liberté nationale, en la basant sur la moralité publique, chose presque éteinte parmi nous ; tu veux au milieu de la confusion des partis qui se choquent et s'aigrissent sans procurer aucun bien à la nation, prendre à chacun ce qu'il a de bon, reconstituer un nouveau corps de doctrine basée sur la vérité et la morale et rallier enfin autour de toi tout ce qu'il y a de vraiment honnête dans les hommes de chaque parti ; relever tout ce qu'ils ont d'honorable dans le cœur. Voilà, je crois, le terrain sur lequel tu t'es placé, sur lequel nous devons discuter.

Certes si je pouvais espérer que pareil effet dût restituer des ressorts que tu veux mettre en mouvement, je serais trop heureux de m'associer à ton système, trop fier de ne pas chercher à y apporter ma petite part de coopération.

Voyons donc quels sont tes moyens. Quant au pouvoir exécutif, indifférence complète de ta part pour la dynastie qui doit régner, pour le chef qui doit présider le royaume. Tout ton système tend à reconnaître dans tous les cas la libre manifestation de la volonté nationale. Quand bien même tu n'en ferais pas une loi écrite, elle découle forcément de l'ensemble de tes idées. Il en est de même dans la République des États-Unis si ce n'est pourtant que là elle se manifeste par un cours légal et régulier, et qu'ici ce serait à des époques indéterminées, par de fortes secousses, pour ne pas dire des révolutions.

Tu admets la décentralisation des pouvoirs en ce qui regarde les communes que tu veux affranchir complètement, en confiant l'élection de leurs mandataires à tout homme qui jouit des droits de cité. Nous sommes loin d'être mûrs, je t'assure, pour supporter un tel système. Parcours les localités et tu jugeras. Quant à la mienne, je suis convaincu qu'on obtiendrait, quant à présent, les mêmes résultats qu'en 93. Cependant je conviendrai avec toi que sur ce point du moins on peut espérer des progrès, on doit les vouloir même, en les graduant avec prudence.

Tu veux tendre à diminuer la force de notre armée, séduit par la pensée de réduire une forte partie des dépenses improductives du budget. Sans doute l'idée est belle et séduisante. Tu sais que je t'ai exprimé moi-même combien une pareille charge est pesante quand on vient à songer qu'on sacrifie par année 3 ou 400 millions sans procurer aucun bien matériel au pays, mais une telle mesure facile aux États-Unis

est impraticable en France, du moins quant à présent. Il faudrait au contraire augmenter notre armée et la charge du pays à mesure qu'on élargirait ses libertés, à cause des puissances étrangères et d'ailleurs, en supposant même une bonne volonté de leur part basée sur un certain degré de confiance, qui pourrait répondre de contenir dans ses limites l'esprit de propagande qui se manifeste toujours chez nous aux premières lueurs de liberté ? As-tu donc un bras de fer pour tout enchaîner ?

Tu m'as fait très bien comprendre il y a quelques jours, pour quelles raisons la Chambre des pairs n'a et ne peut avoir aucune influence dans le pays. Et pour parer à ce grave inconvénient, pour rendre la pondération aux pouvoirs, tu pressens sans toutefois la formuler une combinaison qui t'est encore une fois suggérée par l'Amérique. Je sais fort bien que tu ne m'as pas donné toutes ces idées comme des points arrêtés. Mais enfin j'y remarque la tendance continuelle de ton esprit à t'arrêter toujours sur le même point, et je tremble, pardonne-moi cette idée de ma part, je tremble, dis-je, que cette préoccupation ne soit un effet semblable à celui qu'une passion, ou l'étude constante d'un sujet fait éprouver. Maintenant dis-le-moi franchement, en bonne conscience, un système posé sur de tels fondements, la liberté de la presse pleine, entière et imprescriptible comme tu le désires, un jury établi sur des bases plus larges avec des attributions plus étendues, tout ce régime n'est-ce pas en propres termes la République ? Pourrais[-tu] nier toi-même que le nom seul y manquerait ?

Alors qu'arriverait-il d'un exposé de ce genre, car tu le dis toi-même, tu veux te poser franchement, dès le principe, n'employer ni la ruse, ni les moyens détournés indignes de ton caractère. Eh bien ! Tous les esprits modérés, tous ceux qui appellent de tous leurs vœux le retour de la morale et de la probité politique, ceux qui désirent si vivement se tirer de cet imbroglio de vices et de bassesses, qui attendent avec impatience, mais avec trop de tiédeur peut-être, qu'il se formule un parti basé sur l'honneur et les croyances religieuses, tous, dis-je, croyant ne voir dans ces principes qu'une nouvelle utopie dont ils ont fait si souvent et si malheureusement l'expérience, se retireraient de toi parce qu'ils ne verraient pas dans tes idées ces gages de stabilité et d'ordre qu'ils demandent.

Et cependant crois-le bien, voilà le seul parti honorable qu'il serait glorieux à toi de conduire. C'est une immensité d'avenir pour ton nom quand bien même tes efforts ne seraient pas couronnés de succès. Et ne te

retranche pas trop derrière cette pensée que je suis peut-être trop dominé par la peur, par des préjugés, par un jugement qui n'examine qu'une partie du tableau, à mon tour je pourrais te dire aussi avec raison ce que plus tard on te répétera avec satiété et avec aigreur. C'est que la tension continuelle d'un esprit quelque fortement trempé qu'il soit sur le même objet, la préoccupation d'un sujet grave élevé qui a séduit l'imagination, qui a fait converger vers un même centre toutes les facultés de l'âme peut quelquefois causer une sorte d'éblouissement qui voile le vrai. Regarde en arrière de nous, prends tous nos grands hommes politiques, et vois s'ils n'ont pas presque toujours échoué précisément par leur idée fixe. Le système continental de Napoléon ne l'a-t-il pas perdu ? Il faut sans doute dans la vie une volonté ferme, mais il faut aussi savoir fléchir non devant sa conscience, mais devant la nécessité du temps. Il vaut mieux modifier son idée pour atteindre le possible que de la raidir pour saisir l'improbable et dans une affaire aussi grave ne dois-tu pas préférer cent fois une victoire assurée à jouer une partie quitte ou double ? Car il y aurait à déplorer non pas seulement le mal qui pourrait en résulter. Moi je sens qu'il y aurait à gémir pour ma patrie pour tout le bien que tu aurais pu faire, les résultats immenses que tu aurais pu obtenir avec les ressources que la nature t'a données et qui seraient entièrement perdues.

Je ne prétends pas, mon cher Alexis, te convaincre par tous mes raisonnements. Je sens que ta logique plus forte que la mienne détruirait sans peine toutes mes observations. Je sens à mesure que j'écris de nouvelles raisons se presser sous ma plume mais elles seraient superflues. Mon but est surtout d'appeler toute ton attention sur ce sujet, d'avertir ton jugement. Car je sens en moi-même quelque chose de fort, d'impérieux qui me dit que tu t'engages dans une mauvaise route. Ne ris pas de moi car tu me navrerais le cœur, ne dis pas que je ne te comprends pas, c'est le langage de tout homme passionné qui rebute l'ami calme et froid qui le conseille.

Ton livre paraîtra bientôt et tout le monde l'entendra comme moi et moi seul peut-être dans mon parti, moi seul alors je te soutiendrai parce que je t'aurai compris et qu'une sorte d'instinct me forcera à marcher dans la même voie que toi. Il en est temps encore, tu peux modifier les idées les plus nettement exprimées ; leur laisser plutôt une sorte de vague fût-ce aux dépens du mérite de ton livre ou si ce moyen te répugne, laisser écouler un certain délai entre ta dernière page et la publication de ton livre, une année par exemple. Occupe-toi dans l'intervalle d'autres sujets

et si après ce temps-là tu persistes dans tes idées, si l'étude plus approfondie des besoins de ton siècle et la raison rendue à son calme te font voir toujours les choses sous le même aspect, alors tu agiras, mais au besoin dans le cas contraire tu n'auras pas marqué seul de tous une route d'où tu ne pourrais plus sortir sans déshonneur.

Pardonne-moi, mon cher Alexis, toutes les idées ou expressions qui ont pu te blesser dans ma lettre. Tu sais si c'est loin de ma pensée, je te donne rarement des conseils. Je reconnais trop ta supériorité en toutes choses mais ici j'ai dû obéir à une voix forte et impérieuse, celle d'une conviction profonde. Je sens qu'il y a en moi quelque chose de plus fort que le sentiment de la vie. Non ce ne sont pas les efforts d'un homme qui veut sauver un de ses semblables, c'est quelque chose d'analogue à ce qu'une mère éprouve en voyant le danger imminent de son enfant et à la concentration de toutes ses facultés pour l'en préserver.

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. En route vers la Suisse, Alexis et Marie de Tocqueville s'étaient arrêtés à Metz chez les Stöffels et y avaient séjourné du 8 au 14 juillet. Le séjour avait été pénible. À Kergorlay, Tocqueville écrivait le 16 juillet : « [Stöffels] s'agite sans cesse dans un vide affreux dont il ne peut ni ne veut énergiquement sortir. Je crois sa maladie sans remède ; c'est du reste à proprement parler, celle de son temps. Désirer plus qu'on n'a, sans avoir le courage de faire ce qu'il faut pour obtenir ce qu'on désire » (*OC*, t. XIII, 1, p. 380). La lettre de Stöffels qui fait état de ses conversations avec Tocqueville met en lumière la distance prise par celui-ci avec ses amis d'enfance. Tocqueville y répond point par point dans la lettre suivante.

À EUGÈNE STÖFFELS[1]

Berne, 24 juillet 1836

[…] Tu es, en vérité, bien fou de croire que je trouverai mauvais ou ridicules les conseils que tu me donnes. Je ne suis pas encore assez grand garçon, Dieu merci, pour ne pas considérer comme un des plus grands biens à retirer de l'amitié les avis sincères et vrais des amis. Ta lettre m'aurait donc attaché davantage à toi, si je pouvais l'être. Quant à ta lettre elle-même, je te dirai franchement que je la trouve supérieure à toutes tes

conversations et qu'elle me prouve de plus en plus ce que tu serais capable de faire si tu parvenais jamais à secouer cette maudite paresse misanthropique qui te dévore.

Mais, que Dieu nous soit en aide, et cela arrivera peut-être. Je ne sais trop comment répondre à ta lettre. Il faudrait le faire longuement pour être compris, et je n'ai pas le temps d'écrire longuement. Ne prends donc cette réponse que pour *des à peu près* fort vagues qui ont besoin d'être complétés.

Tu me parais avoir bien compris les idées générales sur lesquelles repose mon système de vie. Ce qui m'a le plus frappé de tout temps dans mon pays, mais ce que j'y ai principalement remarqué depuis quelques années, ç'a été de voir d'un côté les hommes qui prisaient la moralité, la religion, l'ordre ; et de l'autre ceux qui aimaient la liberté, l'égalité des hommes devant la loi. Ce spectacle m'a frappé comme le plus extraordinaire et le plus déplorable qui ait jamais pu s'offrir aux regards d'un homme ; car toutes ces choses que nous séparons ainsi sont, j'en suis certain, unies indissolublement aux yeux de Dieu. Ce sont toutes des choses *saintes*, si je puis m'exprimer ainsi, parce que la grandeur et le bonheur de l'homme dans ce monde ne peuvent résulter que de la réunion de toutes ces choses à la fois. Dès lors j'ai conçu que la seule grande entreprise de notre temps était de montrer que toutes ces choses n'étaient point incompatibles ; qu'au contraire, elles se tenaient par un lien nécessaire, de telle sorte que chacune d'elles s'affaiblissait en se séparant des autres. Telle est mon idée générale. Tu la comprends très bien ; tu la partages. Il y a cependant une nuance déjà ici entre toi et moi. J'aime la liberté plus vivement, plus sincèrement que toi. Tu la désires s'il est possible de l'obtenir sans peine, et tu es prêt à prendre ton parti de t'en passer. Ainsi d'une multitude d'honnêtes gens en France. Ce n'est pas là mon sentiment. J'ai toujours aimé la liberté d'instinct, et toutes mes réflexions me portent à croire qu'il n'y a pas de grandeur morale et politique longtemps possible sans elle. Je tiens donc à la liberté avec la même ténacité que je tiens à la moralité. Je suis prêt à perdre quelque chose de ma tranquillité pour l'obtenir et à dire comme ce Polonais du 15e siècle *malo periculosam libertatem quam quietum servitium*[2].

À cette nuance près nous sommes d'accord sur le but. Mais tu prétends que nous différons prodigieusement sur les moyens et je crois, en vérité, que c'est ici que tu ne me comprends qu'incomplètement.

Tu crois que je vais mettre en avant des théories radicales et presque

révolutionnaires. En cela tu te trompes. J'ai montré déjà et je continuerai à montrer un goût vif et raisonné pour la liberté, et cela pour deux raisons : la première, c'est que telle est profondément mon opinion ; la seconde, c'est que je ne veux pas être confondu avec ces amis de l'ordre qui feraient bon marché du libre-arbitre et des lois pour pouvoir dormir tranquilles dans leur lit. Il y en a déjà assez de ceux-là et j'ose prédire qu'ils n'arriveront jamais à rien de grand et de durable. Je montrerai donc franchement le goût de la liberté et le désir général de la voir se développer dans toutes les institutions politiques de mon pays. Je le dirai de manière à me faire croire. Mais en même temps je montrerai un si grand goût pour la justice, un amour si vrai pour l'ordre, un attachement si profond et si raisonné pour la morale et les croyances religieuses, que je ne puis croire qu'on n'aperçoive pas nettement en moi un libéral d'une espèce nouvelle, et qu'on me confonde avec les sales démocrates de nos jours. Voilà mon plan tout entier. Je te le développe sans arrière-pensée aucune. Te dire par quel moyen je mettrai successivement en lumière ces idées, c'est ce qu'il serait impossible de faire d'avance. Dieu seul sait si je serai jamais en état d'agir d'une manière quelconque sur mes contemporains[3]. Mais sois sûr que si j'agis jamais, ce sera successivement, avec prudence, en laissant conclure de ma conduite mes idées, plutôt qu'en les jetant toutes ensemble à la tête du public. Si j'ai montré jusqu'ici une qualité quelconque, je crois que c'est l'esprit de conduite. J'espère continuer à en faire usage. Mais rappelle-toi toujours, mon cher ami, mon point de départ. Mon but est de réunir, comme je te le disais au commencement de cette lettre, les deux ou trois grandes choses que nous avons si malheureusement séparées. Pour cela, il faut que je montre ce qui est, c'est-à-dire que j'aime passionnément les unes et les autres. Tu t'en serais bien aperçu, si tu avais été un démagogue. Tu m'aurais entendu plaider bien plus vivement la cause de la religion et de la morale que celle de la liberté. Mais tu es du nombre de ces braves gens que j'aime de tout mon cœur, mais avec lesquels j'ai bien de la peine à raisonner de sang-froid, parce qu'ils ont dans leurs mains la destinée de leur pays et ne veulent point s'en saisir. Si ces hommes purs et honnêtes voulaient aimer la liberté comme ils aiment la vertu, ces deux choses se réhabiliteraient l'une par l'autre et nous serions sauvés.

Quant au livre que je vais publier, je t'ai déjà dit et je te rappelle que je crois qu'il ne sera ni plus ni moins favorable à la démocratie que le premier. J'y montrerai la double tendance que j'ai indiquée dans toute

cette lettre et ne m'avancerai du reste sur aucun point particulier[4].

J'ai entrepris une grande œuvre, sans doute beaucoup au-dessus de mes forces et à laquelle d'ailleurs il ne me sera peut-être jamais donné de mettre réellement la main. C'est peut-être un rêve, une chimère impraticable. Mais laisse-moi, du moins, la croyance que j'entreprends une chose belle et grande et noble qui vaut le temps, la fortune, la vie d'un homme et dans laquelle j'aime mieux échouer que réussir d'une autre manière. Persuader aux hommes que le respect des lois divines et humaines est le meilleur moyen de rester libre et que la liberté est le meilleur moyen de rester honnête et religieux, cela ne se peut point, diras-tu. Je suis souvent tenté de le croire moi-même. Mais la chose est vraie pourtant et à tout risque, je suis déterminé à la dire[5].

Brouillon. Archives Tocqueville. Publication avec des variantes dans Édition Beaumont, t. V, p. 428-433.

1. Cette lettre n'est connue que par un brouillon (AT), une copie de Beaumont et les fragments qu'en donne l'édition de Beaumont, qui atténue l'expression. Nous suivons le texte du brouillon, faute de savoir si Beaumont a suivi l'original de la lettre envoyée dans sa copie et son édition.

2. Citation de Stanislas Leszczynski, *La Voix libre du citoyen, ou observations sur le gouvernement de Pologne* (Paris, 1749) ; la citation est attribuée au père de Stanislas, Raphaël. Rousseau connaissait très bien cet écrit. Il cite la formule *Malo periculosam libertatem quam quietum servitium* « Je préfère une liberté agitée à une servitude tranquille » – dans le *Contrat social*, livre III chapitre 4, note 20, le propos étant attribué à « un vertueux Palatin », une note précisant qu'il s'agit du père du roi de Pologne. Mably attribuait la citation au grand-père du roi Stanislas (XVIe siècle) dans *Du gouvernement et des loix de la Pologne*, 1re partie, chapitre 6 (1770-1771). Tocqueville l'attribue ici à un Polonais du XVe siècle. La citation avait un sens républicain. Beaumont la supprime dans son édition.

3. Édition Beaumont : « contemporains [et c'est peut-être chez moi déjà une grande présomption que d'en avoir la pensée.] Mais ».

4. Ce paragraphe est absent de l'édition Beaumont, où figure à cet endroit de la lettre le paragraphe suivant : « Voilà en gros et fort à la hâte ce que j'ai à te dire. Loin de voir avec déplaisir des lettres semblables à celles que tu viens de m'écrire, je les regarderai toujours comme les fruits les plus précieux de notre amitié, et tu ne peux en resserrer plus sûrement les liens qu'en m'en écrivant souvent de semblables. »

5. Dans l'édition Beaumont figure la mention finale : « Je serai à Genève le 25 août. »

[Été 1836 ?]

J'espère que vous ne trouverez pas indiscret, Monsieur, que je vous recommande le porteur de cette lettre, M. Hue, professeur de dessin au collège de Versailles, qui désirerait vivement obtenir que sa mère entrât dans l'hospice de Marie-Thérèse[1].

Madame Hue, la mère de la personne que je prends la liberté d'introduire près de vous, est la veuve d'un peintre célèbre qui fut chargé par le roi Louis XVI de la continuation des tableaux représentant les ports de France après la mort de Joseph Vernet. M. Hue était comme on le disait alors peintre du Roi dans son académie. Il est mort depuis quelques années et sa veuve âgée elle-même de 78 ans se trouve dans une position fort malheureuse[2].

J'ignore quels sont les titres habituellement exigés de ceux qui se présentent pour entrer dans le bel établissement fondé et soutenu par les soins de Madame de Chateaubriand. Si une vie honorable et une infortune non méritée peuvent valoir d'y être admis, je pense que Mme Hue doit concevoir de justes espérances.

En tout cas, Monsieur, je suis heureux d'avoir trouvé cette occasion à votre souvenir [*sic*] et de pouvoir renouveler les assurances du respectueux attachement que je vous ai voué, par lettre.

J'espère que Madame Récamier se trouve bien de la campagne. Je vous sais assez bon pour lui dire la première fois que vous aurez occasion de la voir, tout le regret que j'ai éprouvé de ne pouvoir aller à Passy prendre congé d'elle[3].

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. L'infirmerie Marie-Thérèse, œuvre créée en 1819 par Mme de Chateaubriand, qui lui donna le nom de la duchesse d'Angoulême, la Madame Royale du Temple. Les bâtiments jouxtaient la rue d'Enfer-Saint-Michel. Mme de Chateaubriand y accueillait des femmes âgées, ruinées par la Révolution, et de vieux prêtres. Chateaubriand et sa femme s'installèrent dans une propriété attenante en 1826. L'infirmerie avait été reconnue par ordonnance royale de 1827 « maison de retraite dépendante des séminaires diocésains de Paris » mais resta sous la direction de Mme de Chateaubriand jusqu'à septembre 1838, date à laquelle elle fut évincée par Mgr de Quelen et partit habiter rue du Bac. Sur

l'infirmerie, voir Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, livre XXXVII, chapitre 1.

2. Le peintre Jean François Hue (1751-1823), peintre d'histoire, de paysages et de marines, reçu académicien en 1782, avait peint les six derniers tableaux de la série « Ports de France », commencée par son maître Joseph Vernet. Le 15 février 1774, il avait épousé en secondes noces Marie Théophile Millard de La Corbière, fille d'un conseiller du roi, née le 1er septembre 1758 (voir Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, 1867). De ce mariage étaient nés plusieurs enfants, dont Alexandre-Laurent, né en 1779, professeur de dessin au lycée de Versailles et peintre, qui exposa des aquarelles au Salon de 1833 à 1835. L'âge ici mentionné de Mme Hue (soixante-dix-huit ans) permet de dater cette lettre de 1836.

3. Juliette Récamier (1777-1849) avait inauguré sa liaison amoureuse avec Chateaubriand en 1817 et lui consacra toute la fin de sa vie. Depuis 1819, elle résidait au couvent de l'Abbaye-aux-Bois (rue de Sèvres), où Chateaubriand lui rendait visite tous les après-midi quand il était à Paris. L'été, elle s'installa sous les ombrages de Passy en 1833, 1836 et 1837. Chateaubriand séjourna à Paris durant l'été 1836.

À ABEL VILLEMAIN

[Mi-août 1836]

Le hasard vient de faire tomber dans mes mains, Monsieur, le *Journal des débats* du 12 août et j'y ai trouvé le récit de la séance publique qui la veille avait eu lieu à l'Académie française, ainsi que l'extrait du discours que vous avez prononcé à cette occasion1.

J'ai senti aussitôt, Monsieur, le besoin de vous exprimer sans tarder la vive reconnaissance que m'a fait éprouver tout ce que le choix de l'Académie vous a suggéré de flatteur sur le livre et sur l'écrivain. Une opinion favorable venue de vous, Monsieur, a toujours eu à mes yeux un grand prix ; exprimée publiquement et dans une circonstance aussi solennelle, elle en a bien plus encore. Il y a dans vos paroles plus qu'il ne faut pour satisfaire pleinement ma vanité d'écrivain et, en même temps, je l'avoue, j'ai cru y remarquer un air de sincérité qui m'a fait plus de plaisir encore que les paroles.

Mais j'aspire à plus encore, Monsieur, après avoir reçu vos éloges. Je voudrais pouvoir profiter de vos avis. Vous avez parlé de mon livre en homme qui l'a lu avec attention. À mon retour à Paris, l'hiver prochain, sera-ce commettre une indiscrétion que de vous demander de vouloir bien en causer avec moi ? Le temps approche où je dois en faisant une

nouvelle édition revoir à fond l'ouvrage que l'Académie vient de couronner. J'aspire à connaître d'ici là les reproches que des hommes aussi éclairés que vous sont en droit de lui adresser. Je ne suis pas, Monsieur, croyez-le, de ceux qui se roidissent contre les critiques, et contre les vôtres moins encore que contre aucune autre et quand je serais tenté d'oublier mes 31 ans et toutes les connaissances qui me manquent encore, l'expérience de bienveillants avis viendrait de temps en temps m'éclairer sur mon insuffisance. Je me souviens, il y a six mois à peu près, avoir eu l'honneur de m'entretenir un instant avec vous sur mon livre. Vous me dîtes alors, qu'en examinant les républiques démocratiques de nos jours, j'avais trop perdu de vue celles de l'Antiquité. Cette remarque me frappa et j'en compris aussitôt la justesse. Dès le lendemain, je me mis à revoir les ouvrages des principaux philosophes et politiques de la Grèce[2]. Je les avais *lus*, il y a plusieurs années, mais je les *étudiais* alors pour la première fois et sous un nouveau jour et je confesse qu'il m'arriva quelquefois en parcourant leurs écrits de découvrir que, parmi les choses que je croyais avoir trouvées le premier, il s'en rencontrait bon nombre qui avaient plus de deux mille ans de date.

Je vous dis ceci, Monsieur, pour vous prouver que je sais mettre à profit les conseils qu'on me donne et que, par conséquent, ceux qui veulent bien attacher quelque intérêt à ce que je puis faire ne doivent pas me les ménager.

J'ajoute qu'il n'est personne dont je les recevrais avec plus de plaisir que de vous, car vous n'êtes pas seulement, comme je le disais plus haut, un excellent juge ; je crois de plus qu'en matière politique nos opinions et nos goûts, sans être peut-être tout semblables, se rapprochent assez pour que vos avis puissent m'être particulièrement utiles.

Monsieur Villemain

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Le *Journal des débats* du 13 août (et non du 12) rendait compte de la séance de l'Académie française du 11 août au cours de laquelle Villemain avait fait l'éloge de *De la démocratie en Amérique,* à qui avait été attribué le grand prix Montyon. Villemain soulignait le but moral de cet « ouvrage supérieur et déjà célèbre », qui appuyait par l'observation le propos de Montesquieu : « Le ciel n'est pas plus éloigné de la terre que l'esprit de liberté ne l'est de l'esprit d'extrême égalité. » Il

louait Tocqueville d'avoir montré comment la religion aidait à concilier la liberté et l'égalité et aussi d'avoir souligné le risque, aux États-Unis, d'un despotisme intellectuel des majorités.

2. Tocqueville lit *Les Lois* de Platon à Baden (voir ses notes sur Platon, *Mélanges*, *OC*, t. XVI, p. 555-557).

À JANE MARCET HALDIMAND[1]

Baden, ce 24 août 1836

J'ai été bien agréablement surpris, Madame, en arrivant ici de rencontrer Monsieur de la Rive[2] dont le nom m'était déjà connu et dont la personne mérite tant de l'être. Il m'a parlé de vous et m'a assuré que vous aviez bien voulu exprimer l'envie de nous recevoir chez vous, Madame de Tocqueville et moi. Il a ajouté que vous désiriez connaître exactement l'époque précise de notre arrivée à Genève. Mon premier mouvement était de vous écrire afin de ne point tarder à vous remercier de vos bonnes intentions pour nous. Mais j'ai pensé qu'avant de le faire, il valait mieux attendre que je fusse en état de répondre d'une manière exacte à la demande que vous me faisiez adresser.

Notre intention est d'être à Genève le 9 septembre au soir, si nous le pouvons ; ou certainement le 10. Nous descendrons à l'hôtel des Bergues[3]. Dans notre plan primitif, nous devions rester à Genève au moins huit ou dix jours[4]. Mais alors, nous n'avions pas encore conçu l'idée de venir prendre les eaux de Baden. Cette dernière circonstance a dérangé absolument tous nos projets. Nous voulions parcourir les montagnes pendant trois semaines, et il nous a fallu en consacrer cinq à ce lieu-ci, où le temps aurait passé bien lentement et bien tristement, je vous assure, sans Monsieur et Madame de la Rive. Nous désirions rester quelque temps à Genève, et au lieu de cela, nous ne pourrons y demeurer plus de deux ou trois jours. Une affaire que je ne saurais remettre m'oblige d'être à Paris le 17 septembre. C'est ainsi que nous avons converti en voyage de santé un voyage d'agrément. Il ne fallait rien moins que cet enchaînement de contrariétés, Madame, pour me contraindre à séjourner si peu de temps dans une ville aussi digne d'être visitée en détail et où j'aurais eu souvent l'occasion de vous rencontrer.

Croyez, Madame, je vous prie, à tous mes regrets et veuillez agréer mes

respectueux hommages.

A T

P.S. Madame de Tocqueville désire que je vous exprime d'avance combien elle tient au plaisir de faire votre connaissance.

À Madame
Madame Marcet Haldimand
à Genève
[*Cachet de la poste : Baden 24 août 1836, Genève 26 août*]

Lettre inédite. BGE Ms fr 8655/10 f 9-12.

1. Janet Haldimand (1769-1858), née et décédée à Londres, fille d'un riche banquier genevois et d'une Anglaise, avait épousé le docteur Alexandre Marcet, médecin et chimiste suisse dont elle fut veuve en 1822. Elle a publié des ouvrages de vulgarisation scientifique, sous forme de dialogues, en chimie et en économie, qui devinrent des best-sellers. Tocqueville a pu être intéressé par ses *Conversations sur l'économie politique* (1816), où elle vulgarisait la pensée de Smith, Ricardo, Mill et Malthus, et ses *Conversations sur la philosophie naturelle* de 1820. Elle vivait entre Genève et Londres.

2. Auguste de la Rive (1801-1873), membre du conseil représentatif de Genève depuis 1832 et professeur de physique expérimentale depuis 1825 à l'Académie de Genève. Il avait épousé une Anglaise, Mathilde Duppa. Tocqueville avait fait sa connaissance à Baden en août 1836 et devait rester plus de vingt ans en correspondance avec lui (voir leurs lettres dans *OC*, t. VII).

3. Le premier hôtel établi à Genève, en 1834.

4. Quittant Baden le 2 septembre, Tocqueville devait séjourner à Genève du 8 au 12 septembre.

À JANE MARCET HALDIMAND

Ce 1er septembre 1836

Je ne saurais vous dire, Madame, avec quelle reconnaissance j'ai lu l'aimable lettre que vous venez de m'adresser. Vous nous engagez d'une manière si obligeante à prendre votre demeure pour auberge, qu'un moment nous avons été tentés de le faire. Mais bientôt nous avons songé

que nous ne resterions peut-être que deux jours *pleins* à Genève ; que nous avions beaucoup de choses, sinon d'hommes, à y voir, plusieurs emplettes à y faire… que toutes ces obligations nous forceraient à passer une grande partie de notre temps hors de chez vous et que par conséquent en allant loger dans votre maison, nous vous causerions de la gêne, sans trouver pour nous consoler le plaisir de vous voir davantage. Nous nous sommes donc arrêtés à vous proposer un *compromis*. Permettez-nous, Madame, de loger à Genève, mais d'aller très souvent jouir de votre société. Souffrez que nous acceptions avec reconnaissance vos dîners et la compagnie des personnes auxquelles vous voudrez bien nous présenter, mais sans vous embarrasser de notre présence durant la nuit et une partie de la journée.

Nous espérons bien être à Genève le 10 et pouvoir vous aller remercier nous-mêmes de vos bontés ce jour-là ; mais comme il serait très possible que nous fussions un peu retardés par la santé de Madame de Tocqueville, et que nous ne pussions y arriver que le 11, j'espère que vous voudrez bien ne nous attendre à dîner que pour ce jour-là. M. de la Rive m'a dit, je crois, que l'heure accoutumée de votre dîner était quatre heures. En tout cas nous serons à cette heure chez vous.

J'ai fait part de votre invitation à M et Mme de la Rive et j'ai tâché de les décider par ce moyen à hâter leur retour. Mais ils persistent à ne vouloir quitter ce lieu-ci que dans quinze jours.

Veuillez, Madame, je vous prie, agréer mes respectueux hommages.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Madame
Madame Marcet Haldimand
à Genève
[*Cachet de la poste : Baden 1 septembre*]

Lettre inédite. BGE Ms fr 8655/10 f 9-12.

QUITTANCE. ACADÉMIE FRANÇAISE.
EXERCICE 1836

Prix fondé par M. le Bon de Montyon pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs

8 000 F.

Je soussigné, reconnais avoir reçu de M. Cardot, agent spécial de l'Institut royal de France, la somme de *huit mille francs*, pour le prix fondé par M. de Montyon, en faveur du Français qui aura composé ou publié *l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs*, que l'Académie française a décerné dans sa séance publique du 11 août 1836 à l'ouvrage intitulé *De la Démocratie en Amérique*, dont je suis l'auteur, dont quittance à Paris, le 17 septembre 1836.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
12, rue de Bourgogne.

Vu par moi Secrétaire perpétuel-trésorier de l'Académie française

VILLEMAIN

Archives de l'Institut. 2B 54[1].

1. L'Académie française avait octroyé le prix Montyon à Beaumont et Tocqueville pour *Du système pénitentiaire aux États-Unis* en 1833. Après décision en commission le 2 juin 1836, elle décerna le prix à Tocqueville pour la seconde fois le 11 août 1836, avec le montant exceptionnellement élevé de 8 000 francs. Beaumont se vit attribuer pour *Marie* une médaille de 3 000 francs.

AU PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL
L'INSTITUT (EUGÈNE ARNOULT)

Paris ce 23 septembre 1836

Monsieur,

Je trouve à mon retour à Paris[1] la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 4 septembre et dans laquelle vous me demandez de vous communiquer : 1o) les mémoires lus par moi à l'Académie des Sciences Morales et Politiques ; 2o) le livre que j'ai publié sur la *Démocratie aux États-Unis*[2].

J'aurais grand intérêt sans doute à vous satisfaire, mais il m'est

impossible de le faire. Le seul mémoire que j'aie lu à l'Académie a été déposé par moi dans les mains du secrétaire de ce corps. Quant à l'ouvrage sur la Démocratie, je n'en possède aucun exemplaire, ayant vendu mon droit d'auteur sur la cinquième édition qui s'écoule en ce moment, à M. Charles Gosselin, libraire, rue St-Germain-des-Prés n° 9.

Il ne me reste donc, Monsieur, qu'à vous exprimer mes bien vifs regrets de ne pouvoir faire ce qui serait d'un grand prix pour moi, et à vous prier d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Monsieur
Monsieur le propriétaire-rédacteur en chef du journal L'Institut
11, rue de Lille
Paris

Lettre inédite. Bibliothèque municipale de Lille. Manuscrit 853. Folio 130.

1. Tocqueville était rentré de Suisse vers le 15 septembre.

2. Le journal mensuel *L'Institut : journal général des sociétés et travaux scientifiques de la France et de l'étranger. 2e section, Sciences historiques et philosophiques*, publié de 1836 à 1872, donnait des comptes rendus des séances des académies et des sociétés savantes françaises ou étrangères. Le mémoire de Tocqueville n'y est pas mentionné. Sur ce mémoire, voir ici.

À CHARLES STÖFFELS

Paris 28 septembre 1836

Vous avez jugé avec raison, mon cher ami, que votre première lettre m'avait fort inquiété et fort ému. J'avais immédiatement écrit à votre frère, afin qu'en cas d'accident, je puisse au moins savoir à l'instant même la vérité[1]. J'espère qu'il est instruit de votre affaire et qu'en agissant ainsi, je n'ai pas commis une indiscrétion. Quoi qu'il en soit, il faudrait vous en prendre à la manière soudaine et vive dont mon amitié pour vous a été alarmée.

La seconde lettre de vous que je viens de recevoir m'a causé une

grande joie. Mais je ne vous cacherai pas que ma satisfaction est mêlée d'un sentiment très pénible. Après m'avoir narré la façon nette, claire et satisfaisante en tous points dont vous êtes sorti d'affaire avec M. B., vous ajoutez : *M. B. n'est pas sans doute l'homme qu'il me fallait*[2]. *Je trouverai mieux peut-être. J'en veux un dont la mort me donne une satisfaction sans me laisser de regrets.* Je vous avouerai tout net que je n'ai pas pu lire cette phrase sans un sentiment d'horreur profonde ni sans quelque honte pour vous. Je pourrais aisément vous faire cinq pages d'amplification sur ce texte-là. Mais vous savez que ce n'est pas là ma méthode. Je vous dirai donc simplement que le sentiment que vous exprimez là n'est digne ni de vous ni d'un homme civilisé, ni même d'un homme quelconque. Ce serait un sentiment de sauvage, si les sauvages mêlaient à leur barbarie les notions confuses de notre point d'honneur. On avait fait courir sur vous d'infâmes bruits ; vous avez dû en être profondément indigné, et le montrer : vous avez bien fait. Un homme, par sa position pour ainsi dire officielle, autorisait ces bruits et leur donnait un corps. Vous vous êtes adressé à lui et vous avez bien fait. Appelé par vous à soutenir ses paroles les armes à la main, il se rétracte. Il vous donne toutes les explications que vous désirez, au point que vous êtes obligé de ne plus lui chercher querelle, et vous n'êtes pas content. Il vous faut mieux, dites-vous. *Vous en voulez un autre dont la mort ne vous laisse pas de regret.* Un moment, de qui parlez-vous là ? D'une pièce de gibier, ou d'un homme, votre semblable ? Quand vous aurez égorgé un parent ou un ami de votre malheureuse femme, ou que vous vous serez fait tuer misérablement, inutile à votre pays comme à vous-même, croyez-vous que vous lui aurez prouvé votre amour respectueux pour sa mémoire et que vous aurez dignement reconnu la tendresse passionnée qu'elle avait pour vous et tous les gages qu'elle vous en a donnés[3]. Enfin mon cher ami, si c'est à ce degré de rage sanguinaire que conduit la philosophie nouvelle que vous nous prêchez, en vérité, je prie le ciel que vous ne fassiez pas d'adeptes. Il était plus simple et plus sûr de rester chrétien. Je vous demande pardon, mon cher ami, de la vivacité de cette lettre. En la relisant avec attention, vous y verrez dans celui qui vous écrit une sincère amitié. Votre première lettre m'avait vivement touché. J'avoue que la seconde m'a indigné. Peut-être m'exagérais-je les choses. Mais telle était mon impression et il était de mon devoir de vous la transmettre. J'espère que vous ne m'en voudrez pas.

À Monsieur

Monsieur Charles Stöffels
À Metz (Moselle)

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Cette lettre de Tocqueville à Stöffels, postérieure à celle du 24 juillet, est perdue. En l'absence de lettre des Stöffels pour cette période, il est impossible de savoir à quelle affaire Tocqueville fait allusion.

2. Peut-être un représentant de la famille Bouchotte qui était alliée à la famille de la femme de Charles, les Carrey d'Asnières. Émile Bouchotte avait été maire de Metz en 1830-1831.

3. Sur l'hostilité de Tocqueville au duel, voir son discours de novembre 1828 (*Mélanges*, in *OC*, t. XVI, p. 49-64).

À CHARLES STÖFFELS

Tocqueville, ce 30 septembre 1836

J'avouerai volontiers, mon cher ami, que j'ai mis une vivacité très grande et sans doute excessive dans la lettre que je vous ai écrite de Paris, mais il faut en accuser la succession de vives et contraires émotions que vous aviez fait naître et qui avaient dérangé mon équilibre. Votre première lettre m'avait vivement inquiété et ému, la seconde, en me rassurant sur votre vie, m'avait irrité contre vous. Au milieu de cette fluctuation rapide, mes paroles ont pu dépasser la limite que je voulais leur imposer. Je ne sais si mon irritation contre vous n'est pas aussi accrue à mon insu, de toute l'indignation que font naître en moi les livres de nos jours où on traite d'ordinaire la vie humaine, tant la sienne que celle des autres, comme une bagatelle qu'on est excusable de sacrifier pour peu qu'une passion un peu forte vous préoccupe. Ce ne sont pas là des maximes, pas plus que les vôtres, je le sais. Je ne me sens pas pour la vie humaine, tant celle du prochain que la mienne, le respect insensé qui fait qu'on ne veut la sacrifier pour aucun grand bien à atteindre. Mais je tiens cependant que l'existence est un dépôt sacré que Dieu nous a donné pour en faire un bon usage ; qu'il ne faut l'employer dans des buts particuliers qu'à la dernière extrémité et avec la plus extrême répugnance, qu'enfin le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme dans ce monde est d'ôter la

vie à son semblable dans un intérêt personnel et pour la satisfaction d'une vengeance privée.

Croyez, du reste, mon bon ami, que je vous ai plaint de toute mon âme et que je vous plains encore. Car, dans votre position il n'y a rien de plus pénible que les bruits odieux qui ont couru sur vous. Au lieu de discuter votre Philosophie que je n'accuse pas, en vérité, permettez à mon ancienne amitié de faire ressortir des événements actuels quelques bons conseils pour l'avenir. Ce que je vais vous dire paraîtra peut-être bien pratique et bien terre à terre. Mais ceci se rattache à un grand principe philosophique, qui est que les hommes doivent vouloir leurs actions avec toutes leurs conséquences naturelles ou s'abstenir des unes et des autres en même temps. Vous voulez vivre avec vos semblables, prenez les moyens de le faire en paix. Vous avez, mon cher ami, un mépris instinctif et dont malheureusement vous avez fait un système, pour les *apparences*. Comme si on pouvait exiger des hommes de lire comme Dieu au fond des cœurs et de discerner la volonté des actes. Croyez au contraire que tout homme qui ne veut pas vivre dans un désert doit admettre comme première maxime de faire ce qui est bien et pour seconde de s'abstenir de tout ce qui pourrait, à tort, faire croire aux autres qu'il fait mal. Ainsi pour faire application de ces idées à la malheureuse affaire qui nous occupe en ce moment, personne ne sait mieux que moi ce qui se passait réellement dans votre cœur ; personne n'y a vu plus clairement que tout y était comme il devait y être. Moi, je n'ai donc trouvé aucun mal dans votre manière d'être à Paris et dans votre voyage précipité de Rome, et cependant j'ai prévu alors, et je me reproche comme un tort, de ne vous avoir pas dit que votre conduite allait être interprétée d'une manière fâcheuse. Elle l'eût été même à Paris par les indifférents et les médisants, à plus forte raison dans une petite ville de province, pleine de fiel, comme l'est Metz. Songez donc désormais, je vous en supplie, à faire que vos sentiments secrets soient aussi clairs pour les autres, s'il est possible, que pour vous-même. Il n'y a pas là d'hypocrisie. L'hypocrite est celui qui montre ce qu'il ne sent pas ; il n'y a que le désir raisonnable, que doit avoir tout homme, de paraître ce qu'il est réellement. Vous pardonnerez, j'espère, ces conseils que me dicte une véritable et sincère amitié. Quant à votre Philosophie, que je connais à peine, mon intuition [*sic* pour « intention » ?] n'a point été de l'attaquer. J'ai voulu dire seulement que les maximes du christianisme seul m'eussent paru très suffisantes pour diriger un homme dans la situation où vous vous trouviez, sans l'aide

d'aucune philosophie particulière.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
À Metz (Moselle)

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

À CORDELIA DE CASTELLANE[1]

[Septembre 1836 ?]

Ne m'ayant pas vu lundi soir, Madame, vous avez dû conclure sans peine que je n'avais pas reçu votre aimable billet[2]. Il ne m'est en effet parvenu que ce matin et je m'empresse de vous exprimer tous les sentiments de reconnaissance qu'il a fait naître.

Vous ne pouvez pas douter du plaisir que j'aurais eu à me rendre à votre aimable invitation ni du prix que j'attache à la bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner, ni du prix que j'aurais attaché à rencontrer chez vous M. Molé. Quoique je ne sois resté que deux ou trois jours à Paris, je serais, j'espère, parvenu à vous voir, mais je n'ai su qu'au moment de mon départ que j'avais l'espérance de vous y rencontrer.

Je n'ai point voulu pendant ce court espace de temps me présenter chez M. Molé[3]. J'ai pensé que son temps était infiniment trop précieux pour qu'il voulût le perdre en recevant des visites inutiles[4]. Mais veuillez, Madame, lui exprimer tout le regret que j'éprouve d'avoir manqué l'occasion de le rencontrer chez vous. Je me rappellerai toujours avec une vive gratitude l'extrême bienveillance qu'il n'a cessé de me témoigner et agréez pour vous mes respectueux hommages.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Cordelia Greffulhe, comtesse de Castellane (1796-1847), avait épousé en 1813 le général de Castellane. Elle tenait à Paris un salon rue du Montblanc et, après avoir été la maîtresse de Chateaubriand, consacrait désormais ses efforts à la carrière de Molé. Sa fille, la duchesse de Dino, tenait aussi un salon renommé.

2. Billet non retrouvé.

3. La lettre date donc du ministère Molé (6 septembre 1836-30 mars 1839). À son retour de Suisse mi-septembre 1836, Tocqueville ne passa que quelques jours à Paris avant de partir pour la Normandie le 28 septembre, ce séjour parisien étant coupé de deux déplacements à La Grange et à Mareil-le-Guyon près de Montfort-l'Amaury. Une lettre de Royer-Collard signale le 16 septembre à Tocqueville que Molé souhaitait le rencontrer (*OC*, t. XI, p. 23) ; le 19 novembre, Royer-Collard regrette que la rencontre n'ait pu avoir lieu (*ibid.*, p. 28). Il est donc possible que ce billet date de septembre 1836.

4. *En interligne* : [pour qu'il fût] convenable de lui en dérober la moindre partie.

À EUGÈNE STÖFFELS

Tocqueville, 5 octobre 1836

[…] J'ai trouvé en passant par Genève ta lettre du 18 août[1] […] Tout ce que tu me dis ne me touche pas par la raison que j'adopte le tout comme mon opinion. Il est évident que nous nous combattons dans les ténèbres sans nous voir clairement. J'ai mis dans ma discussion avec toi une chaleur de raisonnement que tu as prise pour le signe d'un esprit entraîné impétueusement vers l'action immédiate par ses propres idées ; il n'en est rien. Tu me représentes avec grande raison que des révolutions sont de grands maux et servent rarement à l'éducation du peuple ; qu'une agitation prolongée est déjà très fâcheuse, et que le respect à la loi ne naît que de la stabilité des lois […]. Toutes choses que je crois profondément. Je ne pense pas qu'il y ait en France un homme moins révolutionnaire que moi, ni qui ait une haine plus profonde pour ce qu'on appelle l'esprit révolutionnaire (lequel esprit par parenthèse se combine très aisément avec l'amour d'un gouvernement absolu. M. Thiers par exemple est en même temps et il le dit lui-même très centralisateur, très ennemi de l'administration paisible du pays par le pays lui-même, et en même temps très porté à se mettre momentanément au-dessus de toutes les lois et à bouleverser violemment toutes les institutions pour arriver à un but donné[2]). Que suis-je donc, et qu'est-ce que je veux ? Distinguons, pour nous mieux comprendre la fin des moyens. Quelle est la fin ? – Ce que je veux, ce n'est pas une république, mais une monarchie héréditaire. Je l'aimerais même mieux légitime qu'élue ainsi que celle que nous avons, parce qu'elle serait plus forte surtout à l'extérieur. Ce que je

veux c'est un gouvernement central énergique dans la sphère de son action. L'énergie du pouvoir central est bien plus nécessaire chez un peuple démocratique où la force sociale est disséminée que dans une aristocratie. D'ailleurs notre situation en Europe nous fait une loi impérieuse de ce qui devrait être une chose de choix. Mais je veux que ce pouvoir central ait une sphère nettement tracée ; qu'il se mêle de ce qui rentre nécessairement dans [ses] attributions et non de tout en général, et qu'il soit toujours subordonné quant à sa tendance, à l'opinion publique et au pouvoir législatif qui la représente. Je crois que le pouvoir central peut être revêtu de très grandes prérogatives, être énergique et puissant dans sa sphère et en même temps[3], les libertés provinciales peuvent être très développées. Je pense qu'un gouvernement de cette espèce peut exister, et qu'en même temps la majorité de la nation peut se mêler elle-même de ses propres affaires ; que la vie politique peut arriver à être répandue presque partout ; l'exercice direct ou indirect des droits politiques très étendu. Je veux que les principes généraux du gouvernement soient libéraux, que la part la plus large possible soit laissée à l'action des individus, à la liberté[4] personnelle. Je crois que toutes ces choses sont compatibles ; bien mieux, je suis profondément convaincu qu'il n'y aura jamais d'ordre et de tranquillité que quand on sera parvenu à les combiner.

Voilà la fin. Quant aux moyens : avec tous ceux qui admettent que c'est le but vers lequel on doit tendre je me montre aussitôt très conciliant. Je suis le premier à admettre qu'il faut marcher lentement, avec précaution, avec légalité. Ma conviction est que nos institutions actuelles suffisent pour arriver au résultat que j'ai en vue. Loin donc de vouloir qu'on viole les lois, je professe un respect presque superstitieux pour les lois. Mais je veux que les lois tendent peu à peu et graduellement vers le but que je viens d'indiquer, au lieu de faire des efforts impuissants et dangereux pour rebrousser chemin. Je veux que le gouvernement prépare lui-même les mœurs et les usages, à ce qu'on se passe de lui dans bien des cas où son intervention est encore nécessaire ou invoquée sans nécessité. Je veux qu'on introduise les citoyens dans la vie publique à mesure qu'on les croit capables d'y être utiles, au lieu de chercher à les en écarter à tout prix. Je veux enfin que l'on sache où l'on veut aller, et qu'on y marche prudemment au lieu de divaguer[5] à l'aventure, comme on n'a guère cessé de faire depuis vingt ans. Que te dirai-je encore, mon cher ami ? On pourrait parler toute une journée sur ce texte sans faire autre

chose que de le développer. Tu dois comprendre ma pensée sans que j'aie besoin de la délayer ou de l'expliquer par mille exemples… En résumé, je conçois nettement l'idéal d'un gouvernement qui n'a rien de révolutionnaire ni d'agité outre mesure, et que je crois possible de donner à notre pays ; mais d'un autre côté je conçois aussi bien que personne qu'un pareil gouvernement (qui n'est du reste que l'extension de celui que nous avons) pour s'établir a besoin de mœurs, d'habitudes, de lois qui n'existent pas encore, et qui ne peuvent être introduites que lentement et avec de grandes précautions […]

Copie. Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. V, p. 433-436.

1. Tocqueville reprend ici la discussion sur *DA* commencée dans la lettre du 24 juillet. La lettre de Stöffels du 18 août n'a pas été retrouvée.

2. Ce développement entre parenthèses qui figure en marge dans la copie, a été supprimé dans l'édition Beaumont.

3. *Passage biffé dans la copie et non repris dans l'édition* : Ainsi qu'il arrive en Prusse par exemple.

4. L'édition Beaumont porte : « l'initiative personnelle ».

5. Édition Beaumont : « procéder à l'aventure ».

À VIRGINIE ANCELOT

[Octobre ?] 1836

Quoique je doive vous voir bientôt, Madame, je ne veux point tarder à vous écrire. J'ai besoin de vous exprimer toute l'émotion et toute la reconnaissance qu'ont fait naître en moi la lettre que je viens de recevoir et le morceau qui y est joint[1]. Mon premier mouvement a été d'accepter avec une extrême gratitude l'honneur que vous voulez bien me faire. Permettez-moi d'ajouter que de plus mûres réflexions me portent à le refuser.

Je confesse que je suis en général l'ennemi des dédicaces, mais ceci ne serait point une raison par le temps qui court où il semble convenu qu'on peut approuver, quand elles vous servent, les choses qu'il est permis de

blâmer quand elles vous sont inutiles. Mes motifs sont donc d'une nature plus spéciale. Je crains, je l'avouerai, que vos paroles ne soient mal interprétées par le public et cette considération me porte à vous prier de ne pas les prononcer, quelque chose que je dusse y gagner moi-même. Si Madame de B., par exemple, avait conçu l'idée bienveillante qui vous est venue, je ne verrais nul inconvénient à ce qu'elle l'exécutât. Mais, sur ce point, Madame, vous n'avez pas les privilèges de Madame de B. et il vous faut reconnaître, quelque pénible que cela puisse être, une immense infériorité[2]. Je suppose encore que vous soyez ce que vous êtes et que je sois un vénérable philosophe : je n'aurais que trop de droits à recevoir vos éloges. Mais le public, Madame, et nous prouvons qu'il a tort, le public ne veut pas croire à l'amitié de gens de nos âges[3]. Il ne le veut pas absolument et c'est s'exposer évidemment à ses interprétations malignes et malveillantes que d'essayer de le contraindre sur ce point. Il faut donc le laisser libre, car, après tout, nous sommes ses serviteurs.

Je pense donc, puisqu'il s'agit de me résumer et quelque regret qu'il m'en coûte, qu'il faut retrancher ce qui me concerne et conserver précieusement tout le reste. Tout ce reste est charmant, finement, délicatement, noblement pensé, exprimé avec le plus rare bonheur, digne enfin de vous et de la pièce à laquelle ce morceau sert d'introduction. Puisque dans votre pensée du moins vous avez bien voulu m'y donner quelque droit, je déclare que je ne souffrirai pas que vous en détachiez un seul mot.

Du reste j'aurai l'occasion de vous voir bientôt et nous causerons plus longuement sur ce sujet. Permettez-moi dès à présent, Madame, et en terminant, de vous renouveler l'expression d'une reconnaissance très vive et d'une amitié très sincère, quoi qu'en dise la théorie générale à laquelle je faisais allusion plus haut.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. La lettre de Mme Ancelot est perdue. L'œuvre que Mme Ancelot se propose de dédicacer à Tocqueville est sans doute *Marie ou Trois Époques*, comédie en trois actes, en prose (première représentation à Paris, Théâtre-Français, 12 octobre 1836). La pièce connaît deux éditions, les 5 et 26 novembre 1836. Cette pièce, qui « présente la femme dans ses rapports de famille et montre un cœur dévoué à ses devoirs de fille, de femme et de mère » (*Théâtre* de Mme Ancelot Paris, 1848, t. I, p. 5), est publiée sans dédicace et précédée d'une préface de

quatre pages sur ce que peut apporter à la littérature, à la pensée et à la société la sensibilité particulière des femmes. « Ne semblerait-il pas que l'amour de la gloire passe en première ligne dans la société où les femmes sont quelque chose, comme l'amour de l'argent passe avant tout dans celles où elles ne sont rien ? » (*ibid.*, p. 14). La lettre pourrait être datée du mois d'octobre, avant la publication.

2. Les seules femmes mentionnées dans *Un salon de Paris* et dont le nom commence par « de B. » sont la comtesse de Bradi (*Un salon de Paris, op. cit.*, p. 130) et la duchesse de Broglie (*ibid.*, p. 148). Il est possible que l'allusion désigne la comtesse Pauline de Bradi (1782-1847), auteur de contes et nouvelles mais dont aucune rencontre avec Tocqueville n'est connue ; il peut s'agir aussi de la princesse Cristina di Belgiojoso, née en 1808, que Cousin décrivait comme *femina sexu, genio vir*, et dont Tocqueville fréquentait le salon.

3. Virginie Ancelot était née en 1792.

À TANNEGUY DUCHÂTEL[1]

[6 septembre 1836-15 avril 1837]

Monsieur le Ministre,

Le Sieur Gilles dont la pétition est jointe à ma lettre désirerait obtenir la perception de Tréauville (arrondissement de Cherbourg), vacante par la mort du titulaire[2].

Le Sieur Gilles remplit toutes les conditions nécessaires pour être un bon comptable et je serais personnellement obligé à Votre Excellence si elle voulait bien lui accorder la faveur qu'il sollicite.

Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, Monsieur le Ministre, je n'hésite point à vous faire cette demande en faveur d'un homme que je crois digne de vos bontés et je me sens d'autant plus hardi à m'adresser à vous dans cette circonstance qu'il ne m'est jamais arrivé jusqu'à présent de solliciter l'administration pour moi non plus que pour aucun autre.

Monsieur Duchâtel.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Charles-Jacques-Marie Tanneguy, comte Duchâtel (1803-1867), entré au Conseil d'État en 1830, élu député de la Charente-Inférieure en 1833, ministre du

Commerce et de l'Agriculture (4 avril 1834-21 février 1836), avait pris le portefeuille des Finances dans le ministère Molé le 6 septembre 1836 et le garda dans le ministère Guizot, qu'il quitta le 15 avril 1837. Réélu député lors de la dissolution de la Chambre en mars 1839, il devint ministre de l'Intérieur dans le cabinet Soult et resta sept ans à ce poste (12 mai 1839-23 février 1848). La lettre doit être datée de la période où il tient le portefeuille des Finances, dont dépendaient les perceptions.

2. Tréauville, canton des Pieux, arrondissement de Cherbourg-Octeville. *L'Almanach de la Manche* pour 1837 indique dans le canton de Valognes un Charles Leonor Gisles, receveur de l'hospice et électeur, neveu de Jacques Antoine Gisles (1785-1867), maire de Valognes depuis 1836 et qui sera conseiller général de Valognes de 1845 à 1848. Tocqueville devait intervenir encore en faveur de ce neveu de Gisles pour l'inscrire sur la liste de candidats à une place de percepteur surnuméraire en décembre 1839 (voir *OC*, t. X, p. 141). Depuis un décret de 1804, les percepteurs municipaux (qui sont 8 000 au début du siècle) étaient des fonctionnaires rémunérés. En 1839 fut institué le surnumérariat, période de deux ou trois ans sans rémunération, ce qui explique la nouvelle tentative de Tocqueville.

À FRANCISQUE DE CORCELLE

Ce dimanche, trois heures
[1836-début 1837[1] ?]

Mon cher ami, je rentre à l'instant et trouve votre lettre. Je serai chez vous ce soir vers les huit heures et demie, si vous voulez bien me recevoir.

En attendant mille amitiés

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Francis de Corcelle
rue de la ville l'évêque n° 1
Paris

Lettre inédite. Bibliothèque nationale de France. Département des arts du spectacle. Correspondance Georges Baugnies. Mn32-T.

1. La correspondance entre Tocqueville et Corcelle permet de dater ce billet (*OC*, t. XV). Cette adresse de Corcelle figure dans une lettre qui lui est adressée le 9 février 1836. Tocqueville emploie l'expression « mon cher ami » pour la première fois dans une lettre du 22 mai 1836. À compter du 10 juin 1837, les

lettres à Corcelle sont envoyées à une autre adresse.

QUELQUES IDÉES SUR UN PLAN D'ASSOCIATION LIBRE POUR LA DESTRUCTION DE LA MENDICITÉ[1]

De la mendicité et du vagabondage

[1836 ?]

Les lois actuellement en vigueur[2] sur la mendicité et le vagabondage sont défectueuses en un point capital : elles sont fondées sur la supposition que *tous ceux qui veulent travailler trouvent de l'ouvrage* et qu'il n'y a de misères que celles qui naissent de l'inconduite et de la fainéantise. Or, il y a des temps et des cas particuliers où cette supposition porte sur un fait faux. La loi chez nous punit donc souvent le malheur en voulant atteindre le délit. Elle ne serait juste que si en même temps qu'elle frappe l'homme oisif elle assurait de l'ouvrage à l'industrieux. Aussi les magistrats en France se plaignent-ils tous de la difficulté d'appliquer les lois dont je parle et il suffit d'avoir quelque habitude des tribunaux pour se convaincre qu'il n'y a pas de matière où la justice humaine procède plus en aveugle[3].

D'un autre côté il est presque impossible à la société elle-même d'assurer à chacun les moyens de gagner sa vie et elle ne saurait travailler d'une manière systématique et réglée au soulagement des pauvres sans augmenter les misères qu'elle veut détruire et sans établir en faveur de l'inconduite une prime que l'industrie honnête doit payer[4].

Ce problème du reste n'est pas nouveau. Il s'est présenté dans tous les pays civilisés. Les Anglais et leurs fils d'Amérique sont ceux qui jusqu'à présent y ont apporté l'attention la plus sérieuse, et c'est en examinant le fort et le faible de leur système qu'on peut le plus s'éclairer et juger ce qui nous reste à faire.

Les maux produits par le système anglais et américain sont de plusieurs natures :

1. Les Anglais et les Américains ayant fait de la charité une institution politique et ayant imposé aux communes l'obligation rigoureuse de secourir leurs pauvres, il en résulte que le secours n'est point facultatif mais qu'il est dû. Le pauvre sait donc d'avance qu'il peut y compter et dissipe son avoir dans les temps d'abondance, assuré qu'il est de trouver à

vivre plus tard aux dépens de la commune quand de nouveaux besoins se feront sentir. Ainsi la loi anglaise et américaine encourage les désordres de toutes espèces, et accroît indéfiniment les besoins qu'elle a voulu détruire[5].

Cette loi est donc mauvaise par cela seul qu'elle est une loi. Mais son exécution est bien plus funeste encore que son principe.

Comme par le fait seul de la certitude d'un secours le nombre des pauvres s'accroissait chaque année, on en vint bientôt à secourir toutes les misères. L'homme sain comme le malade et l'estropié, l'homme dans la force de l'âge comme le vieillard et l'enfant, eurent part à la charité publique.

La loi avait imposé l'obligation du travail. Mais il devint difficile de trouver du travail pour tant de gens et plus difficile encore de trouver des surveillants pour diriger ce travail. Il aurait fallu créer dans chaque canton le matériel et le personnel d'une administration nombreuse. On prit une voie plus simple mais très funeste. On remit chaque jour au pauvre pour son entretien une certaine somme, sans y attacher aucune obligation pénible[6]. Les pauvres vécurent donc dans l'oisiveté aux frais de l'État comme les troupes en temps de paix. Le travailleur sobre et industrieux eut à solder la fainéantise et l'inconduite. C'est ainsi que d'une belle et philanthropique idée sortirent des misères sans nombre.

Ce résultat nous éclaire et nous montre notre chemin.

Avant d'arrêter aucune mesure d'exécution nous devons nous fixer aux principes suivants que proclame la raison avec l'expérience de peuples plus avancés que nous dans la science sociale :

1. En France il faut que la charité publique soit une œuvre volontaire et non forcée, qu'elle découle du concours des efforts[7] individuels et non du gouvernement général et de la loi.

2. Il faut, autant que possible, qu'elle ne s'applique qu'à des misères inévitables telles que celles qui proviennent des infirmités et des maladies ou de l'âge.

3. Il faut dans ce cas même que le secours soit plutôt donné en nature qu'en argent, de peur[8] d'encourager l'imprévoyance et les vices en voulant satisfaire les besoins.

4. Dans les cas, heureusement rares parmi nous, où une misère inévitable atteint l'homme valide, il faut du moins que le secours soit toujours le prix d'un travail.

Ces principes généraux une fois admis, les conséquences qui en

découlent ne sont pas difficiles à trouver[9].

Je pense qu'il faudrait former dans les communes des associations libres auxquelles on pourrait donner le nom *d'association communale pour l'extinction du vagabondage et de la mendicité*. Ces associations n'auraient aucun caractère politique ; leur but étant d'atteindre un mal qui frappe également tous les partis, les hommes de tous les partis y seraient également conviés. Elles n'auraient rien d'hostile au gouvernement mais elles auraient une existence en dehors de lui.

II ne faudrait pas réunir pour chaque association plus de deux ou trois communes afin que le cercle d'action ne fût pas trop étendu. Il serait même à désirer qu'on n'eût à agir que sur une seule.

L'association se composerait de tous ceux qui voudraient consacrer chaque année une somme *quelconque* au soulagement des pauvres de la commune.

Tous les souscripteurs se réuniraient une fois par an et nommeraient dans leur sein une commission de trois, cinq ou sept membres (suivant l'étendue des communes) pour distribuer les secours de la manière que j'ai indiquée plus haut. Tous les souscripteurs, quelle que fût leur part contributive, auraient le droit d'être choisis pour membres de la commission administrative. Chaque année avant de cesser leurs fonctions, les membres de la commission rendraient compte aux souscripteurs de l'emploi des fonds ; leurs opérations seraient contrôlées par leurs successeurs.

Si les membres de l'association tombaient dans le besoin pendant le cours de l'année, ils auraient droit au secours avant tous autres.

Tous les ans, à une époque fixée, un des membres de chaque commission se rendrait à Cherbourg. Là on se communiquerait de part et d'autre ce qui aurait été fait dans l'année et on composerait de tous ces documents un rapport général qui serait publié ainsi que le nom des souscripteurs.

Il est facile d'indiquer en peu de mots quels seraient les avantages d'un pareil système.

D'abord on n'aurait pas à craindre que de pareilles associations augmentassent le nombre des pauvres, puisque nul ne pourrait compter d'avance sur les secours des associés et que ces derniers seraient toujours libres de l'accorder ou de le refuser suivant leur volonté.

On ne risquerait pas non plus de faire de la bienfaisance un fardeau insupportable, puisque nul ne serait obligé de rester dans l'association.

D'un autre côté les associés et les communes retireraient un profit évident d'un semblable système.

Tel qui ne donne rien aujourd'hui parce que la faible offrande que sa fortune lui permet de faire n'est d'aucune utilité, en restant isolée, donnerait volontiers à l'association parce que son argent venant à se confondre avec le fonds social contribuerait alors efficacement à soulager les misères de ses voisins. Il n'y a pas jusqu'aux pauvres eux-mêmes, qui, une fois que l'association serait bien entendue, [ne] mettraient le produit des épargnes de l'été dans ses mains afin d'avoir un droit à ses bienfaits pendant l'hiver[10]. Le pauvre ferait dans les campagnes ce que l'ouvrier fait dans les villes, lorsqu'il place ses faibles économies dans une caisse d'épargne[11]. De son côté le riche cultivateur aurait moins à donner parce que la charité faite par l'association serait plus puissante et plus productive que la charité individuelle. On aurait tout à la fois moins d'aumônes et moins de pauvres.

Le fonds social étant employé d'une manière systématique et suivant un plan arrêté, une somme peu considérable suffirait pour soulager une multitude de misères. Il arriverait, pour la charité, ce qui arrive tous les jours pour l'industrie où un grand nombre de particuliers peu riches parviennent en s'associant et en versant chacun de très petites sommes à mettre à fin de très grandes entreprises.

On verrait donc d'abord disparaître des communes où l'association existerait, ces misères profondes qui menacent la propriété de l'homme aisé plus encore que l'existence de l'indigent. Car, il faut bien que les riches comprennent que la Providence les a rendus *solidaires* des pauvres et qu'il n'y a pas de malheurs entièrement isolés dans ce monde. Il y aurait donc moins de vol, de maraudages et de désordres de toutes espèces dans la commune, parce qu'il s'y trouverait moins de besoins pressants à satisfaire.

Comme l'association pourrait suivre une marche fixe et serait maîtresse de refuser des dons, elle ne laisserait pas *gaspiller* ses bienfaits comme la charité individuelle. Et si elle faisait travailler, ce serait toujours au profit de la commune.

Les communes retireraient encore un autre avantage du système d'association que je propose : comme il serait réglé que l'association n'accorde ses dons que sous la condition qu'on ne mendierait pas, on verrait disparaître ces habitudes avilissantes qui ôtent à la pauvreté une partie de son aspect respectable, qui dépravent l'enfance et font le plus

souvent succéder une génération de voleurs à une génération d'indigents[12]. Si le pauvre dédaignait les bienfaits de l'association pour s'en tenir aux ressources précaires et honteuses de la mendicité, nul ne serait obligé en conscience à fournir à ses besoins ; et s'il s'obstinait à suivre ses habitudes vicieuses, les lois sévères portées contre les mendiants devraient lui être appliquées sans pitié.

Ce n'est pas tout encore : une fois qu'une association serait établie dans une commune, la commune pourrait repousser de son sein tous les indigents étrangers. Car, se chargeant de ses pauvres, elle doit exiger que toutes les autres fassent de même. Les habitants d'une commune où une association semblable existerait, seraient donc fondés en droit comme en raison à refuser tout secours aux mendiants étrangers, et le maire usant à la rigueur du pouvoir que lui donne la loi pourrait avec toute justice leur faire vider le territoire.

Si le système dont je parle se généralisait dans l'arrondissement, l'autorité supérieure pourrait à son tour prendre la même mesure et les tribunaux n'hésiteraient pas à condamner les vagabonds qui, bravant la raison et la loi, continueraient à vouloir chercher fortune parmi nous. Mais les vagabonds n'auraient pas même l'idée d'y venir. Dans une commune des environs de Paris (Mareuil) un certain nombre de propriétaires s'associèrent (quoique sur des bases moins générales). Non seulement ils détruisirent la mendicité dans la commune, mais depuis ce temps on n'y entend plus parler de mendiants étrangers. Ils savent qu'ils n'ont à espérer aucune aumône et ils ne viennent pas. Cette même commune ne souffre plus jamais depuis ce temps du maraudage.

A. M. de Vindé a écrit de bonnes choses sur la mendicité. Il faut les lire. Édouard a dû te les envoyer[13].

1. Sous ce titre, qui figure sur une chemise de classement dans les AT, est portée la mention autographe : « J'ignore la date de ce petit écrit qui se place entre 1830 et 1840. »

La fin du texte avait été publiée dans les *Mélanges*, in *OC*, t. XVI, p. 158-161. La chemise portant le titre et les quatre premiers feuillets ont été retrouvés à la suite d'un reclassement des AT. Guillaume Boudou, qui a repéré le texte et l'a identifié, l'a publié en ligne en 2015 avec une très belle introduction : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01093922.

Après avoir publié en 1835 son premier *Mémoire sur le paupérisme*, Tocqueville devait rédiger une suite qui ne fut pas publiée mais dont le manuscrit est daté de 1837. Le texte présenté ici pourrait avoir été rédigé après le premier *Mémoire* et

dans la période de préparation du second. Michael Drolet fait l'hypothèse d'une datation de l'été ou l'automne 1836 (voir *Tocqueville, Democracy and Social Reform*, Londres, Palgrave Macmillan, 2003, p. 153-154).

Le tutoiement, chez Tocqueville, et l'indication finale que le destinataire est proche d'Édouard de Tocqueville, font penser qu'il s'agit d'Hippolyte de Tocqueville, qui publie en 1849 un opuscule de 32 pages intitulé *Quelques idées sur les moyens de remédier à la mendicité et au vagabondage* dans lequel on retrouve des paragraphes entiers de ce texte sans indication d'origine.

2. *Note de Tocqueville en marge* : v. code pénal art 269-282.

En 1831, à la demande du garde des Sceaux Félix Barthe, les parquets avaient adressé des observations qui conduisirent à un adoucissement des articles 271 et 282 du Code pénal de 1810 par la loi du 28 avril 1832, article 12 (voir G. Boudou, art. cité, p. 11).

3. Le paragraphe est repris par Hippolyte avec des variantes mineures, à l'exception de cette mention d'une expérience des tribunaux qui était spécifique à Alexis.

4. *Biffé* : Je crois qu'il est impossible de résoudre ce problème d'une manière entièrement satisfaisante mais on peut du moins diminuer le mal sinon le guérir.

5. Voir notamment la note III, « Paupérisme en Amérique », en appendice du *Système pénitentiaire aux États-Unis*, qui explique qu'en Amérique on a suivi la tradition anglaise et que « La charité est devenue une institution publique » (*OC*, t. IV, 1, p. 319).

6. *1re version biffée* : [sans y attacher] l'obligation d'un travail.

7. *Biffé* : volontés.

8. Tout le texte qui suit à partir de « d'encourager » avait été publié dans les *Mélanges*, in *OC*, t. XVI, p. 158 et suiv.

9. *En marge, biffé* : Facilité ensuite de renvoyer tous les pauvres citoyens. Ministère public qui s'adresse à la commune pour savoir.

10. *En marge* : ce serait une sorte d'assurance mutuelle contre la mendicité.

11. *Note en marge* : On pourrait même établir de vraies caisses d'épargne à l'usage des pauvres des campagnes. Idée à examiner.

En tête du développement qui suit, Tocqueville indique : À ajouter en arrangeant l'idée.

12. *Note en marge* : J'ai remarqué en exerçant les fonctions du ministère public que plus de la moitié des voleurs avaient été mendiants dans leur enfance.

13. Édouard de Tocqueville, qui avait fondé en 1834 la société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne, était un membre actif des sociétés d'agriculture et un réformateur doté d'une solide culture économique. À ce titre il pouvait avoir connaissance des travaux de Charles Gilbert Terray, vicomte de Morel de Vindé (1759-1842), pair de France rentré dans la vie privée en 1830, membre depuis 1824 de l'Académie royale des sciences dans la section économie rurale. Morel de Vindé avait publié notamment deux opuscules sur la mendicité : *Lettre à M. Tessier, sur la mendicité* (1829) et *Lettre adressée à M. Billault sur l'extinction de la mendicité dans les campagnes et les moyens proposés par M. Le Vicomte Morel de Vindé* (1839). S'appuyant sur l'expérience réussie qu'il avait menée à La Celle-Saint-

Cloud, il préconisait d'aider les familles pour qu'elles puissent assumer la charge des indigents.

À ABEL VILLEMAIN[1]

[Début janvier ?] 1837

M[onsieur] de Beaumont m'apprend, Monsieur, que vous n'avez pas reçu une lettre que je vous ai écrite vers le milieu d'août dernier de Baden en Suisse[2]. C'est un fort petit malheur pour vous, mais c'en serait un véritable pour moi si vous crussiez que je ne vous ai pas écrit, quand j'avais tant de raisons de le faire. Je n'ai pu lire, Monsieur, sans un vif sentiment de reconnaissance, ce que vous avez dit de moi dans l'enceinte de l'Académie française lors de la remise du prix Montyon[3] et aussitôt après avoir su ce qui s'était passé, j'ai senti le besoin de vous exprimer ma gratitude. Je vous disais dans cette lettre, Monsieur, que j'étais d'autant plus fier de votre suffrage, qu'au milieu de votre estime pour l'auteur, on apercevait le désir d'être juste et impartial envers l'ouvrage. C'est le langage qu'il m'était le plus agréable à entendre. Parmi des louanges que vous avez bien voulu m'accorder, vous avez mêlé quelques remarques d'une critique bienveillante. Elles ne seront pas plus perdues pour moi que vos éloges. C'est ainsi qu'il m'a paru que vous trouviez que je n'avais point assez étudié la démocratie antique et les auteurs qui nous l'ont peinte.

Je vous dirai simplement [que] je pense que vous avez raison. Aussi est-ce de ce côté que mes principales études se sont dirigées depuis un an. Malheureusement je ne sais que le grec qu'on apprend au collège, c'est-à-dire fort peu de chose et j'en suis réduit à des traductions.

Je terminais enfin ma lettre, Monsieur, autant que je me le rappelle, en vous priant de faire mieux encore que de dire du bien de moi ; c'était de m'aider à mériter qu'on en dise. Vous avez parlé en homme qui a lu à fond mon livre ; permettez, [Monsieur,] qu'à mon retour à Paris, j'aille vous demander vos conseils pour les changements qu'on pourrait introduire dans l'ouvrage, dans la nouvelle édition que je vais bientôt en faire[4]. Je sais qu'on ne croit guère à la sincérité des écrivains qui demandent des avis. Je pense pourtant que vous ajouterez foi à la mienne.

Je suis assez jeune auteur et vous êtes assez bon juge pour qu'on puisse concevoir que j'attache un grand prix à profiter de vos lumières.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. *Sur le brouillon, en haut à gauche, mention autographe* : Villemain 1837.

2. Voir ci-dessus le brouillon de cette lettre, mi-août 1836.

3. Le prix Montyon avait été décerné à Tocqueville le 11 août 1836. Tocqueville avait voyagé en Suisse du 7 juillet au 15 septembre 1836.

4. *De la démocratie en Amérique* avait connu trois éditions en 1835, une quatrième et une cinquième en 1836, une sixième en 1838, une septième en 1839. Aucune révision importante ne fut effectuée. Cette lettre fut sans doute écrite début janvier, à Baugy, juste avant le retour de Tocqueville à Paris. Tocqueville se soucie alors beaucoup de l'Académie (voir sa correspondance avec Beaumont en novembre 1836).

À CHARLES STÖFFELS

Paris, ce 11 janvier 1837

Votre lettre[1] me fait grand plaisir, mon cher ami, d'abord parce qu'elle m'a fourni de vos nouvelles dont j'étais privé depuis longtemps et aussi parce qu'elle m'a montré que votre âme se trouvait dans un état plus calme et plus doux qu'il y a quelques mois. Je me réjouis vivement de ce changement, comme je m'affligeais de ce qui l'a précédé. Vous m'annoncez que bientôt vous viendrez à Paris et j'apprends cette nouvelle avec une grande satisfaction. Vous ne doutez pas, j'espère, du plaisir que moi et ma femme nous aurons à vous recevoir. Nous espérons que vous viendrez bien souvent nous chercher. Quoique allant souvent dans le monde, nous sommes cependant hors de son tourbillon et nous avons du temps de reste pour nos amis.

Vous me demandez ce que fait Louis ? Il est à Berlin d'où il doit bientôt, je crois, c'est-à-dire vers la fin de février, revenir à Paris, en passant par Metz[2]. Je ne doute pas du plaisir qu'il aura à faire avec vous le voyage. Il me paraît jusqu'à ce jour fort satisfait de la course qu'il vient de faire en Allemagne, et les lettres qu'il m'écrit de ce pays-là sont pleines d'intérêt. Vous êtes du petit nombre de ceux qui appréciez [*sic*] l'homme

et vous pensez sans doute comme moi que malgré ses inégalités et ses obscurités c'est un des plus remarquables de notre temps.

Dites à Eugène que je ne lui écris point encore, parce que je suis surchargé de mille choses, mais que je compte sur lui pour la fin de l'hiver. Il ne faut pas qu'il attende trop longtemps ; nous comptons quitter Paris vers le 15 mai. Dites-lui aussi de m'écrire ce qu'il faut que je fasse de l'argent que je vais toucher en son nom.

Je travaille toujours de mon mieux à la seconde partie de mon livre sur l'Amérique. Je ne sais si je réussirai, mais ce dont je suis sûr c'est que je mets là toute la dose d'intelligence que j'ai reçue de la nature.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur dans l'espérance prochaine de vous voir.

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
À Metz (Moselle)
Paris

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Lettre perdue.

2. Louis de Kergorlay était parti pour l'Allemagne en octobre 1836. Voir sa correspondance avec Tocqueville durant ce voyage (*OC*, t. XIII, 1 p. 412-443).

À PROSPER DUVERGIER DE HAURANNE[1]

4 mai 1837

Vous avez bien voulu me presser, Monsieur, il y a environ six semaines de vous faire connaître un article de moi qui avait paru dans les Mémoires de l'Académie de Cherbourg[2]. Je n'ai pu me procurer l'exemplaire que vous désirez que depuis peu de jours. Je vous l'envoie en vous priant de vouloir bien l'accepter, de le lire et de l'oublier aussitôt.

Tout ce que contient l'article en question a déjà été dit et beaucoup mieux et plus complètement dit par d'autres ; je n'ai pas d'illusions sur ce point. Je vous avoue franchement que je voudrais n'avoir pas fait ce petit

écrit qui effleure très superficiellement et d'une manière fort imparfaite une des plus grandes questions du monde moderne, sinon la plus grande. Aussi, me serais-je bien gardé d'en donner connaissance à des juges tels que vous si je n'avais craint de paraître désobligeant en refusant par amour-propre une chose que vous paraissiez désirer.

Agréez, Monsieur, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Copie Archives Tocqueville[3].

1. Prosper Léon Duvergier de Hauranne (1798-1881) avait, sous la Restauration, fréquenté des salons mondains comme celui de la duchesse de Broglie. Élu le 5 juillet 1831 député du Cher, il se rapprocha du centre gauche de Thiers, passa dans l'opposition à Guizot en octobre 1840. Élu député conservateur en 1848, il s'opposa à Louis-Napoléon Bonaparte. Tocqueville aura des relations suivies avec lui toute sa vie.

2. Le *Mémoire sur le paupérisme*, publié dans les *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, année 1835, p. 293-344. Voir *Mélanges*, in *OC*, t. XVI, p. 117-139.

3. Copie Rédier d'une lettre autographe alors conservée au château d'Herry (Cher).

À HENRIETTE AMÉLIE FERDINANDE DE MEUN[1]

Paris, ce 8 mai 1837

J'espère, Madame, que vous ne trouverez pas mauvais que je mêle l'expression de mon chagrin à la douleur si cruelle et si légitime que vous éprouvez vous-même[2]. Je n'ai que rarement eu l'occasion de vous voir et, sous ce rapport, ma lettre paraîtra peut-être déplacée ; mais celle que vous pleurez m'a témoigné, durant le trop court espace de temps que j'ai eu pour l'apprécier, une amitié qui est, en ce moment, mon excuse.

Je sentais, Madame, le besoin d'exprimer mes propres regrets à la personne qui, sans doute, connaissait le mieux Antonine et l'aimait le plus. L'être précieux qui vient de nous être enlevé à tous laisse un vide immense et qu'on ne saurait combler dans la société qu'elle animait presque seule de sa présence. Mais je ne veux pas parler de ses qualités si

brillantes et si aimables ; ce ne sont pas celles-là surtout qui attachent. Ce que j'avais aperçu mille fois en elle et ce que je ne saurais oublier, c'est une élévation d'âme, une noblesse de cœur, une hauteur naturelle de sentiments et de pensées, qui ont été rares dans tous les temps et qui sont, pour ainsi dire, ignorées du nôtre. Voilà ce qu'on cherche en vain autour de soi ; ce qu'il faut pleurer en effet lorsqu'on le perd de vue après l'avoir découvert ; voilà enfin, Madame, l'image vivante que rappellera toujours le souvenir de ma cousine à ceux qui ont eu le bonheur, ou, comme on doit dire maintenant, le malheur de la connaître.

Veuillez, je vous en supplie, Madame, me rappeler au souvenir de Monsieur de Meun et agréer mes respectueux hommages.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Madame
Madame la Comtesse de Meun
au château de Lumigny (Seine-et-Marne)[3]
par Rosoy
[*Cachet de la poste : Paris 8 mai 1837*]

Lettre inédite. Archives de la famille de Manneville. Archives de Lumigny n° 365.

1. Tocqueville écrit « de Meun ». Les deux graphies « de Meun » et « de Mun » étant attestées, nous conservons celle de Tocqueville. Henriette Amélie Ferdinande, comtesse d'Ursel, née en 1782, avait épousé en 1805 Jean Antoine Claude Adrien, marquis de Meun, pair de France, né en 1773 d'Alexandre comte de Meun et d'Élisabeth Charlotte Helvétius.

2. Antonine Flore de Meun, née le 20 octobre 1809, venait de mourir à Nice ; elle avait épousé Henri de Gontaut Biron, marquis de Saint-Blancard. Tocqueville était un cousin éloigné de Mme de Biron, à laquelle il consacra une nécrologie non signée dans le *Journal des débats* du 18 mai 1837. Voir cette nécrologie dans *Mélanges*, in *OC*, t. XVI, p. 411-412.

3. Bâti au XVIe siècle, le château de Lumigny, près de Rozay-en-Brie, avait appartenu au philosophe Helvétius au XVIIIe siècle.

À CLAUDE ADRIEN DE MEUN

Ce mardi matin [mai 1837]

Vous avez attaché trop de prix, Monsieur, à l'émotion bien naturelle que votre vue et votre si juste douleur m'ont causée. L'événement qui vous a si cruellement frappé m'a laissé aussi de bien tristes souvenirs, il était tout simple qu'ils se révélassent vivement en votre présence.

Remerciez mille fois en mon nom Madame de Meun d'avoir bien voulu m'admettre quelques instants auprès d'elle. Je serai chez vous avant six heures. Je ne puis malheureusement accepter le dîner que vous m'offrez, ayant déjà accepté une invitation pour aujourd'hui.

Croyez, Monsieur, à mon sincère et respectueux attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur le Marquis de Meun
Paris.

Lettre inédite. Archives de la famille de Manneville. Archives de Lumigny no 365.

À LOUIS BOUCHITTÉ

Ce 10 mai 1837

Mon cher Bouchitté, il me serait presque impossible de me rendre demain à Versailles, à cause d'une multitude de petites raisons trop longues à énumérer.

Pourrions-nous remettre la chose à samedi ou à lundi prochain[1] ? Je suis sûr d'être libre un de ces deux jours-là, surtout le premier. Veuillez me dire cela le plus tôt possible, je vous prie.

Parlez de moi à votre sœur et à votre beau-frère et croyez à ma sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Bouchitté, professeur au Collège royal
à Versailles (Seine et Oise)
[*Cachet de la poste : 10 mai 1837*]

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection, Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Le 10 mai étant un mercredi, le rendez-vous est remis au samedi 13 ou au lundi 15 mai. Bouchitté avait écrit à Tocqueville le 9 mai pour lui proposer un rendez-vous avec Baudry et lui le jeudi 11 mai afin de préparer la candidature de Tocqueville à Versailles (AT). Il indiquait aussi avoir oublié d'emporter les deux volumes de Michel Chevalier que Tocqueville lui prêtait.

À EDME FRANÇOIS JOMARD[1]

Paris ce 23 mai 1837

Monsieur,

Étant sur le point de quitter Paris pour huit ou dix mois, je crains que durant cette longue absence l'exemplaire de l'ouvrage sur l'Égypte qui m'a été accordé dernièrement sur la proposition de M. le ministre de l'Instruction publique[2] et que je n'ai point encore retiré ne se détériore chez moi ou chez le relieur. Je vous prie donc d'avoir l'obligeance de le conserver jusqu'à mon retour, époque à laquelle j'aurai l'honneur de vous l'envoyer demander.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Jomard conservateur de la section géographique à la Bibliothèque royale.

Lettre inédite. BNF. Commission d'Égypte. Correspondance naf 21948 fol 210.

1. Edme François Jomard (1777-1862) avait participé à l'expédition d'Égypte en 1798 comme géographe. Élu à l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1818, il fut l'un des fondateurs de la Société de géographie de Paris en 1821, puis du département des cartes et plans de la Bibliothèque royale en 1828. Directeur de ce département, il fut aussi le secrétaire général de la rédaction de *Description d'Égypte, ou recueil des observations et des recherches qui ont été faites pendant l'expédition de l'armée française*, qui fut publié de 1802 à 1830 en 10 volumes de textes et 11 tomes d'atlas avec 892 planches dont certaines en couleurs. L'ouvrage avait requis la collaboration de plus de 80 artistes et 400 graveurs. Une nouvelle édition, sans couleurs, dite de Panckoucke, fut publiée de 1821 à 1830. Cette édition était offerte aux personnalités que le ministre voulait distinguer. Le roi, par ordonnance du 2 mai, avait fait donner un exemplaire à Tocqueville – « attendu que j'ai voulu remplir à mes frais la mission qui m'avait été confiée en 1831 pour les États-Unis

d'Amérique », écrit-il à Hervieu le 17 mai 1837 (*OC*, t. X, p. 60).

2. Depuis le 15 avril 1837, Narcisse de Salvandy était ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Molé. Il conserva ce portefeuille jusqu'en mars 1839. Il avait informé Tocqueville de ce cadeau royal par lettre du 13 mai 1837 (AT).

AU MINISTRE DE LA GUERRE (SIMON BERNARD)

[Mai 1837 ?]

Monsieur le Ministre,

Il y a 15 jours environ j'eus l'honneur de vous écrire pour solliciter de votre obligeance un rendez-vous. Hier seulement, il m'a été envoyé du ministère de la Guerre une circulaire imprimée dans laquelle on me faisait savoir que vous ne pouviez me recevoir ; et on m'invitait à faire connaître par écrit ma demande.

Je n'ai point de demande à vous faire, Monsieur le Ministre. Mais j'avais à vous entretenir des intérêts d'une ville dont un grand nombre d'habitants avaient bien voulu s'adresser à moi et me prier d'être leur interprète près de vous[1]. Ayant été, il y a peu de temps, chargé d'une mission assez importante aux États-Unis par le gouvernement de Sa Majesté et m'en étant acquitté, je pense, avec honneur et, j'ose le dire, avec l'approbation du public je ne croyais pas que ce fût réclamer une faveur extraordinaire que de demander un moment d'entretien à l'un des ministres du roi. J'étais d'autant moins préparé à un refus que je suis revenu depuis peu d'un pays où, comme vous le savez mieux que personne, Monsieur le Ministre, le chef du gouvernement lui-même se croit obligé de recevoir et d'entendre tout le monde[2].

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Tocqueville avait séjourné près de Cherbourg du 28 septembre au 14 octobre 1836 pour une candidature au conseil général. Il ne fut pas élu aux élections du 4 décembre mais prépara son implantation. Une lettre à J. F. Hervieu du 3 mai 1837 fait allusion à une intervention en faveur de Cherbourg : « […] il m'est très facile d'aborder M. Bernard qui a été, comme vous savez, douze ans aux États-Unis et avec lequel mon livre sur l'Amérique m'a mis en rapport » (*OC*, t. X p. 57-58). Une intervention pour Cherbourg auprès de Bernard est aussi

mentionnée dans une lettre du 30 janvier 1839 à Hervieu (*ibid.*, p. 109).

2. L'allusion à la connaissance qu'a le ministre de la Guerre des mœurs américaines permet d'identifier Simon Bernard (1779-1839), aide de camp de Napoléon, baron d'Empire, qui, après s'être rallié à Louis XVIII, avait rejoint Napoléon à Waterloo. Il avait dû s'embarquer alors pour les États-Unis. Le président James Madison l'avait nommé brigadier général responsable des défenses côtières du Maine à la Louisiane. Le général Bernard rentra en France après la révolution de Juillet et fut trois fois ministre, du 10 novembre 1834 au 18 novembre 1834, du 19 septembre 1836 au 15 avril 1837, du 15 avril 1837 au 31 mars 1839.

À LA DUCHESSE DE D.
(DOROTHÉE DE COURLANDE, DUCHESSE DE DINO[1] ?)

Juin 1837

Je reçois à l'instant, Mme la D[uchesse], le billet que vous avez bien voulu m'adresser ce matin. Je ne saurais m'éloigner pour un temps si long des lieux où j'ai l'espérance de vous voir sans vous exprimer tout le plaisir qu'il m'a causé et toute la reconnaissance que j'ai ressentie en le lisant[2]. Il m'était pénible, je vous assure, de m'éloigner pour un temps si long sans vous dire combien j'ai apprécié les instants si courts où il m'a été permis de vous voir et à quel point je me reprocherais de les avoir si peu multipliés si c'eût été de moi qu'il avait dépendu qu'il en fût autrement.

L'étendue et la grâce de l'esprit, sont chose rare dans tous les temps. L'union en est pour ainsi dire inconnue de nos jours, et quand on l'a rencontrée on ne s'éloigne qu'avec peine et on a hâte de revenir.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. *Mention en haut à droite* : Noailles ; *en dessous à gauche* : Monsieur Rive. Beaumont.

Tocqueville avait fait la connaissance de la duchesse de Dino le 6 mars 1836 par l'intermédiaire de Royer-Collard (voir *Chronique de 1831 à 1862*, 1909, t. II, p. 25). La duchesse mentionne plusieurs visites en mars 1836, aucune en 1837.

2. Tocqueville quitte Paris le 30 mai et fait son premier long séjour au château de Tocqueville du début juin à novembre 1837.

À PIERRE-ANTOINE BERRYER[1]

Ce dimanche matin
[juin 1837 ou juin 1838 ?]

On m'assure, Monsieur, que vous devez parler demain dans la discussion sur Alger ; c'est assez pour vous dire tout le désir que j'aurais d'assister à la séance. S'il vous restait un billet et que vous voulussiez bien consentir à m'en faire part, je vous aurais une très vive reconnaissance[2]. J'espère que vous excuserez cette demande en considération de la profonde admiration que m'inspire le talent de celui auquel je m'adresse.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. J'enverrai demain matin mon domestique savoir votre réponse.

À Monsieur
Monsieur Berryer
Rue neuve des petits champs 64
Paris

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Berryer. 223 AP 40.

1. Pierre-Antoine Berryer (1790-1868), avocat légitimiste et libéral sous la Restauration, avait pris sous la monarchie de Juillet une part active à la défense des accusés lors de l'équipée de la duchesse de Berry. Élu pour la première fois le 26 janvier 1830, il fut réélu après Juillet continûment et devint le grand orateur de l'opposition. Il sera à nouveau représentant en 1848 et 1849. Tocqueville le connaissait bien et tentait de le faire intervenir en sa faveur pour sa candidature à Paris à l'automne 1837. Berryer devait conseiller aux légitimistes normands de voter pour Tocqueville (lettre de Bonfils, 1er novembre 1837, indiquant avoir reçu une lettre de Berryer en ce sens, AT).

2. Tocqueville demandant un billet, ce mot est antérieur à son élection en 1839. De 1830 à 1839 inclus, Berryer n'intervient que deux fois sur les possessions d'Afrique. Le vendredi 9 juin 1837, il s'oppose à la réduction du crédit demandé par le ministère. Le vendredi 8 juin 1838, il dresse le bilan de la politique de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Ce discours qui plaide pour une conquête respectueuse de la liberté de conscience et de la justice pouvait intéresser Tocqueville, qui néanmoins ne cite Berryer ni dans ses lettres sur l'Algérie ni dans ses travaux ultérieurs sur la colonie. Dans les deux cas, Tocqueville part en Normandie au tout début juin et ne peut assister à ces séances.

Paris, 16 juin 1837

Monsieur le Ministre,

Je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 6 de ce mois, parce que j'étais alors retenu dans mon lit par une assez grave indisposition. Je profite des premiers jours de ma convalescence pour le faire.

J'étais bien loin, je vous l'avoue, de m'attendre à être compris dans la liste de ceux qui viennent de recevoir la croix de la Légion d'honneur. Je vous suis personnellement très reconnaissant, Monsieur le Ministre, de vous être rappelé mon nom dans cette circonstance ; mais, permettez-moi de vous le dire, je n'avais point sollicité la faveur que je reçois, et pensais n'y avoir aucun droit. Dans la mission que j'ai remplie aux États-Unis en 1831, je n'ai fait que mon devoir, et rien de plus. Depuis lors, je n'ai pris part à aucune affaire publique et me suis borné à garder, comme je garde encore, une entière indépendance au milieu de tous les partis. Je ne puis donc voir dans la décoration qui m'est donnée qu'un suffrage que Sa Majesté veut bien accorder à l'auteur d'un ouvrage que le public a paru honorer de son approbation, et que l'Académie française a couronné l'année dernière comme le livre le plus utile aux mœurs.

C'est une distinction que je reçois avec respect[1].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Original perdu. Publiée dans Édition Beaumont, t. V, p. 76.

1. Tocqueville et Beaumont avaient été promus chevaliers de la Légion d'honneur le 2 juin à l'occasion des fêtes qui accompagnèrent le mariage du duc d'Orléans, le 30 mai, à Fontainebleau ; cette décoration, qu'ils n'avaient pas sollicitée, les embarrassait parce qu'elle pouvait passer pour un ralliement au régime. Voir lettre de Beaumont à Tocqueville, vers le 15 juin 1837 (*OC*, t. VIII, 1, p. 196-199) et la correspondance avec Kergorlay, qui avait conseillé de refuser cette décoration, le 16 juin (*OC*, t. XIII, 1, p. 448-449). Comme il l'explique à Kergorlay le 21 juin (*ibid.*, p. 452-453), Tocqueville n'avait pas voulu se livrer à un acte d'opposition en refusant cette croix, suivant ainsi le conseil que lui avait donné Royer-Collard : « Vous porterez la décoration. La résolution contraire serait une extrémité qui vous séparerait de votre temps, vous fermerait l'avenir, à moins d'une révolution » (*OC*, t. XI, p. 33). La décoration permettait par ailleurs à

Tocqueville de se dédouaner de l'accusation de légitimisme auprès de ses électeurs (voir lettre à Beaumont, *OC*, t. VIII, 1, p. 205-206). Les documents sur cette décoration ont disparu dans l'incendie de la grande chancellerie en 1871. Le 24 avril 1845, Salvandy informait Tocqueville que le roi l'avait nommé officier, mais cette fois Tocqueville, étant député, refusa. Voir l'édition Beaumont, t. V, p. 76-77.

À CORDELIA DE CASTELLANE

Juin 1837

Je serais inexcusable, Madame, de n'avoir point profité plus tôt de la permission que vous avez bien voulu me donner de vous écrire, si je n'avais une si bonne raison à vous donner de mon silence. À peine arrivé dans ce pays-ci j'y ai été fort malade[1]. Quelle meilleure excuse puis-je présenter ? je vous avoue même que je voudrais qu'elle ne fût pas si bonne, et j'ai une si grande opinion de votre mansuétude, Madame, que je suis convaincu que vous seriez de cet avis également, même assurée que je fusse plus coupable et mieux portant, tant j'ai grande opinion de votre bon cœur. Quoi qu'il en soit, me voilà guéri, ne parlons plus de cette maladie, je vous prie. Le bien s'oublie si aisément, quand il n'existe plus, qu'il serait tout à fait injuste de donner au mal le privilège de se survivre.

Je suis ici, Madame, dans le plus joli pays du monde, n'en déplaise à Acosta que je n'ai point encore l'honneur de connaître[2]. Mais j'habite la plus vilaine maison qui ait jamais été bâtie, dans aucun pays depuis un siècle. Je maudis tous les jours de bon cœur ceux qui sont parvenus à tirer un si mauvais parti d'un lieu si agréable. Le fait est que je n'ai jamais trouvé notre vieille masure plus laide que cette fois, ce qui vient, je pense, du désir que j'avais de montrer quelque chose de plus présentable à Madame de Tocqueville. Je vous avoue, Madame, que j'ai éprouvé une impression assez pénible lorsque je l'ai introduite dans cette demeure depuis si longtemps délaissée et où tout jusqu'à l'air qu'on y respire donne l'idée de la vétusté et de l'abandon[3]. J'ai trouvé dans le salon une pendule dont les aiguilles étaient immobiles. Je me suis hâté de la monter afin que quelque chose remuât dans le château. Elle marquait la même heure depuis soixante ans[4]. Eh bien ! le croiriez-vous, Madame, peu à peu nous nous sommes très heureusement arrangés au milieu de ces ruines et à l'heure qu'il [est], quoique j'en médise encore, je m'y trouve bien et nous y passons notre temps très doucement ne nous plaignant que de la

rapidité de sa fuite. Tous les jours nous faisons quelques découvertes, en furetant, mais souvent [nos] espérances sont bien trompées : l'autre jour je vis pompeusement écrit sur une porte : Bibliothèque. J'en fis chercher la clef au plus [vite] comptant sur un trésor. C'était, rappelez-vous, l'histoire de Gil Blas avec la bibliothèque du chanoine[5] : deux ou trois planches sur lesquelles étaient rangés en désordre des livres d'église et de stratégie militaire. Je ne suis ni assez saint ni assez diable pour me plaire beaucoup à la lecture des uns ni des autres. J'ai donc mis la clef dans ma poche et je me borne à laisser le titre sur la porte. Cela nous donne dans le pays une apparence de gens lettrés.

Pardon, Madame, de tous ces détails insignifiants. Il faut que je compte beaucoup sur votre indulgence pour vous envoyer une pareille lettre. Vous trouverez, je gage, qu'elle se sent encore de ma maladie. Traitez la lettre comme il vous plaira, Madame, mais conservez toujours je vous [prie] un peu d'amitié pour celui qui l'a écrite.

Je ne vous parle point de mon affaire, que j'appellerai ma grande affaire[6], quoiqu'elle soit bien petite, parce qu'elle me tient fort au cœur, la session dure encore et, je [le] conçois, ce n'est point le moment d'arracher la moindre minute à l'attention de ceux qui nous gouvernent. Mais vous me permettrez du moins, Madame, de vous répéter que rien ne me tient de plus près au cœur que [mot manquant].

Veuillez toujours, je vous [prie], me rappeler au souvenir de M. Molé d'une manière tout à fait désintéressée.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. *Biffé* : je ne sais si je dois en accuser la vie que j'ai menée tout l'hiver à Paris ou celle que je commençais à mener ici. Je pense qu'il faut s'en prendre à ces deux causes.

2. Le château d'Acosta, construit au XVIIe siècle à Aubergenville, près de Saint-Germain-en-Laye, et aujourd'hui détruit, était propriété de la famille de Castellane depuis le milieu du XVIIIe siècle. Mme de Staël et Benjamin Constant y avaient résidé.

3. Le château de Tocqueville n'avait été habité que pour de brefs séjours depuis 1790.

4. Dans sa réponse du 12 septembre (AT), Mme de Castellane écrivait avoir ressenti les mêmes émotions en restaurant Acosta : « Tout ce que vous me racontez me retrace ce que j'ai fait. Je trouvais une sorte de charme à deviner les sentiments de ceux qui n'étaient plus par les traces matérielles de leurs habitudes. Je me

souviens qu'il y avait un petit cabinet où de très petites chaises et quelques alphabets déchirés et salis me montraient des enseignements maternels qui me touchaient, puis une grande pendule comme la vôtre qui depuis les heures de la terreur révolutionnaire n'en traçait aucune. Le croirez-vous, je me sentais imposé de la remonter, et je craignais que semblable à l'horloge racontée par le père Bridaine en lui disant Quelle heure est-il, elle me répondît : l'éternité. »

5. *Histoire de Gil Blas de Santillane*, par Alain René Le Sage, livre II, chapitre III : le chanoine, maître de Gil Blas, lui lègue sa bibliothèque pour achever de le rendre savant. Gil Blas commente : « J'ignorais où pouvait être cette prétendue bibliothèque. Je ne m'étais point aperçu qu'il y en eût dans la maison. Je savais seulement qu'il y avait quelques papiers, avec cinq ou six volumes, sur deux petits ais de sapin dans le cabinet de mon maître. C'était là mon legs. Encore les livres ne me pouvaient-ils être d'une grande utilité. L'un avait pour titre *le Cuisinier parfait* ; l'autre traitait de l'indigestion et de la manière de la guérir ; et les autres étaient les quatre parties du bréviaire, que les vers avaient à demi rongées. »

6. La grande affaire : la campagne électorale à venir. Mais le roi ne signera l'ordonnance de dissolution que le 3 octobre. Tocqueville ne souhaitait pas d'intervention de Molé en sa faveur.

À MATHIEU MOLÉ

[Juin ?] 1837[1]

J'espère que vous me pardonnerez, Monsieur, d'attirer un instant votre attention sur une petite affaire qui ne manque point de quelque gravité parce qu'elle se rattache à un assez grand nombre d'autres semblables et qu'elle semble dénoter un système arrêté de la part du gouvernement anglais relativement à notre commerce.

À la fin de janvier dernier, un sloop nommé *L'Édouard* partait de Cherbourg se dirigeant sur l'île de Guernesey. À la hauteur d'Origny, il fut aperçu par un cutter anglais, navire de l'État, qui, le soupçonnant de faire la contrebande, lui donna la chasse et vint s'en emparer jusque sous la côte de France à environ 5 milles du Cap de La Hague. Ou ne trouva point de contrebande à bord, mais les Anglais prétendirent que les objets qu'on aurait pu saisir avaient été jetés à la mer. Ils arrêtèrent le navire qui fut conduit en Angleterre où on le détient encore.

L'armateur Mahieu, qui est un négociant considérable de Cherbourg[2], assure que son navire ne contenait point de contrebande. C'est pour ma part ce que je ne veux ni nier ni affirmer, mais ce dont je suis parfaitement convaincu par l'attestation de plusieurs témoins dignes de

foi et par la connaissance que j'ai moi-même de la côte où l'arrestation du navire s'est faite, c'est que la capture a eu lieu violemment près du rivage de France, dans un endroit où la force seule peut obliger un navire français d'amener, où aucune autre nation du monde n'a le droit de venir nous visiter ni surtout nous arrêter.

L'armateur s'est hâté de réclamer auprès de Monsieur le ministre du Commerce qui a répondu à la date du 12 mai dernier qu'il s'était empressé de recommander cette affaire à votre sollicitude.

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire que beaucoup d'autres personnes se plaignent ici soit des attaques des croiseurs anglais, soit de la manière violente et souvent illégale dont ils exercent en mer la visite. J'ai trouvé la population maritime de cette côte fort irritée contre ces façons brutales et irrégulières d'agir et je crois que si le gouvernement de Sa Majesté pouvait obtenir le redressement de quelques-uns des griefs dont on se plaint et en particulier de celui que je viens de signaler, un pareil résultat ne pourrait manquer de produire un excellent effet et de faire naître une grande reconnaissance[3].

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Le manuscrit porte en haut 1837. Une lettre à Senior du 26 juin 1837 (ci-dessous) lui demandant d'intervenir avant que l'affaire ne crée un incident diplomatique permet de clarifier le contexte : l'*Édouard* avait été arraisonné fin janvier 1837 puis conduit en Angleterre et l'affaire avait été portée devant « *the commissioners of customs* ».

2. Sans doute Louis Jacques Nicolas Mahieu (1780-1847).

3. *Biffé* : Je me hâte, M, de finir cette lettre que vous trouverez encore trop longue en vous priant de vouloir bien me pardonner si je vous ai entretenu de cette affaire en considération de l'intérêt général qui suivant moi s'y rattache.

À NASSAU WILLIAM SENIOR

Au château de Tocqueville ce 26 juin 1837

Mon cher Monsieur Senior,

Je viens ici réclamer votre entremise pour une affaire dans laquelle je

me figure, peut-être à tort, que vous pouvez beaucoup. Voici succinctement les faits ; nous raisonnerons ensuite.

À la fin de janvier dernier un sloop nommé l'*Édouard* partant de Cherbourg se dirigeait sur les îles anglaises, lorsqu'arrivé dans le travers d'Alderney, il fut rencontré par un cutter de sa Majesté britannique appelé le *Caméléon*, lequel, soupçonnant l'*Édouard* de contenir de la contrebande, lui donna la chasse et vint s'en emparer jusque sous les côtes de France, à cinq milles environ du cap [de] la Hague. On ne trouva rien de suspect à bord ; mais les Anglais prétendirent qu'on avait jeté à la mer des barriques d'eau-de-vie destinées à être introduites en fraude ; ils amenèrent le navire en Angleterre où on le détient encore.

Quant aux faits de contrebande, je ne les nie ni ne les affirme ; je n'en sais rien. Mais ce dont je puis dire que je suis sûr, nonobstant l'affirmation contraire du capitaine anglais, c'est que le sloop a été arrêté très près des rivages de France, à un endroit où d'après vos lois aussi bien que d'après les nôtres, vous ne pouvez nous visiter et encore moins nous arrêter. Je suis convaincu de ceci par les raisons suivantes :

d'abord par les dépositions de témoins n'ayant aucun intérêt pour ou contre et qui ont affirmé sous serment avoir vu l'action se passer sous leurs yeux dans un endroit qu'ils ont bien spécifié. Secondement, par la connaissance personnelle que j'ai de la côte, ma terre en étant fort proche. Il n'y a point d'habitant du pays, ni d'Anglais naviguant dans nos parages qui puissent admettre, un moment, comme possible la version du capitaine du *Caméléon*. Pour éloigner le navire français de la côte de France et ne pas risquer de rendre la prise illégale, il lui fait tenir une route que la marée et les courants n'auraient permis à aucun navire quelconque de suivre.

Maintenant, passons s'il vous plaît au second acte de l'histoire. Voilà l'*Édouard* à Londres ou plutôt à Weymouth, mais son affaire est portée à Londres. Là on réclame devant une autorité que vous nommez je crois *the commissioners of customs*. L'armateur de l'*Édouard* choisit un avocat, M. Earnshaw jr (c'est un nom qui n'est pas encore fort célèbre). L'affaire languit, les frais s'accumulent. L'administration des douanes annonce, dit-on, l'intention de lasser ainsi la patience de l'armateur français et de vider sa bourse, de telle sorte qu'il abandonne enfin le navire. Du moins, voilà ce que cet armateur, qui est un négociant de Cherbourg, m'assure. On ajoute qu'on menace de faire arriver l'affaire à *the court of exchequer* devant laquelle avant de plaider, il faut remettre 100 fr de caution, qu'on perd en

même temps que le procès. Toute cette manière de procéder effraye beaucoup mes gens qui sont venus me consulter. Je n'ai pu leur répondre ; mais je leur ai promis que je vous en écrirai vivement, car je prends beaucoup d'intérêt à eux.

Je vous répète sincèrement, mon cher Monsieur Senior, qu'il est *évident* pour moi que l'*Édouard* a été arrêté en dedans de nos lignes et par conséquent sans droit. Il serait donc juste et, permettez-moi de le dire, politique de le relâcher, avant qu'on ne fasse de cette affaire une affaire de gouvernements. Je souffre pour ma part de voir le mauvais effet que ces captures, car il y en a eu plus d'une dans ces derniers temps, produisent sur l'esprit de nos populations maritimes. Je m'en afflige parce que je suis de ceux qui désirent ardemment le maintien d'une intime amitié entre les deux peuples. Je dis entre les deux peuples, parce que les gouvernements seraient bientôt entraînés dans les animosités mutuelles si elles venaient à se réveiller. Je voudrais que chaque État réprimât de son mieux la contrebande, mais en se tenant toujours dans la stricte légalité ; or on en est sorti dans le cas présent. Des réclamations ont été faites depuis peu au gouvernement français. Je ne doute point qu'elles n'amènent des observations amicales faites au vôtre. Je voudrais qu'elles vinssent trop tard et que le grief n'existât plus. Je suis sûr, mon cher Monsieur Senior, que vous pourriez beaucoup dans cette petite affaire et vous me feriez grand plaisir de le vouloir.

Je ne vous écris pas davantage cette fois. Je vous quitte pour retourner à la *Démocratie*, mais non cependant sans [vous] prier de recevoir la nouvelle assurance de ma bien sincère affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. Veuillez je vous prie me rappeler à l'aimable souvenir de Madame et Melle Senior.

Je vous serai très obligé de me répondre dès que vous en aurez le temps. Mon adresse est : *au château de Tocqueville par Cherbourg* (Manche)

M. W. Nassau Senior
7 new square Lincoln's inn
2 Campden terrace Kensington gate
London
[*Cachet de la poste : 1837*]

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

Tocqueville ce 5 juillet 1837

J'aurais dû répondre plus tôt à votre lettre, mon bon ami, mais je suis accablé d'occupations au point de ne savoir plus comment m'en tirer. Votre lettre me paraissait mériter une longue réponse et je reculais tous les jours devant l'impossibilité de trouver le temps nécessaire pour la faire. Je vois enfin que par mon désir de trop bien faire j'arriverais à ne rien faire du tout. Je me détermine donc à vous écrire quitte à ne vous point parler du sujet de votre lettre, ce qui en vérité mériterait un travail d'un jour au moins. Cette lettre, mon cher ami, qui contient de très beaux passages, soulève la plus grande question de ce monde, à peu près. Ce n'est point en passant qu'on peut aborder de pareils objets. Rechercher quelle est la part de liberté qui est nécessaire à l'homme pour qu'il respire et la portion d'autorité sans laquelle il ne peut vivre, il n'y a rien là de plus grand et de plus difficile qu'une pareille étude. J'ai lu deux fois très attentivement votre lettre. Je l'ai mise à part avec soin pour la relire au moment où j'aurai à traiter de l'influence qu'exerce la démocratie sur la Philosophie ; mais je ne veux point y répondre quant à présent, cela m'entraînerait trop loin. Je vous dirai seulement que l'autorité dans le monde moral aussi bien que dans le monde politique me paraît une nécessité de notre nature, à laquelle nous ne pourrons jamais nous soustraire entièrement ; toute la question est de savoir quel doit en être suivant le temps, la civilisation et les lieux, le degré[1].

Vous avez envoyé à ma femme la plus délicieuse créature du monde. Ce petit cadeau et la manière gracieuse dont il a été fait lui ont causé un grand plaisir qu'elle veut vous exprimer elle-même et que je vous remercie beaucoup de lui avoir procuré.

Tout en parlant Philosophie, vous oubliez dans votre lettre, mon cher ami, de m'entretenir de vous, de vos travaux, de votre position, de vos pensées. Je ne suis point cependant assez amateur d'idées générales pour ne point m'intéresser aux notions particulières que je puis acquérir sur mes amis. Ne commettez donc plus, je vous prie, de pareils oublis dans votre correspondance. Dites-moi comment, après cette expérience fébrile de Paris, vous êtes rentré dans la vie tranquille et monotone de province. Avez-vous remis sur le métier l'ouvrage que vous nous avez lu ? Ou bien en poursuivez-vous un autre ? Toutes ces choses nous intéressent

vivement, mon cher Charles, et il faut nous satisfaire, sur tous ces points-là.

J'ai d'abord été un peu malade en arrivant ici. Mais la santé est enfin revenue et avec elle le travail. Quelque effort que je fasse j'aurai bien de la peine à finir pour l'hiver, ce qui me désespère. En attendant, je m'accommode merveilleusement de ma solitude et je trouve à la campagne un charme que je ne lui connaissais pas.

Adieu, mon bon ami, je vous embrasse du meilleur de mon cœur ainsi que votre frère.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
à Metz (Moselle)

[*Joint la lettre suivante de Mme de Tocqueville :*]

Je ne veux pas que mon mari se charge seul de vous remercier, Monsieur, pour le charmant petit portrait qui accompagne l'extrait de votre œuvre que je vous ai demandé, et je vous avoue que je m'étais dit deux ou trois fois : « Monsieur Charles a oublié sa promesse » et là-dessus je me suis laissée aller à je ne sais combien de réflexions philosophiques que je ne vous répéterai pas cependant parce qu'elles n'étaient pas neuves et parce qu'elles n'étaient pas bien appliquées dans cette circonstance.

Je vous remercie donc doublement, pour me l'avoir envoyé, d'abord à cause du plaisir que j'éprouve de la perfection, ensuite pour avoir prouvé que je ne m'étais pas trompée en croyant à votre parole.

J'ai relu plusieurs fois l'extrait que vous m'avez envoyé et toujours avec plaisir. Je ne sais si le joli et riant pays que j'habite me rende [*sic*] plus sensible aux productions de l'imagination mais je sais que je suis plus que jamais portée à dire à l'auteur : continuez de la même manière et on vous en saura bien bon gré. La jeune fille est délicieuse, cependant il faut vous avouer que je me fais une idée plus éthérée de Stellabel, cette pauvre fille des montagnes[2].

Présentez, je vous prie, mes compliments à M. votre père et à Mme votre mère, et mes tendres souvenirs à M. et Mme Eugène et agréez l'expression de ma sincère amitié.

Lettres inédites. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. La lettre de Stöffels est perdue. La discussion sur la liberté renvoie ici aux articles publiés en 1837 par Charles Stöffels dans la revue *L'Austrasie*, dont le premier numéro est publié la même année. Le premier article, intitulé « De la liberté selon le christianisme » (p. 117-125), est indiqué « détaché d'un travail inédit » (p. 117). Stöffels y exhorte les hommes à ne pas chercher la liberté « dans des simulacres extérieurs, dans de puérils changements d'hommes ou d'institutions » (p. 120), mais dans l'amour et la charité afin d'œuvrer à « l'accomplissement sur la terre du royaume de Dieu » (p. 125). Cet article est complété par deux articles, la même année, dans cette revue : « De l'amour selon le christianisme » (p. 436-441) et « Lacordaire » (p. 459-465).

2. L'allusion à Stellabel ne renvoie pas aux articles publiés dans *L'Austrasie* et n'a pu être élucidée.

À MATHIEU MOLÉ

[10-12 juillet 1837 ?]

Monsieur,

J'ai vu que la création d'une nouvelle chambre civile pour le tribunal de première instance de la Seine est arrêtée, et l'on m'assure que les nominations à cette chambre ne seront pas faites directement par le ministre de la Justice, mais décidées en Conseil des ministres.

Permettez-moi de mettre sous votre protection un de mes parents, Monsieur Elie de Beaumont, petit-fils du célèbre avocat du même nom et gendre de M. Hector d'Aunay, député[1].

Monsieur Elie de Beaumont exerce depuis plus de dix ans des fonctions judiciaires auprès du tribunal civil de Versailles. J'ai été son collègue pendant trois ans et je puis affirmer sous ma responsabilité personnelle à Monsieur le Président du Conseil que je n'ai jamais rencontré de magistrat plus zélé, plus capable et qui ait conçu une idée plus haute et à mon sens plus juste de la grandeur et de l'austérité de ses devoirs.

Je n'hésite point à dire que je ne connais pas de magistrat dans la Cour royale qui à mes yeux soit plus digne par son mérite d'arriver à Paris et j'ajoute que la position de Monsieur de Beaumont comme homme mérite peut-être quelques égards particuliers ; Monsieur de Beaumont vient de perdre une jeune femme qui l'a laissé père d'un enfant au berceau[2]. Monsieur de Beaumont a dû confier cet enfant aux soins de sa

famille qui est fixée à Paris et ce serait une grande consolation pour lui, au milieu de sa douleur, de pouvoir être réuni à son fils et à tous les siens.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Eugène Élie de Beaumont, juge au tribunal de première instance de Versailles, est nommé juge au tribunal de première instance de la Seine le 14 juillet 1837. La loi relative à la composition de ce tribunal de première instance de la Seine date du 9-10 juillet. Le 12 juillet, Molé annonçait à Tocqueville qu'il avait obtenu un arrêté du Conseil nommant Élie de Beaumont (AT 2031). La lettre peut donc être datée de l'intervalle entre le 10 et le 12 juillet.

2. Sur Élie de Beaumont et son veuvage, voir ci-dessus lettre à Chabrol du 18 mai 1831, note 1.

À MATHIEU MOLÉ

Cherbourg ce 17 juillet 1837

C'était à Monsieur le Président du Conseil que j'avais pris la liberté de recommander M. Elie de Beaumont comme le plus digne magistrat que je connusse ; mais c'est à Monsieur Molé que je veux exprimer la vive et profonde reconnaissance que j'ai éprouvée en recevant la lettre qui m'annonce la nomination de M. de Beaumont.

Je n'aurais jamais osé espérer, Monsieur, qu'au milieu de toutes les préoccupations du gouvernement, vous puissiez trouver le moment de m'écrire, et je ne pouvais désirer que vous le fassiez d'une manière plus flatteuse et plus aimable. Recevez donc, je vous prie, l'assurance de ma double gratitude. Ce que vous avez fait pour M. de B. et la manière dont vous avez bien voulu me l'annoncer me touchent également.

Je vous prie, Monsieur, de bien croire que je ne suis pas tenté d'abuser des bontés que vous me témoignez et que quand par hasard il m'arrive d'appeler votre attention sur un homme ou sur une affaire, je crois fermement que le premier mérite la faveur que je demande et que la seconde est importante[1]. Quant à ce qui pourrait m'intéresser personnellement, Monsieur le Président du Conseil peut être assuré de n'en entendre jamais parler.

Vos moments sont si précieux que je me crois obligé en conscience, Monsieur, à terminer au plus vite cette lettre qui aura bien rempli son objet si elle vous a fait connaître le respectueux attachement que je vous ai voué.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. J'ai eu il y a environ trois semaines l'honneur d'écrire à Madame de Castellane. Je n'ai pas encore reçu de réponse[2]. La bienveillance que Madame de Castellane a toujours bien voulu m'accorder, me fait craindre que ma lettre ne soit pas parvenue. Ne serait-ce point abuser de votre obligeance, Monsieur, que vous prier de vouloir bien me rappeler au souvenir de Madame de Castellane et de lui offrir l'hommage de mon respect.

À Monsieur
Monsieur le comte Molé
Au ministère des Affaires étrangères
Paris
[*Cachet de la poste : 19 juillet 1837*]

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du comte Molé 726 Mi 21.

1. *Le brouillon des AT porte* : importante et juste.

2. Mme de Castellane avait été gravement malade. Elle devait répondre le 12 septembre, ci-dessus, note 3.

À LÉON FAUCHER

Tocqueville, 21 juillet 1837

Je commençais, mon cher ami, à être inquiet de vous. Je savais que votre amitié ne laisserait point passer l'événement qui vous intéressait si fort sans m'avertir ; et ce long retard me faisait craindre pour le succès de vos désirs[1]. Dieu merci, ma peur n'était pas fondée ; à l'heure qu'il est vous êtes marié. Je vous fais de cœur mon compliment bien sincère. Plus j'avance dans la vie, et plus je me sens convaincu que le bon choix d'une

compagne importe non seulement au bonheur intérieur et à la tranquillité de l'existence, mais influe encore singulièrement sur toutes les actions de l'homme extérieur. Quand tous les jours, en rentrant chez soi, on y retrouve l'élévation de cœur, la sincérité des sentiments, la pureté des motifs et l'énergie du bien, la santé de l'âme se fortifie chaque jour dans cette atmosphère domestique ; et l'on se trouve toujours plus fort, quand il faut aller se mêler à toutes les petites et mauvaises passions du monde. Vous avez raison de vous réjouir d'avoir rencontré ce que la raison, aussi bien que le cœur, indique comme la chose la plus précieuse de ce monde. Soyez heureux, mon cher ami ; vous êtes fait pour l'être. Ma femme, qui, comme vous savez, avait pris un bien vif intérêt à la réussite de vos désirs, se joint à moi pour vous féliciter ; elle désire vivement faire connaissance avec Madame Faucher. Mille amitiés bien sincères.

Original perdu. Publiée dans Édition Beaumont, t. VII, p. 161-162.

1. Léon Faucher venait d'épouser Alexandra Wolowska (1812-1905), sœur de Louis Wolowski (1810-1876), né à Varsovie, qui, après des études en France, était reparti en Pologne pour lutter pour l'indépendance ; condamné à mort, il était revenu en France, avait été naturalisé en 1834 et s'était inscrit au barreau. Wolowski sera représentant en 1848, 1849, et en 1871. Le père d'Alexandra et Louis avait été membre de la diète de Pologne. Le mariage qui eut lieu à la mi-juillet avait été retardé par les difficultés des tantes de la mariée à obtenir l'autorisation de l'empereur de Russie pour venir de Varsovie à Paris (Léon Faucher, *Correspondance*, *op. cit.*, p. 69).

À MATHIEU MOLÉ

Tocqueville ce 12 septembre 1837

Monsieur,

La bienveillance dont vous m'avez donné tant de preuves me porte à m'ouvrir à vous dans une circonstance que je regarde comme principale pour mon avenir. Je sais que vous avez peu de temps à donner à des intérêts privés ; aussi m'efforcerai-je d'être bref. Il s'agit, comme vous pouvez croire, d'élection.

Plusieurs personnes avaient pensé à moi dans l'arrondissement de Cherbourg pour m'opposer à M. Quenault[1]. L'idée de me porter est également venue à quelques autres dans l'arrondissement de Valognes dont M. Le Marois est le député actuel[2]. Quant à moi, qui désire arriver à la Chambre naturellement, je n'ai encore fait de démarches ni d'un côté ni de l'autre, ni indiqué, par aucun acte, que j'eusse fait un choix entre les deux candidatures qu'on veut bien m'offrir. J'étais en cet état, lorsque je viens d'apprendre qu'à la dernière réunion du conseil général, M. Mercier, notre préfet, m'avait recommandé fortement aux électeurs de l'arrondissement de Valognes[3] ; c'est sur ce dernier fait que je désire attirer un moment votre attention.

Je vous dirai d'abord, Monsieur, que dans un collège aussi nombreux (700 membres) et où les partis se balancent, il est fort douteux que l'action directe du gouvernement soit le moyen le mieux choisi pour réussir. Mais je dirai surtout qu'il m'est impossible d'accepter une candidature officielle. Dans toute autre circonstance, une pareille déclaration faite au principal représentant du pouvoir pourrait paraître fort extraordinaire. Mais je sais à qui je parle, et si Monsieur le Président du Conseil me blâmait, j'en appellerais hardiment à Monsieur Molé, à l'estime duquel, qu'il me permette de le lui dire, je tiens encore plus qu'à l'appui, et, près de lui, je suis sûr de gagner ma cause.

Vous savez bien, Monsieur, que je ne suis point l'ennemi du gouvernement en général, et en particulier de ceux qui gouvernent en ce moment ; mais je veux être en état de prêter un concours intelligent et libre et c'est ce que je ne pourrais pas faire, si je me faisais nommer par le gouvernement. Je sais bien qu'il y a des gens qui oublient en arrivant à la Chambre les moyens par lesquels ils y sont entrés, mais je ne suis pas de ces gens-là. Je veux y arriver avec la position que j'y veux tenir, et cette position est indépendante. J'en aurais beaucoup plus long à dire sur ce point, mais je tiens à être court et d'ailleurs je suis assuré qu'énoncer devant vous de pareils sentiments, c'est les faire aussitôt comprendre.

Revenant donc à l'affaire de Valognes, je répéterai, Monsieur, que je crois la candidature officielle que le préfet a l'obligeance de me donner à mon insu, plutôt dangereuse qu'utile, et qu'en tous cas je puis d'autant moins l'accepter ici, que porté dans l'arrondissement de Cherbourg par un grand nombre d'hommes attachés à l'opposition, je ne saurais paraître dans l'arrondissement voisin comme le représentant élu et officiel du pouvoir, sans nuire à la considération personnelle dont je jouis et que je

préfère beaucoup à l'élection. Si donc je me décidais à me porter candidat à Valognes, ainsi que bien des gens me le conseillent, je voudrais le faire par moi-même ; que l'administration ne me combatte pas, je le conçois, puisque ma candidature à Valognes faciliterait beaucoup l'élection de M. Quenault à Cherbourg, et qu'après tout, je ne suis pas plus hostile que M. Le Marois ; que les amis du gouvernement votent pour moi, vous sentez que je ne puis que m'en applaudir ; mais toute manifestation en ma faveur me nuirait, soit en altérant par de fausses apparences l'opinion qu'on veut bien avoir de mon caractère indépendant, soit en me forçant de ne pas me mettre sur les rangs.

Maintenant, Monsieur, que je vous ai exposé de mon mieux l'état des choses, oserais-je vous prier de me venir en aide dans cette circonstance importante et délicate. M. Mercier est dans ce moment à Paris pour deux ou trois jours seulement (rue du faubourg St-Honoré 85). J'hésite à vous demander de vouloir bien lui parler ; cependant cet entretien serait décisif, car vous seul, je pense, pourriez lui faire comprendre les diverses nuances des idées que je viens de vous exprimer. Mais en tous cas, Monsieur, je regarderais comme le plus grand service que vous puissiez me rendre, de vouloir bien lui faire parler ou lui faire écrire par Monsieur le ministre de l'Intérieur, plus spécialement chargé des affaires électorales.

J'ajouterai, Monsieur, qu'il serait bien important que cette communication ne tardât pas à être faite à M. Mercier. Car je ne doute pas que dans son zèle pour les intérêts de l'administration, il ne fisse [*sic*] bientôt de nouvelles manifestations qui rendraient ma position intenable. Pardon, Monsieur, de cette lettre encore beaucoup trop longue. Vous m'avez permis de vous considérer comme un parent et un ami, je viens de vous parler comme à l'un et à l'autre.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives nationales. Archives du comte Molé. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 71-72.

1. Tocqueville écrit tantôt Quesneau, tantôt Quenault. Nous adoptons partout la graphie Quenault. Hippolyte Alphonse Quenault (1795-1878), conseiller d'État en 1837, élu dans la majorité à Cherbourg en 1837, 1839 puis après un échec en 1841, élu à Coutances en 1845 et 1846. Tocqueville voyait en lui la figure même de la corruption.

2. Tocqueville était arrivé en Normandie le 30 mai pour trouver une circonscription. En juin, Armand de Bricqueville (1785-1844), ancien officier de l'Empire, beau-frère d'Hippolyte de Tocqueville, député de Cherbourg (opposition constitutionnelle), avait manifesté des velléités de se retirer. Ce n'est que le 15 septembre, donc après cette lettre, que Bricqueville prit la décision de se représenter à Cherbourg et que ses partisans décidèrent de soutenir Tocqueville à Valognes (voir *OC*, t. X, p 72). Bricqueville fut battu par Quenault. Le ministère soutenant Quenault à Cherbourg, la bienveillance de Molé envers Tocqueville conduisait à favoriser une candidature « ministérielle » de Tocqueville à Valognes. Le château de Tocqueville étant situé sur l'arrondissement de Cherbourg, Tocqueville était alors peu connu à Valognes.

Le collège électoral de Valognes comportait en 1837 500 électeurs, surtout des propriétaires fonciers vivant sur leurs terres. Le député sortant était Jules Polydor, comte Le Marois (1802-1870), fils d'un général d'Empire, très riche, député de l'opposition quoiqu'il se soit secrètement rallié au ministère qui l'appuya discrètement ; il fut réélu le 4 novembre face à Tocqueville.

3. Le baron Thomas Louis Mercier (1800-1882) fut préfet de la Manche d'octobre 1836 à novembre 1842. Beaumont rapporte le 3 septembre ce que Molé lui a dit la veille : « Au conseil, lorsqu'il a été question de M. de Tocqueville, j'ai déclaré qu'il ne s'agissait pas de discuter les opinions de M. de Tocqueville et que fussé-je certain qu'arrivé à la Chambre il voterait contre moi, je ne l'appuierais pas moins de tous mes efforts ; j'ai dit hautement que M. de T. était un homme politique qui devait nécessairement se trouver à la Chambre et cela dans l'intérêt commun » (*OC*, t. VIII, 1, p. 221).

MATHIEU MOLÉ À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Paris, ce 14 septembre 1837

Mon cher Monsieur, je reçois de vous une lettre qui demande prompte et ample réponse. Je vous rendrai franchise pour franchise, et puisque d'un bout à l'autre je ne partage aucun des sentiments ou des principes qui vous l'ont inspirée, j'aurai le courage de vous le dire. Je réclamerai, d'abord, et protesterai, au besoin, contre la distinction que vous établissez entre le président du conseil et M. Molé. Si ce dernier avait dû s'effacer pour faire place à l'autre, il aurait repoussé la présidence, et, comme dans toute sa carrière, il eût préféré, sans hésiter, la moindre de ses convictions morales ou politiques au pouvoir et à tous les avantages qu'on lui attribue. Ce n'est pas seulement dans l'exercice du pouvoir politique, c'est dans toutes les affaires de la vie qu'il faut accepter la lutte du bien contre le mal. Si on ne se mêlait que de celles où l'on serait sûr de faire tout ce qu'on croit bien ou vrai sans transaction, on ne ferait pas

même ses propres affaires ; il faudrait se renfermer dans l'inaction. Je suis donc au pouvoir, comme vous y seriez, faisant le bien, empêchant le mal avec toutes les ressources que me fournissent les circonstances ou mes facultés. Le premier des devoirs est, à mes yeux, de lutter dans les élections comme ailleurs pour l'opinion qui m'a porté au pouvoir, que j'y défends et qui m'y prête son loyal appui. Je n'admets donc pas que ce soit accepter un joug dont la délicatesse ou la fierté aient à souffrir que d'arriver par notre influence à la Chambre, ni que ce fût trahir un engagement que de se séparer de nous plus tard sur une question où l'on ne pourrait, en conscience et avec conviction, nous soutenir. Tout ceci est bien terre à terre, je le sais, aux yeux de cette opinion factice et amoureuse de popularité qui tient le *pouvoir*, quelles que soient les mains qui l'exercent, pour l'adversaire présumé de la société. Mais je me permettrai de vous demander si vous croyez donc que vous serez plus libre d'engagements, si vous arrivez par les légitimistes, les républicains, ou une nuance quelconque de la gauche que par le juste-milieu. Il faut choisir ; l'isolement n'est pas l'indépendance, et l'on dépend plus ou moins de ceux qui vous ont élu. L'armée du ministère dans les élections ne se compose pas seulement de gens qui relèvent de lui et lui doivent leur existence ; elle se compose surtout d'hommes pensant comme lui et croyant bon pour le pays qu'il se maintienne et qu'il l'emporte contre ses adversaires. C'est parmi de tels hommes, mon cher Monsieur, que j'aurais été heureux et fier de vous rencontrer. Vous ne le voulez pas, vous avez presque dit que vous en rougiriez : à la bonne heure. Je méritais que vous me parlassiez avec autant de franchise. Mais vous n'avez pu croire que je prisse assez peu au sérieux le métier que je fais pour désirer de vous voir arriver sous l'un des drapeaux de nos adversaires. Ce métier, sachez-le bien, est un des plus pénibles et des plus méritoires que l'on puisse faire. II entraîne pour moi plus de sacrifices que pour bien d'autres, parce que les goûts de mon esprit, les penchants de mon âme, toutes mes habitudes y sont complètement sacrifiés. Mais je croirais manquer aux vues de la Providence sur moi, si je ne portais pas avec courage ma destinée. J'estime que, dans nos circonstances publiques, le pays courrait quelque risque si le pouvoir passait actuellement dans d'autres mains. Si je ne me trompe pas, les cœurs honnêtes et les esprits sensés me doivent quelque estime, même quelque encouragement et quelque appui. En résumé, il sera fait selon votre volonté. Je vous avais porté dans l'intérieur du cabinet comme au dehors jusqu'ici *à outrance*, il faut que je m'en confesse. Je ne connais

pas votre préfet, mais apparemment il m'avait deviné. Aujourd'hui même le ministre de l'Intérieur va apprendre de moi que nous ne devons vous soutenir nulle part. Nos amis (car nous en avons) vous combattront ; car, en matière d'élection, la neutralité est impossible. Si vous arrivez, je m'en féliciterai pour vous, et d'autant plus, permettez-moi de l'ajouter, que la pratique des affaires et des hommes pourra vous rapprocher de ces malheureux ministres qu'il vous paraîtrait si fâcheux aujourd'hui de paraître appuyer. Dans quelques rangs que vous vous placiez, vous n'en serez pas moins pour moi un parent que j'aime et j'honore, l'un des esprits les plus élevés et des talents les plus rares que notre époque ait produits.

Agréez l'expression de tous ces sentiments bien sincères.

MOLÉ

Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 73-76.

À ERNEST DE BLOSSEVILLE

[Septembre 1837]

Vous me demandez, mon cher ami, où en sont mes chances électorales en Normandie ; j'ai entièrement renoncé à me présenter à Cherbourg. M. Quenault est une trop forte partie pour moi, et de plus Bricqueville, ayant repris sa santé et avec la santé l'envie de remonter sur le théâtre, se porte de nouveau à la tête de l'opposition de gauche ; entre ces deux hommes-là je ne peux raisonnablement espérer de me faire jour[1].

J'étais donc absolument disponible, lorsque plusieurs électeurs de Valognes, las de la nullité singulière de M. Le Marois, leur député actuel, sont venus me proposer la candidature. Je l'ai acceptée, comme vous pouvez croire, mais j'ai bien peu d'espérance de les voir réussir. L'arrondissement de Valognes est tout rural ; on n'y lit point. Le gros de la population est donc entraîné d'une manière irrésistible contre moi par le préjugé que mon nom fait naître. C'est un mal quant à présent sans remède.

Je suis convaincu que je n'ai de chance d'arriver que dans une grande

ville assez près de Paris pour que le mouvement littéraire s'y fasse sentir : c'est ce qui me donnerait des espérances pour Versailles, si j'y rencontre quelques hommes qui y prennent à cœur mon élection[2]. Je n'entends parler de rien jusqu'à présent, sinon qu'on m'a assuré que le gouvernement, sans me pousser, ne s'opposerait toutefois en aucune manière à ma nomination.

Je suis bien fâché que vous n'ayez pas pu voir M. Berryer ; c'est en effet le seul homme qui sait bien comprendre ma position et faire comprendre aux autres que, sans m'avoir avec eux, ils ont cependant intérêt à ce que j'entre à la Chambre, parce qu'ils sont parfaitement sûrs, du moins, de mon indépendance et qu'ils savent que, sur bien des points, je pense comme eux. Je vous serai très obligé, mon cher ami, quand vous sortirez de la retraite où vous vivez, de vous occuper un peu de cette affaire et de me dire où en sont les choses. Versailles serait pour moi la députation la plus désirable.

Original perdu. Publication dans L. Passy, *Le Marquis de Blosseville, op. cit.*, p. 171.

1. La lettre de Blosseville est perdue. La lettre de Tocqueville est postérieure au 15 septembre, date à laquelle Bricqueville décide de se représenter à Cherbourg, et antérieure à la fin octobre, Tocqueville abandonnant alors sa candidature à Versailles.

2. À Versailles, Tocqueville ne pouvait être élu que par une coalition de libéraux et de légitimistes, mais les légitimistes étaient mal disposés, d'où la tentative pour faire agir Blosseville et Berryer. Le député sortant, le ministériel de Jouvencel, fut réélu sans difficulté.

À CHARLES STÖFFELS

Tocqueville, ce 17 septembre 1837

J'approuve beaucoup, mon cher ami, l'idée de votre revue, comme tout ce qui peut décentraliser l'esprit français et empêcher la province de copier servilement Paris, de même que tous les citoyens se plient aux moindres volontés du moindre commis qui y gouverne. Je crois découvrir de plus que le mouvement que vous cherchez à imprimer à ce recueil

périodique est progressif sans être révolutionnaire. Sous tous ces rapports, je ne vois point d'obstacle à faire ce que vous me demandez, mais je ne puis le faire en ce moment[1].

À l'instant où j'ai repris la plume pour vous écrire cette lettre, je venais d'en achever une à M. Buloz, le rédacteur en chef de la *Revue des Deux Mondes*, qui m'a adressé une demande toute semblable à la vôtre. Je ne puis mieux faire que de vous transcrire ce que je lui disais[2].

Je ne puis encore faire ce que vous désirez pour les deux raisons que voici et que vous approuverez sans doute. D'abord je n'ai aucun morceau que je sois sûr de laisser dans l'état où vous le présenteriez au public, parce que mes idées s'étendent et se modifient sans cesse. Secondement, je tiens absolument à ne me montrer partiellement aux lecteurs que peu de temps avant de faire voir l'ensemble de mon travail. Je serais sans cela exposé à de fausses interprétations qui s'établiraient définitivement dans l'esprit du public et que la lecture du livre entier aurait peut-être ensuite de la peine à détruire. Ce n'est donc qu'à mon retour à Paris et lorsque je serai prêt [*sic*] d'imprimer que je puis me rendre à votre désir.

Tout cela, mon cher ami, s'applique aussi bien à vous qu'à M. Buloz. Je ne vous en dirai donc pas davantage sur ce point.

Je suis curieux de savoir ce qu'on aura pensé à Metz sur votre morceau *De la Liberté suivant le christianisme*. J'ai peur qu'il n'y ait pas été goûté. Il tombe en effet sur des lecteurs que rien ne prépare à l'entendre. Le ton général de l'ouvrage dans lequel ce morceau se rencontre habitue peu à peu l'esprit du lecteur à votre manière et attire graduellement son âme dans le monde un peu idéal où vous vous placez vous-même ; mais je crains que cette partie de votre tableau, détachée du reste, ne semble surtout à des lecteurs de province trop colorée, trop théorique et entièrement hors de la vie réelle. Peut-être cependant je me trompe, mais au premier abord, je suis tenté de croire qu'il eût mieux valu commencer par vous livrer au public d'une autre manière[3]. Mandez-moi quelles sont là-dessus vos propres impressions.

Je vous quitte là, mon cher ami, pour reprendre mon travail que la solitude où je vis a fort avancé mais qui est loin pourtant d'être fini.

Je vous embrasse de tout mon cœur et accepte avec bien du plaisir l'assurance que vous me donnez de vous voir cet hiver à Paris et près de nous.

P.S. Ma femme, à laquelle vous avez écrit la lettre du monde la plus

aimable, me charge de vous dire combien elle vous en remercie. Elle vous répondra un de ces jours.

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
À Metz (Moselle)

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Stöffels, dont la lettre est perdue, avait sans doute sollicité Tocqueville pour une participation à la revue *L'Austrasie*.

2. Le 11 septembre, Buloz avait écrit à Tocqueville pour lui demander de publier soit un extrait de la partie encore inédite de *De la démocratie en Amérique*, soit un article sur un sujet politique, puisque Tocqueville voulait entrer à la Chambre. Buloz proposait aussi de soutenir la candidature de Tocqueville à Versailles (AT). La réponse de Tocqueville est perdue, mais sur la lettre de Buloz il a noté à propos des offres qui lui étaient faites : « Vous sentez que je suis fort loin de les repousser. La *Revue des Deux Mondes* est un des plus grands organes de la publicité. Elle est rédigée en partie par des gens que je puis considérer comme mes amis. Sous ce double rapport tout ce qu'elle peut dire de favorable sur moi ne peut que m'être grandement favorable. » Buloz devait faire insérer des articles favorables à la candidature de Tocqueville dans la *Revue de Paris*.

3. Sur l'article « De la liberté selon le christianisme », voir lettre du 5 juillet. Kergorlay juge sévèrement cet article dont il avait écouté avec Tocqueville une version plus développée. Voir sa lettre à Tocqueville du 2 novembre 1837 (*OC*, t. XIII, 1, p. 481).

À MATHIEU MOLÉ

Tocqueville ce 18 septembre 1837

Monsieur le Ministre,

La lettre que je viens de recevoir de vous, à laquelle j'avoue que je ne m'attendais guère, me force à vous importuner une dernière fois ; après quoi je garderai le silence que vous semblez me prescrire. Il y a deux choses que je veux éclaircir vis-à-vis de vous ; je me le dois à moi-même ; veuillez donc, je vous prie, m'écouter encore un moment.

Il y a dans ma conduite envers vous de la fatuité, et de la sottise ou bien une franchise qui ne manque peut-être pas de quelque noblesse et

une confiance singulière, mais honorable. Je ne vois pas de milieu, et je tiens à établir précisément, à mes yeux et aux vôtres, auquel de ces deux extrêmes je suis en effet placé.

Vous avez bien voulu me distinguer, Monsieur, à un moment où personne ne songeait à moi et la manière flatteuse dont vous me traitâtes alors et que je trouvais, avec raison, fort au-dessus de mon mérite, vous acquit sur-le-champ de ma part une vive et sincère affection dont j'ai toujours cherché depuis à vous donner des marques. Durant les trois ans qui viennent de s'écouler, je vous trouvai toujours le même. Il y eut constamment dans vos façons d'agir à mon égard quelque chose de désintéressé, d'amical et je pourrais presque dire paternel, si la différence de nos positions et de nos âges peut autoriser ce mot. Je crus donc sincèrement et pleinement à l'intérêt que vous me portiez. Serait-ce parce que je n'ai pas encore, comme vous le dites, la pratique des hommes ni celle des affaires ? Mais non. Si j'ai perdu votre amitié, je suis sûr du moins de l'avoir eue. Dernièrement encore, à en croire le récit que M. de Beaumont m'en a fait, vous m'en avez donné de nouvelles preuves. Ainsi, j'étais plein de cette idée, peut-être un peu naïve, que pour moi vous n'étiez pas seulement le Premier ministre, mais un parent et un ami, auquel je pouvais toujours m'adresser confidentiellement dans les cas critiques pour demander un service ou un avis.

Il est vrai, Monsieur, que dans mon esprit, je divisais très complètement le Président du Conseil de M. Molé, et je vous avoue que je ne vois pas encore comment ce partage a pu vous déplaire. Le Président du Conseil ne devait penser qu'à l'État. M. Molé voulait bien penser quelquefois à moi, indépendamment même du bien ou du mal politique que je pouvais faire et de mes opinions en matière de gouvernement. Je ne saisis pas ce qu'il y a là d'offensant. Survient une circonstance très grave qui, dans mon opinion bien ou mal fondée, pouvait réagir sur ma position sociale tout entière. L'embarras était pressant. Depuis longtemps, l'administration portait de toutes ses forces dans mon arrondissement M. Quenault, ami dévoué du pouvoir, mais, permettez-moi de le dire, peu honoré du pays. Il résultait de là que bien des gens indépendants de tous les partis, même de celui du gouvernement, s'occupaient fort bruyamment, mais sans que je m'en mêlasse, de m'opposer à M. Q[uenault]. Sur ces entrefaites, le préfet, afin d'assurer le succès déjà certain du candidat ministériel à Cherbourg, entreprend, à mon insu, de m'imposer en quelque sorte aux électeurs de l'arrondissement voisin. À

cette nouvelle, je m'effraie, je crains que l'esprit public ne s'effarouche en me voyant porté, malgré le gouvernement et avec tout l'effort du gouvernement, dans deux endroits si proches, et qu'il n'en conclue que sans doute des deux côtés, j'ai pris des engagements secrets et contradictoires. Si le préfet eût été dans le département, j'aurais été m'expliquer avec lui ; mais j'apprends qu'il est à Paris ; je crois que ma bonne fortune l'a envoyé près de vous et je vous écris en toute hâte. Ainsi, j'écris au Premier ministre pour obtenir qu'il me rende indépendant du ministère, et qu'il me permette de prêter à celui-ci un concours *intelligent et libre*. Je crois que ce sont les termes mêmes de ma lettre. De pareilles confidences doivent paraître complètement bizarres, absurdes et ridicules à ceux qui ne connaissent pas les personnes et ignorent les faits précédents ; mais je me flatte qu'elles ne sont point de nature à surprendre quiconque aurait ces connaissances, et qu'elles honorent à la fois celui qui les reçoit et celui qui les fait.

J'arrive maintenant, Monsieur, au second point que je tiens à éclaircir ; il s'agit de ma pensée réelle et sincère en matière d'élection. Je ne suis point l'ennemi du ministère ; car j'ai applaudi plus hautement que personne à plusieurs des plus importants de ses actes. Je ne suis pas non plus l'ennemi du pouvoir en général, mais je pense qu'il est dans l'intérêt même du pouvoir que ses amis ne puissent être accusés d'être ses créatures, et qu'ils lui apportent la force que leur donne le choix du pays, et non celle qu'ils recevraient de lui-même.

Non, Monsieur, je ne suis pas de ceux qui considèrent les gouvernements comme les adversaires naturels de la société. Je n'ai jamais recherché la popularité par une semblable doctrine. Je pense seulement que la société et le gouvernement sont deux êtres distincts ; qu'arrivé à la Chambre, on y soutienne le gouvernement, je le conçois parfaitement ; qu'on soit très satisfait d'y parvenir sans avoir essuyé l'opposition du gouvernement, je le conçois encore très bien, car telle est ma manière de voir. Mais je ne comprends pas que dans une assemblée élue on ne cherche pas plutôt à représenter la société elle-même, que ceux qui la dirigent. En d'autres termes, Monsieur, je me serais honoré de n'être pas repoussé par le gouvernement, mais j'aurais voulu être choisi par le vœu libre et spontané du pays. Ce sont là, dira-t-on, des sentiments exagérés qui ne mènent à rien de pratique, peut-être. Mais je suis sûr du moins que ces sentiments-là ne vous paraîtront pas anarchiques et qu'ils vous sembleront honnêtes.

Eh bien, Monsieur, je n'ai fait que les appliquer ici. Si M. le Préfet de la Manche s'était borné à approuver le choix des électeurs de Valognes, au lieu de me plaindre, j'eusse été plein de reconnaissance. Mais dans une obligeance que j'appellerai fatale, il a cru devoir réunir les membres les plus notables de l'arrondissement et leur prescrire, en quelque sorte, de me nommer. C'est du moins ce qui s'est répandu dans le pays, ce qui m'a été répété, et ce qui m'a forcé à vous écrire.

Voilà, Monsieur, ce que j'avais à vous dire. Je n'ajouterai plus qu'un mot.

Je ne me dissimule nullement ma position. Je sais très bien que mes opinions et mes écrits ne me rattachant à aucun des partis violents qui divisent le pays, je ne serai porté par aucun d'eux à la Chambre, et que l'administration m'étant hostile, ses amis et une grande partie des hommes modérés me refuseront également leurs voix. Je resterai donc en dehors des affaires publiques. Je vois bien qu'elles ne perdront rien à ce résultat, mais j'avoue que je ne vois pas trop non plus ce qu'elles y gagneront. Pour moi, j'ai tâché depuis longtemps de m'habituer à l'idée de la vie privée et d'y préparer mon âme. Mais je confesse que je n'étais pas préparé à ce qui m'arrive en ce moment. Je m'étais flatté qu'à travers quelques dissentiments d'opinion, le lien que vous aviez bien voulu établir entre vous et moi ne se romprait jamais ; lien d'affection, de confiance, de sentiments et de goûts analogues. Je vois bien qu'il faut renoncer à cet espoir et c'est avec un profond regret que je m'y résous.

Je suis avec une respectueuse considération

Monsieur le Ministre

Votre très humble et très obéissant serviteur[1],

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives nationales. Archives du comte de Molé. Publication dans l'édition « Quarto », p. 390-393.

1. Cette lettre bouleversa Molé et Mme de Castellane (voir lettre de Beaumont le 26 septembre, *OC*, t. VIII, 1, p. 235-237). Le 20 septembre, Molé répondait : « Vous voulez, dites-vous, représenter *la société elle-même*, ce n'est pas elle qui vous élira. Vous trouverez l'armée électorale marchant sous deux ou trois bannières et ce sera sous l'une d'elles qu'il faudra vous résigner à triompher. Vous me croyez *blessé*, mais vous ne m'avez donc pas lu. Je vous ai répondu comme j'aurais causé avec vous, vivement, librement, affectueusement, parce que je vous aimais et

appréciais trop pour ne pas désirer avec quelque ardeur de vous convaincre. En définitive je vous ai dit que je vous obéirais quoiqu'à regret, que je dirais au ministre de l'Intérieur de ne point vous donner par un appui public l'apparence d'une candidature ministérielle, voilà ce que j'ai fait et ce que j'ai pensé. Décidément je n'ai su me faire comprendre. Je persiste toutefois à ne point vouloir séparer en moi l'homme et le ministre. Le premier m'est beaucoup plus précieux que le second. Tous deux vous aiment tendrement, vous et votre jeune et si juste renommée » (AT).

À MATHIEU MOLÉ

Tocqueville ce 23 septembre 1837

Je ne veux pas attendre une seule seconde, Monsieur, pour répondre à la lettre que je reçois de vous et que je viens de lire à la hâte[1]. Il me serait difficile de vous peindre à quel point elle m'a touché et je puis dire ému. L'estime que vous m'y montrez m'honore, et l'affection que vous m'y témoignez me pénètre de reconnaissance. Je ne sais, Monsieur, quels dissentiments politiques l'avenir peut créer entre nous ; mais ce que je sais dès à présent, à n'en point douter, c'est que mon attachement profond vous appartient et que rien désormais ne saurait l'altérer. Permettez-moi de vous dire que c'est précisément parce que cet attachement est un sentiment déjà ancien et sérieux que j'avais été si vivement affligé de ce que j'avais cru voir dans votre première lettre. La bienveillance singulière dont vous m'aviez donné tant de preuves depuis trois ans m'avait persuadé que vous aviez de l'amitié pour moi ; dernièrement, une conversation dont M. de Beaumont avait été fort ému, et qu'il m'avait exactement rendue, achevait de me convaincre. En lisant votre lettre j'ai craint de m'être trompé ; et par la vivacité même de mon style vous devez juger du prix que j'attachais au bien véritable que je croyais avoir perdu.

Je penserais mal répondre, Monsieur, aux nobles et affectueux sentiments que vous m'exprimez, si je ne vous parlais avec la dernière franchise de ma position et de mes désirs. Je tâcherai d'être court, car j'éprouve déjà de la honte, et presque du remords de tout le temps que je vous fais perdre.

Je ne sais, je vous le confesse, si le moment est très favorable pour entrer dans les affaires. La société, sans être précisément tranquille, est cependant, à en juger par le pays qui m'environne, entièrement privée de ces passions politiques bien caractérisées qui exposent les hommes publics

à de grands périls, mais qui aussi leur fournissent souvent de grandes ressources. Il n'y a point de vent qui puisse submerger le vaisseau de l'État, mais il n'y en a pas non plus qui le pousse. Non seulement je ne vois pas de passions, mais je ne découvre pas même d'idées communes, ni d'intérêts semblables qui se comprennent et s'entendent. Je vous avoue que dans la législature qui sera probablement l'image d'une pareille société, je n'aperçois pas clairement ma place, et que par conséquent je n'y désire pas *ardemment* une place. Mais je ne trouve pas, non plus, qu'il soit sage de renoncer à y entrer, si la chance se présente, car on ne commence pas sa vie politique au moment précis qu'on a choisi. J'ai 32 ans, le besoin impérieux d'un intérêt puissant, un grand désir d'agir quand l'action est honorable et utile, et je supporterais peut-être avec peine la longue oisiveté à laquelle un refus me condamnerait sans doute. Je vous demande mille pardons de tous ces détails ; ils sont nécessaires pour me montrer complètement à vos yeux.

Je désire donc, Monsieur, arriver à la Chambre prochaine ; mais je ne le désire pas avec passion, ce qui me rend bien facile la volonté, que j'aurais toujours eue, j'espère, d'y arriver du moins d'une manière parfaitement naturelle, avec l'entier usage de mon indépendance et la possibilité d'y choisir, avec connaissance de cause, ma place. Dans cette disposition d'esprit, je verrais donc avec une sorte de répugnance que l'administration, ou un parti (et j'entends par parti l'une des opinions agissantes qui disposent souverainement des votes, et non point la foule, malheureusement assez inerte, des hommes paisibles et honnêtes) fît de mon élection *son affaire*. Cela me placerait d'avance aux yeux du public dans une position extrême et bien arrêtée où je ne suis pas, et jetterait sur moi une équivoque que je veux, avant tout, éviter.

Il y a des collèges dont le gouvernement dispose absolument dit-on, et qu'il peut faire voter comme il lui plaît. Si votre amitié pour moi songeait à me faire parvenir de cette manière, je m'adresserais avec confiance à cette même amitié pour obtenir qu'il n'en fût rien. Mais s'il arrivait, au contraire, que dans un collège qui ne fût pas dans la dépendance étroite du pouvoir, on voulût bien spontanément penser à moi et que le gouvernement donnât à ce projet son assentiment, je recevrais avec respect et reconnaissance ce suffrage, par la raison, Monsieur, qu'au fond de mon cœur, je ne me sens point le secret désir de renverser le gouvernement. Je l'ai assez répété dans ces derniers temps à ses ennemis de toutes espèces pour que je puisse sans honte le lui dire à lui-même. J'ai

vu la révolution de Juillet avec regret, mais je ne suis pas disposé à faire une nouvelle révolution pour détruire l'œuvre de celle-là ; et quoique j'eusse une grande estime et un véritable respect pour la légitimité, je ne veux point essayer de rétablir par le désordre un principe dont le plus grand mérite à mes yeux était d'empêcher le désordre. Je dirai de même que, quoique j'aie un goût profond, ardent et sincère pour la liberté, je n'en suis pas moins décidé à repousser celles des institutions libres qui seraient contraires ou dangereuses à la monarchie. Je ne me présenterai pas à Cherbourg, l'opposition y étant rangée tout entière sous la bannière de M. de Bricqueville, et l'appui officiel de l'administration donnant à M. Quenault les votes de tous ceux qui espèrent des places ou craignent de perdre celles qu'ils ont déjà ; il n'y aurait pas moyen de me faire jour entre les deux. Plusieurs électeurs s'occupent activement de moi dans l'arrondissement de Valognes. Mais je ne crois pas pouvoir fonder là aucun espoir véritable. Des préjugés politiques fort anciens existent dans ce pays contre ma famille et, en général, contre toutes les familles nobles. Je n'ai pu, jusqu'à présent, combattre ces impressions que par mes écrits et ils ont à peine pénétré dans un arrondissement rural où l'on ne lit point[2].

À tout prendre, Monsieur, je crois que je n'ai de chances d'être jugé tel que je suis et pris pour ce que je veux être, que dans les grandes villes, à Paris, ou aux environs. J'ai entendu dire, quoique d'une manière très vague, que quelques personnes de Versailles avaient songé à moi[3]. Versailles est un lieu où j'ai vécu trois ans comme magistrat. Les opinions de la majorité des habitants y sont, autant que j'en puis juger, modérées et indépendantes, c'est-à-dire dans un rapport général avec les miennes. Si ce projet prenait de la consistance et que l'administration, sans chercher à le faire naître, ne s'y opposait pas et témoignait même qu'un pareil choix lui semble honorable et ne saurait lui déplaire, vous sentez qu'une manière semblable d'agir ne pourrait que m'être utile et très agréable. Je serais alors vis-à-vis de tout le monde dans ma position réelle et je paraîtrais aux yeux de tous mes concitoyens, sous mon vrai jour.

Voilà, Monsieur, ma pensée avec ses diverses nuances. Je vous l'ai montrée entière, et, autant que l'espace d'une lettre me l'a permis, dans ses moindres détails. Maintenant j'ai besoin d'ajouter que si ce concours indirect et paisible de l'administration vous semblait contraire à l'intérêt de l'État, ou seulement à la marche générale adoptée par le gouvernement dans la circonstance présente, et que vous vous crussiez

obligé par vos devoirs de ministre de ne m'aider en rien ou même de me combattre, je vous prierais de ne pas moins me considérer comme un homme profondément attaché à votre personne. Vous m'avez prouvé que vous aviez une affection véritable pour moi, et quoi qu'il arrive, ma vive et sincère affection vous est désormais acquise.

Quand je voudrai me remettre sous les yeux les nobles qualités qui vous distinguent, je relirai votre lettre. Cela suffira toujours pour me montrer que vos ennemis nous trompent, ou sont trompés.

Veuillez, Monsieur, je vous prie, agréer l'expression de mon respect, et de mon attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives nationales. Archives du comte Molé. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 77.

1. La lettre du 20 septembre, ci-dessus note 1.

2. Tocqueville distribua des exemplaires de *De la démocratie en Amérique* en octobre surtout, grâce à ses partisans Noël Dumarais et Sainte-Colombe (AT).

3. Tocqueville était soutenu dans le 10e arrondissement de Paris (le faubourg Saint-Germain), notamment par Gosselin, son éditeur. À Versailles, il pouvait bénéficier de l'appui de Le Peletier d'Aunay et du journal *La Presse de Seine-et-Oise*.

À MATHIEU MOLÉ

Tocqueville, ce 18 octobre 1837

Permettez-moi, Monsieur, de vous transmettre ci-joint un exemplaire de la lettre que je viens d'adresser aux électeurs de l'arrondissement de Valognes[1].

Je l'ai publiée moins encore en vue d'une élection sur laquelle je ne compte guère, que pour établir enfin nettement ma position dans ce pays où chacun, m'apercevant à travers ses préjugés et ses souvenirs, me prête des opinions imaginaires. J'ai cherché dans cette lettre à être simple, clair, ferme et vrai jusqu'au scrupule. Si, comme je le pense, elle ne me fait pas élire, du moins elle rendra désormais mon séjour ici plus agréable et plus facile. Cette communication ne vous surprendra pas sans doute,

Monsieur, après les témoignages précieux de confiance et d'affection que vous m'avez dernièrement donnés. Je croirais manquer à ce que je vous dois, si je vous laissais ignorer quelle est ma conduite et mon langage dans les circonstances présentes.

Je ne sais comment vous jugerez la pièce que je vous envoie. J'espère cependant que les idées qu'elle contient ne vous paraîtront pas anarchiques, et que les sentiments que j'y montre vous sembleront honorables.

Agréez, Monsieur, je vous prie, la nouvelle assurance de ma vive et respectueuse affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. J'ai appris indirectement que des électeurs de mon arrondissement à Paris me portaient en concurrence à M. Plougoulm[2]. Quelques lettres particulières me donnent également lieu de croire qu'il est faiblement question de moi à Versailles. J'ignore encore absolument moi-même si j'ai la moindre chance dans l'une ou l'autre de ces villes.

À Monsieur
Monsieur le comte Molé
Au ministère des Affaires étrangères
Paris
[*Cachet de la poste : Valognes 19 oct. 1837*]

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du comte Molé.

1. Lettre « à MM. les Électeurs de l'Arrondissement de Valognes », datée du 14 octobre 1837, publiée dans *Écrits et Discours politiques*, *OC*, t. III, 2, p. 41-44.

2. Pierre Ambroise Plougoulm (1796-1863), ancien libéral, avait requis comme avocat général devant la Cour des pairs lors du procès de Fieschi. Sa candidature à Paris avait été soutenue le 12 octobre par le *Journal des débats*, et attaquée le 13 par *Le Siècle*, qui faisait l'éloge de Tocqueville (voir *OC*, t. VIII, 1 p. 244). Plougoulm ne fut classé qu'au cinquième rang des candidats lors de l'élection. Tocqueville restant en Normandie, l'idée de le porter comme candidat à Paris et à Versailles fut abandonnée quelques jours après cette lettre (voir *OC*, t. VIII, 1 p. 251).

À *LA PRESSE DE SEINE-ET-OISE*

M. de Tocqueville mande à la date du 19 octobre : « J'avoue que je désire arriver à la Chambre ; ce qui se passe en ce moment me le fait souhaiter davantage ; je vois que toutes les oppositions violentes et haineuses sont en pleine déroute. Le moment est venu, j'espère, de créer dans la Chambre un parti modéré, honnête, progressif et sincèrement ami de la liberté, sans enthousiasme irréfléchi et sans crainte. Le temps est donc arrivé où je voudrais y entrer. »

Publié dans *La Presse de Seine-et-Oise*, 1er novembre 1837[1].

1. Tocqueville a classé ce numéro du journal dans le dossier relatif aux élections de 1837 (AT 2539). Cette lettre succède à un grand article signé A. A. (Anquetil) favorable à la candidature de Tocqueville et à un paragraphe rappelant les articles de Tocqueville sur l'Algérie publiés dans le journal et sa mission « à ses frais » aux États-Unis.

À JULES TASCHEREAU[1]

Tocqueville 20 octobre 1837

[Lettre autographe 4 p. et demie in-8 cachet.
Relative à son élection à Valognes.]

Catalogue de la collection de lettres autographes de feu M. Lucas de Montigny, 1860, pièce 2810.

1. Jules Antoine Taschereau (1801-1874), issu d'une vieille famille tourangelle légitimiste, homme de lettres et journaliste, avait été brièvement maître des requêtes après juillet 1830, et avait basculé dans l'opposition militante dès janvier 1831. Proche d'Odilon Barrot, il soutenait très vigoureusement les candidatures de Tocqueville. Il sera député de Loches en 1838 (opposition libérale) puis élu à la Constituante (droite conservatrice) et se ralliera au coup d'État. Il rendra à nouveau de grands services à Tocqueville après sa nomination, le 24 janvier 1852, comme administrateur général adjoint chargé des catalogues à la Bibliothèque impériale.

Valognes, ce 20 octobre 1837

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire dans votre journal un article qui me désigne comme le *candidat* de l'administration dans l'arrondissement de Valognes. Je crois devoir à la vérité de déclarer que le fait est faux. Je ne puis même m'empêcher de croire que ceux qui vous l'ont transmis le savaient tel.

Je ne saurais, du reste, Monsieur, me placer dans une position plus nette et plus simple vis-à-vis du gouvernement et de ses adversaires qu'en vous priant de vouloir bien faire part à vos lecteurs, si les limites du journal vous le permettent, de la lettre ci-jointe que j'ai adressée, il y a huit jours, aux électeurs de l'arrondissement de Valognes.

Je suis, Monsieur le Rédacteur, avec ma haute considération, votre très humble et très obéissant serviteur[1].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Le journal *Le Monde*, très hostile au ministère, avait fait paraître le 15 octobre l'information selon laquelle Tocqueville était candidat dans le 10e arrondissement et ajoutait : « Nous apprenons aujourd'hui que, malgré ses relations avec les membres influents de l'opposition, M. Alexis de Tocqueville est le candidat du gouvernement dans l'arrondissement de Valognes (Manche), mais que l'administration pour ne pas nuire à son succès dans un collège aussi avancé, restera neutre dans la lutte, du moins en apparence. » Tocqueville avait demandé à Taschereau et à Beaumont de faire insérer sa réponse (voir *OC*, t. VIII, 1, p. 255). Le 20 octobre, le journal annonçait la victoire probable des candidats d'opposition, Bricqueville à Cherbourg et Le Marois à Valognes.

Sans publier ni la lettre ni la profession de Tocqueville, *Le Monde* publiait le 25 octobre cet entrefilet : « M. Alexis de Tocqueville nous écrit pour nous affirmer qu'il n'est point, ainsi que nous l'avons prétendu, le candidat du pouvoir. Nous voudrions en croire M. de Tocqueville sur parole ; malheureusement, sa profession de foi aux électeurs de Valognes ressemble tellement à toutes les déclarations de principes des amis du gouvernement que nous ne pouvons que publier, sans en tirer aucune conséquence, la réclamation de l'auteur de la *Démocratie en Amérique*. »

Valognes, 25 octobre 1837

Mille et mille remerciements, mon cher Blosseville, des deux lettres[1] que je reçois de vous[2]. Je vois que vous ne vous endormez pas, quand il s'agit de servir vos amis. Vous avez raison du reste de me mettre au nombre des plus sincèrement attachés que vous ayez.

Faucher parle bien à son aise de ce que j'aurais pu et dû faire dans les circonstances graves où je suis placé[3]. Hélas ! Je n'ai pas été maître de mes mouvements. Il y a un mois, ayant renoncé à la candidature de Cherbourg pour des raisons trop longues à expliquer, j'étais tranquillement enfoncé dans mes paperasses à Tocqueville, lorsque j'apprends qu'un certain nombre d'électeurs indépendants de Valognes m'offrent leurs voix[4]. Je me mets en communication avec eux. Les chances qu'ils me présentent ne me paraissent pas bien grandes, mais elles étaient offertes d'une manière très honorable pour moi. J'accepte donc et, à la demande de mes amis, je le fais d'une manière authentique dans une lettre que je vous envoie[5] et qui a paru produire quelque effet[6]. J'en étais là, lorsqu'on me fait savoir qu'on m'a préparé à Paris une candidature sérieuse. Vous sentez bien que je ne pouvais, après ce que j'avais déjà fait à Valognes, m'en aller courir à Paris, et y solliciter d'autres suffrages. Cette conduite n'eût été ni digne ni honnête[7] ; de plus, elle m'aurait rendu l'habitation de ce pays presque impossible à l'avenir. Car une multitude de gens se sont déjà compromis pour moi, et je ne puis les planter là sans m'en faire des ennemis.

J'ai donc répondu à Paris que j'accepterais avec une vive reconnaissance les suffrages qu'on voudrait bien me donner, mais que je ne pouvais les aller solliciter moi-même. Voilà où en sont les choses. Je suis lié à une nécessité invincible ; je la déplore, mais il faut m'y soumettre. J'ai ici beaucoup de chances contre moi. De plus une élection à Paris sera toujours la plus belle entrée qu'un homme politique puisse faire à la Chambre. Une candidature sérieuse y serait déjà une grande chose. Mais je n'ose me flatter, que, moi absent, on la soutienne et qu'elle ne tombe pas dans l'eau. Si vous pouviez mon cher ami, contribuer à ce qu'il n'en soit pas ainsi, vous me rendriez un immense service[8]. Car je me défie fortement de l'élection de Valognes. Mon nom fait naître ici des préjugés presque invincibles dans la partie du corps électoral dont mes principes politiques sembleraient devoir m'assurer les suffrages. Je suis sûr

que les légitimistes modérés se disposent à voter pour moi ; quant aux légitimistes plus vifs, ils sont fort en balance ; et je sais qu'ils ont écrit à Monsieur Berryer dont probablement la réponse réglera leur conduite.

Je vous écris en toute hâte, afin que ma lettre parte. Je ne veux pas cependant la terminer sans vous prier de croire, quel que soit l'événement, à ma reconnaissance et à mon inviolable attachement.

A. DE TOCQUEVILLE

Copie. Archives Tocqueville. Publication partielle dans Louis Passy, *op. cit.*, p. 173.

1. Lettres perdues.

2. Nous suivons le texte de la copie de Beaumont, plus complet que ce que publie Passy, en indiquant en note les variantes significatives.
Édition Passy : je reçois à l'instant de vous.

3. Faucher, rédacteur du *Courrier français*, soutenait la candidature de Tocqueville. Le 11 octobre, il l'avait recommandé aux électeurs du 10e arrondissement de Paris. Le 25 octobre, *Le Courrier français* publia la circulaire de Tocqueville datée du 14. Faucher avait cependant des réserves sur cette candidature. Voir lettre de Beaumont, 23 octobre, *OC*, t. VIII, 1, p. 253.

4. Voir ci-dessus lettre à Blosseville. Tocqueville renonça à Cherbourg lorsque, le 15 septembre, Bricqueville décida de s'y représenter. On lui proposa alors une candidature à Valognes, qui fut annoncée le 1er octobre dans la *Gazette de Cherbourg*.

5. Lettre à MM. les électeurs de l'arrondissement de Valognes du 14 octobre, voir ci-dessus lettre à Molé, 18 octobre.

6. *Édition Passy* : beaucoup d'effet.

7. *Édition Passy* : honorable.

8. La fin du paragraphe est absente du texte publié par Passy. Blosseville, légitimiste, souhaitait sans doute ne pas conserver trace des divisions des légitimistes.

À CAMILLE D'ORGLANDES

Valognes ce 3 novembre 1837

Quoique placé au milieu du tumulte d'une élection au résultat de laquelle je suis intéressé, je ne veux point, mon cher ami, attendre plus

longtemps pour t'écrire. J'ai besoin de t'exprimer toute la douleur que m'a causée la mort de ta malheureuse sœur[1]. Mathilde était à mes yeux un être rare. Je n'aurais pu rester indifférent à sa destinée, lors même que j'eusse été étranger à sa famille. Je n'ai jamais rencontré tant de belles et aimables qualités réunies. Son mérite était apprécié de ceux-mêmes qui étaient bien loin de pouvoir l'égaler et qui le reconnaissaient sans lui porter envie. Cela me réconcilie avec le monde. La nouvelle du malheur affreux qui vient de vous frapper m'est arrivée au moment où je commençais à me livrer à l'espoir. La longueur de la maladie me donnait à croire que les forces de notre chère malade étaient plus grandes et son péril moins pressant que je ne l'avais supposé. Aussi ai-je été surpris et profondément ému en apprenant qu'elle vous était enlevée. J'ignore du reste tous les détails de ce cruel événement et cependant j'éprouve une pénible curiosité de m'en instruire. Étais-tu près d'elle dans ce moment suprême ? Je plains de toute mon âme ton père, ta mère, vous tous, mais plus que tous, les pauvres enfants qui ne se doutent guère de la perte immense et irréparable qu'ils viennent de faire et qui ne sauront jamais quelle distance séparait leur mère de la plupart des autres femmes.

J'aurais mille choses à te dire sur moi, mais je n'ai pas le courage de te les dire aujourd'hui. Adieu, mon cher ami, crois bien à ma vive sympathie et compte toujours sur ma vieille et sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur le vicomte d'Orglandes
au château de Lonné
par Bellesme (orne)
[*Cachets de la poste : 4 novembre ; Bellesme 7 novembre*]

Lettre inédite. Archives d'Orglandes.

1. Adélaïde Adrienne Mathilde d'Orglandes, sœur de Camille d'Orglandes, née en 1803, avait épousé Auguste François Pierre Joseph de La Cour, marquis de Balleroy, le 19 mai 1825. Elle avait eu deux enfants : Albert, né en 1828, et Émilie, née en 1830.

À FERDINAND D'ECKSTEIN[1]

Tocqueville ce 11 novembre 1837

Vous m'excuserez, j'espère, Monsieur, de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à la fin du mois dernier. J'étais au moment où je l'ai reçue dans le tumulte qui précède une élection, ayant beaucoup de choses à faire à chaque instant. Cet état d'agitation ne m'a point empêché de sentir tout ce que votre lettre contenait de flatteur et d'aimable pour moi, mais m'a ôté le temps d'y répondre[2]. Me voici enfin rendu à ma liberté et je ne saurais en faire un meilleur usage que de l'employer à vous écrire.

Vous avez appris par les journaux que je n'avais point été élu bien que j'eusse approché de fort près le but que je voulais atteindre[3]. Ce résultat ne me décourage point. J'ai acquis dans ce pays-ci, loyalement, honorablement, sans qu'il m'en coutât une démarche dont le souvenir pût m'être pénible, un grand nombre d'amis ardents et dévoués qui désormais ne me quitteront plus et à l'aide desquels j'espère forcer les portes de la Chambre dans quelques années. J'ai 32 ans, l'envie de bien faire ou de ne rien faire. J'attends donc l'avenir paisiblement. Les noms que m'apportent chaque jour les journaux, quelque honorables qu'ils soient, me consolent de plus en plus de n'avoir pas été nommé. Je vois que la Chambre qui va naître ne sera qu'une résurrection de l'ancienne. Il s'y trouvera peu d'hommes nouveaux, il sera donc difficile sinon impossible d'y faire du nouveau, et j'avoue que c'est dans l'espérance d'en faire que je voudrais arriver à la vie pratique[4].

Je vais donc me replonger de toutes mes forces dans mes travaux théoriques que j'abandonnais avec regret avant d'avoir fini mon ouvrage. Mon intention est de passer presque tout l'hiver à la campagne, afin de pouvoir considérer mon sujet avec un esprit plus libre et un œil plus tranquille. J'espère sortir de ma retraite au printemps prochain avec un livre qui ne sentira point les passions politiques excitées ou trompées et qui méritera l'approbation de tous les hommes sincères et amis de l'humanité. C'est au nombre de ces gens-là, Monsieur, que je vous ai toujours placé et votre approbation a toujours été pour moi du plus grand prix.

Agréez, Monsieur, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P.S. Madame de Tocqueville veut être rappelée à votre souvenir.

À Monsieur
Monsieur le baron d'Eckstein
chez Madame Promélie n° 7
Boulogne près Paris
[*Cachets de la poste : Barfleur 11 nov. 1837.*]

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Le baron d'Eckstein (1790-1861), après des études à Heidelberg, se convertit au catholicisme durant son séjour à Rome de 1807 à 1809, puis participa à la campagne de 1814, ce qui lui valut d'être nommé directeur de la police à Gand par Louis XVIII. Il se spécialisa dans l'étude des langues et civilisations du monde indien, et traduisit notamment le *Mahabharata*. Sous la Restauration, il fut très actif dans la presse : il fonda *Le Catholique* en 1826, dirigea les *Annales de la littérature et des arts* en 1829, collabora à des journaux royalistes comme *Le Drapeau blanc* ou *La Quotidienne*. Après Juillet, il est un temps proche de Lamennais et collabore à *L'Avenir*, avant de rompre, puis écrit au *Correspondant*, et dirige à partir de 1833 *La France catholique*, tout en publiant de nombreux ouvrages sur l'histoire européenne.

2. Dans une lettre non datée, Eckstein écrivait : « Je viens de lire votre lettre aux électeurs ; je vous applaudis de toutes mes forces ; vous et M. de Beaumont vous serez des étoiles de première grandeur sur notre horizon politique. L'avenir est là ; dans la *démocratie* conçue par *l'aristocratie* aux sentiments élevés, et non par la *démagogie* de soldats ou de *saltimbanques*, despotes ambitieux, haineux, violents, sans délicatesse, sans noblesse d'âme. Vous êtes loin de la *morgue pédantesque* de nos doctrinaires, qui rêvent *l'absolutisme administratif* mêlé à leur importance de chambre et de discussion ; vous êtes loin de la *petitesse envieuse* des gens du tiers parti, qui sont toujours à mordre ou plutôt à aboyer comme des petits chiens bien hargneux […] Dieu merci aussi, vous n'avez rien de commun avec les *humanitaires*, ces moutons politiques pleins de bienveillance et qui badigeonnent toute chose à l'eau de rose » (AT).

3. Aux élections du 4 novembre, Tocqueville avait été battu au second tour par 237 voix contre 210. Ses partisans espéraient l'emporter de 80 voix. Tocqueville accusa ses opposants d'avoir enivré les électeurs pour aviver leur haine des nobles, mais il était confiant pour l'avenir : voir sa lettre à Beaumont du 12 novembre (*OC*, t. VIII, 1, p. 262).

4. Aux élections du 4 novembre 1837, sur 459 élus, 152 étaient des hommes nouveaux. Les équilibres de la Chambre n'ayant guère bougé, Molé, qui avait espéré obtenir une majorité renforcée grâce à la dissolution, se retrouvait en difficulté.

Paris, ce 30 novembre 1837

Voilà précisément un siècle que je vous dois réponse, mon cher ami. Mais vous m'excusez, j'en suis sûr, avant même que je vous aie fourni mes excuses. Car vous comprenez tout ce que j'ai eu à faire depuis quinze jours : visites, voyages… Je ne suis même encore que posé sur un pied ; je pars dans huit jours pour Baugy avec ma femme. Nous allons nous établir là avec Édouard jusqu'à la fin de mars, je suppose. J'ai besoin de cette solitude pour terminer enfin mon grand travail. J'en ai besoin aussi pour ne pas rester trop longtemps au milieu des tourbillons du monde politique. Ne pouvant encore avoir de vie politique pratique et trouvant par conséquent inutile d'approcher de trop près les partis et d'engager d'avance mon avenir avec le leur, je ne veux point séjourner trop longtemps dans le centre où ils s'agitent… Je vais donc d'ici à huit jours gagner Baugy[1]. Je me fais une grande fête d'y reprendre mes paisibles travaux après les agitations nombreuses des derniers jours.

Vous avez vu que j'avais échoué à Valognes. J'ai été bien prêt [*sic*] du but, mais je n'ai pu le toucher. Ce sera, je pense, pour la première occasion. Toute cette élection m'a causé des contrariétés, mais aussi, et en plus grand nombre, des émotions fort agréables. Quoique je ne connusse personne dans l'arrondissement, j'y ai rencontré de vives sympathies qui m'ont ému. Toute la portion éclairée de la population s'est levée pour moi, et je n'ai même reçu que des témoignages d'estime et de considération de ceux qui ne m'ont pas donné leur vote. Aussi demeurais-je très profondément attaché à ce pays-là, malgré mon échec, et mon intention est d'aller tous les ans y passer six mois.

J'ai lu avec bien de l'intérêt votre lettre et tout ce qu'elle contient m'a donné longuement matière à réflexion. Ce que vous dites de l'utilité des croyances religieuses est vrai mais ce sont de ces vérités qu'il faut chercher à faire entrer d'une manière détournée dans l'esprit des hommes de nos jours, et il serait dangereux de vouloir [les] y faire entrer de force. On ferait naître ainsi d'avance des préjugés défavorables qui arrêteraient bientôt tout progrès de l'auteur sur le lecteur. Ceci s'applique surtout à un ouvrage presque pratique comme le mien plutôt qu'à un ouvrage théorique et d'imagination comme le vôtre. Ma principale affaire à moi n'est pas de prouver que les croyances sont belles mais qu'elles sont utiles

car c'est de ce côté qu'est le cœur du siècle et il faut bien aller le prendre où il est.

Mais il y aurait trop à dire sur ce sujet. Adieu je vous embrasse du fond du cœur. Je ne vous dis rien de ma femme qui est à la campagne, mais vous savez la véritable amitié qu'elle a pour vous. [Dites] je vous prie à votre frère que je lui écrirai dès que je serai fixé quelque part.

Mille tendres amitiés

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
À Metz
(Moselle)

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Tocqueville quitta Tocqueville pour Paris vers le 20 novembre et partit pour Baugy le 11 décembre. Mais il dut revenir très vite à Paris pour siéger comme juré (voir lettre à Beaumont, 11 décembre, *OC*, t. VIII, 1 p. 269). Il séjourna à nouveau à Baugy en janvier.

À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE[1]

Paris ce 2 décembre 1837

Vous êtes un singulier homme, mon cher Lamoricière ; nous vous voyons sans cesse durant votre séjour à Paris. Vous partez en me promettant de m'écrire souvent et depuis je n'entends plus parler de vous que par la gazette ! Je vous chercherais querelle, si vous ne veniez de sauter en l'air. Mais je vous pardonne en considération de ce glorieux accident[2]. Ne croyez pas que je vous écrive seulement pour vous féliciter. J'ai de plus une humble supplique à vous adresser. Voici le fait :

J'ai en Normandie un voisin et un ami nommé M. Euvremer juge de paix du canton[3]. Ce brave homme a un fils que je n'ai jamais vu, mais qui est à ce qu'il paraît un luron. Ce garçon-là a mieux aimé choisir l'épée que la robe et il s'est engagé le 7 octobre 1833 à l'âge de 18 ans dans le 41

de ligne actuellement à Lyon. Il y est passé sergent le 11 mars 1835. La vie de garnison ne convient pas aux dispositions inquiètes et guerroyantes du jeune Euvremer et il désire passionnément passer en Afrique et y servir sous vos ordres (car vous saurez, pour le dire en passant, que vous faites fermenter bien de jeunes têtes parmi nous). Pourriez-vous, mon cher ami, demander Euvremer, et le demander comme sous-officier, car il ne serait pas raisonnable qu'il quittât son grade pour aller en Afrique. Si vous réussissez dans cette demande vous me ferez un grand plaisir dont je vous serai particulièrement reconnaissant et vous acquerrez, je pense, un bon soldat.

On agit dans ce moment-ci sur le colonel du 41e pour qu'il ne se refuse pas à votre demande si elle est faite.

Maintenant parlons de vous. Malgré votre mauvaise conduite à mon égard, je ne risque pas de vous oublier. Car tout le monde me parle de vous. Les hommes vous envient et les femmes regrettent seulement que vous ayez été blessé à la figure. Voilà l'état des choses. M. Molé m'a parlé hier de vous avec admiration. Le petit Thiers prétendait, l'autre jour, qu'il fallait, sans plus attendre, faire de vous un général[4]. Quant à moi, je maintiens ce que j'ai toujours dit de vous : c'est que je vous verrai maréchal de France, à moins qu'un boulet de canon ne vienne brutalement se jeter entre vous et la fortune, mais il ne viendra pas de sitôt. Quelque chose me dit que vous avez de grandes choses à exécuter et que le morceau de fer qui doit vous arrêter n'est pas encore tiré de la mine.

Je ne puis vous dire, mon cher Lamoricière, combien je vous suis de l'œil avec intérêt, je pourrais dire avec anxiété, comme je vois tous vos progrès avec plaisir et comme je jouis de vous voir grandir dans l'opinion. Il ne faut pas me savoir trop de gré de ces sentiments-là. J'ai une amitié sincère pour vous, mais je vois surtout à travers vous la France et notre colonie. Voilà plusieurs années que j'augure que vous devez un jour être très utile à l'une et à l'autre et je vous aime pour elle autant que pour vous.

Rompez donc enfin ce long silence. Répondez d'abord à ma demande et puis parlez-moi de vous et d'Afrique. Dites-moi ce que vous pensez de notre avenir à Constantine. Vous savez si tous ces détails m'intéressent[5]. Dites-moi aussi comment vous allez physiquement, si vous êtes remis de vos blessures. Croyez que toutes ces nouvelles m'intéresseront vivement.

Adieu, je vous embrasse de bon cœur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
12 rue de Bourgogne

À Monsieur
Monsieur de Lamoricière colonel des Zouaves
Armée d'Afrique

Lettre inédite. Archives du Chillon, Archives nationales, 289 AP 61.

1. Christophe Louis Léon Juchault de Lamoricière (1806-1865) avait été camarade de Kergorlay d'abord à l'École polytechnique, puis à Metz à l'École d'application. Lamoricière était dans le génie, Kergorlay dans l'artillerie ; il avait retrouvé Kergorlay en Algérie en 1830. Tocqueville l'avait rencontré dès 1828 grâce à Kergorlay et ne cessa ensuite d'avoir des relations avec lui (voir sa première impression, très favorable, *OC*, t. XIII, 1, p. 153-154).

2. Lamoricière, lieutenant-colonel dans les unités de zouaves, avait participé à l'assaut de Constantine le 13 octobre 1837. Il avait été brûlé aux mains et au visage à la suite d'une explosion et resta aveugle plus de quinze jours. Il fut nommé colonel le 11 novembre 1837.

Tocqueville avait alors pour Lamoricière une admiration critique : « Je m'intéresse sans cesse et plus que je ne puis l'expliquer à cet indifférent de Lamoricière qui n'a jamais eu de sensibilité pour quoi que ce soit ni de véritable attachement que pour son état. Cet homme m'entraîne malgré moi et quand j'ai lu le récit de son assaut, il m'a semblé que je le voyais arriver le premier au haut de la brèche et que toute mon âme était un instant avec lui. Je l'aime aussi, je crois, pour la France ; car je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a un grand général dans ce petit homme-là » (lettre à Kergorlay, 14 novembre 1837, *OC*, t. XIII, 1, p. 484-485).

3. Henri Euvremer (1790-1845), juge de paix du canton de Sainte-Mère-Église et propriétaire foncier, partisan de Tocqueville dans les élections de 1837. Il avait écrit à Tocqueville le 23 novembre pour lui demander d'intervenir en faveur de son fils qui désirait obtenir une sous-lieutenance en Afrique. Sur cette intervention, voir *OC*, t. X, p. 88-90.

4. Lamoricière devait être nommé général en 1844.

5. L'intérêt de Tocqueville pour l'Algérie s'était manifesté en 1837 par la publication de deux lettres sur ce pays, le 23 juin et le 22 août 1837, dans *La Presse de Seine-et-Oise*. Voir *OC*, t. III, 1, p. 129-153.

À FRANÇOIS GUIZOT[1]

Paris, ce 2 décembre 1837

Permettez-moi, Monsieur, de vous offrir le travail ci-joint au nom d'un de mes compatriotes et de mes amis, M. Couppey, juge au tribunal civil de Cherbourg[2]. Vous trouverez dans cette brochure, si vous avez le temps d'y jeter un coup d'œil, quelques recherches curieuses sur les formes du jury normand au Moyen-Âge et sur l'existence présumée d'une classe intermédiaire nombreuse à cette époque. L'auteur pensait, avec raison, que, de nos jours, il n'y avait personne en Europe à qui il convînt mieux de soumettre une œuvre historique qu'à vous, Monsieur. Mais il n'avait pas l'honneur de vous connaître ni l'occasion de vous voir. Il m'a donc prié de lui rendre le service de mettre son ouvrage sous vos yeux.

Je crois que les travaux consciencieux et persévérants de M. Couppey méritent un encouragement et je répète que je ne connais personne qui soit mieux placé que vous pour le donner.

Vous pardonnerez, j'espère, cette lettre, Monsieur, au désir que j'éprouve d'être utile au progrès de la science historique et agréable à un honnête homme qui la cultive.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. J'aurais été vous porter moi-même le livre de M. Couppey, si je n'étais en ce moment dans les embarras du départ, devant quitter Paris sous peu de jours.

Lettre inédite. Cabinet Guizot. Archives du Val-Richer.

1. Tocqueville avait suivi le cours d'histoire de la civilisation en France de Guizot en Sorbonne en 1829-1830 et l'avait rencontré en 1830 (voir *OC*, t. XVI, notes de lecture sur le cours de Guizot p. 439-534, et conversation avec Guizot de 1830, p. 403-408).

2. Joseph Laurent Couppey (1786-1852), juge au tribunal de l'arrondissement de Cherbourg de 1816 jusqu'à sa retraite en 1852. Il était secrétaire de la Société royale académique de Cherbourg, à laquelle Tocqueville appartenait, et avait publié dans les *Mémoires* de cette société un « Tableau de l'administration de la justice criminelle en Normandie, dans le cours du Moyen Âge, et spécialement dans le temps de l'Empire anglo-normand » (*Mémoires*, 1835, p. 73-156) et « Du jury en Normandie dans le Moyen Âge, appliqué tant aux affaires civiles qu'aux

affaires criminelles » (*Mémoires*, 1838, p. 1-79). C'est cette brochure que Tocqueville envoie ici à Guizot, qui en fit l'éloge. Voir Digard de Lousta, *Joseph-Laurent Couppey, ancien juge au tribunal de Cherbourg*, 1854, p. 77-79. Tocqueville présenta cette brochure à l'Académie des sciences morales le 4 juin 1842. Voir *OC*, t. XVI, p. 175-184.

À CHARLES GOSSELIN

3 décembre 1837

Je viens de lire, dans je ne sais plus quel journal, que mon nouvel ouvrage sur la démocratie était sous presse. Cette annonce, qui vient sans doute de vous, me fait croire que vous comptez en effet sur la prochaine publication de mon livre[1]. Je crois donc utile de vous avertir que je ne serai en mesure de faire cette publication que vers l'automne prochain. Si, comme la chose a été fort près d'arriver, j'avais été nommé député, j'aurais cru devoir me hâter, afin de n'être point entravé dans la vie pratique par la composition d'une œuvre littéraire ; mais maintenant que je me vois de longs loisirs, je préfère viser à faire le mieux possible et prendre largement mon temps. Vous me mandiez en avril 1837 qu'il ne vous restait plus dans les mains que 500 exemplaires à peu près de la petite édition in 18 de mes deux premiers volumes. Huit mois se sont écoulés depuis lors et j'imagine qu'à présent l'édition ne [*sic*] doit tirer vers sa fin. Je crois que ce serait le cas de songer à une sixième puisqu'un an s'écoulera sans doute et peut-être plus avant que nous puissions faire une grande édition nouvelle en quatre volumes[2].

Publication catalogue Beaussant Lefèvre mai 2009. L.a.s., 1 p. 3/4, adresse au dos, vestige de cachet de cire rouge. Un extrait avait été publié précédemment dans le catalogue Charavay n° 2948.

1. Depuis 1835, Gosselin n'avait cessé d'entretenir l'impatience du public (voir encore *Le Moniteur universel* du 10 janvier 1837). Tocqueville en était furieux.

2. L'ouvrage avait connu trois éditions en janvier, juin et fin 1835. De 1836 à 1839, Gosselin publia quatre nouvelles éditions, qui ajoutèrent 4 000 exemplaires aux 2 000 vendus en 1835. Voir F. Mélonio, *Tocqueville et les Français*, Aubier, 1993, p. 44.

[8 ou 9 décembre 1837 ?]

Monsieur,

Je reçois à l'instant de Valognes plusieurs lettres dont le contenu me semble de nature à vous être communiqué sans retard. On m'écrit que samedi 2 du courant, un sieur Macé, avoué de M. Le M[arois] a donné dans l'enceinte du tribunal et dans un autre lieu public lecture et communication de la copie d'une lettre de vous, adressée, disait-il, à sa partie. Les personnes qui m'écrivent et dont plusieurs étaient présentes prétendent que dans cette lettre vous félicitez M. Le M. de sa nomination et vous le consolez des calomnies répandues contre lui. Je ne puis vous dissimuler que cette première partie de la lettre qu'on vous attribue a très péniblement affecté ces personnes, lesquelles en votant contre M. Le Marois ont cru avec raison repousser un homme qui était venu se mettre à la merci du ministère ; cette lettre les place aux yeux de leurs concitoyens dans la position de calomniateurs ou de dupes.

Mais ce qui suit les a remplis d'étonnement et, je ne vous le cache pas, d'indignation ; la lettre qui leur a été lue se termine par ces mots, dont on m'envoie la copie textuelle : « les motifs de la protestation sont si minimes que je me propose d'en *flétrir* les auteurs sur ce point[1] ».

Sur ce point, Monsieur, je suis comme mes compatriotes, et je déclare pour eux que je ne croirai jamais que cette phrase soit de vous, si vous ne me l'assurez vous-même.

Je ne croirai point que vous ayez dit d'hommes honorables, l'élite du pays, d'hommes dont quelques-uns sont les meilleurs amis que vous ayez dans l'arrondissement, et qui tous font profession d'indépendance, que vous vous proposiez de les *flétrir* pour ce que, dans un style modéré et digne, ils avaient fait valoir, contre l'élection d'un homme dont vous connaissiez la conduite aussi bien que moi, des vices de forme qui existent et qu'ils ont pu consciencieusement croire suffisants[2]. Si vous flétrissiez des gens de cette espèce, que réserveriez-vous donc, Monsieur, pour les électeurs qui, à prix d'argent, ou cédant aux intrigues administratives, ont donné leur vote à un candidat qu'ils n'estiment pas ? Que destineriez-vous enfin au candidat lui-même qui se lie au pouvoir pour se détacher de l'opposition, qui fait venir une lettre de M. de Mont[alivet] pour ordonner aux autorités de l'appuyer, et qui publie une lettre de M. O.

B. qui le félicite d'avoir été élu, et qui, quelles que soient ses intentions actuelles, n'en arrive pas moins à la Chambre avec l'aide mendiée du gouvernement ?

Voilà, Monsieur, les faits graves que j'ai cru devoir vous faire connaître afin que si on a abusé de votre nom en vous prêtant des paroles qui ne sont pas de vous, ou en les amplifiant, vous en soyez prévenu.

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Clamorgam avait alerté Tocqueville par une lettre du 6 décembre (AT). Il avait réuni six témoignages d'auditeurs de cette lecture effectuée les samedi et dimanche précédents. Clamorgam devait ensuite établir que si Barrot avait bien félicité Le Marois de sa réélection, il n'avait pas « flétri » ses adversaires.

2. La réponse ostensible de Barrot à Tocqueville (AT), datée du 9 décembre, est publiée dans *OC*, t. X, p. 84. Barrot justifiait son soutien à Le Marois par le souci « ou d'empêcher M. Le Marois de se jeter dans les rangs de nos adversaires, de dégrader un nom honorable par le ressentiment d'une accusation injuste, ou, s'il mérite les reproches qui lui ont été adressés, de le mettre dans la position la plus difficile où un homme d'honneur puisse être, celle d'être embarrassé par les éloges qu'on lui adresse ». Il concluait : « Je n'aime pas les commérages ni les demi-confidences. Tout homme politique doit se montrer au grand jour. Si M. Le Marois est toujours avec nous, qu'il le dise ; sinon qu'il rejette mes félicitations adressées, non à sa personne, mais à sa constance. »

Sur cette affaire, voir aussi la mise au point de Tocqueville pour Beaumont le 11 décembre (*OC*, t. VIII, 1, p. 269-270).

À CHARLES GOSSELIN[1]

Ce 9 décembre 1837

Monsieur,

D'après nos conventions verbales, il demeure convenu que je consens à vous vendre le droit d'une nouvelle édition de mon ouvrage intitulé *De la démocratie en Amérique*. Cette édition sera tirée à mille exemplaires avec les treizièmes en sus ainsi que pour les précédentes éditions.

Quant à l'édition in 18 qui a été faite par vous et sur laquelle vous m'avez payé cinq cents francs, il est convenu qu'au moyen de la quittance que vous me donnez ou des exemplaires que vous m'avez fournis jusqu'à

ce jour tant de ce format que du format in 8o je vous tiens quitte de tout compte à faire sur ce que cette édition pourrait produire au-delà des frais.

Vous me paierez pour le droit que je vous concède aujourd'hui la somme de trois mille francs, savoir :

1 500 francs le 31 mars

1 500 francs le 30 juin.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre publiée dans le catalogue Swann, 4 mai 2017, vente 2446, lot 413.

1. *En haut à gauche d'une autre écriture* : Traité avec M de Tocqueville pour la 6e édition de la Démocratie en Amérique in 8o. 9 décembre 1837.

À JULES MICHELET

Ce samedi matin
[décembre 1837 ?]

J'ai été très contrarié, Monsieur, de ne pas vous avoir rencontré chez vous avant-hier. J'aurais été fort aise de pouvoir vous remercier de vive voix des beaux ouvrages que vous avez bien voulu m'envoyer[1] et que je n'ai trouvés qu'il y a quelques jours, à mon retour de la campagne.

Je vous prie, du reste, Monsieur, de croire que je n'ai pas besoin de recevoir vos œuvres de vous pour les lire ; il y a longtemps que je suis appréciateur de votre mérite, mais c'est une chose très précieuse pour moi que de tenir de votre main un livre auquel, sans cette circonstance, j'attacherais déjà un grand prix.

Je suis sur le point de quitter encore Paris pour deux mois. Mais j'y viendrai passer le reste de l'hiver. Je vous irai chercher, Monsieur, et bien que nous habitions aux deux bouts du monde, j'espère créer un peu plus d'occasions de nous voir que je n'en ai trouvé jusqu'à présent.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Correspondance Michelet t. XXII. Fol. 206. Publication dans *Correspondance générale* de Michelet, Champion, 1994, t. II, p. 729.

1. Ces « beaux ouvrages » sont l'*Histoire de France* (t. IV) et les *Origines du droit français*, parus en juin 1837. On peut faire l'hypothèse que Michelet les envoie en décembre à Tocqueville comme à d'autres de ses correspondants, dans la perspective de son élection à l'Académie des sciences morales en mars. Les indications de Tocqueville sur son retour récent « de la campagne » et l'indication qu'il va repartir pour deux mois conduisent à dater cette lettre de décembre 1837. Revenant à Paris fin novembre, il s'installera à Baugy dès le début janvier.

À CORDELIA DE CASTELLANE

[Fin décembre 1837 ou début janvier 1838 ?]

Je me sens, Madame, rempli de tant de remords de ne point vous avoir vue avant mon départ, qu'il me faut, de toute nécessité, recevoir votre absolution pour recouvrer ma liberté d'esprit et pouvoir me remettre au travail[1]. Vous me la donnerez pleine et entière, si vous avez la moindre pitié des misères humaines ; car indépendamment du chagrin de ne vous avoir pas vue, il me faut tenir compte de toutes les calamités diverses qui m'ont empêché de vous voir.

J'ai dit autrefois beaucoup de bien du jury, je me rétracte : c'est une institution tyrannique et anti-sociale. Je veux qu'on rétablisse les juges en toutes causes ; je veux être *jugé*, comme la comtesse de Paimbech[2]. Comment n'ai-je pas vu jusqu'à présent qu'il était tout à fait déraisonnable de tirer d'honnêtes citoyens de leurs affaires et de les arracher à leur plus innocent plaisir pour les forcer de faire la police ? Voyez le beau privilège de payer deux cents francs d'impôts ! On a d'abord le malheur d'être plus souvent volé qu'un autre, parce qu'on a quelque chose à prendre, et de plus il faut perdre son temps à condamner le voleur.

Vous savez, Madame, pour en revenir à ma triste histoire, que le sort m'a si bien désigné *tous* les jours et dans *toutes* les affaires que j'ai fini par obtenir une certaine célébrité parmi mes collègues qui me voyaient en butte à une sorte de persécution constante de la fortune.

Aller à l'audience à neuf heures du matin, revenir dîner en toute hâte, retourner au plus vite au palais, telle a été, Madame, ma vie de tous les jours, jusqu'au moment où je suis monté en voiture pour venir ici retrouver Mme de Tocqueville. J'ai traversé Paris, mais à vrai dire, je n'y ai pas vécu, car je n'y ai visité personne et ai à peine su ce qui s'y passait[3]. C'est ainsi qu'un jour, je lis dans le journal qu'il était question de faire entrer à l'Académie des sciences morales et politiques M. le Comte de Tocqueville. J'ai soupçonné que l'individu qu'on affublait de ce titre était moi. Toutefois je n'ai pu éclaircir ce doute. Une autre fois j'ai, également vu que M. de Salvandy avait bien voulu m'adjoindre à un comité historique dont j'ignore encore les fonctions[4].

Je n'ai donc eu de Paris que ses boues, le bruit des voitures, la fatigue et l'ennui, aussi je suis beaucoup plus digne de compassion que de colère.

Me voici approchant de la fin de mon papier, et je ne voudrais cependant pas finir sans vous dire quelque chose de très aimable sur la nouvelle année qui commence, mais tout bien considéré, je ne trouve rien de plus parfait que la vieille formule de nos pères. Permettez donc, Madame, que je vous souhaite une année bonne et heureuse, accompagnée de plusieurs autres, et suivie du Paradis à la fin de vos jours, il n'y a rien de plus complet que cela, et c'est là qu'il faut toujours revenir, quand on veut dire beaucoup de choses en peu de mots ! Pour moi, je ne trouve rien à y ajouter, sinon que je vous prie, Madame, de vouloir bien, en 1838 comme en 1837, croire à mon sincère et respectueux attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

P.S. Veuillez, je vous prie, me rappeler au précieux souvenir de M. Molé.

Lettre inédite. Collection Dentu, Autographes – t. II – septième section – Sciences morales et politiques A. historiens n° 2128. Tocqueville – p. 88-89. Paris, Dentu, 1887.

1. La lettre est antérieure à l'élection de Tocqueville à l'Académie des sciences morales le 6 janvier, par 20 voix sur 22, en remplacement de Laromiguière, élection présentée plus bas comme un simple bruit. Après avoir siégé au jury dans la seconde quinzaine de décembre, Tocqueville retournait à Baugy pour travailler à *De la démocratie*.

2. La comtesse de Pimbêche, personnage des *Plaideurs* de Racine, qui ne peut

vivre sans procès.

3. Tocqueville s'était fait discret à Paris pour ne pas avoir à faire campagne pour son élection à l'Académie des sciences morales, d'où cette lettre un peu embarrassée (voir, sur cette discrétion, lettre à Beaumont du 11 décembre 1837, *OC*, t. VIII, 1, p. 271).

4. Salvandy, ministre de l'Instruction publique, avait réformé le Comité des travaux historiques fondé par Guizot en 1834 en y créant cinq nouveaux comités par l'arrêté du 18 décembre 1837 : Tocqueville était nommé membre du cinquième comité (des sciences morales et politiques), présidé par Victor Cousin et composé de Mignet, Laborde et Tocqueville. Le comité était placé sous l'autorité de l'Institut. Dès 1840, Cousin regroupa ce cinquième comité avec ceux de la langue et de la littérature française, de l'histoire positive, des sciences pour former un comité pour la publication des documents écrits de l'histoire de France. La présence de Tocqueville n'est attestée qu'une fois avant 1840. Maintenu dans le comité nouveau créé par Cousin, Tocqueville est mentionné comme toujours absent dans une note du 7 décembre 1846 (AN F17 2831).

À LA DUCHESSE DE DINO

Ce mardi soir
[1836-1837 ?]

Je trouve, en arrivant chez moi, le billet que vous avez eu l'extrême bonté de m'adresser. Je vous avouerais Madame la Duchesse, quoique au premier abord cela ne se conçoive guère, que je n'ai pu le lire sans un vif chagrin. Mais vous me comprendrez aisément quand je vous aurai dit que, depuis plusieurs jours, j'avais reçu et accepté une invitation pour ce même jeudi que Monsieur le Prince de Talleyrand et vous vouliez bien m'indiquer[1].

Vous croirez, du moins, j'espère, qu'en vous exprimant mes sincères regrets, je ne remplis pas seulement une formule de politesse. Daignez agréer, Madame la Duchesse, l'hommage respectueux de mes sentiments les plus distingués.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Madame
Madame la Duchesse de Dino

Lettre inédite. Bayerische Staatsbibliothek.

1. Ce billet est écrit entre le 6 mars 1836, date à laquelle Tocqueville fait connaissance avec la duchesse de Dino, et le 17 mai 1838, mort de Talleyrand. Il est plus probablement de 1837, quand les relations sont plus étroites.

AU [COMTE D'ESTOURNEL ?]

Samedi matin.
[1837 ?]

J'ai appris, il y a deux jours, Monsieur le Comte, que l'ouvrage que je devais transmettre à Monsieur l'Évêque d'Hermopolis[1] avait déjà été envoyé par une autre occasion. Je ne puis donc profiter de l'offre obligeante que vous m'aviez faite lundi dernier et il ne me reste qu'à vous remercier de l'avoir faite.

Agréez, je vous prie, l'expression de ma considération très distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Académie d'Aix-en-Provence. Musée Paul Arbaud. Dossier 4102 A.

1. Denis Frayssinous (1765-1841), évêque d'Hermopolis du 19 avril 1822 au 12 décembre 1841. Il avait été grand maître de l'université en 1822, puis ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique de 1824 à 1827 dans le ministère Villèle, puis ministre des Cultes dans le ministère Martignac. Précepteur du duc de Bordeaux à Prague en 1833, il ne devait revenir en France qu'en 1838. Le livre du baron Henrion (*Vie de Mgr Frayssinous évêque d'Hermopolis*, 1844, p. 760-761) éclaire le contexte de cette lettre : en 1837, « le devoir le retenait encore loin de cette France où le rappelaient tant de souvenirs et de sentiments : mais il y suivait le mouvement des esprits, et son attention fut éveillée par la publication du livre de M. Alexis de Tocqueville sur les États-Unis. Il voulut en recevoir un exemplaire de Madame O. et il en accusa réception par cette phrase aussi juste que gracieuse pour l'auteur : "Il nous manquait un livre sur l'Amérique du Nord fait par un bon et fidèle observateur. Nous voilà munis de ce qu'il nous fallait" ». La même année 1837, le comte d'Estournel annonce à Mgr Frayssinous sa visite au château de Kirchberg, et il est sans doute le destinataire de ce billet (*ibid.*, p. 760). Joseph Marie, comte d'Estournel (1783-1853), préfet sous la Restauration dans l'Aveyron, la Sarthe, l'Eure-et-Loir, les Vosges puis la Manche, légitimiste fervent, devint un grand voyageur après 1830.

À NARCISSE DE SALVANDY

Baugy ce 2 janvier 1838

Je reçois à la campagne, où elle vient de m'être renvoyée, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 du mois dernier. J'accepte avec une grande reconnaissance les fonctions que vous voulez bien me désigner et je m'estimerai heureux si je puis participer d'une manière utile aux importants travaux de ce comité historique[1].

Agréez, je vous prie, avec l'expression de ma gratitude l'hommage de ma respectueuse considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque de Troyes.

1. Voir ci-dessus. Salvandy (1795-1856) est ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Molé du 15 avril 1837 à mars 1839. Il le sera à nouveau du 1er février 1845 au 23 février 1848 et avait avec Tocqueville de bonnes relations. Il l'avait informé de sa nomination au Comité des travaux historiques le 28 décembre 1837 (AT). La présence de Tocqueville n'est mentionnée qu'une fois aux séances de ce comité : le 16 juin 1839, sous la présidence de Cousin, il intervient lors d'un débat sur l'opportunité de publier un manuscrit anonyme intitulé « manuscrit de justice et de plet » qui montre l'altération du droit romain au profit du droit nouveau au Moyen Âge. « M. de Tocqueville s'oppose à la publication du manuscrit. Il fait remarquer que l'auteur est inconnu, que c'est peut-être quelque écolier du XIIIe siècle, quelqu'esprit médiocre. M. Cousin répond que si c'est un esprit médiocre, il n'est pas en avant de son siècle et doit en représenter plus fidèlement l'esprit. Les écrits anonymes expriment quelquefois les idées d'un siècle plus fidèlement que l'ouvrage d'un homme de génie célèbre. » Cousin est soutenu par Mignet, et décision est prise de publier le manuscrit en entier (AN F17 13268).

À FRANÇOIS MIGNET

Baugy, ce 8 janvier 1838

Monsieur le Secrétaire,

J'ai reçu hier la lettre par laquelle vous me faites connaître que

l'Académie des sciences morales et politiques a bien voulu, dans mon absence, me choisir pour un de ses membres.

Je vous prie, Monsieur, de me servir d'interprète auprès de l'Académie et de l'assurer en mon nom que j'accepte avec respect et reconnaissance l'honneur qu'elle veut bien me conférer.

Veuillez bien exprimer également mon regret de ne pouvoir, quant à présent, me rendre dans son sein et participer à ses travaux. Je me suis retiré à la campagne depuis quelques mois afin de terminer dans la solitude la seconde et dernière partie de mon ouvrage sur la Démocratie d'Amérique et plusieurs mois s'écouleront probablement encore avant que je puisse venir à Paris[1].

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et obéissant serviteur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Académie des sciences morales et politiques. Cote 652.

1. D'après Corcelle (lettre inédite à Tocqueville du 15 janvier 1838, archives d'Harcourt), Mignet fut fort mécontent de cette réponse officielle de Tocqueville comme de la lettre privée qui suit : « Sa mine était froide, embarrassée comme celle d'un homme un peu piqué et qui s'attendait au lieu de plaintes ou de reproches à une effusion de reconnaissance. »

À FRANÇOIS MIGNET

Baugy, ce 8 janvier 1838

Je vous transmets ci-joint, mon cher Monsieur Mignet, ma réponse ostensible à votre lettre officielle. J'espère que vous en serez satisfait. J'ai tâché de rester dans la réalité autant que possible et sans rien dire, comme vous le désiriez, qui eût rapport avec ce qui a précédé l'élection, de ne rien dire, non plus, qui pût y paraître contraire[1]. Je voudrais avoir réussi ; car j'ai un très vif et très sincère désir de vous être agréable. Je persiste à croire, vous le savez, que ma nomination à l'Académie des sciences morales et politiques, quelque honorables que soient pour moi

les circonstances qui l'ont accompagnée, retardera mon entrée à l'Académie française tandis que ma nomination à cette dernière n'eût pas fait obstacle à mon arrivée parmi vous. Je ne puis donc me réjouir de cet événement que vous m'annoncez. Mais je n'en suis pas moins très touché des efforts que vous avez faits pour qu'il eût lieu. J'ai vu là un témoignage d'estime de votre part auquel j'ai été infiniment sensible. Nous allons nous rencontrer plus souvent ; c'est avec un grand plaisir que j'y songe.

J'espère que l'Académie ne trouvera pas mauvais que je ne me rende pas immédiatement dans son sein. J'ai repris maintenant mes travaux si souvent interrompus, et je pense qu'il est d'un intérêt immense pour moi de ne plus rentrer dans le tourbillon du monde avant de les avoir terminés. Je serai plus libre ensuite de me livrer à d'autres études et je conserve l'espoir que nous pourrons un jour en faire tous deux de communes.

Recevez, je vous prie, mon cher Monsieur Mignet, l'assurance de ma sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Mignet avait été très insistant pour obtenir une réponse qui ne soit pas blessante. Le samedi 6 janvier, il écrivait : « Mon cher Confrère / J'ajoute quelques détails à ma lettre officielle. J'ai le plaisir de vous annoncer que vous avez été élu de la manière la plus agréable et la plus satisfaisante. La Section vous avait présenté en première ligne et à l'unanimité. Vous étiez tellement regardé comme devant être nommé qu'il n'y a pas eu la discussion d'usage sur les titres des personnes présentées. Cette discussion ouverte pour la forme a été aussitôt fermée et c'est un témoignage extrêmement flatteur pour vous. Enfin aujourd'hui sur vingt-deux votants vous avez eu vingt suffrages. Une voix a été donnée à M. Alban de Villeneuve et une autre à M. Édouard Alletz. Tout s'est passé comme vous pouviez le souhaiter. Maintenant vous nous devez une lettre très aimable et je vous prie de n'y faire aucune allusion à ce qui a précédé l'élection. Nous sommes tous charmés de vous avoir pour confrère et vous savez tout le plaisir que j'en éprouve et toute l'utilité que je m'en promets, en mon particulier. Je désirais vivement votre nom, votre coopération, pour notre corps et nos travaux et je m'en félicite aussi parce que nos rapports seront plus fréquents. Quant à l'autre Académie votre ancien et votre nouvel ouvrage vous en ouvriront la porte à deux battants. Adieu, mon cher Confrère, mille compliments et amitiés. / Mignet » (AT).

Baugy ce 19 janvier 1838

Mon cher Balzac,

J'ai lu l'autre jour dans le journal de Seine et Oise un petit article sur moi à l'occasion de ma nomination à l'Institut[1]. Cet article m'a fort flatté et m'a fait le plus grand plaisir. Veuillez recevoir mes vifs remerciements, si vous êtes l'auteur de l'article en question ou les transmettre à qui de droit.

Je suis ici depuis un mois au milieu des frimas et dans une solitude presque complète, m'efforçant de justifier le choix qu'a bien voulu faire de moi l'Académie. Je travaille à peu près du matin au soir et quoique ma marche à travers mon sujet soit fort pénible, j'avance tous les jours un peu et j'espère atteindre enfin le but vers le milieu de l'été. J'aurai alors accompli une œuvre qui n'aura peut-être pas grand mérite mais qui aura nécessité du moins de ma part le plus grand effort de tête que j'aie jamais fait. Nous verrons si le public montrera autant de bienveillance pour cette seconde et dernière partie que pour sa devancière. Je le désire vivement sans oser m'y fier. Si j'échoue, ce ne sera pas ma faute et j'aurai fait tout ce que je puis faire.

Je suis ici pour deux mois encore et peut-être plus ; car ce lieu tout sauvage qu'il est en ce moment est très favorable à mon travail et mon travail est maintenant ma grande et unique affaire. C'est au fond de mes bois et de mes lacs que votre journal est venu me trouver et j'ai pensé que c'était le cas de quitter un instant l'Amérique pour me rappeler à votre souvenir et vous remercier.

Adieu, mon cher Balzac, présentez mes hommages à Madame de Balzac, rappelez-moi au souvenir de Louis[2] et croyez à ma sincère amitié.

A. DE T

À Monsieur
Monsieur le Docteur Balzac
Rue Monboron [*Montbauron*]
À Versailles (Seine et Oise)
[*Cachets de la poste : Compiègne 1838. Versailles*]

Lettre inédite. Collection particulière.

1. *La Presse de Seine-et-Oise*, le journal où Tocqueville avait publié ses deux lettres sur l'Algérie en 1837.

2. Bouchitté, beau-frère de Baudry de Balzac.

À CHARLES STÖFFELS

Paris ce 16 février 1838

Je me hâte, mon cher ami, de répondre à votre lettre qui m'a d'abord été envoyée à Baugy et qui est venue me retrouver ensuite ici.

L'impression d'un volume dure environ un mois ou cinq semaines. La fin d'avril me paraît l'époque la plus retardée qu'on puisse choisir pour la publication, encore est-ce tard ; on est déjà préoccupé de son départ et fatigué du mouvement politique et intellectuel. Comme votre ouvrage n'est pas un livre de circonstance, je préférerais remettre à l'automne, qui est l'époque la plus favorable[1].

Quant à faire imprimer à Metz et charger un libraire de Paris de la vente, il n'y a pas de plus mauvais système au monde que celui-là. Qui est-ce qui s'intéresse à Paris à un livre fait et imprimé en province ? Il faut se faire imprimer à Paris même, faire avec un libraire de Paris un marché qui compromette, s'il est possible, ses intérêts avec les vôtres, de sorte qu'il se croie obligé d'user de tous les moyens qui sont à sa portée pour pousser l'ouvrage, comme on dit, c'est-à-dire le faire annoncer dans les journaux, l'envoyer aux libraires de province, le vanter à ses habitués… Il faut que l'auteur soit lui-même à Paris pour tâcher que les rédacteurs des feuilles publiques ne l'oublient point et parlent de lui, soit en bien ou en mal, le bien ou le mal n'importe guère, pourvu qu'on en parle. Un premier livre ne peut guère se passer de tout cela. Voilà, mon cher ami, ce que l'expérience m'a appris. Pour Gosselin, je vous dis franchement d'avance, ne comptez pas sur lui. Je lui ai déjà proposé deux fois des ouvrages auxquels je trouvais un vrai mérite, et il m'a répondu du premier mot, en me disant qu'il ne voulait point de livre sérieux, à moins que ce ne fût d'un auteur dont la réputation soit déjà faite. Je n'ai jamais pu le faire sortir de là et je [ne] doute pas qu'avec ma recommandation vous n'eussiez le même sort.

Je vous écris de Paris où j'arrive et d'où je repars dans deux jours. J'ai laissé ma femme à Baugy et je vais l'aller retrouver pour reprendre là mes

quartiers d'hiver jusqu'au 1er Mai. C'est une résolution vigoureuse qu'il m'a fallu prendre de toute nécessité. Si j'avais fait autrement, je ne finissais pas encore mon ouvrage cette année et je sens maintenant que j'ai besoin de le finir. Il avance, du reste, beaucoup et il ne sera pas plus mauvais, j'espère, que son devancier.

Adieu, mon bon ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. La maladie de votre belle-sœur nous a bien chagrinés et très alarmés. J'écris d'ici à deux jours à Eugène. Embrassez-le, en attendant, pour moi.

À Monsieur
Monsieur Charles Stöffels
À Metz (Moselle)

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. L'ouvrage qu'il s'agit de publier est sans doute *Résurrection* par Charles Stöffels, Paulin, 1840, 1 vol., 368 p., in-8.

À VICTOR COUSIN

Baugy par Compiègne ce 24 février 1838

Je vous envoie ci-joint, Monsieur, la lettre officielle relative à Monsieur Couppey. Je vous serais fort obligé de la mettre sous les yeux du comité à sa première réunion[1]. Cette petite affaire m'intéresse véritablement. Monsieur Couppey est un homme fort laborieux, fort instruit, qui s'occupe assidûment de recherches très utiles dans son département de l'histoire, qui est peu connu encore et qui cependant mérite de l'être. La position que je sollicite en ce moment pour lui donnerait une nouvelle activité à ses travaux et leur offrirait un but. Je ne doute pas qu'un mot de vous ne détermine le comité à faire ce que nous désirons et je vous serais très reconnaissant de dire ce mot.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

1. La lettre est adressée à Cousin en tant que président du cinquième comité du Comité des travaux historiques. Sur Couppey, voir ci-dessus.

Tocqueville propose (en son absence) la nomination de Couppey comme correspondant à la séance du 5 avril 1838. Le 3 mai, du fait de l'absence de Tocqueville, le comité décide d'ajourner sa délibération sur Couppey (AN F 17 13268). Tocqueville intervient à nouveau en juin auprès de Cousin, sans succès (voir ci-dessous).

À NASSAU WILLIAM SENIOR

Au château de Baugy ce 25 février 1838

Je reçois à l'instant par la poste, mon cher Monsieur Senior, la lettre dont M. Ellice[1] avait bien voulu se charger et qu'il n'a pu me remettre puisque je suis absent de Paris pour plusieurs mois et depuis plusieurs mois. J'ai un grand et sérieux regret de n'avoir pu faire connaissance avec M. Ellice, dont je n'ai pas besoin de vous dire que le nom m'était bien connu ; veuillez l'assurer de l'empressement que j'aurais mis à le voir et à le cultiver si j'avais été à Paris. Je lui exprimerais moi-même mes regrets, si je savais son adresse.

J'espère, mon cher Monsieur Senior, que vous ressentirez une grande admiration pour moi, quand vous saurez que je me suis arraché aux charmes de Paris et de tout le monde politique et littéraire qui s'y agite en ce moment, pour venir me renfermer avec mes livres, mon papier et mes plumes au milieu de bois presqu'aussi épais que ceux du nouveau monde et beaucoup moins poétiques ; je n'ai trouvé que ce moyen de terminer l'ouvrage auquel je travaille presque sans cesse depuis trois ans et malgré cet effort je ne suis pas encore bien sûr de le finir, comme je le voudrais, au milieu de l'été. Le sujet est beaucoup plus difficile et infiniment plus étendu que je ne supposais, lorsque j'ai entrepris de le traiter. J'aurais reculé vraisemblablement devant la tâche si je l'avais vue tout entière en commençant. Je suis ici chez un de mes frères assez loin de Paris pour y jouir d'une liberté complète, assez près pour pouvoir y aller me délasser de temps en temps et m'y fournir des livres dont j'ai besoin ; j'y mène une vie très occupée, peu variée mais très douce. Ainsi, ne me plaignez pas

trop.

C'est une bien mauvaise idée, permettez-moi de vous le dire, que d'aller faire un voyage d'agrément en Normandie dans le mois d'avril. Ne savez-vous pas que la France est le pays du monde qui a le plus besoin d'un beau soleil pour faire oublier ses vilaines auberges ! Vous devriez bien au lieu de cela venir faire un petit tour à Paris et m'en informer. J'irais certainement y faire un voyage dans le but de vous y voir. Car je sens un désir extrême de causer avec vous. Je serais aussi fort heureux de faire connaissance avec le fils de Lord Landsdowne[2] (n'oubliez pas, je vous prie, de me rappeler particulièrement au souvenir du père). J'espère que vous suivrez ce bon conseil.

Veuillez présenter mes respectueux hommages à Madame Senior et croire à ma sincère affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. Les brochures dont vous me parlez[3] ne m'ont pas été remises avec votre lettre. J'imagine qu'elles ont été déposées chez moi à Paris. Je vais écrire pour qu'on me les fasse parvenir.

Madame de Tocqueville ne veut pas que je ferme cette lettre sans avoir exprimé de sa part à Madame Senior tout le désir qu'elle a de faire sa connaissance et tout le regret qu'elle éprouve de la savoir souffrante en ce moment.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 82-83.

1. Tocqueville écrit Ellis, nous rectifions. Edward Ellice (1781-1863), député de Coventry de 1818 à 1826 et de 1830 à 1863, ministre de la Guerre en 1833-1834, ami de Guizot et de Thiers, connaissait bien la France, ainsi que le Canada, où il avait débuté dans le commerce des fourrures durant sa jeunesse.

2. Henry Thomas Petty-Fitzmaurice, Lord Shelburne (1816-1866), député de 1847 à 1856 et sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 1856 à 1858.

3. Dans sa lettre du 15 février (*OC*, t. VI, 2, p. 81), Senior annonçait l'envoi de deux de ses publications : *Instructions from the Central Board of the Hand-Loom Weavers' Inquiry Commission to Their Assistant Commissioners* (Londres, Parliamentary Papers, vol. XLV, 1838) et un autre ouvrage, peut-être *Letters on the Factory Act, as It Affects the Cotton Manufacture, Addressed to the Right Honourable President of the Board of Trade* (Londres, 1839).

Baugy, 2 mars [1838]

On craint, mon cher ami, que les pièces du jeune Euvremer ne vous soient pas exactement parvenues et on me prie de vous en adresser un double, ce que je fais sans en bien voir la nécessité[1].

Vous verrez dans ces pièces que le jeune Euvremer vient d'être mis à l'ordre du jour de sa division pour sa belle conduite dans un incendie, ce qui prouve déjà qu'il ne craint pas le feu de cheminée. Tous les rapports qui m'arrivent, du reste, sur ce jeune homme sont très favorables. Je vous le recommande donc de plus en plus et maintenant et lorsqu'il sera sous vos ordres. Et pour achever de vous rendre favorable, je me hâte de finir, car cette petite affaire doit vous ennuyer prodigieusement.

J'apprends que vous êtes campés dans l'Atlas. J'espère que c'est pour votre plus grand bien et le nôtre. Je reçois à l'instant un long récit de la campagne de Constantine, inséré dans la plus populaire de nos revues et où on parle beaucoup de vous[2], comme de raison c'est toujours avec plaisir que je vois votre nom imprimé, se trouvât-il sur la dernière ligne du plus petit journal, car je suis convaincu que, de nos jours, il est de nécessité absolue pour réussir et arriver à pouvoir faire de grandes choses, [de réunir] deux conditions : des talents et des amis dans la presse.

Je vous écris toujours du fond de mon trou, d'où je n'aperçois guère que les étoiles, mais où je n'oublie pas les bons amis que j'ai laissés à la surface de la terre et [au] nombre desquels vous êtes.

Adieu. Mille amitiés. Je vous embrasse.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière, carton 2532.

1. Voir ci-dessus. À la demande de Lamoricière, Tocqueville avait dû solliciter des renseignements complémentaires (états de service, états de punition) auprès de la famille Euvremer. Voir *OC*, t. X, p. 89-90.

2. La *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1838 contenait un long article d'un officier de l'armée d'Afrique, « Expédition de Constantine », p. 537-583.

Baugy, ce 8 mars 1838

J'ai l'habitude, Monsieur, de lire toujours avec une grande attention, et par conséquent avec lenteur, tout ce qui s'échappe de votre savante plume, c'est à quoi vous devez attribuer que je ne vous aie pas encore fait connaître quel est mon sentiment sur les trois articles que vous avez bien voulu m'envoyer.

Pour en parler par ordre de dates, je vous dirai d'abord que j'ai été fort frappé de vos études sur M. Guizot, et je ne suis point surpris de la faveur avec laquelle j'ai entendu dire que les esprits sérieux les avaient reçues[1]. L'homme me semble avoir été peint par vous en pied, de face et de profil, avec sa grandeur incontestable, et aussi avec ses faiblesses et ses défaillances.

Je n'ai terminé qu'avant-hier votre premier article sur M. de Cassagnac[2]. Je vous ai suivi avec une vive curiosité et un grand intérêt dans toutes les recherches que ce livre vous a amené à faire sur l'origine des peuples, mais je ne suis pas assez audacieux pour exprimer mes opinions sur ces recherches elles-mêmes. Il faut être comme vous, Monsieur, un grand maître en érudition historique pour oser vous juger. C'est ce que je suis bien loin d'être, je le dis à regret. Je me bornerai donc à vous remercier du grand plaisir que m'a fait votre article. J'admets ou je suis disposé à admettre toutes les opinions qu'il contient, à l'exception d'une seule sur laquelle je vous prie de me permettre de me prononcer avec toute la franchise que j'ai mise à mes éloges. Je donnerai ma critique sans la développer ; le temps me manque pour le faire, et je m'en rapporte à votre indulgence pour me pardonner.

Vous exprimez, ce me semble, très nettement cette idée à la fin de l'article en question, qu'il existe des différences radicales entre les différentes races humaines, lesquelles différences produisent des inégalités permanentes et insurmontables. Or, voilà, je le confesse, ce qui est opposé non pas à une de mes opinions secondaires, mais à la principale, à la plus chère, et, j'ose le dire, à la plus sacrée de toutes mes croyances. L'histoire générale des peuples, dans laquelle, il est vrai, j'avoue qu'il me reste beaucoup à apprendre, ne m'a jamais suggéré l'idée que vous exprimez. J'y ai vu, au contraire, avec surprise, combien certaines nations s'étaient modifiées et avaient, pour ainsi dire, changé de

nature, suivant les circonstances, les religions, les lois, et quelquefois suivant les hommes. D'une autre part, mes observations personnelles parmi les différentes races qui habitent de nos jours le nouveau monde ne m'ont non plus amené à une conclusion semblable. Je tiens donc pour fort improbable qu'il existe une inégalité naturelle et permanente dans la grande famille humaine, et il faudrait au contraire que la chose me fût prouvée avec la dernière évidence pour que je l'admisse, car je ne sais rien, je vous l'avoue, de plus dangereux qu'une semblable doctrine pour l'avenir de l'humanité. C'est sur cette idée qu'est établi l'esclavage, qui déshonore les chrétiens du nouveau monde ; c'est au nom de ce principe qu'on y détruit les anciens propriétaires du sol avec un calme tout philosophique. Si cette doctrine se répandait sur la terre, je ne sache rien, je vous le confesse, qui fût plus propre à paralyser les efforts de l'homme par lui-même, à engourdir son courage et à le livrer à tous les tyrans présents et à venir. Je crois, Monsieur, permettez-moi de vous le dire avec une respectueuse déférence, que les hommes qui ont comme vous du poids sur l'esprit de leurs semblables auraient tort de vouloir faire apercevoir à ceux-ci des bornes infranchissables, alors qu'il en existerait réellement de visibles à l'œil d'un homme, quel qu'il soit. Pour moi, qui suis convaincu que ces bornes existent quelque part, je tremblerais d'en indiquer la place précise, parce que je déclare que je ne vois pas cette place, et si je la voyais, je me garderais de la montrer à mes contemporains, car quand même ce serait une erreur de la part d'un peuple de croire pouvoir arriver par de longs et constants efforts à en égaler un autre en toutes choses, c'est là une glorieuse, une virile et une courageuse erreur que je ne voudrais pas détruire.

J'espère, Monsieur, que vous pardonnerez la chaleur peut-être un peu trop grande de mon langage, à cause des sentiments qui me font parler. Je vous place trop haut dans mon estime pour ne pas mettre un prix immense à vous convaincre dans un point qui me paraît capital.

Agréez, je vous prie, avec l'expression de ma vive reconnaissance celle de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE[3]

Original perdu. Publication dans *L'Amateur d'Autographes*, 1er et 16 novembre 1867, p. 310-311.

1. Sous la Restauration, Eckstein avait déjà consacré plusieurs articles à Guizot historien : « Sur l'histoire de la Révolution d'Angleterre, de M Guizot » (*Le Catholique*, t. IV, 1826, p. 5-22) ; « Examen du cours d'histoire moderne de M Guizot » (*Le Catholique*, t. IX, 1828, p. 214-243) ; « Lettre à M. le directeur du "Provincial" sur le cours de M. Guizot » (*Le Catholique*, t. X, 1828, p. 317-328). En février, il avait publié une étude en deux parties dans la *Revue française et étrangère ou Revue encyclopédique* (t. V) : « D'un article de M. Guizot, intitulé : De la religion dans la société moderne, par M. le baron d'Eckstein », p. 277 et suiv. et p. 399 et suiv.

2. En janvier 1838, Eckstein avait publié dans la même revue une étude intitulée « Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises par M. Granier de Cassagnac », p. 79 et suiv.

3. Le brouillon autographe de cette lettre (AT), très peu différent de la version publiée que nous suivons, porte : « P.S. Madame de Tocqueville veut être rappelée à votre bon souvenir. »

À AUGUSTE BILLIARD[1]

Baugy, 11 mars 1808 [1838]

[Très intéressante lettre relative à son ouvrage en cours qu'il veut absolument terminer et qui est la seconde partie de *De la démocratie en Amérique*.

Tocqueville essaie, en vain semble-t-il de faire comprendre qu'il ne peut pas abandonner son livre un seul instant pour faire un article important sur celui de son correspondant :]

… ma famille, mes amis, mes affaires même m'appellent à Paris ; cependant je suis venu m'enfermer à la campagne dans une habitation qui n'est pas mienne… vous comprenez bien qu'on ne prend un pareil parti que lorsqu'on y est contraint par une nécessité absolue. Cette nécessité-là, c'est de finir mon livre avant l'hiver prochain… je travaille ici huit heures par jour et je suis déterminé à travailler ainsi jusqu'à ce que j'aie écrit le dernier mot de la dernière feuille…

[*Cachet de la poste : Compiègne 11 mars 1838*]

L.a.s. 3 p. in-8. Adresse.
Catalogue Charavay, juin 1986, n° 787.

1. Auguste Billiard, publiciste, avait notamment présenté aux deux chambres un *Mémoire sur l'abolition de l'esclavage* en 1827. L'ouvrage dont Tocqueville refuse ici de faire un compte rendu est probablement *Essai sur l'organisation démocratique de la France*, Paris, 1837.

À JULES MICHELET

Baugy près Compiègne ce 20 mars 1838

Je n'ai pas voulu répondre immédiatement, Monsieur, à la lettre que j'ai reçue de vous, dans l'espérance que mes affaires me permettraient de me rendre à Paris samedi prochain, comme je le désirais vivement[1]. Mais étant obligé de renoncer à cet espoir, je veux du moins vous exprimer tous mes regrets.

Vous ne pouvez pas douter, Monsieur, que ma voix ne vous fût acquise. J'ai trop de plaisir à vous lire, pour ne pas désirer multiplier les occasions de vous voir et de vous entendre. Du reste, d'après ce que j'entends dire et ce que je pense, mon absence n'empêchera pas votre nomination qui me paraît assurée. Cette idée diminue ma responsabilité, mais non mes regrets. J'aurais été fort heureux sitôt après mon entrée à l'Académie de concourir à un choix qui ne peut qu'honorer le corps et chacun de ses membres[2].

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Papiers Michelet. T. XXII. Fol. 205.

1. Tocqueville, absent de Paris, fait transmettre sa lettre par Corcelle (voir *OC*, t. XV, 1, p. 99).

2. Michelet avait été contacté par Mignet pour remplacer Reinhard, mort le 26 décembre 1837, à l'Académie des sciences morales. Le 10 mars, la section d'histoire avait décidé de présenter Michelet en première ligne ; le 24 mars, l'Académie élut Michelet par 15 voix contre 2.

À ODILON BARROT

[Fin mars – début avril 1838 ?]

J'attache une si grande importance politique au projet de loi sur les sociétés en commandite et je mets tant de prix à le voir modifié dans le sens de la liberté que je sens le besoin de vous exprimer le plaisir que m'a fait éprouver le peu de paroles que vous avez prononcé l'autre jour à la Chambre au nom de la commission[1]. Je vois que vous prenez à cœur cette affaire et que vos collègues partagent votre avis. Je m'en réjouis plus que je ne puis dire, car je pense que vos paroles et l'influence indirecte que vous exercez sur le tiers parti ne peuvent manquer, si vous le voulez, d'éloigner le résultat que je crains.

Qu'il y ait quelque chose à faire dans cette portion de l'industrie, que la liberté actuelle dégénère en licence dangereuse, c'est ce que je ne nie point. Mais n'admirez-vous pas cette fureur aveugle qui nous porte sans cesse à détruire au lieu de régler et qui nous fait toujours préférer les moyens préventifs aux répressifs. Il me semble que là encore est toute la question. Vous le savez mieux que moi, puisque vous avez examiné de très près la matière.

Je la crois assurément dangereuse et il n'y a pas de considération personnelle qui m'empêchât de la combattre si j'avais l'honneur d'être député. Je comprends qu'il y ait quelque chose à faire et qu'il n'est pas aisé de faire quelque chose, surtout si on veut absolument avoir recours à des moyens préventifs, mais ne pensez-vous pas, Monsieur, que les moyens répressifs pourraient être employés avec une grande puissance ?

Ne pourrait-on pas, tout en laissant presque entière la liberté de former des associations en commandite, faire peser une responsabilité plus efficace et redoutable sur les gérants ? Ne pourrait-on pas créer des délits spéciaux en cette matière, comme dans la banqueroute simple par exemple, où l'imprudence seule entraîne quelquefois des peines ? Enfin ne pourrait-on pas armer le ministère public du droit de poursuivre dans certains cas les délits de cette espèce devant les tribunaux ordinaires ? On aurait de cette manière garantie d'ordre sans suppression de la liberté. Ces mesures seraient préventives en ce qu'elles frapperaient d'avance les fripons d'une terreur salutaire et elles ne mettraient pas les honnêtes industriels dans les mains des commis[2].

Je vous demande pardon, Monsieur, de vous avoir exprimé quelques idées bien vagues sur un sujet que vous avez médité. Mon principal but en vous envoyant cette lettre était de vous exprimer la satisfaction que j'éprouve à voir l'influence que vous ne pouvez manquer d'exercer sur le sort de la loi nouvelle.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Un projet avait été déposé par le garde des Sceaux le 15 février 1838, soumettant à l'autorisation préalable la formation de toute société en commandite par actions, afin de lutter contre la spéculation. Le rapport, favorable au projet, élaboré par une commission dont Barrot faisait partie, fut longuement réfléchi. Le 30 mars 1838, Barrot réagit à une interpellation de Fulchiron qui trouvait la commission trop lente, en expliquant qu'on avait voulu écouter tous les intérêts dans une matière complexe. Legentil déposa son rapport le 23 avril, mais la Chambre ne discuta pas le projet, et le régime de ces sociétés ne fut modifié qu'en 1863.

2. Tocqueville accordait une grande importance à ce projet : « Dans le siècle où nous sommes, livrer au gouvernement la direction de l'industrie, c'est lui livrer le cœur même des générations prochaines. Je suis convaincu qu'il est possible d'atténuer beaucoup sinon de détruire par des moyens *répressifs* le mal très réel dont on se plaint en ce moment ; mais je ne vois qu'avec une grande crainte tous les moyens *préventifs* qui ont été inventés jusqu'à ce jour et le projet du gouvernement, qui peut momentanément faire du bien, me semble de nature à produire un mal durable, c'est un grand bout de plus ajouté à la longue chaîne qui déjà enveloppe et serre presque de tous côtés l'existence individuelle » (lettre à Royer-Collard, 6 avril 1838, *OC*, t. XI, p. 60).

À JULES MICHELET

Samedi, onze heures du matin
[21 avril 1838 ?]

Je ne saurais vous exprimer, Monsieur, le regret et la vive contrariété que j'éprouve en ce moment. Je me préparais à partir pour l'Académie me réjouissant d'avance du plaisir de vous entendre[1]. Une affaire qui ne peut malheureusement pas se remettre me survient et me force à rester chez moi. Mais je ne puis consentir à le faire sans vous exprimer tout le chagrin que me cause ce contretemps. Veuillez, je vous en supplie, y

croire aussi bien qu'à la haute estime que j'ai toujours professée pour votre beau talent.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, correspondance Michelet, t. XXII, fol. 208.

1. Michelet avait été élu à l'Académie des sciences morales le 24 mars 1838. Le 20 avril, Mignet avait demandé à Michelet d'apporter le lendemain son *Fragment d'un mémoire sur l'éducation des femmes au Moyen Âge* : « Il n'est pas mal que vous puissiez le communiquer si elle avait le désir de l'entendre de nouveau après les changements que vous y avez faits. » Le mémoire est lu dans sa version définitive le mercredi 2 mai et publié la même année. Voir *De l'éducation des femmes au Moyen Âge*, in *Œuvres complètes*, t. III, éd. Paul Viallaneix, Flammarion, 1973, notice introductive.

À [JULES MICHELET ?]

Ce 3 mai 1838

Je trouve en arrivant ici, Monsieur, la lettre par laquelle vous vouliez bien m'inviter à assister à l'ouverture de votre cours. Je regrette infiniment que mon absence de Paris m'ait privé du plaisir de vous entendre[1]. Je l'eusse d'autant plus désiré que, depuis longtemps, j'avais puisé dans la lecture de vos ouvrages le désir de faire connaissance avec votre personne. J'espère ne pas en manquer toujours l'occasion.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Musée royal de Mariemont.

1. Tocqueville était arrivé le 2 mai. Voir lettre à Beaumont du 7 mai, *OC*, t. VIII, 1, p. 294.

Le 13 février 1838, Michelet avait été nommé titulaire de la chaire d'histoire et

de morale du Collège de France, à la succession de Letronne qui avait pris la chaire d'archéologie ; son premier cours avait eu lieu le 23 avril. Quoique la correspondance de Michelet fasse état de rencontres avec Tocqueville dès 1834 dans le salon de Lamartine (*Correspondance* de Michelet, *op. cit.*, t. II, p 176), les deux hommes se connaissaient mal.

À NASSAU WILLIAM SENIOR

Ce 19 mai 1838

Mon cher Monsieur Senior,

La personne qui vous remettra cette lettre est un de mes amis, M. le vicomte Louis de Carné. M. de Carné, dont le nom vous est sans doute connu, est l'auteur de plusieurs ouvrages fort distingués sur la politique générale de l'Europe. Il est, de plus, un des principaux rédacteurs de la *Revue des Deux Mondes*, la plus lue de nos revues[1].

Je vous serai très obligé de vouloir bien montrer à M. de Carné la même bienveillance que vous m'avez toujours témoignée à moi-même et dont j'ai conservé une vive reconnaissance. Je désire qu'il trouve dans votre conversation autant de lumières que j'en ai puisé. Il est très en état de vous apprécier et de vous comprendre.

Présentez, je vous prie, mes respectueux hommages à Madame Senior et croyez à ma sincère affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. Veuillez me rappeler au souvenir de Lord Landsdowne lorsque vous aurez occasion de le voir. Répétez à M. Ellice tout le regret que j'ai eu de ne m'être pas trouvé à Paris, lorsqu'il a bien voulu passer chez moi[2].

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Sur Louis de Carné, voir ci-dessus, note 2. Il publie en 1838 *Des intérêts nouveaux en Europe depuis la révolution de 1830*, 2 vol.

2. Voir ci-dessus.

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 13 juin 1838

La dernière fois que nous nous sommes vus, mon cher Monsieur Cousin, et que j'ai eu l'occasion de vous parler de mon compatriote et ami M. Couppey, il m'a semblé que vous hésitiez encore à le faire porter sur la liste des membres correspondants du comité historique. Je dis *vous*, car, quoi que vous en disiez, c'est de vous que dépend l'affaire ; il en sera ce que vous voudrez ; et je vous tiens en cette matière pour le seul éditeur responsable[1].

Vous paraissiez donc penser que M. Couppey n'avait point de droits sérieux à cette distinction, et craindre qu'il ne rendît pas de services. Je crois le contraire et je veux vous le dire encore, parce que j'attache un prix réel à ce que cette nomination ait lieu.

M. Couppey est certainement l'homme de notre pays qui est le plus au courant de nos vieilles chroniques locales et celui qui s'en occupe le plus. Il a déjà fait ses preuves, en fait de recherches historiques. Un grand nombre de ses travaux ont été publiés dans les journaux et les revues du pays, tels que les *Annales de la société académique de Cherbourg*… Je ne puis les mettre sous les yeux du comité, parce qu'il faudrait envoyer les volumes dans lesquels ils se trouvent dispersés. Mais je viens de me procurer un opuscule que M. Couppey a fait publier à part, il y a un an, et qui traite de la constitution du jury en Normandie dans le Moyen-Âge. Je vais m'arranger pour vous faire passer cette brochure. Je n'exige pas que vous la lisiez d'un bout à l'autre. Mais un coup d'œil jeté sur l'ouvrage vous convaincra que l'auteur est fort versé dans les anciennes sources de notre histoire[2].

Je persiste donc à croire que M. Couppey serait un correspondant très utile et très fécond. Je crois qu'il mérite ce que je sollicite pour lui et j'ajoute que vous me causeriez un grand plaisir en le lui faisant obtenir.

Veuillez, je vous prie, me rappeler au souvenir de nos collègues et croire à tous les sentiments d'estime et d'affection que je vous ai voués.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor Cousin, vol. 37.

1. Voir ci-dessus lettre du 24 février.

2. Sur les publications de Couppey, voir lettre à Guizot. Couppey avait publié plusieurs études dans les *Mémoires de la société nationale académique de Cherbourg.*

À LÉON FAUCHER

Tocqueville ce 19 juin 1838

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, mon cher ami, la lettre que vous m'avez écrite et que vous aviez adressée à Tocq[ueville] près St Lô au lieu de l'envoyer à Tocq[ueville] près Cherbourg[1]. Je m'empresse d'y répondre. J'espère que vous ne serez pas encore parti de Paris quand cette lettre-ci y arrivera.

Comme vous, j'ai été très contrarié de n'avoir pu vous rencontrer durant mon séjour à Paris[2]. Nous demeurons si loin l'un de l'autre et nous avons été l'un et l'autre si occupés à l'époque de mon passage qu'il est facile de concevoir comment avec la meilleure volonté du monde nous n'avons pas pu nous joindre. J'avais d'autant plus cependant le désir d'y réussir que je voulais vous remercier de votre livre sur les prisons. Je l'ai emporté avec moi ici, mais je n'ai pu commencer qu'il y a peu de jours sa lecture, je ne vous en parlerai donc pas en détail, un pareil sujet entre nous demande d'ailleurs plus qu'une lettre. Je veux vous dire, dès à présent cependant, que je suis très reconnaissant de la manière dont j'ai déjà eu l'occasion de voir que vous traitiez les auteurs du *Système pénitentiaire en Amérique*. Je crois voir que vous différez en plusieurs points assez essentiels de notre avis[3]. Je ne m'en inquiète point ; entre gens qui comme nous cherchent sincèrement la vérité, il y a toujours espérance de s'entendre ; vous viendrez à nous ou nous viendrons à vous, je ne sais lequel, mais je suis sûr que nous finirons par être d'accord, parce que les uns comme les autres nous marchons vers le même but. Je ne vous parle du reste encore que sur une première impression causée par un fragment seulement de votre ouvrage. Je remets donc le jugement définitif après la lecture complète.

Je conçois d'après tout ce que j'entends dire que les grandes compagnies industrielles vous aient dégoûté[4]. Je suis fâché cependant que vous paraissiez disposé à ne plus vous mêler de ces sortes d'affaires. Elles ont besoin plus que jamais d'être traitées par des hommes comme vous

qui n'y apportent pas seulement du talent, mais une moralité établie.

Je suis parti de Paris avec le regret de n'avoir pas été remercier votre beau-frère d'une brochure qu'il m'avait envoyée sur les sociétés en commandite et que j'ai lue avec une grande instruction et un extrême plaisir[5]. Madame Faucher avait bien voulu me donner l'adresse de son frère. Mais je n'ai retenu que la rue du Bac et j'ai oublié le numéro ; ce qui m'a forcé de remettre à mon retour la visite que je voulais lui faire. Veuillez, je vous prie, exprimer à Monsieur Wolowski tous mes regrets.

Je n'ai point de commission en ce moment pour l'Angleterre[6]. Je ne vous envoie donc que des vœux bien sincères pour votre heureux voyage. Rappelez-nous à l'aimable souvenir de Madame Faucher et croyez à ma sincère affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Léon Faucher
20 bis rue neuve des Mathurins
Paris
[*Cachet de la poste : Cherbourg (48), 20 juin 1838*]

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Lettre perdue.

2. Tocqueville s'était installé à Tocqueville début juin et y resta jusqu'en janvier.

3. Faucher avait publié *De la réforme des prisons* (Paris, 1838, in-8o, 290 p.). Quoique hostile à l'enfermement cellulaire et aux thèses de Tocqueville et Beaumont, il écrivait dans son introduction : « […] comme autrefois les députés de Rome allaient étudier les lois de la Grèce, MM. de Beaumont et de Tocqueville, envoyés à la recherche de la sagesse américaine, nous rapportèrent des documents précieux sur le régime des pénitenciers, ainsi que des aperçus également décisifs et profonds, auxquels les envoyés de l'Angleterre et de la Prusse, MM. Crawford et Julius n'ont rien ajouté » (*ibid.*, p. 2-3).

4. Déçu par le journalisme, Faucher s'était investi dans les chemins de fer. En mai, il écrit à Reeve : « Je suis dans les chemins de fer autant que possible. Le moment présent est décisif pour moi. Il peut ajourner ou réaliser mes espérances de fortune » (*Correspondance* de Léon Faucher, Paris, 1867, t. I, p. 73). Et en juin : « Mes espérances sont à peu près renversées pour cette année » (*ibid.*, p. 74).

5. Louis Wolowski, « Des sociétés par actions », *Revue de législation et de jurisprudence*, t. VII, octobre 1837-mars 1838, 99 p.

6. En juin, Faucher informe Reeve de son intention de partir pour l'Angleterre entre le 20 et le 24 du mois et de rester 15 à 20 jours (*Correspondance*, *op. cit.*, p. 73).

À CHARLES STÖFFELS

Tocqueville, ce 25 juillet 1838

C'est bien mal reconnaître, mon cher ami, toutes les choses aimables que contenait votre dernière lettre que d'y répondre si tard. Je n'ose plus vous donner mon excuse habituelle. Jamais cependant elle n'aurait mieux fondé [*sic*] ; car je me lève à cinq heures du matin tous les jours et à l'exception du temps strictement nécessaire pour me reposer, je ne perds pas un moment tant que la journée dure. Je mets une importance immense à finir cette année et chaque jour la chose me paraît plus difficile, cela me jette dans une anxiété continuelle qui se résout en efforts extraordinaires. Je n'ai jamais autant travaillé de ma vie, ni autant attaché de prix au moindre quart d'heure. Tout visiteur est en ce moment pour moi un ennemi naturel. Donnez, je vous prie, ces détails à votre frère, afin que mon silence ne le surprenne pas.

J'ai cependant trouvé le temps de lire très attentivement les deux petits opuscules que vous m'avez envoyés[1]. Ils m'ont vivement intéressé l'un et l'autre. J'en ai trouvé le fond et la forme original [*sic*]. Cependant, je ne suis pas de votre avis sur tout ce qu'ils contiennent. J'ai trouvé dans la brochure intitulée *Du bonheur selon le christianisme* le sujet d'une de nos anciennes querelles. J'avoue que vous ne m'avez pas converti à l'ensemble de votre opinion, du moins, car il y a un de ses côtés que je trouve et que j'ai toujours trouvé bien fondé. Je pense comme vous qu'une grande partie du bonheur réside dans la manière d'envisager les objets et dans l'état où les accidents de la vie rencontrent l'âme. C'est là une doctrine qui est vraie et qu'il est plus nécessaire que jamais de prêcher aux hommes, mais vous me semblez dépasser de beaucoup le point que vous voulez atteindre, lorsque vous ajoutez que la vertu est impuissante à procurer à l'homme les conditions extérieures du bonheur ou qu'en d'autres termes l'honnête n'est pas utile. Je suis parfaitement convaincu que vous errez en allant si loin. Je crois de plus que ce serait rendre, de nos jours surtout, un très mauvais service au genre humain que de lui

donner une conviction semblable. Il ne faut pas de remèdes héroïques au faible tempérament de nos contemporains. Je ne sais même pas si, dans aucun temps, le stoïcisme chrétien que vous peignez avec éloquence et entraînement, a jamais pu servir de règle à une grande masse d'hommes. Croyez-moi, que les moralistes, tout en montrant les charmes de la vertu, ne laissent point perdre de vue son utilité, car ils n'écrivent pas seulement pour les grandes âmes, mais aussi pour les petites. Pour moi, j'unis ces deux vérités dans une seule. Je crois la vertu belle et la juge utile[2]. L'expérience me le prouve tous les jours. Je vois qu'en prenant les choses humaines dans leur ensemble, sans s'arrêter aux détails, l'honnêteté est encore, à tout prendre, le meilleur moyen d'éviter une grande partie des misères de cette vie. Le mal suit la faute, l'homme supprimerait presque toujours l'un avec l'autre. Seriez-vous assez enragé philosophe pour nier qu'en soi la colique ne soit un mal ? Ne soyez pas gourmand, et il y a fort à parier que vous n'aurez point la colique. Il y a une multitude de coliques morales qu'on éviterait avec la modération et par l'action énergique et éclairée de la volonté sur les désirs passagers.

Je ferais une réfutation plus sérieuse et beaucoup plus longue des idées contenues dans vos deux brochures, si j'en avais le temps. Car ces idées en elles-mêmes et par la manière dont elles sont présentes, méritent, à coup sûr, un travail de cette espèce. Il y en a beaucoup, d'ailleurs, que j'approuve, mais dans ce moment je suis obligé de ne pas entrer dans le détail et de vous exprimer de nouveau, en gros, toute ma reconnaissance de votre envoi.

Ma femme se charge de vous remercier très particulièrement de toutes les choses aimables que vous lui dites dans votre lettre. Nous espérons l'un et l'autre qu'un de ces étés vous viendrez nous voir dans notre ferme que nous appelons pompeusement un château. Mais, en attendant, nous nous réjouissons de vous retrouver l'hiver prochain à Paris.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre inédite. Copie communiquée par Simone d'Hautefort.

1. La lettre de Stöffels est perdue. Il avait envoyé ses deux publications dans la revue *L'Austrasie* : « Othello – Don Juan, ou l'Amour et la Passion » (1838, vol. 2, p. 237-250) ; « Du bonheur selon le christianisme » (1838, vol. 3, p. 237-255),

article qu'il présente comme un « fragment de *Dieu et la liberté*, ouvrage inédit ». Il y affirme que l'unique source de bonheur pour l'homme est l'amour qui l'unit à Dieu, et attaque le principe de l'intérêt bien entendu, exalté selon lui par la philosophie matérialiste.

2. En 1840, dans *DA*, Tocqueville défend le principe de l'intérêt bien entendu et s'en prend précisément aux éloges du sacrifice que font les philosophes spiritualistes exaltés.

À LÉON FAUCHER

Tocqueville, 10 novembre 1838

J'avais déjà reçu votre article du *Courrier*, mon cher Faucher, avant que vous me le fissiez parvenir. Je m'attendais à ce que vous ne seriez pas de mon avis. Votre critique est, du reste, conçue en termes très obligeants et dont je vous suis fort obligé[1].

J'ai passé tout l'été dans ce lieu d'où je vous écris. Je m'y suis concentré dans les travaux qu'exige la terminaison de mon ouvrage. J'espère toujours pouvoir publier le printemps prochain ; et pour être plus sûr d'y parvenir, je reste ici jusqu'au commencement de janvier. C'est du reste une résolution qui ne me coûte guère. Car qu'irais-je faire à Paris ? Je vous avoue que j'y suis peu attiré. Les affaires politiques ne me paraissent pas fort grandes et les hommes politiques me semblent presque tous plus petits encore que les affaires. Si j'étais à la Chambre je chercherais à y remplir le mieux possible ma place. Mais n'y étant pas et ne pouvant et ne désirant pas, quant à présent, y entrer, je n'ai que faire au milieu de toutes les intrigues qui s'agitent autour de ses abords. Je suis convaincu d'ailleurs qu'on ne peut agir dans la vie politique, sans se rattacher, au moins de loin, à un parti et c'est assurément ce que je ferai le jour où j'entrerai dans les affaires. Mais jusque-là je garde précieusement ma chère liberté ; et il n'est pas aisé de rester longtemps libre dans le conflit des partis, tel qu'il se rencontre à Paris.

Je resterai donc ici comme je vous le disais jusqu'au milieu de janvier, à moins que je n'aie terminé plus tôt. Vous ne pouvez douter, cher ami, de tout le plaisir avec lequel j'irai vous chercher aussitôt après mon arrivée dans la grande ville.

Lettre inédite. Copie. Archives Tocqueville.

1. La lettre de Faucher est perdue. Le 17 août 1838, Tocqueville avait adressé à Langlois, conseiller général de la Manche, une lettre sur les prisons reproduite dans *Le Moniteur universel* du 1er octobre. Dans *Le Courrier français* du 16 octobre, Faucher conteste le plaidoyer de Tocqueville en faveur de l'emprisonnement solitaire en arguant de la santé morale et physique des détenus. Sur cette controverse, voir l'introduction de Michelle Perrot, *Écrits sur le système pénitentiaire en France et à l'étranger* (*OC*, t. IV, 1, p. 30) et la lettre à Langlois (t. IV, 2, p. 93-100). Le 9 octobre, après avoir lu l'article du *Moniteur*, Faucher avait écrit à Reeve : « Tocqueville fait comme les Belges et comme Crawford. Il se prononce chaque jour davantage pour le système de Philadelphie. C'est une imprudence, à mon avis ; il est impossible de soutenir cette opinion sans isoler la question des détenus de celle des libérés » (*Correspondance de Faucher*, *op. cit.*, t. I, p. 76).

Appendices

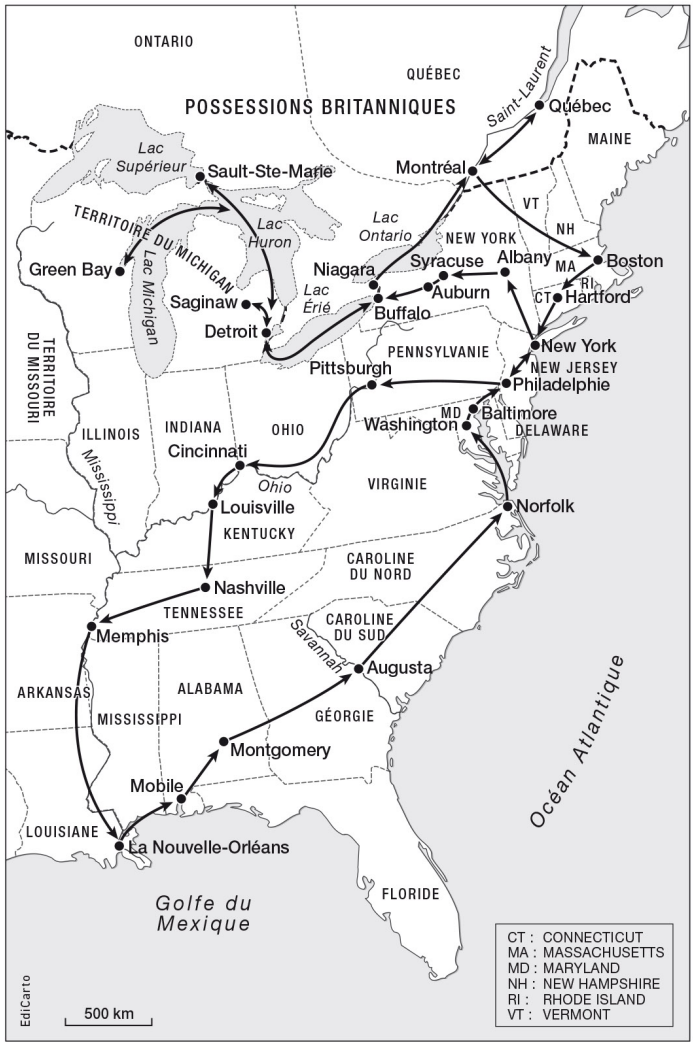

Itinéraire du voyage de Tocqueville et Beaumont aux États-Unis et au Canada du 9 mai 1831 (arrivée à Newport) au 20 février 1832 (départ de New York pour la France).

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Aguesseau, Marie Catherine Lamoignon, marquise d' 230, 240, 252

Amilhau, Pierre Catherine 284

Ancelot, Virginie 14-15, 21, 166, 195, 233, 240, 249, 310

Arnoult, Eugène 303

Aubernon, Joseph Victor 285

Auguste, domestique 65

Balleroy, Adélaïde Adrienne Mathilde, née d'Orglandes, marquise de 355

Barbey d'Aurevilly, Jules 7

Barrot, Odilon 16-19, 362, 380

Barthélemy-Saint-Hilaire, Jules 232

Baudry de Balzac, Jean Baptiste 14, 218, 277, 288, 371

Beaumont, Gustave de 7, 11, 13, 18-20, 25-26, 32-37, 69, 73-78, 82, 84-86, 89, 91-96, 98-99, 106, 122-124, 129, 135, 140, 151, 155, 157, 163-164, 167, 173-176, 180, 186-187, 191, 208, 226, 230, 233, 235, 241-242, 248, 254, 275, 277, 283, 286, 318, 345, 348

Beaumont, Jules, comte de 180, 207-209

Belgiojoso, Cristina Trivulzio, princesse de 287-288, 310

Bergounioux, J., libraire 275

Bernard, Simon 324

Berryer, Pierre-Antoine 17, 20, 325, 342, 354

Berry, Marie Caroline Ferdinande Louise de Bourbon, duchesse de 164, 186

Billiard, Auguste 378

Blaise, F. F., libraire 43

Blosseville, Ernest de 14, 36, 109, 116-117, 159, 169, 226, 342, 353

Bouchitté, Louis 14, 36, 117, 128, 130, 133-134, 166, 168, 181, 209-210, 218, 227, 269, 274, 277, 285, 288, 322, 372

Bret, Charles Wangel 188

Bricqueville, Armand, comte de 342, 349

Broglie, Victor, duc de 16

Brougham, Henry, Peter, lord 249

Brunet, Jacques 185

Buffon, Georges-Louis Leclerc, comte de 205

Buloz, François 343

Burnley, M. 270

Byron, Ada 240

Byron, George Gordon, lord 241

Carné, Louis, comte de 90, 110, 130, 150, 382

Carroll, Charles 139

Cassagnac, Adolphe Granier de 377

Castellane, Cordelia Greffulhe, comtesse de 14-15, 307, 327, 336, 365

Chabrol, Ernest de 13, 33, 36-37, 74-79, 87, 91-92, 97-98, 100, 105, 108, 119, 128-129, 134-135, 143, 145-146, 149-154, 156-157, 159, 164

Channing, William Ellery 134

Charles Paul, comte du Coëtlosquet 192

Chateaubriand, Aline de, née Rosambo 215

Chateaubriand, François-René, vicomte de 12, 14-15, 31, 34, 36, 103, 165-166, 205, 215, 217, 224, 297

Chateaubriand, Geoffroy Louis de 267

Chateaubriand, Jean Baptiste de 31, 215

Chateaubriand, Jeanne Françoise Louise de 215, 261, 298

Cheverus, Jean Lefèvre de, évêque 265

Choiseul, Xavier de 155

Colbert, Eugénie Louise Pauline 202

Corcelle, Francisque de 15, 17-19, 25, 312

Cordoue, Eugénie de, marquise 10, 110, 173, 190

Couppey, Joseph Laurent 361, 373, 383-384

Courier, Paul-Louis 206

Cousin, Victor 16, 20, 166, 373, 383

Craven, Aglaé, née Ferron de la Ferronays 203

Crawford, William 284-285

Dalloz, Désiré 44

Dalmassy, Charles Jules Xavier de 13, 78, 103, 105

Descartes, René 200

Dino, Dorothée de Courlande, duchesse de 14-15, 166, 325, 367

Duchâtel, Tanneguy 311

Dunoyer, Charles Pierre Barthélemy 16

Duvergier de Hauranne, Prosper 17, 24, 168, 320

Duvergier, Jean Baptiste 275

Earnshaw Jr 331

Eckstein, Ferdinand, baron d' 356, 376

Edwards, William 210, 218

Élie de Beaumont, Charles Adolphe Eugène 77-78, 107, 148, 335-336

Ellice, Edward 374, 383

Espeuilles, Antoine Théodore de Viel Lunas 261

Estournel, Joseph Marie, comte d' 368

Euvremer, Henri 359

Faucher, Léon 15-16, 22, 282-284, 337, 353, 384, 387

Faucher, Mme, née Wolowska 337, 385

Feuchères, Sophie Dawes, baronne de 164, 174

Feuillet, Laurent-François 276

Fisher, Francis 149

Frayssinous, Denis, évêque 368

Gisles, Jacques Antoine 311-312

Gontaut-Biron, Antonine Flore 203, 321

Gontaut-Biron, Émilie, née de Meun, marquise de 203

Gontaut-Biron, Henri, marquis de, dit Biron 203

Gosselin, Charles 16, 165-166, 303, 362, 364, 373

Grancey voir Mandat-Grancey

Guerry, André Michel 198, 242

Guizot, François 13-17, 20, 33-34, 77, 166, 192, 361, 376

Hardoin, Claude 90

Henrion, Auguste 10, 31-32, 34, 41, 44, 65, 70, 72, 165

Hue, Jean François 297

Hue, Mme 297-298

Hyde de Neuville, Jean Guillaume 201, 204

Janvier, Eugène 220

Jomard, Edme François 323

Julius, Nikolaus Heinrich 275

Kergorlay, Florian de 164, 189-190

Kergorlay, Louis de 25, 31, 129, 135, 164-165, 177, 190, 197, 319

La Fontaine, Jean de 100, 222

Lamartine, Alphonse de 15, 22-23, 166, 222, 224, 232, 289

Lamennais, Félicité de 166, 220-221

Lamoricière, Léon Juchault de 19-20, 359-360, 375

Landsdowne, lord Henry Petty-Fitzmaurice, marquis de 228, 235, 375, 383

Legrand, Édouard 275

Le Marois, Jules Polydore 169-170, 338-339, 342, 363

Le Peletier d'Aunay, Félix, baron 11-12, 35, 80, 85-87, 166-167, 219, 242

Le Peletier, Suzanne Guillemette, née de Rosambo 266

Lerminier, Eugène 262

Lesueur, Louis, abbé 12, 31, 105, 124

Leszczynski, Stanislas 295

Leusse, Timoléon, comte de 203

Louis-Philippe 11, 63, 164

Lucas, Charles 85, 97, 120, 144, 276-277

Mac Mahon, Marie de 252, 256-260

Mahieu, Jacques Nicolas 330

Malesherbes, Chrétien Guillaume de Lamoignon de 9-10, 32-34, 68, 165, 216

Malye, Rosalie 32, 41

Mandat-Grancey, Eugène Antonin de 115, 172

Mandat-Grancey, Eugénie de 9-10, 35, 110-112, 114-115, 166-167, 172, 187, 190, 202, 250-251, 255-260, 265-267

Mandat-Grancey, Galliot Gabriel Charles de 172-173, 190, 202, 252, 256, 258, 260, 265, 267

Marcet Haldimand, Jane 300-301

Mauchamps, Bernard de 78

Mercier, Thomas Louis, baron 338-340

Merruau, Charles 210, 218, 227

Meun, Antoine Claude Adrien, marquis de 321-322

Meun, Henriette Amélie Ferdinande de 321-322

Michelet, Jules 16, 166, 365, 379, 381-382

Mignet, François 16, 369-371

Molé, Mathieu 11-12, 14-15, 17, 19-20, 22, 112, 166-168, 230, 232, 235, 252, 307, 329, 335-336, 338-340, 344-345, 347, 350, 360, 367

Montalembert, Charles de 11, 18

Montalivet, Marthe Camille Bachasson, comte de 283

Montesquieu, Charles Louis de Secondat, baron de 21, 138

Montyon, Jean Baptiste, baron de 286, 302

Nabuchodonosor 258

Noël-Agnès, Nicolas Jacques 286

Orglandes, Camille d' 10, 165-166, 211, 260, 355

Papinot, libraire 192

Pascal, Blaise 24, 165, 206-207

Peel, Robert, sir 245-247

Persil, Jean-Charles 173-174

Pisieux, Laurette, née de Montboissier, comtesse de 10, 15, 190

Platon 299

Plougoulm, Pierre Ambroise 351

Prime, Nathaniel 77

Quenault, Hippolyte Alphonse 338-339, 342, 349

Racine, Jean 191, 366

Raudot-Réglois, Claude-Marie 163, 178

Récamier, Juliette 14-15, 166, 298

Reeve, Henry 167

Rendu, Ambroise 181

Renouf, Marie 286

Riboulet 41

Rollin, Charles 247

Rosambo, Louis VI Le Peletier de 9-10, 165, 266

Royer-Collard, Pierre-Paul 25, 166, 224

Russell, John, lord 244

Sainte-Beuve, Charles Augustin 13, 21, 31, 165-166, 227, 231

Salvandy, Narcisse de 22, 182, 229, 323, 326, 366, 369

Sarcé, Éléonore Clémence de 209

Sarcé, Eugénie de 209

Sébastiani, Horace, comte de 232

Séguier, Armand-Pierre, baron 87

Senior, Nassau William 20, 167-169, 197, 227, 235, 241, 270, 330-332, 374, 382

Shelburne, Henry Thomas Petty-Fitzmaurice, lord 375

Silvestre de Sacy, Antoine Isaac 194

Staël, Germaine de 205

Stöffels, Charles 13, 15, 18, 24, 32, 34-35, 59, 61-65, 68, 70, 72, 74, 125-127, 164-165, 169, 171, 176-177, 180, 195-197, 199-200, 204-205, 207, 222-223, 262-264, 268, 273-274, 304-306, 319, 332-334, 343, 357, 372-373, 386

Stöffels, Eugène 9, 12-13, 15, 18, 21, 24, 32, 34-35, 39-43, 63, 65, 68, 70, 73, 93-96, 122-124, 165, 168, 171, 176, 184, 195-197, 199, 207, 224, 226, 263, 267, 273, 290, 294-296, 304, 308, 319, 334, 358, 373, 386

Stöffels, Marie Émilie, née de Carrey d'Asnières 222-223, 263-264, 268

Stöffels, Uranie Rosalie, née Demeaux, épouse d'Eugène Stöffels 65, 124, 207, 334,

373

Stuart de Rothesay, Charles Stuart, baron 190

Stuart de Rothesay, lady 190

Taschereau, Jules 352

Tessier, juge 78

Thiers, Adolphe 15, 17-19, 288, 308, 360

Tocqueville, Alexandrine de 260

Tocqueville, Édouard de 11, 31, 33, 124, 163, 182, 260, 277, 317, 357, 374

Tocqueville, Émilie de, née Belisle de Saint-Rémy 181, 208

Tocqueville, Hervé de 10-12, 31, 33-34, 36, 40, 43, 89, 91, 124, 129, 163, 185, 187, 208, 215, 222, 227, 252, 255, 261, 277

Tocqueville, Hippolyte de 31, 124, 181, 214, 260, 277

Tocqueville, Louise de 9-10, 12, 31, 33, 37, 45, 71, 73, 91, 115, 123-124, 134-135, 163, 168, 222, 227, 256-257, 260, 263-264, 266-268, 270

Tocqueville, Mary de, née Mottley 7, 21-22, 33, 36, 75, 91, 97, 121, 129, 134-135, 145, 149-150, 152-153, 156, 160, 166-167, 261-262, 265, 267-268, 270, 274, 276, 284, 287, 319, 333-334, 337, 344, 357-358, 373, 387

Van de Weyer, Jean Sylvain 198

Vaux, Clémence Isaure Theresa, née Cabarrus 220

Vaux, Robert 149

Villemain, Abel 272, 286-287, 298, 302, 318

Vindé, Charles Gilbert Terray Morel de 317

Wolowski, Louis 16, 337, 385

TABLE DES LETTRES ET DOCUMENTS

Les années de formation (1822-janvier 1832)

À Eugène Stöffels, 22 octobre 1822
À Eugène Stöffels, 7 août 1823
À Eugène Stöffels, 24 août 1823
À Eugène Stöffels, [1823]
À Eugène Stöffels, 16 septembre 1823
À F. F. Blaise, 27 novembre 1827
Conte persan
À Charles Stöffels, 21 avril 1830
À Charles Stöffels, 26 août 1830
À Auguste Henrion, 17 octobre 1830
À Charles Stöffels, 4 novembre 1830
À Auguste Henrion, 19 novembre 1830
À Eugène Stöffels, 21 février 1831
À Ernest de Chabrol, 18 mai 1831
À Ernest de Chabrol, 28 mai 1831
À Félix Le Peletier d'Aunay, [7 juin 1831]
À Ernest de Chabrol, 9 juin 1831
À Ernest de Chabrol, 20 juin 1831
À Eugène Stöffels, 28 juillet [28 juin] 1831
À Ernest de Chabrol, 16 juillet 1831
À Ernest de Chabrol, 17 août 1831
À Charles Jules Xavier de Dalmassy, [fin août 1831]
À Ernest de Chabrol, 17 septembre 1831
À Ernest de Chabrol, 7 octobre 1831
À Eugénie de Grancey, 10 octobre 1831
À Ernest de Blosseville, 10 octobre 1831
À Louis Bouchitté, 11 octobre 1831
À Ernest de Chabrol, 18 octobre 1831
À Eugène Stöffels, 18 octobre 1831
À Charles Stöffels, 22 octobre 1831

À Ernest de Chabrol, 26 octobre 1831
À [Louis de Kergorlay ?], 8 novembre 1831
À un correspondant inconnu, 8 novembre 1831
À Ernest de Chabrol, 19 novembre 1831
À Ernest de Chabrol, 26 novembre 1831
À Ernest de Chabrol, 28 novembre [1831]
À Ernest de Chabrol, 1er décembre 1831
À Ernest de Chabrol, 6 décembre 1831
À Ernest de Chabrol, 27 décembre 1831
À Xavier de Choiseul, [entre le 4 et le 17 janvier 1832 ?]
À Ernest de Chabrol, 16 janvier 1832
À Ernest de Chabrol, 24 janvier 1832

De l'Amérique à la Chambre des députés (1832-mars 1839)

À Eugène Stöffels, 22 avril 1832
À Eugénie de Grancey, 5 mai 1832
À M. Persil, procureur général à la cour royale de Paris, 21 mai 1832
Gustave de Beaumont au procureur du roi, 18 avril 1832
À Charles Stöffels, [juillet 1832 ?]
À un rédacteur de journal (*L'Orléanais*), 4 août 1832
À Claude-Marie Raudot-Réglois, 6 août 1832
À Charles Stöffels, 13 septembre 1832
À Louis Bouchitté, 18 décembre 1832
À Narcisse de Salvandy, 28 décembre 1832
À Eugène Stöffels, 12 janvier 1833
À Jacques Brunet, 18 janvier 1833
Réclamations contre la captivité de la duchesse de Berry, 27 janvier 1833
À Eugénie de Grancey, 12 mars 1833
À Laurette de Pisieux, 5 juillet 1833
À M. Papinot, 17 septembre 1833
À Charles Paul, [8 décembre 1833 ?]
À (Antoine-Isaac ?) Silvestre de Sacy, [1833-1834 ?]
À Charles Stöffels, 28 janvier 1834
À Nassau William Senior, [24 mars 1834]
À Charles Stöffels, 31 mai 1834
À (Jean Guillaume Hyde de Neuville ?), [mai-juin 1834 ?]
À Eugénie de Grancey, 24 juillet 1834
À Jean Guillaume Hyde de Neuville, 29 juillet 1834
À Charles Stöffels, 31 juillet 1834
À Jules de Beaumont, 18 septembre 1834
À Louis Bouchitté, 31 octobre 1834

À Louis Bouchitté, 18 novembre 1834
À Camille d'Orglandes, [29 novembre] 1834
À François-René de Chateaubriand, [début janvier 1835 ?]
François-René de Chateaubriand à Alexis de Tocqueville, 11 janvier 1835
À Louis Bouchitté, [15 janvier 1835 ?]
À Félix Le Peletier d'Aunay, [mi-janvier 1835 ?]
À Félicité de Lamennais, 24 janvier 1835
Félicité de Lamennais à Alexis de Tocqueville, 5 février 1835
À Alphonse de Lamartine, [1835]
À Charles Stöffels, 6 février 1835
À Eugène Stöffels, 16 février 1835
À Eugène Stöffels, 21 février 1835
À Ernest de Blosseville, 2 mars 1835
À Louis Bouchitté, 6 mars 1835
À Nassau William Senior, 14 mars 1835
À Narcisse de Salvandy, [27 mars 1835]
À Mathieu Molé, 5 avril 1835
À Charles-Augustin Sainte-Beuve, [8 avril 1835]
À Jules Barthélemy-Saint-Hilaire, [janvier-mai 1835 ?]
À Mathieu Molé, 19 avril 1835
À Virginie Ancelot, 28 avril 1835
À Nassau William Senior, 10 mai [1835]
À Mathieu Molé, 19 mai 1835
À Virginie Ancelot, 27 mai 1835
À Nassau William Senior, [mai 1835 ?]
À Félix Lepeletier d'Aunay, 7 juin 1835
À Virginie Ancelot, 19 juin 1835
À Eugénie de Grancey, 26 juillet 1835
À Mathieu Molé, [septembre 1835 ?]
À Eugénie de Grancey, 7 août [septembre ?] 1835
À Eugénie de Grancey, 22 septembre 1835
À Eugénie de Grancey, 4 octobre 1835
À Camille d'Orglandes, [14 octobre 1835]
À Charles Stöffels, 16 octobre 1835
À Charles Stöffels, 20 décembre 1835
À Eugénie de Grancey, [novembre 1835-juin 1836 ?]
À Eugénie de Grancey, 11 janvier 1836
À Eugène Stöffels, 11 janvier 1836
À Charles Stöffels, [vers le 12 janvier 1836 ?]
À Louis Bouchitté, 15 janvier 1836
À Nassau William Senior, 27 janvier 1836
À Abel Villemain, [fin janvier 1836 ?]

À Charles Stöffels, 11 février 1836
À Louis Bouchitté, 3 mars [1836 ?]
À Édouard Legrand et J. Bergounioux, 7 mars 1836
À Nikolaus Heinrich Julius, 8 mars [1836]
À (Laurent François Feuillet ?), 18 mars 1836
À un membre de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise, 29 mars 1836
À Léon Faucher, 6 avril 1836
À Léon Faucher, [fin avril-juillet 1836 ?]
À Léon Faucher, [avril 1836-1837 ?]
À Louis Bouchitté, 29 avril 1836
À Abel Villemain, 13 mai 1836
À Cristina de Belgiojoso, 22 mai [1836]
À Louis Bouchitté, 26 mai 1836
À Alphonse de Lamartine, [début juillet 1836]
Eugène Stöffels à Alexis de Tocqueville, 16 juillet 1836
À Eugène Stöffels, 24 juillet 1836
À François-René de Chateaubriand, [été 1836 ?]
À Abel Villemain, [mi-août 1836]
À Jane Marcet Haldimand, 24 août 1836
À Jane Marcet Haldimand, 1er septembre 1836
Quittance à l'Académie française, 17 septembre 1836
Au propriétaire-rédacteur en chef du journal *L'Institut* (Eugène Arnoult), 23 septembre 1836
À Charles Stöffels, 28 septembre 1836
À Charles Stöffels, 30 septembre 1836
À Cordelia de Castellane, [septembre 1836 ?]
À Eugène Stöffels, 5 octobre 1836
À Virginie Ancelot, [octobre ?] 1836
À Tanneguy Duchâtel, [6 septembre 1836-15 avril 1837]
À Francisque de Corcelle, [1836-début 1837 ?]
Quelques idées sur un plan d'association libre pour la destruction de la mendicité
À Abel Villemain, [début janvier ?] 1837
À Charles Stöffels, 11 janvier 1837
À Prosper Duvergier de Hauranne, 4 mai 1837
À Henriette Amélie Ferdinande de Meun, 8 mai 1837
À Claude Adrien de Meun, [mai 1837]
À Louis Bouchitté, 10 mai 1837
À Edme François Jomard, 23 mai 1837
Au ministre de la Guerre (Simon Bernard), [mai 1837 ?]
À (Dorothée de Courlande, duchesse de Dino ?), juin 1837
À Pierre-Antoine Berryer, [juin 1837 ou juin 1838 ?]
À Narcisse de Salvandy, 16 juin 1837

À Cordelia de Castellane, juin 1837
À Mathieu Molé, [juin ?] 1837
À Nassau William Senior, 26 juin 1837
À Charles Stöffels, 5 juillet 1837
À Mathieu Molé, [11-12 juillet 1837 ?]
À Mathieu Molé, 17 juillet 1837
À Léon Faucher, 21 juillet 1837
À Mathieu Molé, 12 septembre 1837
Mathieu Molé à Alexis de Tocqueville, 14 septembre 1837
À Ernest de Blosseville, [septembre 1837]
À Charles Stöffels, 17 septembre 1837
À Mathieu Molé, 18 septembre 1837
À Mathieu Molé, 23 septembre 1837
À Mathieu Molé, 18 octobre 1837
À *La Presse de Seine-et-Oise*, [19 octobre] 1837
À Jules Taschereau, 20 octobre 1837
Au rédacteur du journal *Le Monde*, [20 octobre 1837]
À Ernest de Blosseville, 25 octobre 1837
À Camille d'Orglandes, 3 novembre 1837
À Ferdinand d'Eckstein, 11 novembre 1837
À Charles Stöffels, 30 novembre 1837
À Léon Juchault de Lamoricière, 2 décembre 1837
À François Guizot, 2 décembre 1837
À Charles Gosselin, 3 décembre 1837
À Odilon Barrot, [8 ou 9 décembre 1837 ?]
À Charles Gosselin, 9 décembre 1837
À Jules Michelet, [décembre 1837 ?]
À Cordelia de Castellane, [fin décembre 1837 ou début janvier 1838 ?]
À la duchesse de Dino, [1836-1837 ?]
Au [comte d'Estournel ?], [1837 ?]
À Narcisse de Salvandy, 2 janvier 1838
À François Mignet, 8 janvier 1838
À François Mignet, 8 janvier 1838
Au docteur Baudry de Balzac, 19 janvier 1838
À Charles Stöffels, 6 février 1838
À Victor Cousin, 24 février 1838
À Nassau William Senior, 25 février 1838
À Léon Juchault de Lamoricière, 2 mars [1838]
À Ferdinand d'Eckstein, 8 mars 1838
À Auguste Billiard, 11 mars 1808 [1838]
À Jules Michelet, 20 mars 1838
À Odilon Barrot, [fin mars – début avril 1838 ?]

À Jules Michelet, [21 avril 1838 ?]
À (Jules Michelet ?), 3 mai 1838
À Nassau William Senior, 19 mai 1838
À Victor Cousin, 13 juin 1838
À Léon Faucher, 19 juin 1838
À Charles Stöffels, 25 juillet 1838
À Léon Faucher, 10 novembre 1838

© *Éditions Gallimard, 2021.*

Éditions Gallimard
5 rue Gaston-Gallimard
75328 Paris
http://www.gallimard.fr

ŒUVRES, PAPIERS ET CORRESPONDANCES
D'ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Cette édition est dirigée par la Commission nationale pour la publication des œuvres d'Alexis de Tocqueville.

Jean-Claude CASANOVA, président
Seymour DRESCHER
Ran HALÉVI
Michael HERETH
David LEE
Françoise MÉLONIO, secrétaire scientifique
Eduardo NOLLA
James SCHLEIFER
Stéphanie de TOCQUEVILLE
Madame la Présidente de la Bibliothèque nationale de France
Madame la Directrice des Archives de France
Monsieur le Directeur des Archives diplomatiques
Monsieur le Président du CNRS

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ŒUVRES COMPLÈTES

TOME XVII

Correspondance à divers

★

Ces trois volumes de correspondance achèvent l'entreprise monumentale de l'édition des *Œuvres complètes* de Tocqueville. Outre les idées, les jugements, les émotions qu'ils donnent à lire, on découvre au fil des pages un témoignage inappréciable sur l'élaboration d'une œuvre qui se cherche et dont Tocqueville ne cesse de partager les intuitions et les perplexités avec ses interlocuteurs.

Cette correspondance rassemble plus de mille lettres qui proviennent de plusieurs centaines de bibliothèques, archives ou collections particulières. Elle ajoute des éclairages inédits sur la pensée de Tocqueville et son interrogation de la démocratie comme régime politique et comme régime humain. Elle révèle l'intérêt durable qu'il porte à l'éducation, la profondeur de sa réflexion sur l'abolition de l'esclavage, les raisons de son soutien à la colonisation de l'Algérie.

On trouvera ici une grande diversité de correspondants : écrivains et politiciens célèbres comme Chateaubriand, Victor Cousin, Guizot, Lamartine, Lamennais, Michelet, Thiers ; destinataires inattendus comme certains saint-simoniens ; ou des lettres à des amis, des éditeurs, des femmes du monde, des solliciteurs. Se dessine dans ces échanges la figure d'un grand notable de la politique et des lettres, un passeur entre les académies, l'Assemblée, la presse, entre Paris et la Normandie, entre légitimistes, orléanistes et républicains. Un Tocqueville à la fois méconnu et familier.

Cette édition électronique du livre
Correspondance à divers - Tome XVII d'Alexis de Tocqueville
a été réalisée le 12 mai 2021 par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782072926372 - Numéro d'édition : 374694).
Code Sodis : U36093 - ISBN : 9782072926396.
Numéro d'édition : 374696.

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo